

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mohamed Khider – Biskra  
Faculté des Sciences et de la technologie  
Département : d'architecture  
Ref : .....



جامعة محمد خيضر بسكرة  
كلية العلوم والتكنولوجيا  
قسم: الهندسة المعمارية  
المرجع: .....

Mémoire présenté en vue de l'obtention  
du diplôme de

## **Magister en : Architecture**

**Option :** Les établissements humains dans  
les régions arides et semi-arides

### **Étude analytique des espaces publics urbains en Algérie (Cas des places et placettes de la ville de Batna)**

Présenté par :

**GUEDOUDJ Wided**

Soutenu publiquement le: 29/06/2013

**Devant le jury composé de :**

**Pr. ALKAMA Djamel**  
**Pr. KHALFALLAH Boudjemaa**  
**Pr. ZEMMOURI Noureddine**  
**Dr. GHENOUCI Ahmed**

**Président**  
**Rapporteur**  
**Examineur**  
**Examineur**

**Université de Biskra**  
**Université de M'sila**  
**Université de Biskra**  
**Université de Oum el Bouaghi**

**Étude analytique des espaces publics urbains en Algérie.  
(Cas des places et placettes de la ville de Batna)**

« Les espaces publics en Algérie, entre raisonnement conceptuel,  
fonctions, aménagements attribués, et pratiques journalières;  
ou se trouve la concertation participative ? »

*"Ce n'est pas dans la connaissance qu'est le bonheur,  
mais dans l'acquisition de la connaissance"*

*(Edgar Allan Poe)*

*Dédicace*

*A ma mère, et à mon père ;  
A Amel, Samy, et à Moundher Wael ;  
A Mohamed Lamine, Mohamed Louay et  
à Fatima Maya.*

*Je vous dédie ce mémoire.*

## Remerciements :

*Je remercie Dieu, de m'avoir donné la patience et le courage de parcourir mes études, et à établir ce travail.*

*Je remercie mon encadreur, et enseignant, Dr. Khelfallah Boudjemaa, ainsi que mes grands respects et remerciements à tous les membres de jury ;*

*Mes reconnaissances s'adresse aussi à mon parrain, enseignant, et directeur de mon option : Pr. Alkama Djamel, également à tous mes enseignants de la post graduation à l'université de Biskra, ainsi que mes enseignants à l'université de Batna, dont j'évoque ma marraine, et celle qui m'a appris à devenir Architecte : Mme. Kaouli-Haouas Habiba ;*

*J'adresse mes profondes gratitudes à ma famille, pour leur soutien et encouragement, ainsi qu'à la famille Khelifa ;*

*Mes grands remerciements s'adressent à tous mes camarades de promotion 2009 de la post graduation, des deux options: EHRAS-A, et AFADD;*

*A mes cher(e)s ami(e)s, camarades, et collègues, pour leurs précieuses orientations, conseils, et soutien ; ou je pense particulièrement à:*

*Dr. Bensaci Atfa, et Dr. Bouhleb Marie-Ikram ; ainsi que*

*Melles.: Bouandas Karima, Saraoui Selma, Kaba Imene, Bousmaha Lamia, Gherraz Halima, Lombarkia Sara, Benamouma Djamilia, Fakous Nadia et Bouha Imene;*

*Et Mrs.: Kebdi Djamel Eddine, Mokrane Youssef, Bounouni Sofiane, Selatenia Khaled, Meddouki Mostapha, Belouadah Naceur, et Mebarki Ammar; ... Merci pour tout*

*A mes très chères amies: Lebal Khawla, Amouri Ahlem, Sebihi Wafa, Baghezza Rabiaa; mes cher(e)s enseignants et camarades à l'IRFM de Batna, et à l'"English School"; ...Merci pour vos sincères amitiés, encouragements, support moral, sources d'inspiration, et d'avoir partagé d'aussi beaux moments.*

*Je tiens à remercier tout le personnel des bibliothèques, des universités de Biskra, et de Constantine, ainsi que tous mes étudiants, habitants et municipalités de la ville de Batna, pour leur précieuse aide et collaboration ;*

***A toute personne, qui à contribuer de près ou de loin à la réalisation de ce travail.***

---

<b>.INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	01
1. Introduction .....	02
2. Cas d'étude .....	04
3. Problématique.....	04
4. Constats négatifs .....	05
5. Les questions de recherche .....	07
6. Hypothèses.....	07
7. Objectifs .....	08
8. Approche méthodologique et outils.....	08
<b>.PREMIÈRE PARTIE: APPROCHE THÉORIQUE DES ESPACES PUBLICS URBAINS CONCLUSION</b> .....	11
<b>.CHAPITRE 1: DÉFINITIONS ET CONCEPTS</b> .....	12
<b>. Introduction</b> .....	12
I. Éléments de définition du concept des « espaces publics » .....	12
a. Selon le lexique de la ville .....	13
b. Selon le dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement .....	13
II. Origines du mot :(Disciplines et sous disciplines) .....	13
II.1. En littérature .....	14
II.2. En droit civique et religieux .....	14
II.3. En philosophie .....	14
II.4. En politique .....	14
II.5. En psychologie : (Espace et interaction) .....	15
II.6. En anthropologie .....	15
II.7. En psychosociologie.....	16
II.8. En Sociologie, sciences humaines et concepts modernes .....	16
II.9.En urbanisme .....	17
a. Espace urbain .....	17
b. Espace public .....	17
c. Espace public urbain .....	18
II.10. En littérature géographique .....	18
II.11. En Sciences techniques .....	19
III. Les particularités de l'espace public .....	19
III.1. Espaces physiques .....	19
III.2. Espace de communication .....	20
III.3. Espace art .....	20
III.4. Espace composite.....	21
III.5. Espace de stratégie .....	21
III.6. Espace de liberté d'expression.....	21
IV. L'espace public à travers l'histoire : (des enseignements pour agir aujourd'hui) .....	22
IV.1. L'environnement préhistorique: (aux origines de l'établissement humain) .....	22
1.1. Lieu de rassemblement aux temps du Paléolithique et du Néolithique .....	22
1.2. La cour aux temps de la Mésopotamie .....	24
IV.2.La ville libre.....	24
2.1. L'Agora de la Grèce antique .....	24
2.2. Les forums de la cité Romaine.....	26
2.3. Les cités du moyen âge .....	27

2.4. La période de la Renaissance et une introduction au classicisme .....	28
2.5. Les résultats de l'avènement industriel .....	29
a. La 1 <sup>ère</sup> partie du 19 <sup>ème</sup> siècle .....	29
b. La 2 <sup>nd</sup> partie du 19 <sup>ème</sup> siècle .....	30
2.6. La charte d'Athènes.....	30
2.7. Résultats de la charte d'Athènes .....	31
. CONCLUSION .....	36
<b>.CHAPITRE 2: L'ESPACE PUBLIC ENTRE FORMES, COMPOSANTES, FONCTIONS,</b>	
<b>ET PERCEPTION (PRATIQUES) .....</b>	<b>37</b>
<b>. Introduction .....</b>	<b>37</b>
I. Les différentes formes de l'espace public .....	38
I.1. La voirie .....	38
I.2. Le boulevard .....	38
I.3. L'avenue.....	39
I.4. Le passage .....	39
I.5. Zenka, Zkak, Chara et Derb .....	39
I.6. Le portique, la galerie, et la coursive .....	39
I.7. L'allée .....	40
I.8. La cour urbaine, et la cour intérieure .....	40
I.9. L'ésplanade .....	41
I.10. Le square .....	41
I.11. Le parvis.....	41
I.12. Le jardin public, et thématique .....	41
I.13. Le parc .....	42
I.14. Le rond point, carrefour (nœud) .....	42
I.15. La place marchande, Marché .....	42
I.16. La place publique .....	43
*Définition du concept : "Place" .....	43
16.1. La place publique (toponymie, histoire, usages diversifiés, et appliqués) .....	44
a. L'agora Grecque .....	44
b. Le Forum Romain .....	45
c. Le Parvis Médiéval.....	46
d. La place à la Renaissance .....	48
e. Autres types de places publiques classiques.....	49
f. L'avènement des places modernes avec L'ésplanade.....	51
g. Autres places publiques contemporaines .....	51
16.2. La présence de la place publique dans différents contextes .....	53
a. La place dans le tissu traditionnel.....	53
b. La place dans la cité industrielle .....	54
c. La place dans la cité contemporaine.....	55
II. Les composantes de la place publique.....	56
II.1. Les matériaux de construction .....	57
II.2. Le mobilier, ou équipement urbain.....	57
2.1 Les sols .....	57
2.2 Le banc public .....	58

2.3 L'éclairage urbain.....	58
2.4. Toilettes publiques .....	59
2.5 Kiosque, et kiosque à musique.....	59
2.6. Les abris bus, moto, et range-vélo.....	60
2.7. La cabine téléphonique.....	60
2.8. La corbeille.....	61
2.9. L'horloge publique .....	61
II.3. L'art urbain et autres activités .....	62
II.4. La végétation urbaine .....	63
II.5. L'eau.....	64
II.6. Signalétique et signalisation .....	65
II.7. Espaces de jeux, pratiques sportives, et de loisirs .....	66
II.8. Aménagements pour personnes en difficulté, (handicapés /personnes âgées/ personnes à mobilité réduite) .....	67
III .Les paramètres (dimensions) définissant le caractère d'un espace public .....	68
1. L'Aspect formel (géométrie) .....	68
1.1. La forme et le rôle .....	69
1.2. Une boîte, une salle, une place.....	69
1.3. Le parcellaire, fondement des rythmes et configurations.....	70
1.4. Nature, relation et dispositions des surfaces.....	70
1.5. Dimensions et proportions des places .....	72
2. L'Aspect social, psychologique, et culturel .....	73
2.1. Espace déterminant d'un confort sensoriel, et psychologique recherché.....	73
2.2. Espace de cohésion et de vie sociale.....	74
2.3. L'espace public, territoire de sociabilité par excellence .....	75
3. L'Aspect climatique, microclimatique et le confort thermique .....	76
3.1. Le climat.....	76
3.2. Le microclimat .....	76
3.2.1. Les différents éléments qui influencent le microclimat .....	77
a. L'eau.....	77
b. Le relief .....	77
c. La végétation .....	77
A* La géométrie urbaine.....	78
A.1. L'orientation .....	78
A.2. La Forme du bâtiment .....	78
A.3. La densité du plan.....	78
A.4. Le profil (H/W) .....	79
A.5. Forme urbaine et ensoleillement .....	79
B.1.L'ensoleillement .....	81
1.1. Le rayonnement.....	81
* A/ Rayonnement solaire de courte longueur d'onde.....	81
1. Le rayonnement dit : (direct) .....	82
2. Le rayonnement dit : (diffus du ciel) .....	82
3. Le rayonnement dit : (réfléchi) .....	82
* B/ Rayonnement infrarouge de grande longueur d'onde .....	83
B.2. Les proportions d'une place.....	83

B. 3. L'orientation .....	84
3.3. Le confort thermique : (Des études et résultats d'expérimentations) .....	86
3.3.1. Les effets du vent en milieu urbain (place urbaine), et l'influence de l'environnement.....	86
a- L'influence de la disposition des bâtiments et leur hauteur) .....	88
b- Influence de la forme des bâtiments .....	89
c- Influence de la géométrie et l'orientation des rues .....	90
3.3.2. L'impact de la végétation sur le vent .....	90
3.3.3. La température de l'air .....	91
3.3.4. La température moyenne radiante (TMRT) .....	91
3.3.5. L'humidité de l'air .....	91
4. L'Aspect économique.....	92
4.1. Les espaces publics, lieux de faits économiques.....	92
4.2. Les acteurs économiques.....	93
5. L'Aspect politique .....	93
5.1. Les espaces publics, espaces de corrélation et de gouvernance .....	93
5.2. Les acteurs politiques .....	93
IV. La perception de l'espace public.....	94
1. Perception spatiale et évaluation de l'espace public .....	94
2. Qu'est ce que la perception .....	94
3. Les facteurs pouvant influencer la perception de l'espace urbain.....	95
3.1. Les facteurs internes .....	96
a- Facteurs individuels .....	96
b -Bagage individuel .....	96
c- Facteurs collectifs.....	96
3.2. Les facteurs externes .....	97
a- Le confort .....	97
a.1.Confort physique .....	97
a.2.Confort psychologique .....	97
b. La sécurité .....	97
c. L'esthétique .....	98
d. L'espace public : un système complexe avec esprit et sens de lieu .....	98
V. Lecture urbaine de l'espace public.....	98
1. La lecture morphologique (lecture de la forme) .....	98
2. Lecture syntaxique .....	100
3. Lecture historique.....	102
4. La lecture du vécu (spatiale et paysagère) .....	102
5. Lecture métaphorique .....	103
6. Lecture urbaine et sociale.....	105
7. Lecture juridique .....	106
VI. Les fonctions caractéristiques attribuées à la place publique .....	106
1. La rencontre.....	106
2. La centralité.....	107
3. Le déplacement.....	108
VII. Trois phénomènes contemporains relatifs aux places publiques .....	108
1. La « théâtralisation » des places publiques .....	108

2. La « festivalisation » des places publiques .....	109
3. La « commercialisation » des places publiques .....	109
VIII. Les enjeux de la place publique contemporaine.....	109
1. Enjeux économiques .....	109
2. Enjeux sociaux et culturels .....	110
3. Enjeux esthétiques : le cadre de vie et le marketing urbain .....	111
XI. Les acteurs de l'espace public (place publique) .....	112
1. Les acteurs économiques.....	112
2. Les acteurs politiques.....	112
3. Les professionnels de l'espace public (architectes, urbanistes, paysagistes et ingénieurs) ....	113
4. Les associés des maîtres d'œuvres.....	112
5. Les habitants-usagers-citoyens (HUC) .....	112
. CONCLUSION .....	114

**.CHAPITRE 3 : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE URBAIN; SOURCE DES**

<b>CONCEPTS APPLIQUÉS SUR LA PLACE PUBLIQUE.....</b>	<b>115</b>
--	------------

<b>.Introduction .....</b>	<b>115</b>
----------------------------	------------

I. Le développement durable.....	115
1. Dimensions du développement durable .....	116
2. Histoire du développement durable .....	116
2.1. Dates repères et événements.....	116
2.2. L'Agenda 21 .....	116
2.2.1. Les Agendas locaux.....	117
3. Le développement durable urbain (D.D.U) et la politique de la ville : (Comprendre, Cerner; pour mieux Agir) .....	117
3.1. Les problématiques du D.D.U .....	117
3.2. Les différentes approches du D.D.U.....	118
3.2.1. L'approche éco systémique.....	118
3.2.2. L'approche patrimoniale .....	118
3.2.3. L'approche participative.....	118
3.2.4. L'approche solidaire.....	118
3.2.5. L'approche économique.....	118
3.3. Les démarches suivies par le D.D.U .....	118
II. Les concepts .....	119
1. La durabilité urbaine .....	119
2. La mobilité et accessibilité.....	120
3. Urbanisation .....	121
4. L'urbanité .....	121
4.1. L'urbanité sociale .....	122
4.2. L'urbanité spatiale .....	122
4.3. L'urbanité politico-administrative.....	122
4.4. La qualité urbaine.....	122
5. La Gouvernance urbaine .....	122
5.1. Les acteurs de la Gouvernance .....	124
5.2. La justification théorique de l'intervention publique : (implication citoyenne) .....	124
5.3. Le concept de Gouvernance en Algérie .....	124

6. La participation .....	126
7. La concertation .....	127
8. La sociabilité .....	128
9. La culture .....	129
9.1. La diversité culturelle dans la place publique .....	130
9.2. La mémoire collective, le patrimoine, et les spécificités de la ville à travers ses espaces publics .....	130
9.3. La reconnaissance mutuelle et l'inter-culturalité, ainsi que la diversité des pratiques .....	131
9.4. L'éducation et la démarche participative .....	132
III. Quelques exemples d'étude menée sur la réussite des places publiques à travers le monde .	132
1. L'étude des places publiques newyorkaises contemporaines d'après Whyte .....	132
1 <sup>er</sup> Facteur : L'Auto-congestion .....	133
2 <sup>ème</sup> Facteur : La possibilité d'assise .....	134
3 <sup>ème</sup> Facteur : Confort : (soleil, vent, végétation et eau) .....	134
4 <sup>ème</sup> Facteur : L'Alimentation .....	135
5 <sup>ème</sup> Facteur : La rue .....	135
6 <sup>ème</sup> Facteur : La Triangulation .....	136
2. L'étude des places parisiennes: vérification des critères posées par Whyte (des places complexes, avec une multitude de réussites) .....	137
2.1. La réussite des places-squares : exemple de parcs multifonctionnels .....	137
2.2. Réussite des places terrasses: l'exemple new yorkais de Paley Park .....	138
2.3. Réussite des places civiques: le cas de l'Hôtel de ville, et de Beaubourg .....	139
2.4. Réussites des places-carrefours: vue comme lieux de promiscuité .....	140
2.5. Réussite des places monumentales, avec une mono-fonctionnalité, et démesuré .....	141
2.6. Réussite des places en réseau .....	143
. CONCLUSION .....	144
. <b>CHAPITRE 4 : LES ESPACES PUBLICS EN ALGÉRIE ENTRE POTENTIALITÉS ET PARADOXE ...</b>	146
. <b>Introduction</b> .....	146
I. Prélude historique .....	147
1. La période pré coloniale : (Une logique d'un espace public endogène) .....	147
1.1. L'espace public rural .....	147
1.1.1. Occupation socio-spatiale .....	150
1.2. L'espace public urbain traditionnel .....	151
1.2.1. Les Vieilles villes : (Les Médinas) .....	151
a. La structure urbaine de la médina .....	152
b. Système viaire : (Les composantes de l'espace public) .....	155
1.2.2. Villes oasiennes (Les Ksours) .....	161
a. Les éléments structurants du Ksar .....	162
a.1. Les éléments de structuration naturels .....	163
a.2. Les éléments de structuration artificiels .....	163
b. La vie ksourienne au sein de la structure urbaine des ksour .....	163
c. La production des espaces: (rue, ruelle, casbah, et place publique) .....	164
d. Des espaces qui se créent aux sources de la sociabilité .....	169
2. La période coloniale : (Vers une nouvelle image d'un espace public exogène) .....	170
2.1. Un nouvel espace urbain .....	170

2.2. L'expropriation des espaces, et leur réinterprétation .....	171
3. La période de l'indépendance, et l'héritage post-colonial .....	172
. CONCLUSION .....	174
<b>.DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPREATION .....</b>	<b>176</b>
<b>. CHAPITRE 5 : PRESENTATION DU CAS D'ETUDE "LA VILLE DE BATNA" .....</b>	<b>177</b>
<b>.Introduction .....</b>	<b>178</b>
I. Données générales sur la ville.....	179
1. Situation géographique.....	179
2. Le climat.....	181
2.1. Les températures.....	181
2.2. La Pluviométrie .....	181
2.3. L'Humidité .....	183
2.4. Les Vents.....	183
2.5. L'ensoleillement.....	184
3. Croissance démographique.....	184
4. Les potentialités de la ville de Batna.....	185
II. Étude diachronique des tissus urbains .....	185
1. Période coloniale: (Premier noyau du Camp militaire, Pole primaire militaire à murailles dès 1844) .....	186
1.1. Première ville civile dès 1848 (un pole commercial) .....	187
1.2. De 1848 à 1923 .....	189
1.3. De 1923 à 1945 .....	194
1.4. De 1945 à 1962 (Vers la révolution) .....	195
1.4.1. Le réaménagement des espaces publics en places et placettes entre trois grandes périodes.....	196
a. La période pré-indépendante (vers la révolution): (1952-1962) de réaménagement des espaces publics .....	196
2. Période Post-coloniale, et l'ère de l'indépendance dès 1962 .....	197
2.1. De 1962 à 1974 .....	197
b. La période post coloniale et d'indépendance :(1963-1973) de réaménagement des espaces publics de l'indépendance.....	198
2.2. De 1974 à 1984 .....	198
2.3. De 1984 à 1999 .....	199
c. La période des années 1990 à aujourd'hui: de réaménagement des espaces publics.....	200
2.4. De 1999 à 2010 .....	201
III. Présentation du corpus d'étude: (Étude synchronique) .....	202
1. La place Mostapha Benboulaïd: (Ex-monument aux morts) .....	204
1.1. Situation .....	204
1.2. Forme et dimensions .....	205
1.3. Proportions et nature des parois .....	205
1.4. Fonctions .....	205
1.5. Animations/événements .....	205
1.6. Type de création (d'espace public) .....	205

2. La place des martyrs: (Sahat Echouhada) .....	207
2.1. Situation .....	207
2.2. Forme et dimensions.....	208
2.3. Proportions et nature des parois.....	208
2.4. Fonctions .....	208
2.5. Animations/ évènements .....	208
2.6. Type de création .....	209
3. La place de la République, ou square Harsous (Ex-placette de l'église) .....	210
3.1. Situation .....	210
3.2. Forme et dimension.....	211
3.3. Proportions et nature des parois.....	211
3.4. Fonctions.....	211
3.5. Animations/ évènement .....	212
3.6. Type de création.....	212
4. La place du théâtre (place 19 mai 1945) .....	212
4.1. Situation.....	212
4.2. Forme et dimension .....	213
4.3. Proportions et nature des parois.....	213
4.4. Fonctions.....	213
4.5. Animations/ évènement .....	214
4.6. Type de création.....	215
5. L'esplanade: Aire de repos (ex-jardin de jeu de pétanque de l'avenue de l'indépendance) ...	216
5.1. Situation.....	216
5.2. Forme et dimension .....	216
5.3. Proportions et nature des parois.....	216
5.3. Fonctions.....	217
5.4. Animations/ évènement .....	217
5.5. Type de création.....	217
. CONCLUSION .....	218
<b>. CHAPITRE 6 : (ETAT DE L'ART)</b>	
<b>LES DIFFERENTES METHODES D'APPROCHE DES ESPACES PUBLICS .....</b>	<b>220</b>
<b>. Introduction .....</b>	<b>220</b>
I. La méthode des cartes mentales.....	221
1. La méthode .....	221
2. Les objectifs de l'exercice : mettre en évidence trois composantes essentielles : l'identité, la signification, la structure d'un environnement .....	222
2.1. Le premier de ces éléments structurants concerne les délimitations de l'espace.....	223
2.2. Les sous ensembles urbains et la notion de quartier .....	223
2.3. Des points de repères.....	224
2.4. Le quatrième aspect concerne les itinéraires, les voies de déplacement, dans le système urbain.....	224
3. La fonction des éléments structurants .....	224
4. Les facteurs d'influence.....	224
4.1. L'expérience que l'on a de l'environnement .....	224
4.2. L'influence de l'âge.....	225

4.3. Le mode de transport.....	225
4.4. Exemple d'application : infrastructures routières et quartiers .....	226
4.5. Le statut social.....	226
5. Les cartes mentales : évaluation de l'outil.....	226
II. La méthode des approches psychologiques de nos relations à l'espace .....	227
1. Les interactions entre espace privé et espace public .....	227
1.1. Investissement psychique de l'espace.....	227
1.2. Les spécificités de la relation à l'espace intérieur et à l'espace extérieur, l'opposition dedans dehors .....	228
1.3. Identification à l'espace, par l'espace.....	229
2. Les mécanismes d'appropriation de l'espace et les conflits d'appropriation .....	230
3. Les intrusions et les conflits: d'usages, d'appropriation, d'identité.....	230
4. Les usages, les « mésusages », les non-usages de l'espace public .....	232
4.1. L'usage pour construire l'identité sociale .....	232
5. Conclusion de l'intervention.....	232
III. Les méthodes des parcours.....	233
1. L'approche de la notion de Parcours.....	233
1.1. Le parcours narratif .....	234
1.2. L'analyse séquentielle .....	235
1.3.1. Les éléments déterminants de l'image de la ville .....	236
IV. Autres méthodologies d'approches des parcours.....	237
1. Les travaux d'Alain Renier sur les parcours .....	237
2. L'approche psychologique .....	238
3. Introduction de la méthode des itinéraires .....	238
3.1. Présentation de la méthode .....	239
3.2. La journée de l'itinéraire .....	239
3.3. Le rapport de l'itinéraire au temps .....	240
3.4. Le dispositif logistique de l'analyse des itinéraires.....	240
3.5. La transcription de l'itinéraire .....	240
4. Méthode des parcours commentés .....	240
5. Parcours sensoriels et évaluatifs.....	241
5.1. Les parcours évaluatifs.....	241
6. Conclusion de l'intervention.....	241
V. Méthode proposée Approche socio-morphologique (socio-spatiale) Positionnement épistémologique .....	242
1. Approche morphologique (analyse spatiale) .....	242
1.1. Définition de l'approche .....	243
1.2. La structure de l'approche .....	244
1.2. La structure de l'approche .....	244
1.3. L'analyse morphologique .....	245
1.4. Processus méthodologique .....	245
1.4.1. Principe de la lecture analytique du noyau urbain : trames, morphologie, voiries .....	245
1.4.2. Les « structures » de la forme urbaine .....	245
a/ •Les infrastructures.....	245
b/ •Les superstructures .....	246
1.4.3. Les outils de lecture.....	246

a/ • Les infrastructures.....	246
1• Le site urbain.....	246
2• La trame viaire .....	246
3• La trame parcellaire .....	246
b/ • Les superstructures .....	247
1• Le bâti .....	247
2• Les espaces libres.....	247
2. Approche sociale.....	247
1. Les techniques d'observation.....	248
a. L'observation directe libre .....	248
b. L'observation participante .....	249
c. L'observation récurrente .....	249
2. Les techniques de l'interview .....	249
a. L'interview libre.....	249
b. Les questionnaires.....	249
3. Les instruments de recherche .....	249
a. La grille d'observation .....	249
b. Le questionnaire .....	250
c. Les documents photos .....	250
. CONCLUSION .....	251
<b>.CHAPITRE 7 : ANALYSE DES PLACES PUBLIQUES CHOISIES AU SEIN DE LEUR TISSU URBAIN</b>	<b>253</b>
<b>.Introduction</b> .....	<b>253</b>
I. Étude morphologique (analyse spatiale) des espaces publics urbains (places et placettes) de la ville de Batna .....	254
1. Décomposition du tissu en éléments (structures) .....	254
1.1. Les infrastructures.....	254
1.2. Les superstructures.....	254
1.1. Les infrastructures .....	254
a- Le site urbain .....	254
b-La trame viaire .....	255
b.1. Typologie topologique .....	255
b.2. Critères géométriques.....	256
b.2.1.La rencontre est orthogonale .....	256
b.3. Critères dimensionnelles .....	257
b.4. Articulation des systèmes viaires entre eux .....	258
c- La trame parcellaire.....	258
c.1. Méthode d'analyse du système parcellaire.....	258
c.1.1. Aspect topologique .....	258
c.1.2. Aspect géométrique .....	259
c.1.3. Aspect dimensionnel .....	260
c.1.4. Le rôle du parcellaire dans le tissu urbain traditionnel, et sa perception dans le paysage urbain .....	260
c-2. Méthode d'analyse des parcelles.....	261
c.2.1.Critères géométriques .....	261
c.2.2.Critères dimensionnels.....	263

c. 3. Typologie des systèmes parcellaires.....	264
c. 3.1. Typologie.....	264
c. 3.2. Articulation de différents systèmes parcellaires au sein d'un même tissu urbain .....	266
1. 2. Les superstructures .....	266
a- Le système bâti.....	266
a. 1. Méthode d'analyse du système bâti.....	266
a.1.1. Typologie topologique « de base » .....	266
a.1.2. Critères géométriques .....	267
a.1.3. Critères dimensionnelles .....	267
a. 2.1. Principaux types de volumes .....	267
b- Le système des espaces libres .....	267
b. 1. Méthode d'analyse des espaces libres .....	267
b. 1.1. Analyse topologique.....	268
b. 1.2. Analyse géométrique.....	268
b. 2. Les espaces publics singuliers.....	269
b. 2.1. Analyse topologique .....	269
b. 2.2. Géométrie des places.....	270
2. Recomposition-étude des rapports entre les systèmes .....	271
2.1. Le rapport parcellaire/viaire : distribution du territoire urbain .....	271
a- Rapport typologique.....	271
a-1. Rapport topologique entre les systèmes.....	271
a. 1.1. Rapport topologique entre les parcelles et les rues.....	271
a. 1.2. Rapport géométrique entre systèmes et entre composants .....	272
a.1.3. Rapports dimensionnels.....	272
2. 2. Les rapports entre les quatre systèmes .....	272
b-1. Rapport des composants .....	272
b.1.1. Rapports topologiques.....	272
b-2. Rapports entre les systèmes .....	275
b. 2.1. Combinaison (bâti/viaire) .....	275
b. 2.2. Combinaison globale : système du bâti, système des espaces libres, système viaire, système parcellaire .....	275
b.2.2.1. Variantes topologiques .....	275
b.2.2.3. Variantes dimensionnelles.....	276
3. Récapitulatif .....	276
3.1. Pour analyser un tissu urbain donné.....	276
3.2. Pour créer un nouveau tissu urbain qui prolonge un tissu traditionnel .....	277
3.3. Pour une éventuelle intervention sur un tissu urbain traditionnel .....	277
II. Étude sociale des espaces publics urbains (places et placettes) de la ville de Batna.....	277
1. L'application des outils et méthode.....	278
2. L'enquête.....	278
2.1. La place Ben Boulaid .....	278
2.1.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps .....	279
2.1.2. Prises de l'enquête effectuée à la place Ben Boulaid .....	279
2.2. La place des martyrs (Sahat Echouhadaa) .....	282
2.2.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps .....	282
2.2.2. Prises de l'enquête effectuée à la place des martyrs .....	282

*[Tables des matières]*

---

2. 3. La place Harsous (ex-place de l'église) .....	285
2.3.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps .....	285
2.3.2. Prises de l'enquête effectuée sur la place Harsous (ex-place de l'église) .....	285
2.4. La place du théâtre (19 mai 1945) .....	287
2.4.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps .....	288
2.4.2. Prises de l'enquête effectuée sur la place du théâtre .....	288
2.5. Place Aire de repos (ex-jardin de boules) .....	291
2.5.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps .....	291
2.5.2. Prises de l'enquête sur la place Aire de repos .....	291
3. Synthèse des résultats et vérification par d'anciennes prises .....	294
4. Constat général: (Interprétation des résultats et recommandations) .....	298
. <b>CONCLUSION ET SYNTHÈSE</b> .....	301
. <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	304
. <b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	305
. <b>ANNEXES</b> .....	321

**Table des figures:**

**. Chapitre 01:**

Fig.n° 01, 02, 03. Stadtlounge / Saint-Gall. Source (Cohen Ana Paula. 2005) .....	20
Fig.n° 04. Oda Projesi / Better. 2004. Source: (Cohen Ana Paula. 2005) .....	20
Fig.n° 05. Reclaim the streets / Manchester, 1996. Source: (Cohen Ana Paula. 2005) .....	21
Fig.n° 06. La place publique et sa pierre au centre le ventre et le nombril du village. Source: Site internet.....	22
Fig.n° 07. La case a palabres - la tête du village. Source: Site internet .....	22
Fig.n° 08, 09, 10. Village Néolithique - Néolithique moyen (-2400 av. JC); Diaporama du Musée de Préhistoire des gorges du Verdon (Quinson). Source: (www.histoire-en maquette.com) .....	22
Fig.n° 11. Plan et restitution du village néolithique de Aichbuhl im Federseemoor, en Allemagne (vers 2000 av. J-C). Source: (www.histoire-en-maquette.com) .....	23
Fig.n° 12. La citadelle et temple de Khorchabad, Mésopotamie. Source: (Les Sumériens, home.nordnet.net) .....	23
Fig.n° 13. Irak, Le plan de la citadelle de Khorsabad. Source: Documentation photographique n° 8026 : L'Orient ancien, mythes et histoire (auteur: Grand pierre,V) .....	23
Fig.n° 14. Tell El-Amarna, Égypte ; reconstitution du quartier d'habitation. Source: L'art de l'ancienne Égypte, Edition d'Art Lucien Mazon, Paris 1968, page 523 .....	24
Fig.n° 15. Maquette du Ramesseum exposée au Musée du Louvre. Source: Site internet.....	24
Fig.n° 16. Le modèle politico-urbanistique d'Hippodamos. Source: (Ananiadou-Tzimopoulou,M. Yérolympos,A. Vitopoulou,A, 2007 ) .....	24
Fig.n° 17. Asso, plan de l'Agora. Source: (Ananiadou-Tzimopoulou,M. Yérolympos,A. Vitopoulou,A. 2007 ) .....	24
Fig.n° 18. Athènes, plan de l'agora, fin du VI siècle avant J-C. Source: (Ananiadou- Tzimopoulou,M. Yérolympos,A. Vitopoulou,A, 2007 ) .....	24
Fig.n° 19. Axonometrie 'la Polis'. Source: (Ananiadou-Tzimopoulou,M; Yérolympos,A; Vitopoulou,A.2007 ) .....	25
Fig.n° 20. La structure de la Polis comme modèle culturel. Source: (Ananiadou-Tzimopoulou,M; Yérolympos,A; Vitopoulou,A.2007 ) .....	25

## *[Tables des figures]*

---

Fig.n°21. Plan du Forum impérial. Source: (Ananiadou-Tzimopoulou,M. Yérolympos,A. Vitopoulou,A, 2007 ) .....	26
Fig.n°22. Le Forum Romain, vu de plus près. Source: (Ananiadou-Tzimopoulou, M. Yérolympos,A. Vitopoulou,A. 2007 ) .....	26
Fig.n°23. Parvis d'église à l'époque médiévale. Source: Site internet .....	27
Fig.n°24. Place médiévale "La Signoria à Florance". Source: Site internet .....	27
Fig.n° 25. Piazza Navona(Rome), Grands espaces d'apparat pour de rares festivités, le souci de la vie quotidienne de la cité n'était qu'accessoire. Source: (Wikipédia, l'encyclopédie libre) .....	28
Fig n°26. Le plan voisin de Le Corbusier pour le centre de Paris, inspiré des principes de la charte d'Athènes... Une cité atomisée par le zonage. Source: (Alexandre Tzonis. Editions Hazan 2001) .....	32
Fig n°27. Exemple du lyrisme considéré 'destructeur' de «la cité idéale, de trois millions d'habitants de Le Corbusier en 1922.». Source: (Alexandre Tzonis. Editions Hazan 2001) .....	32
Fig n°28. La « machine à habiter » de Le Corbusier, qui à inspiré les grands ensembles et causé la dévitalisation des espaces collectifs. (Unité d'habitation. Marseille 1952. Maquette. DR. in. Le Corbusier. Poétique, machines, Symboles. Source: (Alexandre Tzonis. Editions Hazan 2001) .....	32
<b>. <u>Chapitre 02:</u></b>	
Fig n°29.Agora D'Assos, Ve S. av. J.-C. Source: (arturbain.fr) .....	45
Fig n°30.Forum de Lutece reconstruction, Paris J.-Cl. Calvin. Source: (arturbain.fr) .....	46
Fig n°31. Le Forum Pompéi à son état actuel. Source : (www.kernos.revues.org) .....	46
Fig n°32.La Forum Pompéi, reconstruction 1 <sup>er</sup> siècle après J.C. Source : (www.kernos.revues.org) .....	46
Fig n°33, 34.La Piazza del Campo, avec le Palazzo Pubblico et la Torre del Mangia. Source : (www.iicbelgrado.esteri.it) .....	47
Fig n°35.Place du Capitole, Rome, arch.: Michel-Ange. Source ; (http://www.iau-idf.fr) .....	49
Fig n°36. Vue aérienne sur la place Saint Marc. Source : (www.appartement-venise.com) .....	49
Fig n°37. Place des Vosges, 1605-1639. Source: (www.arturbain.fr) .....	49
Fig n°38. La place Royale : la place des Vosges de nos jours. Source: (http://nidutopia.wordpress.com) .....	49

## [Tables des figures]

---

Fig n°39. Place des Vosges en 1639, 1680-1780, 1783, 1797-1811, 1820-1850, actuelle. Source: (www.arturbain.fr) .....	50
Fig n°40. Place Napoleon, La Roche-sur-Yon. Source: (www.arturbain.fr) .....	50
Fig n°41. La place d'arme de la Roche-sur-Yon. Source : (http://www.vivrealaroche.fr) .....	50
Fig n°42. Place/Square Wilson, Toulouse, arch.: A. Falguirere. Source: (www.arturbain.fr) ....	50
Fig n°43. Place des trois pouvoirs, Brasilia, 1960. Source : (Gymbel, J. 1996) .....	51
Fig n°44. Hors échelle humaine. Source : (Gymbel, J. 1996) .....	51
Fig n°45. Agora d'Evry. Source: (Gymbel, J. 1996) .....	51
Fig n°46. Le tapis de fleurs de la Grand-Place de Bruxelles. Source : (www.membres.multimania.fr) .....	52
Fig n°47. Edition de l'an 2002 avec un effet en 3D. Source : (www.membres.multimania.fr) ....	52
Fig n°48. Place de la République à Strasbourg. Source : (www.travel.com) .....	53
Fig n°49. Place du marché de la ville de Ghardaia. Source : (www.cartes-postales.delcampe.fr)	54
Fig n°50. Place du marché de la ville de Ghardaia. Source : (http://www.album-photo.geo.fr)	54
Fig n°51. Vue d'angle, le jour de la place des fêtes, Paris. Source : (www.mairie19.paris.fr) ...	55
Fig n°52. La place des fêtes, la nuit, éclairage artificiel Source : (www.panoramio.com) .....	55
Fig n°53. Aménagement de la place des fêtes, Paris. Source : (www.ousebalader.com) .....	55
Fig n°54, n°55, n°56. Place <i>Centro Abierto de Actividades Ciudadanas (CAAC)</i> , Cordoue, Espagne. (Source : www.designboom.com) .....	56
Fig n°57. Sol coloré, imprégné de dessins, et jeux pour enfants à la Place (caac), Cordoba, Espagne. Source: (www.contemporist.com) .....	58
Fig n°58. Village Chora Amorgo, Grèce. Source: (www.travelpod.com) .....	58
Fig n°59. Bancs publics contemporains en métal. Source : (bourgenbressedailyphoto.com) .....	58
Fig n°60. Bancs publics contemporains en métal. Source : (archiexpo.fr) .....	58
Fig n°61. Solar tree, Champ Elysées, Paris, France. Source: (www.rfi.fr) .....	59
Fig n°62. Toilette publique à nettoyage automatique. Source: (verhofste.com) .....	59
Fig n°63. Kiosque à journaux. Source: (en.wikipedia.org) .....	60
Fig n°64. Kiosque à musique. Source : (latourcamoufle.hautetfort.com) .....	60
Fig n°65. Scène en plein air. Source : (abrideabattue.blogspot.com) .....	60

## [Tables des figures]

---

Fig n°66 .Range-vélos, ressort. Source: (abri-cycle.fr) .....	60
Fig n°67. Abris vélos. Source :(ansemble.eu) .....	60
Fig n°68. Abris bus. Source: (aboneobio.com) .....	60
Fig n°69.Abri pour personne. Source : (jezequel-publicite.com) .....	60
Fig n°70 .Abri personne ou vélo. Source : (jezequel-publicite.com) .....	60
Fig n°71. Cabine téléphonique anglaise, "Red phone", Londres. Source: (flickr.com) .....	61
Fig n°72.cabine téléphonique moderne. Source: (celine.skowron.fr) .....	61
Fig n°73.Cabine téléphonique, Strasbourg. Source: (wikipedia.org) .....	61
Fig n°74 .Corbeille urbaine à ordure. Source : (n3po.com) .....	61
Fig n°75 .Horloge publique. (Source : wikipedia.org) .....	62
Fig n°76, n°77, n°78. Le <i>Grotekerkplein</i> , Théâtre en plein air à Rotterdam, Hollande. Sources: (worldarchitecturenews.com, publicspace.org) .....	62
Fig n°79. Un lettrage « Wild-Style », Allemagne. Source :( wikipedia.org) .....	63
Fig n°80.Un tag à Malmö. Source: (wikipedia.org) .....	63
Fig n°81.Fresque murale, Varaždin; Croatie. Source: (streetartutopia.com) .....	63
Fig n°82.Sculpture, Mini Toure de Pise. Source: (streetartutopia.com) .....	63
Fig n°83.Oreille sculptée, Oslo ; Norvège. Source: (streetartutopia.com) .....	63
Fig n°84.Crieur de ville dans le Massachusetts en 1909. Source: (wikipedia.org) .....	63
Fig n°85.Oss, statue de marchand ambulant. Source: (wikipedia.org) .....	63
Fig n°86.Mur végétal avec une rivière de galets à l'intérieur. Source: (wikipedia.org) .....	64
Fig n°87 .Jardin thématique de la Garenne-Colombes. Source: (straus.fr) .....	64
Fig n°88, Les fontaines de l'andalousie monumentale. Source : (www.m3mary.com) .....	65
Fig n°89, n°90.Parc de St Cloud Basin, et cascade. Sources : (raingod.com, gardenvisit.com) ...	65
Fig n°91, n°92, n°93 .Panneau et drapeau publicitaire. Source : (archiproducts.com) .....	65
Fig n°94, n°95. Panneau et totem informatif et d'affichage. Source : (archiproducts.com) .....	65
Fig n°96. Jeux de toboggans pour enfants. Source : (monsite.com) .....	66
Fig n°97.Jeu de maionnée pour enfant. Source : (maquette-garden.forumactif.com) .....	66
Fig n°98. Street skatboarding. Source: (flickriver.com) .....	67

## *[Tables des figures]*

---

Fig n°99. Saut en VTT Slopestyle. Source: (pwet.fr) .....	67
Fig n°100. Roller skating. Source: (deshow.net) .....	67
Fig n°101, n°102. Le parkour, parkour skating. Source : (mémoire ; Alexis Turi. 2007,2008) ..	67
Fig n°103. Type d'espaces urbains. Source : (Krier, R. 1975) .....	69
Fig n°104. Place de l'institut, Paris. Source : ( <a href="http://fr.fotolia.com">http://fr.fotolia.com</a> ) .....	72
Fig n°105. La place de la Bourse, Bordeaux. Appelée aussi la place miroir. Source: ( <a href="http://blog.everydayphotos.net">http://blog.everydayphotos.net</a> ) .....	72
Fig n°106. La place de la Bourse, Bordeaux. Appelée aussi la place miroir. Source: ( <a href="http://www.bernezac.com">http://www.bernezac.com</a> ) .....	72
Fig n°107. Les tracés des places les plus fréquents dans la ville contemporaine. Source : (Gibberd, F. 1972) .....	73
Fig n° 108. La relation entre la morphologie urbaine, le microclimat et le confort thermique des piétons dans les espaces extérieurs. Source : (Ouameur A. F., 2007). .....	76
Fig n°109. Effet de piégeage (UV et IR). Source : Tristan.M (2006) .....	79
Fig n°110. Différentes classes de typologie urbaine : canyon, dièdre et dégagée. Source : Jean Louis Izard (2000) .....	79
Fig n°111. Photos Fish-eye des trois classes de typologie urbaine. Source : U.M. Moin, J.I. Tsutsumi (2004) .....	79
Fig n°112. Formes des groupements choisies selon l'occupation du sol. Source: (Gupta- 1986 in Masmoudi, S. 2003) .....	80
Fig n°113. Formes bâties choisies pour l'évaluation de la radiation solaire. Source: Steemers K. et al (2003) .....	80
Fig n°114. Critères d'évaluation d'une place urbaine. Source : Aggarwal.R (2006) .....	81
Fig n°115. Orientation et masques d'environnement affectent l'énergie reçue par rayonnement direct. Source : (Oke, T.R. 1987) .....	82
Fig n°116. Rayonnement diffus reçu dans une place. Source: (Oke, T.R. 1987) .....	82
Fig n°117. Les rayons en courtes longueurs d'ondes réfléchis ont de fortes chances d'être absorbés par les surfaces adjacentes avant d'atteindre le ciel. Source : (Oke, T.R. 1987) .....	83
Fig n°118. Le degré d'ouverture au ciel détermine la libération des radiations infrarouges vers l'atmosphère. Source : (Oke, T.R. 1987) .....	83

## *[Tables des figures]*

---

Fig n°119 .Les Ratios définissant les paramètres géométriques de la cour. Source : (Mohsen, M.A .1979) .....	84
Fig n°120 .Comportement des rayons solaires incidents sur un sol nu et végétalisé, à proximité d'une paroi verticale. Source: (Watson.D et Camous.R .1986) .....	85
Fig n°121. Échanges radiatifs entre les différentes surfaces composant l'environnement de l'espace ouvert. Source : Noilhan. J (1980) .....	85
Fig n°122. Simulation en soufflerie du comportement du vent à la rencontre des obstacles urbains. Source : (Izard, J.L. 2000) .....	87
Fig n°123 .Les effets du vent en milieu urbain. Source : (Alain Liébard , André De Herde 2006) . .....	87
Fig n°124.Représentation graphique du modèle CFD avec les directions du vent (0°,15°,30°,45°). Source: (Kofoed Niels-Ulrik et Gaardsted Maria, 2004) .....	88
Fig n°125.Les configurations en L et U dans la soufflerie. Source : (M. G. Gomes et al. 2006.) .....	89
Fig n°126 .Champ de vitesse autour des bâtiments. Source : Gomes M. G. et al., 2006 .....	89
Fig n°127. Différents types de courant d'air selon le rapport H/W. Source : (Bozonnet, E.2005) .....	90
Fig n°128 .Vitesse du vent simulée à une section horizontale à 6m au dessus du sol. Source : (Bruse Michael et Skinner Carol, 1999) .....	91
Fig n°129.Les paramètres influençant la température urbaine. Source : (Liébard,A. De Herde,A. 2006) .....	91
Fig n°130. Place du Marché de Pittsburgh. Source : Le PPS : (Project for public spaces carrés) .....	93
Fig n°131.Schéma de la perception lors de la relation à l'espace public. Source : (Marry, S et Delabarre, M.2011; <a href="http://www.vertigo.revues.org/10874">www. vertigo.revues.org/10874</a> ) .....	94
Fig n°132. La Place est une boite transparente, (...). Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	99
Fig n°133.La forme est indéçise. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	99
Fig n°134. Les parois se dessinent naturellement, (...). Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	99
Fig n°135.La forme de la place publique. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	99
Fig n°136. Lecture de la place avec plusieurs perspectives. Source: (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	99

## *[Tables des figures]*

---

Fig n°137. Lecture de la place avec colonne. Source: (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	99
Fig n°138. Les différentes observations et arrivées à la place dans la ville. Source: (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	100
Fig n°139. La Place de la République, Paris, France. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	101
Fig n°140. La Place de La Concorde, Paris, France. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	101
Fig n°141. Lecture syntaxique ou rapport (entre dedans et dehors). Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	101
Fig n°142. L'origine de la Place des Vosges. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	102
Fig n°143. 1er changement 'la place royale'. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	102
Fig n°144. Aujourd'hui, square du quartier. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	102
Fig n°145, 146, 147. De formes et d'origines diverses, les places sont toujours les éléments principaux du paysage urbain. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	103
Fig n°148. Forum de Pompei. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	105
Fig n°149. Place Baroque de Rome. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	105
Fig n°150. L' Agora d' Assos. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	105
Fig n°151. Signoria de Florence. Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984) .....	105
Fig n°152. Les différents enjeux d'un espace public. Source : (Bassand, 2001) .....	112
<b>. <u>Chapitre 3</u></b>	
Fig. n°153: Dimensions du développement durable. Source : Site internet .....	116
Fig n°154 : Grandes dates repères internationales du développement durable. Source : (Brodhag, 2004) .....	116
Fig n°155. Les Aspects essentiels d'un agenda 21 local. Source : (Veyret, Y.2007) .....	117
Fig n°156. Quelques approches de la ville dans l'Agenda 21 local. Source : (Veyret, Y.2007) .	117
Fig n°157. Schéma réticulaire des dimensions: sociale, spatiale et politique de l'espace public Source:(Zepf, M. 2004) .....	119
Fig n°158. Schéma organigramme de la « La Relativisation de la Puissance Publique ». Source : (Lafer, A.2007) .....	125

## *[Tables des figures]*

---

Fig n°159. Organigramme: « Le cercle vicieux du déficit de la Gouvernance ». Source : (Lafer, A.2007) .	126
Fig n°160. Les sept phases du dispositif participatif réalisé sur un espace urbain « espace public » Source : (Bonard, Y.2004)	127
Fig n°161. Place publique, dimensions et polyvalences. Source : (Grigrovschi, A.2012).	132
Fig n°162. Greenacre Park, New York. Source : <a href="http://www.ksamedia.osu.edu">www.ksamedia.osu.edu</a>	136
Fig n°163. Greenacre Park, New York. Source : <a href="http://www.New York stock photo.com">www.New York stock photo.com</a>	136
Fig n°164. Place Paley Park, New York. Source: <a href="http://www.pps.org">www.pps.org</a> in (A, Yoshihara. 2008)	137
Fig n°165. Place Paley Park, New York. Source: <a href="http://www.pps.org">www.pps.org</a> in (A, Yoshihara. 2008)	137
Fig n°166. Place des Vosges. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	138
Fig n°167. Jardin du Palais Royal. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	138
Fig n°168. Place Estienne d'Orves. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	138
Fig n° 169. Place J. du Bellay . Source : (A, Yoshihara. Mai 2008)	139
Fig n° 170. Photo. Place I. Stravinsky. Source : (A, Yoshihara. Mai 2008)	139
Fig n°171. Place de la Sorbonne. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	139
Fig n°172. Place du marché Ste Catherine. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	139
Fig n°173. Place du Tertre. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	139
Fig n°174. Place de l'Hôtel de ville. Source: (A, Yoshihara. Juin 2008)	140
Fig n°175. Place George Pompidou. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	140
Fig n°176. Place du Châtelet. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	141
Fig n°177. Place St. Michel. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	141
Fig n°178. Place de la Bastille. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	141
Fig n°179. Place de l'Opéra. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	141
Fig n°180. Place Vendôme. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	142
Fig n°181 Photo. Place des Victoires. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)	142

## [Tables des figures]

---

Fig n°182. Place de la Concorde. Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004) .....	143
Fig n°183. Place de l'Etoile (Charles de Gaulle). Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004) .....	143
Fig n°184. Place de la porte de Versailles. Source : (Antoine Grumbach et Associés) in (A, Yoshihara. 2008) .....	143
<b>. Chapitre 4:</b>	
Fig n°185. Maisons de la Dechra d'Arris Source : (La Déchra d'Arris, 2008) .....	148
Fig n°186. Mosquée de la Dechra d'Arris, la région des Aurès. Source : (La Déchra d'Arris, 2008) .....	148
Fig. n°187. Les espaces de circulation, et de regroupements dans la Dechra de Menaa. Source : Source O.N.S : RGPH(2008) in (Benaïcha, A.2011) .....	149
Fig. n°188. L'emplacement des différentes placettes de la Dechra de Menaa. Source : Source O.N.S : RGPH(2008) in (Benaïcha, A.2011) .....	150
Fig n°189. Limite, structure, et organisation fonctionnelle de la période précoloniale de la ville de Constantine. (Ech : 1/4500). Source: (Kribeche, J, F-Z) .....	154
Fig n°190. La médina de Sousse, un système viaire complexe. Source : (Van Der Meerschen, M. 1987) .....	156
Fig n°191. La limite d'un Derb. Source: Van Der Meerschen, M. 1987 in (Belouadah, 2012) .	158
Fig n°192. Schéma de la structure urbaine - Beni isguen. Source : Van Der Meerschen Michel, 1987 in (Belouadah, 2012) .	158
Fig n°193. Situation de la place Jemaâ El Fna dans la Médina de Marrakech. Source : Groupement Axes études et Cabinet Elie Mouyal, Etude sur « les maisons d'hôtes » et leur impact sur la médina de Marrakech, 2006. In (Kribeche, J.2010) .....	161
Fig n°194. La Koutoubia, et la place Jemaa El Fna à droite, Marrakech, Maroc. Source: ( <a href="http://www.lapresse.ca">http://www.lapresse.ca</a> ) .....	161
Fig. n°195. Le ksar de Timimoun (à gauche). Source : (Cote, M. 1993) .....	163
Fig. n°196. Ksar de Taghit (à droite). Source : (Bedjaoui, M., Sebe, A.) .....	163
Fig n°197. Image satellite, Ksar de Tamentit, Adrar. Source : (Google.com/maps) .....	165

## [Tables des figures]

---

Fig n°198. Schéma des différentes Casbah de Tamentit. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010). .....	165
Fig.n°199. Place de la Djamaa. Source : (Bedjaoui,M., Sebe, A.) .....	167
Fig. n°200 .Place de la Zaouia, ksar Charouine. Source : (Bedjaoui,M., Sebe, A.) .....	167
Fig. n°201 .Types ou positionnements de mosquées « <i>Djouamaa</i> », Tamentit, Adrar. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010) .....	167
Fig. n°202.Marché aux chameaux, Tindouf. Source : (Bedjaoui, M., Sebe, A.) .....	168
Fig. n°203.Place du marché, Adrar. Source : (Bedjaoui,M., Sebe, A.) .....	168
Fig. n°204. Place de festivité, fête annuelle « <i>Ahellil</i> », Adrar. Source : (Bedjaoui,M., Sebe, A.) .....	168
Fig. n°205. Place à « Baroud »dans L'Aougherout, Timimoun. Source : (Bedjaoui,M., Sebe, A.) .....	168
Fig n°206. Plan parcellaire du Ksar de <i>Chetma</i> (Les deux placettes sont signalées par les lettres A et B). Source : (Cote, M.2005) .....	169

### . **Chapitre 5:**

Fig n°207. Situation géographique de la wilaya de Batna. Source Monographie 2009 .....	180
Fig n°208. Les limites administratives de la wilaya de Batna. Source : DPAT 1990 .....	180
Fig n°209. Variation des températures moyennes mensuelles. Source (Tabbi, H.2011) .....	181
Fig n°210. Répartition des précipitations moyennes annuelles. Source (Tabbi, H. 2011) .....	182
Fig n°212. L'ensoleillement dans la ville de Batna. Source: (Zouita, N. 2001) in (Tabbi, H.2011) .....	184
Fig n°213. Schéma d'organisation de la première installation (Le Camp militaire). Source : (Maamri, 2011) .....	187
Fig n°214. La ville civile se greffe au Camp militaire. Source : (Maamri, 2011) .....	188
Fig n° 215. La porte de Constantine. Source: abcdelacpa.com .....	189
Fig n°216. La porte de Sétif. Source: abcdelacpa.com .....	189
Fig n°217. La porte de Biskra. Source : abcdelacpa.com .....	189

## *[Tables des figures]*

---

Fig n°218. vieux plan de Batna à l'époque de sa fondation et développement. Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre) .....	190
Fig n°219. Vue aérienne générale sur la ville de Batna. Source: ( <a href="http://www.abcdelacpa.com">www.abcdelacpa.com</a> + traitement de l'auteur) .....	191
Fig n°220. Avenue de la République. Source: <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	192
Fig.n°221. Avenue de France. Source : <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	192
Fig n°222. La mosquée du Camp (masjid ElAtik). Source : <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	192
Fig n°223. Le marché de la ville (Rahba), derrière le théâtre et son square. Source : <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	192
Fig n°224. La Medersa, ou école des indigènes. Source : <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	192
Fig n°225. École primaire supérieure des garçons (Jules-Ferry). Source : <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> ...	192
Fig n°226.Hôtel de ville. Source: <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	193
Fig n°227. Les jardins des allées Bocca, le centre pénitenciel, et l'école Gambetta (Victor Hugo) Source: <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	193
Fig n°228. La ville de Batna, équipements, axes routiers, et portes. Source : Site internet . .	194
Fig n°229. La placette de l'église et ses petits kiosques. Source: <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	194
Fig n°230. Le square du théâtre. Source: <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	194
Fig n°231. Image du quartier colonial (Stand). Source: <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	195
Fig n°232. Rue du village Nègre. Source: <a href="http://abcdelacpa.com">abcdelacpa.com</a> .....	195
Fig n°233. La ville de Batna en 1945. Source : SCU-Batna 2010 .....	196
Fig n°234. La ville de Batna en 1962. Source : SCU-Batna 2010 .....	197
Fig n°235. La ville de Batna en 1966. Source : SCU-Batna 2010 .....	198
Fig n° 236. Formes d'extension urbaine de la ville de Batna. Source :(Mémoire de magister 2001) in SCU-Batna 2010 .....	202
Fig n°237. Le centre de ville de Batna. Source : Carte des rues 1992+ traitement de l'auteur (Guedoudj, W. 2012) .....	203

## [Tables des figures]

---

Fig n°238. Carte des rues, focus sur le centre ville et espaces publics; Source: (Google earth/plan.com) .....	204
Fig n°239. La place Ben Boulaid. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) .....	204
Fig n°240. Vue depuis le nœud et la place des martyrs. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012).....	204
Fig n°241. Vue depuis les allées BenBoulaid avec son monument .....	204
Fig n°242. Vue depuis la rue Fidayines (ex-rue Gambetta), et le bureau de poste. Source : aureschaouia.free.fr .....	205
Fig n°243. École de la Poste (ex-école Gambetta). Source : Site internet .....	205
Fig n°244. L'exécution avec utilisation de la guillotine au monument aux morts entre 1910-1920. Source : (Site internet/ blog) .....	206
Fig n°245. Déplacement de la statue à l'intersection des deux principales avenues, en face de l'hôtel de ville. Source : abcdelacpa.com .....	206
Fig n°246. Le monument aux morts regagne sa statue. Source: abcdelacpa.com .....	206
Fig n°247. Le monument aux morts aménagé en place du martyr avec fontaine à la révolution. Source: abcdelacpa.com . .....	206
Fig n°248. La place Ben Boulaid avec un socle en pierre. Source : abcdelacpa.com .....	207
Fig n°249. La place Ben Boulaid avec le buste du martyr. Source : L'auteur (Guedoudj, w.2012) .....	207
Fig n°250. Vue sur la place des martyr, coté rond point. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) .....	207
Fig n°251. Vue sur la place des martyrs depuis la place Ben Boulaid. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) .....	207
Fig n°252. La place des martyrs (Sahat Echouhada). Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) .	208
Fig n°253. L'intérieur de la place des martyrs, avec fontaine au milieu. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) ... ..	208
Fig n°254. La place des martyrs (Sahart Echouhada) avec clôture en 1970. Source : algerieautrefois.com .....	208
Fig n°255. Vue Est sur l'intersection des allées Bocca, et avenue de la France. Source : algerieautrefois.com .....	209
Fig n°256. Vue Ouest sur les allées Bocca, le rond point, et la place des martyrs aménagé en jardin. Source : algerieautrefois.com .....	210

## *[Tables des figures]*

---

Fig n°257. Vue sur la placette avec clôture et son église. Source: abcdelacpa.com .....	210
Fig n°258 .La placette de l'église, et la transformation des kiosques. Source: abcdelacpa.com .....	210
Fig n°259. La placette avec une station essence à son coint Est, avec une petite barrière en devanture. Source: abcdelacpa.com .....	211
Fig n°260. L'hôtel des négociants, et l'avenue de la République. Source: abcdelacpa.com ...	211
Fig n°261. La poste. Source: abcdelacpa.com . .....	211
Fig n°262. La placette de l'église, aujourd'hui placette Harsous. Source : Carte postale .....	212
Fig n°263.La placette Harsous devenue square Harsous. Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre) .....	212
Fig n°264. La place du théâtre depuis le square Harsous. Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre) .....	213
Fig n°265. La place et le théâtre depuis l'avenue de la République. Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre) .....	213
Fig n°266. Le théâtre, son esplanade, et un long axe de perspective. Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre) .....	213
Fig n°267. Le théâtre et son square depuis la rue d'Alger. Source: abcdelacpa.com .....	214
Fig n°268. Le square depuis la rue Gambetta. Source: abcdelacpa.com .....	214
Fig n°269. Le théâtre, et le marché de légumes. Source: abcdelacpa.com .....	214
Fig n°270. Le théâtre à gauche Rue 'Arabe' (rue du marché). Source: abcdelacpa.com .....	214
Fig n°271. Vue générale sur la place du théâtre. Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre) ...	215
Fig n°272. La place du théâtre aménagée en square, avant la réalisation même du théâtre. Source: abcdelacpa.com .....	215
Fig n°273. La place autant que square, avec kiosque et le théâtre derrière. Source: abcdelacpa.com .....	215
Fig n°274. La place en square et l'église. Source: abcdelacpa.com .....	216
Fig n°275. Le square avec sa fontaine et son kiosque à musique. Source: abcdelacpa.com .....	216
Fig n°276. L'esplanade en terrain vague à gauche de l'image sur l'avenue de l'indépendance (route de Biskra). Source : abcdelacpa.com .....	217

Fig n°277. Schéma de cohérence urbaine (Récapitulatif de l'évolution urbaine)  
de la ville de Batna. Source : (SCU-Batna, 2010) ..... 218

**. Chapitre 6:**

Fig n°278, 279, 280: 1er, 2ème et 3ème exemples de cartes mentales réalisées  
sur le site du Sillon à St Herblain. Source: (Fischer, G.N.1998) ..... 222

Fig n°281. Schéma de (Palmade et al, 1970). Source: (Dosda, P.CERTU 1997) ..... 229

Fig n°282. modèle figure-fond, expliqué par la théorie de la forme.  
Source: (www. european-mediaculture.org) ..... 232

**. Chapitre 7:**

Fig n° 283. Le système viaire de l'assiette étudiée. Source : l'auteur (Guedoudj, W.2012) ..... 256

Fig n° 284. Modèle de hiérarchisation des rues dans le modèle en résille  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) ..... 256

Fig n° 285. Trame géométrique, orthogonale, (en damier).  
Source : Carte des rues de la ville de Batna 1992. .... 257

Fig n° 286. Carte des rues de la ville de Batna, à l'époque coloniale.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) ..... 258

Fig n° 287 .le système parcellaire de l'assiette étudiée. Source : l'auteur (Guedoudj, W.2012) 259

Fig n° 288. Paris, au XVIIIe siècle. Source : (Lavedan- Hugueney, J. 1974) ..... 260

Fig n° 289. Paris au XIXe siècle. Source : (Lavedan- Hugueney, J. 1974) ..... 260

Fig n° 290. La trame rectangulaire à carrée de l'assiette étudiée.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) ..... 261

Fig n° 291. Les trames environnantes. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) ..... 261

Fig n° 292. Parcelle rectangulaire. Source : Lavedan, P. (1926-1959) ..... 262

Fig n° 293. Parcelle trapézoïdale. Source : Lavedan, P. (1926-1959) ..... 262

Fig n° 294. Parcelle biseautée. Source : Lavedan, P. (1926-1959) ..... 262

Fig n° 295. Parcelle biseautée corrigée. Source : Lavedan, P. (1926-1959) ..... 262

Fig n° 296. Type de parcelles trapézoïdales environnantes à l'assiette étudiée.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) ..... 262

## *[Tables des figures]*

---

Fig n° 297. Parcelle triangulaire. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	263
Fig n° 298. Parcelle en T, et autre en L. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	263
Fig n° 299. Parcelle rectangulaire. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	264
Fig n° 300. Exemple de place rectangulaire aire de repos. Source: L'auteur (Guedoudj, W.2012) .....	264
Fig n° 301. Parcelle laniérée. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	264
Fig n° 302. Exemple de places laniérées « place Ben Boulaid, et place des martyrs ». Source: L'auteur (Guedoudj, W.2012) .....	264
Fig n° 303. Place carrée. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	264
Fig n° 304. Exemple de places carrées. Source: L'auteur (Guedoudj, W.2012) .....	264
Fig n°305. Parcelle allongé, rectangulaire. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	265
Fig n°306. Parcelle trapue, proche du carrée. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	265
Fig n°307. Parcellaire non déformé, à peu près orthogonale. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	265
Fig n°308. Parcellaire rectangulaire, non déformé. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	266
Fig n°309. Parcellaire trapu, non déformé. Source : Lavedan, P. (1926-1959) .....	266
Fig n°310. Le système bâti de l'assiette étudiée. Source : (Guedoudj, W.2012) .....	267
Fig n°311. Le système des espaces libres de l'assiette étudiée. Source : (Guedoudj, W.2012) .....	268
Fig n°312. État des lieux: place Ben Boulaid, et place des Martyrs. Source : Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna .....	269
Fig n°313. Proposition d'aménagement : place Ben Boulais et place des martyrs. Source : Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna.....	269
Fig n°314. Proposition d'aménagement de la place des martyrs. Source : Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna .....	270
Fig n°315. État des lieux : place du théâtre, et place Harsous. Source : (Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna) .....	270
Fig n°316. Proposition d'aménagement: place du théâtre et place Harsous.	

## [Tables des figures]

---

Source : (Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna) .....	270
Fig n°317. Les places équilibrées. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	271
Fig n°318. Les places équilibrées à géométrie orthogonale. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	271
Fig n°319. Place du théâtre et place Harsous, exemples de places équilibrées orthogonale. Source : (Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna) .....	271
Fig n°320. Accolement sur faces adjacentes, et faces opposées. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012) .....	272
Fig n°321. Forme de l'espace libre entre public et privatif. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	273
Fig n°322. Espaces libres intérieur, et extérieur. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	273
Fig n°323. Espace libre privatif et façades environnantes. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	274
Fig n°324. Tissu à bâti planaire, avec espaces bâtis dominants sur espaces libres. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	274
Fig n°325. Tissu linéaire, d'origine planaire subissant une décongestion de parcelles. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	274
Fig n°326. Exemple de maison introvertie à Patio. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	275
Fig n°327. Trois types d'un système en résille, à échelle simple. Source : (Lavedan, P. 1926-1959) .....	275
Fig n°328, 329. Images satellite sur la place Ben Boulaid. Source: (Google.com/ earth, maps) .....	279
Fig n° 330, 331. Vue aérienne sur la place des martyrs. Source: (Google.com/ earth, maps) .....	282
Fig n° 332. Vue générale sur la devanture de la place. Source : Site internet .....	284
Fig n° 333. Vue aérienne sur Place Harsous, place BenBoulaid, et place du théâtre. Source: Google.com/earth .....	285
Fig n° 334 .Vue aérienne sur la place Harsous. Source: Google.com/earth .....	28

## *[Tables des figures]*

---

Fig n° 335, 336. La place sous la neige. Source : Site internet, le : <u>04/02/2012</u> .....	287
Fig n° 337. Vue aérienne sur la place du théâtre et la place Harsous. Source : Google.com/earth .....	287
Fig n° 338. Vue aérienne sur la place du théâtre. Source : Google.com/earth .....	287
Fig n° 339, 340, 341 . Les manifestations d'artistes en 'set in' sur la place. Source : site internet, le 14/01/2011, et le : <u>1/2/2011</u> .....	289
Fig n° 342, 343. Vue aérienne sur la place 'aire de repos'. Source : Google.com/earth .....	291
Fig n° 344. Vue générale sur la place 'aire de repos'. Source : Site internet .....	294
Fig n° 345, 346. Vue sur la place BenBoulaid ex-monument aux morts. Source : Site internet . .....	294
Fig n° 347. Place BenBoulaid (place d'exécution). Source : Site internet .....	295
Fig n° 348, 349. Monument aux morts. Source : abecddelacpa.com .....	295
Fig n° 350, 351. Vue sur la place des martyrs, ex-jardin des allées Bocca. Source : abecddelacpa.com .....	295
Fig n° 352, 353. Place Harsous ex-place de l'église. Source : Cartes postales .....	296
Fig n° 354, 355. Place Harsous ex-place de l'église. Source : Cartes postales .....	296
Fig n° 356. Vue sur la place du théâtre et le théâtre depuis la rue d'Alger. Source : (Delcampe. net) .....	296
Fig n° 357. Vue sur la place du théâtre et le théâtre depuis la rue Gambetta. Source : Image et cadres.fr .....	296
Fig n° 358, 359, 360 . La place du théâtre ex-square. Source : Cartes postales .....	297
Fig n° 361. Vue sur la place 'aire de repos' et Djamaa 'ElAtik'. Source : Cartes postales .....	297
Fig n° 362 . Vue sur la place 'aire de repos' depuis la route de Biskra. Source : Cartes postales .....	297
Fig n° 363. La porte de Biskra juste précédente à la place actuelle 'aire de repos'. Source : Cartes postales .....	298

**Liste des photos:**

Photo n°1. Ksar de Yaghzar, Timimoun, la wilaya d'Adrar, Algérie. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010) .....	162
Photo n°2. Zaouia du Ksar de, Tamentit, la wilaya d'Adrar, Algérie. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010) .....	162
Photo n°03. Rahbat isolées. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010) .....	166
Photo n°04. Rahbat intégrées. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010) .....	166
Photo. n°05. Rahbat souk "place du marché". Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010) .....	167
Photo. n°06. Rahbat Toufaghi "Lieu de rassemblement". Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2010) .....	167
Photo n° 07. Vue Sud sur l'esplanade (aire de repos). Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010) .	216
Photo n°08. Vue Nord sur l'esplanade (aire de repos). Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)	216
Photos n° 09, 10, 11. La place est facilement accessible, depuis l'axe des allées Ben Boulaid, la place Harsous , et l'Avenue de l'indépendance. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) le <u>18/04/2012</u> .....	279
Photos n°12, 13, 14. La place Ben Boulaid sous la neige une grande convivialité et jeux entre jeunes. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) le <u>21/01/2012</u> .....	280
Photo n°15. Traitement du sol inadéquat. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	280
Photos n°16, 17. Aménagement médiocre, non entretenu, et inconfortable. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> . .....	280
Photos n°18, 19, 20. Une mémorialité mal considérée Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	280
Photos n° 21, 22, 23. De riches plantations d'arbres à feuilles caduques, et de haies, datant de l'époque coloniale, mais qui souffre gravement de non entretien et d'insalubrité. Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	281

## *[Listes des photos]*

---

Photos n° 24, 25, 26. Une grande mixité d'usage juvénile, et un vandalisme frappent. Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	281
Photos n° 27, 28, 29. L'usage de la place en terrasse, avec une grande ambiance familiale, en saison estivale. Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le <u>21/06/2012</u> .....	281
Photos n° 30, 31. L'usage des marches, et trottoirs pour s'asseoir. Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le <u>21/06/2012</u> .....	281
Photo n° 32. Le commerce informel (à la sauvette), attiré par le public en masse. Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le <u>21/06/2012</u> .....	281
Photos n° 33, 34. L'accessibilité à la place depuis un point nodal, et un deux axes structurants de la ville. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>21/06/2012</u> .....	282
Photos n° 35, 36, 37. Une place commémorative, avec un mur mémorial qui passe presque inaperçu. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	283
Photos n° 38, 39, 40. L'ambiance est plutôt juvénile, ou on sent encore un manque de sociabilité. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	283
Photos n° 41, 42, 43, 44, 45, 46. La place manque de mixité, si ce n'est un usage féminin de passage, repos, ou promenade en famille. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	284
Photos n° 47, 48, 49, 50, 51. Un aménagement inadéquat, qui manque de salubrité, confort, sécurité et de goût. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	284
Photos n° 52, 53, 54, 55. Une place carrefour et esplanade depuis son ouverture et accessibilité. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	286
Photos n° 56, 57, 58. Malgré la grande capacité d'accueil, la place manque de caractère, et de qualification. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	286
Photos n° 59, 60, 61. Un aménagement non adapté, presque jamais entretenu, avec un vandalisme démesuré. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>12/10/2011</u> , <u>21/06/2012</u> .....	286
Photos n° 62, 63. Une ambiance festive, purement masculine attirée par les phénomènes de triangulation, et d'auto congestion. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>21/06/2012</u> .....	286
Photo n° 64. La place accueille une exposition de voiture. Source : Site internet Wikipédia ....	286
Photo n° 65, 66, 67. L'alimentation, et la possibilité d'assise, deux autres facteurs qui pourraient sauver la réussite de la place. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : <u>21/06/2012</u> .	287
Photos n° 68, 69. La place est accessible, et l'usage est à dominance masculine.	

## *[Listes des photos]*

---

Source: L'auteur (Guedoudj, W.2012), le: <u>12/10/2011</u> .....	288
Photo n°70. La place esplanade et parvis du théâtre. Source: Wikipédia, l'encyclopédie libre ....	288
Photo n°71 .La place du théâtre sous la neige. Source : L'auteur (Guedoudj,W.2012), le: <u>04/02/2011</u> .....	288
Photos n°72,73 .L'aménagement inapproprié, et non entretenu. Source : L'auteur (Guedoudj,W. 2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	288
Photos n°74,75.Des actes de vandalisme sur des Kms et toilettes publiques, et du commerce informel. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	289
Photo n°76.Le jeu de Khergba par des hommes à la retraite. Source : L'auteur (Guedoudj,W. 2012), le : <u>12/10/2011</u> .....	289
Photo n°77 .Le théâtre et sa place la nuit. Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) .....	289
Photos n° 78, 79.Acueil du festival international de la littérature et du livre de jeunesse. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>21/06/2012</u> .....	290
Photos n° 80, 81,82 .La place accueille une grande ambiance festive. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>21/06/2012</u> .....	290
Photos n° 83,84 .Accueil d'un évènement et d'un immense public, entouré d'insalubrité. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le : <u>21/06/2012</u> .....	290
Photos n° 85, 86.L'accessibilité à la place. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	291
Photos n° 87, 88.L'usage par la circulation et le passage. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	292
Photos n° 89, 90, 91. La place est fréquentée par toutes catégories d'âge. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	292
Photos n° 92, 93, 94, 95.Un aménagement inadéquat, et non entretenu, avec des toilettes publiques clôturées. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	293
Photo n° 96.L'usage informel et dangereux des aménagements. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	293
Photo n°97.La disponibilité du facteur de l'alimentation. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	293
Photo n°98.L'échange et commerce informel par des courtiers. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	294
Photo n°99.La 'khergba' jeu favori des hommes âgés. Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le <u>12/10/2011</u> .....	294

**. Liste des Tableaux:**

Tableau n°01. « Classification des acteurs de la Gouvernance ». Source : CERTU : « La concertation en aménagement ; éléments méthodologiques », dossier n°104, 2000. (Lafer, A.2000) .....	124
Tableau n°02. La variation des températures moyennes mensuelles (1972-2004). Source (Tabbi, H.2011) .....	181
Tableau n°03. Répartition des précipitations moyennes annuelles (1972-2007). Source (Tabbi, H.2011) .....	182
Tableau n°04. L'humidité relative en % (1974-2005). Source (Tabbi, H.2011) .....	183
Tableau n°05. La vitesse moyenne du vent (1990-2005). Source: (Baaziz, 2008) in (Tabbi, H.2011) .....	183
Tableau n°06. L'ensoleillement sur la durée de 12 mois. Source (Tabbi, H.2011) .....	184
Tableau n°07. Évolution de la population de la ville de Batna. Source : Source INS –Batna année 2008 in (Mammri, N.2011) .....	185

## Résumé:

La présente étude, s'intéresse à aborder analytiquement le sujet des espaces publics, essentiellement les places publiques, au sein des villes; autant qu'entités urbaines essentielles au développement permanent et futur des villes, et du cadre de vie des citoyens. L'intérêt vient du fait que le sujet représente un thème d'une grande actualité, et un axe très recherché.

Espace à multiples enjeux, facettes, et en continuelle mutation; constitue une grande source de préoccupation, engendrant de ce fait de multiples concepts et tendances (accueil, citoyenneté, sociabilité, urbanité,...) appartenant aux multiples disciplines qui s'intéresse à la recherche dans les logiques de l'insertion de ces espaces, et de la force du lien qui se tisse entre le citoyen et l'espace public. De ce fait, nous nous sommes orienter à étudier les sources de l'émergence, et de la praticabilité de l'espace public, comme atout et potentiel relatif à l'usage rationnel et soucieux de la ville, et comme l'un des critères de référence à l'urbanité, et sociabilité.

Le choix de la ville de Batna, s'est fait par rapport à l'authenticité du tissu urbain, et la souplesse de la lecture des mutations spatiales et sociales des espaces publics. Ville moyenne, de création coloniale, détient de grandes potentialités et atouts, elle constitue l'une des plus peuplées du pays et des plus dynamiques. Ville d'une grande mémoire de l'histoire du pays, dont elle doit accueillir la commémoration et l'événementiel par excellence. Ces espaces publics tels, les places et placettes de la ville, en revanche, nécessite de redevenir des scènes de célébration, de loisir, au sein du premier fondement de la ville, et des repères en matière d'urbanisme colonial, d'usage spatial, et d'anciennes pratiques architecturales, avant qu'elles ne soient négligées, et perdues dans un non sens.

L'ensemble des places publiques, présentées au niveau du corpus d'étude démontre de différents types de places ; d'un parvis, à une place carrefour, d'une place monumentale à une place terrasse. Elles représentent une insertion équilibrée et fluide; De plus, elles représentent des entités urbaines en continuelle mutation. Ces places qui doivent normalement être réussites en matière d'accueil, d'usage, et de convivialité. Cependant, la réalité du terrain montre visiblement que ces places n'ont pas toutes les mêmes valeurs de praticabilité, et de perception; cela est nettement perceptible d'après leur fréquentation, et usage; ceci est relatif à leur situation, proximité, environnement, et aménagement malgré qu'elles proviennent toutes de la même force d'émergence dans la ville et de la même époque historique, mettant en cause également le facteur culturel et le degré de civisme des usagers. A travers les places publiques choisies, qui constituent un repère et un support, afin d'atteindre l'objectif attendu de la recherche, celui de connaître les vraies sources d'inconvenance, et d'incohérence, de mutation non rationnelle, et de non réussite de l'espace public au sein de la ville, pour parvenir en fin à de possible orientations, ou recommandations qui aboutiront à l'amélioration de la réflexion futur sur l'espace concerné ainsi que le rôle des citoyens.

De cela, il devrait y avoir un encouragement et une sensibilisation palpables des citoyens à s'attacher d'avantage à leurs patrimoine culturel, et identité sociale, mais aussi à protéger, et à développer leurs héritage-lègue, historique, urbain et architectural, dans une démarche concertée avec les pouvoirs publics, afin d'assurer la réussite et la pérennité de ses espaces, cœur bâtant de la ville.

Mots clés: Espaces publics, places publiques, accueil, praticabilité, sociabilité, participation, concertation, convivialité, accessibilité, mixité, usages adéquats, ville coloniale, développement urbain durable, patrimoine urbain.

**Summary:**

This study is interested in tackling analytically the subject of the public spaces, essentially the public squares within cities; as an essential urban entity to the constant and future development of the cities, and of the surrounding citizen's life. The interest in this subject is coming from its huge current (novelty), and a much researched field.

Space with much stakes, facets, and in a continuous change; it constitutes a big cause of concerns, engendering by this way many concepts and tendencies (hosting spaces, citizenship, sociability, urbanity...), that also belong to many disciplines in which interests goes to researching in logics of these spaces' integration, and the strength cohesion between citizen and public space. This is why, we have been oriented in studying the emergence origins, and practicability of the public space, as an asset and a potential that refers to the rational and concerned use of the city, and also one of the criterion of urbanity and sociability recommendation.

The choose of the city of Batna, was made by a reference to the authenticity of the urban fabric, and the flexible lecture of the spatial and social transfers of the public space. Average city, of a colonial creation, holds a big potentiality and assets, it is considered one of the most populate and dynamic in the country. City of a big memory of country's history, which it has to host the commemoration and events with Excellency. These public spaces as city's squares, in revenge needs to become the scenes of celebration, of leisure within the primary basis of the city, and marks in subjects such as: colonial urban planning, spatial use, old architectural methods, before they will be missed, and lost in a no sense.

The whole of public squares, presented in our study corpus, shows different kinds of squares; since a parvis to a crossroads square, then from a monumental square to a square terrace. They present a balanced and flowing integration. Then more, they represent urban entities in a continuous mutation. These squares should normally be successful when it comes to hosting, use, conviviality. However, the reality of the site shows that these squares did not have the same value of practicability and perception; this is clearly visible from their reputation and use; this is relating to their situation, proximity, environment, and laying out, despite they all came from the same force of emergence in the city, and also at the same historical period, putting in cause also the cultural factor and the public-spiritedness' degree of the users. Through the public squares chosen, which constitute a mark and a support, in order to reach the expected goal of the research, the one of knowing the real inconvenience origins, and incoherence, of non rational mutation, and the unsuccessful public space within the city, to finally arrive to possible orientations, or recommendations that lead to the improvement of the future reflexion about the concerned space, and the citizen role.

From this point, it should been established an encouragement and a palpable sensibilisation of the citizen in order to fasten more to their cultural heritage, social identity to protect, and to develop their historical, urban, and architectural inheritance-bequeath, to take a consulted step with the public authority; in order to ensure the success of these spaces, heart of the city.

Key words: Public spaces, public squares, hosting spaces, practicability, sociability, participation, (dialogue, consultation, conferring), conviviality, accessibility, co using, appropriate uses, colonial city, urban sustainable development, urban inheritance.

**ملخص:**

هذه الدراسة تهتم بمعالجة تحليلية لموضوع الفضاءات العامة، وتحديد الساحات العامة على مستوى المدن، كأشكال عمرانية ضرورية للتطور الدائم والمستقبلي للمدن و للنطاق المعيشي الحضري.

يأتي الاهتمام بحكم أن الموضوع يمثل مسألة ذات محلية كبيرة، ومحور بحث بالغ الأهمية، فضاء ذات رهانات وأوجه متعددة، وفي تغير مستمر، إذ يشكل مصدر اهتمامات كبير، محدثا بهذا عدة تصورات ومفاهيم (استقبال، مواطنة، ألفة، حضرية، ..) تنتمي لأنظمة متعددة تهتم بالبحث في منطقية اندماج هذه الفضاءات وقوة الرابط الموثوق بين المواطن والفضاء العمومي من خلال هذا، اتجهنا لدراسة مصادر لنشأة والسلوكية على مستوى الفضاء العمومي، كمؤهل إمكانية تتعلق بالاستغلال العقلاني و الحريص للمدينة، وكواحد من المعايير المرجعية لنسبة الحضرية والألفة.

انتقاء مدينة باتنة كعينة بحث، تم نتيجة استناد لمدى أصالة النسيج العمراني، ومدى ليونة قراءة التغيرات الفضائية والاجتماعية للفضاءات العمومية. عبارة عن مدينة متوسطة، من إنشاء استعماري ذات إمكانات و مؤهلات كبيرة، تشكل واحدة من أكثر المدن الأهلة و الدينامكية. مدينة تتمتع بذاكرة كبيرة من تاريخ الوطن، أمر يؤدي بها إلى احتضان الاحتفالات التذكارية والحديثة بتميز، بالمقابل تستلزم هذه الفضاءات كمسارح المدينة أن تصبح مسارح لاحتفالات وتسليات ضمن الأسس الأولى للمدينة، ومعالم تختص بالعمران الاستعماري، الاستغلال الفضائي و للممارسات المعمارية لتلك الفترة، قبل أن تصبح مهملة وضائعة في لا معنى.

مجمل الساحات العمومية المتناولة على مدونة الدراسة، تمثل مختلف أنواع الساحات من رحب كنيسة إلى ساحة مفترق طرق، ومن ساحة صرحية إلى ساحة شرفية فهي عبارة عن إدماج متوازن ومائع، كذلك هي تمثل أشكال عمرانية في تحول مستمر، هذه الساحات التي من المنطقي أن تكون ناجحة من حيث الاستعمال الرحابة، إلا أن واقع المجال يبين جليا أن هذه الساحات لا تمتلك بمجملها قدرا مماثلا من السلوكية و الحس الشعوري، هذا يظهر بوضوح من خلال شكل ارتيادها و استغلالها، وهذا يتعلق بموقعها، مقربتها، محيطها، و تهيئتها. على الرغم من نبوغها بمجملها من نفس قوة البروز في المدينة ومن نفس الحقبة التاريخية جاعلين داع آخر وهو العنصر الثقافي ودرجة التحضر لدى المستخدمين من خلال الساحات العمومية المختارة والتي تشكل مرجعا وسندا، لأجل الوصول إلى الهدف المنشود من البحث، والذي يتمثل في معرفة المصادر الحقيقية لعدم التناسب وانعدام اللياقة، كذلك للتحول اللاعقلاني وعدم نجاح الفضاء العمومي على مستوى المدينة، للبلوغ في الأخير إلى مجموع توجيهات و توصيات للوصول إلى تحسين التفكير المستقبلي في مفهوم الفضاء المعني وكذلك دور المواطن.

من هذا يتوجب وجود تشجيع وتحسيس ملموس للمواطنين على التعلق المستمر بإرثهم الثقافي وهويتهم الاجتماعية، كذلك حمايتهم وتطويرهم لشكل الإرث-الوصية التاريخي، العمراني، والمعماري في سعي لتشاور متفق عليه مع الجهات المعنية، لضمان نجاح وديمومة هذه الفضاءات، قلب المدينة النابض.

**المفردات المفتاحية:**

فضاءات عمومية، ساحات عمومية، استقبال، سلوكية، ألفة، مشاركة، تشاور، رحابة، اختلاطية، استغلال مناسب، مدينة استعمارية، تنمية عمرانية مستدامة، ارث عمراني.

**. INTRODUCTION GENERALE**

*« Le milieu de communication est le terrain, ou se développe l'individu. Il entrave ou favorise ce développement par la richesse de l'information qu'il offre, le défi de ses contrastes, la place qu'il accorde à l'expérience et à l'expression personnelle, l'incidence qu'il a sur l'épanouissement de chacun. Une façon intéressante d'évaluer un paysage urbain est donc de voir comment il fonctionne en tant que Stimulus et cadre propice à l'éducation et au développement de chacun ».*

K.Lynch

## **1. Introduction:**

Depuis des millénaires, l'homme a créé et conçu la ville, en prédominant l'intérêt de l'espace public, et il constitué de tout temps un intérêt majeur dans l'aménagement des villes. Ce dernier a originellement façonné la vie de l'être humain, et l'a humanisé d'avantage, avec des espaces publics de qualité et d'usage adéquat. Ils ont joué un rôle vital dans la vie citadine des peuples. Ils ont créé à leur tour la sociabilité publique de la ville.

L'espace public est un lieu de vie, de regard et d'écoute, lieu de l'intuition de la vie de l'être humain.

La signification très profonde d'un lieu est liée à l'impression qu'il donne de son rattachement à la vie humaine, et de fait, à l'ensemble complexe des êtres vivants. C'est à dire aux besoins d'intégration, et d'avantage d'identification de l'être dans son milieu, et participer aux échanges et interrelations complexes des composantes de l'environnement de l'homme.

L'animation d'un espace, ou lieu est influencée, par la transparence de son décor, et de son paysage, c'est à dire par la façon dont il laisse apparaître l'activité qu'il renferme.

La notion d'espace public s'avère une notion complexe, d'usage assez récent: elle a d'abord émergée en philosophie politique en 1960, puis en sociologie, et urbanisme dans les années 70 avec une définition de catégorie d'objet en opposition (plein/vide, ouvert/fermé, intérieur/extérieur). (Stein, V.2003)

Pour Monique Zimmermann, *« l'espace public s'entend comme un espace à trois dimensions, orienté par la gravité, lieu où s'exerce la nature avec la pluie, le soleil et le vent, mais il s'entend aussi comme espace de l'action politique et la pratique sociale où s'exerce la culture, comme ensemble de manière d'être, de faire, de dire et de penser ».*(Toussaint, J.Y. et Zimmermann, M. 2001).

Ainsi pour Luc Doumenc : *« L'espace public, la partie non bâtie de la ville, l'espace vide où existe de la place, l'espace appartenant la plupart du temps au domaine public, partie de la ville plus particulièrement affectée à des usages publics se caractérise par la typologie empreinte par les différentes formes et par les diversités des usages pratiqués là. Vivant et conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme et son identité.»* (Doumenc, L.1997)

Mais encore, on peut dire par définition que les espaces publics comme forme ouverte, sont les lieux d'équilibre dialectique entre l'architecture de l'édifice et l'architecture de la ville, ils sont le cœur

## [Introduction générale]

---

et l'âme des villes. Ils appartiennent à tous ; ils permettent et génèrent pour tous les spectacles de la ville. Ils sont commandés et ordonnés par le bâti de la ville, par les façades et les volumes des édifices qui les constituent.

Ils sont l'impulsion de la ville, espaces où les amis ou les étrangers peuvent y être ensemble, pour communiquer, se recréer, travailler, flâner, se détendre, ou simplement jouir des bruits de la ville ou un ensemble cohérent. Ils peuvent être définis comme éléments du tissu urbain, qui lient les différents composants de la ville en un ensemble cohérent. Ils peuvent être projetés, comme ils peuvent se former et évoluer graduellement avec le temps. Ils sont essentiellement les espaces ouverts et pourraient être les parcs, les jardins, les squares, les places, les rues, les boulevards...

L'espace public est potentiellement ouvert à tous, mais les gens ont-ils envie de se rendre pour autant ? *« La vie ou la mort des espaces publics dépend infiniment de leur qualité et s'ils sont conviviaux envers leurs utilisateurs probables pour marcher, se reposer, y séjourner. Confronté aux espaces publics vides et abandonnés dans beaucoup de villes contemporaines, comparativement aux scènes de rue du tournant des siècles précédents, ou plusieurs activités nécessaire s'y déroulaient, et qui fonctionnaient également comme lieux de réunion indépendamment de la présence ou l'absence de qualité. Les scènes de rue de notre société actuelle, montre un modèle d'utilisation complètement différent »* (Gehl, J)

Vu la grande panoplie des choix et des alternatives qui s'offrent à l'utilisateur ; celles pour le transport, pour les services qui peuvent même être effectués par Internet ; et les achats accomplis aux centres commerciaux. En plus, la prolifération de la télévision, la vidéo, l'ordinateur personnel et Internet a changé les priorités de la vie publique vers le plaisir et la sécurité de la vie privée. *« L'image globale des scènes publiques actuelles, montre que la majeure partie des personnes y sont présents parce qu'ils veulent y être, donc l'accent doit être mis sur la qualité que doivent offrir ces espaces de par leur situation et leur conception. Si cette qualité est absente, les gens n'emploieront pas ces espaces »* (Gehl, J)

Ainsi, si en ce 21<sup>ème</sup> siècle, on veut animer les villes et les rendre attrayantes, rues animées, places et parcs doivent être réalisées avec des caractéristiques bien étudiées, et bien précises pour qu'ils ne soient pas voués à l'échec car la bonne qualité pour les activités piétonnières est essentielles.

Au cours des dernières décennies, l'espace public est devenu l'une des majeures préoccupations de la politique urbaine à travers le monde entier.

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement ouverts et anonymes, qui sont à l'usage de tous.

Simultanément, c'est un champ de libertés beaucoup plus large que la liberté de circulation, liberté de manifestation, de parole et d'expression.

Il représente aussi un espace moral et symbolique de liberté ne pouvant exister que dans une démocratie dans laquelle les différents acteurs sociaux, politiques, religieux, culturels, intellectuels peuvent discuter, s'opposer, délibérer. C'est pourquoi il forme le théâtre de l'opposition au pouvoir dans la plupart des conflits politiques et sociaux. Ce champ est cependant restreint par l'ensemble des lois, règlements et pratiques de maintien de l'ordre. (Wikipédia; l'encyclopédie libre)

L'espace public devient espace politique quand il est sphère de décision ; espace où il ne s'agit plus de discuter, mais de décider et d'agir. Il doit permettre de développer des références communes permettant de se comprendre, d'échanger, de construire le vivre ensemble, de se recréer et de s'identifier par rapport à cet espace de vie et d'évolution humaine.

Comme le dit (Habermas, J. 1993), *« Un espace public fonctionnant politiquement n'a pas seulement besoin des garanties offertes par les institutions de l'état de droit, il dépend aussi du soutien*

*de traditions culturelles, de modèles de socialisation, d'une culture politique propre à une population habituée à la liberté ».*

Il est espace structurant et support d'urbanité, l'espace public reste néanmoins un espace au statut ambigu, à signification si large et riche en sens. Il recouvre à la fois la catégorie du domaine public et l'idée empirique « d'espace ouvert à tous », cela lui confère une grande complexité.

Cependant, à travers le temps et les années, cet espace a connu maintes usages (pratiques), usagers, considérations, cultures, structurations, restructurations, et surtout dévalorisations perpétuelles de la part des municipalités, et des citoyens même.

Alors, on arrive à une dissociation des espaces publics urbains de l'environnement produisant la perte de leur sens et de leur usage continu et logique.

Les espaces publics ont ainsi joué un triple rôle (enjeu) crucial dans le développement de la ville: \*Un enjeu social et culturel : Les espaces publics urbains sont des lieux de rencontres, de participation, ou se développe la vie sociale;

\*Un enjeu politique : La qualité et l'efficacité de l'action de l'état, représenté par les collectivités locales, s'expriment à travers l'image des espaces publics urbains;

\*Un enjeu gestionnaire :

La création des espaces publics urbains ne suffit pas .Il faut par la suite, les gérer et prendre en compte leur évolution.

N'est-il pas temps de revoir, et de repenser cet espace, ce reflet identitaire de l'histoire d'une ville, d'un peuple, et l'enracinement de son passé si lointain. Afin de ne pas effacer son identité, prendre conscience des valeurs et des risques du délaissement de la marginalisation et du mauvais usage de cet espace.

Cette étude vise tout d'abord à rechercher le fond du concept des places publiques, l'histoire de leur naissances, et présence dans la ville tout en s'intégrant dans l'initiative de la coopération des intervenants et de la politique du développement durable, et la redéfinition de l'environnement immédiat. Mais encore, on cherche à connaître et à savoir si il existe bien un concept d'intégration, et de développement de la gestion participative de l'espace public et de cela de la ville , et trouver les causes du délaissement ,et de la dévalorisation de ces places dans une ville d'origines arabo-coloniale de l'est de l'Algérie (Batna), et cela à travers leur structure urbaine, l'histoire de leur vécu, logique comportementale, pratiques journalières et raisonnement des usagers.

## **2. Cas d'étude :**

La ville de Batna semble contenir bon nombre de places ou placettes qui se présentent en un réseau dense surtout au niveau du centre ville de la cité (ancien noyau colonial), dont on va limiter l'étude.

Ces espaces qui sont nés de la période coloniale, et ont connu un processus de croissance urbaine après l'indépendance. Tout en structurant la ville, ils se révèlent comme son support d'urbanité, de repérage dans la ville d'après les équipements du secteur tertiaire (services) qui les entourent tels que : le théâtre régionale, l'ancienne post de la ville, la banque nationale, l'église, le siège de la wilaya, la maison de la culture, les allées Ben Boulaid, et des cafés aux coins de la rue. Reste à vérifier la qualité de ses espaces en matière de logique conceptuelle, rôles affectés, pratiques adéquates, gestion et développement urbain.

Cela va permettre de répondre aux questions de cette recherche, à mettre en évidence une démarche méthodologique, d'apporter des outils d'analyse spécifiques pour la connaissance de l'entité (place), et de trouver logique interprétation aux observations journalières des places publiques, tout en

vérifiant les hypothèses élaborées ,et joignant la logique du questionnement.

Mais encore, il s'agira de dégager des outils d'observation de lecture, et d'analyse, toujours utiles dans les approches « in situ ». L'intérêt est d'apporter une réflexion qui traverse la dimension visuelle au plan spatial, et social de l'espace public.

### **3. Problématique :**

Toute ville doit nourrir le développement de la politique de son aménagement urbain, ce qui va refléter son dynamisme, son identité, et démontrer son pouvoir, et le succès de ses efforts face à une éventuelle concurrence avec les autres villes et envers une politique de développement urbain durable.

Voilà que tout cela ,doit se réaliser uniquement et se révéler par l'usage rationnel et la protection de ces espaces (places ,placettes) en s'appuyant sur des questions essentielles et directives qui représentent des pas à franchir pour en faire un espace urbain réussi: (renouvellement urbain, prévention des risques, développement durable, lois sur l'air, l'eau, la végétation, la pollution, le bruit, plan de déplacement urbain,...).

La place est une constituante physique, qu'on considère comme projet à multiples qualités, et facettes de développement de la ville. Mais encore elle pourrait être nommé projet présent à impacts futurs(en s'insérant a la politique du développement durable et a la protection de l'environnement, de plus à faire émergé la démocratie participative locale).

Elle contribue cependant à répondre aux attentes du moment, tout en cherchant à anticiper l'évolution des usages sur un espace, et éviter ainsi de futurs conflits. Il faudrait avant toute conception de cet espace, clarifier les intentions initiales d'agir , identifier précisément à qui s'adresse le projet pour le valider et obtenir l'adhésion des divers groupes d'usagers concernés .Tout cela se montre aujourd'hui du plein intérêt des chercheurs, et agents professionnels : architectes, urbanistes, aménageurs, maîtres d'ouvrage, ,ou non professionnel : citoyens usagés, travaillants sur les lois de la ville, pour enfin produire la vraie politique urbaine de l'espace urbain(la ville),et de ces miroirs (places, et placettes).

### **4. Constats négatifs:**

On parcourant les artères structurantes (nos villes), on voit que ces espaces (places et placettes) de nos jours s'avèrent plus considérées comme des poches d'espace nu, et dépourvu de paysage (constituant des vides d'espaces résiduels) entre les constructions. Malgré qu'elles soient soi disant entreprises par les municipalités, à vrai dire, on sent qu'elles ne démontrent en aucun cas leurs vrais rôles (rassemblement, détente, activités et distraction sociale, et convivialité).

Toutefois à travers le temps, cet espace à connu de variables considérations, et utilisations par les citoyens même, ou les colons sous les différents commandements et règnes, ou guerres connues.

Ces espaces naissent de la période coloniale (de créations exogènes), et retrouve une requalification après l'indépendance à titre de remplir le vide effectué par les destructions de la guerre, ou encore d'imprégner une emprunte de pays indépendant faisant face à de nouvelle crise telles : l'explosion démographique, et l'exode rurale.

Mais encore, à la perte de sens de destination d'usage de base (qui se faisait autrefois), ces espaces se retrouvent dans un long feuilletent de réaménagement non fondé, et non logique, et on se rendit compte rapidement que les solutions envisagées ne visaient que les aspects quantitatifs des places.

Il est nécessaire maintenant, de penser à améliorer le cadre de vie de l'environnement de ces vides physiques, et de penser à les protégés, les développés, les valorisées, et leur projeté leur vrai fonction .

En regardant les places de la ville de Batna, qui se trouvent généralement à proximité des grands boulevards, et grandes rues structurants la ville, de formes carrés, rectangulaires, parfois

## *[Introduction générale]*

---

oblongues épousant tout le long d'une allée, ou une parcelle, et de différentes dimensions aussi.

On remarque une utilisation fréquente, qui s'accroît surtout les nuits de la saison estivale, ou en fin de journées, et cela par différentes tranches (d'âge/ sexe.).

Visiblement, ces places répondent beaucoup plus à des besoins de détente, repos de passage, de non respect de l'usage (manque d'hygiène et de conduites civilisées) de l'espace, ou généralement pour se donner simplement rendez-vous. Ce sont cependant, des usages imposés et non proposés, par l'aménagement stéréotypé et monotone de toutes les places et placettes d'une seule entité urbaine (ville).

Ces espaces se manifestent par la présence d'une ambiance si peu chaleureuse, et qui contribue plutôt à détruire et à désagréger l'espace, comme institution de la convivialité, on sent même un plaisir perdu de se rendre à ce genre d'endroit pour faire des rencontres ou se changer les idées de temps à autre, même si ils sont destinés à cet usage ou qu'ils existent et sont ouverts, leurs états et leurs aménagements ne le permettent pas. Une certaine nudité et un grand manque de lisibilité se manifeste dans les places avec l'absence d'un usage bien authentique générée par le manque de réflexion sur l'aménagement des places publiques urbaines, et l'absence d'affectation à des usages spécifiques a conduit à des détournement d'usage, avec des fois un intérêt marquant plus pour des circuits de circulation, ainsi que d'étranges conceptions type de tapis verts gazonnés et de quelques arbustes.

Mais surtout, il existe une absence d'un débat public et constructif avec les citoyens usagers, afin de leur permettre de s'inscrire dans la production matérielle de leur cité.

On pourrait dire qu'elles ne répondent plus au besoin de rassemblement politique d'autrefois, de manifestation, d'expositions artistiques (tableaux d'art, danse urbaine ou folklorique, des spectacles d'eau, ou de lumière, de déambulation -de théâtre, cirque, de clownerie-, de média, ou de fêtes (dont les pratiques furent très réputées dans le temps), n'écartant pas, la place du théâtre régional (esplanade) nommée aussi (place 19 mai 1945), et la place de l'église (place Harsous) actuellement, qui lui succède qui constituent encore tout deux des points plus ou moins importants de communication, commercialisation de différents produits le jour du vendredi, ou pour les retrouvailles de nombreux hommes âgés (retraités), pour le jeu, ou la détente.

Mais encore, il se trouve trois autres espaces au centre ville, (la place des martyres, la place de Ben Boulaid, et la place square -réaménagée récemment- : place de jeux de boules autrefois), qui font objet d'usage fréquent ces dernières années, de la part plusieurs tranches d'âge, et multitudes d'usage saisonnier, journalier, et nocturne aussi.

On pourrait cependant, qualifier ces espaces publics d'un caractère menaçant, de manque de civilité, de non sociabilité parfois, et d'urbanité perdue. On peut même dire que les espaces publics nous informent sur l'état social, économique, et socioculturel de la communauté. L'absence ou la négation de ces espaces sont des indicateurs de la domination de l'individualisme monopolisant ou le l'asociabilité.

On est en ce troisième millénaire en face de nouvelles exigences en matière de gestion de la ville, et de l'environnement, on assiste à de nouveaux concepts comme le « développement urbain durable », ou l'écologie urbaine tient une place importante pour garantir aux générations futures un héritage sain, ou toutes les ressources naturelles sont à préserver. Les gestionnaires des villes doivent penser à l'embellissement de leur ville et à sa propreté, ou encore comment la rendre hygiénique, accueillante, agréable à vivre. D'autre part, il leur faudrait atténuer les effets d'une période de croissance mal maîtrisée et satisfaire la demande des citoyens pour une ville de qualité, de confort et de sécurité.

## **5. Les questions de recherche:**

Enfin, le sens et l'orientation recherchés dans ce sujet tourne autour de ces questions là:

-Est ce que ces espaces publics urbains conviennent, et répondent aux définitions et règles et normes des vraies places, et placettes?!

-Généralement, comment une place, peut émerger dans une ville?! Et comment est-elle amenée à composer avec le tissu urbain existant?!

-Ce qu'elle pourrait conserver, rejeter, modifier, du paysage urbain, et à travers l'histoire?!

-De quelle manière évolue-elle, notamment selon les usages (pratiques usuelles), dont elle constitue le lieu?!

-Répond-t-elle aux différents besoins exigés par les différentes tranches (d'âge/sexe), des habitants de la ville?!

-Constitue-t-elle une facette(le miroir) valorisante de la ville, lui donnant un rang, ou la spécificité requise?!

-Est ce qu'on pourrait comparer nos places et placettes aux places célèbres dans le monde, suivant leurs mode d'implantation, dimensions, et usages?!

-Y à-t'il une place à vrai degré de satisfaction, et dans les pratiques (usages), dans laquelle se déroulent les rencontres et les échanges entre publics?!

-Pourrait -on considérer que la place de mémoire (exp. place du martyr) est vraiment une place de mémoire de l'histoire de la ville, ou de la région, remarquable et à emprise sur les lieux, et la ville?!

-Est ce qu'on pourrait considérer les espaces urbains publics disponibles dans la ville de Batna comme éléments de repères indispensables pour se situé et se repéré dans la ville?!

-Est ce qu'il y'a une forme conceptuelle exemplaire avec une implantation (situation) réfléchie, et étudiée pour une place aux usages équivalents et demandés?!

-les différents réajustements et remodelages successifs lui ont-ils conférés une cohérence ?!

-Son évolution assure-t-elle un enracinement, une déliquescence, ou simplement conduit-elle à une rupture ?!

-Faudrait-il penser à prendre des expériences de requalification étrangères ,et de différentes recherches qui ont mit en évidence les projets de places publiques , comme il se fait en Europe, ou en Amérique avec le concept de (Melting pot) afin de faire assimilé l'idée du projet (place et placette)et de l'enrichir d'avantage, intégré les citoyens malgré leur différentes origines , vivant dans une société multiculturelle, et multiethniques ?

## **6. Hypothèses :**

**1.** Il y a une absence de la participation du citoyen, d'une volonté citoyenne collective participative, de concertation, de discussion du projet, ou de dialogue entre municipalité (état), et citoyens (usagers), dans tout projet de place et placette à travers la ville. Le citoyen n'est pas considéré autant qu'acteur principale aux cotés des municipalités, dans la conception, la gestion, la gouvernance, et l'usage de ces espaces.

**2.** L'espace public à connu un changement bouleversent rapide. Ce qui a causé un amoindrissement de son identité, de sa qualité, et de sa sociabilité publique. On peut dire qu'il n'y a pas « d'espace produit », mais il y'a toujours eu des « espaces en cours de production », cet espace à vécu le vécu de ces citoyens, et révèle l'identité de la ville, et de ses occupants.

**3.** A vrai dire, il n'existe pas de place type, qui doit être présente dans toutes les villes contemporaines, c'est plutôt avec la participation du citoyen et par son adaptation à son milieu (topographie et climat), et par ses traditions et habitudes, réglementation urbaine de la ville, et des besoins actuelles et futur de ses citoyens que naissent une place.

## 7. Objectifs :

1. Il est temps de penser, de revoir, et donner à ces places leur vraie place dans la ville, et vérifier leur rôle. pour satisfaire l'intéressé majeur (le citoyen). Nous devons tout d'abord vérifier la participation du citoyen dans tout projet de place, et placette à travers la ville, et agir rapidement à l'intégré, et à le faire participer aux cotés des municipalités, autant qu'acteur principale, dans la conception, la gestion, et l'usage, de ces espaces afin de s'inséré dans la politique du développement durable.

2. Certainement cet espace à connu un changement bouleversent, et rapide à travers les années, vivant et étant même le champ de bataille autrefois des différentes guerres, passent par les différentes manifestations, et fêtes nationales... On peut dire que cet espace à vécu le vécu de ces citoyens, et révèle l'identité de la ville, et de ses occupants.

3. Voir comment pourrait le citoyen par son adaptation à son milieu, et par ses traditions, et règlementation de la ville, peut donner naissance à une place.

## 8. Approche méthodologique et outils:

### \* Structure du mémoire

L'organisation argumentaire de l'étude s'articule en deux parties, afin de confirmer la validité des hypothèses élaborées, notre recherche s'organisera en :

### 1. Une première partie théorique : (Approche théorique des espaces publics urbains)

Elle constituera la synthèse d'une recherche bibliographique dont l'objectif est d'assimilé et comprendre les différentes approches et méthodes qui ont traités notre thème, ensemble d'éléments théorique de base (littéraire, philosophique, psychologique, environnementale, écologique, artistique, social, et économique,..) qui contribuent à la focalisation de la présente recherche vers les objectifs ciblés.

Voilà qu'elle se divisera en 05 chapitres ; En commençant par :

\* Le chapitre introductif ; qui met en exergue la problématique ; A travers la problématique, les hypothèses, les raisons d'étude, et les objectifs précis.

Dans le chapitre introductif, nous posons notre problématique, suivit de nombre de question de recherche à partir des actions mobilisables au processus de la production d'espace, relation : concepteurs/usagers, et pratiques sociales de l'espace. Quelques hypothèses ensuite ont été suggérées avant de mettre en évidence les objectifs de l'étude, l'intérêt scientifique de la recherche et le choix empiriques du corpus.

\* Chapitre 01: Définitions et concepts ;

On abordera le thème en question : de l'espace public urbain et de ses types, ainsi et plus précisément de la place publique, et cela en approche théorique et historique.

\* Chapitre 02: L'espace public entre formes, composantes, fonctions, et perception (pratiques)

Consistera à étudier les divers usages et modalités des places publiques à travers le monde, et à travers multiples paramètres, mais encore la qualité, l'importance et rôle que joue cette entité dans l'environnement, ainsi que les interactions des usagers entre eux, et des usagers et la place même, tout en s'insérant dans la question de l'environnement, de l'écologie , et dans la politique du développement durable; ainsi que les multiples thèmes, disciplines et sous disciplines qui traitent le sujet.

\* Chapitre 03: Le développement durable ; source des concepts appliqués sur le place publique

En premier lieu, nous parlerons de différents concepts relatifs au développement urbain durable, et le processus d'émergence des places publiques dans la gestion durable, avec l'Agenda 21,

mais aussi des thèmes clés tels : la Gouvernance, la concertation, urbanité, ainsi que les facteurs sociaux influent le développement des places publiques, et leurs convivialité ; tels que : la sociabilité, l'éducation, la culture. En second lieu, nous évoquerons deux exemples d'étude menée sur la réussite des places publiques à travers le monde.

En commençant par l'étude des places publiques newyorkaises contemporaines par le sociologue Whyte, en passant après à l'étude des places parisiennes: avec une vérification des critères posées par Whyte (des places complexes, avec une multitude de réussites), dans le mémoire de A, Yoshihara.

\* Chapitre 04: *Les espaces publics en Algérie, entre potentialités et paradoxes*

Bien qu'il soit difficile de citer, énumérer, et analyser, tous les espaces de places et de placettes en Algérie, suivant le processus de développement diachronique, et synchronique. Nous nous sommes contentés de résumer un parcours de croissance de cet espace, partant tout d'abord de sa naissance, issue de logique endogène, propres aux peuples, et cela dès la période pré coloniale, dans les espaces ruraux (dechra), en suite dans les espaces urbains traditionnels (dans le nord du pays): Médinas, et l'exemple incontournable de la ville oasisienne (du sud du pays) : Ksour, ou espace ksouriens, en suite nous précisons l'avènement de la période coloniale, dont la naissance d'une nouvelle entité d'espace public, issue de logique exogène. Après, nous allons suivre le sens de croissance de la période post coloniale, marquée par le départ des colons, et la présence d'un legs patrimonial non homogène, et en fin, il a fallu parler de l'état des lieux, de l'espace public présent de nos jours, et des déficits qu'ils connaissent en matière de considération, gestion, conception, ...

2. Une seconde partie pratique (Approche analytique):

.Se résumera en 03 chapitres.

\*Chapitre 05: Ou on va évoquer le cas d'étude : (la ville, et le corpus choisis) avec un récit historique du développement urbain de la délimitation urbaine étudiée (noyau colonial).

\*Chapitre 06: (État de l'art) ; citant et indiquant en bref, quelques approches méthodologiques qui ont traité le thème de notre étude, et qui ont contribué à donner un remède, des recommandations, afin de solutionner, ou revaloriser le thème de notre étude.

Ainsi, que notre propre positionnement épistémologique, de la nécessité de démontrer notre approche, et méthodes, outils et techniques appliqués pour le traitement de notre corpus d'étude.

\*Chapitre 07:

Dont la démarche méthodologique nous permettra d'atteindre les objectifs de la recherche et la vérification des hypothèses élaborées. On a pour but d'analyser les places publiques présentes, leur source d'émergence, forme et insertion dans le tissu urbain, d'identifier et de vérifier la conformité de leur praticabilité, et accueil, ainsi que du rôle des citoyens dans le processus de production d'espace et de ses pratiques sociales de par les acteurs.

Comme approche méthodologique, nous avons opté pour l'analyse socio spatiale : Cette analyse se présente comme une démarche globale, et heuristique de l'étude du sujet, elle comportera :

**Une approche spatiale (Morphologique):** du tissu urbain comportant les éléments du corpus (les places choisis); Ainsi qu'une seconde; **approche sociale**, ou elle comportera :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1. L'observation directe ;<br>2. Entrevue de recherche ;<br>3. Formulaire de question ;<br>4. Analyse d'un support ;<br>Photographique. | } | . C'est la, ou nous allons effectuer notre enquête sociologique sur terrain, afin d'approcher l'usage et la perception des citoyens, et s'intégrer immédiatement dans le processus d'analyse.<br><br>. L'approche méthodologique à pour but de déterminer les techniques et outils de collecte et l'analyse des données, élaboré et vérifié au près des concernés, tels que municipalités, et intervenants majeurs dans la création de la place publique (destinateurs), ainsi que les citoyens utilisateurs (destinataires). |
|---|---|---|

Nous notons, qu'il y'aurait un traitement plus approfondie et détaillé, de l'approche d'analyse utilisée, au niveau du chapitre 06(État de l'art).

**.PREMIERE PARTIE:**

**APPROCHE THEORIQUE DES**

**ESPACES PUBLICS URBAINS:**

## **.CHAPITRE 1 : DÉFINITIONS ET CONCEPTS :**

### **.L'ESPACE PUBLIC : (ESPACE DE VIE ET DE RELATIONS**

#### **HUMAINES POUR TOUT ET POUR TOUS)**

« L'utilité de la cruche réside dans son espace vide, capable de contenir l'eau, non dans sa forme ou sa matière.

Le vide est tout-puissant parce qu'il embrasse tout. Ce n'est qu'au sein de la vacuité que le mouvement devient possible. »

*Okakura Kakuzô,  
Le Livre du thé, 1906.*

#### **. Introduction:**

La ville à toujours fait référence à un univers de béton, et de bruit, de pression et de stress, dans un tourbillon de trafic incessant et d'un anonymat oppressant.

Voilà que, les pensées et idées courantes doivent changer, et positiver un peu plus les choses. Car, il faut bien reconnaître que, depuis plusieurs années, les villes ont su intégrer en leur sein des dimensions nouvelles d'humanité, d'harmonie, et même de convivialité. Poussées par un besoin croissant d'espace, de verdure et de communication, largement relayé par l'analyse et les conceptions novatrices des urbanistes et architectes, les municipalités ont donc, pris conscience de la nécessité de créer un cadre de vie agréable et épanouissant.

De plus en plus, les citoyens cherchent à retrouver, au sein de la ville, le village et son ambiance naturelle, calme et sereine. Les squares, les jardins, les espaces collectifs qui riment avec verdure et sculpture sont autant de remèdes, mais surtout des préventions aux maux qu'engendre la ville :

a. Remède à l'anonymat: ces lieux publics constituent de véritables espaces de communication, de découverte, que d'échanges, parfois même silencieux, se tissent quand assis sur un banc, l'on contemple le spectacle d'une fontaine, ou l'on admire les plaisanteries des enfants autour d'un toboggan, ou d'une enfilade de jeux ;

b. Remède aux bruits agressifs de la ville: car nombre d'espaces collectifs urbains sont de petits paradis de repos, mais aussi de dépaysement ;

c. Remède à l'uniformité de l'architecture et à la banalité des matériaux, car ces espaces, lieux de création : sculptures, mobiliers urbains originaux, architecture paysagistes, animations humaines, aquatiques ou végétales.

Ces espaces urbains publics, ou collectifs sont, en effet et avant tout, des lieux de vie et de socialisation (de sociabilité), car ouverts à tout et à tous : l'imagination des concepteurs se met au service de l'art et de l'utilité, de l'activité ou de la contemplation des enfants et des personnes âgées, des groupes et des solitaires, des personnes favorisées par la vie et des handicapés.

#### **I. Éléments de définition du concept des « espaces publics »:**

« D'ailleurs, faut-il considérer l'espace public comme un vide ou comme un plein ? Une tradition de pensée s'est efforcée de questionner l'espace et l'espace urbain en tant que vide-mais pas

*vide de sens-, en s'inspirant parfois de la pensée extrême orientale* ». Ainsi Maurice Merleau-Ponty note que « *l'aspect du monde pour nous serait bouleversé si nous réussissions à voir comme choses les intervalles entre les choses - par exemple l'espace entre les arbres sur le boulevard – et réciproquement comme fond les choses elles mêmes, les arbres du boulevard* » (Merleau- Ponty, M. 1908-1961). Il est un terme polysémique qui désigne un espace à la fois métaphorique et matériel.

.Comme espace métaphorique : l'espace public est synonyme de sphère publique ou du débat public.

.Comme espace matériel : les espaces publics correspondent tantôt à des espaces de rencontre et d'« interaction » sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'action.

L'espace public est avant tout de l'espace, il est vide, non-construit. Il peut être meublé, on peut y inclure du mobilier –urbain- de la statuaire –publique, mais son élément constitutif fondamental est le vide qu'il propose. (Martin hofstetter, 2004)

a. Selon le lexique de la ville :

L'espace public représente d'abord un espace physique : un lieu de rassemblement commun ou de passage, à l'usage de tous, l'espace de vie collective de ses riverains.

Il représente aussi un espace moral et symbolique de liberté ne pouvant exister que dans une démocratie dans laquelle les différents acteurs sociaux, politiques, religieux, culturels, intellectuels peuvent discuter, s'opposer, délibérer. C'est pourquoi il forme le théâtre de l'opposition au pouvoir dans la plupart des conflits politiques et sociaux. Ce champ est cependant restreint par l'ensemble des lois, règlements et pratiques de maintien de l'ordre.

b. Selon le dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Pierre Merlin et Françoise Choay):

*\*Espace public : Un espace partagé*

L'espace public, par opposition à l'espace privé, clôturé et centré sur l'intimité familiale, est un espace ouvert que l'ensemble de la collectivité a en partage. Il est accessible à tous, sans aucune discrimination. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus.

*\*Un espace que s'approprient les individus par leurs activités*

Il est souvent considéré comme la partie du domaine public non bâti et affecté à des usages publics. Il s'agit d'un espace dédié à des activités variées de passage, de détente ou de loisir, qui ne sont pas nécessairement explicitement définies: Chacun est libre d'y faire ce qu'il veut dans les limites de la loi.

*\*Un espace ouvert*

L'espace public est un espace ouvert c'est à dire où la circulation se fait sans entraves, composé aussi bien d'édifices que d'espaces verts que peuvent être les parcs et les jardins. L'espace public est aussi ouvert au sens où il est libre d'accès, gratuit et fréquentable par tous.

## **II. Origines du mot :(Disciplines et sous disciplines)**

« *'Espace public'* ; voilà une expression française à manier avec infiniment de précaution. Son pluriel ne correspond aucunement à son singulier, du moins dans le langage ordinaire, le sens commun. En effet, l'« espace public » relève de la philosophie politique et les « espaces publics » de l'urbanisme ; il paraît bien opportun d'en relater la genèse, d'établir les liens historiques qui se nouent entre ces deux dénominations et de lever quelques équivoques quant à leurs divers usages dans des champs théoriques et des pratiques professionnelles totalement distincts ». (Paquot,T)

**II.1. En littérature :**

L'espace public (l'adjectif vient du mot latin *publicus* qui renvoie au peuple), est particulièrement présent en ville, ou il n'appartient véritablement à personne, mais autorise la circulation (qui apparaît comme une liberté pour les citoyens) et la réunion de tous (à l'image de l'Agora grecque).

Situé, dehors des immeubles et des bâtiments (qu'il n'intègre pas, même s'ils sont publics), il peut prendre des formes diverses: des rues, des places, des parcs, des cours d'eau, etc. Sa gestion et son entretien dépendent de la collectivité.

**II.2. En droit civique et religieux:**

C'est un lieu qui n'appartient à personne. Un lieu anonyme, collectif, commun, partagé et mutuel. Il y'a eu lieu à chaque période (historiquement), de nouveaux concepts fondateurs de la structure de l'espace public, et de sa géométrie. Cela est source des droits civiques, lois urbaines dirigeants les villes (cadastres, cahiers de charges, plans d'extensions des villes,...), ce qui à mener à de nouvelles adaptations, et modélisations de cet espace.

En religion, l'espace public est apparu au niveau de quelques courants laïcs, on interdisait la présence de la religion au sein de cet espace. La laïcité a été instaurée dans le cadre de la république. Or, la république repose sur l'établissement et la reconnaissance par tous d'un espace public, d'un lieu commun de tolérance mutuelle pour construire ensemble malgré nos diversités.

L'idée remonte à la loi de 1905 de la séparation des églises et de l'état : La république est donc un projet pour la société (respect de la laïcité du public en un espace propre privé, constituant la paix et la cohésion sociale). Contrairement à sa considération et usage public, et communautaire dans l'antiquité, ou dans les sociétés à pouvoir dirigeant religieux, lié aux divinités, et autres croyances mythiques, qui éprouvé un intérêt et une valorisation grandiose par rapport à cet espace, car c'est là ou se déroulé les rassemblements des cérémonies, et fêtes religieuses, et ou on exercé les rituels, et autres manifestations sacrés de fortes croyances. (Vitruve, 1547. Alberti, et Benevolo, 1983).

**II.3. En philosophie :**

C'était *Kant* le premier à utiliser ce terme et a était considéré comme étant (le cœur du fonctionnement démocratique), d'après lui, il s'agit d'un espace d'émergence de raison et de bon sens à travers les différentes formes de communication de citoyens dans la rue, dans les salons ou encore les cafés (Sennett, R.1990), cela fut particulièrement définie par *Hannah Arendt*, dans ses œuvres (*Condition de l'homme moderne en1958*), et (*La crise de la culture 1961*). Ainsi, ceci fut en extension du mot *Curia* qui signifie l'espace physique ou moral, dont il est définie par la présence ou l'absence même du roi (remplacé par ses conseillers, ou d'une chancellerie du souverain "roi" ) et du peuple, c'est aussi la coure suprême ou se déroulé les dialogues politiques entre le souverain et un représentant du peuple, ou sujets languedociens dans les sociétés médiévales (Challet, V. 2006).

**II.4. En politique :**

L'espace public devient espace politique quand il est sphère de décision ; espace où il ne s'agit plus de discuter, mais de décider et d'agir. Il doit permettre de développer des références communes permettant de se comprendre, d'échanger, de construire le vivre ensemble, de se récréer et de s'identifier par rapport à cet espace de vie et d'évolution humaine.

Puis le terme est réapparu au cours des années 1960, à la suite des travaux de (*J. Habermas* *L'espace public en 1962* et *Théorie et pratique en1963*) introduits en France. Ceux-ci portaient sur la constitution progressive, au cours du XVIIIe siècle, d'une sphère de la publicité (*Öffentlichkeit*) fondée sur l'usage libre et public de la raison, et s'autonomisant par rapport à la sphère du pouvoir. Si les lieux

ont leur importance dans ce processus (cafés, théâtres, etc.), le terme d'espace public désigne alors davantage un espace abstrait et changeant, prenant la forme du rassemblement qui le fait naître.

Comme le démontre *J Habermas*, « *Un espace public fonctionnant politiquement n'a pas seulement besoin des garanties offertes par les institutions de l'état de droit, il dépend aussi du soutien de traditions culturelles, de modèles de socialisation, d'une culture politique propre à une population habituée à la liberté.* » (Habermas, J. 1993). Voilà qu'en sens *habermasien* du terme, il ne s'agit pas tant d'un lieu physique, mais bien plutôt de la « sphère publique », du débat, de l'opinion publique.

« *L'espace public, c'est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette idée prend naissance dans l'Europe moderne, dans la constitution des espaces publics bourgeois qui interviennent comme contrepoids des pouvoirs absolutistes. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'État, en tenant l'État responsable devant la société par la publicité, la Öffentlichkeit dont parlait Kant. La publicité critique suppose d'obtenir l'information requise sur le fonctionnement de l'État, afin que celui-ci puisse être examiné et critiqué sous l'œil de l'opinion publique.* » (Létourneau Alain, 2001). Cette notion, détachée d'un lieu physique, se retrouve aujourd'hui logiquement dans le cyberspace. Certains auteurs, particulièrement anglo-saxons, y repèrent d'ailleurs les mêmes risques de dérive que pour les espaces publics réels.

## II.5. En psychologie : (Espace et interaction)

L'émergence de la notion d'espace au sein des à fait que les penseurs de l'espace, des anthropologues ou psychosociologues, mobilisent des idées sur les rapports entre l'espace en tant que support matériel, comme cadre, et en tant que volume d'activité humaines.

Tout d'abord, les points de départ étaient les concepts d'espace, de lieux et de proxémie, et de l'individu et des interactions qu'il a avec les autres individus. Avec les travaux de (Simmel, G.1905,1999) qui fut l'un des principaux précurseurs qui voyait que l'espace est le lieu des actions réciproques des individus régis par des règles et des normes, puis en se basant sur la tradition du philosophe (Leibniz, 1695,1663,1668,1705), ou il disait que « *L'espace c'est l'ordre des coexistants* » pour suivre la voix du relativisme et l'interactionnisme qui dit que « *L'espace est un système de positions et de relation de positions. Ce qui montre en quoi l'espace à un lien avec les interactions des individus, les relations réciproques* ». Goffman compare ça, à un théâtre et un jeu de rôle, ou ce jeu permet de ne pas perdre la face et de ne pas la faire perdre aux autres. Cela permet d'éviter les malaises et les conflits. (Goffman, E .1973)

Quand à *Joseph*, il relie le concept d'espace public à la ville, et au processus d'appropriation, ainsi l'individu est pour lui déterminé par la structure de la ville et il s'y adapte par la sociabilité et la visibilité, retrouvant ainsi le principe de *Goffman*, il explique que chaque individu fait un travail de figuration. En outre, il montre qu'il existe des rituels à chaque espace. Dans les espaces publics il existe un langage commun dans l'exposition aux autres, pour et par les autres. Il met aussi en relation l'intimité et l'espace public, avec les autres. Il montre que l'un de ces rituels, celui de l'évitement est fréquent afin de ne pas violer l'intimité d'autrui : espace public et intimité ne sont donc pas incompatible. (Joseph, I. 1984, 1998), (Goffman, E .1973)

## II.6. En anthropologie :

Conforme aux travaux de (*Moles, A .1972, 1977,1981, 1998*) et *E.T. Hall* sur les concepts de « proxémie » et de la « distance » nommée la "*bulle*", ils favorisent le contact tout en sachant limiter les distances entre individus. Grâce à une démonstration qui part de l'éthologie, (*Hall, E.T.1979, 1984, 1992*) montre dans « La dimension cachée » qu'il existe quatre types de distances spatiales existantes dans chaque culture : « la distance intime, la distance personnelle, la distance sociale et la distance publique ». Varient selon les personnes, sociétés et lieux. La proxémie explique alors comment

l'espace est organisé dans les sociétés humaines selon les facteurs culturels. Elle nous permet de comprendre comment nous nous approprions l'espace, et comment celui-ci nous incite à nous organiser de telle ou telle manière selon les représentations que l'on en a et selon les normes et règles en vigueur.

### **II.7. En psychosociologie :**

En ce domaine, les chercheurs se sont principalement basé sur la genèse de nos relations à l'espace public avec une approche plus psychanalytique, ils ont démontré l'utilité d'une méthode issue de la psychologie de l'espace : « *les cartes mentales* » (k.Lynch.1969, 1982), ainsi que les travaux de (Fisher, G.N) dans « *psychosociologie de l'espace* »

#### **\*Psychologie développementale et sociétale :**

Les chercheurs en psychologie cognitive, développementale et sociale qui ont adapté les sources de l'approche écologique de la perception proposée par (James J. Gibson 1950, 1966, 1979), afin de défendre l'extension du concept d'affordance sur le champ de la cognition. Et de cela il apparaît bien des démarches prenant la ville comme laboratoire et essai théorique, avec (Robert .E.Park, et Ernest Burgess, 1925) et l'avènement de l'école de Chicago, en réutilisant le model des « Cercles concentriques » de U. Bronfenbrenner, pour étudier et remédier les malaises socio-urbains de la ville.

#### **\*Psychologie environnementale et écologie:**

Par extension à l'appuie comportementale « *behaviorisme* » de l'étude, on démarque les travaux de (U.Bronfenbrenner.1979) avec son modèle écologique du développement humain, mais encore une suite d'étude sur le *behaviorisme* individuel comme fonction de motivation, les affordances de l'environnement et des expériences passées de l'individu (Lang, 1987., Baker 1968).

### **II.8. En Sociologie, sciences humaines et concepts modernes :**

A partir des années 1970 s'opère un glissement sémantique, le terme étant de plus en plus employé comme une catégorie de lecture de la ville, pour désigner un espace matériel porteur de caractéristiques propres en termes de formes et d'usages. L'émergence puis l'affirmation de cette définition des espaces publics est concomitante de leur transformation en catégorie d'action puisque ces derniers deviennent, au même moment, un élément des différentes politiques urbaines en Europe.

En tout cas, la banalisation du terme au cours des années 1990 et 2000 va donc de pair avec une polysémie croissante.

Les espaces publics constituent donc un phénomène sociologique de rencontre, d'échange entre les différents, acteurs urbains. Le concept d'espace public prend en compte les manières de vivre ensemble (tolérance sociale), (Thakurdesai, 1972), sociabilité publique (Simmel. 1950), et d'enracinement en milieu urbain (Korosec-Serfaty, P.1990) et ainsi la mise en scène "du public" (Joseph, I. 1984, 1998).

Ce type d'espace public constitue le miroir des comportements des citoyens contemporains en matière de sociabilité. A l'exemple de l'approche de *Markus Zepf*, le terme d'"espace public" est devenu une notion-clé dans le débat et de gouvernance sur l'urbain, et de l'urbanisme participatif: « *A quelle échelle territoriale, quelle forme de gouvernance peut être mise en place...par exemple ?!, le plus évident c'est l'échelle du quartier, c.-à-d. que là ou on peut facilement mobiliser les habitants, les citoyens, pour réfléchir à un espace qu'ils connaissent, quand on passe ensuite à l'échelle supérieur, ou on se pose la question : Comment on peut fabriquer la ville à partir de l'espace public? C.-à-d., l'espace public comme une forme de trame urbaine, l'implication des différents acteurs de la société civile, ou des acteurs concepteurs, ou encore des acteurs administratifs et élus, est déjà plus difficile par ce que c'est plus complexe, c'est plus abstrait.*

*Et en suite quand on passe à un niveau carrément de la vie de l'agglomération, c.-à-d. quand on pense à la question du réseau d'espace public, ça devient carrément un jeu très abstrait, parce*

qu'on se pose aussi la question de l'urbanisme de manière générale, des stratégies de développement politiques, économiques, sociales.

Donc, à un moment donné, pour trouver des bonnes pratiques, c'est intéressant de voir quel type de gouvernance, et quel type d'implication des acteurs, et est ce qu'on les trouve dans les différentes échelles» (Zepf, M : Espace public. Question d'échelles)

\* En raisons de problèmes sociopolitiques :

En pleine mutation, la ville donne lieu à de nouveaux problèmes qui trouvent un écho dans le champ de la recherche aussi bien que de la conception. Si la réflexion sur la ville n'est pas récente, elle est renouvelée ces dernières années à la fois pour des raisons sociopolitiques et pragmatiques. Raisons sociopolitiques avec la renaissance des grands projets architecturaux, l'enjeu majeur que représentent les banlieues, le souci croissant accordé à la « qualité du cadre de vie », au confort, et la préoccupation grandissante de l'efficacité des services et particulièrement des services au public.

Les raisons pragmatiques ne sont pas moindres. Pendant fort longtemps, en effet, l'espace urbain a été traité selon deux modes disjoints : une perspective architecturale qui s'intéresse aux qualités formelles de l'espace, à la construction matérielle du cadre bâti, et une perspective sociologique orientée vers les modes de vie des citoyens. Dans le meilleur des cas l'articulation de ces deux dimensions était pensée en termes de traduction (l'espace urbain comme reflet de la structure sociale) ou de détermination (effets de l'espace construit sur les comportements).

\* Un lieu d'interactions humaines, facteur de cohésion sociale :

« L'espace public est aussi un facteur fondamental de cohésion sociale, dans la mesure où il est dédié à la communauté. Il s'agit d'un espace de médiation des rapports humains, lieu de rencontre et d'interactions sociales. Il s'agit d'un espace de mixité : Mixité sociale grâce à l'égal accès de tous à l'espace public et mixité des usages par la diversité des activités que chacun est libre d'y mener dans les limites de ce qu'autorise la loi ». (Merlin, P. Choay, F, 1964)

## II.9. En urbanisme :

### a. Espace urbain :

Lorsque l'on dit rue, boulevard, place, cour, avenue, allée, mail, impasse, passage, escaliers, parvis esplanade, jardin, quai, promenade, parc, chemin, ruelle, pont, ... l'ensemble de ces éléments urbains évoquent clairement un ou des espaces urbains.

« Ils renvoient systématiquement à une imagerie riche qui certes laisse place à l'imaginaire, mais guère à l'ambiguïté. » (Jaton Virginie et Pham Nicolas, 2005).

Par contre le chemin de montagne, le sentier forestier, la plage, les pistes de ski, un parc naturel, s'ils sont bien des espaces destinés au public – un public citoyen d'ailleurs – ne sont que rarement inclus dans la catégorie des espaces publics. Les grands espaces n'évoquent pas les espaces publics. Quelques chercheurs (Augustin, 2006) proposent toutefois de les y inclure, notamment en relation avec l'évolution des loisirs dits naturels.

### b. Espace public :

Le terme "public" se décline dans nombre de locutions, certaines très proches dans leur usage et donc sources de confusion. Il s'agit de faire la distinction entre espace public -qui ne renvoie pas nécessairement à une définition de la propriété foncière, mais implique en première approche un usage public de l'espace, donc au minimum une garantie de la liberté de circulation- et domaine public, qui renvoie à la notion de propriété appartenant à une collectivité.

D'autres sens du mot liés à l'urbain de manière plus ou moins étroite contribuent à brouiller ses significations, tel les lieux publics - généralement privés mais fonctionnant avec une clientèle, donc

ouverts au public -, une personnalité publique, le droit public comme l'art public, un homme public, les pouvoirs publics, les services publics, la fonction publique, les transports publics, un public averti, tout public...

c. *Espace public urbain* :

Le terme désigne alors un espace d'expériences et renvoie aux interactions se nouant dans l'anonymat de la ville. Certes l'espace physique est intégré dans cette définition : il offre plus ou moins de prises aux citoyens et celles-ci sont d'ailleurs largement déterminées par les producteurs et les gestionnaires de cet espace. Mais dans cette acception, l'espace public se définit moins par sa matérialité et son statut juridique que par ses pratiques. Selon (*Ildefonso Cerda, dans la théorie générale de l'urbanisme*), il en dit: «*L'espace joue le rôle d'un mécanisme inducteur de pratiques sociales : il est à la fois le symptôme et la cause primaire de la maladie sociale* ». (*Cerda, 1979*) Il donne l'exemple de la rue comme espace public, et l'a nommée par (machine), dont il cherche le meilleur mode d'emploi.

Les espaces publics urbains sont des territoires collectifs de forme, de style et de taille variable, sans 'possesseur' unique, en principe ouverts à tous les membres de la société, caractérisés à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'utilisateurs. Ainsi peut-il s'agir d'espaces physiques aussi différents que des rues, des places, des cimetières, des parcs et des jardins publics, des couloirs et des stations de métro, des abris de bus, des terrains vagues urbains, etc.

## II.10. En littérature géographique :

A l'inverse, là on emploie le terme pour désigner un espace physique regroupant tous les lieux appartenant au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin. Le terme vient se substituer à celui d'espace libre, jusque-là utilisé pour désigner ces lieux en insistant sur leur caractère non bâti, et correspond donc d'une part au réseau viaire (rues, places, boulevards), et d'autre part aux espaces verts (parcs, jardins, squares). Comme le démontre la définition du « dictionnaire critique » dirigé par : (*Roger Brunet, Les mots de la Géographie*): «*Étendue ouverte au public et entretenue ou équipée à cette fin : place, espace vert, jardin, square, promenade, parc*». Cette dernière acception s'est principalement forgée en réaction à l'*urbanisme fonctionnaliste* issu de la *Charte d'Athènes*, dont les principes – le zonage et la séparation des modes de circulation – avaient réduit les rues et les places à des espaces de circulation ou de stationnement (*Le Corbusier, 1942*).

Il existe bien aussi une approche particulière qui est le « spatialisme », ou « l'approche dimensionnelle », traitée principalement par certains géographes (*Jacques Lévy, 1993*), nous informant qu'une société peut être étudiée en fonction de ses relations économiques, de ses relations sociales, de son histoire, "elle peut être étudiée selon la dimension de son espace"

A partir des années 1960, ces principes sont contestés et de nouvelles représentations de la ville émergent, que ce soit dans le champ des sciences sociales, plus sensibles aux rites de la vie ordinaire et aux formes de la socialité, au sein des milieux professionnels, où se déploie un urbanisme culturaliste, et plus généralement dans les sociétés occidentales, marquées par les « luttes urbaines » et par l'affirmation, en parallèle, d'une nouvelle culture urbaine. (*Tomas, 2001*).

A la fin des années 1970, ces lieux que sont les rues, les places ou les parcs se voient donc progressivement reconnaître des caractéristiques communes qui leur sont propres : espace vide générateur de tensions entre les éléments du bâti ; espace de médiation permettant la vie sociale ; espace de valeurs et signe de la culture urbaine (*Plan Urbain, 1988*).

En s'appropriant le terme générique d'espace public, intellectuels, professionnels et décideurs reconnaissent aux lieux qu'il recouvre non plus seulement une fonction mais aussi des qualités, une valeur d'usage et un sens. Les pouvoirs publics ont contribué à ce que l'espace public soit nommé dans

la mesure où ils en ont fait une catégorie d'action à part entière. Parmi les expériences pionnières, les villes de Bologne, Barcelone et Lyon sont devenues de véritables modèles du genre.

Dans la foulée de ces expériences, la plupart des villes se sont engagées dans la requalification de leurs espaces publics, à en devenir une « quasi-doctrine en aménagement » (Toussaint, Zimmermann, 2001). Les usages sont concernés au premier chef, puisque les projets comprennent non seulement de nouveaux aménagements mais aussi de nouvelles règles. Malgré tout, les objectifs et les modalités de ces politiques sont multiples puisqu'il peut s'agir d'opérations de prestige susceptibles d'améliorer l'attractivité d'un centre, d'une action plus systématique dans le cadre de politiques de déplacements plus sensibles aux « circulations douces », ou encore d'opérations plus localisées destinées à revaloriser le cadre de vie dans les quartiers résidentiels, dans le centre comme en périphérie (Fleury, 2007).

Les espaces publics ont donc d'abord renvoyé à des lieux appartenant au domaine public. Cependant, le terme d'espace public tend aujourd'hui à s'imposer pour désigner plus généralement les lieux que le public fréquente, et perçoit. Ainsi *Camillo Sitte* disait à propos de la perception de l'espace en tant qu'environnement que l'espace affecte la vie quotidienne des usagers, c'est à dire son incidence immédiate sur : la vue, l'ouïe, l'odorat, et le toucher. Ainsi le fait d'analyser ce procédé, et suivre cet axe, indique la possession du sens du lieu), indépendamment de leur statut.

### **II.11. En sciences techniques:**

En sciences dites techniques (architecture, génie urbain, urbanisme), les espaces publics constituent des enjeux d'aménagement urbain, Ils sont perçus comme des "creux" et des "vides" du tissu urbain construit, ceci dans une "relation de causalité entre ordre spatial et ordre social" (Toussaint & Zimmermann, 2001). Ici la notion d'espace public prend une forme matérielle et mesurable qui est caractérisée par des rapports directs entre les types d'usagers, les formes et dimensions de l'espace et les catégories d'objets aménagés dans cet espace.

Ces rapports ont à voir avec l'utilité de ces espaces publics urbains sur les plans fonctionnel, esthétique et social, (Zepf Markus, 2004).

### **III. Les particularités de l'espace public :**

D'après M, De Sablet: « Les espaces collectif sont à la fois :

\*Des espaces formels, espaces en creux, définis par les bâtiments qui les bordent ;

\*Des espaces de vie et de sociabilisation où se déroulent les activités propres à la vie collective d'une ville. »

#### **III.1. Espaces physiques :**

Ils sont difficilement apercevables comme les bâtiments, toute fois, ils ne sont pas si simple à délimiter, car chaque espace public se trouve généralement en communication avec un, ou plusieurs autres espaces publics. Leur présence se dévoile par leur morphologie, leurs équipements, leur climatologie, les matériaux qui les composent, couleurs et textures qui s'y trouvent, leur luminosité, leur luminosité, leur lisibilité et leur échelle. Ils sont à la fois le négatif des constructions environnantes et le lien physique qui les unit.

Mais encore, on pourrait constater à l'inverse que la disposition, l'entrée des bâtiments, leur silhouette ou encore leurs espacements sont déterminés par les fonctions destinées à ces espaces publics, et aux formes qui en sont issues, car ce sont tout d'abord un *corps* qui a sa propre existence. Lorsque encore ses formes sont étudiées de façon créative et avec soin, elles sont en partie à l'origine de sensations et d'émotions diverses.

### III.2. Espace de communication :

A vrai dire, se sont l'ensemble des activités s'y déroulant qui définit la nature des espaces publics. Ou habituellement personne n'y fait réellement attention. Cette utilisation naturelle, spontanée, et cette variété ont rendu difficile leur définition par des expressions simples. Expliquant que diverses descriptions étant faites, négligent cette complexité, pour ne retenir en fin qu'un seul aspect.

Pourtant, sans ses multiples déplacements, les échanges sociaux, commerciaux, informatifs, ludiques ou de communication qui s'y développent, ce ne serait qu'un décor sans consistance, des « espace-musée, ou musifiés », de muséification dont (*Perla Korosek-Serfaty, 1987*), décrit : « *Nous entendons le phénomène qui transforme un quartier ancien en site historique, et qui exproprie partiellement certains habitants de leur lieu de résidence, se qui va causer le changement ou l'affectation des rôle de ces espaces(place, rue, quartier, bâtiment, ...), il est utilisé aussi pour la sacralisation ou fétichisation des bâtiments, pour les rendre des objets de grands soins et mesures légales méticuleux. Ce processus peut se révélé aussi des les changements radicaux qui affectent la représentation socio-économiques des habitants du quartier et l'éventail des activités économiques et sociales qui y prennent place* ». (*P.Korosek-Sarfaty 1976, 1982*). Qu'importeraient alors les qualités ou les défauts de sa morphologie et de ses architectures.

### III.3. Espace art:

Sciences sociales et sciences de l'ingénieur semblent parfois avoir des regards inconciliables sur l'espace public, chacun d'ailleurs se défendant de détenir le monopole de l'analyse. A considérer toutefois l'espace public comme un décor, une scène et les usagers... comme des acteurs, il est tentant de se tourner vers d'autres moyens de compréhension, d'autres voies d'exploration qui questionnent aussi la notion d'espace public, et de faire ainsi appel aux ressources proposées par les beaux-arts.

Diverses démarches artistiques ont depuis longtemps utilisé l'espace public –happenings, installations, théâtre de rue, ou aussi « arts de la rue » tels qu'ils sont labellisés aujourd'hui dans les festivals. Certaines démarches plus radicales interrogent l'espace public et son usage, en le traitant comme un lieu privé, en utilisant le langage de l'architecture d'intérieur. Dans le *Stadtlounge*, ou salon en plein air de l'artiste (*Pipilotti Rist*) et de l'architecte (*Carlos Martinez*), non seulement l'espace ordinaire devient oeuvre d'art, mais l'espace extérieur devient ainsi intérieur par sa redéfinition, mais l'espace public devient privé, la place étant rebaptisée: « *Raiffeisen Platz* », du nom du Médicis contemporain qui l'offre à la ville de *St-Gall*. (Voir les figures n° 1, 2, 3)



Fig.n° 01, 02, 03. Stadtlounge / Saint-Gall.  
Source: (Cohen Ana Paula. 2005)

D'autres, comme le groupe Oda Projesi, actifs à Galata, dans la banlieue d'Istanbul, explorent les relations entre un espace et les activités qui s'y déroulent, entre ces activités et la définition publique

ou privée d'un tel lieu. Pour le cas du tapis oriental, il rejoint ainsi le revêtement saint-gallois dans la tension entre espace public et appropriation privée. (Voir la figure n°4)



**Fig.n° 04. Oda Projesi / Better. 2004.**  
Source: (Cohen Ana Paula. 2005)

### III.4. Espace composite :

Nombreux éléments qui les composent: matériaux, mobiliers, volumes, constructions, et la variété de l'ensemble des combinaisons, ainsi que les variétés des besoins auxquels ils doivent répondre, la superposition des multiples usages, qui en sont fait, et des publics qui les fréquentent, en font des espaces composites. Même l'usage qui peut être unique qui leur est attribué est exceptionnel. Il est clair qu'ils doivent permettre de se déplacer d'un bâtiment à un autre, mais les espaces publics limités à cette seule fonction, ne jouent pas pleinement leur rôle urbain. A cet exemple, nombreuses villes américaines, comme Los Angeles, ont souvent été appelées des « non-villes ». (K.Lynch.1969) car même si certains espaces publics peuvent être marqués par des activités dominantes qui participent plus fortement à la définition de leur personnalité, ils combinent variablement :

- \*diverses constituantes physiques avec
- \*diverses activités (circulation, rencontres, fêtes, commerces, etc.).

Ces activités alors coexistent, se mêlent, et se bousculent. C'est donc, la proposition de ces divers composants qui crée chez les citoyens et les visiteurs de la ville, un ensemble de *réactions psychologiques* et de sensations qui font que les espaces publics sont aussi des *espaces émotionnels* : chaque espace doit pouvoir offrir ces différentes impressions plus ou moins combinées, ou par sa destination propre et son caractère, ou selon la façon dont on entre en contact avec lui.

### III.5. Espace de stratégie :

Généralement, nos dispositions affectives, habitudes ainsi que l'importance des facteurs culturels conditionnent le type des aménagements proposés. Lorsqu'on parle d'espace public tel que « projet », il sera nécessaire de le modifier en fonction du terrain culturel, social, ou politique. Voilà qu'on ne peut appréhender un projet d'aménagement avec des plans figés. Car ce « projet » est *stratégie*. Il est aussi *pédagogie*, car il aide à faire comprendre aux municipalités, citoyens, et aux concepteurs le fonctionnement d'une cité, les motivations des usagers, et les règles de la vie collective urbaine.

### III.6. Espace de liberté d'expression :

Il existe des mouvements, tel le mouvement « Reclaim the streets » (RTS) « *reconquérir les rues* », visent plus clairement des buts politiques à travers des démarches de type artistique. Ce mouvement est apparu dans les années 90 au milieu de la jungle urbaine londonienne.

En 1993, le quartier de Claremont Road, condamné à disparaître sous une autoroute à six voies, est transformé en véritable «forteresse sculpturale vivante» par les opposants locaux. Les maisons se couvrent de couleurs bariolées, les téléviseurs sont suspendus aux branches des arbres et les vieilles voitures transformées en pot de fleurs. La stratégie consiste à «transformer l'art en un outil politique à la fois beau et fonctionnel».

Bien que le bitume ait fini par recouvrir cette explosion de créativité militante, cette action marque le début d'un mouvement qui gagne bientôt les quatre coins de la planète. Sur les décombres de Claremont Road se constitue le collectif RTS, avec l'objectif de répéter l'exploit «n'importe où, n'importe quand» et de créer ainsi des «zones d'autonomie temporaire» au milieu de la circulation. Les organisateurs gardent le lieu des événements secret jusqu'au dernier moment. A l'emplacement choisi, cyclistes, échassier, et percussionnistes installent en plein carrefour des canapés et des piscines gonflables, sans oublier de planter quelques arbres dans l'asphalte. De fêtes de rue en matchs de volley sur l'autoroute, le mouvement gagne de l'ampleur jusqu'à attirer 20 000 personnes en plein cœur de Londres, à Trafalgar Square, en avril 1997. (Reclaim the streets : <http://rts.gn.apc.org/>)



Fig n° 05. Reclaim the streets / Manchester, 1996.  
Source: (Cohen Ana Paula. 2005)

#### **IV. L'espace public à travers l'histoire : (des enseignements pour agir aujourd'hui)**

##### **IV.1. L'environnement préhistorique: (aux origines de l'établissement humain)**

###### **1.1. Lieu de rassemblement aux temps du Paléolithique et du Néolithique :**

L'espace public a bien existé dans la vie préhistorique de l'être humain, avant même la création des villes libres (grecques, romaines,...), de l'urbanisme pré moderne, et du génie aménagiste. Son existence date depuis le temps du paléolithique, néolithique, jusqu'à la révolution urbaine. L'homme a créé généralement des rassemblements ou des campements de type :(nomade, sédentaire, ou même métallurgique). Tout comme une nécessité de rassemblement entre les chefs de tribus, d'un chef d'une seule tribu et de ses habitants, ou simplement des habitants entre eux; pour diverses raisons ,comme celles d'élevage de bétail, cuisine, d'ordre de commandement, d'échange de marchandises (troc), entraînement de guerre, célébrations de fêtes religieuses, de mariage ou coutumes ancestrales, dont nombreux sites archéologiques (principalement en Afrique) témoignent de la présence de l'homme et de son quotidien dans cet espace, au (Pays Dogon, Mali), chaque villages comptent les même lieux névralgiques, symboliques,(tête, ventre, nombril, dos), désignant des espaces à usage bien déterminé, tel la case à palabre "maison à mots" désignée par « la tête »,ou sont tranchées les affaires du village, une place publique représentée par le « ventre » ou ont lieux les manifestations principales, telles les

danses de masques, le « *nombril* » représenté par une pierre sacrée au centre du « *ventre* », et le « *dos* » est une case ou se rassemblent les femmes de la tribu, à des périodes précises.



Fig.n° 06. La place publique et sa pierre au centre

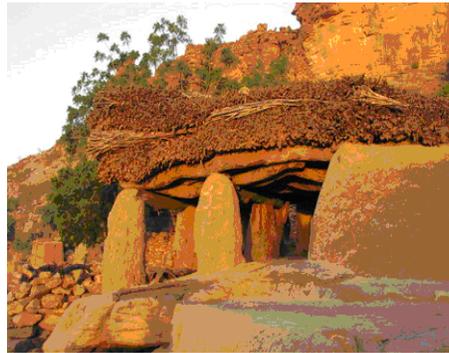


Fig.n° 07. La case a palabres - la tête du village le ventre et le nombril du village.

Source: Site internet

Mais encore, on y préparé dans ces espaces des festins et autres célébrations, des prosternations publiques de prières cérémonielles dont les dessins rustiques, et paléolithique en témoignent à nos jours. Ces espaces étaient parfois des forêts, sentiers, montagne, espace central du village, grottes, cimetières, espaces d'élevage collectif.



Fig.n° 08, 09, 10. Village Néolithique - Néolithique moyen (-2400 av. JC)  
Diporama du Musée de Préhistoire des gorges du Verdon (Quinson)

Source: (www.histoire-en-maquette.com)

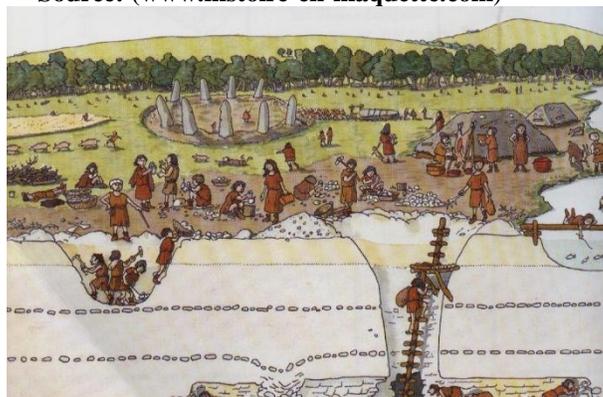


Fig.n° 11. Plan et restitution du village néolithique de Aichbühl im Federseemoor, en Allemagne (vers 2000 av. J-C).

Source: (www.histoire-en-maquette.com)

### 1.2. La cour aux temps de la Mésopotamie :

Bercées par le Tigre, l'Euphrate, et le Nil, et implantées sur la terre considérée sainte. Les campements se transforment en établissements concrets, et cités états, avec une structure urbaine stratifiée, et bien déterminée tel, Babel, Suse, Égypte, l'espace public souvent en forme de cour intérieur(royale), extérieur(publique), ou encore de scène, ou sanctuaire, il garde sa place et reprend de l'ampleur au sein de sociétés d'états riches, aux dynasties royales.

Espace de religions et de croyances par excellence (différents espaces des temples), a l'espace de commerce fructueux et de rassemblement populaire, a l'espace de manifestations et de batailles, ou les spectacles déambulatoires et crieurs, magiciens publics trouvent leurs lieux favoris.

#### .La cité Sumérienne.

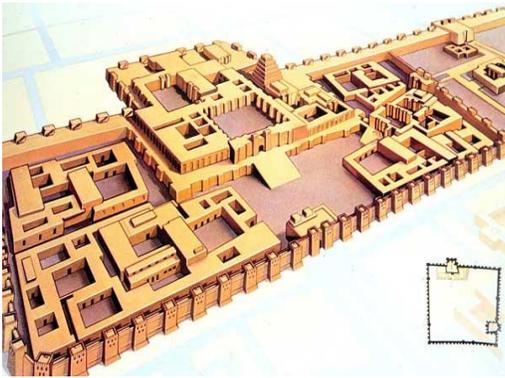


Fig.n° 12.La citadelle et temple de Khorchabad, Khorsabad, Mésopotamie.  
Source: (Les Sumériens, home.nordnet.net)



Fig.n°13. Irak, Le plan de la citadelle de Khorsabad.  
Source: Documentation photographique n° 8026 :L'Orient ancien, mythes et histoire (auteur: Grand pierre,V)

#### .La cité Égyptienne ancienne.

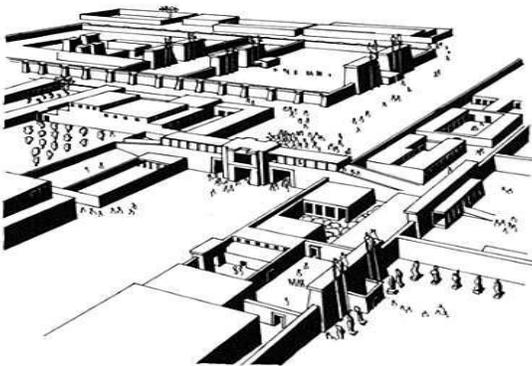


Fig.n° 14.Tell El-Amarna, Égypte ; reconstitution exposée au Musée du Louvre.

Source: L'art de l'ancienne Égypte, Edition d'Art Lucien Mazenod, Paris 1968, page523.



Fig.n°15.Maquette du Ramesseum quartier d'habitation.

### IV.2.La ville libre :

#### 2.1. L'Agora de la Grèce antique :

Au XIIIe siècle av. J.-C. en Grèce, l'Agora est une esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses.

Elle se transforme pour devenir, au début du Ve siècle av. J.-C., sous l'impulsion d'Hippodamos de Milet, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entourée de portiques supportant des galeries. Comme à l'exemple de l'Agora d'Assos.

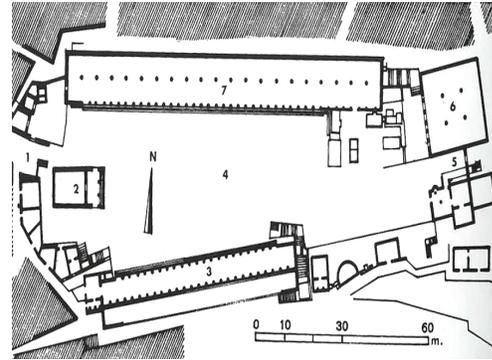
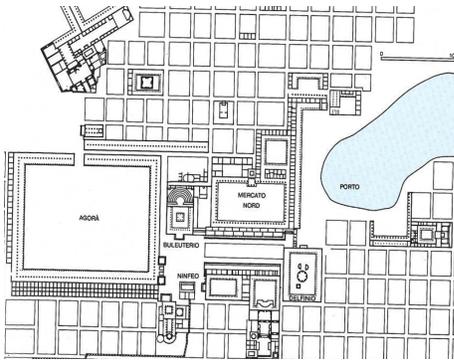


Fig.n° 16. Le modèle politico-urbanistique d'Hippodamos. Fig.n°17. Asso, plan del'Agora.  
Source: ( Ananiadou-Tzimopoulou,M; Yérolympos,A; Vitopoulou,A, 2007 )

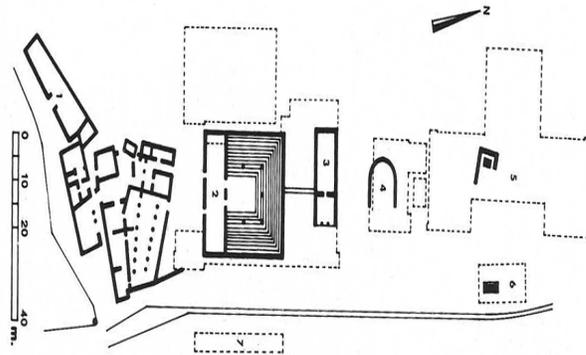


Fig.n°18. Athènes, plan de l'agora, fin du VI siècle avant J-C.  
Source: ( Ananiadou-Tzimopoulou,M; Yérolympos,A; Vitopoulou,A, 2007 )

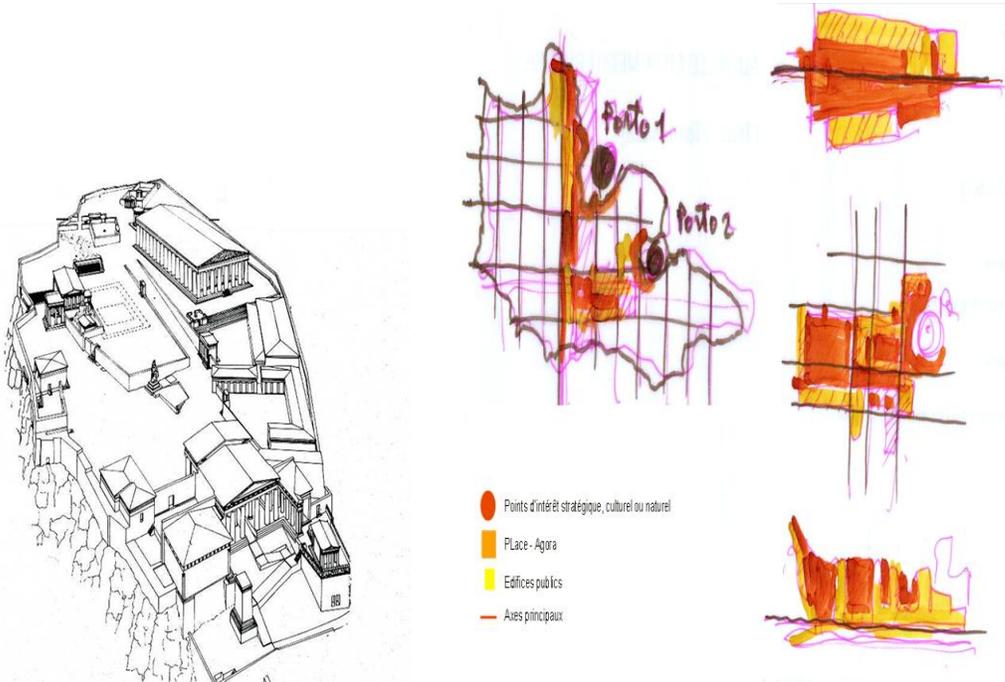
L'Agora fait aujourd'hui partie des symboles d'une convivialité publique, disant mythique. Elle paraît être en effet la première forme non rurale.

« Agora » : en grec moderne: lieu de marché. En grec ancien (du verbe *Ageirein*: se rassembler) : Lieu public situé dans le centre de la ville où les citoyens se rendaient pour échanger leurs opinions concernant les affaires publiques et privées; « *Lieu essentiel des rites religieux et des procédures de justice de la part de la communauté durant la période archaïque, il se transforme pour accueillir la fonction politique et devient à partir de l'époque classique le lieu de rencontres et d'échanges par excellence. Depuis le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., selon le plan de Milet et l'apport d'Hippodamos, la forme de l'agora est régularisée par une géométrie précise qui sera la règle pendant la période hellénistique et romaine. Désormais le type ordinaire est un espace dégagé, de forme pas toujours, régulière, bordé d'un double rang de colonnes, au fond desquelles sont disposés des locaux de petites dimensions destinés à diverses affectations* » (Ananiadou-Tzimopoulou,M; Yérolympos,A; Vitopoulou,A, 2007 ).

\*L'idéologie grecque, et la création de la vie publique dans l'espace collectif:

Déjà, il faudrait rappeler qu'à l'esprit, et savoir grec, la ville qui est « Polis en grec » veut dire : « Polis espace commun...collectivité, Polis...libre circulation et confrontation entre la cité et l'individu » et que: « L'idéologie qui imprègne la polis est celle du philosophe, c'est à dire du « bon

*citoyen » : est un bon citoyen celui qui met le bien public avant l'intérêt privé, qui protège et promeut le bien de la cité. » « La cité ...comme système, un ensemble organique et équilibré dans lequel, comme un sain est parfait, les membres interagissent et s'harmonisent. » « Structure politique qui permet certainement un degré de démocratie et de liberté rarement atteint dans l'histoire. »*



**Fig.n°19 .Axonometrie 'la Polis    Fig.n°20.La structure de la Polis comme modèle culturel.**  
**Source: (Ananiadou-Tzimopoulou,M; Yérolympos,A; Vitopoulou,A.2007 )**

## 2.2. Les forums de la cité Romaine :

A Rome, la notion de Forum véhiculé les mêmes images de l'Agora, mais encore les différents forums formaient une sorte de réseaux de places, d'autant plus spécialisées et complémentaires de leurs fonctions qui se superposaient fréquemment.

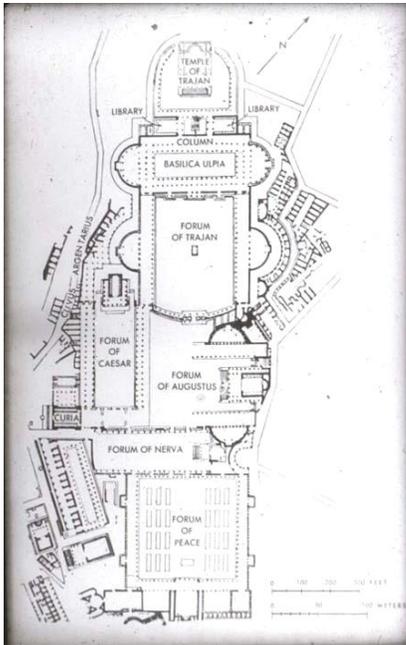
Ces forums étaient :

.Le forum Boarium : était affecté au commerce des animaliers (Bœufs), et à des activités liées au port fluvial attenant;

.Le champ de Mars (Campo Marsio) : De vocation militaire, il était encore utilisé pour les parades, les fonctions civiques de recensement et de vote ;

.Le Forum Romanum : On lui attribué des activités judiciaires et politiques autour du curie, religieuses ou populaires, similaires à celles de l'Agora, mais encore plus développées. Ainsi que se déroulé des formalités d'impôts, et enchères le grand jour des marchés publics.

Leurs sous-espaces: (Comitium : servait aux magistrats à s'adresser au peuple depuis les Rostrae : tribunes de harangues aménagées à cet effet. Ainsi les pourtours du Forum offraient des Tabernae : des boutiques de bouchers, banquiers,..).



**Fig.n°21.Plan du Forum impérial. Fig.n°22 .Le Forum Romain, vu de plus près.**  
**Source: ( Ananiadou-Tzimopoulou,M. Yérolympos,A. Vitopoulou,A, 2007 )**

Il existé plusieurs aménagements, et dégagements à Rome destinés aux activités sociales, domestiques, ou économiques de la cité. Telles que des places, des placettes et rues réservées aux piétons, des cotés de rues accompagnés de colonnades, arrivant même jusqu'à 20Km, et des fontaines d'environ 150 au IV e siècle. *Lewis Mumford*, note l'importance des « espaces ouverts » à Rome, et insiste particulièrement sur le souci manifeste d'équilibre entre l'usage des espaces et leurs proportions. Les romains ainsi portaient un intérêt primordial à la voirie étant partie des espaces publics, ils se sont engagé dans l'élargissement et du pavage des rues, et des réseaux d'égouts qui sert encore aujourd'hui « *Cloaca maxima* ».

### 2.3. Les cités du moyen âge :

A cette période, la ville accède à de nouvelles conditions d'aménagement d'espaces emplis d'urbanité. Contrairement à la tradition romaine, les principaux monuments du moyen âge, tel les églises et les cathédrales, qui furent fréquentés de plus en plus fréquemment, n'étaient que rarement prolongés par des espaces somptueux et surdimensionnés, ils se laissaient découvrir par surprise après de nombreux détours et selon des perspectives imposées par les rues d'accès.

Les nombreux détours de rues médiévales sinueuses laissaient découvrir par surprise les mosquées et différents lieux de culte. La variété de formes offertes par ces rues offrait un « heureux désordre ». Ménager une variété de vues et de perspective semble être le souci majeur dans l'organisation des espaces urbains à cette époque et surtout en Europe. Alors qu'aux différentes places qui bordaient les monuments, elles sont aménagées en masse (réseau), souvent très proche, accessibles, et isolées par rapport aux grands flux de circulation, pour permettre l'assemblage d'activités diverses en un seul temps, et de par là assurer la participation, et interventions de grands groupes très différenciés à la vie communautaire. Leur fonction de marchés périodiques était mêlée à la fonction culturelle (concerts, fêtes,...). D'autres étaient destinées aux échanges commerciaux, étaient disposées aux abords immédiats des portes des villes. Ces fonctions tout en étant quotidiennes, ou en fonction des calendriers religieux, civil, et saisonnier dans le partage des (rues, places, différents groupes d'âge, classe, et sexe), créaient une animation par les diverses activités sociales et communautaires. (Arries.

1973; Leguay. 1984, Lofland. 1973; Verdon. 1980). Même l'absence de végétation ne puisait guère à l'urbanité des cités à cette époque. (Patrick Boucheron, Nicholas Offenstadt, 2005).

Résultat, ces espaces en gagnent une sociabilité créant une solidarité de cotoiment, ils constituent des espaces de travail et de survie pour le peuple, ils deviennent les centres, et scène des conflits et révoltes entre les différents pouvoirs, qui tentent de les utiliser comme outils didactiques dans un but politique ou religieux, ou comme enjeux économique.

Au final, les places publiques constituaient des enjeux particulièrement importants, c'est parce qu'ils peuvent à tout moment être réappropriés par la masse populaire au travers de révoltes, ou de fêtes qui nient la légitimité des pouvoirs tentant de réglementer l'usage. (Foucault. 1975 ; Korosec- Serfaty, P. 1988).

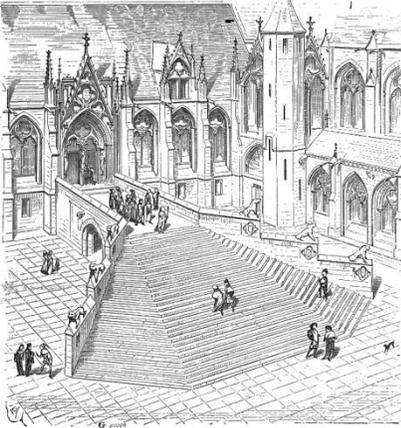


Fig.n°23 .Parvis d'église à l'époque médiévale. Fig.n°24.Place médiévale "La Signoria à Florance".

Source: Site internet

#### **2.4. La période de la Renaissance et une introduction au classicisme :**

De nets changements urbanistiques interviennent dans les villes, caractérisées d'une touche plutôt autoritaire, généralement pour des fins militaires et qui va persister dans le temps.

Des quartiers homogènes, furent séparés. La vie au dehors, autrefois mélange entre les riches et les pauvres, fit place à une nette séparation entre ceux qui roulaient « carrosse-express » et ceux qui traînaient à pied. De nouveaux de Parcs et Piazzas interviennent en cette époque. Cours et places interviennent pour servient fréquemment de stationnement privé pour les carrosses. Leurs usages étaient dévolus aux loisirs de princes, au déroulement de fêtes périodiques, de défilés, de joutes de courses de chevaux. Comme à l'exemple de la Piazza Navona à Rome qui s'y tenaient dans un espace plus aéré qu'au moyen âge, et dont le décor était une architecture plus rigide et ordonnée à la gloire des puissants.

Voilà que la considération et les usages vont rester les mêmes, et les places publiques, vont devenir des espaces d'activités vitales et quotidiennes, intervient encore à ce moment l'idée de les aménager aussi pour le plaisir de la promenade, le spectacle, contemplation de la beauté du lieu, et la sociabilité se résume en l'association avec les autres et l'appréciation esthétique du lieu. C'est alors que les places deviennent un espace d'appuie, d'autorité, et d'affirmation du peuple. Telles que : (les Places Royales, de l'époque des Lumibres (Lavedan. 1960). Devenues espaces cérémoniels, elles sont alors marquées par des ségrégations explicites à l'égard de certains usagers, tels les marchands ambulants et les vagabonds (Farge, 1979).

Et ce n'est qu'au XVIIIe siècle que furent créés les premiers jardins et allées vertes dessinées aux publics, la plupart du temps sous une forme monumentale. « *La vie sociale urbaine, les échanges et le commerce continuèrent d'exister, mais dans les rues et quartiers moyenâgeux qui purent échapper*

aux pompes, marque, semble-t-il, des pouvoirs autoritaires. Les futures trouées du Bron Haussmann et les bouleversements apportés par la civilisation industrielle en seront la continuation d'autant plus naturelle que les pouvoirs issus de la Révolution française, eux aussi autoritaires, ne firent rien pour modifier cette conception simple et « forte », réductrice de la complexité de la ville. Si la création de nombreux squares et jardins (2000 ha) est généralement mise à l'actif du second empire, certains y voient aussi le début de la sectorisation des espaces publics » (De Sablet, M. 1991).



**Fig.n° 25. Piazza Navona(Rome), Grands espaces d'apparat pour de rares festivités, le souci de la vie quotidienne de la cité n'était qu'accessoire.  
Source: (Wikipédia, l'encyclopédie libre)**

#### 2.5. Les résultats de l'avènement industriel :

La nouvelle vie des villes va connaître un grand bouleversement physiognomique à cause des phénomènes typiques à la société industrielle qui a causée :

\*Le progrès qu'a connu la médecine, et qui a fait accroître le pourcentage de la population, et le recul des grandes maladies, et épidémies ravageuses ;

\*Un grand développement de l'industrie, et de la machine multiplicatrice de rendement ;

\*L'urgence de loger l'afflux de la population attirée par la ville.

*Le chemin de fer*, et les gars fructueuses de grands moyens de production, sont devenues le moyen de transport et de communication par excellence ;

*L'industrie* fabriqua des logements à la chaîne, voir des campements pour abriter son personnel, tout autour des mines, fréquemment stéréotypés, et imposé aux habitants ;

*L'automobile*, envahissant la ville, qui offrait plus de commodités sur la route que des trajets sur les voies ferrées, accroissant la création de nouvelles agglomérations à déplacements rapides.

Attenant même les espaces publics, les modifiant non seulement physiquement comme avec la réduction des trottoirs, mais encore pratiquement en introduisant de nouveaux espaces de stationnement, et de circulation automobile franchissant ces espaces.

Résultantes dangereuses, voir marquantes, telles que la pollution, insalubrité des villes et du logement, formation de taudis, difficulté d'accès et de viabilité, création de congestion auto mobilière, les maladies sociales dont la délinquance, les révoltes des jeunes et des travailleurs d'usine, l'alcoolisme, l'apparition de la tuberculose, et les augmentations de maladies des mines. Devenue insupportable, cette situation obligea les états des villes concernées de penser des solutions urgentes à ces fléaux sociaux, à l'exemple par le commencement de l'assainissement des villes qui sont devenues de vraies bombes à retardement.

Quand à l'usage des espaces publics il va se faire en deux parties :

a. *La 1<sup>ère</sup> partie du 19<sup>ème</sup> siècle:*

On remarque une ségrégation d'usage grimpante entre bourgeois et le reste de la société ; en rejetant les proximités spatiales traditionnelles entre groupes de rangs d'âges ou d'occupations différentes, et la multiplicité d'activités prenant place en un seul et même lieu.

Quelques membres de la bourgeoisie cherchaient à mettre de l'ordre, avec la séparation des gens et fonctions des lieux, ce qui va mené à aménager les places monumentales à un réseau régulier de rues, et de places vidées de leurs activités traditionnelles ; cela va donner de nouveaux rôles pour ces places :

1. Faciliter la circulation, la mobilité des gens et des biens ;
2. Permettre une maîtrise rapide de l'effervescence populaire par la police et les militaires ;
3. Fournir le cadre de cérémonies civiles à but didactique.

Ce qui à créer une vision plus distante et méfiante de la sociabilité publique, qui va même changer la définition du rôle de la famille, et de la sociabilité privée (Perrot.1961; Aries.1973; Shorter. 1977; Segalen.1981) et va conduire par la suite à une nouvelle conception de la hiérarchie des espaces publics. (Korosek- Serfaty, P.1988).

*b. La 2<sup>nd</sup> partie du 19<sup>ème</sup> siècle* : La Rue, Boulevard commandent, et délimiter l'immeuble, la percée, le dessin des parcelles, la position les fonctions, l'espace public, l'agencement des espaces privés. (Roncayolo.1983, 102). Ces choix, admirés par grand nombre de gens, et de spécialistes, contrairement à Cerda (1979), et Sitte (1981) considérés comme rares critiques ; perçoivent ces choix comme : destructeurs des activités de séjour, et moyens de neutralisation sociale de l'espace public.

Parce que, les espaces publics commandent l'immeuble, ce dernier doit dorénavant avoir des frontières nettes qui en font un Dedans s'opposant à un Dehors. Devenue espace anonyme par opposition à la maison identifiée comme refuge de la personne, les espaces publics extérieurs tels que : la rue, la place,... deviennent des territoires où la participation à la sociabilité publique devient passive, toujours sous le contrôle d'un agent régulateur (Danton, 1983). C'est alors que submerge l'importance des éléments tels que : (escaliers, entrées d'immeubles, seuil,...etc.)

#### 2.6. La charte d'Athènes : (Des idées pour des solutions radicales)

A partir de l'année 1928, les CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne) préparèrent « la charte d'Athènes » qui fut éditée en 1942, et le document rédigé par (*Le Corbusier*) sous forme d'ouvrage ne tardera pas à être qualifié de « Recette de base », et dont les grands principes ainsi écrits : « *Le soleil, la verdure et l'espace sont les trois matériaux de l'urbanisme* » ... *Les clefs de l'urbanisme sont les quatre fonctions : habiter, travailler, se récréer, circuler* »... *Les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions-clefs et ils fixeront leurs emplacements respectifs dans l'ensemble. Les fonctions-clefs auront chacune leur autonomie* ».

Le fondement de la charte se basé sur un simple constat, et non sur une analyse systématique et globale qui avait à amorcer des réformes profondes. Ainsi les auteurs du document formulèrent ce qui suit : « *...L'avènement de l'ère machiniste a provoqué d'immenses perturbations dans le comportement des hommes, dans leurs répartitions sur la terre, dans leurs entreprises: mouvements continu de concentration dans les villes à la faveur des vitesses mécaniques, évolution brutale et universelle sans précédent dans l'histoire. Le chaos est entré dans les villes* ».

Voilà que la charte d'Athènes se compose de trois chapitres :

1. Des généralités sur la ville et la région ;
2. Un état actuel des villes avec des critiques et remèdes concernant : l'habitat, les loisirs, le travail, la circulation et le patrimoine historique ;
3. Des conclusions portant sur des points de doctrine.

Le document se présente en 95 points bien concrets, traitant d'une manière générale,

l'urbanisme, comme l'a bien démontré (*Le Corbusier*), la Charte d'Athènes a été qualifiée du (*concept de la ville radieuse chez Le Corbusier ou le rejet de la rue et de la place*).

Pour ce qui est de son contenu, touchant principalement la problématique des espaces collectifs et les grands ensembles, la charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux dans la manière de concevoir la ville en générale, et l'espace public en particulier.

Avant tout, c'était la simplification et minimalisation des activités humaines, réduites alors à quatre fonctions que l'on considère les clés de l'urbanisme « Habiter, circuler, travailler, se recréer ». De cette réduction découle un zonage des activités dans la ville, attribuant à chaque individu sa juste place (point n°78). Et pour relier les différents secteurs déterminés par ce zonage, les (points n° 81 et n° 82) recommandent un classement des vitesses et une ségrégation des circulations entre les piétons et les voitures. La charte d'Athènes détermine encore un élément initial de l'urbanisme qu'est la cellule d'habitation qui devra se localiser dans un ensemble formant ainsi « l'unité d'habitation » (point n° 88). Cette dernière devra tirer profit des techniques modernes pour être construite en hauteur et libérer le sol à d'autres fins (point n°28).

D'autant plus que l'alignement des habitations au long des voies de communication a été aboli par la charte d'Athènes (point n°27), qui préconisait aussi l'implantation des unités d'habitations prévues se fasse à grande distance l'une de l'autre, et sur un tapis de verdure (point n°29). Le tout devra non seulement assurer un ensoleillement des habitations et un maximum d'aération des espaces, mais aussi introduire la nature dans la ville, c'est là, un des traits caractéristiques de l'urbanisme moderne. C'est ainsi que la charte d'Athènes a esquissé la structure et la forme des premiers grands ensembles de l'après guerre, surtout en France. Dès lors, les promoteurs de la reconstruction eurent l'occasion d'appliquer les recommandations de la charte d'Athènes en reconstruisant la plupart des agglomérations détruites par la guerre.

Avec la minimisation des quatre fonctions humaines, avec les quatre zones urbaines découpées, et attribuées à ces fonctions, voilà que le système de zonage est devenu règle:

- Le zonage, et en tenant compte des fonctions clés citées ci-dessus, mettra de l'ordre dans le territoire urbain;

- Les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions clés... qui auront chacune leur autonomie;

- La théorie fonctionnaliste développa l'idée selon laquelle les fonctions sont universelles. Chaque fonction est autonome et l'espace doit être fonctionnel, voire mono fonctionnel.

C'est ainsi que le découpage de la ville en « portions conceptuelles » (code n°28) passait pour la meilleure manière d'appréhender l'urbanisme opérationnel. Cette vision trouvait sa justification dans les bouleversements économiques et sociaux engendrés par la révolution industrielle.

Et voilà que, Dans la mouvance de la Charte d'Athènes, les architectes vont dénoncer la rue comme un espace invivable et archaïque. La projection se « réglera » sur ces doctrines; les règles urbaines, constructives, économiques, fonctionnelles en conforteront la rationalité. Les « modernités », au moment où elles sont vécues, passent pour des lois éternelles qu'un récent passé abhorré avait un moment bafouées.

En 1923, *Le Corbusier* affirmait qu' « Il est temps de répudier le tracé actuel de nos villes par lequel s'accumulent les immeubles tassés, s'enlacent les rues étroites pleines de bruit, de puanteur de benzine et de poussières, et où les étages ouvrent à pleins poumons leurs fenêtres sur ces saletés... »

## 2.7. Résultats de la charte d'Athènes :

### \* Les débuts de la crise urbaine :

La perte de sens de l'espace public à partir des années 1950 jusqu'aux années 1970, s'explique de deux manières, selon (*Tomas, F. 2001*) :

1. D'abord parce que les places et les rues héritées étaient inadaptées à la vie moderne, en

particulier à la circulation automobile. Les places transformées en parkings, et les avenues en voies rapides. Mais encore les autoponts, et les voies se sont superposées à l'emplacement des rues;

2. Les nouveaux espaces publics sur dalles conçues pour les nouvelles zones urbanisées ne parvenaient pas à satisfaire les citoyens (malgré les noms de Forum, ou d'Agora qu'on leur attribuer).

Selon Camillo Sitte : « L'espace public a vécu une mutation de notre civilisation ; l'avènement des diverses révolutions, en premier lieu la révolution culturelle, avec l'apparition de mouvements qui s'opposent à des lois, ou traitements de la société ou de l'environnement, à ce temps là, sous des termes d'urbano-populaires, d'écologistes ou d'environnementalistes, et enfin d'identitaires (à base ethnique, religieuse, ou nationale, etc. ...) », il ajoute également que «...les citoyens se désintéressent des espaces publics (des places en l'occurrence), parce qu'ils n'auraient pas besoin. Il écrivait en 1889 : « Qu'y pouvons-nous, si aujourd'hui tous les événements de la vie publique sont discutés dans les journaux, alors que jadis, dans la Rome antique ou en Grèce, on les apprenait de la bouche des crieurs publics, aux thermes, sous les portiques ou sur les places ». Et il ajoutait que les marchés se tenaient désormais dans les halles fermées, que l'eau était entrée dans les maisons et les monuments dans les musées, que les fêtes populaires disparaissaient et que les représentations théâtrales avaient déserté les places.»

Alors, ils ont agit, soit en transformant le signifié des plus anciens en matière d'architecture, urbanisme, ou paysage. Ou en faisant émerger de nouveaux concepts (friche industrielle, projet urbain, patrimoine, archéologie industrielle, écomusée, environnement, développement durable, espace public, participation et urbanité, etc...). Ensuite, la révolution culturelle a été exaltée par une révolution technologique avec l'apparition des (microprocesseur, micro-ordinateurs, téléphones mobiles, internet-réseaux, ont modifié beaucoup plus de notre vie quotidienne et nos habitudes, notre perception même de l'espace et du temps.

F, Tomas l'a voit comme « une transposition contemporaine de la décadence de l'Empire romain, et c'est également dans l'évolution d'une société qui se replie de plus en plus sur le foyer et la vie privée » (Tomas, F.2002). Et Comme R, Sennett reconnaissait il y'a un quart de siècle « Les prémices de la mort de l'espace public » (Sennett, R.1992)., A, Picon Pense qu'il fait valoir plus simplement qu'à l'heure de l'individualisme, des équipements éclatés dans l'espace, de l'automobile, du train rapide et de l'avion, du téléphone mobile et d'Internet, il est vain de gaspiller de l'argent dans les espaces publics hérités de l'histoire qui n'ont plus d'usage. (Picon, A. 1998)

Après la révolution technologique, on voit qu'elle a renforcé également une révolution économique (les net-entreprises) et le développement de nouvelles formes de gestion (flux tendu, flexibilité), elle va alors contribuer à l'ouverture des frontières aux marchandises et aux capitaux, qui permet le développement des stratégies transnationales, et d'autre part le passage du (Capitalisme Monopoliste d'État) au Néolibéralisme. Ce dernier, a exacerbé les restructurations et les crises sociales.

C'est alors, qu'apparaît enfin, une révolution, qui avec le développement d'un processus d'extension géographique et d'approfondissement de la démocratie, qui a créé une transformation de la politique des pays traditionnellement démocratiques, avec l'intégration de principes tels que : décentralisation, et participation, mais aussi des valeurs comme celles des droits de l'homme ou du développement durable.



Fig n°26 .Le plan voisin de Le Corbusier pour le centre de Paris, inspiré des principes de la charte d'Athènes... Une cité atomisée par le zonage.

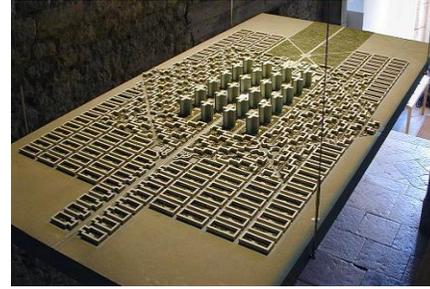


Fig n°27.Exemple du lyrisme considéré 'destructeur' de «la cité idéale, de trois millions d'habitants de Le Corbusier en 1922. »

Source: (Alexandre Tzonis. Editions Hazan 2001)



Fig n°28.La « machine à habiter » de Le Corbusier, qui à inspiré les grands ensembles et causé la dévitalisation des espaces collectifs. (Unité d'habitation. Marseille 1952. Maquette. DR. in. Le Corbusier. Poétique, machines, Symboles.

Source: (Alexandre Tzonis. Editions Hazan 2001)

\*L'idée pour un autre congrès (VIIIème CIAM), dont la problématique fut:

-L'espace public qui était à cette époque un thème d'actualité ;

-La seconde guerre mondiale est finie, et bon nombre de centres civiques-espace public-furent endommagés par les bombardements, ces espaces qui déterminés l'avenir des villes en question, ces espaces qui risquent de courir un danger de délaissement.

C'est alors, qu'à partir de cette époque, et jusqu'à l'année du déroulement du nouveau congrès en juillet 1951, à *Chambéry*, ce cœur « *l'espace public* » de ville reste toujours un thème d'actualité, et un enjeu fondamental pour la ville.

Et dont l'objectif du congrès se globalisent sur le débat de l'espace public, on cherché un avenir pour une ville plus efficace, et pour assurer une vie plus humaine. Tout en présentant non pas des recettes miracles, mais des analyses et des expériences.

C'est alors, que les contributions orales, et visuelles présentées à *Chambéry* paraissent représentatives des conditions dans lesquelles, les acteurs sociaux de ce tournant du millénaire s'efforcent de maintenir grâce alors à des *espaces publics de qualité, ...pour une ville plus humaine.*

\*La perte du « lieu » remplacé par « espace », ou « espace civique »

Habituellement, dans les villes traditionnelles, (occidentales ou arabo musulmanes), les espaces collectifs, ont toujours été désignés par des noms qui renseignent souvent sur l'urbanité, l'usage, les fréquentations qui s'y déroulaient. Le lieu était définie par le nom qu'il portait, tel que : l'Agora, le Forum, la Rue, la Place, Errahba, ElBatha, ElHara...

Et comme exemple concret, on prend les villes algériennes, dont on peut trouver des rues qui portent le nom de différentes corporations, métiers ambulants et artisanaux de la rue et des grandes

places de la ville : A titre d'exemple on peut citer :

El-Haddadine(les ferronniers), El-Djezzarine (les bouchers),Ennahassine ( vendeurs, et réparateur des objets en cuivre, ou en argent), Rahbat( place de rencontres, ou de vente d'épices, et articles artisanaux), Rahbat El Djmel(place des chameaux), Souk Elhed(marché populaire), Ennadi, (club de divertissements, et d'échanges culturelles), le Fondouks( motel, consacré à l'hébergement, aux rencontres et aux échanges), ou encore des métiers tel que : les chiffonniers, émouleurs, vitriers, marchands des quatre saisons..et ont voit que nombreux de ces quartiers, se font de plus en plus rare, au niveau de quelques grandes villes du pays, et le peu qui reste, réussi à gardé jusqu'à aujourd'hui leur vocation et leurs fonctions originelles.

On a donc remplacé le 'LIEU' par 'ESPACE'; alors qu'en dit-on du mot: 'LIEU' ?, D'après (*le petit Larousse, ed : 1980*) : « *Partie déterminée de l'espace, localité, endroit* ».Le lieu est certainement quelque chose de plus qu'une abstraite localisation. *Christian, Norberg-Schulz* définit le lieu comme : « *un ensemble fait de choses concrètes qui ont leur substance matérielle, leur forme, leur texture, leur couleur. Tout cet ensemble de chose définit un caractère d'Ambiance qui est l'essence même du lieu* ».

D'un point de vue général, un lieu est défini par son Caractère, ou son Atmosphère. Le lieu est donc un phénomène total, qualitatif ; qui ne peut être réduit à aucune de ses propres caractéristiques.

Donc, le passage du 'LIEU' à 'L'ESPACE' s'est opéré au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle avec l'avènement de l'architecture et de l'urbanisme Modernes.

Et pour ce qui en est du terme 'ESPACE' ? D'après (*le petit Larousse, ed : 1980*): Espace peut signifier « *un vide entre deux, une distance, un écart, un intervalle, un interstice...* ».Pour mieux le définir, il doit se doté d'un qualificatif : Espace domestique, Espace intérieur, Espace extérieur, Espace public...

Ainsi, comme le note (*C, Norberg-Schulz*) ; on distingue couramment deux usages du terme 'Espace' :

-Espace comme : Géométrie tridimensionnelle ;

-Espace comme : Champ de perception.

Dès lors, on peut déduire de ce qui précède que si le LIEU est le plein délimité qui suscite des activités, l'ESPACE est le vide qui demande à être rempli.

Le débat sur le concept de lieu et celui de l'espace a sans doute été à l'origine de l'opposition entre les CIAM et le TEAM TEN. D'ailleurs, *Charles Jenks* cite *Aldo Van Eyck* qui énonça la question à *Team-ten* très clairement en 1959. «*Quoi que signifie: Espace et Temps, Lieu et Occasion signifient d'avantage. Car l'espace dans l'image de l'homme est LIEU, et le temps dans l'image de l'homme est OCCASION...* »

Le concept d'espace universel a t-il écarté toute caractéristique locale d'une société ?

«*Les architectes du mouvement moderne appelés aussi les fonctionnalistes, se sont permis le luxe et la liberté de faire de l'architecture sur des bases absolues*».

Dès lors, il était tentant et aisé de créer des villes nouvelles entières sur la base de plan physiques, telles que : Chandigarh, et Brasilia qui furent les premiers témoins des pratiques fonctionnalistes dans l'histoire de l'architecture de l'après guerre.

D'ailleurs *Charles Djenks* à ce propos à dit : « *La vie de l'homme urbain était entrain de devenir plus anonyme et mobile, c'est à dire en termes architecturaux , qu'il y'avait un mouvement inexorable à partir de systèmes symboliquement riches vers des systèmes appauvries ; à partir de rôles culturels vers des rôles fonctionnels, ou tout simplement, à partir du lieu vers l'Espace* ».

L'opposition entre les CIAM et le TEAM.TEN portait fondamentalement sur la notion de polyvalence, d'influence de la localité et de ses traditions :

« *Si une architecture polyvalente est une manière d'établir le lieu et de donner une forte identité à la forme, une autre manière de créer un lieu , et de tout simplement tenir compte de la localité et de*

ses traditions»

Selon Charles Djenks, citant Christian Norberg-Schulz :

«Toute forme y compris la forme urbaine est perçue culturellement ; c'est à dire à travers des schémas appris d'une culture».

Ainsi le concept de Lieu et celui de l'Espace n'ont pas cessé, pendant une assez longue période d'être confrontés à travers un débat qui a engagé aussi bien des architectes que des sociologues. Si la question a suscité des réponses, il n'en demeure pas moins qu'elle reste posée tant que l'espace est incapable de restituer les qualités et les caractéristiques du Lieu. Et comme l'a conclu Charles Djenks, qualifiant la situation de 'transitoire', déclare : «On pourrait fournir un Lieu... Ou tout simplement l'éviter, et fournir un non-Lieu. En fait, par un accident Linguistique heureux, il apparaît que non-lieu est en réalité la signification originelle du mot 'Utopie', ce qui soulignerait l'aspect non physique du problème».

Effectivement, les transformations techniques, économiques et sociales de la deuxième moitié du 18ème siècle, dans lesquelles l'urbanisme contemporain puise ses origines, ont semble t-il entraîné la séparation entre l'Art Urbain et l'Urbanisme. Alors qu'une ville était perçue de façon entière comme une œuvre d'art, ou la composition d'ensemble était à la base de toute intervention, et à laquelle des générations d'habitants ont participé en s'accommodant de ce qui existait déjà avant celles, la ville est souvent devenue avec l'urbanisme contemporain, une simple juxtaposition de composantes reliées par des rues. Et encore après une analyse de l'évolution historique de l'image urbaine chez les groupes sociaux, Alexandre Papageorgiou, constate une différence frappante dans la manière de penser la ville et l'espace urbain à travers l'histoire. « Ceci est particulièrement vrai entre le 19<sup>ème</sup> siècle et le 20<sup>ème</sup> ou l'on est passé des immeubles d'habitation fermés sur un îlot et des alignements à hauteur uniforme à une disposition dispersée de volumes libres sur le site, et inégaux en hauteur. C'est l'ère de l'espace urbain démembré dont la principale caractéristique est sa fonctionnalité à l'intérieur d'un zonage dicté et légitimé par la Charte d'Athènes.» (Alexandre Papageorgiou, 1970)

Dans ce nouveau contexte, l'aménagement des villes doit faire face à de lourdes tendances contradictoires. Sans ordre, ni de chronologie ni d'importance, il s'agit d'une par de l'exacerbation des extensions périphériques sous la forme de lotissements parfois autonomes, voir fermés, et de la diffusion parallèle dans les mêmes espaces de certains équipements de centralisé comme les universités et les centres commerciaux ou de loisir. Depuis au moins la deuxième moitié du XIX siècle, la ville européenne avait cessé d'être compacte, mais au long de ce dernier demi-siècle elle s'est étalée de manière si forte qu'il a fallu inventer de nouveaux concepts pour définir un espace ou plus personne ne peut dire de manière précise où commence et où finit la ville ou la campagne : en entrant dans un nouveau vocabulaire, nous assistons à : « rurbanisation », « conurbation », « métapolis », « ville-archipel », etc. Pour certains c'est tout le territoire qui désormais s'urbanise alors que pour d'autres la ville se meurt en se dissolvant dans l'urbain.

Au XIXème siècle cette expansion spatiale de l'espace public se fit par le biais de la promenade et de la découverte dans des avenues et des parcs avec leurs serres et leurs zoos. (Noury, L.M.1997), qui n'ont donc pas servi qu'à spéculer sur les terrains alentour. Au XXème siècle, c'est plutôt par la pratique sportive et les loisirs (promenades, cyclisme, pique-nique, site de neige, ou de plage), sans oublier les préoccupations commerciales et culturelles. Il fut vrai qu'au temps des Trente Glorieuse et de l'urbanisme fonctionnaliste triomphant, on a vu des rues, des avenues, et des places disparaître au bénéfice de la circulation et du stationnement des automobiles. Comme dans les grands ensembles français des années (1950/1970), dont certain logèrent plusieurs dizaines de milliers de personnes, les espaces dits « extérieurs », voir « communs », se retrouvèrent même dans un statut de propriété privée entre les mains des organismes de logements sociaux.

Ce qui a amorti le choc de la situation, c'est l'entrée en scène, à côté des maîtres d'ouvrages

publics ou privés, de nouveaux acteurs urbains, désormais essentiels : les citoyens, souvent regroupés dans les associations de protection du patrimoine, de l'environnement, ou tout simplement de la qualité de vie dans leur quartier. Sans que la relation soit directe, cette nouvelle donne semble revaloriser en Europe la ville traditionnelle et le rôle des maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes, et artistes) auxquels on demande d'intervenir dans la production et la reproduction des espaces publics.

**. Conclusion :**

Espace public, commun, collectif, espace de société publique, espace relationnelle de participation, et de vie commune, d'échanges et de grandes valeurs culturelles, espace structurant, et hygiéniste, cet espace est manifestement à interprétations pluridisciplinaires. Parfois même élevé au statut de concept, dans le sens d'un phénomène généralisable, l'espace public est aujourd'hui fortement sollicité dans les disciplines de la science politique, de la sociologie et de l'urbanisme, de la place à la rue au boulevard, remontant aux sources imaginaires utopistes, d'espace d'Agora solutionnant les villes grecques, à l'espace de Forum, structurant, et manifestant la beauté des bâtisses romaines, aux cités médiévales à l'espace à perspective plus pensé et usages fréquents, au jardins de renaissance et période classique, à usages diversifiés, d'où les démembrements et requalifications urbaines tirent leur origines. C'est alors, qu'on arrive à l'ère industrielle, considéré nouveau, d'autant plus pensés, mais d'avantage bouleversés. Toutefois, leurs fonctions continuaient à créer une animation par les diverses activités sociales et communautaire, ainsi que par leur variété de formes qui offraient un soi disant « heureux désordre » avec un fonctionnalisme traité de rigide, simplificateur, minimisateur, jusqu'à en arriver même à l'appauvrissement du contact humain.

Ce qui a mené à perdre même le sens propre du terme 'Espace' et de le qualifier autrement, d'ailleurs les écrits de l'époque ne mentionnaient même pas le terme d' « espace public », mais plutôt de « voies publiques », « réseaux », ou encore de « promenades ». Les places et les squares sont alors pensés comme des aménagements de croisement de voies. D'où l'une des conséquences directes de la théorie fonctionnaliste sur l'espace fut la perte de la notion de 'Lieu' remplacée par la notion d' 'Espace'.

L'étude urbaine et spatiale de la ville est remise en question, entre étude structurelle morphologique et fonctionnelle, l'urbanisme d'aujourd'hui est réduit à un « découpage du terrain et son affectation entre les différentes logiques de secteur, contre toute idée de forme urbaine ». Il tend à produire un espace éclaté où la discontinuité est entérinée et codifiée par le règlement.

En effet, la question de la structure, la trame et la configuration urbaine se pose non seulement dans l'espace public, mais aussi au niveau de son articulation avec la structure, et configuration urbaine de l'ensemble structurant de la ville, déjà existant, c'est à dire le tissu d'origine.

D'où la morphologie urbaine, illustre, selon *Jean Castex*: « *Construire la ville, construire une ville n'est pas tracer sur une feuille blanche, mais sur un sol encombré* ».

## **.CHAPITRE 2 : L'ESPACE PUBLIC ENTRE FORMES, COMPOSANTES, FONCTIONS, ET PERCEPTION (PRATIQUES) :**

*« ...Une décision consciente peut être prise soit en se référant à la tradition, soit par des raisonnements logiques et l'analyse scientifique. Les deux démarches devraient conduire au même résultat, car la tradition est l'aboutissement de l'expérience pratique de maintes générations face à un même problème, tandis que l'analyse scientifique est simplement l'observation systématique des aspects du problème ».*

*Hassan Fathy*

### **. Introduction:**

Lieux omniprésents, à multiples facettes, à apports variés et assurés sur les comportements, et vie des citoyens. Lieux de partage équitable entre citoyens, ils sont considérés comme (bien public), auquel il faut non seulement donner une importance, mais surtout une existence digne de ce nom dans la création et aménagement d'une ville, mais dont il ne faut jamais oublier de protéger l'héritage sous ses formes les plus variées.

En vue de création, et de soutien de ce (lieu public), on doit donner la parole en priorité à des praticiens qualifiés, et consultants publics, entre (usagers, architectes, urbanistes, sociologues urbains, et psychologues de l'environnements), dont c'est le devoir, l'intérêt, et le métier de remettre à l'honneur ces lieux de vie partagée.

Les espaces publics, acquièrent des sens nouveaux, de jours en jours à travers les usages d'en fait le public. A chaque fois, et partout dans le monde, des gens descendent dans la rue, et occupent des places, passent par des carrefours, font le tour d'un rond point, ou profite d'une bonne ambiance d'un square avoisinant. Pour le simple usage de circuler, mais encore de se récréer, ou même pour réclamer un droit, manifester et exprimer une opinion, ou contester un pouvoir, ces espaces s'expriment alors, comme des espaces d'enracinement, d'expression d'un pouvoir. La maîtrise de l'espace public devient la réappropriation, et l'exercice légal d'un pouvoir collectif et parfois même de remise en question de celui qui a été délégué.

Chaque usager a à l'esprit, cette tension entre l'usage ordinaire, idéal, et possible d'une place publique. Cette fonction, n'est pas seulement exprimée à l'œuvre dans les formes brutales, ou collectives d'appropriation de l'espace. Elle est aussi présente dans les plus humbles micro-actes de détournement du lieu, qu'il s'agisse de marcher sur la pelouse d'un jardin public, ou de s'asseoir par terre sur une esplanade, ou de s'asseoir sur le trottoir d'un monument historique, comme dans les fêtes organisées.

Il n'y a pas, disons-nous, d'espace 'produit', mais toujours des 'espaces en cours de production'. Il existe des espaces dits : 'muséifiés', ou leur symbolique sociale peut basculer du jour au lendemain, lorsque vient une volonté collective qui leur impose un sens nouveau.

Le développement extrêmement rapide des villes et la croissance de la circulation automobile

ont longtemps cantonné la conception des espaces publics à une approche essentiellement fonctionnelle, au détriment de la vie locale et du cadre urbain.

L'espace public fait aujourd'hui l'objet de sollicitations nombreuses et pressantes. C'est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre... où l'espace public exprime son rôle social et économique. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est encore le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville: déplacements, réseaux techniques...

Au regard de ces enjeux extrêmement divers et importants, les difficultés rencontrées dans les villes sont multiples puisqu'elles doivent faire face :

- à la multiplicité des intervenants –maîtrise d'ouvrage partagée, services municipaux, concessionnaires de réseaux, propriétaires riverains, afficheurs... ;
- à la diversité des sites –centres anciens, secteurs périurbains, grands ensembles... ;
- aux conflits entre les différents usages dont l'espace public est la scène –déplacements, stationnement, commerce, emploi, détente... ;
- à la diversité des matériaux disponibles pour les revêtements de sols et les équipements et à la prolifération de la signalisation, des enseignes, des affiches et du mobilier urbain.

Aujourd'hui, l'évolution citoyenne des esprits et la prise de conscience des citoyens en matière de qualité du cadre de vie incitent à des démarches plus qualitatives et à une plus grande exigence. La conception des espaces publics se doit maintenant de concilier fonctionnalité, sécurité, accessibilité, confort, et esthétique...

## **I. Les différentes formes de l'espace public :**

### **I.1. La voirie:**

\* Rue, ruelle et (voirie de distribution):

Du latin « *ruga* » « ride »; la rue est "une voie bordée, au moins en partie, de maisons, dans un bourg, un village ou une ville, et souvent identifiée par un nom ". (Dictionnaire Le Robert)

Elle peut être aussi une voie aménagée dans un ensemble urbain entre les propriétés closes, alignée, avec une chaussée, réservée aux véhicules, bordée de part et d'autre de trottoirs.

La rue est un espace de circulation, dessert des logements et les lieux d'activité économique. Elle met en relation et structure les différents quartiers, s'inscrivant de ce fait dans un réseau de voies à l'échelle de la ville. Elle est espace public, lieu de rencontres et d'échanges, notamment par les commerces, où s'exerce et se construit la sociabilité des individus et des groupes sociaux. Enfin, par le biais de la manifestation, la rue peut devenir un lieu de contestation. C'est donc potentiellement un espace politique, particulièrement dans les quartiers centraux.

De faible largeur, et par l'absence de contre-allées, la rue se distingue des autres voies urbaines tels: les allées, les cours ou le boulevard et avenues. Une rue particulièrement étroite peut être qualifiée de « ruelle ». Une rue ne possédant qu'un point d'entrée est une « impasse » ou un cul-de-sac. (wikipédia : L'encyclopédie libre).

### **I.2. Le boulevard :**

Le mot vient du néerlandais « *bolwerk* » signifiant « bastion », « rempart ». À l'origine, c'est donc une voie de communication reposant sur d'anciens remparts. Il permet ainsi de contourner une ville de l'extérieur. La naissance du boulevard est liée à la destruction des enceintes fortifiées. Son tracé circulaire s'explique donc par sa nature même d'ancienne limite. La pratique du boulevard en urbanisme débute surtout au XVIIIe siècle avec à Paris le contournement possible des enceintes, puis s'accélère sous le Second Empire avec la politique haussmannienne d'aération urbaine (axes de

promenades). Il représente donc une voie relativement importante avec quatre voies de circulation ou plus et de larges allées piétonnières sur ses bords. (Dictionnaire Le Robert)

### I.3. L'avenue :

L'avenue est un terme formé sur le participe passé féminin d'*avenir* « *approcher* » issu du latin « *advenire* » « revenir à ». Chemin par lequel on arrive en un lieu. Il désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château ». (Dictionnaire Le Robert)

Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès. Véritable système, les avenues aboutissent généralement sur une place ou un rond point, mettant en valeur un monument prestigieux. Elle se différencie du boulevard par sa forme radiale.

Pour *Pierre Merlin et Françoise Choay* « *L'avenue issue de l'art des parcs et jardins est une création de l'âge classique qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines et se trouve connotée par l'apparat* ». (Merlin, P et Choay, F. 2000) Ou encore, l'avenue participe dans la ville ou l'agglomération d'une origine rectiligne (directe) et continue ; la mise en perspective du but, la perspective qui relie un édifice (théâtre, monument,...) à l'autre.

### I.4. Le passage :

L'étymologie du mot passage remonte au latin « *passus* » qui veut dire « pas » et renvoie au mouvement, à l'action de traverser un espace. C'est un lieu ou chemin par lequel il est nécessaire ou commode de passer pour aller d'un point à un autre. C'est donc, une petite voie, dans un îlot, un quartier. Il a pour fonction de raccourcir, desservir, protéger, ou faciliter la circulation du piéton de manière privilégiée. Il peut être ouvert ou couvert et servir aux activités commerciales.

### I.5. Zenka, Zkak, Chara et Derb:

« *Zenka, Zkak, Chara* » : se sont des mots arabes, désignent la rue principale et importante d'un quartier d'habitation en générale. (Mangin, D et al ; 2005) in (Ballout, A.2010).

« *Derb, ou Houma* » : mot arabe, désignent à l'origine la porte ou le passage ; le mot désigne actuellement la rue d'accès vers un quartier d'habitations ou la rue principale de ce quartier d'où le quartier lui-même. Il désigne aussi dans les vieilles villes arabes, telles que : les casbahs de Constantine, ou d'Alger; une impasse, coure, ou pallier partagée entre trois, ou quatre habitations, qu'on peut nommer aussi *Haouch*. Espace favori des femmes, pour laver le linge, préparer des festins, organiser des cérémonies, ou simplement utilisé pour le jeu des enfants, et discussion des voisines, il peut être remplacé par la terrasse en saison estivale. Ils existent encore d'autres connotations tels que :

1- « *Saha* » (الساحة) féminin de « *Saaha* » définie comme endroit non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier. Nom dérivant du verbe « *Sahe* » (ساح) c'est à dire s'étendre, s'élargir ;

2- La « *Rahba* » (الرحبة) dérivée du verbe « *Rahaba* » « *Itassa* » (اتساع). La « *Rahba* » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis « *Tarahoub* » (الترحب) ;

3- Le « *Mrah* » (المراح) désigne le campement des caravanes, abritant les chameaux. Ce mot dérive du verbe « *Raha* » (الراحة) marquer une pose, se détendre, se reposer. (Ballout, A.2010)

### I.6. Le portique, la galerie, et la coursive :

Le portique est un espace public, de rassemblement, de commerce, ou d'exposition. Le nom portique est donné à des structures constituées d'un élément horizontal soutenu par plusieurs éléments verticaux, entre lesquels il est possible de passer. Ces structures peuvent être :

Une galerie est un passage couvert, dont les voutes ou les plafonds sont supportés par des colonnes, des piliers ou des arcades soutenues par deux rangées de colonnes, ou par un mur et une rangée de colonnes. Généralement, les galeries constituent des espaces de transition entre espace privé/espace public et intérieur/extérieur au bâtiment. Et à l'intérieur des bâtiments ; elle sert à la desserte des pièces dans l'habitation à patio. *Viollet Le Duc* en dit « *Nous diviserons les galeries en galeries de service contribuant à la décoration extérieure ou intérieure des monuments, et en galeries promenoirs, dans les châteaux ou les édifices publics ou privés* ». (Viollet-Le-Duc ; 1867)

Au Moyen-âge, le déambulatoire (promenoir) constitue un élément du cloître, pour permettre la promenade en prière des moines, comme aux églises romanes puis gothiques. Puis à l'époque classique, à Versailles, la galerie des Glaces de *J.H. Mansart*, relie de manière monumentale les ailes de *Le Vau*. Enfin, la galerie est un lieu de passage ou de promenade, couvert, beaucoup plus long que large, ménagé à l'extérieur ou à l'intérieur d'un édifice ou d'une salle. Un Passage public éclairé, éventuellement couvert, bordé de boutique.

La coursive est un genre de couloir étroit à l'intérieur d'un bâtiment (à l'exemple d'un navire) ; Il peut être aussi un type de couloir latéral de distribution d'un immeuble à l'air libre. (Mangin D et al ; 2005) in (Ballout, A.2010)

### **I.7. L'allée :**

Chemin étroit, ou avenue bordée d'arbre, de haies, ou de plates-bandes dans un jardin, ou une forêt. Il peut être aussi Passage entre des rangées de chaises, de bancs. (Source wikipédia : L'encyclopédie libre)

### **I.8. La cour urbaine, et la cour intérieure :**

Du latin « *cahors-ortis* » ; la cour est un coin de ferme. C'est un « *espace découvert, entouré de murs ou de bâtiments, faisant partie d'une habitation, d'un édifice administratif, scolaire, qui souvent s'ordonne autour d'elle* ». (Dictionnaire Grand Larousse Universel 1997)

Lieu d'échange et de rencontre, peut être ouverte ou fermée, public ou privé. La cour est une expression commune juridique qui désigne un espace libre dont l'usage est partagé par une communauté de résidents dont les habitations entourent la cour. (Site Internet : arturbain.fr)

La cour est un élément générateur pour la distribution des bâtiments qu'elle dessert. Dans la composition urbaine la cour est un espace libre communautaire qui assure une liaison avec les espaces publics (rue, boulevard...). Depuis l'Antiquité, la maison s'ordonne souvent autour d'une cour à portiques; péristyle grec, atrium romain, cortile italien, patio espagnol. Et au Moyen Age, la cour définit un simple espace délimité par les bâtiments de la ferme. (Site Internet : arturbain.fr)

Par contre ; L'urbanisme du mouvement moderne, sous prétexte de salubrité et d'ensoleillement, introduit les bâtiments en forme de barre et de tour, et tend à faire disparaître les cours. A ce propos, *Auguste Perret* écrit « *la cour constitue un maigre sujet pour la ville contemporaine* ». Une des propositions de *Le Corbusier* est d'éliminer la cour et de lui substituer un système de relation entre le bâtiment et son entourage. « *La Ville radieuse est une proposition pour le bonheur des habitants grâce à l'air pur et à la lumineuse incidence de la lumière sur les formes régulières de l'architecture* ». (Le Corbusier ; 1971)

Aujourd'hui ; la cour joue un rôle important dans la composition urbaine. Les cours contribuent à la transition entre l'espace public et l'espace privé et apportent tranquillité et silence aux riverains encore utilisées comme espace de passage, dont le rôle est d'éclairer et d'aérer le plus grand nombre de pièces dans des corps de logis construits en profondeur de parcelle.

### I.9. L'esplanade :

« C'est par la création de places monumentales que s'affirment les grandes esthétiques urbaines. On sait que, fonctionnellement, il en est de deux sortes : celles qui naissent de la croisée de plusieurs voies, les places-carrefours, et celles qui servent de vestibules à ciel ouvert à un monument, les places-parvis. Le Moyen Âge les avait généralement ignorées l'une et l'autre. La Renaissance nous fait assister à leur constitution. » «Pierre Lavedan»

L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). C'est un terrain aménagé devant une place forte, où s'étendant du glacis aux premières maisons de la ville. L'esplanade est également «un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs.» (Dictionnaire Le Robert).

### I.10. Le square :

« Il s'agit d'un mot anglais qui veut dire carré, de l'ancien français "esquarre" (équerre), et signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place ». (Le Robert. Le dictionnaire de la langue française). Conçu comme un véritable îlot de nature destiné à offrir une alternative à l'insalubrité urbaine, le square s'adresse à tous, et accueille une multitude d'activités. Les squares sont avant tout conçus comme un décor urbain, lieux de promenade et de détente ; les jeux à l'origine pratiquement interdits, sont devenus avec le temps autorisés et les pelouses accessibles. De nombreux éléments constitutifs tels: pelouses, bancs, poubelles, allées plantées, guignol, manège, bassins et jets d'eau, auditorium, kiosque à musique, jeux pour enfants..., sont utilisés dans sa composition.

Le square est aujourd'hui un jardin public de quartier, mais il peut aussi être le cadre choisi pour mettre en scène d'autres activités, comme le "square-galerie", qui abrite une galerie commerciale. En général, c'est tout de même sur la proximité qu'il se fonde, dans la tradition des squares résidentiels. Les formes évoluent cependant : la clôture s'estompe. Dans les squares publics elle est masquée le plus souvent par une haie.

### I.11. Le parvis :

C'est espace situé devant une église et généralement entouré d'une balustrade ou de portiques. En général le parvis est considéré comme étant la place située devant un édifice. (Site Internet: arturbain.fr)

### I.12. Le jardin public, et thématique :

La notion de jardin public n'apparaît qu'au (XIX<sup>ème</sup> siècle), c'est un lieu de promenade et d'agrément. Le jardin public est un «terrain où l'on cultive des végétaux utiles, ou d'agrément». Il se compose d'un «espace vert urbain, enclos à dominance végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ». (Merlin, P et Choay, F, 2000)

Le jardin public est expression contemporaine composée de: - Jardin, du germanique «clôture», terrain généralement clos, où l'on cultive des végétaux utiles ou d'agrément. - Thématique, du Grec «*theinatikos*», qui se construit selon des thèmes. Le jardin thématique désigne, depuis une vingtaine d'années, un jardin public réservé à la promenade et à l'agrément, dont l'organisation évoque un ou plusieurs phénomènes sensoriel, social, plastique, etc.... (Wikipédia: l'encyclopédie libre)

**I.13. Le parc :**

Ancien définition (XII<sup>ème</sup> siècle) du mot parc se réfère au caractère enclos du lieu (par exemple pour le parage des animaux). Le parc est alors un terrain naturel, formé de bois ou de prairies, dans lequel ont été tracés des chemins et des allées destinés à la chasse, à la promenade ou à l'agrément.

Il se distingue du jardin public par le caractère naturel de son paysage et de sa végétation. Il appartenait autrefois aux châteaux. (Site Internet : arturbain.fr)

**I.14. Le rond point, carrefour (nœud) :**

« Les nœuds sont les points focaux et stratégiques dans lesquels un observateur peut pénétrer, et les principaux types en sont soit les points de rencontre de voies, soit des concentrations de certaines caractéristiques. » (Kevin Lynch, 1976)

Délimité et mis en œuvre par sa forme et emplacement, le nœud, comme l'a précisé Lynch : « Les nœuds peuvent être en même temps des points de rencontre de voies et des points de concentrations, comme par exemple : Journal Square à Jersey City qui est un important Carrefour d'autobus et d'automobiles et aussi une concentration de boutiques...mais là où l'espace à une forme, l'impact est beaucoup plus fort : le nœud devient inoubliable. Si Scollay Square avait une forme spatiale proportionnée à son importance fonctionnelle, ce serait sans aucun doute, une des particularités-clés de Boston » (Lynch, K.1994). Le nœud chez Lynch, est vu tel un square, et peut être comme les quartiers, ils peuvent être introvertis, ou extravertis, ou il en donne l'exemple de : Scoally Square est qui introverti, ce square ne donne que peu de sensations directionnelles.

Il se peut qu'un ensemble de nœud puisse former une place, et cela est traduit par une plantation abondante, ou une voie pavée qui conduit à cette place là. Comme il est possible de disposer un ensemble de nœuds de manière à former une structure liée. Ils peuvent être associés grâce à une juxtaposition étroite, ou parce qu'on rend possible leur visibilité réciproque, comme c'est le cas pour la Piazza St. Marco et la Piazza SS. Annuziata à Florence. Ils peuvent être mis en relation avec la même voie, ou la même limite, joints par un court élément de liaison, ou assemblée par l'échoréciproque d'une de leurs caractéristiques. De tels liens peuvent structurer d'importantes régions d'une ville.

Par rapport au carrefour, Brunet en dit : « Au carrefour se nouent des relations humaines, s'affrontent des idées, entrent en contact civilisations et cultures, car c'est le lieu du choix, où l'on prend une décision. » (Roger Brunet, *Les mots de la géographie*). Ainsi le carrefour est un « nœud » de communication dans l'espace habité. C'est un lieu, relativement plus large qu'un simple croisement, où se rencontrent plusieurs routes, chemins, rues, etc. ; venant de directions contraires. Il traduit le croisement de populations, d'usages, de pratiques, de fonctions, d'itinéraires, de circulations. De croisement à place, rond- point puis giratoire, ainsi le carrefour a su s'adapter aux mutations urbaines. (arturbain.fr)

**I.15. La place marchande, Marché :**

« Dans les temps anciens, chez les Grecs et les Romains, les marchés n'étaient pas seulement des centres d'approvisionnement pour les cités, c'étaient aussi des lieux de réunion où les affaires publiques et privées se traitaient entre les citoyens. L'Agora des Grecs et le Forum des Romains avaient cette double destination. » «Victor Baltard»

N. M. de «Marchiet» apparu en 1080, du latin «mercatus» et «merx, mercis», marchandises. Lieu public de vente de biens et de services. Lieu où se tient une réunion périodique de marchands de denrées alimentaires et de marchandises d'usage courant (Le Robert). Le marché est le lieu public où se rencontrent périodiquement marchands et acheteurs. Il peut être ouvert, occupant rues et places.

Quand il est couvert, il prend des appellations différentes selon les pays (bazar en Orient, souk dans les pays islamiques, etc..)(www.arturbain.fr)

### I.16. La place publique :

\*Définition du concept : "Place"

« Au Moyen Age et pendant la Renaissance les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient, alors qu'aujourd'hui elles servent tout au plus au stationnement des voitures et tout lien artistique entre places et bâtiments a pratiquement disparu. » « Camillo Sitte »

De son origine latine, n. f. «platea» (XII<sup>ème</sup> siècle), rue large ou place. Lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions. Les places publiques sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique.

Le dictionnaire définit cette entité comme: « lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville ». Voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés ». Absolument indissociable du tissu urbain, plus ou moins serré, cette pièce commune prend un sens formel indubitable. Un vide significatif et signifiant, dont la forme est un élément du paysage urbain, à tel point que les dictionnaires se fondent sur cet unique aspect : la place est un « lieu public ».

Voilà que les deux aspects historiques, fonctionnel et formel ont forgé la notion de place, et tous deux, ils ont contribué à la confusion suivante :

1. La place est le support pour les activités déterminées, ou bien;
2. La place est un vide entouré des constructions.

Soit la raison d'être et le résultat, la cause et l'effet ; les deux à la fois ? Certes ! Mais où est la cause et où est l'effet? Certains vides ont été créés pour que s'y exercent des fonctions déterminées, les autres ont été disposés ensuite, beaucoup ont changé plusieurs fois d'affectation et de caractère.

Cette ambiguïté nous permet d'attribuer le nom « place » à un rond-point, à un carrefour, comme l'Etoile qui n'a de place que sa configuration formelle ; à un vaste « salon » comme *la signoria* à Florence, place publique par excellence ; à un champ de foire aux portes d'une bourgade qui ne tient son appellation que d'une considération strictement fonctionnelle et occasionnelle. (Bertrand.M.J, Listowski.H. 1984)

Les places publiques urbaines sont des territoires collectifs extérieurs, aux limites physiques clairement définies (par des bâtiments par exemple, des jardins, ou des rues) et aisément accessibles (par plusieurs rues, ruelles, escaliers, etc.). En ce sens, ce sont des lieux à la fois clos et ouverts, qui favorisent le séjour autant que le passage. Du fait de leur caractère d'espace physiquement et socialement ouvert, leur rôle et les pratiques qui leur sont propres sont influencés par le contexte urbain dans lequel elles s'insèrent. Leur situation, l'architecture et les fonctions symboliques de nombre d'entre elles font qu'elles jouent, d'autre part, un rôle structurant du tissu urbain dans son ensemble.

Si on remonte aux fonctions historiques des places publiques urbaines, on trouve qu'elles ont été aménagées dans plusieurs buts :

- L'aération de la ville, donc un but hygiéniste; l'introduction d'un rythme dans le tracé urbain;
- L'implantation de symboles architecturaux des pouvoirs en place (Place Royale, Place Ducale, Place de la République);
- La commémoration d'un monument de l'histoire d'une communauté ou d'une nation. Exp : (Place de la Révolution, Place de l'Unité);

- L'assignation d'un espace aux activités de la vie quotidienne (Place des Halles, Place des Bouchers, Place de la Fontaine);

- Le renforcement de l'identité d'un territoire communautaire (Place de l'Église, Place de la Mairie, Place du Cimetière, Place du Four). (Lavedan, 1960; Mumford, 1964; Gutkind, 1964/69; Ragon, 1971; Rasmussen, 1982; Giedion, 1978; Norberg-Schulz, 1980; Sitte, 1980)

Les places, même lorsqu'elles sont de modestes lieux au cœur de quartiers résidentiels ou anciens, remplissent une fonction de centralisé, au sens non topographique mais social du terme, en ce qu'elles ont une identité territoriale définie, qu'elles expriment une identité architecturale qui leur est propre et qu'elles permettent la rencontre soit de loisir, soit religieuse, soit politique, mais aussi le séjour, le passage, le marché et le jeu. (Korosec-Serfaty, 1974)

Selon la sociologue et psychosociologue P. Korosec-Serfaty : « *Idéalement, la place est donc un lieu de rencontre policée. Ses normes d'usage sont celles d'un salon, c'est-à-dire de l'endroit le plus 'public' d'une maison, ou les citoyens viennent prendre part à une vie commune, dite publique essentiellement parce qu'elle se déroule sous le regard des autres, et avec les autres, mais sans vraiment s'y engager* ». (Korosec-Serfaty, 1988)

Depuis un siècle, les définitions se sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). Pour *Géo B. Ford* le but essentiel d'une place est la distribution de trafic et le stationnement des véhicules devant les édifices publics. L'engouement actuel pour l'agora et le forum de nos villes nouvelles affirme le désir de renouer avec les rôles sociaux que l'on attribue à la ville antique et médiévale, et que *Vitruve* décrivait dans le premier chapitre du cinquième livre d'architecture : « *...l'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il faut pour de tels spectacles qu'elles aient, tout autour, des entre-colonnements beaucoup plus larges et que sous les portiques, les boutiques des changeurs aussi que les balcons aient l'espace nécessaire pour faire le trafic et la recette des derniers publics. La grandeur de ces places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles ne soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elles ne paraissent trop vastes, si la ville n'est pas fort peuplée.* »

La basilique, l'hôtel de ville, le temple, le trésor public et la prison conféraient à cet endroit un aspect monumental digne de la collectivité qui s'y réunissait et qu'il symbolisait. La place royale espagnole réalisera à nouveau cet idéal aux XVIème et XVIIème siècles. Le terme de place est appliqué à une telle diversité d'endroits que la toponymie n'aide guère à lever l'ambiguïté puisqu'on y trouve aussi bien le simple carrefour promu, de préférence dans les « beaux quartiers », pour honorer un pays ami ou une personnalité, l'emplacement d'une porte fortifiée ou d'un poste d'octroi, un parvis, un rond-point, une esplanade... Si la plupart de ces lieux constituent des espaces vides, de nombreux sont occupés par un jardin, une église, un bâtiment ou une halle.

Il serait intéressant, sans prétendre retracer l'évolution des formes urbaines, de signaler les étapes successives qui ont jalonné la ville dans notre civilisation et qui ont forgé l'image de cet espace qui est pour nous la PLACE, dans l'acception commune. Ce parcours, dont nos places sont les héritières, conjugue avec des accentuations variées, les aspects fonctionnels ou formels. (Bertrand. M.J, Listowski.H. 1984)

### 16.1. La place publique (toponymie, histoire, usages diversifiés, et appliqués) :

#### a. *L'agora Grecque* :

Tout commence au XIIIème siècle av. J.-C. en Grèce, l'agora est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses. Elle se transforme pour devenir, au début du Vème siècle av. J.-C., sous l'impulsion

d'Hippodamos de Milet (Voir chapitre Ier, IV.2.1, Figure n° 17), un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entourée de portiques supportant des galeries. La forme de la place peut être plus subtile comme à Assos.

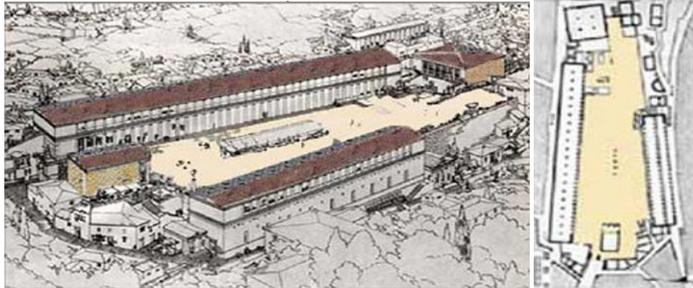


Fig n °29.Agora D'Assos, Ve S. av. J.-C.

Source : (arturbain.fr)

Selon R, Martin: « Elle est une place primitive (antique) et un point de rencontre, politique, religieux, commercial parfois, en liaison étroite avec les grands axes de circulation du groupement, quelle qu'en soit la disposition. » (Martin, R .1987). Mangin, D la voit comme étant un lieu d'expression ; dont l'agora veut dire la parole et le lieu de la parole, le discours et la forme politique correspondante ; assemblée du citoyen ; lieu de réunion, habituellement la place du marché, dans les villes importantes, lieu en plein air spécialement aménagé (à Athènes la colline de Pnix). (Mangin, D et al. 2005). Pour Michel De Sablet L'agora grecque était un lieu d'échanges politiques, de tenue des assemblées, de palabres (discussions interminables). C'était encore un lieu d'échanges culturels, de festivités, de commémorations, de transmission des nouvelles. Encore c'était un lieu des échanges commerciaux, de marchés, de ventes ambulantes ou permanentes. (De Sablet, M.1988)

Cette place n'était pas vide d'aménagements ; on y trouvait des étals (tables), des édicules (urinoirs) et divers supports pour les marchandises, des sièges de pierre sur lesquels les anciens faisaient part au peuple de leurs décisions. A l'époque hellénique (relative ou propre à la Grèce antique), la vie de cet espace semblait caractériser assez bien la première civilisation démocratique notable. Plus tard, à l'époque hellénistique, l'extension des commerces chassa les activités politiques de l'agora et déséquilibra l'ensemble. (De Sablet, M. 1988). (Source : Hanafi, A.2010)

Tout d'abord l'agora, c'était un lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité ; des rituels publics comme les grandes fêtes religieuses avec procession, sacrifices...etc. Et des rituels privés dont certaines parties se passent en public comme les rituels de mariage ; des actes politiques, comme les débats à l'assemblée ; et des spectacles de compétitions où les vainqueurs sont couronnés et glorifiés, les concours poétiques, les concours dramatiques et les compétitions athlétiques tel que les jeux olympiques. En outre à 'l'agora' s'affichaient les cérémonies religieuses de la cité, par la suite scène de la vie politique et enfin officiellement dotée de la vie économique et des marchés où les citoyens se réunissaient pour traiter les affaires publiques. (Source : Hanafi, A.2010)

#### b. Le Forum Romain:

Le forum est la dénomination romaine qui subit l'influence grecque au VIIème siècle av. J.-C. ; la basilique y apparaît vers le IIIème siècle av. J.-C. et servira pour finir de modèle à l'église romaine (forum de Trajan). Le forum était le plus souvent situé à un des angles formés par le cardo et le decumanus ; il représente le type introverti de place se fermant au quartier environnant. (figure n°31)

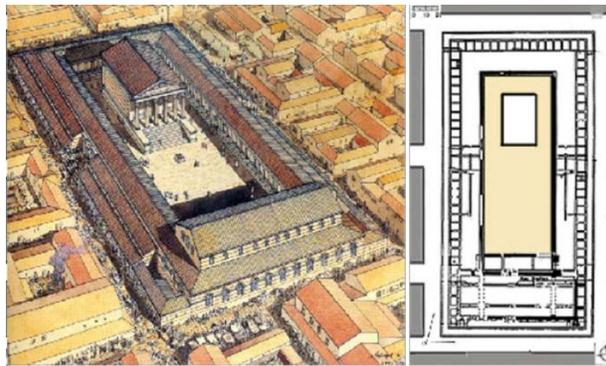


Fig n °30. Forum de Lutèce reconstruction, Paris J.-Cl. Calvin.  
Source : (arturbain.fr)

A l'antiquité ; chez les Romains 'place' ou 'lieu publics', autrefois destinés aux réunions, aux rencontres politiques, économiques et religieuses. Les forums : formaient une sorte de réseau de places ou moins spécialisées et complémentaires, leurs fonctions se superposaient fréquemment. Le forum « Boarium » comme son nom l'indique, était affecté au commerce des bœufs mais aussi aux activités liées au port fluvial ; et de vocation plus militaire utilisé pour les parades, aussi pour des fonctions civiques de recensement et de vote.

Le forum, n'est pas un simple espace uniforme plat ; une place bordée de bâtiments de prestige clos sur la place ; c'était des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité romaine. Il existe une intime « osmose » (situation d'échanges réciproques) entre les usages intérieurs et extérieurs dans les parties immédiatement limitrophes des constructions, qui comportaient fréquemment les aménagements nécessaires.

Ils se traduisirent par des architectures somptueuses et symboliques de la richesse et de pouvoir, ils l'emportèrent sur la recherche d'un équilibre harmonieux entre les pratiques sociales quotidiennes de la société civile et l'organisation des espaces imaginés pour elles. (Martin, R .1987)



Fig n °31. Le Forum Pompéi à son état actuel Fig n °32. La Forum Pompéi, reconstruction 1<sup>er</sup> siècle après J.C.  
Source : (www.kernos.revues.org) (Source : www.kernos.revues.org)

### c. Le Parvis Médiéval :

#### \* Le contexte occidental :

Durant toute la période médiévale, on a rompu avec les dimensions des cités antiques grecques ou plus encore romaines (A Rome par exemple les forums et les thermes étaient immenses). « *Le réseau spatial médiéval est un réseau à petite échelle.* » (Bédarida, F). Ces villes étaient caractérisées par un magnifique désordre et une multitude de formes urbaines car leur organisation n'était soumise à

aucune règle. L'espace urbain se développa spontanément autour des monuments fréquentés quotidiennement comme les églises et les cathédrales, les mosquées et les temples chinois rarement prolongés par des espaces somptueux et surdimensionnés. Les places étaient formées par l'implantation progressive du bâti ce qui leur conférait un caractère de vues diversifiées, les surprises architectoniques qu'elles offraient et par les perspectives bloquées sur les façades des édifices importants (église, mosquée, mairie, ...), car elles se laissaient découvrir après de nombreux détours et selon des perspectives imposées par les rues d'accès tortueuses. (Kedissa, Ch.2010)

Dans la ville médiévale du XII<sup>ème</sup> siècle d'Europe centrale ou du Nord, les places procèdent de l'élargissement de la voie qui les traverse et mêlent les habitations en étage avec les bâtiments publics. Le parvis de l'église au Moyen Âge est un espace prolongeant l'entrée de celle-ci. Cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des cotés comme Monpazier. (Source : [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr))

Dans la ville médiévale, la place est d'abord fonctionnelle : *la Grand' place, place du marché*, autour de laquelle et sur laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la cité : l'hôtel de ville, l'église, le siège des corporations, les maisons des notables qui revitalisent avec le décor...Après de la place principale s'en disposent parfois d'autres dont le rôle et l'emplacement sont toujours liés aux fonctions : marché au poisson, marché aux draps, parvis, *place de Grève* (qui est le port de Paris). (Bertrand.M.J, Listowski.H, 1984)

Notons aussi que « *L'arbre était rarement présent dans les rues et les places médiévales et le plus souvent les statues et les fontaines sont peu nombreuses dans la ville* » (L.Doumenc), car à cette époque dans l'esprit des habitants, la nature se trouvait à la campagne, en dehors des remparts de la cité. A l'exemple de *La Piazza del Campo*, est une place principale de la ville de Sienna en Italie. Elle est reconnaissable par sa forme incurvée, comme un amphithéâtre, donnant à son bas sur le Palazzo Pubblico et sa tour la Torre del Mangia haute de 102 m. Une course de chevaux, le Palio, a lieu deux fois par an sur cette place, alors recouverte de terre pour chaque coureur représentant sa contrada.



Fig n°33, 34. La Piazza del Campo, avec le Palazzo Pubblico et la Torre del Mangia.

Source : ([www.iicbelgrado.esteri.it](http://www.iicbelgrado.esteri.it))

\* *Le contexte oriental (arabo-musulman) :*

Les espaces public, dans le monde arabo-musulman, ont fait l'objet d'un immense intérêt, tantôt par l'élite orientale, que par des scientifiques et littéraires occidentaux, comme à l'exemple de la littérature orientale qui a abordé le thème de *l'empiètement sur la voie publique*, et à fortement discuter l'ambiguïté du statue même de *l'espace public dans le droit musulman*, dont Jean Suavaget à évoqué dans son étude historique et archéologiques sur plusieurs villes de la Syrie. (Sauvaget, J.1941)

Mais encore d'autres travaux pionniers qui traitent un lien fort entre formes, règles juridiques, et pratiques des espaces par *Robert Bronschvig*. Avec une série de présupposés sur les villes du monde arabes et musulman de l'époque médiévale, qui représentent dès alors, une référence incontournable de nos jours. Voilà encore des études portés sur l'intérêt des tracés organiques des villes. (Bronschvig, R.1947)

Évoquées et traitées dans nombreux ouvrages, par l'approche de l'événementiel, et de la sociabilité, mais aussi de la socio-spatialité, il ressort que les villes du Moyen-Orient, et les villes maghrébines, possèdent des formes similaires d'espaces publics (systèmes de ruelles, les souks,...), mais encore une évolution plus ou moins semblables de ces espaces là, par la proliférations d'espaces publics dit : 'importés' (parcs, squares, places publiques), à travers le temps « l'apport colonial », ainsi que par l'apport d'une tendance d'ouverture à d'autres usages (loisirs, spectacles), et usagers (la présence de la femme, et les commerçants ambulants,...)

« Ainsi il, il y'a lieu de préciser l'échelle des places publiques, leur situation, et leur importance par rapport aux représentations que se font les usagers (habitants de la ville, et touristes), mais aussi de préciser concernant l'événement accueilli, sa nature, son importance, (petit, ou grand événement), sa fréquence (hebdomadaire, ou saisonnière,..), et le contexte de son émergence (proximité ou non, d'un monument générateur d'événements, les caractéristiques de la place,...) » (Cherfaoui, D.2010)

#### d. La place à la Renaissance :

La Renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les espaces publics. Les places cessent d'être simplement des lieux fonctionnels, des vides qu'entourent des constructions, fusent-elles splendides ; elles deviennent des salles à l'air libre. On cherche à organiser l'espace dans son entier, à l'embellir. Apparaissent les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain.

Ces tendances se renforcent considérablement dans *la ville baroque* ou la recherche du décor prime souvent les nécessités fonctionnelles : le décor devient une fonction. Les carrefours, les dégagements devant bâtisses, les vides font l'objet d'un traitement plastique d'ensemble. Cessant d'être essentiellement un lieu privilégié de la vie publique, la place devient aussi un espace dont le seul but est de mettre en valeur un palais, une église, une statue, ou encore de représenter d'autant de valeurs esthétiques. (Bertrand.M.J, Listowski.H. 1984)

Les places de la Renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor. La place baroque comme celle du Capitole à Rome (Voir figure n°36) permettra, grâce au génie de Michel-Ange, de redonner de l'unité à l'ensemble des bâtiments publics qui l'entourent.



Fig n°35. Place du Capitole, Rome, arch.: Michel-Ange.



Fig n°36. Vue aérienne sur la place Saint Marc.

Les villes italiennes transformées par l'urbanisme de la Renaissance.

Source ; (<http://www.iau-idf.fr>)

(Source : [www.appartement-venise.com](http://www.appartement-venise.com))

Ainsi que l'exemple de *La place Saint-Marc*, (figure n°37) (du nom de l'évangéliste protecteur chrétien de Venise, saint Marc, qui se prononce donc bien « Mar ») au bord du Grand Canal, avec la *basilique Saint-Marc*, le *campanile de Saint-Marc* et le *palais des Doges* est le cœur de la ville de Venise en Italie.

e. Autres types de places publiques classiques :

\**La place Royale :*

« Ces places françaises ont été fort admirées. Elles ont été imitées à l'étranger dans d'autres places royales : Lisbonne, Copenhague. On peut les considérer comme l'expression la plus parfaite de l'urbanisme classique. » « Pierre Lavedan »

Les plus belles restent aux goûts de tous, les modèles français, telles cités par *P Lavedan*, (Lavedan, P.1982, p. 115). La naissance des places Royales tient à deux causes : sans doute le désir d'embellir la ville, mais aussi la volonté de glorifier la monarchie des Bourbons, d'Henri IV à Louis XV. Les premières places Royales sont celles d'Henri IV, créées à Paris au début du XVIIe siècle: -la *place Dauphine*, avec la statue d'Henri IV installée au centre du pont Neuf ;

-la *place Royale*, (aujourd'hui, *place des Vosges*), inaugurée en 1612. Une pure création française, elle remonte à l'époque d'Henri IV (1606), de l'architecte Métezeau, et dispose de la statue équestre du roi Louis XIII. (Figures n°38, n°39)



Fig n°37. Place des Vosges, 1605-1639

Source: ([www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr))



Fig n°38. La place Royale : la place des Vosges de nos jours

Source : (<http://nidutopia.wordpress.com>)

La place des Vosges a connu divers aménagements sous l'impulsion des riverains pour voir aujourd'hui son centre occupé par un square. (Figure n°40)

Le modèle de la place Royale s'est répandu en suite, en Europe dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

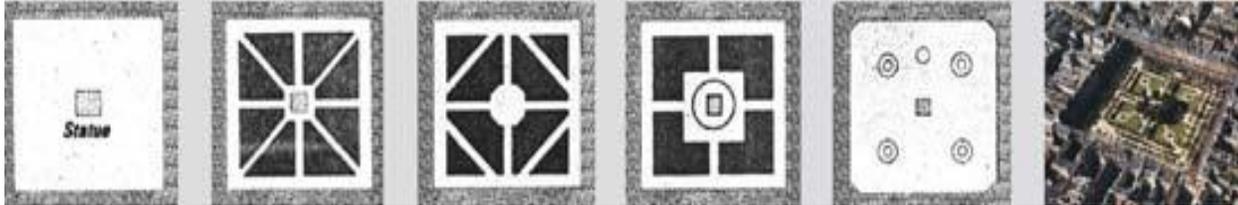


Fig n°39. Place des Vosges en 1639, 1680-1780, 1783, 1797-1811, 1820-1850, actuelle.

Source: (www.arturbain.fr)

\* La place d'armes :

Elle est définie comme, terrain libre et spacieux où s'assemble la garnison d'une ville de guerre. Se dit aussi, dans un camp, du lieu où la troupe campée vient s'assembler. C'est aussi le lieu où les troupes s'exercent en temps de guerre. (Dictionnaire de l'académie française) Les places d'armes se développent depuis Vauban jusqu'à Napoléon Ier comme par exemple à la Roche-sur-Yon. (Figures n° 41, n°42)

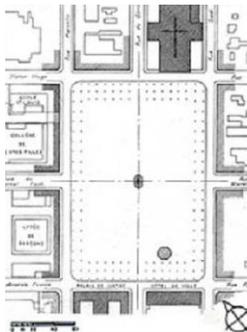


Fig n°40. Place Napoleon, La Roche-sur-Yon.

Source: (www.arturbain.fr)



Fig n°41. La place d'arme de la Roche-sur-Yon.

Source : (http://www.vivrealaroche.fr)

\* Place rond-point :

Sous Napoléon III, bon nombre de places sont transformées en jardins publics. Ce qui fait apparaître les squares, dessinés par Alphand, d'inspiration anglaise, réservés à la détente des citadins. D'autres utilisent la partie centrale en rond-point paysagé comme à Toulouse.



Fig n°42. Place/Square Wilson, Toulouse, arch.: A. Falguirere.

Source: (www.arturbain.fr)

f. L'avènement des places modernes avec L'esplanade :

En 1867, l'esplanade du Champ de Mars accueille l'Exposition universelle. Puis l'urbanisme moderne voit se créer deux types de places : l'une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles, comme la place des Trois-Pouvoirs à Brasilia où les bâtiments sont des objets isolés sur une esplanade, (Figures n°44, n°45), l'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces, entourée par des aires de stationnement (Figures n°46) : c'est le cas dans les « villes nouvelles ». (www.arturbain.fr)

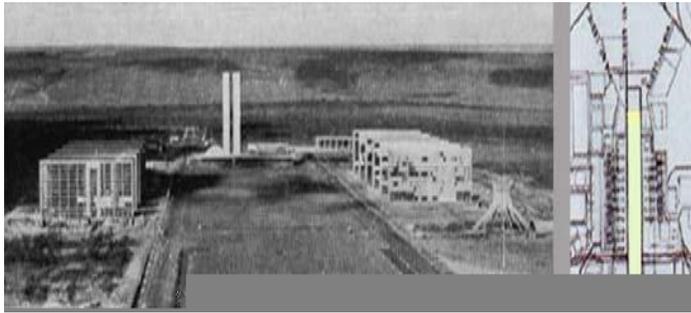


Fig n°43. Place des trois pouvoirs, Brasilia, 1960.

Source : (Gymbel, J. 1996)

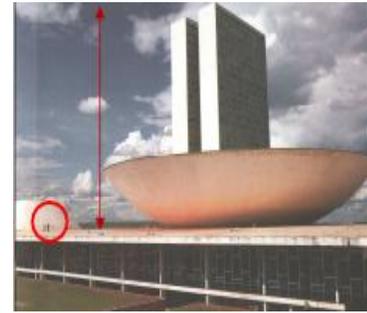


Fig n°44. Hors échelle humaine

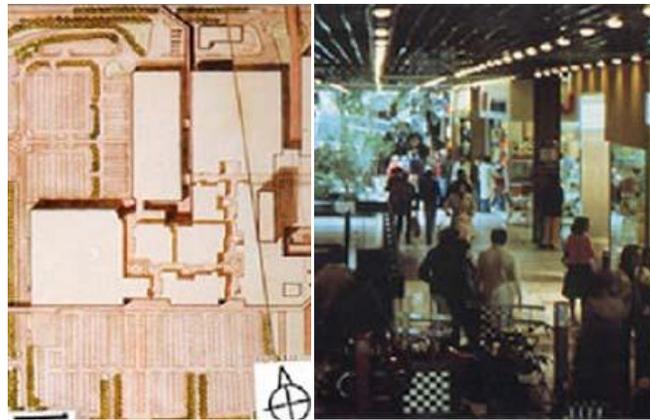


Fig n°45. Agora d'Evry.

Source : (Gymbel, J. 1996)

Depuis 1970, de nombreuses actions conjuguées de collectivités locales avec l'aide de l'État ont permis d'améliorer la fréquentation des places par les piétons (L'amélioration des places publiques; Antoni, R.-M. 1980), en reportant le stationnement des véhicules en parc souterrain ou en périphérie. Sur les places des « villes nouvelles » notamment, on installe aussi de nombreuses œuvres d'art.

g. Autres places publiques contemporaines :

Apparaît dans l'histoire de la ville une notion de la place liée davantage à la forme spatiale et à un décor spécifique, qu'à l'utilisation de l'espace (place carrée, place du monument, place du martyr, ..). Il se constitue dans le tissu urbain un réseau de lieux qui, souvent, indépendamment du fonctionnement de la ville, déterminent son caractère, son paysage. A ce moment sont réunis tous les éléments qui déterminent le rôle et la position de la place dans la ville contemporaine.

Dans l'agglomération mercantile qui devient industrielle, les diverses fonctions publiques quittent progressivement la place pour se réfugier dans des bâtiments conçus spécifiquement.

Lentement, la place est devenue un vrai « vide entouré des constructions »... Le vide se remplit petit à petit d'un trafic d'automobiles de plus en plus dense et encombrant : la place, nœud de circulation, impossible à traverser, hostile aux piétons, est devenue impraticable.

- Vidée de son contenu, privé de son rôle d'espace majeur, du décor, la place est une notion seulement nominative ;

- Cette appellation est distribuée au gré de l'actualité à n'importe quel lieu libre, pour commémorer un héros, un événement... Ou pour persuader les citoyens de son *importance* dans le paysage urbain. (Bertrand.M.J, Listowski.H. 1984).

\* *La place-monument* :

Des activités sensibles au prestige que confère la monumentalité-administrations de l'Etat, de la ville, lieux de cultes-trouvent en la place l'élargissement de l'espace qui confère la *belle figura* au milieu du réseau étroit et anonyme des rues. Les plus vastes places du monde sont des théâtres pour les manifestations nationales devant des palais telles: la *Place Rouge* à *Moscou* et la *place Tien an Men* de *Pékin* avec le parlement, le mausolée de Mao Tsé TOUNG, le musée militaire, le porche de la cité interdite.

Églises et mairies sont de bons modèles des associations que fait naître un service public dont l'architecture, le prestige peut devenir un signal, symbole du quartier.

Le monument constitue un pôle attractif à partir duquel s'organisent les rôles ; l'habitat constitue le fond de scène devant lequel se disposent avec plus ou moins de bonheur, les autres éléments fonctionnels. Le prestige attire sur la place les classes aisées logées dans les « beaux immeubles » du quartier, les commerces de luxe, les services, les banques, les cafés, rejetant à l'extérieur les nuances de commerces d'alimentation, les industries.

\* *Place-contours* :

Elles sont conçues pour une circulation rapide.

\* *Place-parking* :

Ce sont des places qui acquièrent principalement l'usage de stationnement, et un statut d'espace de séjour. Jouant double, trois, parfois plus de rôles pour un seul espace. Et cela selon : l'heure du jour, ou de la nuit (période), la semaine ou de la saison. A l'exemple de la *Grand 'place de Bruxelles*. Dont le jour elle peut être un espace de sociabilité ludique la nuit, ou inversement. Elle acquit deux identités complémentaires : le jour, est interdite au stationnement des voitures et fonctionne comme un pôle d'attraction pour de nombreuses activités commerciales et touristiques. (P.Korosec-Serfaty, 1988).

*La Grand' place de Bruxelles* constitue un véritable décor de théâtre grandeur nature, elle a trouvé sa forme définitive au XVIIe siècle, quand les corporations qui s'étaient établies autour du forum transformèrent leurs maisons de bois en constructions de pierre de style italo-flamand. (Figures n°47, n°48)



Fig n°46. Le tapis de fleurs de la Grand-Place de Bruxelles  
Un tapis de fleurs enlumine la Grand-Place tous les deux ans.

Source : (www.membres.multimania.fr)



Fig n°47. Edition de l'an 2002 avec un effet en 3D  
grâce à quelques fontaines, et 100 000 nouvelles fleurs.

\* *Place-salon* :

Elles sont soigneusement plantées d'arbres, et de par terres bien entretenues et dont les usages sont très policés. A l'exemple de la *place de la république à Strasbourg*, qui devient un espace cérémonial à des moments précis de l'année comme : à (la fête nationale, la journée des déportés, etc..). (P.Korosec-Serfaty, 1988)



Fig n°48 .Place de la République à Strasbourg  
Source : (www.travel.com)

\* *Place-cour* :

Elles sont paisibles, et jouent le rôle d'espace semi privé dans les quartiers résidentiels, sont encore susceptibles de devenir des espaces récréatifs à l'occasion de vacances et de fêtes de quartier. Ces rythmes impliquent l'existence d'une dynamique des pratiques, et donc celle de conflits ou de concurrence entre les usagers. (P.Korosec-Serfaty, 1988)

16.2. La présence de la place publique dans différents contextes :a. *La place dans le tissu traditionnel :*

L'urbanisme des villes traditionnelles du moyen âge, et particulièrement dans les régions sous influence européenne au pourtour du bassin méditerranéen et des villes arabes telles m'Zab, Fez, Casbahs, Mykonos...et autres ; possède une organisation des espaces publics qui ont de caractéristiques presque communes ; On constate un désordre général des tracés des voies et formes urbaines ; c'est un signe que ces villes sont formées et ont évolué lentement avec le temps selon des besoins et des nécessités d'un meilleur fonctionnement. Des tracés de voirie irréguliers, passages étroits, ruelles sinueuses, ...etc. Tout cela exprime l'image du génie populaire des citoyens, mais encore la capacité de s'adapté aux conditions et aux contraintes des zones géographiques et régions climatiques.

La place, occupe une portion spatiale minimale dans le tissu urbain et une présence relative aux exigences des édifices ; mosquées, marchés quotidiens...etc. tout cela tient au comportement, aux habitudes et aux activités exercées par la population de ces villes ; en général l'atmosphère de la vie quotidienne des habitants ; telles que l'intimité et autres. (De Sablet, M.1988)

La place publique à la cité arabo-musulmane se constitue dans la place du marché où elle marque le lieu d'approvisionnement, de vente des produits et en parallèle c'était le lieu de bavarder, d'observer, de s'informer ...etc. C'est dans ce lieu que les gens flânent, se rencontrent et acquièrent de bonnes affaires. Donc la place du marché fait l'ensemble des pratiques qui favorisent la rencontre. (Hanafi, A. 2010)

Le souk ou place du marché est le foyer de la vie économique et de l'activité profane. Il se localise à la périphérie de la ville. La place de Ghardaïa, voit se dérouler deux fois par semaine une vente aux enchères. Des commerces de première nécessité sont installés dans les ruelles adjacentes. Il

n'a pas seulement un rôle économique, mais il est aussi un lieu de rencontres pour la population exclusivement masculine. Il est le seul lieu vaste et public de la ville, ce dernier aspect correspond peut-être au second nom du souk : « *Rahba* » désignant en arabe, un lieu vaste, et c'est ainsi qu'on appelait la grande place dans les premières cités musulmanes (*Koufa et Basra en Iraq*). Tout autour de la place, se trouvent les « *hadjba* », maisons de réunions des fractions.

Le souk (la grande place du marché) est impénétrable pour la femme, la place du marché en tant que lieu de rencontre, de festivité, et célébration de cérémonies, tel : l'Aïd, le Mouloud, et l'accueil des pèlerins ; est réservée aux vieux, alors que les moins âgés se rencontrent à l'extérieur de la ville. (Benyoucef, B.1986)

C'est une place aux formes diverses, mais dans la majorité des cas, elle est rejetée à la périphérie ou elle est débouchée des rues commerçantes. En plus de la production artisanale, on y trouve des denrées alimentaires du désert, que vendent les nomades. Le souk n'a pas seulement un rôle économique ; c'est aussi un lieu de rencontre très important ; c'est une place relativement vaste ; tout autour de cette place se trouvent des maisons de réunions des fractions, bordées par les dalles en pierres, ou les gens s'assoient, mais elles sont réservées exclusivement aux gens âgés. Elle remplit ainsi la fonction d'un lieu de rencontre exclusivement masculine. Tous les gens passent presque obligatoirement par le souk, pour sortir à l'extérieur de la ville.

Un espace public qui correspond au souk et ses environs, les ruelles commerçantes. Il est l'espace de l'homme, il y travaille, il y rencontre des gens et c'est un endroit entièrement interdit à la femme.

Par ailleurs l'emplacement de l'espace public à la périphérie, en rejet de l'espace intime de la ville, est conçu dans ce sens, pour permettre aux nomades de vendre leurs marchandises sans pouvoir pénétrer dans « *l'intimité* » de la ville. (Figures n° 50, n°51)

L'espace profane qui correspond au souk ou, au contraire, on se rencontre pour négocier, bavarder ; il est le lieu où l'on n'est soumis à aucune restriction. Cette opposition laisse des traces au niveau du parler : il est courant de dire à celui qui bavarde dans une mosquée : « Cesse de parler, tu n'es pas au souk ». (Benyoucef, B.1986)



**Fig n°49,50.**Place du marché de la ville de Ghardaia, avec une forme irrégulière en esplanade non aménagée (Hwita), montrant le rassemblement, et l'exercice des marchands.

Source : ([www.cartes-postales.delcampe.fr](http://www.cartes-postales.delcampe.fr))

Source : (<http://www.album-photo.geo.fr>)

### b. La place dans la cité industrielle :

Début de la mutation de la forme d'espace public. L'époque industrielle ; représente l'accélération du processus de développement humain passant du féodalisme au capitalisme avec toutes

les retombées sociales, politiques et urbanistiques que cela pouvait engendrer. La révolution industrielle a en effet initié le passage d'une société traditionnelle en adéquation entre l'homme et la nature à une société moderne où l'homme allié à la machine qui a dompté la nature. La création de la roue mécanique a donné d'avantage de liberté de manœuvre et relie l'ensemble de la ville en quelques minutes. La circulation mécanique avait changé la nature et forme de l'espace public « la rue » et puis ces extensions et accessoires, en empêchant de vivre dans la ville selon des modes de relations anciennes, établis depuis des siècles. Lors de l'événement de cette époque, l'espace public et son paysage héritiers des époques antérieures ; fut envahi par le trafic automobile aux dépens des piétons, la vie sociale et publique se limitait aux édifices bâtis ; telles les salles de spectacles et les marchés couverts. Les fonctions assurées par la place publique disparaissent peu à peu en vue de s'abriter ailleurs dans des édifices spécifiques.

A l'exemple de *La place des Fêtes*, située dans le sud-est du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sur le haut de la butte de *Belleville*. Elle occupe une forme vaguement ovale. La place est créée en 1836, elle tire son nom des fêtes de Belleville qui y avaient lieu. Elle fut totalement transformée dans les années 1970 avec la construction des tours d'habitation, puis réaménagée au milieu des années 1990 par l'architecte *Bernard Huet*.

La place des Fêtes est une place piétonne. Le côté ouest de la place est occupé par le *square Monseigneur-Maillet*, tandis que ses côtés est et sud sont bordés par des immeubles d'habitation de grande hauteur. Le centre de la place est une esplanade de béton. Il comprend également la *fontaine-labyrinthe de Marta Pan* et un obélisque translucide éclairé la nuit. La place des Fêtes, de par sa position vers le sommet des collines de l'est parisien, est située sur le parcours des *eaux de Belleville* et renferme dans ses sous-sols une importante réserve d'eau. Figures (n°52, n°53, n°54)



Fig n°51. Vue d'angle, le jour  
Source: ([www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr))



Fig n°52. La place, la nuit, éclairage artificiel  
Source: ([www.panoramio.com](http://www.panoramio.com))  
.La place des fêtes, Paris.



Fig n°53. Aménagement de la place  
Source: ([www.ousebalader.com](http://www.ousebalader.com))

### c. La place dans la cité contemporaine :

En réponse au développement industriel intense et une extension démesurée de la ville; le mouvement moderne a instauré un ordre nouveau. Cet ordre a créé une rupture totale avec les pratiques appelées archaïques pour développer des approches scientifiques aux problèmes du milieu bâti. Le mouvement moderne en voulant retrouver l'équilibre perdu de la ville, a inauguré l'ère machiniste faisant de la technique la seule devise valable. Encore des principes de composition et des formes urbaines proposées seront les mêmes ; des espaces types et des fonctions types pour des hommes types.

La ville est décomposée en zones ; selon les quatre principes : travailler, loisir, circuler et habiter. Tandis que l'espace public réservé à la circulation mécanique suivant une hiérarchisation, autoroute, rue ; par ailleurs le loisir se fait dans des équipements sportifs et les espaces verts qui se

développent en hauteur. R, Krier nous confirme que « l'espace urbain n'a pas été défini dans la charte d'Athènes ; certes au cours des années soixante la réaction à la séparation très nette des fonctions urbaines fait sentir l'équilibre entre « le public » et « le privé » et trouble les centres villes qui entre-temps se sont transformés en riches centres commerciaux et administratifs déserts après la fermeture des magasins ; les nouveaux quartiers d'habitation à la périphérie des villes sont : des mornés ; cités dortoirs. » (Krier, R 1975)

On y voit un nouveau paysage, des places nouvelles, avec des usages nouveaux, dans un contexte totalement différent, de ce qui se faisait autrefois.

A l'exemple de la place *Centro Abierto de Actividades Ciudadanas (CAAC)*, à Cordoue, en Espagne, conçue par les architectes Fernando G. Pino, Manuel G. de Paredes, inaugurée en avril 2010.

Avec 11,920m<sup>2</sup> de surface d'action, et de 6922 m<sup>2</sup> de surface couverte, les architectes ont récemment terminé l'installation de ses parasols urbains permanents, du Centre d'activités citoyennes ouvertes (CAAC), à Cordoba, en l'Espagne. (Figures n°54, n°55, n°56)

La place est située à proximité de la gare et est le lieu d'un marché deux fois par semaine. L'ombre des parasols préfabriqués disposés de manière souple pour permettre une vision similaire d'une forêt urbaine d'ombres de cet espace ouvert, très fréquenté, permet l'éclairage artificiel la nuit, et le drainage de l'eau de pluie à l'intérieur de la place.

La place accueille un marché à l'image d'un *bazar*, une fois par semaine ; d'où il constitue une grande source de revenu économique pour la ville. Mais elle contient aussi des dessins de jeux interactifs pour les enfants, et un design de mobilier urbain équivalent.



Fig n°54, n°55, n°56. Place *Centro Abierto de Actividades Ciudadanas (CAAC)*, Cordoue, Espagne.

(Source : [www.designboom.com](http://www.designboom.com))

## **II. Les composantes de la place publique :**

Telle une pièce d'une maison, un salon, ou un séjour. La place publique détient son caractère, et son intimité de son ameublement, et des composantes de son décor, qui fait d'elle une place unique, différente de toutes autres, prête à donner une expérience de sens, un souvenir d'un vécu, une suite de scène formant un film, ce film constitue l'histoire de cette pièce d'un tout, une place d'une ville. (De Sablet, M. 1991)

P, Pinon voit que l'espace public peut facilement devenir une juxtaposition d'éléments fonctionnels ou décoratifs sans cohérence entre eux ni avec le site dans lequel ils se trouvent. Il est courant d'avoir sur un site de l'éclairage, de la signalisation, des émergences de réseaux, des bornes anti stationnement, une cabine téléphonique, un abribus, de la publicité, ... La surabondance de mobilier urbain, de signalisation, d'enseigne et d'affiches entraîne une dégradation du paysage urbain, une perte de lisibilité spatiale et des problèmes d'intégration dans le tissu urbain. (Pinon, P. 1991).

A ce phénomène s'ajoute encore le poids de plus en plus important des catalogues de

matériaux et d'équipements des fabricants qui incitent à des solutions de facilité conduisant à une banalisation des lieux. Comment épurer l'espace public et redonner leur vraie place au paysage urbain, aux ambiances, à l'esthétique et aux usages? (Pinon, P. 1991)

### II.1. Les matériaux de construction :

M, De Sablet, voit que les aménagements extérieurs sont sujets à des contraintes importantes en nombres, et en effet. Les aménagements collectifs sont l'objet de mise en œuvre moins sophistiquées. Mais les matériaux et leurs mises en œuvre sont soumis à des sujétions plus sévères par certains aspects. Les aménagements y sont soumis à des usages plus intensifs et moins soigneux qui s'ajoutent aux exigences climatiques habituelles en architecture et, à plus forte raison, chocs des véhicules, usures dues à des usages intensifs.

Les normes appliquées aux menuiseries métalliques extérieures des bâtiments ne sont pas assez rigoureuses pour les mobiliers urbains. Les matériaux de synthèse en usage dans les bâtiments sont très rapidement brisés en extérieur. Ceci est une cause de déboires pour les architectes, les décorateurs et les designers qui ignorent toutes les contraintes spécifiques des aménagements collectifs.

Les matériaux ne sont pas plus « nobles » les uns que les autres. Ils constituent dans la plupart des cas, des résolutions bon marché. Chacun des matériaux à ses propriétés, ses avantages et ses inconvénients. Chaque concepteur les choisira en faisant la synthèse des propriétés, des contraintes et de ses souhaits. Il n'est pas toujours aisé de pouvoir maîtriser tous ces paramètres dès l'avant-projet sommaire. (De Sablet, M. 1991)

On y voit du béton et de la pierre pour le sol, des sculptures, et autres; le bois pour les bancs publics, les métaux, tel l'acier pour différents éléments du mobilier urbain, et revêtement du sol (bordure d'arbre, bouche d'égout,...) ; ainsi que le verre, et autres matières plastiques.

### II.2. Le mobilier, ou équipement urbain :

Lynch décrit le paysage public contenant le mobilier urbain : « *le paysage public se compose d'une infinité de combinaisons de ces éléments: (corbeilles à papier, et à divers déchets recyclables ou pas, renforcements de portes, corniches, fontaines, trottoirs, toilettes publiques, abris, arcades, kiosques à journaux, ... etc* ». (Lynch, K. voir et planifier 'l'aménagement qualitatif de l'espace').

Le Mobilier urbain est une expression utilisée pour désigner les objets légers et déplaçables, mais non mobiles qui complètent la commodité et le confort extérieur des habitants. Tel que : banc, corbeille à ordures, lampadaire, abri d'autobus, panneau d'affichage...etc. en plus de son rôle pratique, il contribue à l'urbanité et à l'esthétique de la ville. (Choay, F. 1988)

Selon B, Gauthiez C'est un ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace libre public et liés à une fonction ou à un service offerts à la collectivité (circulation, éclairage, confort, publicité, propreté). Le mobilier urbain est en général scellé dans le sol et rattaché aux bâtiments qui encadrent l'espace public. (Gauthiez, B. 2003)

#### 2.1 Les sols :

Comme l'a démontré Michel de Sablet, comme étant un cas particulier, ils sont exclusivement du mobilier urbain, constitués de : pavés, dalles, plaques d'égout ou de regards, grilles d'avaloirs, ou d'arbres, ils le sont bel et bien, du matériel urbain, et ils permettent de réaliser des volumes, ou des « mobiliers ». Essentiellement conçue, comme traditionnellement pour y marcher, et rouler.

Il est appelé à penser aux techniques de poses du matériau même, des dessins au sol, peintures, gravures, mais à qualité sur, et fait de bon gout. Tout en combinant par exemple des matériaux moins onéreux, ayant des possibilités assez riches comme le béton, en coloré, griffé, brossé, incrustés, ou marqués d'empreinte,... (Figures n° 57, n°58)



Fig n°57. Sol coloré, imprégné de dessins, et jeux pour enfants à la Place (caac), Cordoba, Espagne.

Source: (www.contemporist.com)



Fig n°58. Village Chora Amorgo, Grèce.  
Le charme et la qualité d'un sol ne riment pas nécessairement avec un dessin à l'équerre.

Source: (www.travelpod.com)

## 2.2 Le banc public :

Siège à plusieurs places, situé le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou public ou place publique. (Gauthiez, B. 2003) (Furetière, A .1690), le définit comme un "Siège de bois où plusieurs personnes peuvent s'asseoir de rang. De l'italien "*banco*", ou du latin "*bancus*", d'où est venu banquette. Certains le dérive *panck*, ou de *abacus*; d'autres du saxon *benc*. Actuellement, on s'accorde sur l'antériorité de *bank*, d'origine germanique, avant *bancus* du latin populaire. (Source : Site Internet : arturbain.fr)



Fig n°59, n°60. Bacs publics contemporains en métal.

Source : (bourgenbressedailyphoto.com)

Source : (archiexpo.fr)

## 2.3 L'éclairage urbain :

Il assure la sécurité des personnes et les biens durant l'obscurité par la distribution de la lumière artificielle dans les lieux publics. Il participe aussi à l'embellissement de la ville; anime la nuit, met en valeur la richesse du tissu urbain. Vu son rôle dans l'espace urbain et puis public ; L'étude de l'éclairage public, doit être intégré dans l'aménagement de l'espace public, prend en compte le lieu à éclairer et le vécu des usagers et non pas un plus pour compléter une carence de lumière. (Choay, F et al .1988).

Afin de concevoir, et de créer un projet de paysage nocturne, d'où les principes tel que : les caractères des lieux, leurs situation, leurs morphologies, et harmonie devront être intégrés ; (Michel de Sablet, 1991), dit que l'éclairage public n'est pas utile exclusivement la nuit, sous-entendu : quand tout le monde dort. Il doit assurer la sécurité des déplacements, des biens et des personnes.

Il doit permettre l'accomplissement de l'ensemble des besoins sociologiques, sensoriels et psychologiques des citoyens et, notamment, la prolongation de leur activités diurnes. L'éclairage public urbain doit alors favoriser :

.La mise en évidence des éléments signalétiques : points remarquables de signalisation et d'information... ;

.Le fonctionnement des lieux de vie : places, points de rencontre ou d'échanges, espaces de loisirs et les diverses activités d'une cité du XXe siècle ;

.La valorisation des points remarquables : monuments, sites, sculptures, végétaux, fontaines, façades... ;

.La clarté des zones de conflits les plus dangereuses.



**Fig n°61. Solar tree, Champ Elysées, Paris, France.**

.Comme son nom l'indique, cet objet haut en design et en technologie, fonctionne à l'énergie solaire.

Source: ([www.rfi.fr](http://www.rfi.fr))

#### 2.4. Toilettes publiques :

Lieu d'aisance (latrine) à usage d'un ou plusieurs individus ; parfois contre paiement et placés dans un espaces libre public. (Gauthiez, B. 2003)



**Fig n°62. Toilette publique à nettoyage automatique ; équipée de toilette pour homme/ femme/ personne à mobilité réduite, et trois urinoirs.**

(Source: [verhofste.com](http://verhofste.com))

#### 2.5 Kiosque, et kiosque à music :

Originaire de la langue turque :(Kuchk), le kiosque apparaît en tant que fabrique de jardin au XVIIIème siècle, avant de devenir l'un des éléments majeurs de mobilier urbain. Du XIXème siècle et du début du XXème. Le kiosque, est un abri couvert porté généralement par un soubassement de plan

centré, formé d'un toit porté des supports en général légers placés à la périphérie de l'ouvrage. On trouve le kiosque le plus souvent adossé à un grand édifice (équipement public) ou bien dans un lieu public. Et pour divers marchands de plaisirs : fleurs, tabac, journaux, cadeaux, cartes charges mobiles...etc. (Gauthiez, B. 2003) Il existe aussi le WC kiosque combinent le kiosque, et toilette publique. Quand au kiosque à musique, selon B, Gauthiez, c'est une scène de plein air en forme de kiosque, destinée à abriter un orchestre ou un groupe de musiciens. Il existe encore un autre genre de scène en plein air, qui est un soubassement formant terrasse, pérenne ou éphémère, parfois avec garde corps destiné à des spectacles musicaux ou autres. (Gauthiez, B. 2003)



Fig n°63.Kiosque à journaux.

Source:(en.wikipedia.org)



Fig n°64.Kiosque à musique.

Source : (latourcamoufle.hautetfort.com)



Fig n°65.Scène en plein air.

Source : (abrideabattue.blogspot.com)

## 2.6. Les abris bus, moto, et range-vélo :

C'est une protection ou un abri où l'on peut attendre l'arrivée du bus, pour stationner son vélo ou en prendre un (en louage) contre un paiement.

Muni d'un aménagement adéquat, de bancs, ou de barres fixes pour attacher, ranger son vélo, et de fiches publicitaires aux bords. (arturbain.fr)



Fig n°66 .Range-vélos, ressort.

Source: (abri-cycle.fr)



Fig n°67. Abris vélos.

Source : (ansemble.eu)



Fig n°68. Abris bus.

Source: (aboneobio.com)



Fig n°69.Abri pour personne.



Fig n°70 .Abri personne ou vélo.

Source : (jezequel-publicite.com)

## 2.7. La cabine téléphonique :

Construction légère protégeant un téléphone et ses usagers, placés dans un espace libre public ; comme le téléphone public peut être en console et protégé par un abri porté par un mur.

Ces dernières années et avec le développement du cellulaire (téléphone mobile) le rôle des

téléphones publics a rétréci. (Gauthiez, B. 2003)



Fig n°71. Cabine téléphonique anglaise "Red phone", Londres.

Source: (flickr.com)



Fig n°72. cabine téléphonique moderne.

Source: (celine.skowron.fr)



Fig n°73. Cabine téléphonique, Strasbourg.

Source: (wikipedia.org)

## 2.8. La corbeille :

C'est un genre de récipient à usage public, dans les lieux publics, qui sert de dépotoir de la petite ordure, souvent triées par catégories de formes; solides ou fluides, de matière; plastique, ou papier telle que : gobelet, papier, bouteilles plastiques, ...etc. fixée au sol ou bien suspendue à un poteau ou au mur.



Fig n°74 .Corbeille urbaine à ordure.

Source : (n3po.com)

## 2.9. L'horloge publique :

A partir de 1881 ont débuté un peu partout dans le monde ; l'installation de l'ensemble des horloges disposées sur les édifices publics : gares surtout, écoles, théâtres municipaux...etc. La vie dans la cité et les activités commerciales vont au rythme de celles-ci. L'horloge s'industrialise et constitue le symbole du développement économique ; et elles apparaissent également isolément dans l'espace public, dans les marchés, les parcs, les places publiques, les carrefours...etc. Par contre de nos jours, les formes des horloges et l'affichage de l'heure ont changé. Les édifices publics d'aujourd'hui n'intègrent plus vraiment d'horloges du fait probablement que la plupart des individus portent l'heure sur eux. (arturbain.fr)



**Fig n°75 .Horloge publique.**  
(Source : wikipedia.org)

### II.3. L'art urbain et autres activités :

*M, De Sablet* nous raconte qu'il a existé de tout temps des expressions artistiques qui ont présenté l'art à l'extérieur des salons, des musées ou des locaux privés. L'architecture en est bien sur, la forme la plus connue. Elle utilisait parfois des décors sculptés : frises, architraves, frontons, bas-reliefs, murs ou scène peintes, décorations avec des matériaux créant des effets graphiques sur les murs et les façades. La sculpture dans les rues se présentait surtout de façon utilitaire (fontaines et bassins) ou commémoratives (statues, tombeaux, monuments aux morts, cénotaphes), religieuse ou pas, plus rarement, de façon purement artistique. (De Sablet, M.1991)

Les places publiques constituent de vraies scènes, comme le démontrent les études de (Whyte, 1980) en Amérique, (Gehl, 1980) au Danemark, et (Lerup, 1978) en Suède, à quel point les usagers des lieux publics extérieurs étaient attirés par la présence des autres, et l'importance du spectacle de la place. Certains échanges verbaux, de caractères brefs, et souvent informels et ludiques (de jeux), sont décrits comme « *des occasions de communion sociale* » par les usagers, elle constitue donc, *une scène*, selon (Goffman, 1973). Les places urbaines de la ville, contrairement à celles du quartier sont : monumentales, praticables, et emblématiques ; à l'exemple des places de l'église, ou de la mairie. Même leur calme, est un calme animé par la présence de la foule, et par les nombreux événements ludiques : (concert, foire, spectacle de cirque, théâtre, achats d'objets artisanaux, sociabilité de café), ce qui donne que : les places sont idéalisées, de manière paradoxale, comme des espaces sociaux, servant à la fête, et simultanément ordonnés, ou est retrouvée une sorte de convivialité naturelle et spontanée. (Korosec-Serfaty, Perla ,1988). On y trouve des théâtres, et scènes urbaines, (figure n°75), des sculptures, dessins (gratifiés) ; et fresques, (Figures: n°76, n° 77, n°78, n°79, n°80) mais encore des métiers et activités, qu'on ne trouve plus de nos jours; tels: le crieur public, et le marchands ambulants.

\* *Scène urbaine* :



**Fig n°76, n°77, n°78. Le Grotkerkplein, Théâtre en plein air à Rotterdam, Hollande.**  
Sources: (worldarchitecturenews.com, publicspace.org)

\* Graffitis, sketches, tags, et sculpture murale :



Fig n°79. Un lettrage « Wild-Style », Allemagne.  
Source : ( wikipedia.org)



Fig n°80. Un tag à Malmö.  
Source: (wikipedia.org)



Fig n°81. Fresque murale, Varaždin; Croatie.



Fig n°82. Sculpture,  
Mini Tour de Pise.  
Source: (streetartutopia.com)



Fig n°83. Oreille sculptée,  
Oslo ; Norvège.



Fig n°84. Crieur de ville dans le Massachusetts en 1909.  
Source: (wikipedia.org)



Fig n°85. Oss, statue de marchand ambulat.  
Source: (wikipedia.org)

#### II.4. La végétation urbaine :

La végétation est probablement la composante de l'aménagement urbain à laquelle on prête plus de qualités. Ceux que l'on pourrait nommer les «rousseauistes » professent que la ville est irréductiblement mauvaise. La ville, c'est le béton, accusée d'être à l'origine des traumatismes psychologiques et esthétiques infligés au citadin, il lui faut un contrepoison : la végétation, « remède de la ville ». La cité est pourtant à l'origine de la civilisation.

L'«hygiénisme » proclame que *la végétation est le filtre naturel* qui supprime la pollution y compris celle des véhicules à moteur. La végétation a d'autres vertus incontestables. Elle fixe les poussières, c'est un facteur d'équilibre thermohygométrique. Elle détruit les bactéries et sa capacité à atténuer le bruit est illusoire. Ceci doit tout de même être rapporté à l'importance de la ville et des

activités urbaines. En ville, et même souvent en pleine nature, le pollueur est plus fort que le planteur. *La seule vraie protection reste l'arrêt de la pollution à la source.* (De Sable, M. 1991)



Fig n°86. Mur végétal avec une rivière de galets à l'intérieur.  
Source: (wikipedia.org)



Fig n°87. Jardin thématique de la Garenne-Colombes.  
Source: (stras.fr)

## II.5. L'eau :

L'eau a sur le citoyen un effet magique, peut être plus encore que la végétation. A la moindre occasion, il s'en approche et s'y livre à diverses activités, on joue avec, la touche, inventent toutes sortes de jeux. Elle est universelle, plaît aux calmes, aux poètes et aux agités. Le plus affreux restaurant devient merveille sur ses rives. La place la plus triste devient lieu de rassemblement au moindre jet d'eau. C'est le grand miracle urbain. Au cours de l'histoire, l'eau en ville fut d'abord un élément essentiel de vie, puis un moyen de communication et d'échanges économiques.

Il existe des fontaines monumentales, ou coulées sur un mur. Conservées pour leurs qualités artistiques ou comme valeur patrimoniale (à l'exemple des courts d'eau et bassins des palais d'Andalousie), elles sont confinées à un rôle qui illustre comment une certaine culture comparative a pu réduire un élément aussi vivant, et auquel l'homme est aussi fortement attaché de manière sensuelle, à une pièce de musée inaccessible. L'eau conserve une utilité pratique en ville :

Boire à une fontaine, se laver est un acte qui n'a disparu qu'avec le manque de points d'eau. En s'écoulant des fontaines, ou sur les cascades, l'eau agit comme un « amortisseur sonore ». Son bruissement « efface », en quelque sorte, les bruits de la circulation et certains bruits un peu forts ;

Le bruissement de l'eau est également un *créateur d'ambiance*. C'est un « bruit apaisant » qui personnalise fortement tout endroit ;

L'eau crée également un microclimat, elle apporte de la fraîcheur, plus encore dans un cadre où la végétation est judicieusement disposée ;

C'est un *séparateur d'espace*, créateur d'isolement. L'eau, c'est aussi un outil *spatial et visuel*, un extenseur d'espaces, Elle est appelée « la fonction miroir », qui crée des surfaces réfléchissantes et favorise des effets optiques, de jour comme de nuit.



Fig n°88, Les fontaines de l'andalousie monumentale.  
Source : (www.m3mary.com)



Fig n°89, n°90. Parc de St Cloud Basin, et cascade.  
Sources : (raingod.com, gardenvisit.com)



## II.6. Signalétique et signalisation :

La *signalétique* est un dispositif matériel permettant d'avertir le public d'une disposition immatérielle souhaitable (signalétique d'invitation) ou non souhaitable (signalétique de protection).

La *signalétique* se distingue par le fait qu'elle n'est pas normalisée. Elle obéit à certaines règles ou chartes, mais reste très ouverte à la créativité en fonction de son objectif. Ce domaine d'activité fait appel à de nombreux corps de métier comme des peintres en lettre, des infographistes, des illustrateurs, des artistes peintre, etc.

Le terme signalétique se décline sous plusieurs formes et peut se catégoriser en familles selon les domaines d'application. Les éléments d'information et de signalisation doivent être visibles et lisibles par tous les usagers. En outre, les éléments de signalisation doivent être visibles, lisibles et compréhensibles notamment par les personnes atteintes de différentes déficiences. Seules les informations fournies de façon permanente aux usagers sont concernées. (www.wikipedia.org)



Fig n°91, n°92, n°93 .Panneau et drapeau publicitaire.  
Source : (archiproducts.com)



Fig n°94, n°95. Panneau et totem informatif et d'affichage.  
Source : (archiproducts.com)

**II.7. Espaces de jeux, pratiques sportives, et de loisirs :**

« Ce phénomène -le jeu- n'est possible que si les organismes qui s'y livrent sont capables d'un certain degré de métacommunication, c'-à-d, s'ils sont capables d'échanger des signaux véhiculant le message ceci est un jeu ». Les joueurs transforment leurs actes en leur donnant un sens autre, ils créent un non-lieu extérieur au monde quotidien dont la logique obéit aux règles que suivent ou se donnent par négociation les joueurs. Les actions prennent leur sens dans la logique du jeu qui modifie ainsi le monde extérieur créant un espace et un temps spécifique. Les objets dont s'empare le joueur peuvent ainsi prendre place dans cet espace et se voir doter de nouvelles significations. C'est tout l'environnement qui est ainsi soumis à la logique du jeu. Un banc peut devenir selon le jeu des buts de football, un galet le support du jeu de hockey ou le repas d'une poupée. Qu'il s'agisse d'imaginaire ou de jeu dit à règles tous les objets prennent une nouvelle signification en fonction de la dynamique du jeu. Et cela est vrai pour tout ce qui s'inscrit dans l'espace et le temps du jeu.

Ce qui caractérise les formes de jeu les plus traditionnelles, les plus ouvertes, c'est l'absence d'espace préalablement organisé. C'est le jeu qui organise et polarise l'espace, le fait espace de jeu pour autant que le jeu perdure. Cela est vrai dans les sports traditionnels qui ne sont pas liés à un espace organisé mais à l'utilisation d'un espace qui a d'autres vocations. Tel était le cas de la soule, tel est encore souvent le cas de jeux comme la pétanque qui s'accommode d'espaces non spécialisés. Mais il est un fait que l'évolution des sports modernes s'accompagne de la création d'espaces spécialisés. D'une part les espaces obéissent à certaines contraintes précises de forme, dimensions, équipements régis par les règles, d'autre part se créent des lieux voués exclusivement à la pratique de ce sport. L'espace reste espace de jeu lors même qu'il n'est pas utilisé. Le jeu, loin de construire son espace, vient se dérouler dans un espace préorganisé. Ce modèle bien connu au niveau du jeu sportif me semble généralisable au-delà.

Alexis Turi, dans sa thèse, « L'espace urbain comme air de jeu » nomme ces pratiques, comme pratiques sportives urbaines, non principalement propre à une catégorie d'âge ou de sexe spécifiques, se sont des pratiques modernisées, qui ont longtemps existées, mais cependant marginalisées, ou interdites par les municipalités par causes diverses (tenues vestimentaires des pratiquants non estimés, des pratiques uses quelques surfaces urbaines, et causent aussi des endommagements, le risque, et dangers que cour les adeptes de ces pratiques, mais encore les plaintes, et mécontentements d'autres citoyens, d'être 'perturbés' ou de voir ces pratiques, par peur aussi d'heurtes probables. L'auteur cite un bon nombre de pratiques diverses à l'aide de matériel spécifique: (patins, rollers, planche roulantes, vélo, golf, boules, etc...), comme (le skate libre, le cross, le golf urbain, le parkour, le slalom, le flat, le roller street, et le street VTT,..), mais encore des danses de groupes organisées sur des places et esplanades, utilisées pour transmettre des messages de jeunes, entre eux, ou pour des responsables. (Alexis Turi, 2007,2008)



Fig n°96. Jeux de toboggans pour enfants.  
Source : (monsie.com)



Fig n°97. Jeu de maisonnée pour enfant.  
Source : (maquette-garden.forumactif.com)



Fig n°98. Street skateboarding.  
Source: (flickrriver.com)



Fig n°99. Saut en VTT Slopestyle.  
Source: (pwet.fr)



Fig n°100. Roller skating.  
Source: (deshow.net)



Fig n°101, n°102. Le parkour, parkour skating.  
Source : (mémoire ; Alexis Turi. 2007,2008)

## II.8. Aménagements pour personnes en difficulté, (handicapés /personnes âgées/personnes à mobilité réduite) :

D'une façon générale, toute personne qui ne peut accéder à un lieu, en profiter ou le faire sans risques de dommages et d'efforts démesurés est un handicapé par destination.

L'enfant qui ne peut boire à la borne trop haute, le visiteur incapable de trouver son chemin dans un parcours mal signalé, ou un réseau de places non nommées, sont en situation de "handicap". Même les gens "normaux" en état de faiblesse provisoire, foulure, fracture, paquets très lourds et très embarrassants à porter, se trouvent dans un état de handicap qui s'approche de celui des handicapés permanents et des infirmes. Pour beaucoup de gens, l'utilisation de l'espace public est une épreuve épuisante. C'est une des raisons pour lesquelles on voit rarement d'handicapés utiliser des espaces tels que: les places publiques,...

Des mesures réglementaires ont été récemment édictées pour les créations d'immeubles ou d'espaces collectifs. Cela ne dispense pas de les mettre progressivement au point dans tous les espaces et constructions déjà réalisés.

Il est possible d'indiquer quelques-unes des difficultés les plus criantes pour toutes les personnes à mobilité réduite.

- Sols endommagé, accidenté ou inégal, accidentés ou inondés, qui gênent tous ceux qui se déplacent en véhicules à roues ou à canne, et peuvent être la cause de chutes ;
- Obstacles de toutes sortes, dangereux pour les « malvoyants » et les aveugles. Pour ces derniers, tout aménagement n'est-il pas un obstacle, un danger potentiel mais en même temps la seule manière de se guider? C'est vraiment le cas le plus difficile à régler ;
- Absence de rampes, ou à pentes trop fortes;
- Sols glissants par temps de pluie ;

- Grilles d'assainissement, grilles d'arbres, dont les rainures vont dans le sens de la circulation des véhicules à roues ;
- Obstacles invisibles la nuit ;
- Appareils et aménagement inaccessibles : téléphones, boîtes aux lettres, distributeur ; poignets de porte des toilettes publiques ;
- Informations illisibles, trop hautes, graphismes et lettres trop petits ;
- Tous dénivelés, ou marches trop importants ;
- Empiètements privés : étalages, engins de livraison, terrasses de cafés lorsqu'ils ne laissent pas assez de place, abribus, panneaux publicitaires... ;
- Stockage de la neige sur les trottoirs ;
- Transports en commun inaccessibles ;
- Empiètement des aires de jeux sur les aires de détente calmes ;
- Entrées d'équipements collectifs également inaccessibles : lieux de jeux et de loisirs, de restauration, commerces, administrations, immeubles, parcs de stationnement...

Un certain nombre d'aménagements peuvent rendre la vie plus facile aux handicapés, et bien souvent aux autres ! (De Sablet, M. 1991)

### **III .Les paramètres (dimensions) définissant le caractère d'un espace public :**

#### **1. L'Aspect formel (géométrie) :**

Pour désigner une place et la décrire, nous procédons tous presque automatiquement par énoncé des critères formels : carré, rectangle, rond, régularité ou irrégularité, grand ou petit, ouvert, en pente. Quant à l'importance, le symbolisme ou le vécu, cette description de la forme semble être, pour nous tous, la plus parlante, la plus évidente des caractéristiques d'une place.

Cela tient sans doute à ce qu'elle se présente comme le décor immobile ou le spectacle sans cesse changeant de la vie quotidienne se joue, peut-être aussi parce qu'en dehors des bouleversements dus aux guerres ou aux spéculations financières, elle a une durée dans le temps, souvent centenaire.

Que les fonctions, le vécu, qui déterminent le rang d'une place dans la ville et son ambiance quotidienne changent au cours des ans, l'histoire de ce lieu privilégié reste dans la mémoire de la cité... et sur des plaques identitaires. Il faut être « d'ici » pour savoir que « la place du marché » est cette place médiévale calme et entourée de librairies, cafés et galeries, alors que le marché se tient sur « *la place de l'Archevêché* », et que l'Archevêché...etc. les principales places sont gratifiées d'une appellation que l'on veut chargée d'un symbolisme fort. Au cours des ans, des noms nouveaux gommant le passé, les activités se transforment, l'ambiance se modifie, mais la forme, l'architecture de l'espace résiste le plus. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

*Camillo Site* voit que : « Même les places médiévales irrégulières et contrairement à ce que l'on pense s'identifient toutes dans la réalité à des figures géométriques connues (carré, rectangle et cercle). Du point de vue composition urbaine et selon *Camillo Sitte*, les places carrées sont de mauvaise apparence, les places rectangulaires dont la longueur est de quatre fois supérieure et plus à sa largeur voient leur apparence se dégrader, quant aux places triangulaires, elles sont d'un effet très médiocre et cassent toute illusion d'optique en donnant l'impression que les bâtiments qui l'entourent semblent se heurter brutalement. » (Tadjari, A.F)

Ainsi nous parviennent des variations formelles des places, selon *R. Krier* qui propose un travail typologique sur les places reposant sur ces trois formes : carré, rectangle et cercle (Voir Figure n°97), qui sont traitées par brisure, répétition, combinaison, superposition et altération. (Krier, R.1975)

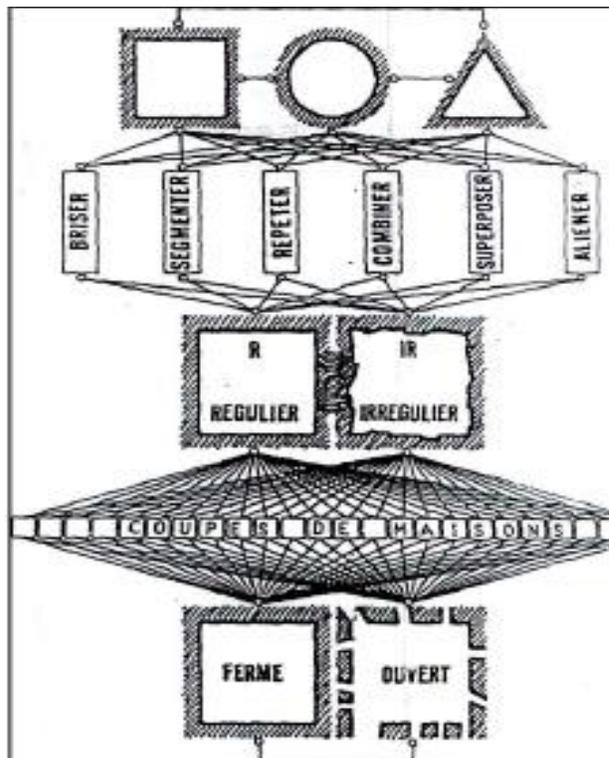


Fig n°103. Type d'espaces urbains

Source : (Krier, R. 1975)

### 1.1. La forme et le rôle :

La forme d'une place publique dépend bien des goûts artistiques du maître d'ouvrage que de son intégration dans l'organisation générale de l'agglomération, depuis le pole, simple ponctuation, jusqu'à la contribution à l'ossature de la ville à une vaste échelle. Cette ponctuation suppose une idée d'homogénéité interne dans la mesure où elle se surimpose à l'ensemble: cela est indépendant de ses fonctions.

Par exemple ; les places marchés rectangulaires occupées par une halle, créées entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et celui du XIX<sup>e</sup> siècle, sont à l'écart des voies de passage auxquelles elles se raccordent par un pédoncule. Cette localisation au cœur de l'îlot tient à ce qu'elles résultent d'une opération volontaire sur un terrain vaste (souvent un ancien couvent) destinée à la clientèle locale. Les compositions intégrées à la trame urbaine déterminent des relations, des flux qui incitent à effectuer des déplacements, en agissant sur la disposition d'ensemble. (*exp ; la piazza dei signori*).

Les parvis monumentaux sont souvent déterminés par une croisée ou un éventail de voies ils sont l'*aboutissement scénique*, au pied d'un édifice remarquable. Les perspectives trouent la ville : la rue *Soufflot* jusqu'au *Panthéon*, et à Rome, la *via della Conciliazione* a ouvert, à l'époque mussolinienne, la place *St Pierre* en direction du Tibre, modifiant totalement le vieux *Borgo* pontifical.

Ces espaces nous sont justement saisissables, compréhensibles, parce qu'ils ont une forme avec laquelle, comme avec toute forme et tout espace, nous prenons le contact au travers de la lecture. Pour cette raison, il n'est pas possible de parler de la forme sans se référer directement ou indirectement à la lecture pour exprimer les liens de cause à effet. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

### 1.2. Une boîte, une salle, une place :

De point de vue de la forme, la place est une boîte ; boîte à chaussure, ou à chapeau, boîte ronde, ovale, rectangulaire ou carrée ; une boîte bien régulière ou fantaisiste, capricieuse ; une boîte plus ou moins haute ou plate, plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée. Mais elle est toujours, comme toutes les boîtes, *un fond, plusieurs cotés, et un couvercle*.

Cette boîte, comme aussi une grande salle, depuis la forme la plus simple jusqu'à la plus complexe, est donc déterminée par les trois éléments qui la composent : le plancher, les parois qui l'entourent et le plafond. Le plafond, très particulier, est transparent si nous voyons la boîte d'au-dessus, depuis le ciel. Si nous sommes à l'intérieur, comme c'est le cas le plus fréquent, il paraît immatériel, très haut et lumineux, plein d'étoiles, ou gris sous un bas plafond de nuage. Très rarement un vrai velum, mais toujours fortement présent. Le plancher peut être plat, incliné ou en gandins jusqu'à se confondre avec les parois. Ces dernières, qu'elles paraissent lisses ou plus ou moins sculptées, sont tantôt aveugles, tantôt trouées d'ouvertures ménageant la vue sur des paysages divers : grandes perspectives, jardins, autres espaces... La diversité est infinie. De plus, à l'intérieur, décor et ameublement constituent des éléments de la plus grande importance. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

### 1.3. Le parcellaire, fondement des rythmes et configurations :

L'analyse des dispositions et des rythmes qui composent l'entourage de la place doit s'appuyer sur une étude précise du parcellaire, dont la configuration actuelle et les processus d'évolution sont un bon indicateur de la permanence ou de l'instabilité à la fois des rôles et de l'esthétique qu'on a voulu imposer à un lieu prestigieux. A moins que le nouveau parcellaire ne soit superposé tant bien que mal sur un espace jusqu'ici regardé comme négligeable.

Les rythmes du découpage foncier déterminent ceux des constructions qu'il suppose, des volumes bâtis, des percées et des échappées vides : chaque élément de la lecture ne pouvant être isolé de l'ensemble, ces structures influenceront directement sur la localisation des formes architecturales, des activités, et sur la répartition sociale et démographique des citadins.

Donc, le parcellaire présente trois sortes de rapports avec le vide central :

- Ce sont les dispositions générales du quartier qui commandent la répartition des types de parcelles et leur agencement sans que la place y ait la moindre influence;
- Le parcellaire est commun au reste du quartier et à la place mais celle-ci a influé très nettement pour une disposition spécifique qui se répercute sur les alentours;
- La place est une organisation spécifique, personnalisée, différente et bien repérable ; c'est le cas des créations architecturales comme les places royales.

L'objectif ici n'est pas de présenter des parcellaires ni une histoire de leur formation, mais de rappeler que les structures foncières agissent autant qu'elles en découlent, sur les constructions qu'elles supportent et les fonctions qui s'y exercent. La place reflète les systèmes parcellaires des alentours lorsque sa construction s'est étendue sur de nombreuses années, lorsqu'elle a subi maints remaniements et, surtout, quand elle représente un pôle secondaire aux yeux de son promoteur. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

### 1.4. Nature, relation et dispositions des surfaces :

La forme d'une place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent. On serait tenté de faire une typologie en recensant des groupes, des sous-groupes, en nuanciant les variétés formelles par un jeu qui deviendrait sans fin. Il est permis d'avancer l'hypothèse qu'il y aura alors autant de types de places que de places mêmes...

Notre lecture est mobile : influencée par le mouvement des ombres et des lumières, par le changement de la luminosité, elle déterminera le caractère d'une place davantage à partir des relations entre les composantes et les différences de leur nature que sur leur simple configuration. Les facteurs les plus importants sont donc la nature du plancher, des parois et du plafond, et surtout leurs relations ; ils priment sur les simples constructions géométriques de l'espace.

Moins que l'étendue au sol, c'est la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui déterminent la taille d'une place... Que la nature, la consistance des parois soient d'une grande importance. A l'intérieur du paysage urbain, notre vision est délimitée essentiellement par les parois verticales qui arrêtent notre regard. C'est certainement pour cette raison qu'elles nous semblent être le critère le plus important, déterminant.

Une place n'est pas qu'un espace délimité, fermé par des parois architecturées, non plus que le simple résultat des bâtiments qui l'entourent. Ce ne peut être un espace seulement résiduel. Il s'agit d'une construction globale, fondée sur la relation entre le vide construit comme une boîte transparente et les surfaces enveloppantes. Celles-ci prennent leur valeur architecturale en fonction de cette relation : les parois verticales, qui peuvent être pleines, en « clostras » ou complètement ouvertes ; les parois horizontales ; le plancher plat ou en relief, et le plafond, déterminé par la nature de la silhouette se découpant sur le ciel.

Évidemment, les parois latérales de par leur position verticale (et encore celles formées des bâtiments avec leur décor, leur architecture, leurs fonctions, leur symbolisme) jouent un rôle de premier plan dans l'image et l'imagerie d'une place. C'est davantage à elles que nous devons la lecture de la forme géométrique, régulière ou non. Mais pas uniquement. Quelles sont les limites de la lisibilité de cette construction de l'espace ? A partir de quel moment une place devient-elle « une place » ?

Prenons l'exemple des places largement ouvertes sur le paysage urbain, dont une partie est constituée par le « vide », comme *l'hémicycle de la place de l'Institut, à Paris*. (Voir Figure n°98). A vrai dire, il s'agit d'une place « par imposture » dans la mesure où l'on a affaire plutôt à un noble et monumental perron devant la coupole.

Les proportions de cet espace, d'une très grande harmonie et d'une grande beauté, ne supportent pas l'immense ouverture sur la Seine et le paysage de la ville. Le lieu se trouve réduit à un enfoncement demi-circulaire, à un élargissement de la voie. Les raisons ne résident pas dans le large « vide » du côté de la Seine, mais dans la « faiblesse » des parois latérales, dont les bras n'arrivent pas à « tenir » la place. Imaginons qu'en prolongement des ailes de l'Institut, au bord du quai, se trouvent des accents assez forts pour marquer le passage et encadrer la façade ouverte. La place malgré sa petite profondeur, pourrait « tenir » face au « vide », grâce à une forte construction de ses limites et au prolongement optique de ses cotés.

Dans une situation semblable, toutes proportions gardées, la *place de la Bourse, à Bordeaux*, (Voir Figures n°99, n°100) est un rectangle dont la profondeur trois fois plus petite que la largeur, s'ouvre complètement sur la Garonne. Ses proportions, sa forme plus vigoureuse lui permettent de résister mieux à l'immense ouverture, sans devenir un appendice du quai. Fermer, délimiter une place, dépend moins de la proportion des parois pleines et vides que de la nature de ces parois et de leurs relations avec les autres éléments du paysage. Beaucoup dépend aussi du point de vue à partir duquel nous observons. Mais quel que soit ce point de vue-de face, de biais, dehors, dedans-et même si l'accent est mis sur la lecture des parois qui l'entourent, la construction de l'espace est largement tributaire de la nature du sol et du plafond, qui, dessiné par les contours de l'architecture sur le ciel, coiffe l'espace par-dessus. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)



Fig n°104. Place de l'institut, Paris

Source : (<http://fr.fotolia.com>)

Fig n°105,106 .La place de la Bourse, Bordeaux. Appelée aussi la place miroir

Source: (<http://blog.everydayphotos.net>)(<http://www.bernezac.com>)

### 1.5. Dimensions et proportions des places :

Selon F, Gibberd, « Il est impossible de donner une valeur plastique à un espace –volume quand la surface au sol est trop grande pour qu'il puisse exister un rapport entre le sol et les murs des bâtiments qui l'entourent. Dans la pratique, on limite la hauteur des bâtiments, mais non la surface au sol et on s'aperçoit que d'innombrables espaces urbains sont des échecs parce qu'ils sont si grands que les bâtiments semblent se dresser au bord de l'espace. Les murs et le sol de l'espace se dissocient et l'effet d'enceinte spatiale ne se produit pas. » (Gibberd, F.1972)

L'auteur continue: «...c'est seulement sur plan qu'on peut trouver du mérite à une grande place (...) De ce fait plus l'espace qui s'interpose entre nous et leurs façades est grand moins il nous semble impressionnant. En outre, plus grand est le vide qui nous entoure et moins nous avons la sensation d'enclosure spatiale. » (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

Les dimensions devraient procurer la sensation d'une "salle de séjour" en plein air. Donc quelles devraient en être les dimensions?

Vitruve définit les proportions de la place comme suit: « La grandeur des places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire ou qu'elles ne paraissent trop vastes si la ville n'est pas fort peuplée. Pour en établir la largeur; il faut diviser la longueur en trois parties et en prendre deux; par ce moyen la forme en sera longue et cette disposition sera bien plus commode pour y donner des spectacles. » (M.Perrault.1996)

La taille moyenne d'une place peut être définie par son échelle qui à son tour peut être définie par, d'une part les dimensions relatives à la place: c'est le rapport dimensionnel entre la moyenne de la longueur et la largeur de l'espace place et la hauteur du bâti moyen de la place. Et d'autre part les dimensions relatives à l'homme; c'est le rapport dimensionnel entre la moyenne de la longueur et la largeur de l'espace place et la hauteur d'un homme de taille normal  $\approx 1m65.40$ . (Tadjari, A.F)

Il y a un certain accord sur les dimensions optimales des places (Alexandres et al, 1977. Lynch.1981; Moughtin. 2003), basées sur la distance maximale à laquelle un visage peut être identifié, approximativement de 75 à 100 pieds. (*Si un pied est l'équivalent de 30.48 cm la distance sera donc de  $\approx 23 - 30 m$* ). Pour la mise en forme détaillée de l'espace urbain, Il faut également tenir compte des informations concernant le mode de vision de la silhouette humaine. A ce titre, on peut se rappeler la distance de (135 m) qui constitue la limite de la différenciation d'une action quelconque. (Masmoudi, S)

C, Sitte, nous indique que les dimensions moyennes des grandes places dans les villes anciennes sont (140 m) de long et (60 m) de large, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois cette hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type des bâtiments.

(Hegemann et Peets, 1988) et (Duany, 2003) et autres avancent une distance maximale de deux à trois fois sa hauteur si l'observateur veut voir plusieurs bâtiments à la fois. (Clement, J.N). Yezioro et al (A. Yezioro, I.G. Capeluto, E. Shaviv .2006), stipulent une hauteur des bâtiments autour de la place urbaine au dessous de 1/3 de sa largeur afin que plus de son tiers soit exposé aux rayons solaires d'hiver.

« Néanmoins, à la fois parce que les espaces et les bâtiments qui les entourent peuvent être de formes si différentes, et parce que l'effet de plafond recouvrant l'espace est parfois si immatériel, ce n'est pas là un sujet sur lequel on puisse -contrairement à ce qui se passe dans le cas des volumes totalement enclos, comme les salles d'un édifice – poser des affirmations ayant force de dogme. Tout ce qu'on peut faire, c'est étudier les espaces urbains les plus satisfaisants et se rappeler, quand on doit en composer un, combien ils sont intimes, et de proportions modestes comparés aux espaces de l'urbanisme contemporains. » (Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques) Les diagrammes qui suivent sont des exemples de quelques types qu'on rencontre le plus fréquemment dans nos villes (F, Gibberd):

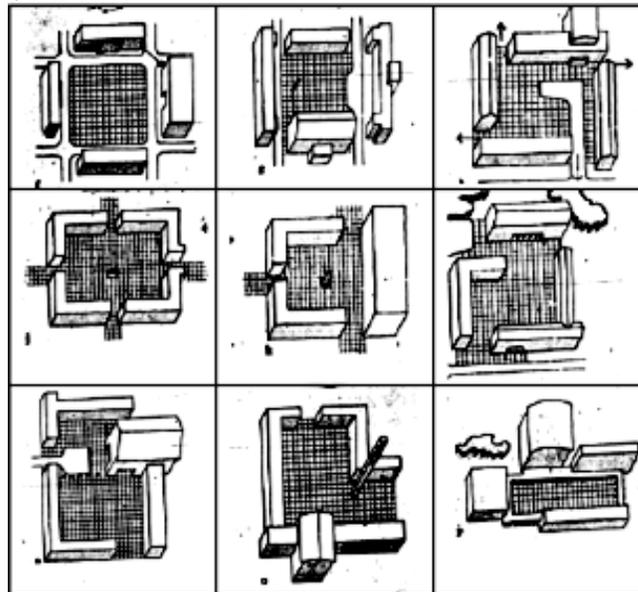


Fig n° 107. Les tracés des places les plus fréquents dans la ville contemporaine.  
Les ouvertures aux coins ou au milieu, complètement entourée ou en forme de U.

Source : (Gibberd, F. 1972)

## 2. L'Aspect social, psychologique, et culturel :

### 2.1. Espace déterminant d'un confort sensoriel, et psychologique recherché:

C'est l'ensemble des sentiments divers que ressent l'individu dans un espace. Les bonnes sensations et les émotions que procure l'espace à son usager exprime la recherche, et le désir naturel de se sentir à l'aise et en confort dans ces lieux d'où le désir de les fréquenter. Le choix qu'on fait d'un lieu par rapport à l'autre dépendra de l'agrément du lieu choisit sur les lieux qui restent ce qu'on appelle *la sensibilité dynamique à l'espace*. La diversité des sensations qu'offre un espace à la personne statique est appelée: *phénomène de déambulation statique des sensations*.

Un espace d'après Bertrand *et al*, peut être beau ou laid, agréable ou déplaisant, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

En plus des aspects affectifs et sentimentaux, nous avons tout simplement besoins de nous orienté, de nous retrouver afin d'utiliser ce lieu. La relation entre les variables physiques de l'espace et le comportement humain à été un objet d'étude privilégié de la psychologie écologique dont les travaux, bien que déjà anciens, servent encore aujourd'hui de référence obligée. L'homme par sa nature cherche toujours à se faire plaisir et fuir l'ennui qui peut être dans son environnement physique, il fuit sa monotonie qui crée chez lui un malaise psychologique cherchant en parallèle un peu de confort et de confiance. Le confort, qui est un élément important dans la procuration du plaisir urbain, est de ne pas être gêné par l'ambiance qui règne autour de soi, c'est ce sentiment d'une certaine familiarité culturelle. Cette familiarité est créée par l'habitude de rencontrer des gens qu'on aime, de sentir de bonnes odeurs, d'entendre des sons harmonieux, etc. La confiance se résume à ce sentiment de sécurité que l'individu ressent en présence d'autres personnes familières. C'est se sentir «chez-soi» dans un espace déterminé. *«Les gens se sentent plus à l'aise, quand ils se trouvent dans une zone calme, tout en sachant qu'ils ont en tout temps la possibilité de vite entrer en contact avec d'autres personnes en cas d'urgence, ennui, faiblesse physique inattendue, etc.» (Bertarand, M.J et Listowski, H. 1986)*

La manière dont l'usager apprend à se déplacer, à s'orienter dans des lieux à densité sonore plus ou moins forte, à sentir les odeurs, à traverser les rues, constituent une expérience qui jouera ultérieurement un rôle important sur les appréciations, les émotions esthétiques et l'attachement qu'il pourra ressentir pour certains environnements. Satisfaire les sens fait partie des aspirations des usagers, c'est d'être attiré par des sons agréables tel que les chants d'oiseaux, ou ruissèlement des eaux, et d'éprouver des sensations tactiles tel que la fraîcheur, la chaleur, de jouir de vue panoramique et de bonnes odeurs. L'usager se sent attiré par la beauté esthétique des œuvres architecturales, par la beauté des formes ou des couleurs, par la composition paysagère, tout un décor d'un espace et de son fond d'image...etc. Être sensible à ces beautés est en relation avec la capacité émotionnelle de la personne. Ce sont des sentiments difficiles à codifier et à apprécier car ils sont en relation avec la culture et le vécu (mémoire visuelle et sensorielle) de la personne.

## 2.2. Espace de cohésion et de vie sociale :

Les aspirations d'ordre social se résument dans la communication sous les formes les plus variées, les échanges d'information, la culture, etc... L'espace public facilite les rencontres et la communication par le biais de ses espaces divers et variés où les gens peuvent se promener, se rencontrer, s'observer les uns les autres et s'échanger les idées.

Les relations sociales peuvent se renforcer par les rencontres, la communication, la culture, le spectacle, l'expression et les revendications. Les activités que l'individu peut pratiquer dans les espaces publics constituent un moyen important favorisant les nombreux contacts tel que la marche, la promenade et l'observation.

Ainsi l'espace public constitue le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture, ou lieu sans vie. L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu des citoyens. Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées. Il se révèle donc porteur de sens pour les usagers.

Augoyard, J.F résume ainsi la situation: *« il faut concevoir des espaces qui offrent le*

*maximum d'usages possibles, qui permettent l'appropriation et sa dynamique ».*

### 2.3. L'espace public, territoire de sociabilité par excellence :

La sociabilité publique, est définie par les manières d'être ensemble de groupes sociaux différenciés, dans un contexte culturel donné.

R, Ledrut affirme que les places sont des espaces culturels. Les activités socio culturelles sont considérées comme un stimulant d'équilibre. Elles représentent en grande partie la détente, loisirs et récréation. Ces activités constituent la base de développement psychosocial et d'épanouissement mental de la population. (Ledrut, R.1972) in (Sahli, F.2010). L'espace public peut aussi mettre en scène sobrement l'identité historique, culturelle ou paysagère : « le marketing urbain » (Merlin, P et Choay, F). C'est pourquoi, dans son rôle majeur dans l'ordonnement des constructions, son impact consiste sur l'image valorisante ou repoussante, de la ville. « *Il constitue en effet, l'espace de vie collective de ses riverains (habitants, commerçants, artisans,...) et les formes locales de la vie collective le marquent de manière multiforme : l'aménagement, l'ambiance, la couleur et les décorations de la rue, les marchés, les activités économiques (vendeurs ambulants, étals, ...) ou collectives (terrasses, jeux, etc.), préservent plus ou moins le statut social et l'anonymat de chacun* » (Wikipédia: Encyclopédie libre)

Cependant, les espaces publics peuvent aussi représenter des lieux privilégiés de phénomènes d'incivilité (non civisme), et de délinquance. Généralement, ce sont les jeunes qui sont considérés comme facteurs d'insécurité. La catégorie « jeune », tend en effet à identifier un large spectre de la population qui va des adolescents, à ceux approchant la trentaine. Par conséquent, l'espace occupé par les jeunes, est celui où peut se développer l'insécurité. Insécurité qui pourrait être engendrée par plusieurs facteurs tels que le chômage, la démission des parents, le laxisme des autorités face à certains comportements... (Kribeche, F-Z)

L'avait auparavant exprimé et présenté, (Wicker. 1987) pour qualifier un espace dont des usagers actifs et motivés, détiennent un programme précis (Baker, R.G, 1987. Behavior settings), et possèdent un certain savoir sur les lieux et leurs usages possibles. Ainsi cette dynamique interne représente l'œuvre dans l'ensemble d'actions, ou événements qui influencent le sens d'un lieu public, comme : (les graffitis, destructions ou déplacement de mobilier public, usage de lieux interdits d'accès, etc...). Alors l'appropriation des normes d'usage d'un espace public équivaut à l'appropriation de la culture, ou du contexte culturel dans lequel il s'insère. C'est la maîtrise qui transforme un « outsider » : dehors, en « insider » : dedans, ce qui permettra de lire, mais aussi d'interpréter l'espace public en tant qu'environnement physique et social. Ceux qui sont primordialement essentiels sont : les actions et usagers, qui dynamisent les espaces publics extérieurs. (Barker, R.G. 1987)

A l'ère de la 2<sup>nd</sup> guerre mondiale, les territoires de sociabilité, nommé « espaces sociaux », impliquaient plutôt une manière de « directives d'usage » (Lefebvre.1968), un espace social comme un genre d'« *orientating context* ». (Kaminki. 1981)

Quand à (Simmel. 1950) décrit la sociabilité ; il dit que ces espaces permettent, d'une part, de vivre les situations de la vie sans les drames de la vie, et d'autre part de vivre l'association avec les autres pour le seul plaisir de cette association. Il la voit aussi comme une forme positive, elle devient une distraction qui porte en soi, de sa valeur, et ses limites, cela est constaté par l'usage du citoyen à travers l'utilisation brève, il sait qu'au-delà de ses limites il réintègrera les lieux ordinaires de la ville, et donc ajustera son comportement à d'autres normes d'usage. Mais aussi à travers d'autres recherches voir ; (Gehl. 1980, Appleyard.1981, Garbrecht.1981, Whyte.1980), la sociabilité est vue comme un modèle légitime d'usage des lieux publics extérieurs, et offre un côtoiement paisible dans un lieu public, et de la tolérance sociale.

### 3. L'Aspect climatique, microclimatique et le confort thermique:

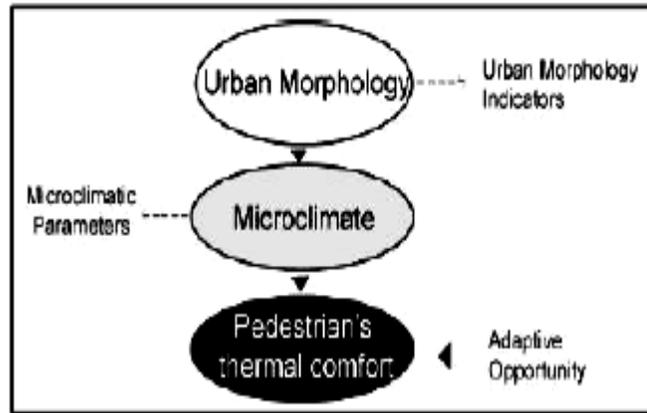


Fig n° 108. La relation entre la morphologie urbaine, le microclimat et le confort thermique des piétons dans les espaces extérieurs.

Source : Ouameur A. F., 2007.

#### 3.1. Le climat :

«..., En effet, il n'y a pas un climat d'une ville, mais en fait une mosaïque de microclimats. Dans la couche qui va du sol au sommet des immeubles règne le chaos microclimatique. D'une rue à l'autre, à l'ombre d'un immeuble, dans un parc public, le temps change. Plus ou moins froid, plus ou moins venteux. A ce stade, les études se font à l'échelle d'un quartier, de quelques rues, voire d'un immeuble. Le but est de comprendre comment fonctionne la zone et d'en déduire l'impact d'un aménagement.» (Kergomard, C. 2007)

Dans la définition du caractère d'un espace selon la climatologie: M, De Sablet intervient « Il faut se protéger du vent, voire du soleil. Ou au contraire, on peut les rechercher, tout comme la fraîcheur des arbres, ou d'un environnement aquatique désirée. Par-vent végétaux ou minéraux, couleurs vives ou sombres, mouvements de terrains, microclimats, filtres à lumière, surfaces ou coins récepteurs de chaleur, sols frais ou chauds, de nombreuses dispositions permettent de renforcer ou de contrarier les effets d'un climat général, ou très localisé ». (De Sablet, M. 1991)

On peut dire que le climat affecte les espaces urbains à une échelle microclimatique. A cette échelle, les aspects microclimatiques à prendre en considération sont nombreux. Toutefois, le rayonnement solaire, le vent et ses caractéristiques, et son effet à travers l'environnement urbain immédiat, s'avèrent des aspects microclimatiques importants dans la qualification de la température ambiante dans l'espace extérieur urbain, notamment pour les climats rigoureux, (sec, froid ou chaud), tel le climat de notre cas d'étude.

#### 3.2. Le microclimat :

Un microclimat est le climat distinctif d'un secteur à petite échelle, comme un jardin, un parc, une vallée ou une partie d'une ville.

Les variables météorologiques dans un microclimat, comme la température, la pluviométrie, le vent ou l'humidité, peuvent subtilement différer des conditions prévalant sur le secteur dans l'ensemble. En effet, c'est ce mélange de plusieurs microclimats locaux légèrement différents qui composent en réalité le microclimat pour une ville, ou d'une région. (Wikipédia : L'encyclopédie libre)

Fournir une zone de confort conditionnée par l'intensité des rayons solaires, la température de l'air, l'humidité et la vitesse du vent ; et procurer de la satisfaction pour une personne assise à l'ombre

avec une tenue courante, nécessite l'étude des atouts offerts par le site et la connaissance du climat pendant toute l'année de la zone d'implantation. Ces espaces doivent être équipés également pour la saison des pluies, en fournissant des dispositifs de protection. (Kedissa, Ch.2010)

### 3.2.1. Les différents éléments qui influencent le microclimat :

#### a. L'eau :

Une masse d'eau présente un comportement thermique différent de la plupart des autres surfaces qu'on rencontre sur terre. La présence d'une grande masse d'eau provoque une baisse de température de l'air sous le vent que l'on peut chiffrer selon la vitesse du vent et la longueur de la masse de l'eau. Les étangs et les fontaines peuvent être des dispositifs de climatisation efficaces dans des espaces ouverts en raison de leur capacité à maintenir des températures de l'eau, inférieures à la température de l'air, et à leur faible réflectivité. Pendant que l'eau s'évapore, sa température diminue.

L'évaporation est proportionnelle à la surface de contact air/eau, et donc il vaut mieux utiliser des fontaines et des pulvérisateurs. (Ballout, A. 2010)

#### b. Le relief :

De par sa configuration géologique, sa constitution physique, et son positionnement géographique, le relief d'un terrain particulier contribue à manifester des changements climatiques considérables, et cela à travers son évolution et changement physique à travers le temps. Les rayons solaires arrivant sur le relief, connaîtront un comportement différent d'un relief à l'autre, selon la configuration du site, ainsi le contact du vent, sa vitesse, sa source en rapport avec la topographie, et la configuration du relief terrestre de l'entité urbaine aussi, va produire des effets particuliers notant : (effet d'écoulement trouvé au sommet d'une colline, effet de rétrécissement, effet de canalisation, effet de pente, et effet de plateau). (Bouketta, S.2011)

#### c. La végétation :

La végétation a divers effets sur l'environnement urbain. Au delà du rôle esthétique et de la sensation plaisante de proximité avec la nature que les arbres et la végétation fournissent, elle peut augmenter la valeur immobilière, stabiliser le sol, fournir un habitat à la faune, faire obstacle au bruit et améliorer la qualité de l'air. Par exemple, une ceinture d'arbres, de 30 mètres de large et de 15 mètres de haut peut réduire le bruit d'une route de 6 à 10 décibels. En outre, le processus de photosynthèse réduit légèrement l'effet de serre. Surtout, la proximité des arbres et de la végétation modifie considérablement l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments, directement et indirectement: ombrage et protection contre le vent mais aussi effet de refroidissement dû à l'évapotranspiration. (Ballout, A.2010)

Les villes, et les quartiers ont aujourd'hui une réflectivité solaire relativement réduite l'"Albédo" pour deux raisons : des bâtiments et des surfaces urbaines plus foncés absorbant de plus en plus le rayonnement solaire, et des canyons, sièges de réflexions multiples en leur sein, se comportant donc comme des corps noirs. L'albédo typique des villes européennes et américaines est aujourd'hui de 0.15 à 0.30, alors que des chiffres beaucoup plus élevés ont été mesurés dans quelques villes nord-africaines allant de 0.45 à 0.60 (couleur blanche plus réfléchissante).

Comme il en soit à l'échelle microclimatique, la morphologie de la ville et des bâtiments, soit la configuration, l'implantation urbaine, le mode d'occupation au sol et la géométrie, intervient sur les écoulements d'air en diminuant leur vitesse et en accentuant leur turbulence ainsi que sur

---

\* *L'albédo* : « Est le rapport de l'énergie solaire réfléchi par une surface à l'énergie solaire incidente. C'est une notion comparable à la réflectivité, mais d'application plus spécifique, utilisée notamment en astronomie et en planétologie — ainsi qu'en géologie ». (Wikipédia : l'encyclopédie libre)

l'ensoleillement. Elle s'est avérée avoir un grand rapport avec la formation de (l'ICU : îlot de chaleur urbain) ; (Steadman 1979, Oke 1981, Barring et al 1985, Eliasson 1996, Pierre et al 2001, Lapidier 2002). Ainsi tout choix de densité et de profil urbain et d'organisation au sol agit sur la chaleur stockée dans les bâtiments et par conséquent sur le bilan thermique global. (Kedissa, Ch.2010)

Nous allons définir en bref, et à l'aide de références travaillant sur les aspects climatiques des espaces urbains (ouverts), les quelques caractéristiques géométriques des configurations urbaines qui détermineront "*le bilan local*" d'un espace urbain extérieur « place publique », afin de bien saisir sa contribution dans la définition du microclimat urbain:

#### A\* La géométrie urbaine :

Dite aussi: morphologie urbaine signifie simplement la forme tridimensionnelle d'un groupe de bâtiments ainsi que les espaces qu'il crée. Elle est d'une importance primordiale pour le microclimat extérieur. (A.Koen, M.C. Steemers, M.Sinou. [http:// www.alpha.cres.gr/ruros](http://www.alpha.cres.gr/ruros))

La comprendre permet aux concepteurs et planificateurs de mesurer les conséquences de leurs dessins et plans sur le site d'implantation ainsi que le confort des utilisateurs et opter ainsi pour des choix stratégiques quant à la conception urbaine et architecturale, car chaque élément constitutif de la géométrie urbaine est lié à un paramètre climatique à savoir :

##### A.1. *L'orientation* :

L'orientation par rapport au soleil qui est un facteur déterminant pour toute conception passive de part l'exposition de ses différentes façades aux rayons solaires, définissant ainsi la quantité d'énergie solaire incidente sur ces parois verticales. L'énergie fournie par une tâche de soleil est fonction de sa surface, de l'angle d'incidence du rayon solaire instantané en chaque point, du temps d'exposition au soleil et du matériau exposé (transmission, réflexion et absorption).

##### A.2. *La Forme du bâtiment* :

Définie par le ratio (**Cf**), il exprime la quantité de surface extérieure (surface de contour ramenée à l'unité de volume). Sous les mi-latitudes, plus ce ratio est réduit, plus il a des implications positives par rapport au confort thermique intérieur de par la faible surface des façades exposées au soleil et au confort piéton par rapport à l'énergie rayonnée par ces mêmes façades. La forme du bâtiment est conditionnée par les variations des dimensions que peuvent avoir les formes différentes.

##### A.3. *La densité du plan* :

Représentant l'emprise au sol Elle est déterminée par la relation :

$$P = \frac{\text{Surface toiture}}{\text{Surface totale}} \quad (\text{Kedissa, Ch.2010})$$

C'est un paramètre déterminant de la quantité des surfaces réceptrices du rayonnement solaire tel que les toits, murs et sol donc dépendant du profil urbain (H/W) qui conditionne d'une manière considérable le degré d'absorption et de réflexions des radiations solaires globales au niveau de la canopée urbaine et de la CLU (couche limite urbaine: qui se développe au-dessus des villes du fait de sa structure particulière). En effet, les rayons de soleil réfléchis et absorbés entre les bâtiments opèrent d'une façon assez complexe ; le refroidissement dû au rayonnement net d'ondes longues vers le ciel se produit principalement au niveau des toitures tandis qu'une faible proportion provient des *rues* et des façades. En conséquence, le refroidissement, qui a lieu principalement en période nocturne, s'effectue lentement au niveau de la rue.

D'autre part, la géométrie de la canopée urbaine tend à piéger la radiation solaire (UV) par les multiples réflexions dans le canyon (1) (Fig. n°102), et empêche de la même manière la libération de la

radiation infrarouge vers l'atmosphère (2). Cet effet de piège est maximum avec un bâti haut et dense. (Kedissa, Ch.2010)

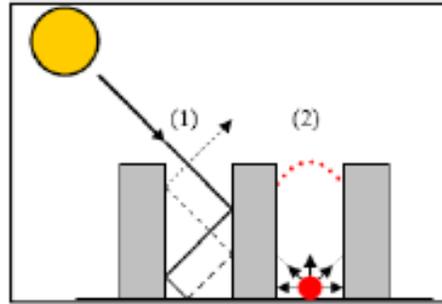


Fig n°109. Effet de piégeage (UV et IR)  
Source : Tristan.M (2006)

#### A.4. Le profil (H/W) :

C'est le rapport entre la hauteur moyenne des bâtiments qui entourent l'espace sur sa largeur, il est encore appelé « prospect ». Il est aujourd'hui démontré que la température des villes dépend de la hauteur des bâtiments (H) et de la largeur des rues (W). (T.R.Oke.1987) in (Kedissa, Ch.2010)

Plus le rapport H/W est élevé, soit il s'éloigne du 0, plus on remarquera le phénomène de l'îlot de chaleur nocturne. Cependant on peut obtenir une température diurne inférieure à celle de la campagne avoisinante. Ce phénomène est appelé îlot de fraîcheur (cool island). La valeur de ce rapport définit trois classes de typologie urbaine. (Les figures n°103, n°104)

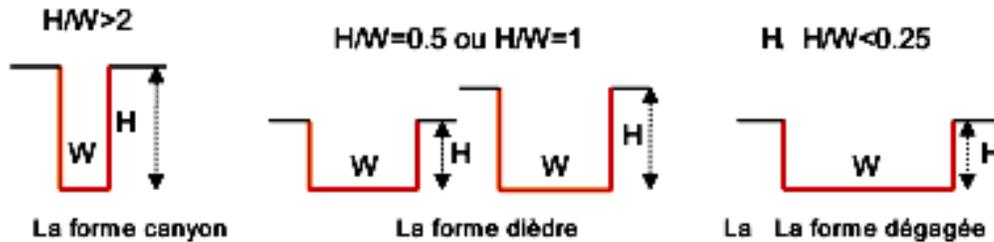


Fig n°110. Différentes classes de typologie urbaine : canyon, dièdre et dégagée

Source : Jean Louis Izard (2000)



Canyon

Dièdre

Dégagé

Fig n°111. Photos Fish-eye des trois classes de typologie urbaine

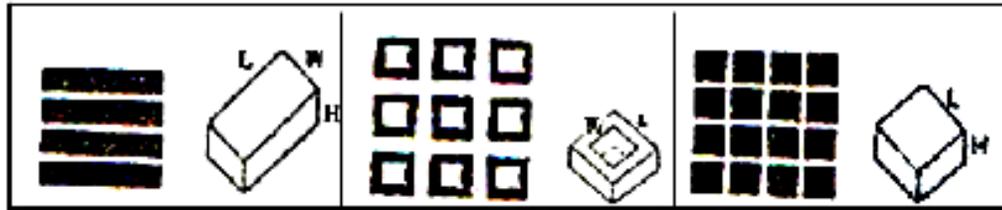
Source : U.M. Moin, J.I. Tsutsumi (2004).

#### A.5. Forme urbaine et ensoleillement :

Afin de déterminer la conception et la relation entre le type de forme urbaine et la répartition du rayonnement solaire sur les zones bâties et non bâties, l'investigation établie sur les formes urbaines de type îlot (cour), barre et tour ont fait l'objet de plusieurs travaux. Dont on peut citer :

- *Les travaux de Gupta et al :*

Cette équipe a mené une étude sur les performances thermiques de trois types de forme de construction, établi du point de vue occupation au sol. Comme le démontre la photo si dessous :



**En bandes parallèles**

**Sur cour**

**Pavillonnaire**

Fig n°112. Formes des groupements choisies selon l'occupation du sol.

Source: Gupta-1986 in (Masmoudi, S. 2003)

Les résultats de l'étude, seulement pour les climats chauds sont les suivants :

- La forme urbaine optimale oscille entre le groupement de maisons autour d'une cour et la construction en bande;
- La largeur des bandes de constructions allongées selon l'axe (Est-Ouest) n'est pas importante du point de vue apports solaires. Toutefois, les bandes de constructions étroites sont recommandées dans le cas d'allongement sur l'axe Nord-Sud. (Soit qui tendent vers le canyon avec une orientation Nord-Sud);
- Les constructions de 4 à 8 niveaux sont recommandées pour ce type de climat;
- Pour les constructions sur cour, un groupement important de blocs avec de petites cours est préférable à un groupement d'un nombre réduit de blocs avec de larges cours. (Masmoudi, S.2003) in (Kedissa, Ch.2010)

- *Les travaux de Steemers et al. :*

Dans cette étude, trois formes différentes, à savoir: le type tour, le type cour, et le type barre, ont été choisies suivant deux orientations ; (Est-ouest) et une autre orientation (Nord-sud) (voir la figure n°106).

L'étude a été faite par simulation pour comparer le rayonnement solaire incident. Il a été calculé pour les parois verticales, pour le sol et enfin pour l'ensemble des parois et sol. L'albédo des murs a été pris 40% pour les murs et 20% pour le sol. (Steemers, K.1996) in (Kedissa, Ch. 2010)

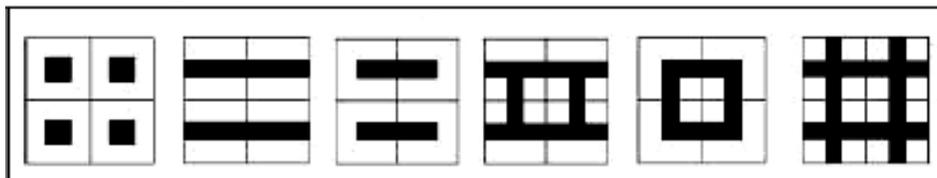


Fig n°113. Formes bâties choisies pour l'évaluation de la radiation solaire.

Source: Steemers K. et al (2003)

Les résultats ont démontrés que:

- La manipulation des formes géométriques des constructions et de leurs dispositions conditionne l'espace libre, et par conséquent une influence directe sur l'ensoleillement des espaces extérieurs et intérieurs;
- A l'échelle urbaine, le rayonnement solaire possède une forte autorité sur la manipulation des formes urbaines et doit satisfaire de subtils compromis entre l'intention d'ensoleillement et la répartition du bâti;

- Par comparaison des différentes formes, la tour favorise l'interception des rayons solaires sur les murs et l'îlot sur les toits. Cependant, ce dernier intercepte moins de rayons sur les parois de part leurs obstructions partielles;
- La disposition de type barre (allongée) est la forme la plus affectée par l'orientation.

#### B\* Les déterminants d'une place urbaine :

Il existe selon R, Aggarwal des déterminants et facteurs d'évaluations, d'une place urbaine ; il en existe des facteurs actifs (critères de conception), et autres passifs (critères se rapportant aux détails concernant la conception et la disposition des bâtiments ainsi que les mesures relatives par les aménagements urbains), résumés dans l'organigramme qui suit :

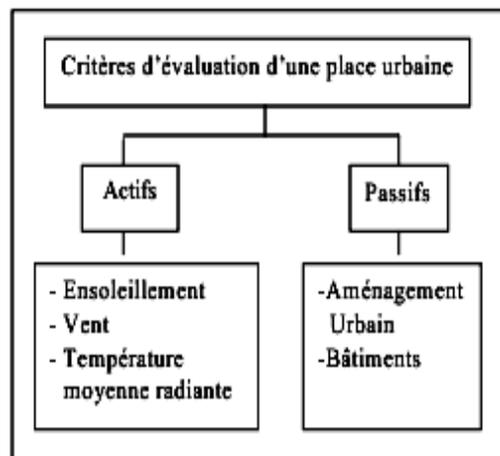


Fig n°114. Critères d'évaluation d'une place urbaine.

Source : Aggarwal.R (2006)

#### B.1.L'ensoleillement :

L'ensoleillement représente l'ensemble des interactions entre la lumière naturelle directe, dans sa composante géométrique, et les objets d'un environnement architectural ou urbain localisé.

Ces interactions se manifestent sous forme de tâches d'ombre ou de soleil (lumière) sur les surfaces qui composent l'environnement donné. Elles ont des formes variables dans l'espace et mouvantes dans le temps. Les tâches d'ensoleillement peuvent être considérées comme des sources locales d'énergie positives (tâches de soleil) ou négatives (tâches d'ombre). L'énergie fournie par une tâche de soleil est fonction de sa surface, de l'angle d'incidence du rayon solaire instantané en chaque point, du temps d'exposition au soleil et du matériau exposé (transmission, réflexion et absorption). (Kedissa, Ch. 2010)

#### 1.1. Le rayonnement :

La quantité du rayonnement solaire incident dépend de sa position géographique, la période de l'année et les conditions du ciel. Ses variations locales sont le résultat de la disposition des surfaces réceptrices, de la réflexion et l'ombrage des surfaces environnantes.

#### \* A/ Rayonnement solaire de courte longueur d'onde :

Reçu par une surface, et est classé en trois composants :

## 1. Le rayonnement dit : (direct)

Ne subissant aucune déviation dans son parcours à travers l'atmosphère, jusqu'au sol, et arrive sur terre dans des faisceaux parallèles. L'énergie reçue par unité de surface diminue avec l'obliquité des surfaces et les masques environnementaux (voir Figure n°107).

C'est cette partie qui produit le plus grand effet thermique et par conséquent, en son absence des variations très petites du microclimat sont prévues.

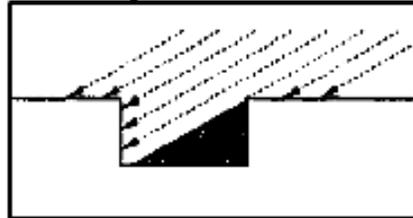


Fig n°115. Orientation et masques d'environnement affectent l'énergie reçue par rayonnement direct.  
Source : (Oke, T.R .1987)

## 2. Le rayonnement dit : (diffus du ciel)

On peut dire qu'elle constitue entre (10 à 20)% de l'énergie incidente par une journée claire, c'est une source importante d'énergie. Démontré par la (Figure n°108), le rayonnement diffus est limité par les obstacles masquant le ciel.

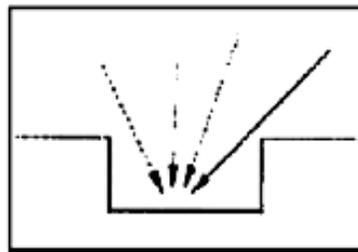


Fig n°116 .Rayonnement diffus reçu dans une place.  
Source: (Oke, T.R. 1987)

## 3. Le rayonnement dit : (réfléchi)

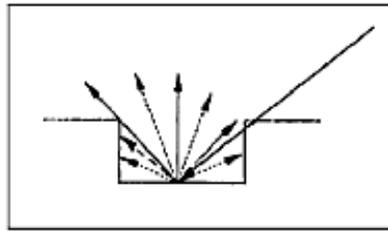
Elle subit un renvoi dans une direction privilégiée (réflexion dite spéculaire) ou peut être diffuse par la surface terrestre. Le sol réfléchit plutôt le rayonnement de manière diffuse et *Anisotrope*\*.

La distribution et l'intensité du rayonnement réfléchi dépend de la nature de la surface réfléchissante (albédo) et de la géométrie entre la source, le réflecteur et le collecteur.

Il peut représenter une substantielle source d'énergie si les environnements sont fortement réfléchissants. Dans le cas des cours, ou places publiques, les multiples réflexions entre les différentes surfaces servent à augmenter la quantité d'énergie absorbée (Figure n°109) « ...parce qu'après réflexion initiale d'une surface du système, il y a au moins une certaine chance que le rayonnement diffus réfléchi rencontre une autre surface avant de sortir à l'atmosphère. » (Oke, T.R)

Ce phénomène a pour conséquence l'augmentation de la température à l'intérieur des cours. (Aida, M. Goth, K).

\**Anisotrope* : « Se dit d'un corps dont les propriétés optiques, physiques ou mécaniques varient selon les directions ».

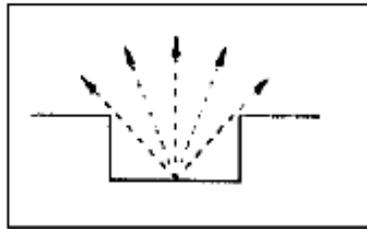


**Fig n°117. Les rayons en courtes longueurs d'ondes réfléchis ont de fortes chances d'être absorbés par les surfaces adjacentes avant d'atteindre le ciel.**

Source : (Oke, T.R. 1987)

\* B/ Rayonnement infrarouge de grande longueur d'onde :

Résultant de la transformation du flux incident absorbé par les matériaux sous forme de chaleur sensible, il est aussi fonction du degré d'ouverture au ciel. Alors, un bâti haut et dense va piéger cette chaleur et empêchera donc, sa libération vers l'atmosphère.



**Fig n°118. Le degré d'ouverture au ciel détermine la libération des radiations infrarouges vers l'atmosphère.**

Source : (Oke, T.R. 1987)

On peut dire donc, que l'influence énergétique de l'ensoleillement dépend de la morphologie des entités urbaines et de leurs configurations et relations spatiales. (Kedissa, Ch. 2010)

*B.2. Les proportions d'une place :*

Nombreuses études ont fait l'objet de recherche de l'interaction des proportions (longueur, largeur, hauteur), avec les rayons solaires, produisant des taches de soleil, ou d'ombre sur l'environnement urbain, déterminent cependant, le confort, ou l'inconfort thermique pendant les heures d'une journée entière, et les périodes d'une année. Notamment les études de (Yezioro et al. 2005), (Aggarwal. 2006), in (Kedissa, Ch. 2010).

L'étude de (Mohcene, M, A. 1979), sur trois modèle de ratios, définissant les proportions d'une place urbaine dite (patio), en rapport avec l'énergie solaire indiqués comme suit (Figure n°111) :

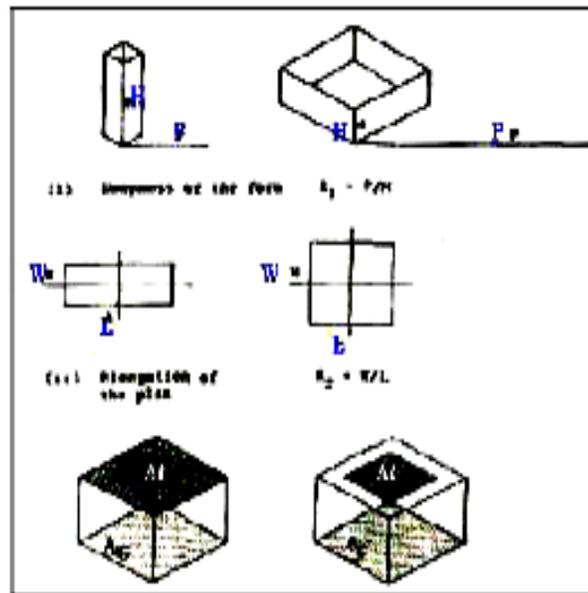


Fig n°119 .Les Ratios définissant les paramètres géométriques de la cour.  
Source : Mohsen.M .A (1979)

Où :

**R1** : représente la profondeur de la forme ( $P/H$ ), dont :  $P$  est le périmètre et  $H$  la hauteur.

**R2** : représente l'allongement de la forme ( $W/L$ ), dont :  $W$  est la largeur et  $L$  la longueur.

**R3** : représente son ouverture au ciel ( $AT/AG$ ) Voir la suite de l'étude, et ses résultats de la recherche de (Mohcene, M, A. 1979) sur la ville de Baghdad, in (Kedissa, Ch. 2010).

### B. 3. L'orientation :

En saison estivale, l'énergie solaire reçu par  $m^2$  de sol est environ le double de l'énergie totale reçue par  $m^2$  sur les murs Est et Ouest, selon (Watson.D, Camous.R) La plus grande quantité du gain en chaleur au niveau d'un bâtiment est représentée par le rayonnement réfléchi par le sol vers les fenêtres et les murs.

Il faut signaler que pour une surface horizontale donnant une réflexion parfaitement diffuse telle que les surfaces naturelles, la quantité de rayonnement réfléchi sur un mur vertical sera égale à la moitié du rayonnement réfléchi par la surface horizontale (Figure n°112)

En considérant qu'en été, un sol horizontal reçoit environs 2.5 fois plus de rayonnement solaire qu'un mur vertical sud, le rayonnement réfléchi sur ce mur sera de ( $\frac{1}{2} \times 2.5 R = 1.25$ ) fois le rayonnement direct reçu par le mur. (Watson.D, Camous.R) ( $R$  représente l'albédo du sol). Afin de pouvoir contrôler ce rayonnement réfléchi, l'utilisation de la végétation fortement préconisée, va donc absorber le rayonnement solaire tout en dissipant la chaleur par le phénomène d'évapotranspiration. (Kedissa, Ch. 2010)

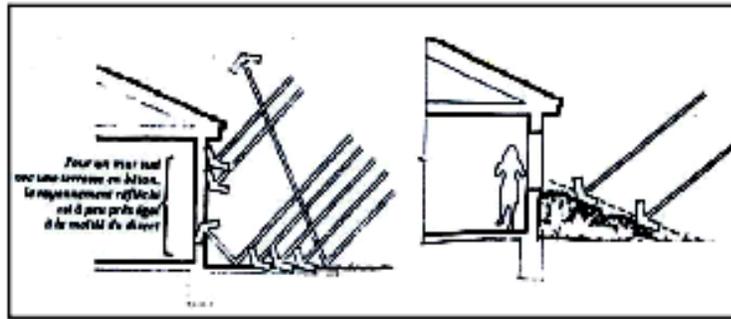


Fig n°120 .Comportement des rayons solaires incidents sur un sol nu et végétalisé,  
à proximité d'une paroi verticale.  
Source: (Watson.D et Camous.R .1986)

Afin de mettre en évidence l'effet des inter-réflexions entre différentes surfaces de l'environnement d'un espace extérieur, *J. Noilhan* a réussi à manipuler une expérimentation à une journée ensoleillée d'un 18 Octobre, et à une latitude de 45°, un exemple d'une cour de (30 x 40) m de dimensions entourée sur les trois cotés par des façades d'immeuble de 14 m de hauteur. La cour a été découpée en un ensemble de carré de dimension (10 x10) m numéroté de 1 à 12. (Noilhan, J. 1980) (Voir Figure n°113)

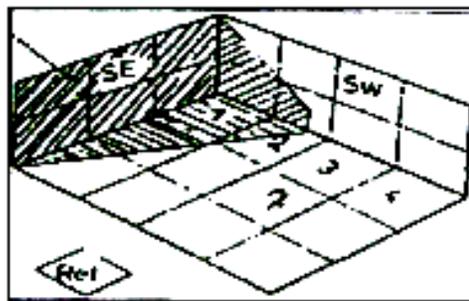


Fig n°121. Échanges radiatifs entre les différentes surfaces composant  
l'environnement de l'espace ouvert.  
Source : Noilhan. J (1980)

L'énergie (sous forme de rayonnement net) est reçue par les surfaces (3) et (7) de la cour et par la surface de référence (Ref), est respectivement égale à 286, 238 et 227 W/m<sup>2</sup>, les apports par inter-réflexion entre le mur Sud-ouest et le sol sont limités en grande partie à la surface adjacente (3) avec un écart de 59 W/m<sup>2</sup> représentant 26% de plus que la référence, par contre la surface (7) située à 15 mètres du mur, elle ne dépasse la valeur de la référence que de 11 W/m<sup>2</sup> ce qui représente 5%, bien que le facteur de vue du ciel soit passé de (0.55) en (3) à (0.74) en(7) entraînant une augmentation du rayonnement global ce qui met en évidence la grande part des inter-réflexions entre le mur et le sol.

Ce qu'on peut conclure de cette étude est que :

- Il existe une décroissance très rapide des échanges radiatifs lorsque les surfaces s'éloignent l'une de l'autre;
- Les surfaces attenantes (sol + murs) sont très préjudiciables au confort thermique intérieur si elles ne sont pas contrôlées comme il a été déjà mentionné plus haut. Elles le sont autant pour le confort thermique de l'utilisateur des espaces extérieurs de par le cumul de radiations qu'il reçoit de son environnement. Il faut donc éloigner ce dernier de cet effet en respectant les distances

entre les parois et les emplacements des différentes activités qui s'y déroulent ou en créant des écrans judicieux;

S, Masmoudi à effectué avec une simulation à l'aide du logiciel «Solene», l'effet du rayonnement du point de vue énergétique sur les températures surfaciques selon différentes orientations des places (latitude 34°80 N), il a ensuite conclu que :

- L'échauffement de la place est du principalement à l'échauffement du sol aussi bien en été qu'en hiver, Donc, il s'avère nécessaire donc, dans la présente étude, de prendre en considération en premier l'élément sol et son comportement thermique;

- L'orientation nord-est/Sud-ouest permet une adaptation au confort aussi bien estivale qu'hivernale, et que l'effet de la taille n'est perceptible qu'avec une forme rectangulaire selon cette même orientation. (Kedissa, Ch.2010)

### 3.3. Le confort thermique : (Des études et résultats d'expérimentations)

*«Chaleur et froid, lumière, bruit, paysage, eau, verdure, prestige et autres, sont autant d'éléments définissant plusieurs paramètres climatiques, esthétiques, psychologiques du confort. Le confort est également une sensation subjective. Le confort en lui-même n'existe pas. Ce n'est que par l'inconfort qu'on peut l'apprécier. Cette appréciation est différente selon la société et pour une même société suivant les individus. En effet, certaines sociétés favorisent un aspect au détriment d'un autre. »* (De Sablet, M.1991)

Les urbanistes modernes créent des phénomènes spectaculaires : turbulences, surpressions et dépressions, effets « venturi », effet de sifflet, arrivées de pluies battantes sur certaines façades ou sur certains abris. Beaucoup de ces phénomènes étaient évités dans les urbanisations traditionnelles, moins ouvertes, et moins dépourvues de végétation; plus tortueuses, plus basses et qui tenaient compte du régime, de la force et de l'orientation des vents. Il est particulièrement la cause d'une désertification de certains endroits : végétation rabougrie, absence de fréquentation de lieux initialement prévus pour être attirants.

Il existe quelques moyens pour réduire ces phénomènes, ou les contrôler partiellement :

- Études en souffleries, dès les premières études volumétriques du plan-masse, l'inconfort pour les piétons commence à partir de vent de 10Km/h environ, ce qui doit être simulé sur les maquettes de façon à pouvoir en visualiser les effets;

- Des obstacles tels que les grandes haies végétales, faciles à réaliser, peuvent servir de brise-vent;

- Des micro-espaces particulièrement protégés peuvent être créés dans le cas où les protections de grande échelle sont impossibles, gênantes, ou d'une efficacité douteuse.

Mais le vent peut être aussi une source de phénomènes amusants : animation de mobiles, oriflammes, girouettes non bruyantes. Certaines dispositions de tubes, de trous, de sculptures permettent d'obtenir des effets sonores. Pour des raisons que chacun devine, il vaut mieux en étudier la localisation avec soin. (De Sablet, M.1991)

#### 3.3.1. Les effets du vent en milieu urbain (place urbaine), et l'influence de l'environnement :

Le vent est un facteur important, car il a une forte influence sur le confort des piétons en modifiant la température de l'air en évacuant rapidement la chaleur due à l'ensoleillement des surfaces. Il est particulièrement difficile à percevoir en ville. Il s'accélère dans une rue qui se resserre, il est dévié par une tour, absent d'une place trop fermée.

Le degré auquel un objet du paysage urbain modifie l'écoulement du vent dépend de sa taille, sa forme, son orientation, sa rugosité, sa porosité et sa position par rapport aux autres objets urbains.

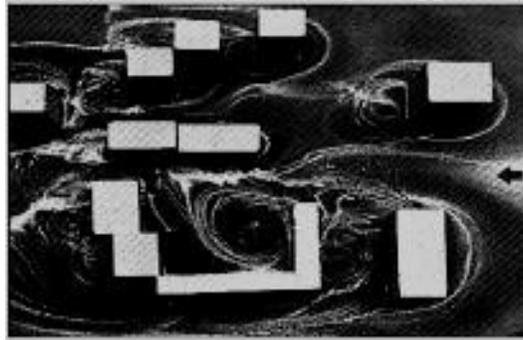


Fig n°122. Simulation en soufflerie du comportement du vent à la rencontre des obstacles urbains.

Source : (Izard, J.L. 2000)

Différents éléments influencent l'écoulement du vent au niveau microclimatique : la localisation, la rugosité du terrain, la hauteur d'évaluation, la topographie et l'aménagement du site (bâtiments, arbres...). Les villes constituent des surfaces de forte rugosité, ce qui réduit globalement la vitesse du vent et augmente sa turbulence. Les principaux mécanismes critiques du vent sont représentés sur la (Figure n°115). En milieu urbain, ces effets apparaissent à la base des bâtiments dont la hauteur est nettement plus élevée que le plan masse moyen et au pied des ensembles de tours. Les dispositifs de correction (brise-vents...) sont toujours moins efficaces qu'une conception appropriée du bâtiment. (Liébard, A. De Herde, A.2006) in (Kedissa, Ch. 2010)

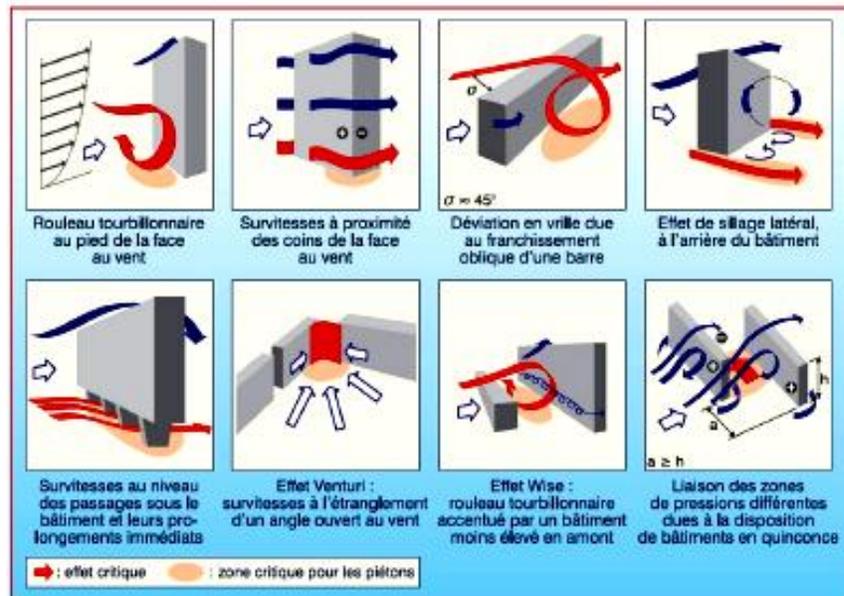
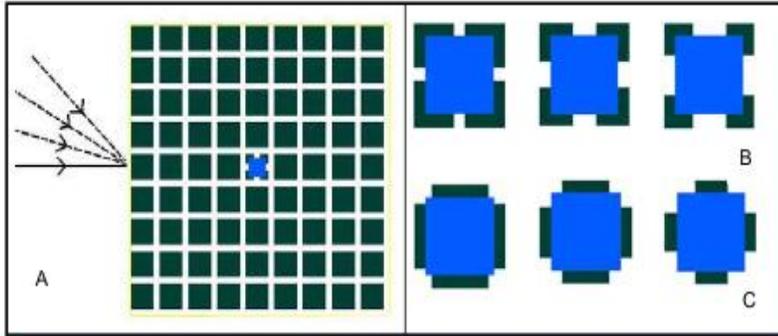


Fig n°123 .Les effets du vent en milieu urbain  
Source : (Alain Liébard , André De Herde 2006)

a- L'influence de la disposition des bâtiments et leur hauteur:



**Fig n°124.** Représentation graphique du modèle CFD avec les directions du vent ( $0^\circ, 15^\circ, 30^\circ, 45^\circ$ ).  
Avec : (A) : Le square est situé au centre du Modèle et est entouré par un voisinage suburbain,  
(B) : Square avec des ouvertures au milieu-largeur 10, 20 et 30m,  
(C) : Square avec des ouvertures en coins-largeur 7, 14 et 21m.  
Source: (Kofoed Niels-Ulrik et Gaardsted Maria, 2004)

Cette étude qui a été menée au Danemark, elle avait comme objectif d'évaluer, par simulation, les effets de différents paramètres sur les conditions de vent au niveau du piéton avec (1.5m au-dessus du sol), dans un espace quadrilatère entouré d'immeubles. La topographie des lieux environnants est incluse dans le modèle CFD pour prendre en compte les effets des structures urbaines environnantes. (Kofoed, N.U. Gaardsted, M. 2004)

La hauteur du voisinage considéré est de (18m, H:Neighbourhood). L'étude prend en compte les paramètres suivants :

- Les dimensions du quadrilatère (A Square):  $1600\text{m}^2$  et  $3600\text{m}^2$  ;
- La vitesse du vent en site dégagé à 10 m de hauteur (V: 10): 2.5 m.s-1 et 5 m.s-1 ;
- La hauteur des immeubles aux bords (H Boundary): 9 m, 18 m, 27 m ;
- La direction du vent: ( $0^\circ, 15^\circ, 30^\circ, 45^\circ$ ) ;
- Largeur et position des quatre ouvertures du quadrilatère ;

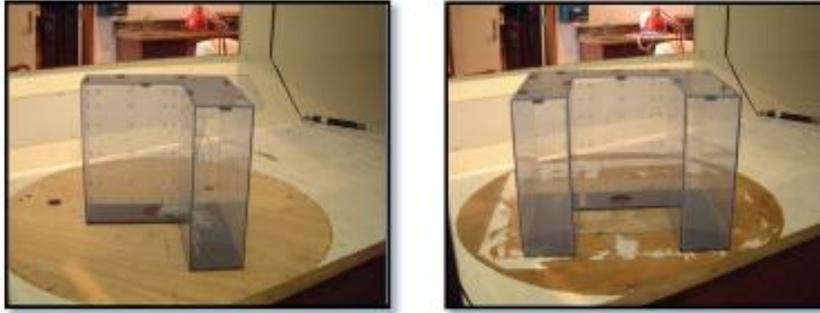
Les observations et les conclusions de l'étude ont montré que :

- Plus le quadrilatère est grand, plus la vitesse du vent est intense dans cet espace, avec une relation quasi-linéaire entre ASquare et la vitesse du vent ;
- Plus le quadrilatère est grand, plus l'écoulement est turbulent ;
- Plus la vitesse du vent V10 est grande, plus la vitesse du vent dans le quadrilatère est grande, avec une relation quasi-linéaire entre V10 et la vitesse du vent ;
- Plus l'angle d'admission du vent est grand, plus la turbulence est intense. Il existe une tendance claire que l'écoulement devient plus chaotique lorsque la direction du vent s'écarte de l'orientation principale de cet espace ;
- Plus les bâtiments ne sont hauts aux bords comparativement au voisinage, plus le vent n'est turbulent;
- Les ouvertures dans les coins du quadrilatère produisent un écoulement plus turbulent que des ouvertures situées au milieu de ce dernier ;
- Plus les ouvertures sont grandes, plus le vent est turbulent dans le quadrilatère. (Kofoed, N.U, Gaardsted , M. 2004) in (Kedissa, Ch. 2010)

Voilà que l'étude a clairement démontré que l'effet de la hauteur des bâtiments, ainsi que l'effet de l'ouverture de l'espace extérieur (place urbaine), sont deux paramètres décisifs pour l'évaluation du vent dans les espaces urbains extérieurs.

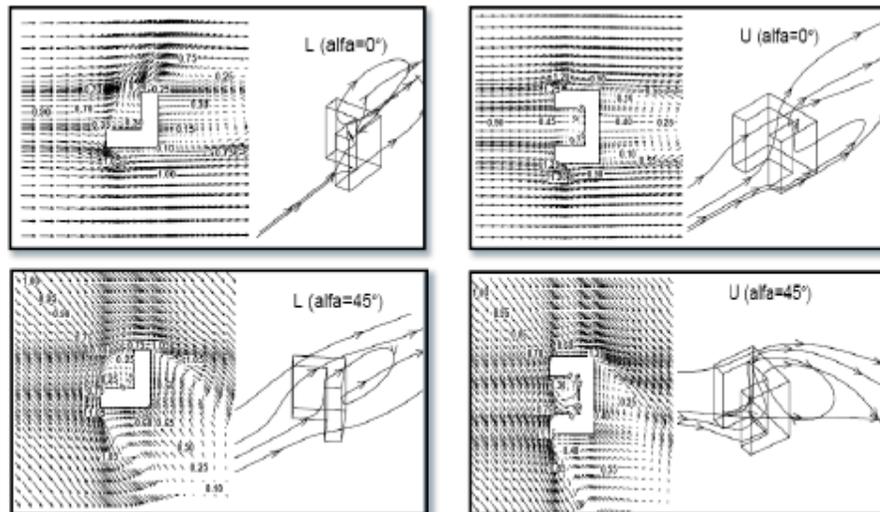
*b- Influence de la forme des bâtiments :*

Une étude menée à Lisbonne, en Portugal, elle s'intéressé aux effets du vent sur et autour des bâtiments ayant des formes irrégulières, en particulier de forme L et U. Deux approches ont été adoptées: une approche expérimentale, avec des tests en soufflerie, et une approche numérique, où le champ de vitesse autour de ces bâtiments à été illustré à l'aide du logiciel CFD. Les flux du vent ont été illustrés pour certaines directions du vent pour lesquelles le champ de vitesse a été évalué.



**Fig n°125. Les configurations en L et U dans la soufflerie**  
Source : (M. G. Gomes et al. 2006.)

Il a été constaté que la distribution de la pression peut changer considérablement avec la forme de la construction et l'angle d'incidence du vent. En outre, les flux obtenus à travers la simulation numérique dans le voisinage immédiat des faces intérieures de ces bâtiments sont irréguliers avec les pressions mesurées. L'ampleur de l'écoulement et la vitesse du vent devraient être analysés ensemble à l'égard du confort des piétons, de l'environnement et de la qualité de l'air. (Gomes, M.G. Rodrigues, A. M. Mendes, P.2006) in (Kedissa, Ch. 2010)



**Fig n°126 .Champ de vitesse autour des bâtiments L et U à H= 2m**  
pour la direction du vent de 0°, 45°  
Source : Gomes M. G. et al., 2006.

c- Influence de la géométrie et l'orientation des rues :

L'écoulement du vent dans une rue de type « canyon » est tributaire de son orientation et de sa géométrie. Pour ces rues de type « canyon » de hauteur (H) et de largeur (W), le rapport d'aspect H/W traduit la rugosité du site (Bozonnet, E.2005), (Ali-Toudert, F.2005), et permet de prévoir de différents écoulements dans le cas d'un vent transversal à la rue. On peut alors identifier :

- Un écoulement rasant lorsque  $H/W < 1.54$
- Un écoulement à interférence lorsque  $1.54 < H/W < 2.5$
- Un écoulement à rugosité isolé si  $H/W > 2.5$

Dans le cas le plus défavorable (de type rasant), la recirculation à l'intérieur du canyon limite le flux d'énergie vers l'extérieur. Ce confinement est d'autant plus important que les recirculations se multiplient, phénomène qui s'amplifie pour des rues étroites (l'effet de vortex permanent). (Bouketta, S. 2011)

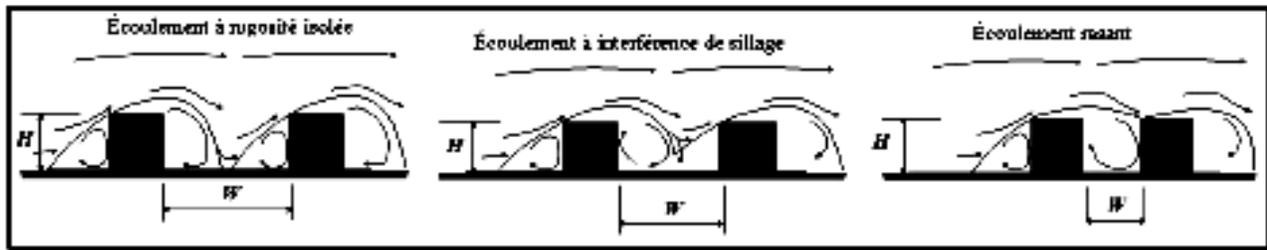


Fig n°127. Différents types de courant d'air selon le rapport H/W  
Source : (Bozonnet, E.2005)

3.3.2. L'impact de la végétation sur le vent :

Afin de démontrer le rôle, et l'importance de la végétation dans un milieu urbain, une simulation numérique à l'aide du logiciel (ENVI-met), a été effectuée pour un ensemble d'immeubles (un marché) existant à Melbourne (zone côtière) au sud-est de l'Australie, dans le but d'estimer l'effet microclimatique de la présence de la végétation et son impact sur le rayonnement incident, les températures de l'air et la vitesse du vent en ajoutant des arbustes et de la pelouse autour des bâtiments et des toitures vertes sur leurs toits.

Les résultats des simulations ont démontré une réduction de 0.90 m/s de la vitesse d'air dans le cas de l'addition des toitures vertes et une réduction de 1.30 m/s dans le cas de l'ajout des arbres et arbustes autour du bâtiment où la végétalisation était maximale, dite : (maximal greening). De même, Cette étude de cas a prouvé que l'addition de la végétation peut améliorer l'agrément climatique pour les piétons, dans un secteur qui dépend des visiteurs pour sa survie financière. (Bruce, M., Skinner, C.1999) in (Bouketta, S. 2011).

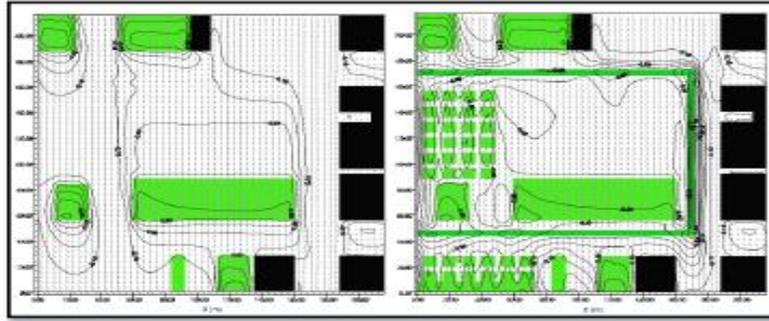


Fig n°128 .Vitesse du vent simulée à une section horizontale à 6m au dessus du sol

A gauche : toit vert seulement, à droite : arbres, arbustes et toit vert.

Source : (Bruse Michael et Skinner Carol, 1999)

### 3.3.3. La température de l'air :

Les échanges thermiques, qui se font par convection sont très dépendants de la température de l'air. Si celle-ci dépasse la température cutanée. Les échanges par convection vont eux aussi entrainer une élévation de la température corporelle.

Et voila que leur importance varie selon la surface corporelle exposée, et selon la vitesse du vent pour la convection. (Kedissa, Ch.2010)

### 3.3.4. La température moyenne radiante (TMRT) :

C'est la quantité de chaleur qui englobe plusieurs modes d'échanges thermiques entre l'individu et son environnement, par rayonnement. C'est encore le paramètre météorologique le plus important pour le bilan énergétique humain par temps ensoleillé d'été. En outre, elle peut avoir la plus grande influence sur les indices thermo physiologiques significatifs, tels que la PET : la température physiologique équivalente, ou le PMV : le vote moyen prévisible. (Matzarakis, A., Rutz, F. Mayer, H.2006), (Kedissa, Ch.2010)



Fig n°129.Les paramètres influençant la température urbaine.

Source : (Liébard, A. De Herde, A. 2006)

### 3.3.5. L'humidité de l'air :

Une augmentation de l'humidité de l'air, ne va pas affecter le taux de sueur, mais plutôt diminuera la perte de la chaleur théorique maximum, à l'aide de l'évaporation et de l'humidité efficacement décroissante de la peau. (Mathai, A., Rabadi, N., Grosland, N.2004) in (Kedissa, Ch.2010). Elle est définie comme température uniformes des surfaces extérieures environnantes qui procurent un

rayonnement de corps noir, donnant lieu pour le corps humain aux mêmes apports radiatifs que les flux radiatifs, souvent très variables, qui prévalent dans les conditions d'un espace ouvert. (Kedissa, Ch.2010)

#### 4. L'Aspect économique :

##### 4.1. Les espaces publics, lieux de faits économiques :

La durabilité d'une ville, et de son centre, ainsi que son développement s'appuient fortement sur son secteur économique, et delà sur les activités commerciales, et touristiques développées au niveau des espaces publics, et les places publiques en particulier. Comme la toujours voulu la tradition, les villes vernaculaires et anciennes constituées des leçons dans l'usage, et le fonctionnement commercial fructueux, qui donné à la ville son identité, sa renommée, son caractère...etc. Ce fait économique, disparaissant d'une année à une autre, ou changeant de caractère, à contribuer à changer la perception même de l'espace urbain public, et de toute la ville.

Comme le présente quelques écrits : « *La disparition de certains petits métiers et certaines activités commerciales a fait diminuer la relation forte qui liait les activités économiques intérieures telles que la vente et l'artisanat avec la vie des espaces extérieurs urbains. Ces activités économiques génèrent le contact dans les espaces publics et leur diversité donnent une richesse à ces espaces et servent à leur animation quotidienne.* » in (Sahli, F.2009). Ou comme le souligne encore d'autres: « *Cette fonction de l'espace public, qui est la fonction économique se présentant comme une aspiration et besoin journalier des citoyens, elle se voit de plus en plus rare et tend à disparaître du fait de la disparition de certaines activités. En effet, les espaces publics abritaient autrefois les différents souks et marchés de la ville. Une ambiance spécifique régnait dans les cités. Cette animation commerciale se double d'une animation culturelle et festive combinée parfois à des manifestations sociales et civiques.* » (Samali, M.2010).

Il ajoute encore, petits commerçants, artisans, etc. animaient cet espace et offraient aux citoyens non seulement ce dont ils avaient besoin, mais aussi donnaient vie aux différents quartiers. Rues et ruelles étaient le théâtre de ces activités. Malheureusement, ces activités ne font plus le poids devant l'essor économique et se voient chassées de leurs lieux. C'est tout un mode de vie qui est emporté. L'espace public se vide d'une des fonctions qui lui permettait de vivre. » (Samali, M.2010)

Cependant, on constate un changement de caractère des espaces commerciaux intégrés dans les places publiques contemporaines, comme en parle le 'PPS : *Project for public spaces carrés: Grands Espaces publics*', nommant ce phénomène nouveau: la réémergence de la place publique, en améliorant l'habitabilité urbaine, tout en fournissant de nouveaux points d'ancrage pour le développement du centre ville: « *Aujourd'hui, les villes sont partout penser plus largement sur la façon d'obtenir une relance économique comme les stades sportifs, et les centres d'art dans les villes autrefois comme la clé de la relance des centres-villes en difficulté...De plus en plus, des places publiques, et des parcs urbains, pas chers, des mégas projets sont entrain de devenir la meilleur façon de faire des centres villes plus vivables, et pas seulement ou forcément dans les noyaux urbains déprimés. Une attraction centrale, des villes dans le monde entier, des places publiques apportent non seulement des récompenses économiques, mais les gens offrent un endroit confortable pour se réunir pour des activités sociales, culturelles, ou politiques. Ces espaces accueillant deviennent le cœur battant d'une communauté, ils favorisent une véritable durabilité urbaine.* »

Le PPS : *Project for public spaces carrés*, à animé plusieurs ateliers, encourageant le processus de réémergence des espaces publics, dans différentes villes européennes, tel que le projet : de la *Place du Marché de Pittsburgh*. (Voir la Figure n°130)



Fig n°130. Place du Marché de Pittsburgh.

Source : Le PPS : (Project for public spaces carrés)

#### 4.2. Les acteurs économiques :

Les acteurs économiques ont un rôle important dans la dynamique des espaces publics. Ce sont essentiellement les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs. Néanmoins, leur rôle est de plus en plus contesté et ce par crainte d'une éventuelle main mise du privé sur le public. (Samali, M. 2010)

### 5. L'Aspect politique :

#### 5.1. Les espaces publics, espaces de corrélation et de gouvernance :

Ici intervient le rôle des différents acteurs : depuis le citoyen, aux pouvoirs dirigeants : les municipalités. On peut parler dans ce cas de l'un des enjeux de la reconquête de l'espace public en général, et des places publiques en particulier, et de leurs gestion local, voir régionale ; mais encore plusieurs actes de recherche d'actualité dans le monde débattent et analysent les rôles, devoirs des intervenants politiques sur cet espace polymorphe, comme le souligne *Marcus Zepf* : « Le concept de l'espace public dans son interprétation politique est donc lié à la question de la « *bonne gouvernance* » (Gaudin, Novarina.1997), c'est-à-dire la manière dont les groupes d'acteurs susceptibles d'être porteurs d'intérêt collectif par rapport à l'élaboration d'une politique urbaine - dans notre cas d'une politique de planification - seraient amenés à intégrer le champ de la décision politique. C'est précisément le débat autour de la participation / concertation investissant l'agenda politique, l'exp: (depuis les années 1990 en Suisse et depuis la loi SRU: La loi relative à la « Solidarité, Renouvellement Urbain », loi française élaborée en 2000.

Le concept d'espace public en tant qu'espace de débat politique interroge les approches spatiales de la planification urbaine par rapport aux processus de planification (Jaccoud, Zepf, Leresche.1999), notamment au niveau de l'articulation entre les processus de conception technique (élaboration des solutions techniques eu égard aux opportunités et contraintes techniques) et des processus de concertation / participation (information, mobilisation et mise en débat des groupes d'acteurs intéressés et concernés par la réalisation d'un projet d'aménagement). Il s'agit ici d'un exemple de relation problématique importante entre la dimension de la « Production », c'est-à-dire l'élaboration d'une politique publique (et son analyse en Sciences politiques) d'un côté et la dimension de la « Forme » de l'autre, c'est-à-dire la conception technique, fonctionnelle et esthétique d'un espace urbain.

#### 5.2. Les acteurs politiques :

De différents niveaux d'appartenance au pouvoir politique, ces acteurs suscitent des décisions envers le choix des acteurs économiques. Les décisions peuvent aller de l'accompagnement jusqu'à la

contestation. Ces représentants du pouvoir décisionnel et même du peuple sont censés veiller sur le bien être des citoyens et leur environnement et ce, en prenant en charge leur besoins et préoccupations en dehors du logement (espaces extérieurs). (Samali, M. 2010)

Ils peuvent appartenir aux institutions communales, et sont généralement sollicités pour la gestion des espaces publics ou pour donner des autorisations les concernant. Le rôle des politiques est par conséquent considérable, puisqu'il peut avoir des conséquences aussi bien négatives que positives sur le devenir de l'espace public. (Kribeche, F.Z. 2010)

#### IV. La perception de l'espace public :

##### 1. Perception spatiale et évaluation de l'espace public :

L'évaluation d'un environnement est définie par G. Moser et K. Weiss comme « *l'appréciation des effets et du degré de satisfaction des individus vis-à-vis d'une unité environnementale donnée* » (Moser et Weiss, 2003). Ce concept d'évaluation environnementale est pertinent en sciences de l'espace dans le cadre notamment de l'évaluation des espaces publics. Un des enjeux des aménageurs consiste à comprendre et à répondre aux attentes des usagers d'un espace. Le milieu de la recherche s'exerce, pour cela, à développer des méthodes afin d'analyser les expériences environnementales et les évaluations spatiales qui en découlent. Tout l'enjeu de ces méthodes réside dans le passage de l'expérience d'un espace *in situ* à l'évaluation de cet espace. (Marry, S et Delabarre, M.2011)

##### 2. Qu'est ce que la perception :

Dans cette recherche, comme d'ailleurs nombreuses d'autres, s'appuyons principalement sur la théorie de l'image de (Durand, G.1973), selon laquelle la représentation est image et la perception n'existe pas sans image. Dans ce domaine, les recherches permettent d'évaluer la manière dont la perception de l'environnement chez l'individu influence et explique pour une part ses comportements. Issue de la psychologie du comportement, cette approche permet de mesurer les degrés de satisfaction ou d'attrance d'un individu pour une entité spatiale. La perception en tant qu'action dans l'espace, est infléchiée par les représentations (idéelles) et pas seulement par les perceptions sensorielles. (Voir figure n°131)

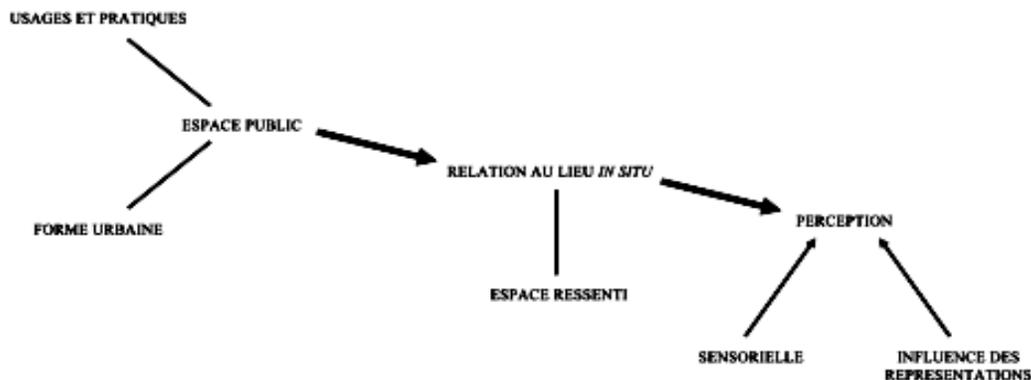


Fig n°131.Schéma de la perception lors de la relation à l'espace public.

Source : (Marry, S et Delabarre, M.2011; <http://vertigo.revues.org/10874>)

« *La perception est une opération psychologique. Elle implique que nous recevons un message, que nous interprétons grâce au cerveau qui le structure et l'organise.* » (Le petit Larousse illustré) « *Percevoir c'est aussi, choisir dans l'infinité des combinaisons possibles. Celle qui nous*

donne l'image la plus utile, sinon la plus exacte de la réalité, en fonction de l'affectivité, l'agression, la crainte, le désir... » (Raymond, T.1992)

Le mot perception désigne donc, soit la capacité sensitive, soit le processus de recueil et de traitement de l'information sensorielle ou sensible. Chez l'humain, on distingue cinq sens délivrant cette information : (la vue, le toucher, l'ouïe, le goût et l'odorat). (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Perception>)

On parle ici, de la perception des sens vis-à-vis des ambiances, à travers les formes urbaines au sein d'un espace public « places publiques », Concept et notion polysémique, l'espace public est appréhendé ici non seulement à travers la spatialité de ses formes urbaines mais aussi à travers les pratiques et usages qui l'animent. Particulièrement porteur de « sens » – au sens de la sensorialité – l'espace public se caractérise par une ambiance, ou plutôt des ambiances (visuelle, sonore, olfactive,...). Évoluant avec les pratiques de l'espace public, ces ambiances, socialisantes (ou a-socialisantes), sont le propre de l'urbanité : elles sont créatrices d'identité dans l'espace public et permettent de caractériser certains espaces et de se les approprier. Les ambiances urbaines sont perçues par l'ensemble des sens ; aussi est-il nécessaire de s'intéresser aux relations entre les sens. (Marry, S et Delabarre, M. 2011)

De Sablet détermine que l'espace public est observé, et aussi lieu d'observation : incite donc ; une « *Vue exogène, et vue endogène* » à la fois : donc, on juge couramment l'aménagement d'un espace à partir du regard que l'on porte sur lui. Il est plus important encore, surtout dans le cas d'un espace de stationnement, de juger des vues que l'on aura depuis cet espace (vue endogène) vers les autres. C'est ainsi seulement que l'on peut estimer si l'utilisateur a satisfaction ou non. Si l'observation depuis l'extérieur est un facteur d'attraction, il faut aussi qu'on découvre sur place un vécu positif. (De Sablet, M.1991)

Cependant, sur le plan usages et commodités, d'après De Sablet : « *La respiration des espaces* ». Ce sont d'abord : les rythmes et les intensités de fréquentation des espaces dépendent de leur emplacement par rapport aux différents centres vitaux d'un espace urbain. En suite, leurs variations deviennent très sensibles avec des aménagements dont l'utilisation est irrégulière au gré des horaires de travail, des commerces, ou du climat. On dit alors qu'un espace *respire*, d'autant plus qu'il offre des lieux attirants pour différentes catégories de population, qu'il offre également des *moments de fréquentation basse*, par exemple la nuit,...de pluie ou de froid, en début d'après-midi ; des *moments de fréquentation haute*, par exemple à la sortie des écoles, aux heures de marché, en période chaude et ensoleillée, des *moments de fréquentation moyenne*, à la pause de midi en semaine, avant et après le dîner en période agréable. Cette respiration peut être le fait d'une population relativement homogène. Cette homogénéité comporte toutefois des différences notables de statut d'âge, de rythme de travail. Il peut s'y ajouter des populations occasionnelles : visiteurs et travailleurs-non résidents. Un plus grand nombre de groupes utilise alors un espace qui peut être plus ou moins prévu pour accepter la pointe d'intensité de cette *fréquentation différenciée*.

Voilà donc, que le concepteur aura soin de ne plus laisser cette respiration et cette fréquentation différenciée au seul hasard des passages qu'il maîtrise peu: il devra choisir le *degré de multifonctionnalité* de son aménagement. (De Sablet, M.1991)

### 3. Les facteurs pouvant influencer la perception de l'espace urbain :

L'espace urbain matérialise à la fois une réalité physique et une réalité sensible perceptibles à l'échelle humaine. Il est bien évidemment entendu par la majorité des gens comme le résultat d'une perception sensorielle (vue, ouïe, odorat) individuelle, unique, d'un espace géographique délimité par le champ de vision. Selon cette définition, l'espace urbain n'existe pas sans *observateur*, et il y a autant

d'espace urbain en un même point de vue qu'il y a d'*observateurs*, car chacun d'eux étant doué de caractéristiques physiologiques propres et marqué par une sensibilité affective et une culture distinctes. (Keghouche, M.2010)

Selon Scott Alister, « *Si le paysage est un phénomène complexe c'est aussi parce qu'il fait intervenir la perception et le regard de plusieurs observateurs : sans ce regard on ne peut pas parler de paysage. Cette perception ne dépend pas seulement de ses composantes physiques, mais aussi des valeurs, du bagage intellectuel et de la condition socioculturelle de l'observateur.* » (Alister, S.2002)

Voilà donc, qu'on arrive à dire que l'image perçue de l'espace urbain est réellement à la base préexistante du regard, qui fait intervenir des notions personnelles comme l'esthétique, la beauté et d'autres valeurs culturelles. La perception d'un espace urbain est influencée par une multitude de facteurs individuels, mais aussi par des valeurs collectives, bien qu'il en existe des facteurs internes, et d'autres externes, cités comme suit :

### 3.1. Les facteurs internes :

#### a- Facteurs individuels :

Les espaces urbains ont une grande valeur aux yeux du public. En effet, la qualité de vie et le sentiment d'appartenance sont souvent dépendants de l'espace urbain. La perception de ces espaces urbains est différente d'un individu à l'autre, car elle s'appuie sur la culture et l'expérience de chacun.

Il existe une classification faite par : (Erick Rivard, 2008) ou il présente une analyse approfondie des facteurs clés qui affectent le paysage chez (Ohta, 2001), et (Scott, 2002) dites: (La mémoire, le bagage individuel, impression, 'imagination/association', jugement esthétique, attraction de la nature, évaluation, origine biologique, association culturelle, familiarité, âge).

Selon Ohta l'appréhension de l'espace urbain actualise chez l'observateur des souvenirs individuels concrets, mais aussi des mémoires plus générales qui proviennent des médias. Ces mémoires reposent sur les expériences personnelles passées et les connaissances générales des observateurs. Les résultats de la recherche d'Ohta démontrent précisément l'importance des sens pour construire la mémoire : les observateurs se souviennent d'odeurs bien précises, de sons particuliers et de sensations tactiles associés à une photographie. (Ohta, 2001)

#### b- Bagage individuel :

Le bagage individuel selon Ohta joue un rôle prédominant dans l'interprétation et l'appréciation de l'espace urbain. Ce bagage peut se traduire à travers l'histoire du contact avec la nature, l'éducation, les loisirs, les valeurs personnelles et d'autres caractéristiques individuels culturelles et expérience personnelle. (Ohta, H. 2001)

#### c- Facteurs collectifs :

La perception de l'espace urbain varie également sur la base du groupe d'appartenance de l'individu. C'est-à-dire que selon les orientations fixées par le groupe en termes d'aménagement par exemple, leur perception sera portée à aller dans le même sens.

En s'appuyant sur l'étude de K, Lynch, l'apparence visuelle d'une ville n'est pas forcément perçue de la même façon par tous ceux qui y vivent l'abordent ou la traversent : l'image mentale qu'ils s'en font peut être forgée par des sentiments ou des besoins pratiques différents : besoin de se repérer, impératifs esthétiques, désir d'appartenance à un milieu, etc. la question que Lynch a posé y a-t-il précisément, entre les différentes images que l'homme se fait de sa cité, un fond commun d'éléments et de relations dont l'urbaniste puisse se servir pour modeler ou remodeler un «personnage urbain» plus satisfaisant? (Lynch, K.1998)

Ce sont les facteurs collectifs que nous pouvons prendre en considération par rapport aux facteurs individuels, parce qu'un projet architectural ou urbanistique n'est pas conçu pour une seule personne, mais pour un groupe de gens.

### 3.2. Les facteurs externes :

La qualité de la relation entre le sujet (l'homme) et l'objet (environnement) dépend directement de la perception de celui-ci. Mais concernant notre perception de cet environnement, il est défini par plusieurs facteurs. Ces facteurs ont été identifiés par plusieurs auteurs dont (Goodlan .1968), résumés comme suit:

#### a- Le confort :

Comme l'avaient qualifiés *Canter, et Stringer* : « *Le confort psychologique est un besoin humain fondamental. La température de l'air, son mouvement et son humidité, sont les facteurs principaux affectant le confort de l'homme* » (Canter, D. Stringer, P. 1975). Quand à *Goodlan, L, W*, ajoute: « *Ce confort devrait constituer l'intérêt principal dans la conception des espaces extérieurs et devrait être un critère fondamental, si l'espace est conçu en tant que point d'attraction de la population. Malheureusement, c'est l'inconfort de nos villes contemporaines qui fait l'objet de plainte commune.* » (Goodlan, L, W. 1968)

Ajoutant encore que, La perception au sein d'un espace vécu, évoque précisément deux champs de confort recherchés :

#### a.1. Confort physique :

Un des plus fondamentaux de tous les besoins humains, le confort physique. Il nous permet de vivre les scènes et les activités offertes par un espace. (Kedissa, Ch.2010)

#### a.2. Confort psychologique :

Il constitue le deuxième besoin humain de base, car un espace est par tous ces aspects le fait de la psychologie humaine : « *c'est une expérience des sens, de la vue, de l'ouïe, de toucher, une expérience de chaud et du froid, et du comportement musculaire, autant que de pensées, et des pulsions qui en résultent* » (Arnheim, R. 1986)

Donc il est procuré par la convivialité qu'offre l'espace par sa forme qui devrait fournir la sensation d'enclosure car « *des dimensions très inégales entre largeur et longueur ou entre ces deux dimensions et la hauteur des parois fait perdre à la place, qui devient ainsi trop ouverte, ou trop fermée, sa signification d'espace public clos, et procure à l'utilisateur le sentiment de perte* » (Maouia, S. 2000). Par son esthétique, son libre accès et utilisation, la sécurité qu'offre ces points de repères garants d'un sens d'orientation, à savoir stèles, statues fontaines, panneaux d'information, ou encore lampadaires. Il doit combattre le sentiment d'ennui, procuré par les vastes étendues ou tout se dévoile du premier regard, et inviter ses utilisateurs à la découverte, pendant qu'ils se déplacent et cela par les promenades, les détours, les différences de niveaux, ainsi que le compartimentage de l'espace en différentes zones d'activités. (Kedissa, Ch.2010)

#### b. La sécurité :

La sécurité est un besoin humain tout autant que le confort physiologique. Le manque de définition territoriale, le manque d'éclairage, la manque de surveillance et l'anonymat de l'espace peut engendrer des problèmes de sécurité. (Newman, O.1972)

Parlant d'insécurité *Kribeche, F.Z.* en dit : « *Les espaces publics sont les lieux privilégiés des phénomènes d'incivilité et de délinquance. Généralement, ce sont les jeunes qui sont considérés comme facteurs d'insécurité. La catégorie "jeune", tend en effet à identifier un large spectre de la population qui va des adolescents, à ceux approchant la trentaine. Par conséquent, l'espace occupé par les jeunes, est celui où peut se développer l'insécurité. Insécurité qui pourrait être engendrée par plusieurs*

*facteurs tels que le chômage, la démission des parents, le laxisme des autorités face à certains comportements...» (Kribeche, F.Z. 2010)*

*c. L'esthétique :*

L'esthétique d'une manière générale veut dire quelque chose de beau, fonctionnel et équilibrer dans l'ensemble. (Kaghouché, M.2010)

Ajoute à cela F, Sehli de ce qui nome 'la magie de l'esthétique' « *L'usager se sent attiré par la beauté esthétique des oeuvres architecturales, par la beauté des formes ou des couleurs, par la composition paysagère...etc. Etre sensible à ces beautés est en relation avec la capacité émotionnelle de la personne. Ce sont des sentiments difficiles à codifier et à apprécier car ils sont en relation avec la culture et le passé de la personne.* » (Sehli, F.2010)

*d. L'espace public : un système complexe avec esprit et sens de lieu :*

L'espace public est un espace vécu par le corps social qui l'utilise de manière discriminante et discriminée et qui par là, relève à travers les tensions et les conflits sa composition différenciée, hétérogène de groupes et d'individus, coexistant mais antagonistes en raison des besoins, d'aspirations, de comportements divergents sinon opposés (Mansour, A. 1992) . L'espace public est donc un ensemble complexe de systèmes juxtaposés ou superposés. Les relations existantes entre ces systèmes sont d'autant plus importantes dans les villes anciennes car plus saturées de sens. Les habitants de ces espaces tissent des liens très profonds avec cet environnement concret qu'ils fréquentent.

La réécriture d'un espace public et sa réorganisation ne peuvent se faire sans qu'il y ait une connaissance de(s) système(s) d'activités qui sera (ont) de près ou de loin concerné(s), touché(s) même par les actions de réorganisation ou d'amélioration du fonctionnement ou de développement de la partie objet d'aménagement. (Marry, S et Delabarre, M.2011)

D'après Relph : « Le sens du lieu est une notion rattachée au caractère et à la personnalité. Certains lieux procurent une satisfaction psychologique. Ils possèdent « l'esprit du lieu », « le génie du lieu », ou « le sens du lieu ». L'esprit du lieu est un autre aspect, une autre dimension de l'identité qui lie ensemble les différentes composantes du lieu, le cadre physique, l'activité et la signification. Et enfin il y'a une autre entrée d'analyse, c'est la relation qui existe entre l'interaction sociale et l'espace extérieur. ». Toutefois, cet espace, ou dit lieu, présente une symbolique ; « *Symbolique et esprit d'un lieu* » : L'histoire de certains lieux, leurs symboliques peuvent être très fortes..Dans les espaces déjà chargés d'histoire, de mémoire collective, ce sera une des taches les plus difficiles de l'aménageur, non seulement d'en découvrir l'essence, mais d'en faire accepter une transposition vivante pour notre époque. Il ne devra pas limiter son intervention à un pastiche décoratif ou à un simple ravalement ni faire un musée sec et froid qui n'existe que par ses frontières architecturales. Il ne faut pas se laisser arrêter pas les quelques vociférations nostalgiques.

« *La symbolique? Elle est plus fréquemment l'affaire des concepteurs ou des lecteurs de revues que celles des habitants concernés. Il reste à définir une personnalité plus ou moins spectaculaire : esprit d'un lieu, mise en scène ou spécialisation préférentielle des espaces. On sait à présent ce qui peut les matérialiser. L'imaginaire et la créativité apporteront un "plus" important si elles ne prétendent pas jouer une carte solitaire qui se substituerait à la vie de l'espace.*» (De Sablet, M.1991)

## **V. Lecture urbaine de l'espace public :**

### **1. La lecture morphologique (lecture de la forme) :**

Voir élément: III.1. L'Aspect formel (géométrie), d'après (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)



Fig n°132. La Place est une boîte transparente; la lisibilité, la consistance de son espace dépend de l'évidence de cette construction.

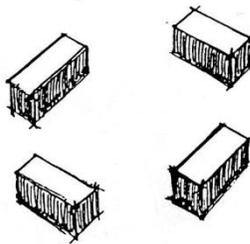


Fig n°133. La forme est indéterminée.

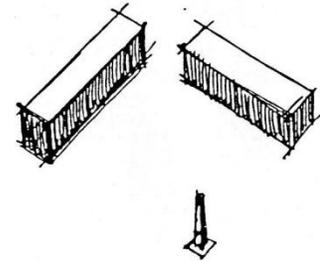


Fig n°134. Les parois se dessinent naturellement et la forme est très lisible.

« Plus que la proportion des pleins et des vides, c'est l'intersection des parois qui permet de deviner la construction spatiale, elles-mêmes peuvent être pleines ou vides indifféremment »

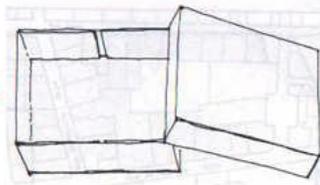
Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)



Place publique à ciel ouvert.



Place publique légèrement couverte



Une boîte

Fig n°135. La forme de la place publique.  
Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

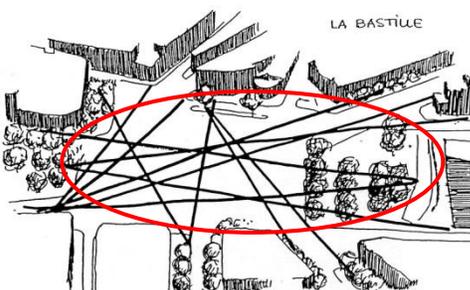


Fig n°136. Ici la forme de la Place n'est facilement perceptible. La sollicitation de plusieurs perspectives très fortes intéressantes, accentué par les percés et les ongles

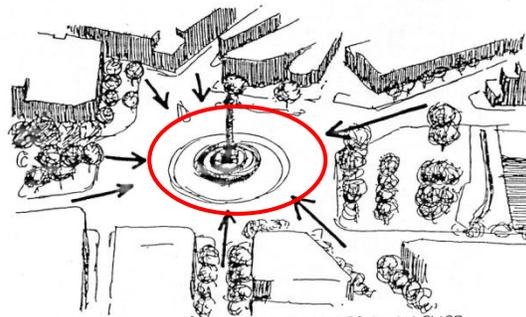


Fig n°137. Là, L'effet de la colonne centrale donne :  
De près : place incontestablement dominante  
De loin : perception centralisée, et point de repère très fort.

Source: (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

**2. Lecture syntaxique :**

Elle est définie en posant la question de : comment voir et observer la place dans le tissu urbain ?! ; et cette dernière suit deux aspects :

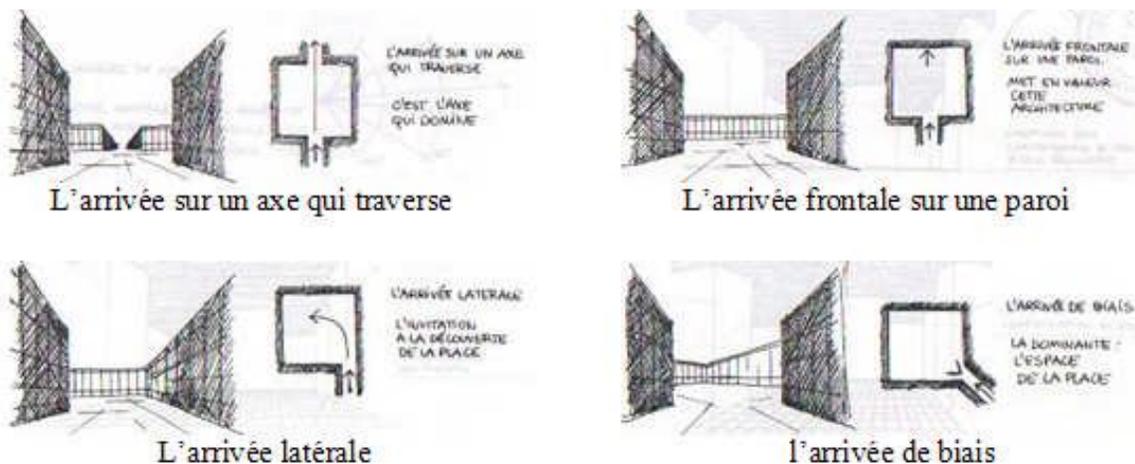
Le premier ; par rapport et en relation avec la ville ou le quartier ;

Le second ; par rapport à son espace propre.

La place peut être située à côté d'un axe mécanique important ou en dehors des principales voies de circulations, chaque cas lui confère une situation différente dans la ville et une image particulière dans notre lecture. Toute fois la manière selon laquelle la place est vue dans la ville dépend beaucoup des arrivées, qu'elles soient frontales, axiales, en biais ou latérales. Chaque situation ménage les autres perspectives et détermine l'orientation.

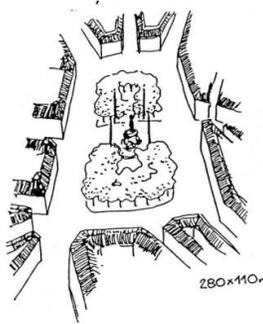
La manière selon laquelle la place est « vue » dans la ville dépend beaucoup des « arrivées », qu'elles soient *frontales*, *axiales*, en *biais* ou *latérales* ; chaque situation ménage les autres perspectives et détermine l'orientation. Autant la lecture de la place dans la ville dépend essentiellement du *parcours*, dans le sens aussi bien physique que visuel, autant celle de son intérieur est liée surtout à sa forme et son vécu.

Nous pouvons lire une place de plusieurs façons, cette lecture dépendra toujours des relations de trois éléments. L'un constant nos angles de vue ; les deux autres pouvant changer suivant les cas : l'horizon et la vitesse. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

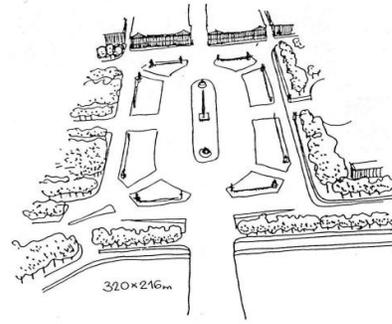


**Fig n°138. Les différentes observations et arrivées à la place dans la ville.**

Source: (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)



**Fig n°139. La Place de la République, Paris, France.**  
La « boîte spatiale » est floue, géométrie non nette, « l'espace » est fluide, à cause des ouvertures aux angles, ainsi qu'aux massifs de verdure, qui coupent la place en deux



**Fig n°140. La Place de La Concorde, Paris, France.**  
La « boîte spatiale » est lisible, la géométrie de l'espace est très forte, ponctuée par les éléments qui la déterminent très nettement

.Lecture syntaxique de l'espace « place » dit : « boîte spatiale ».

Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

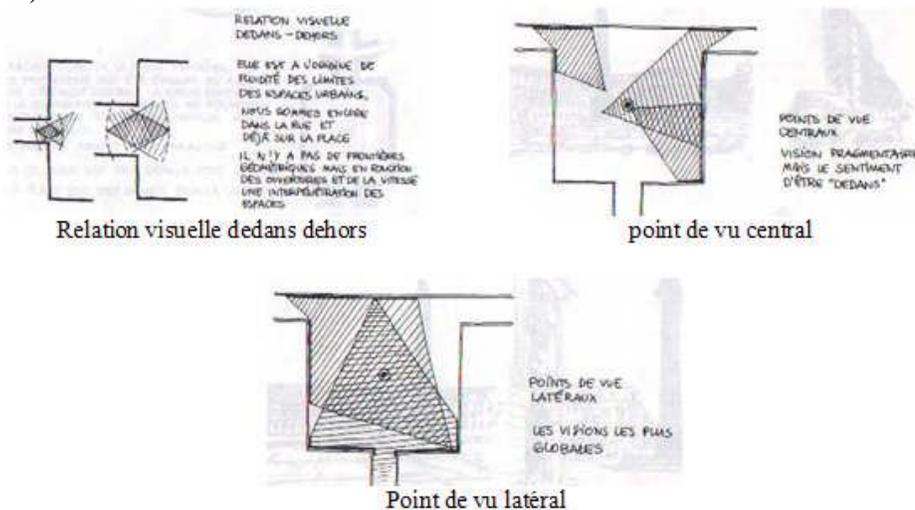
Le premier aspect de la lecture syntaxique c'était ; par rapport et en relation avec la ville ou le quartier ; le second est par rapport à son espace propre : La place est un intérieur urbain, elle est comme une boîte sans couvercle, rectangulaire plus ou moins irrégulière, carré ou ronde ouverte ; si nous sommes dedans, nous la voyons d'une façon différente suivant notre point d'observation (ou de vue) et aussi selon les objets qu'elle contient.

Ces points sont de trois sortes :

1-) Frontaliers : ils déterminent les relations visuelles dedans dehors, place ville, ville place.

2-) Centraux : bien que situés à plus ou moins grande proximité du centre ils nous localisent par rapport aux parois, par rapport à l'enveloppe.

3-) Latéraux : au pied des parois sur le pourtour ; nous avons les visions les plus globales, de la boîte et de son ameublement, malgré qu'elles ne soient jamais complètes. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)



**Fig n°141. Lecture syntaxique ou rapport (entre dedans et dehors).**

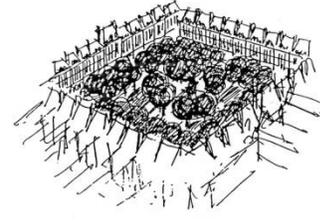
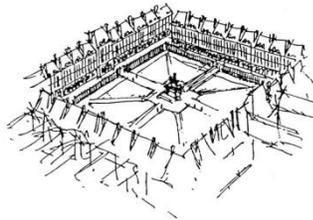
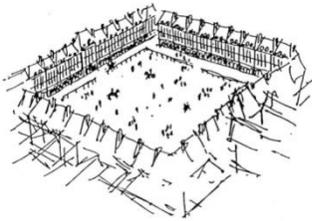
Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

**3. Lecture historique :**

Nous pouvons apprécier ou non la forme d'une place ; comprendre son fonctionnement et saisir ses ambiances ; une observation attentive peut s'appuyer sur un certain nombre de connaissances de nature générale qui nous seront suffisantes. Mais si nous voulons «comprendre» la nature d'une place ; il nous faut retourner vers son histoire. Aussi bien la forme, que le fonctionnement trouvent leurs explications dans les origines, les étapes successives de la formation, des rôles et changements de fonction du lieu étudié.

La durée de vie des formes bâties qui nous entourent est généralement beaucoup plus longue que celle des fonctions qu'ils abritent. Construites pour répondre à des besoins précis, dans une conjoncture historique déterminée, elles traversent les siècles en changeant d'affectation, en transformant la densité et le caractère de l'animation qui les remplissent. La connaissance des styles de construction, des règles de composition, des canons esthétiques de chaque période de l'histoire, nous permet de comprendre leur organisation spatiale, leur architecture. (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

Ainsi une attention toute particulière est aujourd'hui accordée à l'existant, au patrimoine légué par l'histoire, à la pérennité de la forme urbaine. (D'où est porté l'intérêt de notre étude), Au-delà de l'intérêt rétrospectif, la connaissance historique du phénomène urbain permet de réintégrer au sein de la ville tous les plis de la connaissance du passé. « *La lecture historique, complète les deux précédents modes de lecture. La connaissance des conceptions de l'espace urbain aux différentes époques et de leurs évolution en cours de l'histoire est fondamentale pour fournir des éléments de culture et de référence dans la démarche de conception* ». (Pinon, P.1991)



**Fig n°142.**A l'origine, la place est vide,  
La grande aire des fêtes.

**Fig n°143.**1<sup>er</sup> changement, ' La Place Royale'  
Les grilles enferment la statue équestre et  
les parterres

**Fig n°144.**Aujourd'hui  
Un square du quartier.

.Place Des Vosges.

Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

**4. La lecture du vécu (spatiale et paysagère) :**

L'approche spatiale et paysagère de « l'espace public », se rattache à un constat simple vécu par chacun d'entre nous : l'espace public, qu'il soit jardin, rue, place, belvédère, promenade, est un volume ouvert, extérieur aux architectures, éléments constitutifs d'un paysage, composé de l'espace lui-même et de tous les éléments naturels ou urbains perceptibles jusqu'à l'horizon depuis ce lieu.

L'espace public, est un fragment de paysage qui est d'abord vu, puis vécu, par chacun et à chaque moment avec une sensibilité différente. (M.I.P.L.Q.D.C.P.2001)

*Bertrand et Listowski, ont dit sur le sujet qu' « Il est difficile de dire ce qui détermine le caractère d'une place : la manière dont elle est utilisée ou son aspect formel. Les fonctions se trouvant sur la place ou dans ses alentours attirent les gens, la foule. Les types de centralité commerciale, administrative, culturelle ou monumentale –voir plusieurs à la fois- déterminent son public, sa fréquentation, l'ambiance humaine et caractérisent les mouvements, les flux, dans leurs rythmes et*

leurs intensités. L'observation du vécu d'une place, de ses points chauds, de ses pistes, de ses courants, des zones d'activités, de calme ou de repos, de ses bruits et de ses silences, nous sera plus que précieuse, indispensable, pour comprendre le fonctionnement du lieu et de sa vie. Sera-t-elle suffisante pour déterminer son ambiance, son caractère? ...Oui, partiellement, mais notre lecture tient compte aussi, et parfois de manière déterminante, de la forme, de la géométrie de l'espace. Les fonctions sont rattachées aux thèmes concernant le "vécu". Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées au rassemblement et au passage : la circulation et le commerce, viennent ensuite les activités sensibles à certain décorum que procure le dégagement des façades : administration, culte, bureau. L'habitat est le complément banal, mais les plus belles maisons du quartier se trouvent sur la place aussi bien que le long des principales avenues. » (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

On peut dire donc, que Le vécu d'un espace ou bien *l'espace vécu*, dépend de deux éléments fondamentaux : d'abord ; *la forme physique*, c'est-à-dire les éléments matériels qui le constituent et le délimitent. En suite ; *la signification*, que ses éléments peuvent avoir pour chaque utilisateur ; ces éléments qui font qu'un espace public (place publique) soit attrayant (attirant) ou repoussant (laid).

Cependant malgré l'importance que peut avoir une forme physique, elle ne peut avoir de sens que dans le cadre de la relation qu'elle entretient et la signification qu'elle a pour chaque utilisateur. La lecture de l'espace public à travers sa configuration géométrique paraît insuffisante car il faut lui rajouter l'image mentale élaborée par ses utilisateurs. Selon leurs perceptions ces images mentales sont ce qu'on peut appeler la représentation de l'espace vécu est donc produit par l'effet de perception et d'usage.

Le rôle de l'architecte, l'urbaniste ou bien le concepteur en général, est la création d'une place publique qui répond aux besoins matériels et spirituels de l'être humain utilisateur, usager de l'espace. (Hanafi, A.2010)

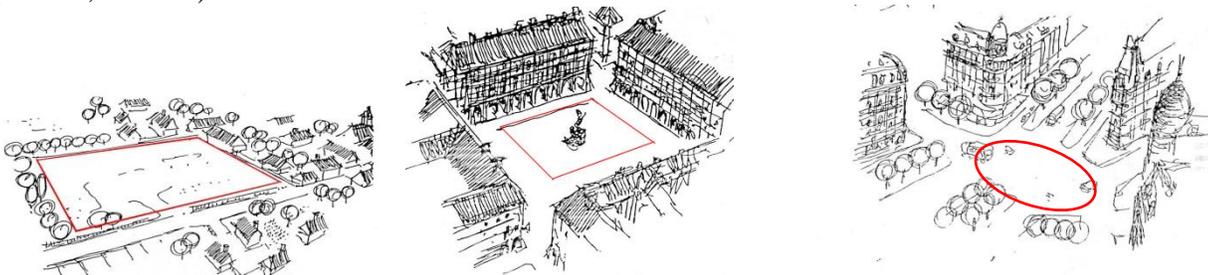


Fig n° 145, 146, 147. De formes et d'origines diverses, les places sont toujours les éléments principaux du paysage urbain.  
Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

## 5. Lecture métaphorique :

Il existe encore, bel et bien, une autre lecture, cette lecture, tout en mettant l'accent sur le fait que le simple usager, ne la distingue pas, dans la plupart des situations.

Désormais le concepteur la touche, à travers les multiples concordances trouvées entre la place publique en tant qu'espace public et le théâtre, lieu public. Où (Toussaint, J.Y.2001) Mit l'accent sur le lien entre ces deux, dont il voit que la place publique s'expose en tant qu'espace théâtral ; où diverses concordances se présentent entre elles : La place publique comme le théâtre accueille un public ; dont l'individu (l'usager) joue dans l'espace de la place publique le rôle d'acteur (le comédien) dans la scène ; donc il est acteur pour d'autres. Et l'observateur assiste (spectateur) en même temps.

En effet, il existe une concordance entre l'ambiance de l'espace de la place publique et

la constitution du théâtre, sous quatre axes :

*.Première concordance : le comédien et l'usager*

L'acteur (comédien) dans le théâtre, a pour premier réflexe, souvent de s'éloigner de sa propre personnalité, le personnage qu'il doit interpréter ; le travail du comédien consiste alors pour partie à accepter de se mettre ainsi en intimidation ; Il doit ce faisant accepter de jouer n'importe quel rôle ou autre personnalité différente de lui-même par lui-même.

Le passant et l'usager de la place publique lui aussi se protège du public; il use des règles de conduite, de civilité. Il se met en représentation.

La place publique devient espace des apparences, et de mise en scène ; c'est face au public que se donne l'image de soi ; image qui est en fonction du sentiment que l'usager se perçoit en public ; il se permet d'imiter en même temps les deux rôles ; une fois acteur (comédien) et autre spectateur dans la sphère de la place publique. (Toussaint J.Y et al ; 2001)

*.Deuxième concordance : le décor de la scène du théâtre et le mobilier urbain*

Le décor est un élément primordial au théâtre ; il doit servir aussi bien l'action que l'image ; c'est le premier référentiel auquel le public peut se rattacher ; dont il fournit des indices sur l'ambiance, sur le lieu de l'action ; le décor est au service d'une mise en scène, Il permet de mettre en valeur certains événements scéniques : (théâtraux ; qui répondent aux exigences de l'art théâtral ; qui se rapporte à la scène d'un théâtre.), encore il conforte certains partis pris en facilitant certaines actions et soulignant d'autres.

Toutefois, l'aménagement de la place publique tient finalement du décor urbain ; où le maître de l'ouvrage revient de régler les détails et l'ensemble de l'agencement du décor et mobilier urbain de la place publique ; suivant le cahier des charges il encourage ou restreint certains comportements des usagers ; il est une figure à rapprocher de celle du metteur en scène, dont l'un et l'autre présentent au décorateur et à l'architecte les enjeux du décor et de la forme.

Le concepteur, architecte ou urbaniste, les deux doivent prendre appui sur les données que leur fournit le maître d'ouvrage ; données qu'il agrément de sa propre expérience et de sa connaissance du monde. Le concepteur et maître d'ouvrage, donnent aux lieux des formes qui définissent aussi des ambiances dans une totalité générale. (Toussaint J.Y et al ; 2001)

*.Troisième concordance : l'occupation temporelle*

Les pièces jouaient et tout se que se passe sur la scène d'un théâtre est géré selon trois règles qui sont :

\*L'unité du temps : l'action de la pièce doit se dérouler sur une durée;

\*L'unité de lieu : un seul et même décor pour toutes les pièces;

\*L'unité d'action : un seul événement majeur construit la pièce.

La place publique est un lieu ouvert à tous, à ciel ouvert ; le temps qu'il fait et l'un des facteurs déterminant la fréquentation. Les saisons influencent la pratique du lieu, mais les variations saisonnières sont traversées par des unités temporelles d'un ordre plus culturel. Celui de la succession des jours dans le rythme des activités qu'impose le découpage en semaine de 7 jours ; le week-end et les jours des vacances se différencient; encore les moments de la journée eux même s'organisent en cycle, le petit matin avec le soleil, midi interrompt les affaires des uns et surcharge celles des autres ; le soir, tout s'arrête pour que s'ouvre à nouveau le cycle de la nuit et ainsi de suite.

L'aménagement, le mobilier urbain ou bien le décor urbain ; dirige le comportement des

usagers ; parfois le favorise, et lui donne un sens précis aux différentes pratiques. La place publique, comme espace institué des règles d'usage (normes reconnues implicitement), offre la garantie d'un lieu où se discutent en actes ces mêmes règles ; c'est ce que constituerait la richesse de la place publique, c'est-à-dire la capacité à y recevoir un public, à le faire tenir tel contre la séparation, la ségrégation, la division. L'unité du temps, l'unité du lieu se font unité du public, entendu par là, la possibilité d'une coexistence pacifique de la différence dont l'unité d'action serait le versant de l'ensemble des actes et comportements dans le loisir, le distraire et la rencontre. (Toussaint, J.Y et al ; 2001)

*.Quatrième concordance : les spectateurs et les usagers*

Le théâtre est un espace de conflit :

- Entre les pièces jouées sur scène et le plaisir des spectateurs d'un côté ;
- Et conflit dans les actes, les faits et les rôles joués dans la pièce elle-même.

La place publique est un lieu propice (favorable) au conflit ; à la confrontation des actes ; des comportements ; des caractères des usagers ; tous veulent assouvir leurs plaisirs et joies en même temps et au sein du même lieu.

L'espace de la place publique, est un lieu ouvert à tous, occupé par des jeunes, des chômeurs, les étudiants, les retraités, les SDF (sans domicile fixes) ...etc. Met en relation des usagers de tous horizons, de tous genres.

Il contribue à organiser le conflit entre les usagers entre eux et usagers / passants avec des règles et dans un décor comme au théâtre. (Toussaint, J.Y et al ; 2001)



Fig n°148. Forum de Pompei.



Fig n°149. Place Baroque de Rome.

. 'Des Salons', lieux de fêtes, de perception, d'apparat.

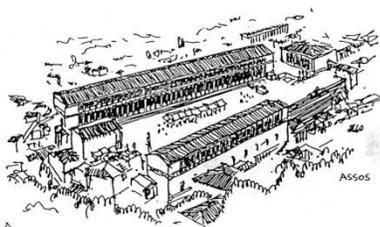


Fig n°150 .L'Agora d'Assos.

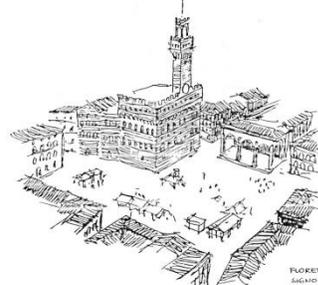


Fig n°151 .Signoria de Florance.

. 'Des Salles communes', lieu principal de la cité, toutes les fonctions vitales s'y trouvent.

Source : (Bertrand, M.J. Listowski, H.1984)

## 6. Lecture urbaine et sociale :

«Espace public urbain»: l'étymologie de ces trois mots indissociables témoigne de l'intervention fondatrice d'une volonté humaine, attestée dans les exemples anciens par les écrits de l'époque, authentifiée par la morphologie des vestiges parvenus jusqu'à nous : la ville (*urbs*) était

composée de citoyens (*civis*) qui créaient pour se rassembler un lieu, une arène (*spatium*), où confronter librement leur « *droit de cité* », pour gérer la chose publique (*res publica*) et en bénéficier. Cette arène était incluse dans la ville, « *enclose* » dans le bâti commun. (M.I.P.L.Q.D.C.P.2001)

### 7. Lecture juridique :

La première conséquence de la volonté de traduire une politique urbaine à travers le projet d'espace public est de nature juridique, car il faut clarifier les règles qui s'appliquent à ce type d'espace. Pour lui assurer la pérennité, le protéger des appropriations particulières susceptibles d'en privatiser durablement l'usage au détriment de l'intérêt de la collectivité, son utilité publique doit être affirmée, et officiellement déclarée. (M.I.P.L.Q.D.C.P.2001)

### VI. Les fonctions caractéristiques attribuées à la place publique :

Nous parlons ici, des fonctions qui ont presque toujours et longtemps identifié, et qualifier le caractère des places dans les villes, nous pouvons aussi les mesurer aux besoins et aspirations relatives aux citoyens, qui sont les bénéficiaires, destinataires et évaluateurs de ses places, ainsi les aspirations et les besoins que peuvent exprimer les citoyens sont aussi nombreuses que les personnes qui rentrent dans l'usage et la pratique des espaces publics. De plus, ces besoins changent d'un être à l'autre.

Les fonctions d'une place ne cessent d'évoluer, comme nous l'avons vu précédemment. Au Moyen Âge, la place regroupait les principales fonctions de la ville telles que la fonction commerciale, politique ou encore religieuse. Le regroupement de ces diverses fonctions en faisait donc le lieu central de la ville. Cette centralité en faisait également un lieu de rencontre et de rassemblement important.

Aujourd'hui, certaines de ces fonctions ont déserté les places pour s'établir ailleurs ou ont évolué.

En effet, la place ne remplit plus guère de fonction politique; quant à la fonction religieuse, elle subsiste si la place possède une église ou si elle constitue le point de départ ou d'arrivée des défilés religieux. La fonction commerciale, elle, a évolué au fil des siècles.

Désormais, les places n'accueillent plus le même type de commerce. Les marchés se font de plus en plus rares, remplacés par des supermarchés ou des centres commerciaux périphériques.

Il convient encore une fois de distinguer ici les grandes places à l'échelle de la ville et celles qu'on appellerait les places de quartier. En effet, celles-ci ne présentent pas les mêmes fonctions, ni les mêmes usages. Toutefois, la plupart des places possèdent une fonction économique à travers la présence de bars, café terrasses ou de restaurants autour ou sur la place. La fonction économique est donc une fonction encore largement présente sur les places publiques. Quant à la fonction touristique ou historique, elle est présente sur les places qui sont des reflets du passé et qui possèdent des monuments ou une architecture spécifiques. Celles-ci se trouvent généralement dans le quartier historique du centre-ville. Enfin, la fonction sociale paraît peut-être la plus évidente.

Cependant, elle ne définit pas nécessairement toutes les places publiques, certaines étant de simples nœuds de circulation (place carrefour) ou de passage et non des lieux de vie, ou alors de manière occasionnelle lors de festivités. (Melchior, F.2007)

### 1. La rencontre :

L'espace public constitue le lieu privilégié où peuvent se développer des rapports entre différents usagers. Ce sont des lieux où peuvent être en contact diverses catégories sociales ; hommes, femmes, pauvres, riches, handicapés, etc.

« Ces espaces de liberté permettent aussi une sociabilisation douce » (De Sablet, M. 1991).

Ces espaces sont le champ de différents types de relations. Elles peuvent être des démarches individuelles ou collectives, sous forme de rencontres programmées mais bien souvent dues au hasard. Marche, jogging, promenade, etc. sont de nombreux moyens pratiqués dans la place publique et qui peuvent favoriser de multiples formes de contact.

La place publique est aussi un lieu où échanges culturels, spectacles, expositions, etc. trouvent leurs places. C'est un espace d'expression, on peut y défendre une cause, revendiquer des droits, exprimer une opinion, etc. La communication et l'information sont autant d'autres facteurs intervenant sur les rapports entre les gens et qui se déroulent dans la place publique. Ces différents types d'activités socioculturelles font que les places publiques deviennent les lieux par excellence où peuvent s'épanouir plusieurs sortes de relations entre les citoyens. Le lien social est pleinement affirmé et on peut y voir le degré de sociabilité dans une ville à travers ses places publiques. D'après Ledrut : « *La communication dans l'espace public constitue une source d'information et d'apprentissage qui se fait par le biais de panneaux d'affichage, des espaces publicitaires des décors et par ses activités et ses mœurs. C'est un lieu d'échanges culturels, de spectacles, d'expression où peuvent se dérouler les différentes expositions, étalages et les fêtes et où on peut s'exprimer par l'art, la parole et le geste. Diverses manifestations peuvent s'y dérouler et même des événements pour revendiquer des droits ou défendre une cause particulière, il affirme que « ...les places sont des espaces culturels. Les activités socio culturelles sont considérées comme un stimulant d'équilibre. Elles représentent en grande partie la détente, loisirs et récréation. Ces activités constituent la base de développement psychosocial et d'épanouissement mental de la population. »*

## 2. La centralité :

Ici, il est question d'entreprendre la centralité dans la place publique, non pas comme concept spatiale, mais plutôt aller vers la conjoncture fonctionnelle de l'espace, de son caractère, de son rapport avec les autres composantes du tissu urbain dans la ville... Centre, ne veux en rien dire centralité..Dans un paradigme que Joseph qualifie de situationnisme méthodologique, il s'agit de façon générale de considérer les objets comme constamment émergents et de s'intéresser à leurs effets: « *La centralité est alors un agencement d'objets observable, aussi bien à l'intérieur d'une gare que sur une place publique, ce n'est pas une qualité propre à certains espaces. Une méfiance heuristique à l'égard de la notion renvoie vers les objets moins abstraits, vers des formes non cristallisées, elle le gagne en forme de constance située* » (Joseph, 1998)

Mais encore, en parlant de centralité, on invoque la facette patrimoniale de la ville, des tissus anciens (villes médiévales, villes arabo musulmane,...), ou encore de circulation, et de passage piéton, qui se trouve confronté au trafic mécanique, de nos jours. à ce propos, Nassima Dris en dit : « *..il s'agit donc d'une des vastes entreprise, ou il n'est pas seulement question de juxtaposition, d'expériences plus ou moins opposées entre tradition et modernité, mais d'une manière, action qui vise à affronter une situation où l'espace urbain est désormais une sorte de terrain de manœuvre pour la conquête politique, et/ou religieuse de la cité...centralité et espace public 'ici parlant de la place publique' doivent être confondus pour mieux les opposer aux reste de la ville qui forme de son côté, une sorte d'hybride où la circulation relativement tortueuse des rues et ruelles est en symbiose avec la privatisation relative au quartier communautaire. Il faudrait donc mieux opposer l'espace central et la périphérie valant comme opposition pertinente entre espace collectif privatisé et espace public de pouvoir surplombant les divisions internes grâce à une monumentalité concentrique, attractive, et surplombantes... » (Dris, 2001)*

Ajoute N, Dris «Sur le plan théorique, tous les auteurs s'accordent pour faire la distinction entre centre et centralité rendant intelligible l'opposition de l'espace concret ou matériel à une abstraction liés aux contingences de la vie quotidienne. Le concept de « centre » d'apparence simple et courante, nécessite pourtant des précisions fondamentales. Que l'on discute de l'accessibilité de la ville, de son pouvoir d'attraction, de l'exercice de ses fonctions les plus raffinées, il faut toujours en revenir à lui, écrit Jean Labasse qui à été un des premiers à dissocier les deux concepts (J,Labasse. 1966).

Pour dire clairement ce qu'il entend par « centre » et « centralité », l'auteur met en rapport l'espace géographique et l'image qu'en découle. En définitive, le centre est le jeu de convergence ou la ville exerce et affirme sa puissance et d'où se dégage une image qui exalte le rayonnement (J. Labasse.1970). Dès lors, la centralité résulte d'une forte attractivité vers un lieu qui met en jeu une gamme riche et contrastée d'installations, et de services spécialisées. Elle renferme outre des conceptions fonctionnelles et architecturales de différents niveaux urbains : 'mission politique des villes, activités administratives, économie, démographie..) donnant naissance à des localisations diverses...De ce fait, la centralité fonctionnelle l'emporte sur la centralité géographique et rompt avec l'unicité du lieu » (Dris, 2001)

### 3. Le déplacement :

Dans les nouveaux aménagements urbains, en plus des véhicules on a tenu compte des piétons, des cyclistes, des patineurs, des infirmes et des enfants, chacun avec son propre espace. Les usagers veulent toujours se déplacer dans des conditions confortables. Certains veulent que les espaces publics, notamment les places publiques, soient à proximité de leurs habitations pour éviter les déplacements longs et fatigants d'une part et avoir le contrôle permanent sur les enfants qui jouent d'autre part. D'autres, contrairement aux premiers, préfèrent éviter ces espaces et les éloigner le maximum de leurs habitations cherchant ainsi le calme et évitant les mouvements divers qui perturbent leurs vies tranquilles. (Sahli, F.2010)

L'une des fonctions essentielles que doivent remplir les espaces extérieurs urbains est d'assurer la circulation des individus. Le développement industriel est l'essor technologique ont vu apparaître à chaque fois de nouveaux modes de déplacements.

La voiture constitue le moyen de déplacement qui a marqué le plus l'espace urbain. Ses avantages ont fait d'elle le moyen de transport préféré dans la ville. Cela implique que les aménagements récents étaient au service du véhicule particulier.

Les piétons sont les plus touchés par l'envahissement de l'espace urbain par la voiture. Marche, promenades, flânerie, etc. sont autant de modes de déplacements au sein de la ville qui se sont réduits considérablement. De plus, vient s'ajouter le problème des personnes à mobilité réduite qui trouvent beaucoup plus de gêne lors de leurs déplacements. (Samali, M.2010)

## VII. Trois phénomènes contemporains relatifs aux places publiques :

Nouveaux phénomènes et pratiques contemporaines apparaissent au sein de la place publique ; recensés par (Toussaint, J.Y et al. 2001). Ces derniers, se manifestent à l'occident et en Amérique. Vu que le monde s'est transformé en un village mondial et l'influence de la mondialisation, met en évidence ces phénomènes et pratiques.

### 1. La « théâtralisation » des places publiques :

Loin de la lecture métaphorique déjà citée au dessus ; ce phénomène est l'individualisation de

la société urbaine qui se manifeste dans la place publique ; le fait que ce lieu offre la possibilité de jouer une pièce théâtrale sur scène ; favorise encore une séquence de danse de folklore ou autre ; ces actes et pratiques présentés même par des gens et d'individus différenciés socialement et culturellement de la société. En effet la présence d'aménagement adéquat pour telle ou telle pratique les encadre et les met en valeur. (Toussaint, J.Y et al ,2001)

## **2. La « festivalisation » des places publiques :**

Les espaces publics des villes européennes accueillent de plus en plus de spectacles de toutes sortes. L'exemple de la « street parade » à Zurich qui se déroule depuis 1996 chaque année, avec environ 350000 participants se sont joints à un gigantesque spectacle bariolé dans les rues et places publics de la capitale économique de la Suisse. Un autre phénomène, près d'un million de pèlerins lors de l'organisation de la journée mondiale de la jeunesse à Paris.

Enfin, les aménageurs et urbanistes doivent prendre en considération dans leurs analyses les fêtes nationales, régionales et autres journées ; (Toussaint, J.Y et al 2001) telle la fête des dattes à la ville de Biskra qui se déroule à la place El-houria / centre ville, ou encore la fête de la fraise à la ville de Skikda (qui se déroule du 26 au 28 mai), célébrée habituellement à la place de la liberté, ou dernièrement au boulevard de Stora).

## **3. La « commercialisation » des places publiques :**

La place publique devenue l'objet d'un attrait économique croissant. Les producteurs de places publiques urbaines sont entrés dans une logique de marketing urbain et de promotion de la ville afin d'attirer des groupes de clientèles qui cherchent à consommer l'attraction d'une atmosphère publique spécifique.

Cette commercialisation se présente dans la création d'un endroit au sein de la place avec un aménagement particulier réservé à toutes sortes d'acteurs, représentant une certaine figure médiatique (tels que : jeunes sportifs, les hommes d'affaires, artistes et autres).

Cette création entraîne une ségrégation entre les usagers de la place publique ; où cette démarche répond à la demande des citoyens et à leurs besoins ; mais pas à l'ensemble de la population ; dont l'espace public est ouvert et accessible à tous sans distinction.

## **VIII. Les enjeux de la place publique contemporaine :**

### **1. Enjeux économiques :**

Les dépenses d'investissement et d'entretien concernant l'espace public représentent un enjeu important pour les collectivités. De plus, le citoyen-contribuable est de plus en plus exigeant sur la pertinence et la bonne gestion des dépenses publiques.

Il s'agit pour les collectivités de maîtriser les coûts globaux d'investissement et de gestion d'un aménagement et de s'assurer tant dans la phase conception qu'au moment de la réalisation que cette dimension est prise en compte. Plusieurs partenaires interviennent sur l'espace public, au moment de la conception et de la réalisation d'un aménagement nouveau. Une collectivité qui réalise un aménagement va être amenée à dialoguer avec plusieurs maîtres d'ouvrage, plusieurs concessionnaires..., chacun ayant ses propres objectifs et logiques de rentabilité.

Il s'agit pour elle, d'articuler les différents projets ou interventions et de travailler en concertation avec les partenaires. Par exemple, comment s'intégrera la station de transports en commun dans le site et quelle sera sa liaison avec le quartier ? Comment s'assurer que les équipements de la voirie ne dénatureront pas le travail réalisé ? Comment s'affranchir des contraintes de réseaux et

privilégier les usages ? Bref, comment harmoniser les interventions de chacun dans l'espace et dans le temps lors de la réalisation d'un projet ?

Les problèmes de gestion prennent une place de plus en plus importante dans les réflexions que mènent les villes. Il est autant nécessaire pour une collectivité de savoir gérer ses espaces publics que de savoir comment bien les concevoir et les réaliser. Comment assurer au cours du temps, le suivi et la gestion des matériaux et des équipements mis en place ? Comment dialoguer ou organiser des partenariats, avec les différents intervenants – concessionnaires, afficheurs, propriétaires riverains, usagers – afin de garantir la pérennité des espaces publics ?

En fin de compte, Comment s'organise la gestion d'un espace public ?

La place publique est un lieu où s'expriment les pratiques urbaines: les commerces utilisent l'espace public pour exercer leur activité – étals sur les trottoirs, terrasses de cafés... –, ces activités engendrent des besoins en matière de stationnement et des services sont proposés – sanisettes, boîtes aux lettres, distributeurs de billets... Il s'agit, tout d'abord, pour la collectivité de répondre à un besoin du citoyen en évolution permanente et de permettre l'adaptation du lieu à l'activité économique et aux services tout en respectant les autres usages. La séparation des flux de voitures et de piétons et le surdimensionnement des voies de circulation au détriment des autres espaces génèrent des conflits. L'un des objectifs de l'espace public de demain est de mieux partager l'espace afin de permettre aux autres modes de déplacement – piétons, vélo, transports en commun – et aux autres activités et usages de la ville d'exister et de se développer.

## 2. Enjeux sociaux et culturels :

La place publique structure la ville : il articule les différents quartiers entre eux et relie la ville à la banlieue, et par là même, articule les différents groupes sociaux qui constituent la ville et relie les individus.

Il s'agit d'articuler la ville en créant des liens entre les quartiers, en requalifiant les voies de desserte et les cheminements piétons et en favorisant les échanges.

Dans les quartiers en difficulté, l'action sur l'espace public est un moyen d'agir contre les phénomènes de « *ghettoisation* ». Reconquérir les quartiers en difficulté et l'urbanisation périphérique passe par la requalification de ces quartiers afin de redonner aux habitants une meilleure image d'eux-mêmes au travers de l'espace dans lequel ils évoluent, créer des effets d'entraînement sur d'autres actions privées – rénovation de façades, installation de commerces et de services – et témoigner de l'attention des collectivités envers les habitants – entretien des espaces verts, aménagement répondant à leurs besoins.

Nous l'avons vu, la place publique est le lieu de multiples usages. Ces usages peuvent générer des conflits dus à des appropriations d'espaces à différentes périodes de la journée ou de l'année, à des déséquilibres entre les espaces affectés ou disponibles, à un manque de lisibilité entre les formes, les usages et les propriétés... : les activités et les spectacles sur l'espace public entraînent des gênes pour les riverains, certains groupes sociaux s'approprient des espaces publics... Il s'agit pour la collectivité de rechercher un meilleur équilibre entre les usages afin de permettre à l'ensemble des usages d'exister de façon harmonieuse et d'éviter d'exacerber les conflits sociaux.

Au-delà des usages, les espaces urbains publics (places publiques) sont des lieux porteurs de valeurs de représentation et de symboles que les diverses pratiques sociales leur ont attribuées ; ce sont ces valeurs qui forgent l'identité des lieux. Mettre en valeur l'identité des lieux et favoriser les repérages dans la ville sont des enjeux que toute intervention sur l'espace urbain public doit intégrer.

### **3. Enjeux esthétiques : le cadre de vie et le marketing urbain :**

La qualité des places publiques contribue fortement à l'embellissement de la ville. L'espace public constitue un élément déterminant du paysage urbain en agissant sur les ambiances, les repères, les perspectives, les couleurs... Il permet de rendre la ville plus belle, plus attractive, plus habitable.

De plus, dans la concurrence que mènent les villes entre elles pour attirer des entreprises et des franges de population moyennes et aisées, le cadre de vie –qualité architecturale et esthétique de la ville, environnement, services pour les habitants ou les touristes...– et l'identité du lieu –histoire, culture...– sont des éléments importants sur lesquels travaillent les villes. Il s'agit d'une part de créer un cadre de vie agréable pour les habitants des villes et d'autre part de communiquer et faire connaître les qualités globales de ce cadre de vie au travers des qualités spatiales et esthétiques des espaces publics. L'espace public devient le support privilégié d'une communication sur l'image. (Picon Lefebvre, V. Le moniteur), (Pinon, P. STU), (Jakvlievic, N. Colt, M. IFA).

Il existe éventuellement d'autres perceptions des enjeux des espaces publics en général, et des places publiques en particuliers, qui font l'objet de notre intérêt dans cette étude.

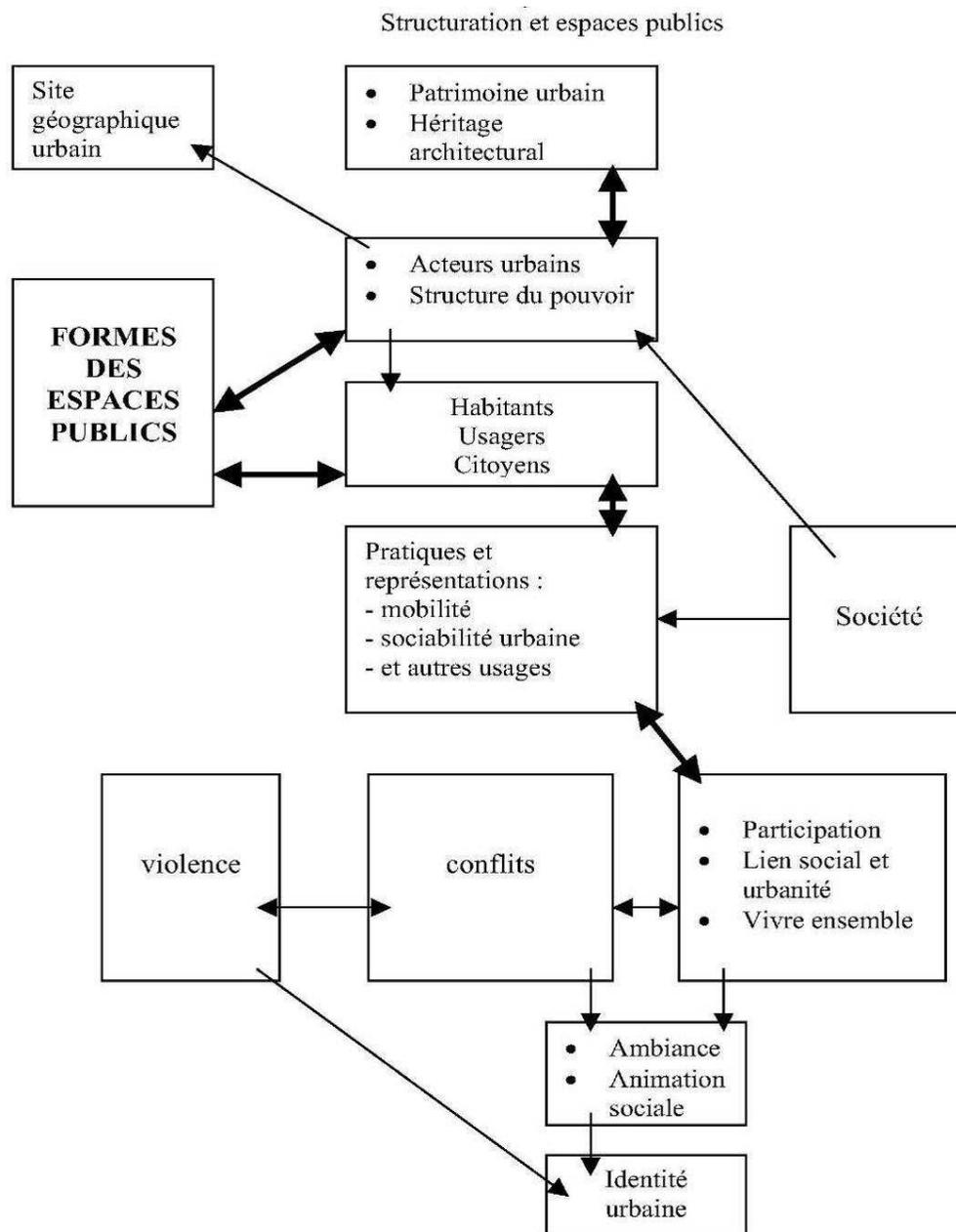


Fig n°152. Les différents enjeux d'un espace public.  
Source : (Bassand, 2001)

### VIII. Les acteurs de l'espace public (place publique):

#### 1. Les acteurs économiques :

Les entreprises et les propriétaires fonciers riverains des espaces publics, tels que les commerçants, les gérants des cafés, restaurants...

#### 2. Les acteurs politiques :

Ils peuvent appartenir aux institutions communales, et sont généralement sollicités pour la gestion des espaces publics ou pour donner des autorisations les concernant. Le rôle des politiques est

par conséquent considérable, puisqu'il peut avoir des conséquences aussi bien négatives que positives sur le devenir de l'espace public.

### **3. Les professionnels de l'espace public (architectes, urbanistes, paysagistes et ingénieurs) :**

Ils accompagnent les deux premiers. Ils ont une conception et une connaissance de l'urbain, et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement importants. Par leurs savoirs, et diverses expériences dans le domaine, ils peuvent imaginer, avec une vision rétrospectives, du tissu de la ville, et encore futur, le devenir de tout espace public urbain (place publique) dans la ville, en vue de conception, et de concrétisation. Afin de subvenir aux demandes, et besoins des usagers, considérés comme acteurs premier, ou clients attendant une satisfaction absolue.

### **4. Les associés des maîtres d'œuvres :**

Ces acteurs sont rarement consultés ou mis à contribution lors des processus de conception des espaces publics urbains. Sociologues et géographes sont ceux qui collaborent le plus avec les maîtres d'œuvres courants. Leurs analyses sont d'une grande importance. Elles permettent une meilleure utilisation de l'espace et contribuent à exprimer une vision prospective, ce qui permettra une meilleure anticipation sur les futurs projets.

Tandis que les géographes s'intéressent plus à tout ce qui peut contribuer à la formation matérielle de l'espace, les sociologues sont plutôt tournés vers la compréhension des interactions sociales et des différents rapports qui s'y établissent. Leur intérêt est porté beaucoup plus vers le quotidien des citoyens que par la proposition d'aménagements d'espaces.

Parmi ces associés on citera aussi les artistes plasticiens qui participent par leurs œuvres à façonner le paysage de la ville. Leur sens créatif et leur imagination pourront être au service de l'image de la ville sans pour autant modifier la vie urbaine.

Animateurs et travailleurs sociaux, sont des acteurs à ne pas négliger car ils sont très souvent au contact des citoyens. Ils peuvent être une source importante pour mieux adapter les espaces publics à leurs usagers.

### **5. Les habitants-usagers-citoyens (HUC) :**

La différence entre habitants, usagers et citoyens se résume dans les rapports que peut entreprendre chacun d'eux avec l'espace. Les habitants ont tendance à s'approprier l'espace, quant aux usagers c'est par rapport aux différents services qu'ils se définissent, par contre les citoyens se posent comme responsables de la gestion des dynamiques urbaines.

Même s'ils sont distincts, les trois catégories sont interdépendantes. La complexité de ces acteurs est confirmée par les usages qu'ils peuvent avoir de l'espace. En effet leurs pratiques, usages et même leurs attitudes changent selon les critères d'âge, de sexe, de catégorie sociale, etc.

Par leurs utilisations des différents espaces publics, les HUC sont considérés comme un baromètre sur qui on peut lire le degré de succès d'un espace donné. Leurs réactions ou attitudes vis-à-vis d'un espace créé peuvent aller de l'enthousiasme à l'indifférence totale et parfois à la protestation.

Enfin, c'est en étudiant soigneusement ces usagers ainsi que leurs aspirations, que les différents autres acteurs (économiques, politiques et professionnels), produiront et aménageront des espaces publics dont les enjeux sus-mentionnés seront le mieux assumés. (Bassand M, Compagnon A, Joye D, Stein V) in (Samali, M.2010)

**.Conclusion :**

Partant de la grande expansion urbaine du Moyen Age, qui a redéfinie un nouveau paysage des villes à travers le monde, ce paysage est marqué par la présence de grandes places publiques, observées autant que vastes espaces dégagés au sein d'un tissu urbain assez dense. Devenues de nos jours, de vraies facettes d'une histoire, ou encore époques au prestige revendiqué, elles retrouvent leur rôle de cœur battant de la cité, rappelant l'époque où elles accueillait les cérémonies civiques ou religieuses et s'affichaient comme l'espace privilégié de l'activité économique et commerciale. Ou encore le poumon respirant des villes insalubres d'autrefois, dont elle était le seul remède aux fléaux, et déficits sanitaire d'autre temps.

Espace urbain public "place publique", espace extérieur, espace de vie, de loisirs, d'échanges, de culture, de religion, de politique, de commerce, ou encore même centre civique, espace racontant l'histoire de tout une communauté, d'un peuple. Passant par son histoire, chargée d'événements et de croissance, dont le fait de sa négligence, répondra à la négligence totale de l'identité de tout un peuple. Espace de par sa forme (configuration), composantes (types), fonctions attribuées, et usages pratiqués, il est un espace en perpétuelle croissance, indéfinie prospectivement.

Dans la redéfinition des espaces urbains, la place publique tout particulièrement occupe en effet un rôle majeur et polymorphe à la fois, reconnu par les pouvoirs publics, municipalités aussi bien que par les architectes, urbanistes, et autres professionnels.

Au croisement des inquiétudes patrimoniales, des projets de rénovation urbaine et de réaménagements, la place publique se présente plus que jamais comme le cœur battant de nos villes.

Vivant en harmonie au sein d'un tissu urbain que l'homme à de tout temps crée, cet espace crée à son tour les modes d'appropriation, les états, et les perceptions des usagers; il change leur quotidien, il façonne leur goûts et tendance parfois, et c'est à son niveau que naissent les créations de tout genre, espace de liberté par excellence, c'est au niveau des place publique tout particulièrement que grandissent les opinions, naissent des politiques, s'affinent des arts, et se rencontre des courants.

De ce fait la qualité des espaces publics urbains "place publiques" présente un intérêt majeur et il est reconnu que ces espaces peuvent contribuer à une bonne qualité de vie en milieu urbain tout comme, à l'opposé, accroître l'isolement et l'exclusion sociale. Ceci dépend de l'environnement physique et du tissu social ; en effet les hypothèses sous-jacentes font que ces conditions affectent le comportement des usagers dans les espaces publics.

---

## **.CHAPITRE 3 : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE URBAIN; SOURCE DES CONCEPTS APPLIQUÉS SUR LA PLACE PUBLIQUE**

*« L'humanité gémit, à demi écrasée sous le poids des progrès qu'elle a fait. Elle ne sait pas assez que son avenir dépend d'elle. A elle de voir d'abord si elle veut continuer à vivre. »*

*Henri Bergson, Les deux sources de la morale et de la religion, 1932*

### **.Introduction :**

Les villes, ou les cités. Ces espaces de vie commune, lieux de civisme, d'urbanité, de civilisation et de démocratie, doivent rester des lieux de solidarité et de lien social, où chacun peut contribuer à la lutte contre la pollution, la rupture sociale et l'anéantissement de l'identité culturelle. La ville doit permettre de conjuguer les droits de l'homme et la participation des citoyens surtout, la transmission aux générations futures d'un environnement naturel sain, et culturel préservé, hérité et mis en valeur.

L'espace public, et en particulier la place publique, est le lieu privilégié où se tissent, les liens sociaux, les échanges, et le réel « *Melting pot* » généralisé, en tout domaines, et entre maintes cultures et individus, elle doit assurer les concepts fondamentaux d'un développement urbain durable sur le niveau national, régional, et local, afin d'assurer la continuité de services de cet espace, ainsi que le bon fonctionnement, et le rendement qualitatif de cet espace au sein d'une société.

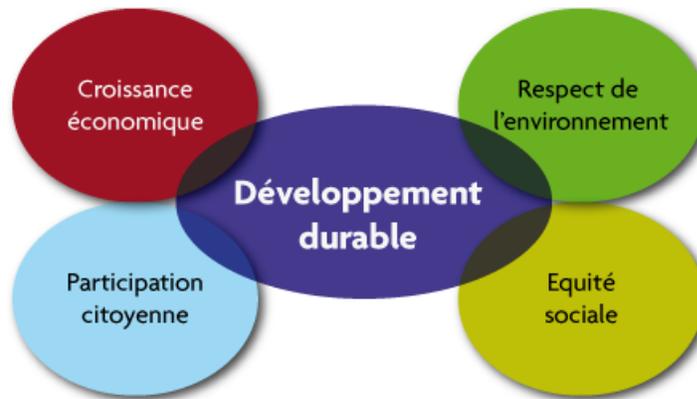
Un espace public durable, doit puiser des ressources patrimoniales et potentialités de la ville qui l'accueille à travers le temps, elle nourrit son développement et sa perpétuité.

### **I. Le développement durable :**

Le développement durable consiste à permettre à tous les peuples de la planète d'accéder à un niveau satisfaisant de développement social et économique, d'épanouissement humain et culturel, sur une terre dont les ressources seraient utilisées plus raisonnablement, les espèces et les milieux mieux préservés et le long terme doit être constamment pris en compte dans les décisions publiques.

Par définition, le « développement durable » est la traduction française officielle du terme anglo-saxon "Sustainable Development" issu du *rapport Brundtland*, demandé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, publié en 1987, et intitulé « Notre avenir Commun » qui définit le développement durable de la manière suivante: « Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins. », Il est souvent présenté comme la recherche d'un équilibre entre trois pôles (dimensions): le social, l'environnemental et l'économique.

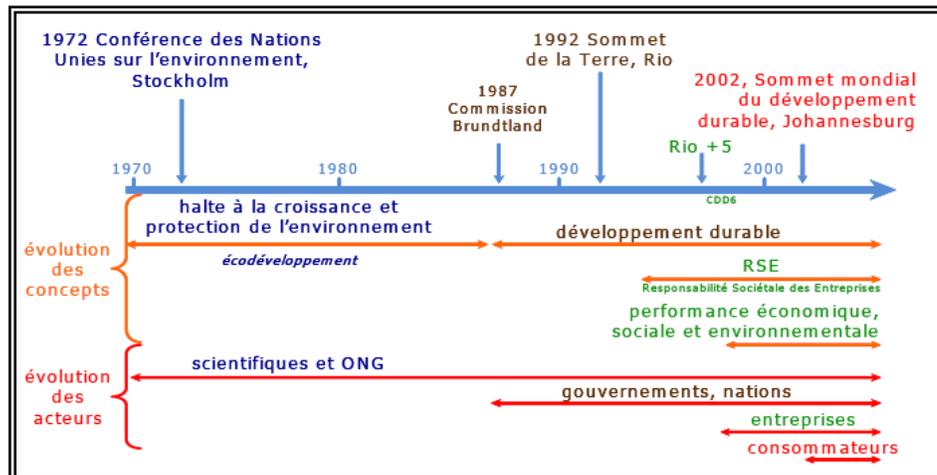
**1. Dimensions du développement durable :**



**Fig. n°153: Dimensions du développement durable**  
Source : Site internet

**2. Histoire du développement durable :**

**2.1. Dates repères et événements:**



**Fig n°154 : Grandes dates repères internationales du développement durable**  
Source : (Brodhag, 2004)

**2.2. L'Agenda 21 :**

Un Agenda 21 local est un plan local intégrant les objectifs et les principes du développement durable. C'est dans l'Agenda 21 qui a été adopté par 173 gouvernements à la conférence de Rio appelée (sommet de la terre), sur l'environnement et le développement organisée par les Nations unies en 1992 qu'il est fait référence à l'Agenda 21 local. L'Agenda 21 est un ensemble de propositions de mise en œuvre du développement durable à l'échelle de la planète. Avec le slogan « Penser globalement et agir localement » : un souci d'aller vers le local, à l'aide de pratiques architecturales et urbaines. Ainsi, Le rôle des collectivités locales est reconnu, dans la conduite et la définition de stratégies de développement durable.

**2.2.1. Les Agendas locaux :**

## 2.2.1. Les Agendas locaux :

Il s'agit d'un document stratégique et opérationnel, d'un projet de territoire qui s'analyse en programmes d'action. L'agenda 21 s'appuie sur les grands principes qui fondent le développement durable. Le principe de précaution, celui de la participation (gouvernance), de la responsabilité et de l'intégration.

Un Agenda 21 local est un projet de territoire (pour 10 à 15 ans), fondé sur une gestion plus économe, plus équitable, plus intégrée au territoire
C'est un projet soutenu par l'ensemble de la collectivité, porté par les élus municipaux après qu'aient été définis les besoins, les attentes de la population et après concertation. C'est un projet fondé sur une démarche participative.
L'Agenda fournit des réponses à une série d'enjeux pour le futur pour un territoire donné
L'Agenda impose de décloisonner les compétences pour travailler de manière transversale

Fig n°155. Les Aspects essentiels d'un agenda 21 local  
Source : (Veyret, Y.2007)

Une approche patrimoniale qui met l'accent sur le capital naturel et culturel, sur la politique de réhabilitation, l'embellissement de la ville
Une approche participative qui mobilise les habitants, développe les partenariats comme facteur indispensable à la mise en œuvre des projets. La gouvernance est fondamentale.
Une approche sociale fondée sur l'équité
Une approche économique qui concilie mécanisme du marché et gestion économe de la ville.

Fig n°156 .Quelques approches de la ville dans l'Agenda 21 local  
Source : (Veyret, Y.2007)

### 3. Le développement durable urbain (D.D.U) et la politique de la ville : (Comprendre, Cerner; pour mieux Agir)

Appliqué à la ville, l'approche durabiliste établit les fondements éthiques, les concepts opératoires et les politiques publique permettant d'articuler le développement socio-économique et l'aménagement spatial des agglomérations avec une gestion prudente de l'environnement.

Cette démarche consiste en la vérification de la faisabilité des consignes de l'agenda 21, et l'application formelle de ces dernières sur la ville en général, et l'espace urbain public en particulier. En ce sens, il est important de connaître que la politique de la ville se situe au cœur de l'idée de développement durable. Pour lutter en effet contre les dysfonctionnements qui caractérisent les zones urbaines en difficulté, on parle aussi de nos jours qu'il serait impossible de se limiter à des programmes d'action sociale.

Il faut agir également en amont, au plan économique (contribuer au développement des zones concernées en utilisant les capacités régionales et les ressources humaines locales), intervenir sur l'espace urbain, et la place publique (concernant notre sujet d'étude), notamment en prenant en compte les problèmes d'insertion du projet, de sa conception, de l'environnement (économies en espace, en matières premières, traitement des déchets, lutte contre les nuisances et les pollutions de l'air et de l'eau, développement de la nature en ville, et en espaces publics conviviaux, etc...).

#### 3.1. Les problématiques du D.D.U :

- Comment l'organisation spatiale de la ville permet-elle de promouvoir un développement urbain durable ?

- 
- La densification du tissu urbain est-elle souhaitable, ou faut-il privilégier une approche plus qualitative, axée autour des concepts de centralité, de mixité des usages et des fonctions ?
  - Comment l'espace public peut-il redevenir la colonne vertébrale d'un tissu urbain fragmenté, et remettre en question les rapports entre bâti et non bâti ?
  - Quelles sont les modalités d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement, de l'espace bâti, et des habitants ?

### 3.2. Les différentes approches du D.D.U :

#### 3.2.1. *L'approche éco systémique :* Elle recouvre en fait trois notions différentes:

- La ville est considérée comme un écosystème naturel, au même titre qu'un marécage ou qu'une forêt, elle est considérée comme un écosystème social, par métaphore des concepts de l'écologie, et aussi vue comme un système d'organisation, c'est-à-dire un milieu aux interrelations nombreuses;

#### 3.2.2. *L'approche patrimoniale :*

Elle privilégie le capital qualitatif, naturel et culturel. Elle a pour préoccupation de sauvegarder la diversité, les caractères déjà acquis, l'amélioration du cadre de vie, la permanence des valeurs identitaires. Elle concerne la réhabilitation du bâti ancien, l'embellissement des espaces publics et le paysage;

#### 3.2.3. *L'approche participative :*

Elle met en avant la mobilisation, la participation des habitants et le développement de partenariats. Elle vise à susciter une meilleure prise en compte des réalités locales en faisant adhérer les citoyens aux projets;

#### 3.2.4. *L'approche solidaire :*

Elle allie solidarité de proximité et participation citoyenne.

#### 3.2.5. *L'approche économique :*

Elle cherche à réconcilier l'application des mécanismes du marché avec les exigences de durabilité. Nous y trouvons l'éco fiscalité (prélèvements sur les activités indésirables affectés au financement de mesures destinées à réparer les dommages), la réglementation des services publics, l'évaluation des investissements (en fonction de la durée de vie des constructions et des équipements), la prise en compte de l'environnement dans le budget et l'évaluation des projets, dans les achats et marchés publics.

### 3.3. Les démarches suivies par le D.D.U :

1. Le développement durable urbain est un processus à long terme ;
2. Affecter les ressources de manière efficace ;
3. Bien structurer le processus et l'organisation ;
4. Définir les buts et les mesures ;
5. Définir les valeurs ajoutées ;
6. Assurer que les objectifs seront atteints avec la qualité voulue ;
7. Participation et communication.

Ainsi nous saisissons qu'on devrait converger les trois pôles du développement durable en ce qui suit:

- Au niveau de la sensibilisation des acteurs: élus, équipes de maître d'œuvre urbaine et sociale, services, associations, citoyens, habitants... ;

- En terme de gouvernance: comment mettre en œuvre les partenariats complexes qui sont nécessaires, et une réelle participation des citoyens ?

- Sur le plan stratégique : comment faire converger dans un programme d'action les différentes approches économique, sociale, environnementale du développement durable ? Comment concilier la satisfaction des besoins immédiats, la réponse aux urgences et la préoccupation du long terme ? Comment faire jouer les solidarités locales et globales dont la nécessité est ressentie de plus en plus fortement ? Comment articuler les différentes échelles de territoire pour conduire une action efficace et cohérente ? Comment développer un projet global et intégré ?;

Afin de répondre à ces questions et contribuer à une meilleure prise en compte des exigences et des préoccupations du développement durable urbain des espaces publics (place publique), il est impérativement indispensable de conduire un entretien (entrevu), et un formulaire de questions avec les municipalités, et les pouvoirs publics, les maîtres d'ouvrages, techniciens et autres partenaires, et surtout vérifier l'intégration du citoyen dans ce projet, autant que participant, et intéressé majeur, pour enfin arriver à analyser les démarches suivies et d'en dégager les enjeux en termes de développement durable.

**II. Les concepts**: appliqués sur l'espace public urbain, et la place publique en particulier :

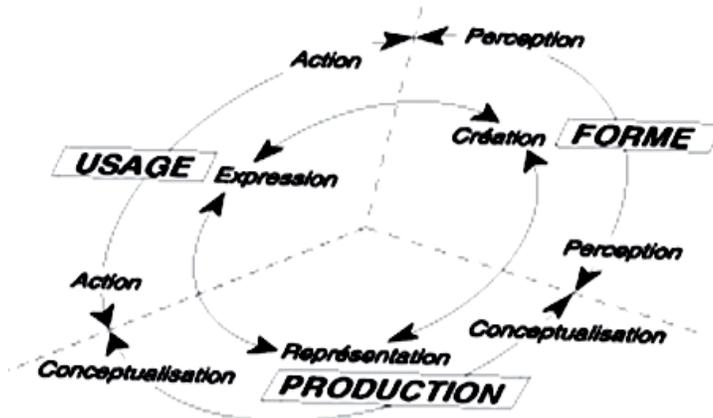


Fig n°157. Schéma réticulaire des dimensions: sociale, spatiale et politique de l'espace public  
Source:(Zepf, M. 2004)

### 1. La durabilité urbaine :

Elle touche l'environnement urbain, bâti et non bâti, et cible les trois domaines suivants: l'écologie, l'économie et de la société. Ses intérêts majeurs sont:

- L'Écologie appliquées sur l'espace extérieur : Sur la pratique du (Terrain /Paysage) :
  - Forme d'urbanisation dense ;
  - Aspirer à un aménagement attractif des espaces extérieurs avec plantation adéquate ;
  - Sauvegarder et créer des espaces naturels ;
- L'Écologie appliquée sur la mobilité : Sur (la mobilité douce) :
  - Réseau de chemins éclairés et dégagés réservés aux piétons et aux cyclistes ;
  - Réseau de chemins, de cheminements et d'espaces publics accessibles en fauteuil roulant ;
  - Introduire d'autres mesures pour modérer le trafic (seuils, chicanes, giratoires, etc.).

---

Sur (les Places de stationnement) :

- Places de stationnement planifiées au-delà des frontières du quartier.
- Offre en places de stationnement limitée
- Parkings souterrains
- Supprimer les places de stationnement en surface et offrir de l'espace à d'autres fonctions : déplacements piétonnier, aires de balades ou de pique-nique, espaces verts,...

Sur (le bruit) :

- En règle générale, combattre la source du bruit avant de combattre le bruit lui-même ;
- Prendre des mesures pour fluidifier le trafic.

- Écologie appliquée sur l'aménagement du territoire :

Sur (l'environnement bâti):

- Créer un environnement stimulant, captivant et sans dangers, accessible même aux enfants non accompagnés ;
- Planifier des lieux de rencontre ;
- Créer des lieux favorisant la communication ;
- Prévoir des espaces naturels ou proches de la nature.

Sur (les espaces publics/ semi-publics):

- Le but visé doit être que les habitants se déplacent plus activement ;
- Les zones de détente doivent être aisément accessibles pour les piétons ;
- Il faut promouvoir des mesures favorisant les loisirs à proximité du domicile ;
- Créer suffisamment d'équipements et des espaces attrayants.

## 2. La mobilité et accessibilité :

« La notion de mobilité est liée à la possibilité d'effectuer un déplacement ou un transport ». La mobilité est définie comme le « caractère de ce qui peut être mis en mouvement, se déplacer ». (Dictionnaire Larousse, 1996)

Aujourd'hui, la grande évolution est de parler de mobilité et non plus de transports, de circulation, de trafic ou encore de déplacements. Le transport renvoie à la gestion de flux, alors que le terme de mobilité fait référence à l'individu. La mobilité urbaine, elle est cependant vue comme étant une qualité de déplacement, d'usage sain de son espace urbain (place publique), et environnement. Les places publiques sont le lieu où la mobilité urbaine peut et doit être mise en scène, pour prendre en compte cet élément constitutif d'une ville: le déplacement. À l'aide de motivation des citoyens/usagers, ainsi que leurs consciences du fait, et d'apprentissage, ils peuvent solutionner l'usage inadéquat des places publiques de la ville, remédier aux événements créés par les aires de stationnement, et parkings, surtout les illicites d'entre eux, et les inappropriés, ainsi que la redéfinition morphologique des îlots urbains, du paysage urbain, et des usages conviviaux, ainsi qu'un renouveau d'usage piéton adéquat, ....

Le paradoxe entre la mobilité à l'origine des rues et le trafic qui les étouffe doit être affronté. Dans une définition très englobante, la mobilité peut se définir théoriquement comme la réalisation d'activités au plan spatial et temporel reflétant le niveau d'insertion sociale et d'intégration urbaine d'un individu ou d'un groupe social particulier. Elle ne se limite donc pas en ce sens à la notion de

---

moyens de déplacements physiques mais peut aussi être approchée par les volets de l'insertion sociale, de l'organisation urbaine (localisations services/emplois/habitat), voir de dimensions économiques et cognitives.

### 3. Urbanisation :

Action de se doter de structures et de formes urbaines, d'espaces bâtis. La notion d'urbanisation liée à la durabilité, s'applique à un ensemble d'opérations visant à redéfinir de nouvelles structures urbaines. Ces opérations peuvent être désignées sous les termes suivants :

- **Conservation** : maintenir intact, conserver dans le même état (protéger, sauvegarder) ;
- **Réhabilitation** : remettre en état et redonner une image en conservant les parties anciennes ;
- **Rénovation** : reconstruire en suivant une nouvelle logique ;
- **Restauration** : remettre en état, rétablir dans sa forme première (réparation, réfection) ;
- **Réorganisation** : modifier le fonctionnement pour adapter à une évolution ;
- **Requalification** : attribuer une nouvelle qualité ou une nouvelle considération ;
- **Réutilisation** : affecter à un nouvel usage.
- **Restructuration** : modifier en profondeur les infrastructures et leur fonctionnement.
- **Démembrement et remembrement urbain** : c'est une manière d'urbanisme nouvelle, de redonner une vivacité au tissu urbain, par l'hauteur d'un espace urbain, ou la création d'un autre au sein d'un tissu déjà présent.
- **Muséification** : phénomène de transformation d'espaces des quartiers, et tissus anciens en site historique, c'est aussi la sacralisation ou fétichisation des espaces, ou bâtiments, pour les rendre comme objets de grands soins et mesures légales méticuleux.

L'espace public est la signature de la ville. Une priorité lui doit être attribuée pour permettre un développement plus équitable de l'accès aux services (sociaux, sanitaires, moyens de transports, etc.), atténuer les mauvaises conditions d'habitat individuel et augmenter l'attractivité résidentielle de la ville. L'aménagement de l'espace public valorisera la qualité du cadre de vie, la mixité des affectations indispensable à la présence de pôles de sociabilité et à l'émergence de l'urbanité.

### 4. L'urbanité :

« Elle est une qualité des individus ou des sociétés; et de façon générale, toute forme analogue de politesse dans la manière de se comporter avec autrui ». (Choay, F et al 1988). Elle est aussi l'ensemble des conditions environnementales architecturales et urbanistiques qui permet et garantit l'exercice plein et entier des droits fondamentaux et des libertés publiques. (Bahri, N. 1997), par (Hanafi, A.2010)

Elle est aussi perçue comme un concept incontournable dans le domaine de la sociologie urbaine. Elle est largement utilisée dans de nombreuses disciplines et possède plusieurs définitions.

Selon (Blanc, M.1992) « elle renvoie à la constitution du lien social dans la vie quotidienne » Mais encore J, Lévy affirme que « *habitus d'urbanité est l'évaluation que les individus font de l'urbain et de la cohabitation urbaine* ». Il poursuit en affirmant qu'elle peut être dimensionnée par des opinions concernant la diversité et la densité. Ce sont les deux éléments fondateurs du type d'urbanité d'une agglomération.

---

groupes restreints, qui impliquent de la similarité, ne peuvent pas susciter de l'urbanité ». En effet une certaine tolérance d'autrui avec toutes les divergences et les différences est nécessaire. Lofland ajoute aussi que la ville doit remplir des conditions pour permettre d'apprendre l'urbanité :

\*La présence de l'altérité, soit de différences perçues significatives entre les groupes sociaux ;

\*La morphologie qui permet le côtoiement et le frottement (déplacements piétons importants et mixtes). D'où on note l'importance des espaces publics (places publiques) dans le développement de l'urbanité. Cependant la complexité urbaine nécessite que cette urbanité soit appréhendée sur plusieurs dimensions où il faut accorder l'importance que chacune mérite. M, Zepf les a énumérés comme suit:

#### 4.1. L'urbanité sociale :

C'est l'ensemble des facteurs sociaux liés aux sentiments et relations quotidiennes que peuvent avoir les citoyens entre eux et avec leur environnement.

Diversité et hétérogénéité des groupes sociaux, comportements, communication, etc... Sont autant d'indices perceptibles dans les lieux publics urbains. Les espaces publics sont des lieux de « sociabilisation renouvelée au sein d'une société d'individus de plus en plus déracinés de leur noyau familial traditionnel » (Zepf, M.1999)

#### 4.2. L'urbanité spatiale :

Il s'agit de la capacité à percevoir la dialectique entre le plein et le vide de la structure urbaine au niveau des quartiers de la ville. Le style architectural des constructions à travers les façades constitue un élément de communication par leur composition et leur degré d'ouverture qui permet l'échange et le contact entre sphère privée et sphère publique. Le site aussi est un lieu d'urbanité à travers sa topologie, son attraction et son histoire.

#### 4.3. L'urbanité politico-administrative :

L'urbanité dans un espace urbain donné est l'un des enjeux que doivent prendre en charge planificateurs et gestionnaires. Les décideurs doivent analyser les pratiques de gestion urbaines en collaborant avec les citoyens et les faire participer dans tout projet d'aménagement urbain.

Ainsi nous pouvons dire qu'une approche visant à revaloriser la politique des espaces publics favoriserait certainement et permettrait le développement de l'urbanité par les différentes relations entretenues par différents acteurs entre eux et avec leur cadre de vie. (Samali, M.2010)

#### 4.4. La qualité urbaine :

La qualité urbaine est une notion relative dans l'espace, selon l'échelle à laquelle on l'appréhende, mais aussi relative dans le temps, ayant pris des sens différents au cours de l'histoire. Selon Nicolas Michelin «*Ce qu'on pourrait appeler, 'qualité urbaine', c'est une qualité fondée sur la diversité et le sur mesure* ».

### 5. La Gouvernance urbaine :

Le concept de gouvernance possède une dimension très large, et est intimement lié à d'autres dimensions, tels que « démocratie », « participation », « centralité », « dé-centralité ». Par définition, le mot gouvernance, d'origine anglaise est un concept ancien, qui a été réactivé par la Banque Mondiale au milieu des années 1980. Il apparaîtra comme préoccupation majeure dans le discours politique, mais surtout dans le lexique des analyses du développement ; et pourrait se traduire par « *Manière de diriger* ».

---

*une politique, les actions et les affaires de l'État* ». Le concept de gouvernance s'est imposé pour désigner l'ensemble des conditions politiques dans lesquelles les plans sont mis en œuvre, comportant à la fois la légitimité du fonctionnement politique, les rapports avec l'administration et les rapports entre ce pôle dirigeant et le reste de la société (en particulier les entrepreneurs).

A ce propos R, Charlick dit:« *La gouvernance urbaine, intègre donc toutes les règles, les pratiques, et les procédures technico-foncière, socio-culturelles règlementaire et juridiques nécessaire pour la gestion impartiale, et transparente des affaires publiques, dans le but de promouvoir et valoriser des valeurs sociétales, qui sont visés par les individus et les groupe* », mais aussi« *La Gouvernance met en relief la manière pour arriver à un consensus, et promouvoir une application plus juste des règles, elle prône la légitimité des pouvoirs et des moyens, par la pratique de la démocratie* » (Charlick,R. 2006)

Son terme désigne, l'usage et l'exercice de l'autorité politique et du pouvoir de control dans les relations entre gouvernements et gouvernés, dans la gestion et l'allocation de leurs ressources, en vue de leur développement social, et économique. Elle se caractérise notamment par la participation, la transparence, la responsabilité, l'équité et l'efficacité. Elle assure la primauté du droit et le respect des valeurs démocratiques dans la conduite, la gestion des affaires et des politiques.

Au plan philosophique, le concept de bonne gouvernance porte en lui-même l'essence démocratique à travers le mécanisme de la participation citoyenne institutionnalisée. Vue comme mode d'organisation sociale et politique orientée vers la maximisation du bien être social et la réduction des coûts humains et sociaux, la bonne gouvernance pourrait recouvrir les conditions suivantes :

- La productivité et la durabilité ;
- La primauté du droit ;
- La légitimité et la responsabilité politiques ;
- Un système judiciaire juste, autonome et fiable ;
- Une administration responsable et une gestion efficace des services publics ;
- La transparence et l'imputabilité ;
- La liberté d'information et d'expression ;
- La participation et la liberté d'association ;
- La coopération de l'État avec les organisations de la société civile.

Actuellement, on mise sur la réussite d'une urbanisation, et d'un aménagement adéquat, qui repose surtout sur la « bonne gouvernance », terme générique, d'actualité, imposé d'ailleurs par nombreux états au monde, car issu des chartes du développement durable, il assure par ce l'insertion de ce dernier, de bonnes conditions de la durabilité sociale, produisant des actions de développement.

Aujourd'hui, notre cas est mesuré à une « mal Gouvernance », surtout en matière de production de l'espace urbain « place publique » en l'occurrence, de sa gestion, et de sa sauvegarde, il se voit comme espace résiduel, illégitime, ou encore parfois comprenant un intérêt restrictif, avec des valeurs , et des mérites perdus, pour un citoyen ignorant de ses propres droits, de son savoir et pouvoir faire, sur son propre espace physique, reflet de son profil identitaire, culturel, et social.

L'objectif actuel, est de parler du contenu de cette gouvernance, ici on en parle plus de question de gouvernance démocratique, parce qu'on pense que les processus participatifs et démocratiques sont beaucoup plus importants qu'un jugement ou une photographie, que l'on se fait d'un moment donné d'une gouvernance...On préfère aussi parler de plusieurs dimensions d'une gouvernance, comme : la Gouvernance Politique, la Gouvernance Économique, et la Gouvernance Environnementale. On peut dire, donc que la Gouvernance c'est le bien être de tous.

5.1. Les acteurs de la Gouvernance :

Il existe trois grandes catégories d'acteurs de la Gouvernance : (CERTU ,2000)

Les acteurs de la décision (L'acteur Etatique, ou Institutionnel) « <b>Le Dialogue</b> »	Les acteurs techniques. (L'acteur privé, ou économique) « <b>Le conseil</b> »	La Société Civile (L'acteur civil) « <b>La concertation</b> »
.Représentants de l'État .Services techniques de l'État .Élus des différentes collectivités .Services techniques de la collectivité, Etc,...	.Agents de développement .Promoteurs économiques .Professionnels privés .Chercheurs universitaires ; Etc,....	.Population, Usagers; .Riverains; .Acteurs clés (notable, politiciens), .Associations; .Médias; .Etc.

Tableau n°01. « Classification des acteurs de la Gouvernance »

Source : CERTU : « La concertation en aménagement ; éléments méthodologiques », dossier n°104, 2000.  
(Lafar, A.2000)

5.2. La justification théorique de l'intervention publique : (implication citoyenne)

L'intervention publique trouve son origine dans l'incapacité du marché (l'état, défini par les services publics), à convertir tous les besoins humains. A vrai dire, le marché tout seul, ne peut atteindre l'allocation optimale des ressources, présentant des lacunes que seule l'intervention publique est en mesure de les prendre en charge. Les défaillances les plus connues sont ; la présence des effets externes, rendent les allocations des ressources sous optimales, l'inexistence d'allocation privée pour le cas de biens collectifs, la fonction de couts décroissants et de rendement d'échelles croissants, et l'incertitude liée aux événements futurs.

5.3. Le concept de Gouvernance en Algérie :

La « Gouvernance» en tant que notion, est apparue assez tardivement dans le lexique officiel de notre pays, et dans le vocabulaire de nos scientifiques et politiciens. Son émergence comme thématique de recherche dans les rencontres et colloques scientifiques remontrait au début des années 2000, mais il a fallu attendre l'adoption de la loi n°06-06 portant la nouvelle loi d'orientation de la ville en février 2006, pour qu'elle connaisse une assise constitutionnelle.

En effet, cette loi prône la déconcentration, la décentralisation et la gestion de proximité, elle mentionne le concept de bonne gouvernance dans plusieurs de ses articles, notamment dans ses articles : 02, 11, 14, 17, et l'article26. (Kassab-Laouar, I.2007) in (Lafar, 2007)

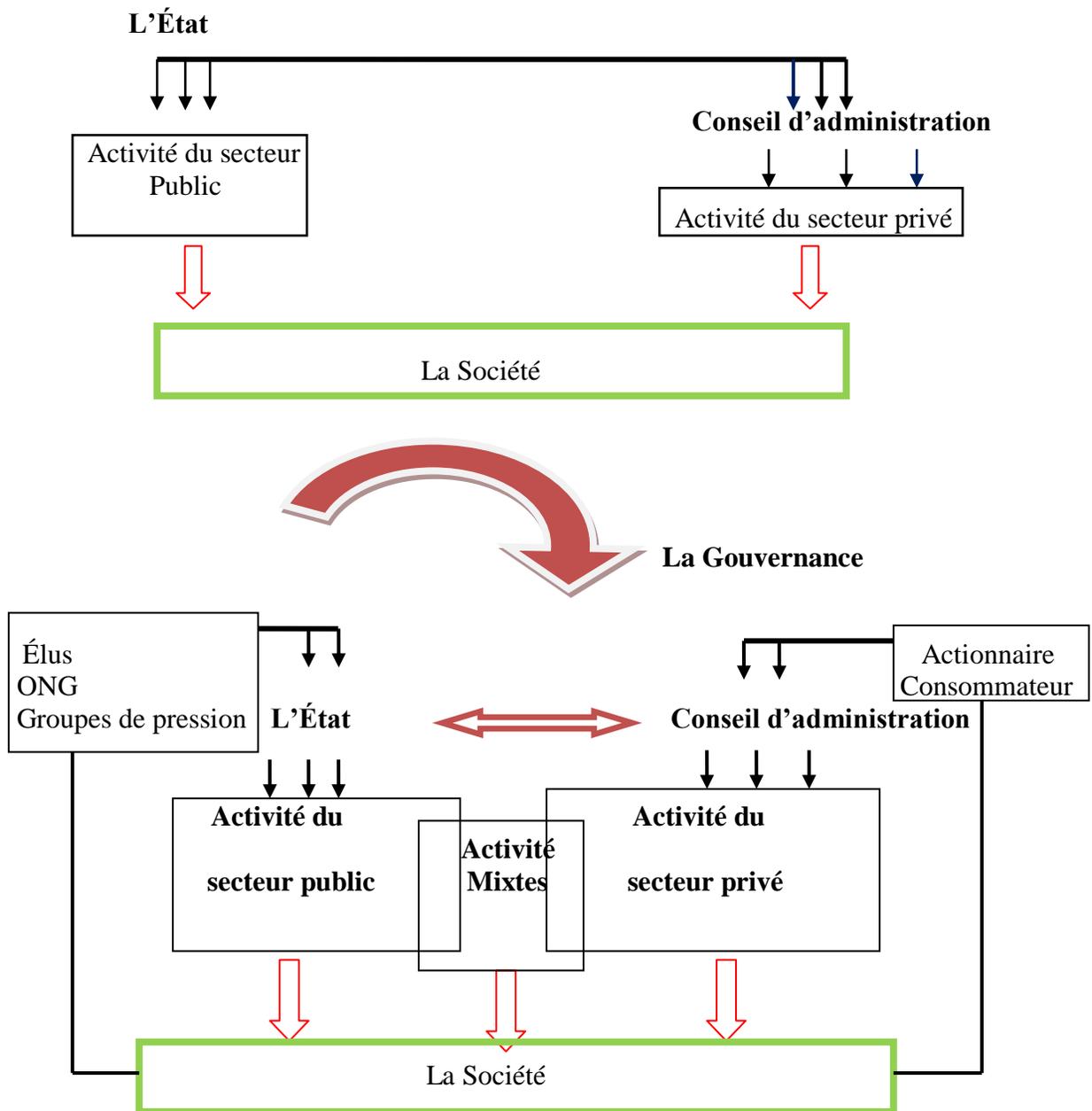


Fig n°158. Schéma organigramme de la « La Relativisation de la Puissance Publique »  
.Source : (Lafer, A.2007)

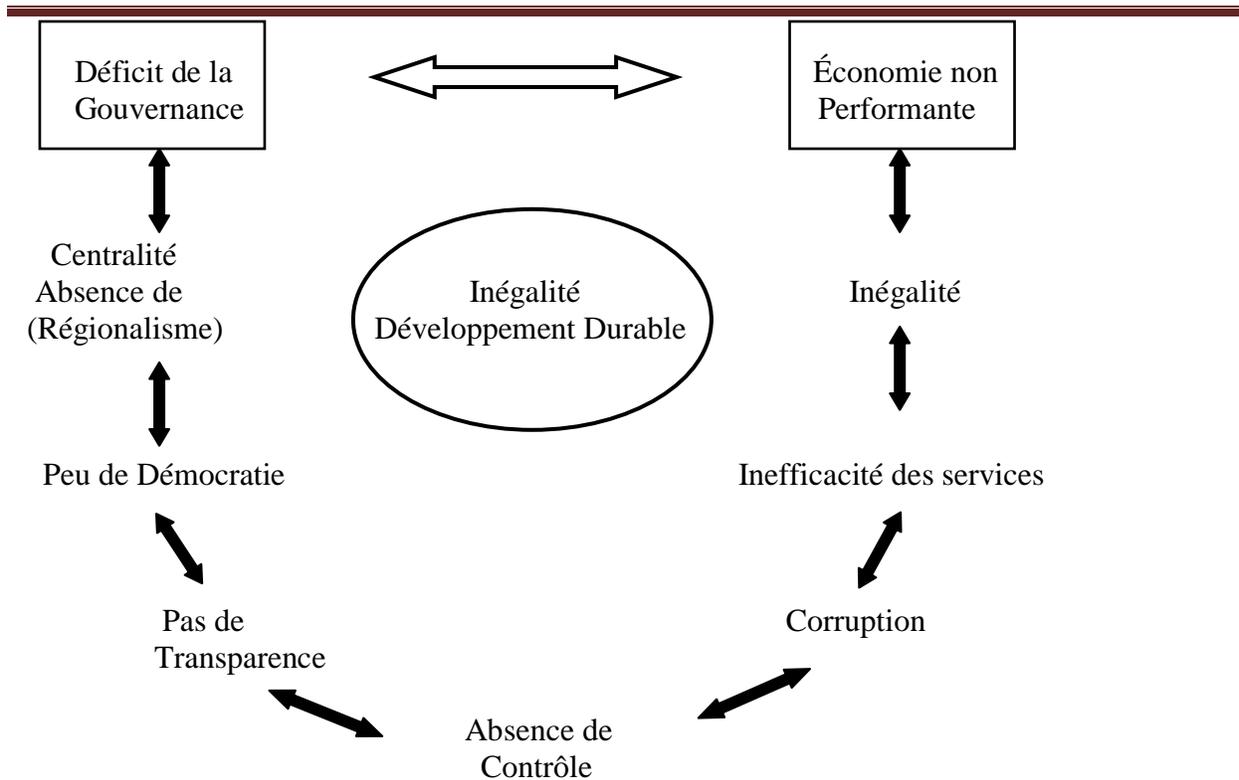


Fig n°159. Organigramme: « Le cercle vicieux du déficit de la Gouvernance »  
 .Source : (Lafer, A.2007)

## 6. La participation:

La participation, ou particulièrement dite participation du public est l'association en tant que partie prenante du public à un processus, une procédure. Elle doit naître dès la conception du projet de l'espace public, et connaîtra une continuelle évolution durant l'usage de cet espace. On peut distinguer huit principaux modes d'association du public classés du moins participatif au plus participatif (ci-dessous). « Dans un sens générique, le terme "participation" évoque l'implication des citoyens dans la définition d'une action. Dans le champ de l'aménagement urbain, cette contribution peut porter autant sur le contenu d'un projet que sur les arbitrages qui lui sont relatifs. Dans son acception la plus forte, la participation s'apparente à de la coproduction et/ou à de la codécision. Elle suppose alors un accès démocratique des habitants concernés aux dispositifs établis ». (Jodelle Zetlaoui-Léger, mai 2005)

- L'information : action de donner des renseignements (unilatéralement, à sens unique) ;
- La consultation : action de solliciter un avis ;
- La concertation : action d'échanger des avis et de rechercher un compromis ;
- Le dialogue : action d'échanger des points de vue et propositions ;
- L'implication : action de s'engager dans un processus ou d'y engager sa responsabilité ;
- La participation : action de s'associer activement à un processus ;
- L'appropriation : action de faire sien et de s'emparer en tant que partie prenante ;

- L'adhésion : action de s'allier, de s'unir, et de partager totalement les objectifs.

Dans une perspective de développement urbain durable, la participation des citoyens / usagers représente une part importante, même bien la part principale d'un projet urbain de (place publique). Comment concilier cette nouvelle donne avec la complexité d'un tel type de projet ? Les contraintes spatiales, physiques, foncières, économiques et politiques dominent trop souvent les exigences architecturales et urbanistiques de ces projets. Y ajouter, ou y inclure c'est selon, la consultation et la participation d'une catégorie de population restant à définir est-il possible sans sacrifier une part de qualité ? Quelle démarche adopter pour permettre de concilier ces deux aspects ?

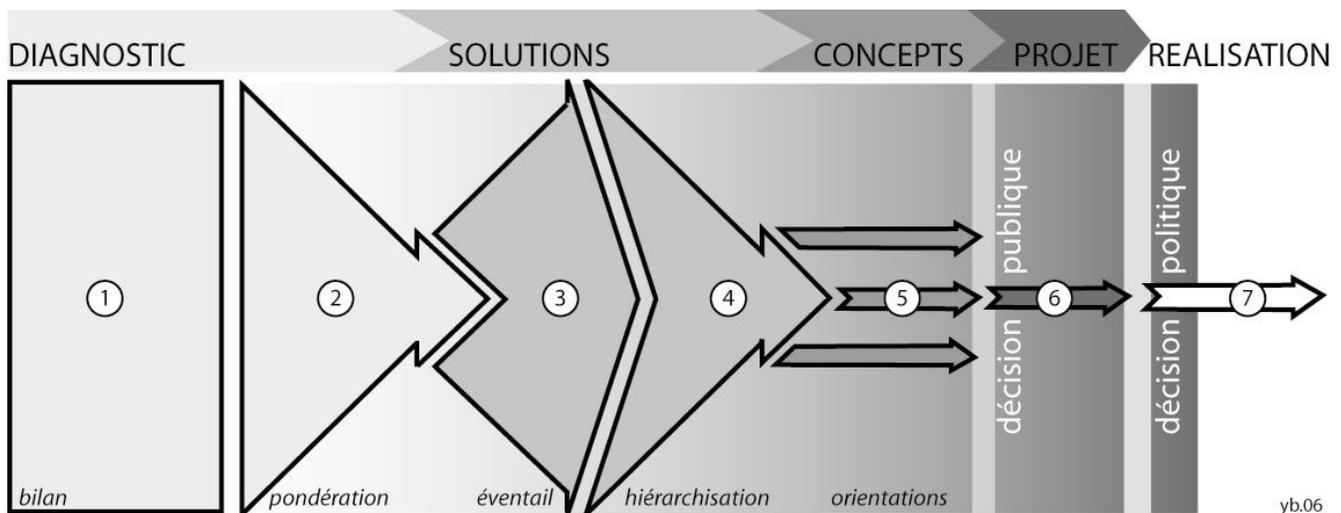


Fig n°160. Les sept phases du dispositif participatif réalisé sur un espace urbain « espace public »  
Source : (Bonard, Y.2004)

## 7. La concertation :

La concertation est un processus et une procédure, qui passent par, ou visent à, une participation du public, d'acteurs de la société civile ou d'acteurs institutionnels, aux processus de décision. Entrent dans son champ les consultations, enquêtes publiques, instructions mixtes, débats publics, conférences de citoyens, négociations associées aux processus de décision, etc.

La concertation consiste à confronter les propositions du maître d'ouvrage à la critique des acteurs intéressés (riverains, habitants, associations...). Le pétitionnaire s'engage à écouter les avis et les suggestions des personnes consultées, à éventuellement modifier son projet pour tenir compte de leurs contre-propositions, voire à y renoncer intégralement. (CERTU, 2000) Qu'elle soit à l'échelle, local, régional, ou nationale ; la concertation est indispensable, est devenue nécessaire et répond à un besoin légitime de la démocratie local.

Mais aussi le processus de concertation, doit se suivre même après la réalisation du projet (place publique), pour son évaluation, et son perpétuel suivi. Il devra se faire, par certains élus, de collectivités, ou d'associations de la ville, désignés par la population, et reconnu auprès de la municipalité. La concertation doit être avant tout considérée comme un processus pragmatique de recherche de solutions. Être à l'écoute et faire participer les habitants à l'aménagement de leur espace, en suite de leur environnement. Mais encore elle permet à l'expert de mieux prendre en compte leurs besoins, d'être plus proche de leurs attentes, en fin de compte de réaliser un projet plus approprié. La concertation permet aussi de créer et de faire « remonter » de l'information. Les habitants, en tant

qu'usagers pratiquant l'espace, ont individuellement un savoir, une connaissance du site qu'ils sont invités à transmettre aux aménagistes et aux élus. La communication de ces informations permet à ces derniers d'agir au plus près des attentes, de mieux prendre en compte les besoins de la population. De plus, il nous semble que le débat public, en lui-même, produit de l'information nouvelle, l'échange de points de vue permet d'aboutir à une description globalisante et multipartite de situations complexes. En outre, le croisement d'opinions rend possible l'imagination de solutions inédites, qui prennent en compte cette complexité.

La concertation présente d'autres intérêts, en dehors de la seule finalité que constitue l'aboutissement d'un projet. Nous avons notamment observé que la réunion d'habitants autour d'une question ayant trait à l'aménagement d'espace constitue en soi un processus d'apprentissage. Chacun des citoyens est invité à porter un regard critique sur son espace de vie et ses habitudes, qui permet souvent de mettre en lumière des liens de causalité ignorés ou insoupçonnés. Dans cette optique, la concertation est un outil fécond de l'aménagement du territoire. Il nous semble, enfin, que le processus participatif a de l'intérêt du point de vue de la dynamique de société. Ce type de démarche offre à chacun une opportunité nouvelle de s'investir dans un projet citoyen, de se l'approprier. L'espace public ici, redevient un espace sociétal est (ré) animé par les rencontres multi-acteurs qui s'établissent lors des débats. La réflexion collective rendue possible par ce type de démarche, vécue dans la coprésence et portant sur un territoire de vie commun, induit sans nul doute un renforcement des liens sociaux entre citoyens-participants.

### 8. La sociabilité :

Par sa définition, elle est tout ce qui porte relation au sociabiliser : disposé à créer et à entretenir des rapports (parler, discuter, exprimer, passer un temps...etc.). (Hanafi, A.2010)

La sociabilité dans la place publique, est l'une des clés du développement urbain durable, au sein de la ville, et au niveau de son tissu urbain diffus, ce n'est que l'espace public, traduit ici par la place que sera le mieux prononcer, et articuler; ce serait même, le moyen ,ou le qualificatif absolu d'une durabilité. Le lien social est l'un des maillons forts de la durabilité d'une ville, et de l'assurance de sa pérennité, et de son bon fonctionnement.

#### \*Le lien social :

La thématique du lien social prend une ampleur de plus en plus grandissante et devient une composante essentielle de tout projet visant la société. Le lien social peut être obtenu tout simplement par le dialogue et la rencontre. La fréquentation des espaces publics et leur pratique peuvent favoriser ce lien. La pratique d'activités physiques dans ces lieux de la ville à titre d'exemple à pour effet d'augmenter les occasions de mobilité, donc plus de rencontres. Ceci participera à la production du lien social, à la limite, son expression. L'espace public peut aider donc à l'insertion et l'intégration des individus dans la société.

D'autre part l'individualisme, le retrait, l'exclusion, etc. sont autant d'éléments qui peuvent causer la dilatation et la rupture du lien social. Ségrégation et fragmentation en seront malheureusement le résultat d'une telle situation qui n'apportera que préjudice à la société. « ..., le retrait dans la sphère privée, ou le cocooning, rend le lien social plus distendu » (Sennett,R. 1997), in (Samali, M.2010)

Pour ce qui est de la relation espace public/lien social, nombreux sont les auteurs qui se sont prononcés, Sennett conçoit l'espace public comme étant l'espace physique de mise en forme du lien social. Selon Gauffman le côtoiement dans les espaces publics présuppose une confiance mutuelle. Quant à Remy il lie l'espace public éventuellement au lien social.

---

En effet la valorisation de ces espaces publics contribue activement au renforcement du lien social du fait de l'intensité de la mixité sociale qui s'y déroule. Les lieux non mixtes, quant à eux, sont stigmatisés. Autrement dit, la pratique des espaces publics va promouvoir le lien individu/société (lien social avec les autres citoyens), ce qui permettra la tolérance et la cohabitation. Par conséquent les espaces urbains publics sont des lieux favorables au développement et l'épanouissement du lien social.

### 9. La culture :

La culture est définie, comme étant un fait social, qui est demeuré longtemps, non identifié, voir inexplicé. La notion de « *culture* » qui est moderne, apparaît avec la renaissance en Europe, au XVI<sup>ème</sup> siècle, exprimée soudain par une foule de chefs-d'œuvre de l'art, philosophie, de sciences sociales...

Il est originaire du latin: « *cultura* » pour désigner cette éclosion, genèse, naissance de produit de l'esprit. Elle est la source de tout comportement des individus, selon G.N, Fischer : « *la culture constitue un ensemble de modèle que les individus intériorisent; ces modèles à leur tour définissent un répertoire de conduites qui facilite l'adaptation sociale des individus* » (Fischer, G.N. 1992)

Elle apparaît non seulement comme le fondement des choses ; mais aussi comme le régulateur de la démarche de l'homme; elle règle le problème de l'homme dans ses gestes, son œuvre quotidienne, ses réactions et globalement tout son comportement. Donc ; « *La culture est en fait, une manière de faire et une manière d'être spécifique; un moyen d'identification et de référence qui permet à chacun de reconnaître son groupe d'origine et de se reconnaître à travers lui* » (Bahri, N. Septembre 1997).

En ce qui concerne, la culture et le développement durable, elle se voit comme son propre outil, son reflet. On parle ici tout particulièrement de la diversité culturelle au sein des places publiques, qui constituent les scènes appropriées pour le développement de ce concept, apparue au sommet mondial du développement durable tenu à *Johannesburg en 2002* , et reconnue internationalement aujourd'hui comme un fait, ce qui à donner depuis *octobre 2005* la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, sollicitant ainsi depuis, et surtout dans les pays européens l'adoption du concept, l'encouragement à créer, et multiplier la création d'ateliers de la ville: (ateliers urbains), créant par la suite des collectifs associatifs et conseils locaux, et régionaux, favorisant les liens sociaux entre citoyens- usagers des places publiques et encourager le dialogue et la concertation entre ces derniers et les municipalités.

Ainsi que d'apprendre de nouvelles notions, ou d'adapter d'autres concepts comme : la diversité culturelle au rang de patrimoine commun de l'humanité et affirme que sa protection, sa promotion, son enrichissement et son maintien, sont des conditions essentielles pour un développement durable. Ils encouragent la sensibilisation du public et la participation active de la société civile aux objectifs de la convention, tant aux niveaux international, national que local. protection et valorisation du patrimoine, la lutte contre les discriminations, et tous genres d'exclusion, ou de préjugements que ce soit en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son âge, de sa situation de famille, de ses caractéristiques génétiques ; ou encore en raison de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, des ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son patronyme ou en raison de son état de santé ou de son handicap.

La diversité culturelle concoure à améliorer le monde, et la vie citoyenne, au sein de l'espace public. C'est la raison majeure de sa préservation, définie comme une pluralité de connaissance, de sagesse et de dynamisme, elle nourrit une ouverture à l'autre. La pratique de la diversité doit s'appuyer

---

sur la réciprocité dans l'échange, sur le respect des convictions et des identités. Elle contribue ainsi à une meilleure autonomie de chacun, une meilleure connaissance de soi.

Mais ce projet individuel ne peut se développer que dans un « vivre ensemble », une recherche de solidarités nouvelles. En ce sens la communauté reste un lieu de ressource indispensable pour se retrouver entre soi, afin d'avancer, et de donner des repères, pour partager à la fois des difficultés et les complicités. Le mot « communauté » doit ainsi rester dans notre vocabulaire. Ce n'est pas du communautarisme, car il n'est pas question de normes à imposer, ni de repli hors de la diversité de la cité. La diversité culturelle se construit en articulation avec la citoyenneté commune.

### 9.1. La diversité culturelle dans la place publique :

Lieu où se mêlent et se rencontrent les diversités, l'espace public est un enjeu fort d'une politique de diversité culturelle. La rencontre sur l'espace public urbain (places, squares, rues,...) permet de lutter contre le communautarisme et la ségrégation. Porteur de mémoires, d'histoires, la place publique autant qu'espace public participe en lui-même à la perpétuation des diversités culturelles : cette attention portée à la préservation des traces de l'histoire, du patrimoine, est donc en soi un premier enjeu, tout comme les regards d'avenir qu'il accueille et exprime par les choix d'aménagement.

Pour jouer de cette fonction de rencontre, cet espace public ne doit évidemment pas être en soi excluant par ses aménagements (accessibilité pour les handicapés, bancs pour les familles et les personnes âgées, accueil des enfants, et confort des jeunes; la qualité urbaine ou naturelle mais aussi la sécurité de l'espace public sont nécessaires à ses fonctions de rencontre. Tout en n'oubliant pas de penser aux différentes échelles, de l'îlot, du quartier à l'agglomération, à la zone. Son bon fonctionnement s'inscrit dans le refus d'une ghettoïisation, dans le choix volontaire d'une mixité sociale permanente. Au delà de la rencontre, l'espace public est aussi un lieu de convivialité, de tolérance et de découvertes.

### 9.2. La mémoire collective, le patrimoine, et les spécificités de la ville à travers ses espaces publics :

L'espace public et les habitants sont donc des vecteurs de l'histoire et des mémoires. Être les habitants d'une ville, c'est d'abord vivre à son niveau, par conséquent, c'est se nourrir de ses origines et de ses vécus : histoire, le vécu de la guerre et de la révolution, mais aussi la mémoire de sa diversité ethnique qui la peuple, identité urbaine... La conservation, valorisation et transmission des savoirs, des savoir-faire et du patrimoine local est indispensable. Il s'agit toutefois de dépasser les mémoires mythifiées pour faire aussi appel aux projets contemporains, à la culture vivante en perpétuelle création.

L'appropriation de l'espace, sa lecture, la symbolique qui lui est attribuée, sont des composantes qui définissent le caractère d'un lieu. L'image que la population se fait d'un espace, traduit l'empreinte que cet espace laisse dans la conscience collective d'une société. Quand, comment et pourquoi ?!, voilà les questions qu'il faut se poser concernant la vie des espaces. Car il ne suffit pas de voir ce qu'il s'y passe s'il n'y a pas de justification qui suit. Et cette justification se trouve généralement dans la mémoire des masses et se transmet d'une génération à l'autre.

L'image que la population se fait d'une place publique, lieu identifiable par un toponyme chargé de sens, dépend des valeurs anthropologiques et culturelles. La place publique est ainsi le reflet d'une mémoire collective liée à des pratiques qui lui sont propres et a des valeurs qui lui correspondent. La mémoire, disait (Rossi, A.2009) « est la conscience de la ville ». La mémoire collective de l'espace

---

se constitue de souvenirs conformes aux exigences et aux idées du ou des groupes qui pratiquent l'espace.

« *Lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image, mais en même temps il se plie et s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent* » (Halbwachs, M. 1997). De ce fait, la mémoire collective contribue à façonner l'identité d'un groupe et inversement. Elle peut donc être un enjeu social et politique.

De plus, concernant notre préoccupation première, c'est à dire la place publique, il est donc pertinent d'interroger la mémoire comme valeur de l'histoire qui permettrait de comprendre la signification et la justification de l'individualité d'un lieu. La mémoire collective pourrait expliquer ou du moins, contribuer à l'explication de l'identité de la place, sachant que cette conscience collective reflète un temps de l'histoire, une culture, un vécu commun. La mémoire collective a une dimension transversale : elle relie le politique, l'affectif et l'espace et cela a tout moment sur l'axe du temps. Tout y est inscrit : les changements des besoins d'une société, le défilé des différents régimes politiques, les traces des différentes idéologies, etc. Dans ce sens, nous pouvons regarder la place publique comme un élément qui s'autoalimente et qui se transforme à travers le temps influant sur la vie des êtres humains qui le pratiquent.

Et c'est précisément à partir de ces constats que la mise en relation entre l'espace, la politique et la dimension sociale trouve tout son sens. L'espace entre-les-hommes peut ainsi traduire non seulement une conception politique de l'espace mais aussi une vision sociétale de la spatialité. Mais il ne faut pas oublier que le caractère d'un lieu tient aussi à des caractéristiques moins évidentes et difficilement qualifiables. Il y a des lieux dans la ville où les gens aiment flâner et passer leur temps plus que dans d'autres. Il y a des lieux qui attirent et qui ont des histoires à raconter. Il y a des lieux chargés de sens... Donc, la place publique est le lieu où les hommes se croisent, s'arrêtent, se regardent, se parlent, se saluent. Elle doit être sans doute abordée, comme l'expression d'une société vivante, ayant ses propres points de repère, croyances ou valeurs anthropologiques fortes, qui changent et qui se transforment, en relation permanente avec un rapport de force éminemment politique.

### 9.3. La reconnaissance mutuelle et l'inter-culturalité, ainsi que la diversité des pratiques :

Se connaître mutuellement et s'enrichir de nos cultures, de l'histoire de notre passée identitaire. Favoriser les rencontres entre toutes et tous et renforcer la culture de l'échange sont à la base d'une politique de la diversité culturelle. Le travail associatif, ou artistique, (expositions artistiques, ou culturelles, défilés folkloriques, ou thématiques, ...) aux sein des places publiques y contribue précieusement, mais il doit être complété d'évènements nationaux, culturels à l'échelle de la ville (au niveau de ses places publiques), et ce sur l'ensemble de l'année.

Il convient à ce niveau de ne pas se contenter de la seule présentation événementielle des spécificités figées ; ces échanges doivent toujours être au service de cultures vivantes, déclinées au quotidien. Cette meilleure connaissance doit nous amener à plus de dialogue sur les enjeux culturels, et philosophiques. Elle doit également nous conduire à révéler la richesse des échanges intergénérationnels. Il nous faut reconnaître la diversité des identités au sens large, qu'elles qualifient des provenances géographiques (une nationalité, une région, un territoire, un quartier, ...), des origines sociales, des pratiques linguistiques, des expressions artistiques ou plus largement des affinités entre personnes qui partagent des mêmes modes de pensée ou de vie. Diversité des cultures et diversité des pratiques : être à l'écoute des initiatives des associations, des structures d'éducation populaire, de nouvelles formes d'expression et d'initiatives, ... est en soi une nécessité, en cherchant là aussi à faire

se rencontrer et échanger des acteurs porteurs de pratiques et d'expériences variées, en créant de nouveaux liens. Il s'agit clairement d'encourager toutes les pratiques culturelles, qu'elles soient reconnues, en émergence ou minoritaires, professionnelles ou amateurs.

L'évaluation des politiques menées essentielles à la préservation de la diversité culturelle devra être conduite sur la base de critères définis collectivement.

#### 9.4. L'éducation et la démarche participative :

L'harmonie entre les êtres humains implique des échanges de savoirs et de connaissances, de la transmission entre groupes. Il s'agit en particulier de transmettre des valeurs et des principes comme le respect, le partage, l'égalité, la tolérance, la démocratie, la justice sociale ou encore l'intérêt général.

L'éducation permet les acquisitions morales, intellectuelles, culturelles indispensables pour prendre part à la société. Ses formes sont multiples, de l'éveil à la citoyenneté à l'école à la formation continue pour tous. L'éducation nous amène à la responsabilité qui nous met dans l'action. Le processus éducationnel peut ainsi se résumer à «S'informer, comprendre, agir». Comprendre et faire comprendre le monde aujourd'hui, c'est pouvoir relier les enjeux entre eux (approche multidisciplinaire), c'est aussi apprivoiser sa complexité, et ce pour le plus grand nombre de citoyen. On retrouve là les ambitions de l'éducation populaire de reconnaître à chacun le droit de progresser dans la connaissance du monde en trouvant les pédagogies adaptées à chaque parcours de vie.

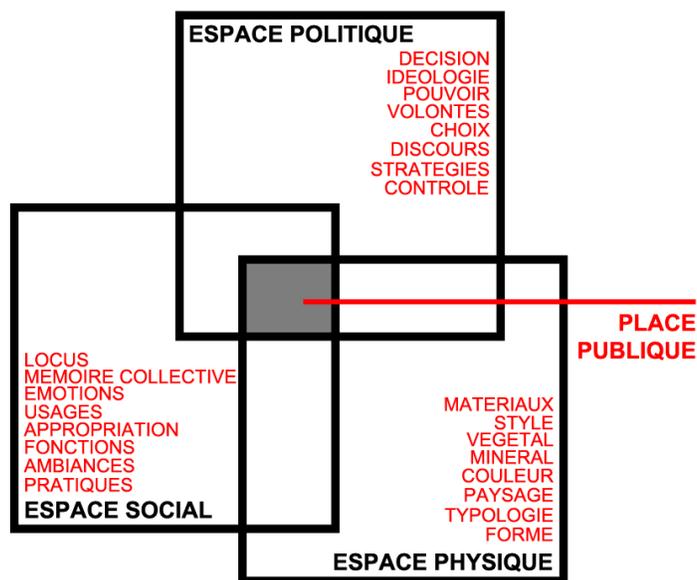


Fig n°161. Place publique, dimensions et polyvalences.

Source : (Grigrovski, A.2012)

### III. Quelques exemples d'étude menée sur la réussite des places publiques à travers le monde :

#### 1. L'étude des places publiques newyorkaises contemporaines d'après Whyte :

L'intérêt du sociologue américain *William H. Whyte*, en l'an 1970 à commencer par un questionnaire, puis une hypothèse sur le fait, d'avoir observé un manque frappant d'utilisateurs par rapport au nombre d'espaces publics aménagés, des enfants qui jouent dans la rue, parce qu'ils aiment jouer dans la rue, et pas dans un autre endroit, il s'aperçoit que les gens aiment s'approprier des endroits, alors que ces derniers n'ont pas été conçus, pour de tels usages. Il conclut donc, qu'il y'a un

---

déphasage entre l'intention du concepteur, et les comportements de l'utilisateur, et entreprend des études la dessus. (The social life of small urban spaces). (Yoshihara, A.2008) in (Cherfaoui, D. 2010)

Selon (Whyte, W.H. 1980): « Une bonne place encourage les gens à prendre une nouvelle habitude en leur offrant une autre manière de se rendre à leur travail, ou à un autre endroit, ou se distraire, et se récréer. », il avance aussi que: « les places les plus fréquentées sont les **places sociables**, ou il y'a d'avantage d'image de couples, de gens regroupés, qui se voient et se saluent que dans des places peu fréquentées, car s'ils sont nombreux à se retrouver sur une place, c'est parce qu'ils ont choisis cette place pour se donner rendez-vous. Cela n'empêche pourtant pas que celle-ci soit aussi bien fréquentée par des gens seuls; une place **animée** est toujours attirante, même quand on est seul. » Whyte, attire l'attention sur la différence de perception entre homme et femme, et signale que : « Ces places fréquentées, ont également tendance à avoir une plus grande proportion d'**usagers féminins** que la moyenne. Il précise, qu'il y'a constatation que si la proportion de femmes dans une place est remarquablement basse, quelque chose ne va pas, car les femmes sont considérées plus sensibles à l'ambiance, ou à la situation que les hommes. » (Whyte, 1980) in (Yoshihara, A.2008)

Il parle aussi de rythme de fréquentation, en précisant que : « ...le rythme de fréquentation au long d'une journée est assez similaires pour toutes les places, puisqu'il dépend de la vie du quartier ».

Whyte mentionne que l'heure de pointe est au alentour de midi, et que les quelques 8% d'usages se font pendant les deux heures qui suivent. Il constate aussi, qu'après 18 heures, les places sont **mortes** jusqu'au lendemain matin. Le nombre de personnes qui sont dans une place varie considérablement selon les saisons et le temps, et cela malgré les conditions climatiques, la façon dont les gens se distribuent sur une place est cependant cohérente, mais encore quelques parties de la place sont toujours plus intensément utilisées que d'autres.

Ainsi, Whyte, conclut ses études avec **six facteurs** repères avec lesquels on pourrait constater une possible attractivité d'une place, ou pas. Si elle est vue comme drainante d'un grand nombre d'usagers ou pas, bien sûr sans oublier des traits propres aux usagers, citoyens qu'ils soient, ou visiteurs, tout en soulignant leur caractère, culture, traditions, besoins, habitudes, ...etc. (Whyte, 1980) in (Yoshihara, A.2008)

### *1<sup>er</sup> Facteur : L'Auto-congestion*

D'après une longue observation, Whyte, a pu déduire que la principale chose qui attire la foule, est la foule elle-même, et les gens viennent là, ou il y a beaucoup de gens, c'est ce qu'il appelle donc, « auto-congestion » ; (phénomène très observé au niveau des places de notre corpus). Il s'avère parfois, que la méthode même d'enquête, est trompeuse, et les gens prétendent en répondant à des choses qui n'existent pas tout le temps, et dans ce sens, des espaces se voient conçus et aménagés, selon leurs dires, et non leurs faits. Il dit, que pour pouvoir animer une place, il est nécessaire d'abord d'attirer les premiers arrivés, dit: « déclencheurs d'auto congestion », par la suite, les autres usagers les suivront. Ce processus n'est pas spécialement particulier à New York, selon une série d'études faite par l'équipe de Whyte. Les comportements des citoyens varient selon la taille de la ville, car la densité en joue un rôle important. Ainsi les comportements proches des New-yorkais se trouvaient dans les autres métropoles du monde, et non forcément dans les autres villes américaines ; la différence ville-compagne pourrait atténuer la différence culturelle. (Whyte, 1980) in (Yoshihara, A.2008)

Après avoir compris ce qui est le phénomène de l'Auto congestion, une réflexion nous amène, à se demander : Comment attirer la première foule, pour provoquer le phénomène de facteur ?

*2<sup>ème</sup> Facteur : La possibilité d'assise*

Ici, Whyte s'est basé sur 18 échantillons de places, d'après lui, elles sont relativement comparables. La plupart de ses places, ont une configuration, ou d'environnement similaire : se situant sur des avenues majeures, près d'un arrêt de bus, ou d'une station de métro, occupant le front d'un îlot, et ayant un grand flux de piéton. Sauf, que l'état d'usage n'est pas homogène pour tous.

*Donc, on se demande ici, quels sont les déterminants ?*

La première chose, sur laquelle Whyte et son équipe se sont demandé, était le soleil, considéré comme « élément crucial pour la fréquentation ». Cela est dit, vrai. Mais, ça pourra ne pas expliquer la variation de fréquentation entre les différentes places sous la même condition climatique. Encore, la forme de la place non plus, qui est pourtant le critère important pour les Urban designers, qui croient au mythe de la place carrée, voilà qu'elle s'avère non pertinente pour expliquer la fréquentation. Ainsi, il se trouve beaucoup de places carrées qui sont très peu fréquentées, aussi d'autres places non géométriques, peuvent être fréquentées. Quant à la taille, plus précisément sa jauge «capacité de la place à contenir des usagers, ou du monde», qui à cependant été considéré par certain, comme la clé de la fréquentation.

Peut-on donc, trouver une réciprocité ? La réponse à été déterminé par la possibilité d'assise, et non la quantité d'espace absolu. C'est-à-dire, la quantité d'espaces sur lequel on peut s'asseoir (bancs, rebords, etc...), qui s'avère en relation avec le nombre d'usagers.

*L'Assise!, on quoi ça consiste exactement dans un espace public ?*

Selon Whyte, s'asseoir, c'est non seulement physiquement, mais socialement confortable. Il affirme, que c'est un choix, d'après lui les gens choisissent ou ils se mettent : devant, derrière, à coté, au soleil, à l'ombre, en groupe, ou tout seul. Ils s'assoieront, si cela les tente, pratiquement sur toutes les surfaces susceptibles de les accueillir, que sa soit bien un rebord d'une plantation, ou une marche d'escalier, peu importe la hauteur, même dans un flux de piétons. Il s'appuie aussi sur la liberté que proposent les diverses forme d'assise ; les marches d'escalier, ou les chaises amovibles sont complètement adaptées à toutes les situations que les bancs, mobiliers les plus classiques et figés, ne sont pas capables de couvrir.

Il avance encore, que si la possibilité d'assise reflète le nombre d'usagers, le fait donc de ne plus la proposer, ou de la rendre impossible est en fait: une interdiction douce d'usage : qui est cependant courante vis-à-vis des SDF, et peu être des délinquants, que les usagers n'ont pas envie de retrouver sur la même place. Selon Whyte, il existe un problème qui consiste en ces places attractives pour les usagers, sont aussi attractives pour les « indésirables », et d'après lui, il faut limiter l'attractivité. Mais, en même temps, il remarqua que les places ayant été aménagé dans le principe de l'interdiction, sont à sa surprise aussi de moins en moins intéressantes pour les usagers, et non squatables par les indésirables aussi. Donc, le meilleur remède pour la protection de la place est de la rendre attractive pour tout le monde. (Whyte, 1980) in (Yoshihara, A.2008)

*3<sup>ème</sup> Facteur : Confort : (soleil, vent, végétation et eau)*

Moyennant la possibilité d'assise, les gens choisissent de se mettre dans les endroits les plus confortables : qu'ils soient suffisamment exposés au soleil, protégés du vent, ombragés d'arbre, et de plantations, encore près d'une fontaine qui masque confortablement le bruit de la ville. Tout comme le soleil, la bonne température est aussi importante, mais pas forcément la température absolue.

Son étude a bien démontrée qu'avec l'arrivée du printemps, ou aux premières lueurs du beau temps, et après une longue pluie froide, présentent des occasions de voir beaucoup de gens assis sur les places. (Il y'aurait ici, une dimension psychologique, que l'on ne peut pas mesurer avec de simple indicateurs). De plus, la question du vent, reste une problématique serrée pour le quartier des grattes ciel, ou se passe l'étude de Whyte. Le vent violent, rend certains espaces infréquentables.

---

A, *Yoshihara*, ajoute : qu'à ce propos, *Whyte*, a fait appel à l'architecte *James Marston Fitch*, qui avait promu la prise de conscience de l'effet environnementale dans l'architecture ; met cette problématique en évidence conceptuel, et non technique: ces espaces, conçus comme s'il ne faisait que beau et agréable toute l'année, avaient été faits dans une simple dimension architecturale, alors qu'il fallu tenir compte de la vie qui s'y déroule. (*Whyte*, 1980) in (*Yoshihara*, A.2008)

#### 4<sup>ème</sup> Facteur : L'Alimentation

A New York, l'offre de l'alimentation, à pris concurrentiels, et à tout moment de la journée est très répondu dans toutes parts de la ville, même que l'offre vient de la part de kiosques informels, ou dit: légers, ils contribuent cependant fortement à l'animation. C'est sans doute un des aspects de l'espace public, qui n'ont pas forcément été désirés par le concepteur, d'autant plus, que les places new-yorkaises appartiennent au privé. Cette manière d'offre alimentaire, contribue à attirer des gens, qui vont à fur et à mesure, attirer beaucoup plus de gens de l'extérieur de la place, faisant paraître la place dans une ambiance de fête. Elle offre plus de liberté, de possibilité d'assise, de possession de l'espace en le partageant avec les autres bien sur, sans obligation. Diminuant aussi, le rapport de service entre (vendeur/ client).

A, *Yoshihara* dans son intérêt à l'étude de *Whyte*, dit que : la leçon de *Whyte* montre combien les dimensions populaires et sociales sont importantes pour les usagers, qui n'ont pas la même perspective que les urbanistes. Nous avons beau parler de la monumentalité, ou du sens du site. Les critères d'une bonne place sont pour eux des choses aussi simples qu'"*une abondance d'offres alimentaires à des prix raisonnables*" (*Whyte*, 1980) in (*Yoshihara*, A.2008)

#### 5<sup>ème</sup> Facteur : La rue

L'animation se fait, au niveau de ces places new-yorkaises, non seulement par l'offre alimentaire mais aussi par les commerces de détail avec leurs vitrines, contribuent ainsi à l'animation.

Ce phénomène est ponctueusement situé aux rues new-yorkaises, et non sur les places conçues sur des terrains privés, avec des bâtiments, et immeubles principalement administratifs, chose qui prive ces places d'avoir une réelle mixité de fonction. Pour lutter contre cette contrainte, la ville de New York met en œuvre une nouvelle règle concernant la création de place dans le cadre du zoning incitatif : ce qui provoque l'affectation de commerces de détail ou d'offres de restauration au rez-de-chaussée, à un taux minimum de 50 % de la surface donnant directement sur l'espace public.

Le meilleur emplacement d'une place se fait au coin de la rue ; la place et la rue doivent être en relation directe. L'abondance d'espace d'assise sur les trottoirs crée une ambiance qui amène les passants dans la place. Physiquement et psychologiquement, la place doit être accessible en continuité avec la rue, sans obstacle, ni barrière, ni trop de changement de niveau. Elle ne doit pas être enclavée. La visibilité depuis la rue sert aussi pour que les gens dans la place puissent contempler le monde autour; il y a ici une réciprocité de regards.

D'après *Whyte*, la bonne place est celle que l'on ne peut pas distinguer de la rue ; ce qui coïncide avec *platea*, l'origine du mot place qui signifie « rue large », que nous avons déjà présenté. (*Whyte*, 1980) in (*Yoshihara*, A.2008)

#### 6<sup>ème</sup> Facteur : La Triangulation

Le dernier facteur est ce que Whyte appelle « triangulation » : à l'aide de certaines conditions, que Whyte appelle « *stimulations* » externes, les gens partageant par hasard le même espace, ils se mettent à se parler, comme s'ils se connaissaient déjà. Ces stimulations peuvent être une manifestation, un concert ou une œuvre d'art. (Phénomène présent en force sur les places de notre corpus, qui produit par la suite le phénomène d'auto-congestion).

Whyte, précise que dans tous les cas, l'importance n'est pas dans la qualité de l'événement lui-même, mais dans son effet qui met en relation les deux personnes, n'ayant aucun point commun, par le seul fait qu'ils y assistent.

Il cite, comme exemple, un très mauvais magicien qui faisait son tour de magie dans une de ces places : « *sa manière était tellement maladroite, et son résultat était tellement prévisible que les spectateurs étaient forcés d'entrer dans la conversation avec leurs voisins* ». (Whyte, 1980) Nous connaissons sans doute tous des expériences similaires. A long terme, cela ne rapporterait rien à notre vie, cependant, ce qui serait important ici est la temporalité qu'introduisent ces rencontres éphémères.

Ces petits événements inattendus nous permettent de rompre avec la routine ; *est-ce un aspect de l'urbanité que nous cherchons peut-être inconsciemment ?*

« *La conclusion de Whyte est assez modeste : de petits espaces apparemment insignifiants qui n'ont même pas de nom, c'est pourtant là où se passent de petits événements inattendus. Ces petits espaces sont riches en potentiel, et les gens le savent ; pour peu qu'il y ait un rebord de fenêtre qui donne sur un trottoir, ils y viennent s'asseoir. Un arrêt de bus peut devenir un point de rendez-vous, et certains se servent d'une poubelle à couvercle plat dans la rue comme une table en l'adaptant à leur besoin. Ainsi, la création de places commencerait par aménager ces petits coins pour que les gens puissent mieux les utiliser. L'intérêt ne se limiterait pas juste pour les purs usagers, mais aussi pour les passants qui partagent l'ambiance avec eux, et encore pour tous les citoyens, bénéficiaires de la notoriété de leurs magnifiques places, qui se sentent bien dans leur ville; pour la ville, la valeur de ces places serait inestimable.* » (Whyte, 1980) in (Yoshihara, A.2008)

### Greenacre Park, New York ; une des places étudiées par Whyte



Fig n°162. Greenacre Park, New York  
Source : [www.ksamedia.osu.edu](http://www.ksamedia.osu.edu)



Fig n°163. Greenacre Park, New York  
Source : [www.New York stock photo.com](http://www.New York stock photo.com)

***PaleyPark, New York ; une autre place du corpus de Whyte***

**Fig n°164. Place Paley Park, New York**  
Source: www.pps.org in (A, Yoshihara. 2008)



**Fig n°165. Place Paley Park, New York**  
Source: www.pps.org in (A, Yoshihara. 2008)

## **2. L'étude des places parisiennes: vérification des critères posés par Whyte (des places complexes, avec une multitude de réussites) :**

Après avoir démontré les critères posés par l'étude de Whyte. Nous allons nous intéresser ici, au cas présenté par (A, Yoshihara. 2008) dans son travail de recherche sur la réussite d'une place à Paris, ainsi qu'à son travail de vérification, des critères, sur des places différentes de conception, ou d'histoire peut être, mais qui se ressemblent fortement en matière de besoins sociaux, ou elle parle de « dimension humaine » introduite au préalable par Whyte, comme une approche qui nous servira comme un filtre pour extraire l'essentiel du duel (place/usage).

### **2.1. La réussite des places-squares : exemple de parcs multifonctionnels**

Les places avec un square au milieu, sont teintées d'un timbre agréable, et de ce fait, elles attirent les gens de tous les âges ; les bancs, le soleil, les arbres sont garantis, et surtout elles sont protégées du trafic routier. Ce type de place peut être considéré comme des parcs où, les parents peuvent laisser jouer leurs enfants. La différence est que les parcs offrent la vocation de loisir, tandis que les places-squares profitent d'une « clientèle » plus large, puisqu'elles sont entourées de bâtiments ayant plusieurs fonctions. Elle est sans doute considérée comme une richesse que d'autres formes d'espace public ne possèdent pas.

La place-square aurait une temporalité limitée, mais selon les critères de Whyte, elle présente une forme de la place réussie. A, Yoshihara parle de la place des Vosges, située au (4<sup>ème</sup> arrondissement), ou on l'a déjà évoqué, et le jardin du Palais Royal au (1<sup>er</sup> arrondissement) qui représentent deux espaces semblables : invisibles depuis l'extérieur, ils se situent à l'écart de la grande circulation. Tous les deux, entourés de portiques, garantissent une promenade même sous la pluie, ces passages abritent de nombreuses galeries d'art, de magasins d'objets antiques ainsi que des cafés-restaurants ; on y rencontre aussi des musiciens de rue entourés d'une foule qui attire encore des gens.

Dans leur square, l'abondance de possibilités d'assise ainsi que les fontaines incitent les gens à l'usage; particulièrement le dimanche, par le beau temps, la densité y est très élevée.

Il y a beaucoup d'autres places-squares dans Paris aussi, par exemple la place d'Estienne d'Orves, se situant au (9<sup>ème</sup> arrondissement, devant l'église de Ste Trinité) où l'on voit les enfants jouer, et les gens se reposer sur des bancs, cela étant sans doute dû à la carence d'espace ouvert dans le quartier. (Yoshihara, A.2008)



Fig n°166. Place des Vosges



Fig n°167. Jardin du Palais Royal  
Source : (A,Yoshihara. Octobre 2004)



Fig n°168. Place Estienne d'Orves

## 2.2. Réussite des places terrasses: l'exemple new yorkais de Paley Park

Comme déjà avancé, il existe des places selon l'étude de *Whyte*, dites « réussies », ces places ci sont piétonnes, de taille moyenne, ou plus ou moins riches en offre d'alimentation (à titre de restaurant, café, ou fast-food). On y trouve à Paris, d'après A, *Yoshihara* l'exemple de : la place J. du Bellay (1<sup>er</sup> arrondissement, où il y a la fontaine des Innocents), la place I. Stravinsky (4<sup>ème</sup> arrondissement, sur le plateau Beaubourg à côté de l'IRCAM), la place de la Sorbonne (5<sup>ème</sup> arrondissement), la place du Marché Ste Catherine (4<sup>ème</sup> arrondissement, dans le Marais) ou la place du Tertre (18<sup>ème</sup> arrondissement, à côté du Sacré Cœur).

On remarque que ces places là, ont une relation intime avec les bâtiments d'entourage, car il existe une continuité urbaine entre eux ; les terrasses de café et restaurants faisant partie de la place contribue fortement à son animation, et réciproquement l'ambiance de la place est reflétée dans ces terrasses.

Les deux places ; Bellay et Stravinsky, qui sont toutes les deux au cœur du quartier piéton des Halles, ou il est remarqué que la densité du flux piétons y est très importante en permanence sur toute la journée, au jour de la semaine, comme au week-end. Elles sont entourées de cafés et de magasins, la fontaine au milieu offre aussi un libre choix d'assise. Les trois autres places sont d'une taille modeste sur lesquelles la présence de terrasses de cafés est relativement importante.

Comme au *Vest pocket parks* à *New York*, l'aménagement des places de taille humaine avec des tables et des chaises accentuent la densité, et donnent aux gens l'impression de convivialité. Ainsi, comme elles sont toutes piétonnes, le flux venant de tous les sens envahit l'espace même en frôlant des gens assis.



**Fig n°169. Place J. du Bellay**  
Source : Source : (A, Yoshihara. Mai 2008)



**Fig n°170. Photo. Place I. Stravinsky**  
Source : (A, Yoshihara. Mai 2008)



**Fig n°171. Place de la Sorbonne**



**Fig n°172. Place du marché Ste Catherine**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)



**Fig n°173. Place du Tertre**

### 2.3. Réussite des places civiques: le cas de l'Hôtel de ville, et de Beaubourg

Il y a deux places à Paris, qui se ressemblent dans la fonction, mais qui ont deux contextes complètement différents, il s'agit ici de la place de l'Hôtel de Ville (4<sup>ème</sup> arrondissement), elle date du Moyen Âge ; son origine était la place de la grève où il y avait un important port de déchargement, et puis s'est installé le centre des institutions municipales parisiennes qui a témoigné de toute l'histoire de la capitale. La seconde est la place du centre George Pompidou (place Beaubourg, 4<sup>ème</sup> arrondissement), le site était un ancien îlot insalubre, qui a fait, dans les années 1960-1970, l'objet d'un grand projet étatique de la construction d'un centre culturel; apparue brusquement, son architecture a provoqué de nombreux débats.

Situées au cœur de Paris, ces deux places qui accompagnent deux grands édifices publics sont aujourd'hui fréquentées aussi bien par des Parisiens que par des touristes.

La place de l'Hôtel de Ville (selon des recherches : est connue pour son accessibilité au cœur du quartier central de Paris, et accueil l'événementiel par excellence), et selon la description de A, Yoshihara borde un tronçon de la rue de Rivoli, où se concentrent des activités commerciales et le flux de piétons est important. Sur le seuil entre la rue et la place, une fontaine rectangulaire propose autour d'elle une abondance d'espaces d'assise. En face, l'autre côté de la rue de Rivoli, il y a des magasins, et de l'offre alimentaire. Mais le succès de cette place ne dépend pas que de la situation dont elle a la chance de profiter, la mairie de Paris y propose de nombreux événements; un grand écran s'installe à l'occasion de la coupe du monde de football, et la place se transforme en plage en été, en patinoire en hiver, auxquelles les citoyens ont un libre accès.

La place George Pompidou serait une place civique car, ayant fait partie d'un projet urbain, elle a été offerte à la ville (constituante de l'établissement public du centre Beaubourg). Elle se trouve au cœur d'un quartier piétonnier, elle est également entourée de bâtiments ayant différentes fonctions y compris de l'offre alimentaire, elle propose un abri pour une circulation intense.

A, Yoshihara, démarque la différence qui existe entre les deux places, et ajoute ; A la différence de la place de l'Hôtel de ville, elle est fréquentée par une population relativement jeune, elle abrite de nombreux spectacles spontanés. Les artistes de rue attirent une foule qui déclenche le processus d'auto-congestion. La possibilité d'assise y est infinie, par le beau temps de nombreux groupes de jeunes y pique-niquent ; elle précise aussi que c'est un des rares espaces urbains minéraux où l'on peut s'asseoir par terre.

Depuis la place, on peut observer, sur la façade du Centre Pompidou, les visiteurs monter par l'escalator, qui réciproquement contemplant la place d'en haut. Ce **jeu de regards**, essentiel de l'espace public, anime la place. De plus, le Centre Pompidou est un des monuments les plus visités de Paris, et à la différence des autres établissements publics, il est ouvert jusqu'à 22 heures, ce qui d'autant plus, prolonge la durée d'usage de la place. (A, Yoshihara, signale qu'il y'a fermeture le mardi, qui est un jour de fermeture hebdomadaire). (Yoshihara, A.2008)



Fig n°174. Place de l'Hôtel de ville  
Source : (A, Yoshihara. Juin 2008)



Fig n°175. Place George Pompidou  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)

#### 2.4. Réussites des places-carrefours: vue comme lieux de promiscuité

Une place réussie, ou lieu de détente, ne veut pas vraiment dire, qu'elle soit totalement exclue, ou à l'écart du trafic automobile. La place du Châtelet (entre les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements), la place St. Michel (entre les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements), la place de la Bastille (entre les 4<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements) ou la place de l'Opéra (entre les 2<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> arrondissements) ; toutes ces places attirent des gens par le fait sans doute qu'elles sont « alimentées » par de grandes artères amenant de l'animation. Leur point commun à ces places est que les gens les utilisent pour se donner rendez-vous.

Ces places ont des cafés et des magasins; des établissements culturels attirent des gens, tels que : (théâtre, salle de l'opéra, cinéma) comme des points de repère ; ce sont également des points intermodaux, comme : (métro, RER, bus, taxi, ...) où convergent les flux.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces exemples sont tous à cheval sur deux (voire trois) arrondissements ; ces places sont des jonctions (point de rencontre) non seulement de rues mais aussi de différents quartiers.

D'après A, Yoshihara : « Prenons l'exemple de la place St. Michel, située au cœur d'un quartier d'étudiants mais aussi touristique. Entourée de cafés, librairies, une salle de cinéma, elle est fréquentée durant toute la journée jusqu'à des heures assez tardive, la nuit. Sur le terre-plein central,

dépourvu de bancs, les gens se mettent autour de la fontaine ou s'appuient contre les barrières séparant le trottoir et la chaussée. Cette place semble un des points de rencontre de Paris, un véritable carrefour. La place de la Bastille est également un lieu de rendez-vous ; envahies par une foule notamment en fin de journée, les marches de l'Opéra Bastille se substituent à des espaces d'assise. Bien que déchirée par une forte circulation automobile, la place, entourée de nombreux cafés et bars, abrite la vie citadine. Elle est d'ailleurs une des scènes de la vie nocturne parisienne, ainsi que de nombreuses manifestations. » (Yoshihara, A.2008)



**Fig n°176. Place du Châtelet**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)



**Fig n°177. Place St. Michel**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)



**Fig n°178. Place de la Bastille**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)



**Fig n°179. Place de l'Opéra**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)

### 2.5. Réussite des places monumentales, avec une mono-fonctionnalité, et démesuré :

A Paris, il existe de nombreux endroits qui sont nommés « place » ; pourtant, ils ne sont pratiquement pas de vraies places pour les critères déjà abordés ; ce sont souvent des places qui ont été faites dans la perception de « monumentalité ».

Ces places présentant une grande qualité architecturale semblent pourtant peu attractives, et cela est dû à leur monofonctionnalité, ou à leur échelle démesurée qui est impraticable par les piétons, voire les deux. A, Yoshihara, nous donne l'exemple de la place Vendôme, qui se situe dans un quartier où il y a beaucoup de flux piéton (y compris de nombreux touristes) ; attiré par de nombreuses et vastes étendues d'espaces pour piétons, qu'elle offre, ainsi que plus de 20 commerces de détail dans les bâtiments d'entourages.

On y trouve pourtant très peu de gens qui y restent ; la plupart d'entre eux y passent, la contemplent, y font un tour en prenant quelques photos, et ils s'en vont. Il n'y a, en effet, aucun banc,

mais surtout aucune mixité de fonction ; tous les magasins donnant sur la place sont des bijouteries et des joailleries de luxe, et le prestigieux Hôtel Ritz achève cette ambiance particulière.

Les visiteurs ne se sentiraient jamais capables de s'approprier cette place à moins qu'ils y fassent leur shopping dans un des magasins. Il y a une autre place similaire, la place des Victoires. Tout comme la place Vendôme, cette place ronde est encore spécialisée, mais cette fois, en haute-couture en excluant toutes autres fonctions ; les gens y circulent, et flânent en n'ayant absolument aucune fonction particulière.



**Fig n°180. Place Vendôme**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)



**Fig n°181 Photo. Place des Victoires**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)

Elle rajoute, encore les exemples des deux places situées sur l'axe de Paris, *la place de la Concorde et la place de l'Etoile* : «... elles souffrent également de la monofonctionnalité, due à leur fréquentation principalement touristique. Mais dans ces deux cas, l'excès de trafic routier qui occupe une grande partie d'immenses places semble être leur majeur problème. La surface de la place est fragmentée au profit de la circulation automobile. De plus, leur échelle démesurée les rend insaisissables et inconfortables. Les piétons n'ont aucune "prise" sur elles et en sont quasiment exclus. » (Yoshihara, A.2008)

Malgré ce fait, cette étude, ne nie absolument pas l'importance de la monumentalité. L'axe de Paris, dont on lui voue une extrême importance à tous ces aménagements, est un élément structurant important de l'urbanisme parisien qui fait d'ailleurs le paysage singulier de la capitale. Elle fait entre autre, l'objet d'une véritable scène de la Fête Nationale du 14 juillet.

Ces places que nous considérons, n'avoient pas répondu à des critères de réussite en terme d'usage selon Whyte, auraient, selon une autre vision, bien réussi à affirmer leur statut spécifique dans la ville. « ...Ces places représentent en effet une interdiction implicite du point de vue de l'usage, en rendant l'appropriation impossible, comme certaines places new-yorkaises qui essayent d'exclure les indésirables de la même façon, parce qu'elles ont été conçues non dans le but d'accueillir les citoyens mais dans celui de démontrer le pouvoir absolu. » (Yoshihara, A.2008)



**Fig n°182. Place de la Concorde**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)



**Fig n°183. Place de l'Etoile (Charles de Gaulle)**  
Source : (A, Yoshihara. Octobre 2004)



**Fig n°184. Place de la porte de Versailles**  
Source : (Antoine Grumbach et Associés) in (A, Yoshihara. 2008)

## 2.6. Réussite des places en réseau :

A, Yoshihara, indique que d'après son étude faite sur les places parisiennes, nous nous rendons compte que la réussite est singulière; il n'y a pas un modèle de place vraiment « réussie ». Chacune de ces places, que nous considérons comme réussies, contribue différemment à la ville, proposant ainsi, selon les multiples besoins, un lieu de rencontre et d'animation, un abri de la circulation intense ou un moment de détente. Comme en précise P, Zucker: « *La place crée le lieu où les gens se réunissent ; elle les rend humains par des échanges et des contacts (qui s'y déroulent) ; elle leur propose un abri pour se protéger du chaos du trafic; elle les libère de la tension qui vient de la promiscuité de rues* » (Zucker, P.1959). Si les villes sont d'après A, Van Eyck ; « *kaléidoscopiques* » : dans un sens de : « Changeants », chaque place, différente que contient une ville, ainsi qu'un quartier, nous offre une vision unique sur la ville même.

A, Yoshihara, prend l'exemple de « la place des Abbesses » sur un parcours à Montmartre. Elle évoque que c'est un lieu de rendez-vous, où se croisent les flux et se côtoient les fonctions diverses telles que religieuse, tels ; (l'Église de St. Jean de Montmartre), ludique (le manège sur la place et le square J. Rictus), culturelle (le théâtre) et populaire (les cafés).

Un peu plus haut, une autre place ; nommée « la place du Tertre » est une place qui ne manque pas du tout d'originalité, elle dit qu'elle est « pittoresque » carrée et fermée, remplie de terrasses des cafés et des restaurants. Elle connaît également la fréquentation en masse d'artistes qui viennent pour étaler leurs œuvres. Sur ce parcours encore, on démarque « *le parvis du Sacré Cœur* » qui apparaît comme le point culminant du parcours, on y contemple tout Paris en s'asseyant sur ses marches. Voilà

---

que chacune des trois places est unique, et elle constitue l'image de Montmartre, tout en se complétant l'une l'autre sur un même parcours. (Yoshihara, A.2008)

*«De même qu'une seule place parisienne ne résume pas Paris, c'est en parcourant plusieurs places que nous pouvons saisir cette ville complexe. Les places appartiennent, en effet, à un réseau de complémentarité. Nous n'avons pas besoin d'avoir une place "parfaite". Dans cette continuité de l'espace public, la place peut fonctionner une par rapport aux autres.»* (Yoshihara, A.2008)

### **. Conclusion:**

L'espace public de nos jours, représente une grande question d'actualité, d'ou il suscite les nombreux questionnements et hypothèses, dont on s'en sert pour qualifier la ville, de durable, ou de non-durable, et de mesurer le degré de développement social, l'économique, et l'environnemental. C'est une entité à grands impacts futurs; dont il faut investir grandement et rationnellement, sur le niveau local comme sur le régional, et national, sur le temps présent et futur à la fois.

Des mesure, telle l'Agenda 21, nous aide à concrétiser ces projections, dont s'opèrent notamment des différentes approches d'intervention ; de la patrimoniale, à l'éco-systémique, et de la participative à la solidaire,... en mettant justement un accent sur le rôle primordiale de la concertation et de l'émergence du rôle du citoyen comme acteur principal dans le processus de production de l'espace public "place publique" depuis le diagnostic et l'évaluation de l'état des lieux, jusqu'à la mise à disposition des outils, et projection afin d'assurer une meilleure réalisation. Tout en s'assurant de la nécessité d'instaurer les principes conceptuels qui nous guident afin d'assurer une évaluation saine et durable de cet espace, telle: la gouvernance, concertation, sociabilité,...

Réalité défailante, au sujet de notre cas national. Nous voyons que l'Algérie à adopter les concepts d'un développement durable de l'espace urbain, et d'une gouvernance, même bonne soit-elle, cependant cela reste figé sur papiers, et du simple fait abstrait, totalement absent sur terrain, et nous constatons surtout d'autant d'appuie sur le global dont "le régional, ou le national" devance largement le "local", et que l'espace public tel que (les places, et placettes) est mit hors exécutions développementales, et gouvernementales. Donc, il s'agit là d'un sérieux déséquilibre, qui surgit de la négligence d'un maillon fort de la réussite d'un développement urbain futur rationnel, équitable, et équilibré.

Selon l'étude de Whyte, il s'avère que les critères "facteurs" de places réussies retrouvées à l'exemple américain pourrait figurées un peu partout dans le monde, et sur des espaces publics, tels des places, ou parcs conviviaux, qui nécessite et mérite d'autant plus d'intérêt et d'étude fine sur le paramètre social, climatiques et les questions d'usage expliqué par le phénoménologique des faits qu'à évoqué Whyte.

L'auto- congestion, la possibilité d'assise, le confort, l'alimentation, la rue, et la triangulation, sont signifiés tels des paramètres de réussite et de normalisation de fréquentation de places publiques, retracés un peu différemment, mais toujours selon les mêmes logiques, répertoriés cette fois par

A, Yoshihara selon des notions de configuration et rôles spatiales: reliées à un carrefour, monumentalité, en réseau, elles ont chacune une identité et perception différente, même si quelque fois elles sont reliées à un même parcours, ou constituants le maillage d'un même tissu urbain, elles sont **réussies...**, à travers le temps, et les époques, la multitude d'usage et d'appartenance ethnique, ou encore surtout la différence d'âge ou de sexe.

Elles gardent toujours un caractère propre à chacune d'elles, qui leur procure une durabilité, et une plénitude, avec une grande renommée internationale.

Chose qui nous incite maintenant, à prendre les deux expériences comme exemples de travail sur les places publiques, et à vérifier leur capacité de promouvoir le succès, et l'émergence à travers le temps dans la ville algérienne.

---

## **CHAPITRE 4 : LES ESPACES PUBLICS EN ALGÉRIE**

### **ENTRE POTENTIALITÉS ET PARADOXE**

*« Si l'espace nous semble composite, tiraillé entre plusieurs directions ; il est le résultat de la crise d'identité que traverse toute la société algérienne, écartelée entre une attirance très forte pour le modèle occidental et une volonté profonde de retour aux sources »*

*Marc Cote.1988, « Un pays jeune chamboulé par son passé »*

#### **Introduction :**

A travers la multiplicité de ses fonctions, la ville crée en fait ses propres normes d'existence qui se définissent dans la spécificité du milieu urbain nouveau, par rapport, ou opposition au milieu rural vernaculaire, c'est-à-dire la création d'un nouveau type de relations, d'une autre structure sociétale, ainsi qu'un nouveau mode de vie, de travail, de consommation et d'habitat. Par les particularités socioculturelles, économiques et politiques multiples qu'elle engendre, la ville provoque une transformation des rapports traditionnellement prescrits entraînant un relâchement des contraintes sociales et imposant par là, même la coexistence d'éléments hétérogènes : situation qui conduit inmanquablement à des conflits entre les individus, entre cultures et groupes différents. L'espace public se voit tiraillé, privé de ses qualités demandées et requises dans d'autres pays.

L'espace public, connaît maintes définitions, images, usages, pratiques et logiques... au niveau de notre territoire algérien, De par sa vaste contenance en entité urbanistiques structurantes de la ville, « Places, placettes, jardins publics, monuments aux morts, mausolées,... », Il peut toute fois donner des dénominations rappelant d'autres dans l'histoire de notre vaste et généreux pays, tels que : Place « *Batha, Dj'maa, ou Rahba* », Rue, ou Boulevard « *Houma, ou Charaa* », mais aussi Quartier « *Hara, Zkak, ou Zenka* », ce que nous allons voir au niveau de ce chapitre, on se contentera de se focaliser sur ces trois composantes, et principalement la place publique, en Algérie.

A vrai dire, l'image de cet espace connaît de continuelles transformations aux yeux du citoyen; intéressé premier, devrait-il être, et maître de ce lieu social par excellence...Hélas, les choses ne se présentent pas comme telles. Il se déploie cependant, et se transforme à travers les années sous le regard négligent, insouciant, incapable, mécontent. Voire surtout un citoyen désengagé, qui présente tout simplement, un être disposant d'un espace résiduel, mal pensé, mal aménagé, Ce qui donnera par la suite, bien entendu, un espace mal fréquenté, mal utilisé, voire complètement marginalisé...

---

*\*Marc Cote écrit sur les mutations profondes que connaît la vie quotidienne des villes algériennes, (Alger), pour aboutir enfin à des solutions adaptées aux spécificités socio-anthropologiques et aux exigences du terrain : « Si l'espace nous semble composite, tiraillé entre plusieurs directions » ; il est le résultat de « la crise d'identité que traverse toute la société algérienne, écartelée entre une attirance très forte pour le modèle occidental et une volonté profonde de retour aux sources » (M, Cote.1988, « Un pays jeune chamboulé par son passé », in Géo, Paris, n° 114, aout 1988, pp.64-69.*

## I. Prélude historique :

Il se trouve que l'histoire des villes algériennes présente une sédimentation, ainsi qu'une juxtaposition de différentes formes urbaines issues de cultures différentes, notamment la médina (amazigh-arabe), (islamo-maghrébine), ainsi que la ville coloniale française.

Or, que pour le premier cas des auteurs comme *Nassima Driss* s'accordent à distinguer la nature de ce qu'on peut appeler comme espace public dans la ville islamique vis-à-vis du contexte occidental. Pour elle, l'espace public dans la ville musulmane existe, mais sous une forme ayant un référent autre que celui occidental. Historiquement, celui-ci présente moins, une distinction juridique précise entre la sphère privée et publique, qu'une dualité entre un centre éminemment public et accessible à tous et les quartiers résidentiels. Elle en dit encore, sur la manière dont l'espace public algérien, doit être étudié, sans pour autant dissocier le physique du social, « ...la démarche de l'étude de l'espace public, se fonde sur la mise en relation des formes sociales et spatiales. La relation de réciprocité entre les individus et leurs environnements indique, me semble-t-il, les fondements même de la société. De plus, cette corrélation espace/société préfigure des images sociales en perpétuelle recomposition. » (Driss, N.2010)

La ville algérienne, ce système spatial, un produit hybride de plusieurs civilisations, issue de peuples indigènes, et redéfinies par les multiples conquêtes coloniales... Cette ville qui a veillée aux grands changements, tantôt révolutionnaires, tantôt chaotiques.

Afin de saisir les mécanismes qu'a subi la création de cette ville, les hauts et les bas de son parcours, la structure de sa société, et les rôles qu'a joué le citoyen dans son espace propre, son espace communautaire. On doit se rendre au passé, aux sources d'un espace public inscrit dans des origines d'un établissement humain ou village rural, d'une vieille cité ou ville traditionnelle, puis à la ville coloniale, ainsi qu'à la ville au temps de la révolution, ainsi qu'un aperçu sur la ville algérienne actuelle.

On peut donc citer à l'aide de références, les formes et usages des espaces publics dans l'histoire de l'Algérie, en dépit d'une très grande richesse et variété de la forme, et du caractère, mais surtout le fondement de la société, et du rôle participatif autour de l'espace public, à travers des époques. Notre approche ici, se fait d'une lecture patrimoniale, anthropologique des différentes formes de l'espace public, entre autres et de la place publique en particulier.

### 1. La période pré coloniale : (Une logique d'un espace public endogène)

Ici, l'espace public, est typiquement le produit d'une communauté participante, associative, solidaire, répondant à ses propres besoins en espace de vie, et de liens sociaux très solide. On parle beaucoup plus de mosquée : Djamaa, café maure, Hammam,... Il est dit que : « Les villes algériennes, s'organisent autour de l'espace public (rues, avenues, boulevards, places, etc.) en ce sens qu'il est le levier participatif du devenir collectif de la société. Étant des lieux qui canalisent l'énergie de la société et contrôlent le lien social, le hammam et le café maure, au même titre que la mosquée et le souk, s'immiscent dans l'espace public en y imposant leur propre lieu : « Dans le quotidien, le local, c'est le lieu où on vit, où on se reconnaît et où on est reconnu, une évidence, le village et son terroir, le douar et ses pacquages, le quartier avec ses bâtis et ses espaces d'échanges ou de confrontation ». (Chalet, 2002 : 15)

#### 1.1. L'espace public rural : (A l'image de la *Dechra*, ou *Douar*)

Aux origines amazighes, aux racines identitaires, natives ; l'espace public rural, est strictement le fruit immanquable du génie populaire, du savoir faire originel, d'un être apprivoisant la nature, tout en s'inscrivant dans son environnement, et structurant son propre espace légitime. Un espace qui

devient par le travail communautaire, un espace public, un espace religieux, festif, de concertation et de décision. Seul cet espace, qui vient à l'appel de cette société tribale, si soudée, fait naître des relations et des faits, structure alors tout une vie de cette société.

L'espace rural algérien, du nord qu'il soit, de l'est, ou du sud du pays. A l'exemple de l'espace *Aurasien*, qui s'est fondé, en premier lieu sur les montagnes, les grottes, pouvant leurs servir d'espaces de refuge de défense contre les ennemis, les intempéries et des greniers de stockage. Ils vivaient sur des techniques de cueillettes, et d'élevage. Sachant que ces établissements abritaient la population la plus redoutée, et invincible du pays. Par les conséquences, des invasions de l'ennemie, et des besoins de récoltes, et d'entretien des terres agricoles, l'habitant devait s'installer sur les hautes plaines. Son espace de vie, était délimité par les terres agricoles, et les rives des oueds (source d'irrigation).

La structure spatiale du village, se faisait en réseau organique, de succession de ruelles plus ou moins étroites et sinueuses, se sont des villages vernaculaires, établis sur des montagnes, des falaises ou à leurs pieds, obéissant aux différentes courbes de niveaux, et aux contraintes du site. L'architecture est parfaitement intégrée à l'environnement immédiat, avec des matériaux locaux, tels : la pierre, l'argile, et le bois. « *La Déchra du vieux Menaâ comme les différentes décheras de la région, s'étendant sur le long d'Oued Abdi Constitué d'un tissu urbain très dense. Implanté sur la partie la plus haute, la mosquée constitue le point de départ, elle est perchée au niveau du sommet autour duquel s'organise le reste du tissu compact. La circulation se passe au niveau de voies plus au moins étroites épousant la forme du relief, et suivant les courbes des niveaux, qui présente une hiérarchie claire, partant d'une rue principale reliant la porte de la cité aux grandes placettes, telles la place du souk, et de la mosquée. D'un endroit à l'autre ces ruelles tortueuses passant au dessous des premiers étages d'habitations formant des zones ombragées* » (Benaïcha, A.2011)

Les rues, et ruelles étroites débouchent sur une aire plus ou moins plate, ou plane, sur un ou plusieurs niveaux, révélant la « *Batha* » la placette. Il se peut qu'il y est une ou plusieurs placettes, à caractères et usages différents. La place principale est souvent dédiée, à la mosquée, ou le marché hebdomadaire. Les rues secondaires, ont pour rôle également de desservir des groupements d'habitation, quand aux impasses, elles sont souvent semi-privées, elles permettent l'accès aux maisons. Cette société construisit son espace, particulièrement par l'institution de la « *Touisa* », une institution rassemblant des dons de toutes les familles du village, et surtout des plus aisés d'entre eux. Ainsi que par l'aide du travail collectif, les habitants ont pu bâtir leur village, leurs maisons, et leurs espaces publics. C'est une aide communautaire pour le bénéfice des pauvres, et des gens en tout besoins.



Fig n°185. Maisons de la Déchra d'Arris  
Source : (La Déchra d'Arris, 2008)



Fig n°186. Mosquée de la Déchra d'Arris, la région des Aurès.  
Source : (La Déchra d'Arris, 2008)

On accède au village, à l'aide de rampes, et de marches, le long des voies piétonnières afin de faciliter la circulation et les déplacements piétonniers. On trouve au pied de la Dechra, sur une voie principale, « la place du marché », afin de faciliter l'exposition des marchandises, l'amenée du bétail et l'accès des commerçants de par les axes routiers principaux. Il existe encore, la place de la mosquée, et sa « zaouia », ou sa « medersa », qui se présente comme un élément dominant de la Dechra.

L'espace public est desservi par un réseau de voiries : principales, secondaires, et tertiaires, comme suit:

**\*Voie principale :**

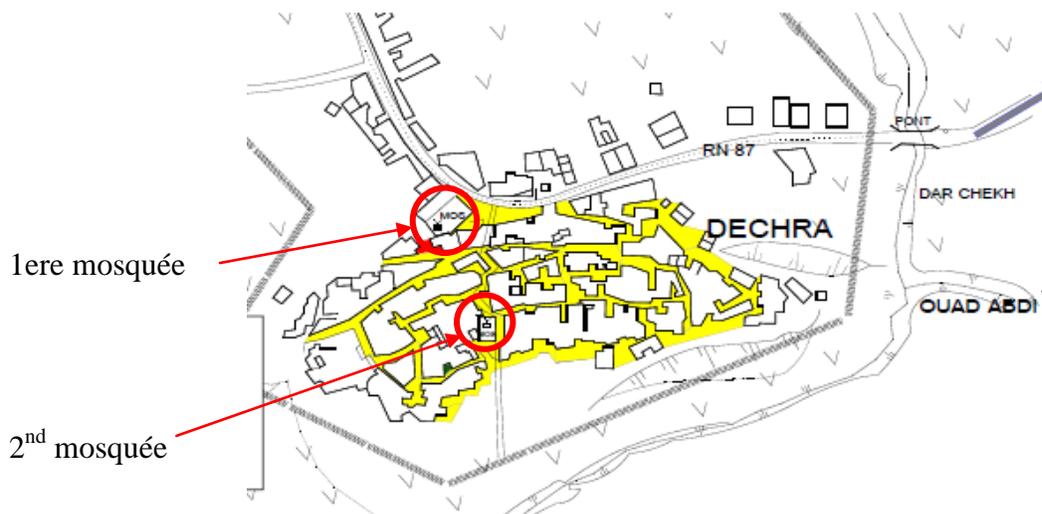
Qui réside sur l'axe principal, desservant la Dechra, représenté souvent par une route nationale qui relie les grandes villes.

**\*Voie secondaire :**

Elles sont de type ramifiées, et découpent la Dechra en plusieurs îlots de formes organiques (métaboliques).

**\*Voie tertiaire :**

Ce sont des impasses destinées uniquement aux piétons et qui servent à accéder aux habitations.



**Zone de circulation et regroupement**

**Fig. n°187. Les espaces de circulation, et de regroupements dans la Dechra de Menaâ.**

Source : Source O.N.S : RGPH(2008) in (Benaïcha, A.2011)

L'espace public se présente encore comme : (le « Djamaa » espace de prière, la « zaouia » espace d'éducation, d'enseignement islamique, et de concertation et de décision des sages-chefs de la Dechra ; El « Batha », ou « Rahba » espace de rencontre pour la discussion, passer du temps ; Ou encore espace de commerce hebdomadaire, dit : « Souk, sabt, l'had, lethnin, ... » Une connotation, liant le mot souk : « marché, du samedi, dimanche, ou lundi, ... » à l'un des jour ou il est effectué ; El « Kahwa » le café, espace de détente, de rencontre, de discussion, et de passe temps favori pour les hommes. Tout en précisant que ses formes d'espaces sont catégoriquement réservées aux hommes, pour la femme, la maison, ainsi que les champs agricoles, ou même la simple : « bhira » le potager de la maison, ou le jardin fruitier de la famille, ou il existe aussi la palmeraie pour les villages sahariens.

On trouve des placettes qui figurent ici et là pour contenir des regroupements masculins ou féminins ainsi que des activités, parmi elles on peut citer : la place du marché (souk) : elle se situe à la

limite de la cité, structurée par des magasins, elle a un rôle économique permettant les rencontres et les échanges. Telles placettes de Sammar, Thsammarth, Aghazdis,....etc.

Elles se trouvent à l'intérieur de la cité, elles sont de vocation féminine, elle permettent les rencontres, et les pratiques de quelques activités notamment celles qui s'exercent collectivement, contrairement aux vieilles villes « médinas », on remarque l'absence des murailles délimitant et protégeant la cité, seules quelques maisons juxtaposées forment les remparts, et permettent l'accès à la cité par une porte principale assurant aussi la relation avec le marché «souk» et la seconde mosquée, ajoutant encore d'autres accès considérés secondaires permettent le passage aux vergers. (Benaïcha, A.2011)

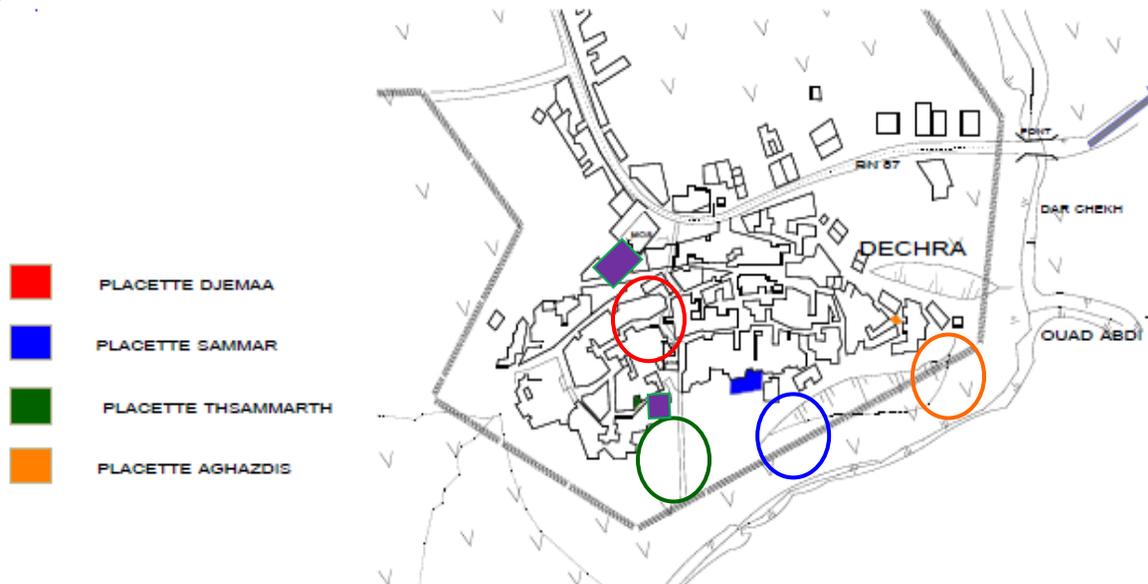


Fig. n°188. L'emplacement des différentes placettes de la Dechra de Menaï.  
Source : Source O.N.S : RGPH(2008) in (Benaïcha, A.2011)

### 1.1.1. Occupation socio-spatiale :

A Menaï comme dans toutes les autres décheras des Aurès ou de Kabylie, l'occupation du tissu est soumise à une certaine logique qui est généralement d'ordre social. La déchera est habitée par une population constituée de quatre groupes familiaux descendant du même ancêtre, chaque groupement est constitué d'un certain nombre de familles ayant des liens de parenté. Généralement l'affectation des quartiers et l'occupation du tissu sont faites selon des groupements de familles qui forment des rues entières en occupant les deux côtés. Ces habitations débouchent sur des impasses formées de deux habitations minimum, et appartiennent à des familles ayant généralement le même nom.

La femme exploite la majorité des espaces extérieurs, à part la placette dite « Djemaa » réservée aux notables de la cité et qui sert de lieu de réunions pour examiner les différentes affaires et régler les divers problèmes de la tribu, toutes les autres placettes sont destinées aux femmes.

De ce fait l'homme n'utilise ces espaces que pour passer chez lui car les traditions lui interdisent de s'y arrêter. Il ne lui reste que la placette du souk ou l'esplanade de la mosquée. Chaque groupement de famille a pratiquement sa placette qui constitue un lieu de rencontres féminines. Ces rencontres presque quotidiennes permettent aux femmes de renforcer les liens déjà existants, de profiter du soleil, de l'air frais et d'exercer plusieurs activités, notamment celles qui nécessitent l'entraide. En fait, ces placettes constituent le prolongement de l'intérieur.

En effet, aucun espace qu'il soit à l'intérieur de l'habitation ou à l'extérieur n'est laissé au hasard, tout est exploité d'une manière efficace et rationnelle, néanmoins il y'a lieu de signaler que cet investissement optimal de la cité est en voie de disparition, cela est due selon ces gens à plusieurs facteurs à savoir :

-La croissance démographique importante qui fait que la cité ne supporte plus ce nombre d'habitants, ce qui a engendré un passage de la famille étendue à la famille nucléaire ; ceci a donné naissance à d'autres quartiers hors cette cité et qui n'ont plus ses caractéristiques et par conséquent ces pratiques. Cette extension a contribué à la désertion de cette cité notamment par les jeunes couples;

-L'introduction de familles étrangères par l'opération d'achat de quelques habitations a créé des ruptures entre les familles ce qui a fait disparaître les rencontres, ceci a dévalorisé l'espace et a changé sa vocation et son statut;

-L'abandon de l'activité agricole par la majorité et l'orientation vers les secteurs secondaire et tertiaire a influé sur les activités et les pratiques en éliminant un nombre important d'entre elles ce qui a réduit les besoins de rencontres et d'espaces;

-L'évolution de la société et l'introduction de paramètres de confort au sein de la cité et les moyens technologiques ont minimisé le besoin d'entraide par les autres et par conséquent le besoin de l'espace. (Benaïcha, A.2011)

## 1.2. L'espace public urbain traditionnel :

Dans les villes traditionnelles, il existe un réseau regroupant généralement les principales fonctions politiques, religieuses, économiques et symboliques de la ville, tolérant la coprésence, à travers une intensité de l'échange des idées et des marchandises. Ce système (d'impasses et de ruelles) en dédalles, qui caractérise la ville traditionnelle, côtoie les quartiers d'habitations. Il est essentiellement masculin, doté d'une logique déambulatoire, permettant un temps de transaction dans le souk qui en est le pôle majeur. En outre s'y ajoute les édifices à caractère communautaire, tels que les mosquées, les cafés (entièrement réservés aux hommes), et les bains publics.

Tandis que le second un ensemble de quartiers résidentiels, lieux d'expression de la vie familiale où la notion de l'intimité « Horma » est capitale, voir 'sacrée' et d'où, une restriction de l'accessibilité pour les étrangers, encouragée par la géométrie sinueuse des ruelles et des impasses.

### 1.2.1. *Les Vieilles villes : (Les Médinas)*

Dés l'arrivée des arabes vers les X<sup>ème</sup>, XI<sup>ème</sup> siècles et jusqu'à la fin de la présence de l'empire ottoman vers le début du 19<sup>ème</sup> siècle, s'est manifestée une manière semblable de l'occupation de l'espace dans la plupart des villes algériennes, communément appelées *médinas*, ces regroupements urbains sont encore présents dans presque tous les établissements humains et parfois même au cœur de certaines grandes villes du pays ; la Casbah d'Alger, la médina de Constantine de Tlemcen, et celle d'Annaba en font partie. Les médinas sont des villes établies la plupart du temps sur des ruines de cités ou de regroupements dont on y retrouve quelques traces d'origines berbères, romaines, puniques ou byzantines.

La continuité des premiers tissus arabo-islamiques et ceux issus de la période de l'occupation turque est si forte qu'il est très difficile d'en distinguer a priori les formes et les langages architecturaux. Le point commun reste une conception architecturale basée sur l'intériorisation ainsi que des principes d'organisation spatiale fondés sur la propriété privée et la hiérarchisation de la voirie et de l'espace. De plus, cette organisation spatiale obéit en grande partie à l'établissement des lieux de pouvoirs, de cultes ou de commerces. Les *K'sars* (palais), les Mosquées et les *Souks* (marchés) structurant l'espace de la plupart des médinas en sont un bon exemple. (Benabderrahmane, K.A.2007)

Ce qui caractérise la forme de l'espace public de la ville musulmane est qu'elle est en étroite relation avec l'ordre social qui l'occupe, en favorisant ou défavorisant l'accès à tels ou tels espaces. A l'exemple de la Casbah d'Alger, relevé par *Nassima Dris*, où une dualité de la forme de l'espace public est observée entre la haute Casbah, à caractère résidentiel et la basse Casbah, le centre-ville, lieu du marché, du palais du Dey et des grandes mosquées.

On peut dire que, la médina est l'un des modèles de la ville islamique traditionnelle, d'après (Le Grand Robert) « *la médina c'est la partie musulmane d'une ville (opposé à ville européenne) en Afrique du Nord* ». Toutefois l'encyclopédie (Le Dicos Encarta 2010) définit la médina comme étant: « *la partie ancienne d'une ville arabe* ». Tandis que, **la médina se définit surtout comme un cadre et une structure sociale**. Le cadre urbain est marqué par une empreinte religieuse structurante symbolisée, et par le paysage visuel et sonore des mosquées, pour le visiteur non spécialisé.

Mais encore, comme le souligne *Anne-Claire Kurzac-souali*, que « *l'enjeu économique est très présent pour les habitants de la médina puisque cet espace reste un lieu de travail par excellence, qui offre près de la moitié des emplois totaux de l'agglomération.* » (Kurzac-souali, A.C. 2006)

La médina est également, un espace culturel et un espace identitaire marqué, dans le sens où elle est un référent pour ses habitants, une façon de vivre, un rythme et une ambiance. Comme toute ville et particulièrement les tissus anciens. La médina est un lieu de production de valeurs symboliques et culturelles qui contribue à créer une cohésion entre les habitants réunis par un même sentiment d'appartenance à un lieu et à des valeurs communes liées à la géographie de ce lieu : une religiosité omniprésente, la proximité entre les voisins, l'intimité familiale préservée, une socialité encouragée par les points de rencontre que sont "le Hammam", " la Fontaine", ... (Kurzac-souali, A.C. 1995) in (Belouadah, N.2012). Par cette spécificité démarquée, on embrasse le trait communautaire, participatif, et associatif de cette société, lié intimement et endurcie par le processus de concertation continue et inévitable.

#### a. La structure urbaine de la médina :

Bien que la médina soit l'un des modèles de la ville islamique traditionnelle, sa structuration est presque la même. Selon l'ordre historique, le modèle urbanistique de la médina repose sur un principe fondamental qui est celui de la séparation nette entre **l'espace public et l'espace privé**. La ville s'ordonne autour d'un pôle, constitué par la grande mosquée et les souks qui l'enserrent. C'est un lieu qui se caractérise par une intensité de la vie publique (religion, administration, artisanat, commerce).

L'espace public se prolonge à travers le réseau viaire qui est fortement hiérarchisé.

On distingue :

##### \* Réseau primaire :

Les parcours, ou les quartiers principaux, où sont localisés les équipements et les activités de niveau urbain, ces voies principales relient entre elles les portes des remparts en passant par le centre de la cité, constituant par ce fait les grandes zones, ou quartiers principaux de la citadelle.

##### \* Réseau secondaire :

Les parcours secondaires, ou ruelles ramifiées, s'accordant aux premiers, ayant surtout une fonction de raccord et de desserte, le long desquels se localisent les équipements nécessaires à la vie des quartiers (four, moulin, boulangerie, épicerie, hammam, et cafés ...), à l'exemple explicite de la ville de Constantine : « *La ville de Constantine était divisée en quatre quartiers principaux situés aux angles : Tâbiya, au sud-ouest, Casbah, au nord-ouest, Kantara au nord-est, Bab El- Jebia au sud-est.*

---

*Des portes, situées au sud de la ville, partaient des rues principales qui permettaient de parcourir la ville du sud au nord : une rue à partir de Bab El-Jedid conduisant vers le quartier de la Casbah, deux rues à partir de Bab El- Oued, entre lesquelles étaient situées les principaux marchés de la ville ; une rue à partir de Bab El- Jebia, menant au quartier de Kantara et au pont sur le Rhumel. Entre ces rues principales, relativement larges et régulières se développait un réseau de ruelles accidentées, qui impressionnaient vivement les conquérants de 1837. » (Kribech, J, F- Z)*

Ces rues, étaient spécifiques de part un caractère précis, et des dénominations ; tels cité : nombre de rues situées sur sa limite orientale, porte des noms significatifs : « Zallaiqa » (la glissante), « Zerzaiha » (la glissade), « Derdaf » (petits pas) » (Pagand, B .1989) « Les rues sont tortueuses, touchent presque par le haut, celles de l'autre côté de la rue, de manière qu'on se trouve abrité de la pluie et du soleil ». (Raymond, A.1987) in (Kribech, J, F- Z)

**\*Réseau tertiaire :**

Les Derbs, ou Droub, constitué d'impasse, ce réseau est exclusivement destiné aux habitants des maisons concernées. Les quartiers résidentiels, sont ainsi préservés dans leur intimité, et protégés de tous les désagréments et nuisances pouvant être provoqués par l'activité commerciale, tels que le bruit, la pollution, l'indiscrétion des passants... (Kribech,J, F- Z)

L'espace économique de la médina était structuré autour du noyau central où se concentrait un bon nombre des activités artisanales, de production et de commercialisation.

Les grands parcours supportaient les activités essentiellement de services alors qu'aux environs des portes se localisent les activités à caractère rural et les places de marchés, ou halles, dites « Rahbat », dont chacune disposée d'un produit commercial spécifié, d'où elle portait le nom.

La « Rahba », peut être en forme de vaste esplanade, ou place ouverte, à l'extrémité des zones habitées, de vente de chameaux et de bétail : «Rahbat El Djemal » ; ou de laine : « Rahbat Souf », ou également en espace couvert, à système de portique, de galerie à voutes « El Djezzarine » (les bouchers). «Une rue partant de Bab-el-Oued menait à Rahbat-es-Souf (la halle de la laine), dont nous avons fait la place des Galettes. Elle a formé les rues Rouaud, Combes, Vieux. C'était la principale artère du commerce et des métiers, qui s'y trouvaient groupés par catégories formant ainsi une suite de Souk ou bazars, comme dans la plupart des villes d'Orient. On trouvait d'abord les droguistes (Attarine) ; puis les selliers (Serradjine) ; puis les teinturiers (Sebbaghine). Là, la rue se divisait en deux branches venant déboucher l'une au sommet, et l'autre au bas du Rahbet-es-Souf, chacune d'elle se terminant par une longue voûte. Le tout était réuni sous l'appellation générique de Souk-el-Teddjar (le bazar du commerce). (Mercier, E.1937)

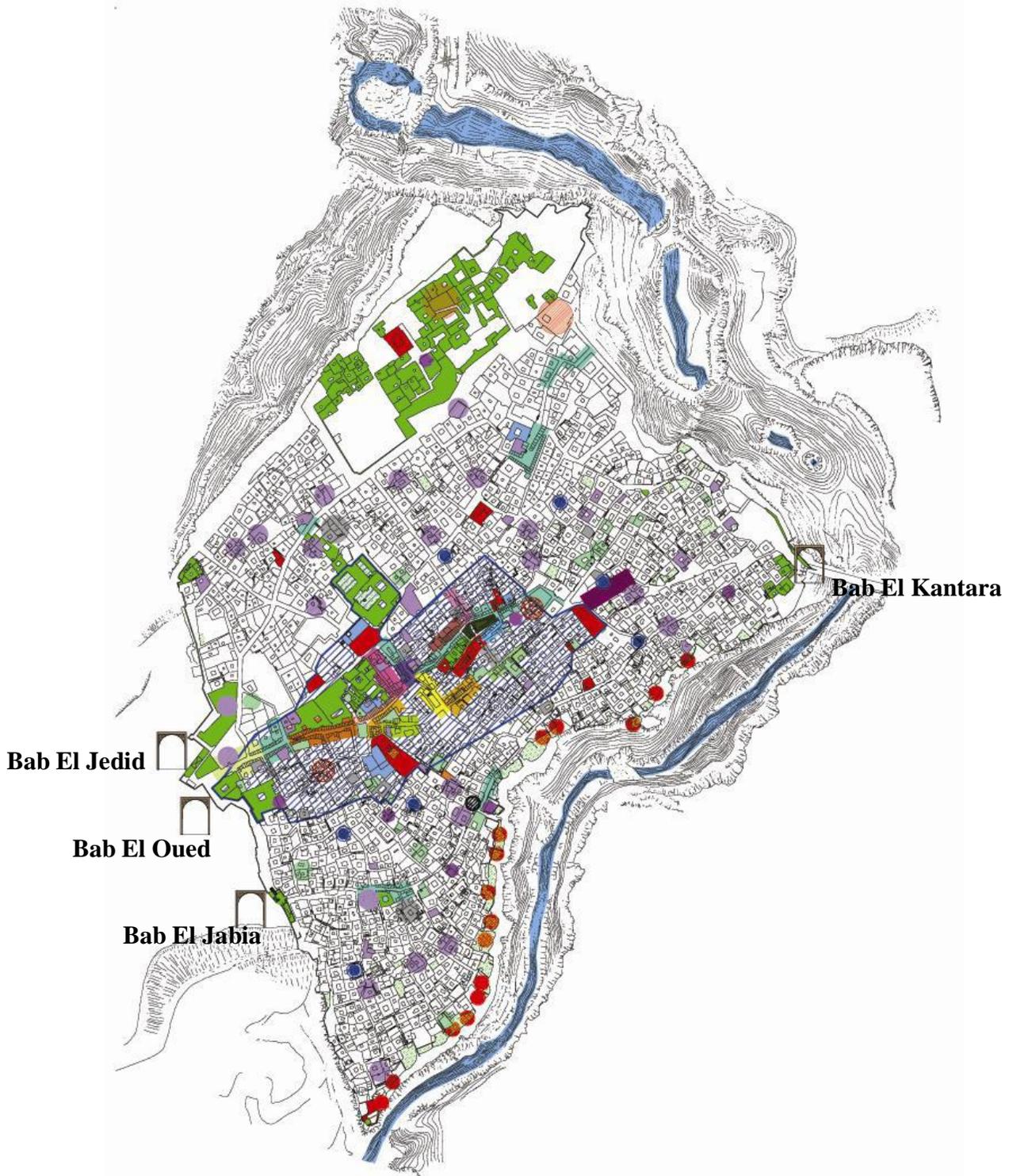


Fig n°189. Limite, structure, et organisation fonctionnelle de la période précoloniale de la ville de Constantine. (Ech : 1/4500)  
Source: (Kribeche, J, F-Z)

**Légende :**

 Le coeur de la cité	 El bradaïne
 Cadre bâti	 Neddjarine
 Equipements militaires	 Rekkakine
 Rempart	 Ech cherabline
 Hammams	 Sar'a
 Jardins	 El khedarrine
 Jemaa	 Eldjezzarine
 Masdjid	 El haddadine
 Zaouia	 El guessaine
 Medersa	 El kherrachefine
 Foundouk	 El khazzazine
 Emplacement potentiel de Foundouk	 El halwadja
 Emplacement potentiel de Hammam	 Ed debbarine
 Emplacement potentiel de Jemaa	 Tanneries
 Emplacement potentiel de Masdjid	 Cuirs
 Emplacement potentiel de Zaouia	 Tisserands
 Souks	 Fours
 El attarine	 Moulins
 El serradjine	 Portes
 Es sebbarine	 Oued El Rhumel
 Ras el kherrazine	 Ravin
 El r'erabline	

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine : phase 2 : «Etude historique et typologique et avant- projet du PPSMVSS. » Juin 2010), Boussouf, F. Pagnad, B. Mercier, E. Meskaldji, S et la Carte du génie militaire 1837 in (Kribeche, J.2010).

*b. Système viaire : (Les composantes de l'espace public):*

La médina présente un type de tissu urbain compact, avec une trame de voiries très complexe, des rues si profondes, sinueuses ménageant des zones d'ombre, coupant les vents qui soulèvent la poussière et affaiblissant le temps d'ensoleillement, tantôt épousant le relief géographique, tantôt viennent en remède aux déficit du site et de sa nature. On trouve encore des encorbellements (caractéristiques des médinas du Maghreb), elle représente des surfaces de plancher des maisons en saillie, permet toutefois l'ombrage de l'espace public extérieur, mais aussi d'accentuer l'effet d'intimité des passages semi-ouverts, ou des rues.

*Houma, Zenka, Derb, Driba,...* Ils se créent l'un l'autre, ils se confondent, et prennent parfois des connotations semblables, ou configurations spatiales dans nombreuse villes maghrébines, et d'orient. Ou *N, Dris* explique : « des termes quelque peu différents désignent, dans les pays arabes, une même réalité sociale, le quartier : *Houma* ou *hawma* dans la plupart des villes algériennes, mais aussi à

Rabat, et Fès (Maroc), ou Tunis (Tunisie), *darb* dans les villes de l'ouest algérien comme Mostaganem, ou au sud, à Biskra, et sa *Hara*, retrouvée également au Caire (Egypt), et à Damas (Syrie).

E, Goffman en induit que seul les codes urbains les assemble avec : « L'honneur et la fierté, en tant que référents de la face sociale sont une contrainte considérable imposée aux individus par la société » (Goffman, E.1974)

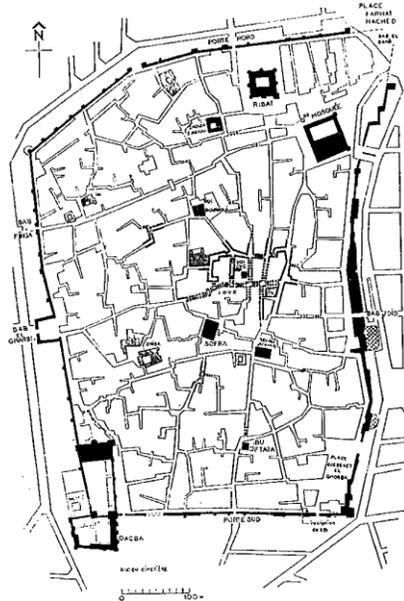


Fig n°190. La médina de Sousse, un système viare complexe.  
Source : (Van Der Meerschen, M. 1987)

\*Le quartier : « Hara, Houma »

L'organisation urbaine de la ville traditionnelle favorisait des relations sociales et humaines intensives notifiées par la notion de *Houma*, dont les significations socio-spatiales traduisaient un ordre social fondé sur la convivialité, la solidarité et l'entraide.

*Gaston Bardet*, l'a défini comme « une expression typique de la spatialité arabe, qui s'oppose à l'idée selon laquelle la métropolisation signifie la disparition du quartier » (Bardet, G,1948) in (Dris, N.2001).ou encore selon *J Berque*, qui estime que la tradition islamique dote la recherche moderne d'un instrument de recherche quantitative lié à la rencontre entre la mosquée à *Khut'ba* et la *Houma* (le nombre de mosquée correspondant au nombre de houma), cette délimitation par l'impact du rayonnement de la mosquée présente effectivement un intérêt certain, mais n'en est pas moins insuffisante aujourd'hui pour définir la notion de *Houma*. (Berque, J.1974) in (Dris, N.2001)

Afin de saisir le sens des espaces publics dans les sociétés du Maghreb, il est important de partir de la notion de *Houma* qui traduit « les racines de l'urbanité locale ». Cette notion liée à la proximité spatiale, donne au voisinage un sens sacré, où le code de l'honneur est omniprésent et rigoureux. (Dris, N.2001)

*El-horma* (l'honneur), avec ses dérivés (*el-nif* : la fierté et *el-rodjla* : la virilité), en tant qu'indices de la présentation de soi, imposent tous les sacrifices pour sauver la face. Voir (Goffman, E.1974) in (Dris, N.2001).

« Dans la *Houma*, ces indices fixent des comportements spécifiques : respecter les adultes et les personnes âgées, baisser les yeux ou détourner le regard au passage d'une femme, ou d'une jeune fille du quartier, aider et soutenir une personne du quartier en difficulté... C'est ainsi, que la *Houma*, comme référent de groupe, correspond à une forme idéale de la cité, celle qui réunit une même famille

---

autour d'une identité commune liée à la sacralité des relations ». (Chelbi, M.1989) in (Dris, N.2001)  
Où L'appartenance à la même *Houma* prend ici le sens de « famille » ou de fratrie » dans la mesure où elle signifie les liens que provoque une proximité sociale et spatiale.

N, Dris insiste sur la nomination de *Hawma*, selon de parler algérois, « c'est un espace tampon entre les espaces publics de la centralité et les espaces domestiques. C'est en quelque sorte un espace semi-privé qui n'a pas de limites clairement définies, mais qui existe par l'application de règles spécifiques de relations aux autres. Dans la *Hawma*, le résident considère qu'il est chez lui, ce qui lui autorise des formes d'appropriation jugées légitimes et ordinaires ». (Dris, N.2001)

\*La rue et ruelle: « *Zenka, Zkak, et Charaa* »

La rue est la résultante des groupements fermés des habitations, elle est profonde et s'arrête souvent en impasse, à la dernière de l'habitation desservie. « *La dimension de rue en largeur est juste nécessaire au croisement de deux ânes bien chargés* ». (Donnadieu.C-P, Didillen.H et J-M, 1977)

La *Zanka*, est un espace socialement codifié, en dit N, Dris elle signifie un espace de circulation, de stationnement uniquement pour les hommes. « *La sortie est le mouvement proprement masculin, qui conduit vers les autres hommes, et aussi vers les dangers et les épreuves auxquels il importe de faire front* » (Bourdieu, P.1980) in (Dris, N.2001)

Nombreuses recherches soulignent les usages sexués de l'espace public en Algérie comme exclusion de la femme de ce type d'espace et sa relégation dans l'espace domestique. Cette répartition spatiale est liée à une logique de l'honneur qui structure et organise les rapports au sein des groupes dans la société. (Dris, N.2001)

\* L'impasse : « *Derb* »

L'impasse représente un élément essentiel pour la trame viaire des villes traditionnelles, « *L'impasse est l'élément de base de l'urbanisme musulman traditionnel, son apparition est liée à un type d'habitat dans lequel la ville s'organise exclusivement autour d'une cour intérieure et qui ignore par conséquence la façade* ». (Raymond. A, 1985, P.193)

Les impasses occupent une partie importante du sol, leurs pourcentages par rapport aux longueurs des voiries sont très forts d'après l'analyse des villes arabes traditionnelles « *A Fès, les impasses représentent 52,4 % de la longueur totale de la voirie, à Alger 45,7%, au Caire 46,8 %, à Damas 43,1 %, à Alep 41,3 %* ». (Raymond, A, 1985, P.193) in (Belouadah, N.2012)

La surface de l'impasse est généralement réduite au minimum pour garder le maximum de surface, et donc de volume disponible pour les habitations. Le *Derb* est l'unité de voisinage inférieure, il a une forme d'arête de poisson déformée, il se termine en impasse. La circulation à l'intérieur du *derb* est semi-privée, n'y ont accès que les habitants ou leurs proches comme dans un immeuble à appartements. Il y a des quartiers pauvres et riches, mais la ségrégation n'est jamais systématique, la maison du riche voisine celle du pauvre, car leurs activités sont directement complémentaires.

En Tunisie, (Figure n°189) le découpage en quartiers et en *derbs* est plus flou du fait du réseau maillé et du pourcentage inférieur d'impasses. Il ya davantage un réseau de voiries secondaires et des impasses courtes. Dans le *derb*, les impasses de part et d'autre ne se font jamais face. De même les entrées de maisons ne sont jamais face à face non plus, les deux règles étant liées. En effet, l'entrée d'une maison se fait presque toujours dans un coin de la parcelle. Il faut par ailleurs éviter les portes d'entrée contiguës. (Belouadah, N.2012)

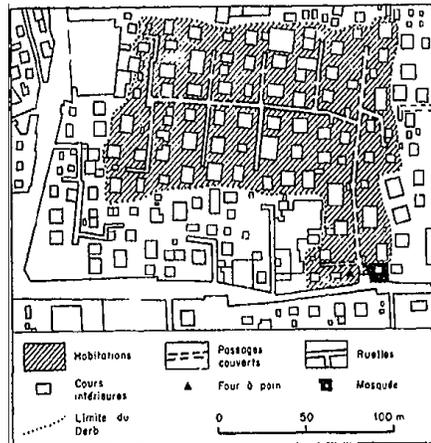


Fig n°191. La limite d'un Derb

Source: Van Der Meerschen, M. 1987in (Belouadah, 2012)

Au *M'Zab*, par exemple la hiérarchisation est claire, l'étranger à la ville ne dépasse pas les portes intérieures qui séparent la zone commerciale de la zone résidentielle, il ne peut franchir davantage les portes extérieures qui débouchent directement sur l'espace résidentiel. Le réseau viarie est radioconcentrique, les voiries circulaires correspondent probablement à d'anciens remparts. (Belouadah, N.2012) (Voir Fig. n° 190)

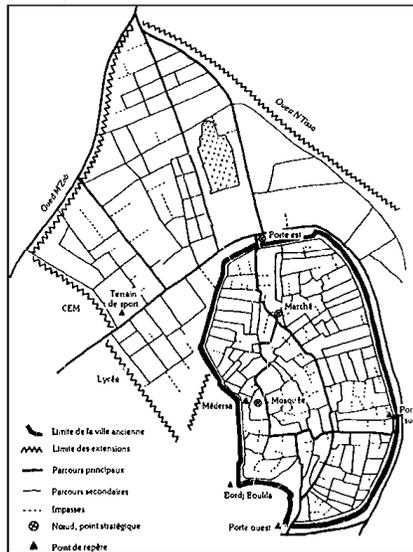


Fig n°192. Schéma de la structure urbaine - Beni isguen.

Source : Van Der Meerschen Michel, 1987 in (Belouadah, 2012).

\*La parcelle :

La forme de chaque maison dans la médina amène logiquement à une parcelle carrée. Mais, elle peut cependant, adopter d'autres formes, dans la mesure où la cour entourée des pièces principales peut s'insérer dans les limites fixées. Les parcelles de fond d'impasse sont souvent les plus vastes, elles peuvent déboucher sur deux impasses différentes, voire deux quartiers. Comme on ne peut distinguer la porte du riche de la porte du pauvre, la maison du fond d'un *derb* bénéficiait d'un sursis en cas d'invasion ennemie, de plus elle pouvait avoir le bénéfice d'une sortie de secours. Le parcellaire

n'indique pas nécessairement la division des volumes bâtis, il n'est pas rare en effet que les volumes se chevauchent à l'étage des habitations. (Belouadah, N.2012)

\*La place du marché : (une composante fondamentale de la médina)

Tout comme la mosquée, les remparts, les portes, ou encore le West-Eddar (patio) de la maison, la place du marché, ou le souk, de part sa morphologie, elle fait de cet élément urbain la structure la plus caractéristique de la cité musulmane. C'est un grand marché couvert permanent en enfilade d'arcades, avec une vaste esplanade. Ou un réseau de petites places qu'on trouve pour chaque zone, ou district.

Globalement, les souks constituent une unité à part entière protégée par des portes que l'on ouvre le matin et que l'on ferme le soir. L'espace de vente se compose de linéaires cellules (boutiques) qui se font face. Les cellules sont de dimensions assez réduites et en général surélevées par rapport au niveau de la voirie, avec dans la plupart des cas des maisons des commerçants, ou autres en dessus.

L'espace de production, ou de commerce qui pour la plupart des produits se situe dans la même enceinte, peut prendre deux configurations, le linéaire continu comme l'espace de vente ou l'agencement autour d'une cour, il s'agit dans ce cas là d'un fondouk à vocation artisanale. Cet espace est souvent à deux niveaux, alors que la vente se fait toujours à la hauteur voisine. L'espace réservé aux grossistes et aux dépôts s'agence également dans des fondouks, salles de prière, cafés maures, latrines et autres équipements s'installent dans des espaces résiduels. (Van Der Meerschen Michel, 1987) in (Belouadah, N.2012)

L'organisation de ces éléments suppose deux principes majeurs: la différenciation des circulations. La circulation du client se fait uniquement dans l'espace vente. La circulation de service est plus compliquée, moins apparente, protégée par des filtres, portes, passages couverts ou en chicanes. Le groupement en spécialités, constituant les « *Rahbats* » ou « *Souiquas* », à l'exemple de la médina de Constantine, l'espace est donc partagé en unités spécialisées. Le client y trouve un confort certain, une intimité et une grande convivialité originale au niveau du déplacement et de la libre concurrence. Les souks sont en général situés dans une zone centrale voisine de la grande mosquée.

Certaines villes méditerranéennes échappent parfois à cette coutume, ou leur zone centrale ayant tendance à se rapprocher du port. A *Sfax en Tunisie*, par exemple, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une ville neuve fut créée en face du port dans le but d'adopter une structure commerciale plus conforme aux échanges, cette ville était aussi réservée aux chrétiens et aux juifs. Le prolongement naturel des souks est les *Souiquas*, ce sont des linéaires commerciaux le long des voies principales et qui parfois se prolongent jusqu'aux portes de la ville. A mesure que l'on s'éloigne de la zone centrale, le commerce est moins spécialisé, ou de petits marchés ramifiés, destiné à un usage plus quotidien. Autour des portes de la ville, on trouve également des fondouks qui fonctionnent davantage en caravansérail.

Les marchés hebdomadaires où se font les échanges ville-campagnes sont situés près des portes également à l'intérieur ou à l'extérieur des remparts. Ces marchés sont parfois spécialisés en vente de (Dromadaires, ânes, moutons, volailles, légumes, grains, charbons, etc. ...). Ils ont lieu en plein air et ne nécessitent pas de structures fixes. Comme l'indiquent certaines dénominations, ces marchés étaient situés davantage au centre à une époque plus reculée. La production ne se fait pas exclusivement dans les souks, il existe en général une zone industrielle qui regroupe les activités polluantes ou dangereuses telles que: (tannerie, poterie, forge, huilerie, minoterie, charbonnerie, fours à chaux et à plâtre, etc.)... Certaines productions sont parfois rejetées hors les murs. L'organisation spatiale des fonctions économiques de la ville de *Marrakech* en 1912 correspond assez bien au modèle qui vient d'être décrit. Il faut y ajouter un port intérieur, *Djema el-Fna*, spécifique à la cité marocaine, (pouvoir spirituel) la place est dans l'ombre immédiate de la mosquée la plus importante de la ville appelée la Koutoubia.

Elle constitue aussi un (pouvoir économique) de par sa présence comme porte d'entrée des souks. Ceux-ci sont très concentrés, ils s'évasent à mesure que l'on se rapproche du centre de la médina, la mosquée *Ali ben Youssef*. A Fès, même schéma, la concentration des souks jouxte la grande mosquée pour s'étendre linéairement le long des voies principales. (Fig. n°191, 192)

A Tunis, la configuration est davantage linéaire. Elle se développe au tour de la grande mosquée. Elle dissimule en les protégeant des regards et du passage les fondouks, les madrasas, les maisons. « *Le souk permet de passer, permet d'acheter, ne permet pas d'entrer, A Alger, la zone centrale se situe dans le bas de ville, secteur aujourd'hui détruit en dehors des mosquées. Le M'Zab fait encore exception, la zone centrale se situe près d'une porte, elle s'organise autour d'une place publique* ». (Van Der Meersch, M. 1987) in (Belouadah, N.2012)

La médina se caractérise aussi par sa centralité, par son caractère introvertie. « *L'exemple mozabite, permet de confirmer cette diversité de modèles et souligner l'importance du centre dans les villes arabes traditionnelle en général, et le dédoublement de la centralité (d'un côté, la place et son souk et de l'autre, la mosquée), en particulier. Ces deux éléments prépondérants (le souk et la mosquée) ne sont directement liés ni dans les formes ni dans les pratiques spatiales. C'est ainsi que toute analogie avec d'autres lieux et d'autres pratiques est rude et comporte le risque de non-sens. Cette remarque est valable tant pour le plan d'ensemble que pour les éléments urbains, tel les lieux de culte, la rue, l'impasse, la maison, etc...* » (Dris, N.2001)

Enveloppée dans ses murailles séculaires, et ses portes fortifiées, elle était en mesure de contrôler le flux des échanges avec le monde extérieur. Elle est indéniablement le centre de l'agglomération. On distingue:

- Une centralité économique : puisque la médina concerne d'importantes activités, le commerce de gros et de proximité y occupe une place prépondérante. La production de l'artisanat et les souks qui vendent les articles de ce secteur se trouvent au cœur du centre historique;
- Une centralité spatiale, et surtout spirituel symbolisée par la mosquée;
- Une centralité culturelle dont la médina est porteuse en tant que référence pour l'enracinement des gens. La trame urbaine de la médina est un enchevêtrement des ruelles hiérarchisées et fonctionnelles à vocation commerciale, artisanale ou résidentielle. (Belouadah, N.2012)

N, Dris insiste sur le sens de centralité, ou il est important d'exprimer qu'il réside dans le fait spirituel, et usage social de l'espace, d'autant plus qu'il en est spatial, tout en illustrant l'exemple de la ville d'Alger, dont les bouleversements contemporains tant spatiaux que sociaux ont changé le sens du lieu (mosquée, souk).

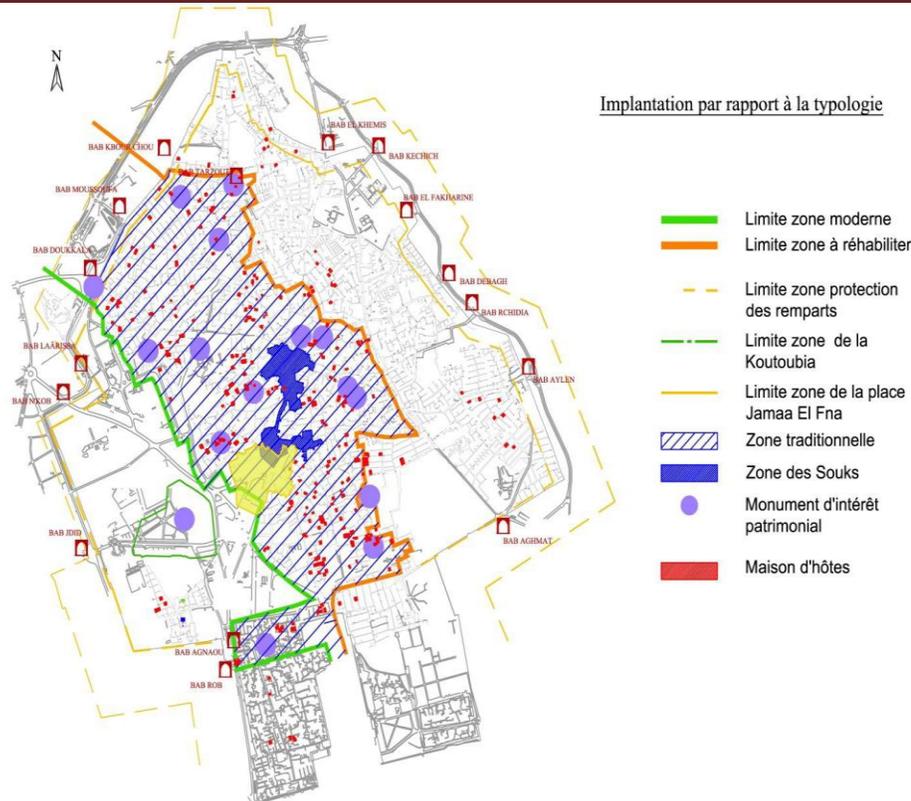


Fig n°193. Situation de la place Jemaâ El Fna dans la Médina de Marrakech.

Source : Groupement Axes études et Cabinet Elie Mouyal, Etude sur « les maisons d’hôtes » et leur impact sur la médina de Marrakech, 2006. In (Kribeche, J.2010)



Fig n°194. La Koutoubia, et la place Jemaâ El Fna à droite, Marrakech, Maroc.

Source: (<http://www.lapresse.ca>)

### 1.2.2. Villes oasiennes (Les Ksour) :

Ksour, au singulier ksar, village, ou "cité fortifié" d'origine Amzigh, au Sahara est un véritable château fort destiné à s'en protéger contre toute agression extérieure, « Une oasis ne peut espérer la sécurité qu'à la condition de payer très cher la protection d'une tribu nomade qui l'exploite et la défend comme sa chose ». (Gautier, E.F. 1922) En langue Amazigh, le mot équivalent est « Ighrem » ou « Akham ».

Le ksar est une implantation agglomérée spécifique aux populations du désert, et qui constitue, la forme urbaine traditionnelle de ces régions. Son installation dépend de la disponibilité de l'eau, condition assurant la culture du palmier et la création de jardins qui fonctionnent, tels des microclimats indispensables à l'installation humaine. *K. Mahrour*, clarifie: « deux critères fondamentaux sont nécessaires pour la formation d'un établissement humain, la présence de l'eau et l'accessibilité dont l'intensité et la valeur changent au cours du temps » (Mahrour, K.1994). *Masqueray* voit toutefois, une autre cause dans la formation des cités maghrébines généralement: « Les ksour ont été bâties sur des collines ou à flancs de coteau, afin d'être ensoleillés en hiver et protégés des vents, des crues d'oueds et des agressions » (Masqueray, E. 1983)

Voilà donc, le choix du site des villes sahariennes doit être défendu des agressions, à l'abri des crues d'oueds, proche des grandes routes du commerce caravanier transsaharien au milieu des oasis, ainsi profiter des avantages et douceur du microclimat oasisien, mais, aussi, être près des points d'eaux: (Seguias, Fouggaras, oueds, puits, sources, nappes), pour son approvisionnement en eau. (Chaouche, M.2007)

A l'exemple du ksar de Yeghzar, (se trouvant maintenant en état de ruine) se dressant comme une citadelle au-dessus de la plaine, joint de deux autres Ksour, à proximité, aussi en états de ruine, Ksar Elmarsa, et Ksar E'Chams. Faisant un observatoire de premier ordre et une place forte d'où les sédentaires pouvaient dominer l'oasis, surveiller les voies d'accès et se réfugier en cas de danger. Au Gourara, il n'y a pas de village qui ne soit édifié sur une éminence, sauf les Zaouïas qui, pour leur origine religieuse, n'ont pas eu à redouter les pillards.



Photo n°1. Ksar de Yaghzar, Timimoun, la wilaya d'Adrar, Algérie.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)



Photo n°2. Zaouia du Ksar de, Tamentit, la wilaya d'Adrar, Algérie.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)

Ville ou village en mutation, les villes au Sahara sont difficiles à reconnaître, tant les critères ruraux et urbains sont mêlés.

La demeure rurale avec « son vestibule, sa cour interne, sa terrasse ressemble aux maisons musulmanes du Nord; le ksar le plus modeste prend, de ce fait, un cachet urbain qui contraste, curieusement, avec le délabrement des murs et l'absence de tout souci d'édilité » (Capot Rey, 1953). Inversement, les villes sahariennes proches des palmeraies trahissent des affinités rurales. On y rencontre du petit bétail, « des chèvres errent dans les rues...les maisons urbaines possèdent une étable ou une écurie » (Capot Rey, 1953). Si l'habitat citadin est plus grand, mieux entretenu, ces critères ne sont pas suffisants pour affirmer qu'on se trouve devant une ville ou devant un ksar. L'espace Ksourien est vu par *P. Marçais* comme : « Ce n'est pas un village, c'est une ville qui possède une grande mosquée et un petit bazar dirait un fellah berbère pour désigner une localité ». (Marçais, P.1955)

a. Les éléments structurants du Ksar :

Il existe certaines composantes spécifiques au Ksar, qui ont contribué à sa création, et à la formation de sa structure :

a.1. Les éléments de structuration naturels :

- \* La pente naturelle (ou escarpement) ;
- \* La sebkha ;
- \* Les palmeraies ;
- \* La foggara

a.2. Les éléments de structuration artificiels :

- \* Cimetières ;
- \* La Casbah ;
- \* La place du marché ;
- \* Les mausolées ;
- \* Les constructions ;
- \* Les espaces de rassemblements: -les Rahbat, - La Zaouia ;
- \* Routes, rues et ruelles : -Routes des caravanes ; -Route du ksar ; -Route du marché ; -Route de la palmeraie.

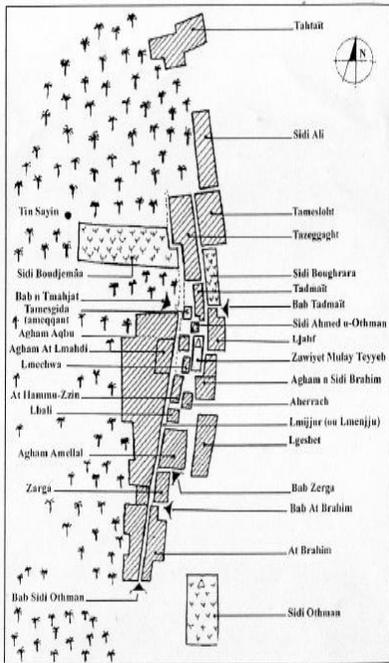


Fig. n°195. Le ksar de Timimoun (à gauche), la relation (palmerai -ksar) un système qui permet à la population d'occuper tout le territoire.  
Source : (Cote, M. 1993)

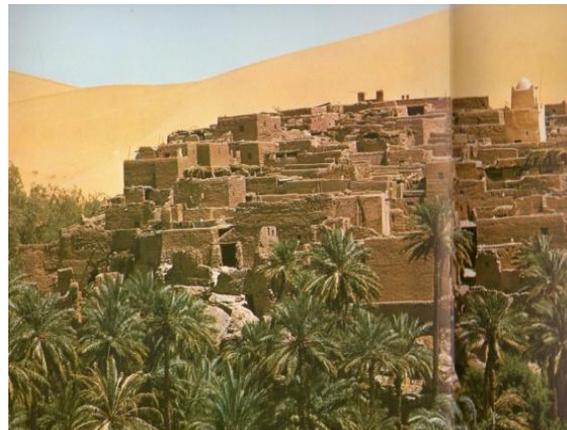


Fig. n°196. Ksar de Taghit (à droite), expriment bien la relation (palmerai -ksar) un système qui permet à la population d'occuper tout le territoire.  
Source : (Bedjaoui, M., Sebe, A.)

b. La vie ksourienne au sein de la structure urbaine des ksour :

Ce qui caractérise les cités sahariennes, c'est le paysage de masse dominant et sa faible hauteur sur l'horizon, donnant ainsi une homogénéité blanche ou ocre, rehaussée d'un minaret entourée de palmeraies vertes; en arrière plan, des étendues de sable, parfois, un décor de montagnes. Le fait frappant, c'est l'uniformité et la densité compacte des habitations, lesquelles vu d'avion, apparaissent comme les alvéoles d'une ruche.

L'enceinte, les portes, la mosquée et le souk, sont les éléments autour desquels sont tracées les

voies de circulations. On trouve, en général, un îlot central, entouré par des pâtés de maisons traversés par des passages sinueux. Quand une rue forme un arc de cercle, il s'agit quasiment du tracé d'une ancienne muraille abattue. Le noyau central, constitué généralement par le *duel* (mosquée-souk) était le point de convergence des rues; dont existe trois à Ouargla, deux à Ghadamès, qui permettent d'accéder au centre. *Capot-rey, R* écrivait que « *toutes les agglomérations du désert, villages ou villes, sont à certains égards des Ribats* ». Ou le mot "*Ribat*" signifie: « *enceinte où les hommes se réunissent pour prier, couvent fortifié* ». (*Capot-rey, R. 1955*)

Dans le ksar, il ne faut pas chercher des mesures, ni ordre précis, des lignes architecturales, empilées et enchevêtrées, elles défient les lois de la géométrie et sont recouvertes de terrasses emmurées (domaine de la femme). Cet agglomérat est parcouru par un dédale de rues, souvent, couvertes. La sécurité a poussé les ksouriens, comme à Bechar, à multiplier les chicanes, cul-de-sac, rues virant à angle droit dans le noir, où seuls les familiers s'y retrouvent, aisément, les accès aux demeures.

L'habitat est toujours aggloméré en unités serrées qui constitue un ksar, et l'ensemble des ksour plus ou moins éloignés font une oasis: Béni Abbés est formée de trois ksour, Adrar de douze et Touggourt de sept. Regroupées dans un espace réduit, elles constituent les quartiers de la ville actuelle.

*c. La production des espaces: (rue, ruelle, casbah, et place publique):*

Le Ksar est un ensemble de collectivités humaines, plus ou moins différenciées, et variables d'une région à une autre, d'où on remarque une conformité des produits (espaces Ksouriens, et ses composantes: forteresse "*Casbah*" se trouvant sur une surélévation, rues "*Zenkat*", ruelles "*Zkaket*", représentaient des fossés défensifs auparavant, murs remparts, palmeraies, sebkha, guelta, Foggara, et place "*Rahbat*" à festivités, et autres a marché ,...) produites par les Ksouriens même, aux demandes du lieu, se présentant ;

Les ksour sont, souvent, liés à l'enseignement religieux. Il fallait des mosquées comme lieu de communion sociale et spirituelle, des cimetières, des édifices pour les élèves et abriter la bibliothèque, et les salles d'apprentissage du saint Coran (medersa, ou zaouïa coranique).

L'autre fonction est commerciale, il fallait des dépôts pour marchandises. Ainsi le village commence d'abord tel, un camp près d'un point d'eau, puis un ermitage entouré de dattiers, quelques demeures serrées autour de leur mosquée, enfin un ksar fortifié, d'une centaine de maisons; pourtant, les habitants ne sont pas de vrais sédentaires, les hommes reprennent, souvent, la vie nomade. (*Monod, T. 1991*)

Les villages sont, toujours, bâtis sur des hauteurs dominant un oued, juste au-dessus de la Palmeraie, avec une Sebkha, pour le drainage de l'eau. On choisit un endroit pourvu en matériaux de construction (grès, schiste, argile, arbres...) qui sont utilisés dans leur état bruts. Ils participent ainsi, par leurs compositions, couleurs et leurs formes à l'isolation, et inertie contre la chaleur extérieur, et fortifier la structure bâtie. Les ksour peuvent être en briques de terre ou en pierres maçonnées recouvertes d'un torchis épais. (*Bisson, J. 2004*)

L'habitat saharien est compact, dont les raisons de ce principe constructif semblent être d'ordre sécuritaire et défensif. Dans l'étude qu'il a consacré au mode de vie saharien dans son livre "*le Sahara Français*", donne la définition du mot ksar: *R, Capot-Rey* « *en principe le mot ksar désigne un lieu fortifié; on distingue dans l'agglomération le quartier entouré de murs de défense, appelé ksar ou casbah, qui constitue une sorte de réduit et le quartier ouvert ou souk, mais souvent le mot de ksar s'applique à l'ensemble, que le village possède ou non une enceinte.* » (*Capot-Rey, R. 1953*) in (*Chaouche, M.2007*)

Selon l'auteur, les villages sahariens sont de structures variées. Il en a retenu trois types:

- Le premier type :

Ont des rues étroites et tortueuses pouvant finir en impasse. Ce type est caractéristique de la construction saharienne, sa présence, aussi bien, chez les Berbères que les Arabes est réductible aux conditions climatiques et sécuritaires. **Seules les rues principales conduisant vers la mosquée et le marché, faisant office de lieux publics;**

- Le second type :

Avec plans géométriques dont les rues principales sont larges;

- Le troisième type :

Il est celui des hameaux Touareg (pas d'indication sur son agencement). Sous l'effet des luttes qui ont régné au Sahara jusqu'à l'occupation française, des tours de guet attestent de l'insécurité dans laquelle vivaient les sédentaires. Aussi avaient-ils tenté d'abriter leur habitat par des murailles. Nulle part, il ne pouvait être question de plan. Les maisons étaient bâties empiriquement: on commençait un mur, et on l'arrêtait quand une maison voisine en limite sa progression; les habitations s'enchevêtraient, s'encastraient, s'emboîtaient.

Le groupement des maisons par noyaux familiaux a formé des quartiers. Les quartiers ont été limités et desservis par les impasses. L'étage et la terrasse ont recouvert les ruelles; ainsi toute la voirie est en tunnel à *Ghadamès*; des puits de lumière (espaces ouverts en patio, privés) l'éclairent à des intervalles réguliers à *Touggourt*; passages couverts et à l'air libre alternent à *Kenadsa*. Des bancs en dur « *Doukana* » longent les murs où des artisans s'y installent parfois, mais elles servent, aussi, à la réunion à la djemaa. (Chaouche, M.2007)



Fig n°197. Image satellite, Ksar de Tamentit, Adrar.

Source : (Google.com/maps)

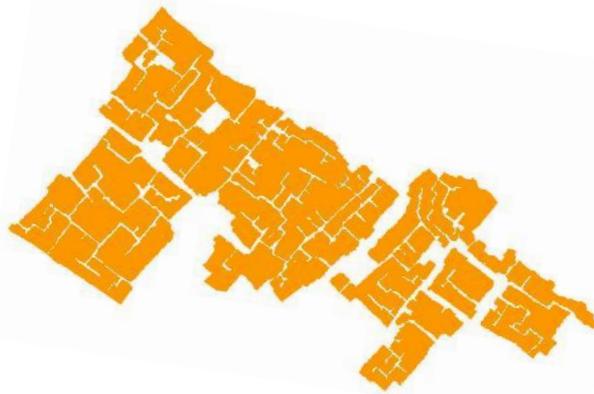


Fig n°198. Schéma des différentes Casbah de Tamentit. Ksar réticulaire, en plusieurs noyaux.

Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)

\*La Casbah :

La casbah est une citadelle d'un souverain, dans les pays arabes. Par extension, Partie haute et fortifiée d'une ville. (Dictionnaire, le grand Robert) C'est une forme d'un ancien quartier musulman dans une ville d'Afrique du nord, et le cœur historique (fortifié ou non) d'une ville d'Afrique du nord. Le terme casbah (Alkasaba en arabe) désignait à l'origine, dans l'occident musulman, le cœur d'un pays ou d'une ville. Il survit jusqu'à nos jours en Espagne sous la forme "*Alcazaba*" et au Portugal sous celle "*d'Alcaçova*". En français, le mot est dit « Casbah », utilisé très tôt pour désigner un « château fortifié », résidence d'un pouvoir au centre d'une région ou d'une cité.

En Tunisie et au Maroc, la casbah signifie la citadelle, en Algérie ce mot distingue parfois la médina toute entière. A Marrakech, la casbah est la ville du souverain qui jouxte la médina, c'est une citadelle au sens large. Représentée autant que Tour de control, on forme de citadelle abritant un mausolée à l'exemple de : " *Ait Mellal, Ouled Saïd, et Tamentit* " à *Timimoun*. Elle se trouve en multiples formes: Casbat isolées, en tissu nu, Casbat au milieu d'un ksar , Casbat réparties et dissociées l'une de l'autre. Ce qui lie la casbah des médinas à celles des ksour d'Algerie, est bel et bien sa fonction militaire, défensif, sa position est excentrique. De par son positionnement, la casbah est généralement située sur un point culminant de la cité. Son action vise la défense de la médina contre les agressions extérieures mais aussi la protection du souverain contre un soulèvement populaire. (Van Der Meerschen, M. 1987)

La Casbah a vécu une détérioration, depuis la colonisation, qu'a connu les villes maghrébines, « *la Casbah de la Médina fut composé de Diar ou Douerat « maisons, ou maisonnettes », l'intervention de la colonisation sur le site même... Celle-ci à été pour beaucoup dans la dégradation de la casbah, elle l'à dépecée et retaillée sur le modèle d'un faubourg marseillais pour reprendre l'expression de l'historien de l'art musulman... Quoi que l'on fasse, la casbah d'avant la colonisation ne reviendra plus. Nous ne pouvons agir sur celle qu'elle nous à laissée... Et cette casbah dont nous avons hérité a elle-même subi des dégradations dont nous sommes éminemment responsable... » (Snoussi, H.1985)*

\*La place publique :

Les grandes places sont rares, on ne les trouve que dans les villes récentes du Nord Sahara, comme Gourara, et au Touat, fondée au début du XVIIe siècle, ou dans les ksour de type casbah. Elles sont nomée « Rahba » celles du marché, et s'il elles sont utilisées pour les festivités, et la célébration du festival « L'Ahellil » ou le « Mouloud », ou elle sert encore de rassemblement pour les pèlerins, ou le sacrifice des moutons, lors de des fêtes religieuses, elles sont nommées « El baroud », car on assiste à des parades de tire de fusille .Elle sont de type intégré, ou isolé, à l'exemple des places de Tamentit à Adrar.



Photo n°03. Rahbat isolées  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)



Photo n°04. Rahbat intégrées  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)

Ou spécialisées, pour chaque mosquée « Djamaa », ou elles sont déterminées géométriquement par l'emplacement même de la mosquée, ou encore propre pour chaque quartier, ou marché.



Photo. n°05. Rahbat souk "place du marché"  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)



Photo. n°06. Rahbat Toufaghi "Lieu de rassemblement"  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)



Fig.n°199. Place de la Djamaa.  
Source : (Bedjaoui,M., Sebe, A.)

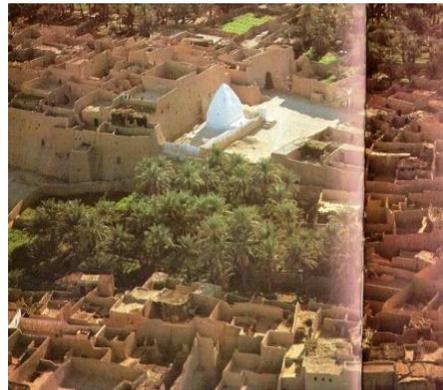
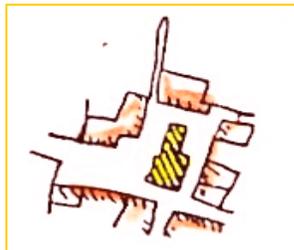
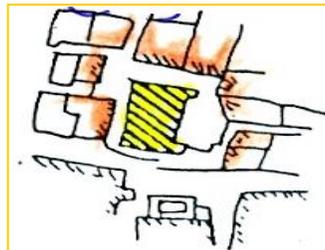


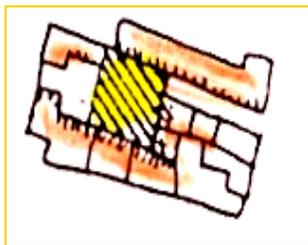
Fig. n°200 .Place de la Zaouia, ksar Charouine.  
Source : (Bedjaoui,M., Sebe, A.)



Parfaitement accolés



A escarpement



Isolés



A demi-escarpement

Fig. n°201 .Types ou positionnements de mosquées « Djouamaa », Tamentit, Adrar.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2010)

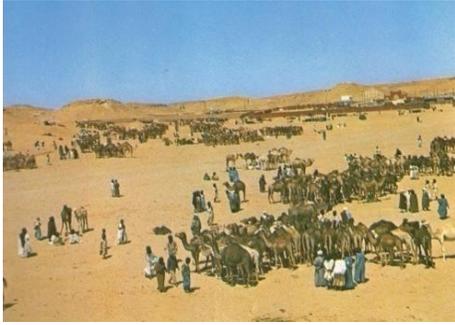


Fig. n°202. Marché aux chameaux, Tindouf  
Source : (Bedjaoui, M., Sebe, A.)



Fig. n°203. Place du marché, Adrar.  
Source : (Bedjaoui, M., Sebe, A.)

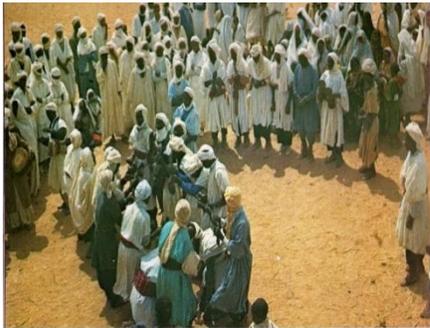


Fig. n°204. Place de festivité, fête annuelle «Ahellil», Adrar.  
Source : (Bedjaoui, M., Sebe, A.)

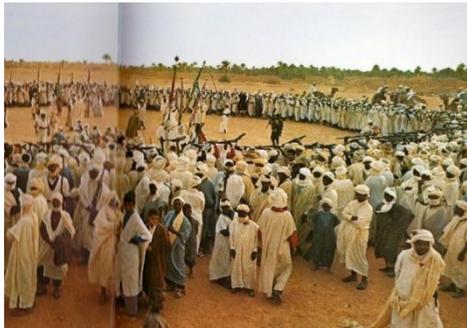


Fig. n°205. Place à « Baroud » dans L'Aougherout, Timimoun.  
Source : (Bedjaoui, M., Sebe, A.)

En général, les places sont fuies autant par manque de place que pour éviter l'insolation directe et quand elles existent, sont bordées d'arcades. Leur forme est déterminée par la disposition des édifices voisins, parfois, ces places n'étaient qu'excroissance d'une voie de circulation.

Le plus frappant dans la société saharienne, c'est la structure sociale constante à travers les divers genres de vie. Pour le nomade, le clan consanguin constitue l'unité fondamentale; chez le sédentaire, elle s'inscrit dans les limites précises d'un quartier; ou Casbah, comme à Tamentit, ou l'on trouve des quartiers propres pour chaque tribus, «Wled Daoud, Bouslah, Mhammed,..) La possession du sol revient à chaque famille étendue qui regroupe des familles descendant d'un même ancêtre.

La coutume veut que le plus grand nombre de membres (10 personnes) vivent rassemblé sous le même toit. Cette unité cohérente et stable s'inscrit dans un réseau solidaire dont la permanence et la sauvegarde doivent impérativement être assurée (Elm, E. 1966). Elle constitue un sous-quartier fondé sur la consanguinité masculine. Il comprend un lieu de réunion pour la « *djemaa* » qui s'occupe des affaires locales, et est pourvu des organes nécessaires à sa vie: école, mosquée, boutiques, puits. Par opposition aux autres quartiers, il assume une fonction essentielle à la vie et aux rites de la communauté entière, il est leur complément et ne saurait se passer d'eux. (Bourdieu, P. 1961)

Il existe cependant des ksour du Ziban (région de Biskra), où les places sont génératrices, de tout l'espace bâti, M, Côte en décrit le ksar de *Chetma*: «*Le ksar de Chetma a été à l'origine, construit sur un point haut naturel, aménagé avec un fossé d'eau sur le côté ouest et muni d'ouvrages de défense. Il ressemble fortement aux ksour du Sahara, avec cependant l'absence remarquable de tours d'angle. Le ksar dont l'extension s'est développée autour de la mosquée Sidi Ahmed Ben Belkacem est*

structuré autour de deux placettes : une principale appelée "Rahba", et une secondaire appelée "ElHaouch". La maison dans le ksar de Chetma ne se différencie pas des maisons de Beb Eddarb, et des autres tissus anciens des Ziban comme l'attestent les plans. Seuls les toponymes changent, l'organisation spatiales et l'usage restent relativement les homogènes ». (Cote, M. 2005)



Fig n°206. Plan parcellaire du Ksar de Chetma  
(Les deux placettes sont signalées par les lettres A et B).  
Source : (Cote, M.2005)

d. Des espaces qui se créent aux sources de la sociabilité :

Le Ksar, par l'enchevêtrement de ses maisons, est une entité urbaine qui exprime une volonté de communication et de solidarité avec l'ensemble des membres de la communauté. Le lien spirituel les à de tout temps unifié, « *La naissance du Ksar, constitue le premier établissement humain dans le Sahara. Aujourd'hui, on a la preuve que la présence de l'homme au Sahara est aussi ancienne qu'en Europe. Les premières demeures fixes de ces peuples chasseurs furent ceux des morts. En ces lieux, les vivants reviennent pour évoquer l'âme des ancêtres. Peu à peu ces champs funéraires deviennent des agglomérations; ainsi, les premières cités furent celles des morts* » (G. Aumassip, 2001) in (Chaouche, M.2007)

Le Ksar se présente toujours comme une place forte de style défensif. Il est généralement situé sur un site imprenable, assurant le maximum de sécurité, entouré de remparts bastionnés et possédant ses propres publics, à l'usage de toute la communauté, tels les magasins de réserves alimentaires « *Mkhazen* » et des puits collectifs « *hassi* » protégés et ne disposant dans la plupart des cas, que d'une seule entrée fortifiée et coudée. Il reflète l'insécurité dans laquelle vivaient les populations oasiennes avant la mise en place d'un pouvoir central fort. Le ksar est aussi l'héritage prestigieux de la civilisation oasienne. C'est l'œuvre collective d'une société harmonieusement adaptée à son milieu. Il doit son existence à la cohérence économique, sociale et culturelle de la société oasienne.

Les anciens tumulus indiquent une vie communautaire antérieure à la fondation des premières agglomérations. Vers ces centres convergent les pèlerins, embryons de la cité. Les tribus y sont attirées, périodiquement, par les esprits du lieu, donnant une force et une signification cosmiques aux événements quotidiens qui s'y déroulent. Bien que ces manifestations de masse soient passagères, **les lieux qui les abritent conservent un prestige durable**. Les besoins ramènent, régulièrement, les hommes sur des **lieux précis** qui, avant de devenir des villages, furent des **lieux de retrouvailles, voir**

---

**des espaces de rencontres, purement publics.** Grace aussi à des institutions de pouvoir, et des fondations de suivi, et de commandement, dirigées par les vieux sages de la communauté, telle la « *Aazzaba* » : assemblée des sages à Ghardaïa, dont la conservation des traditions et valeurs, a maintenue la protection, et la valorisation de la société et de ses fondements. Il s'avère donc, que les ksour sont gérés par des conseils démocratiques formés de notables que constituent les propriétaires de palmiers, alors que les Harratin (esclaves noirs travaillant dans les palmeraies) composent la basse classe. La hiérarchie sociale a structuré l'espace ; ces groupes vivent dans des **espaces différenciés**, les quartiers s'identifient aux habitants : quartier des Notables « *Chorfa* », quartier des Juifs, quartier des Abid (esclaves) comme à "*K'nadsa*", la *wilaya de Bechar*.

## 2. La période coloniale : (Vers une nouvelle image d'un espace public exogène)

### 2.1. Un nouvel espace urbain :

A la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, la colonisation française s'est établie principalement près des médinas dont les populations devaient se soumettre à l'administration coloniale. Ces médinas furent pour la plupart pénétrées par les nouveaux tissus coloniaux dont les premiers éléments étaient les voies de circulation, et quelques établissements militaires.

La construction des villes coloniales françaises s'est faite différemment suivant que la pénétration dans les tissus des médinas pouvait avoir lieu ou pas. Diversemment, des villes étaient laissées dans leur état initial, pénétrées en partie ou complètement transformées. Aussi, d'autres villes *ex-nihilo* furent créées, dans celles-ci il n'y eut pas ou peu de contraintes de composition et d'agencement. Les villes édifiées du temps de la colonisation ont la morphologie et les canons esthétiques des villes européennes construites à la même époque. L'organisation spatiale de ces centres urbains exprime essentiellement des valeurs institutionnelles de pouvoir et de religion à travers des monuments et des édifices situés dans des zones mixtes composées d'habitat, de commerces, de loisirs, d'équipements, etc.

Se reconnaissent actuellement à travers un caractère formel spécifique. On peut reconnaître une évolution significative de leur usage depuis l'indépendance. Les villes coloniales et jusqu'aux années 40 sont généralement pensées dans des logiques d'ensemble, à travers les plans d'alignement communaux. Elles subissent ainsi à des logiques d'organisation d'ensemble régissant le bâti et le non bâti à l'intérieur d'une grille d'ensemble très structurée. L'espace public est ainsi pensé dans le même ordre que l'espace bâti. Rues en damier avec une hiérarchie en activité et en taille.

Une relation très soutenue avec l'espace bâti qui très souvent offre le thème essentiel de l'espace public (églises, hôtels de ville, écoles, etc.) Une organisation équilibrée des places, placettes, jardins, disposés généralement dans des îlots, résultant le plus généralement de grilles orthogonales en damier. Cette organisation s'accorde également avec une affectation aussi bien structurée des fonctions de ces espaces. Ainsi on retrouve les thèmes essentiels de l'hôtel de ville, de l'école, de la salle des fêtes et de l'église généralement comme des éléments fonctionnels structurants autour desquels s'organisent les espaces publics centraux des villes. Ajouté à cela, il existe également une organisation de l'affectation des activités au sein de l'espace public démarquant les rues commerciales, les marchés, des rues résidentielles. L'époque coïncidant avec la colonisation de l'Afrique du nord, qui fut celle d'une production massive du bâti en Europe, les raisons en sont essentiellement, de bonnes conditions économiques et culturelles dues à la révolution industrielle et à l'exploitation des nouvelles colonies ainsi qu'une amélioration des techniques de production et l'utilisation de matériaux relativement nouveaux pour l'époque tels que le verre et l'acier.

---

Cette situation a permis aux villes algériennes de rejoindre très vite le niveau et la qualité d'urbanisation des villes françaises et européennes construites au même moment. (Benabderrahman, K.O.2007)

«*La colonisation a marquée sa présence par son modèle de vie moderne importée, et qui a générée des espaces publics modernes d'origines occidentales : places, jardins publics, boulevards, salles vouées à diverses activités..., destinés à la population européenne, venue peupler les villes colonisées. Ces espaces apparemment de moindre importance pour la population autochtone dans cette période, acquièrent toute attention et préoccupation des autorités des l'indépendance, qui fut un évènement célèbre dans ces espaces.* » (Cherfaoui, D.2010)

## 2.2. L'expropriation des espaces, et leur réinterprétation :

La colonisation, en créant des villes européennes juxtaposées aux villes arabes, à volontairement séparé, les populations et les modèles urbains. Les premières étant synonymes de modernité, les deuxième étant, de fait, folklorisés. Les services et les instances publiques sont déplacés vers la ville nouvelle rejoignant les commerces modernes, la médina se trouve ainsi marginalisée dans la ville coloniale : le centre est déplacé. Le phénomène est accentué par le départ des élites de l'espace de vie traditionnel pour la ville moderne et pour ses maisons ouvertes sur l'extérieur et entourées de jardins.

La médina est marginalisée sur le plan social, également, victime des nouveaux critères de confort et de mimétisme induit par l'occident, la médina, pendant la colonisation, est préservée et aussi protégée par un recensement des bâtiments à caractère patrimonial : du même coup, elle est rendue obsolète, comme isolée dans la ville. Cet espace urbain, délaissé par les élites et marginalisé par la politique de la colonisation devient avec le flux des populations nouvellement citadines toujours grandissant, une poche de pauvreté dans la ville, ceci avant que les zones de pauvreté ne s'étendent aux périphéries.

La médina, cependant ne remplit plus son rôle historique qui consistait en l'intégration des populations rurales dans la ville par l'apprentissage de la citoyenneté. C'est ce qu'on a appelé « *la foundoukisation des médinas* » (terme géographique définissant une densification extrême du bâti dans les médina « *\*oukalisation* », sur-occupation des bâtiments, dégradation des espaces de vie, mauvais entretien des espaces publics, abondons puis occupation illégale des grandes demeures dans l'imagination et surtout des élites, la médina devient l'espace du pauvre, de la saleté, de l'étouffement, on a pu alors constater une dévalorisation sociale, une dénaturation et une disparition du tissu anciens renforce la perte d'homogénéité sociale de ces quartiers par le départ de la classe moyenne, et par la dégradation du bâti et à ce jusqu'au début des années 1990. (Belouadah, N.2012)

« *A l'instar des transformations que subirent les villes médiévales européennes, ces médinas en question ont connu les mêmes transformations et leurs cadres bâtis tinrent ainsi une même image «hybride» due à une jonction charnelle entre des tissus dont l'origine et la manière d'agencement restent pour le moins différentes. Les principales compositions urbaines sont localisées dans ces parties de chevauchement entre les deux tissus.*

*Hormis une déplorable indifférence à l'héritage ancien des médinas et une certaine amnésie des premières interventions coloniales, la volonté d'unir les deux modèles a donné lieu à de véritables*

---

\***Oukalisation** : Expression issue du terme « oukala », désignant un logement occupé par plusieurs ménages. (Chabbi M.2009), /Processus de dégradation de l'habitat ancien du fait de la sur occupation provoquée par la pénurie d'offres de logements et la sous-location. (Lasaad, B. Maréchal, C. Ben Khatra, N. 1998).

---

*prouesses intégrant une esthétique dont l'harmonie, la cohérence et l'unité étaient là pour témoigner d'une maîtrise de l'espace et d'une pérennité des nouveaux projets en question.* » (Benabderrahman, K.O.2007)

### **3. La période de l'indépendance, et l'héritage post-colonial :**

*« Les espaces publics hérités de la période coloniale sont largement repris, interprétés, et parfois même considérablement amplifiés et diversifiés dès l'indépendance. De nouveaux espaces coexistent avec les anciennes formes, voient le jour, avec l'augmentation du nombre et de la taille des villes tels que les places publiques, jardins publiques et thématiques, les boulevards, et les lieux de promenades, des fronts de mer, des parcs, des stades, et des lieux de spectacles, comme des lieux de loisirs envahies par une population mixte : (hommes, femmes, jeunes et personnes âgées). De cela, il s'avère que l'espace public n'est pas un simple lieu de passage. C'est un héritage et plus encore, comme un terrain des possibles, un horizon dont continue de reformuler l'urbanisme, mais surtout les pratiques citadines. »* (Cherfaoui, D.2010)

Voilà donc, que depuis une décennie, le paysage en médina évolue vite, le sous équipement et les conditions de vie difficiles, localement cependant, les médinas de villes se modernisent (réseaux divers, éclairage, équipements...) mais aussi des maisons et monuments restaurés... ces signes de transformation permettent de donner une nouvelle lecture des médinas maghrébines. Actuellement, plusieurs quartiers des médinas sont réhabilités par de nouveaux occupants, investisseurs, ou touristes, (aux revenus plus élevés). Ces quartiers, dont la localisation répond à des logiques géographiques précises, (facilité d'accès, sécurité des lieux, ancienneté du quartier, beauté des quartiers), sont convoités par de nombreux acheteurs pour la plupart étrangers, surtout aux Maroc, ou en Tunisie.

D'un point de vue développement touristique, le plus intéressant dans ce phénomène plus global de requalification urbaine, c'est la revalorisation qui permet aujourd'hui aux médinas d'être des espaces convoités donc transformés car ils sont de nouveau perçus et imaginés positivement par les touristes, par les étrangers résidents de plus en plus. (Belouadah, 2012)

#### **\*Résultat :**

Dans la période qui a suivi l'indépendance de l'Algérie en 1962, peu de travaux ont été faits, la demande en logement a été en grande partie satisfaite grâce aux « biens vacants » laissés par les colons à leur départ et se localisant essentiellement dans les grands centres urbains mais aussi dans les petites villes et les campagnes. A ce moment là, dans les villes algériennes, et mis à part quelques programmes de construction dans les villes les plus importantes (Alger, Oran, Constantine, Annaba...), il n'y avait que l'habitat colonial et les vieilles médinas.

Entre la fin des années 1960 et le début des années 1970, des programmes ambitieux furent lancés dans la plupart des villes du pays. La création de grandes entreprises spécialisées dans le domaine du bâtiment (SONATIBA, ESTE,...) et dont les principaux procédés se basent sur la construction en série de cités d'habitat collectif, a aidé à l'émergence d'un nouveau modèle urbain, celui des grands ensembles. Les grands ensembles se sont généralisés pour devenir avec les lotissements et les quartiers d'habitat « illicite », le principal modèle urbain de l'Algérie indépendante.

Les ZHUN (Zones d'habitat Urbaines Nouvelles) se sont multipliées à la suite d'une politique sociale visant l'éradication de la « crise du logement » via l'édification de nouvelles zones affectées à l'habitat collectif. Ces ZHUN ont pu, en partie seulement, absorber la demande des populations en matière de logement et ont ainsi contribué à un étalement spectaculaire des villes algérienne, comme le stipule le rapport du CNES relatif aux villes algériennes : « Adoptés pour trois principaux avantages : modernité, caractère socialiste (habitat collectif) et rapidité de mise en œuvre, ils ont été jusqu'à

---

*présent la forme dominante de l'État en milieu urbain... Cette rupture avec les centres anciens a été accentuée par une architecture répétitive monotone mettant en évidence l'existence de deux formes urbaines qui coexistent non complémentaires, celle des anciens tissus et celle des nouvelles urbanisations...». (CNEZ ; « Rapport sur La Ville Algérienne ou Le Devenir Urbain du Pays », www.CNEZ.dz)*

D'une manière générale, l'urbanisme de la période post indépendance dont les principales manifestations, sont les grands ensembles et les ZHUN, n'a pas su remplacer ou même se mettre en continuité avec le modèle colonial en matière notamment de popularité et du rôle de centre. Avec une mauvaise gérance des espaces de proximité, et une mal gouvernance, un espace mal pensé, illégitime, perdu. De plus, l'Algérie se retrouve dans une mauvaise situation face à ces grands regroupements urbains situés dans ce qui est devenu, dans la plupart des cas, des centres d'agglomérations ; on ne peut détruire –période de crise oblige- et on ne peut non plus se satisfaire de ce qui est déjà édifié en masse. (Benabderahmane, K.A.2007)

Au même titre, les espaces publics, tels les places et placettes, perdent leur rôle et valeur au sein de la ville, ils sont aménagés marginalisés, et abandonnés, de par leur manque d'entretien, et qualification, ainsi que le manque de sécurité et de salubrité. On voit aujourd'hui des fléaux naissants au sein de cet espace, des comportements, qui nous laissent perplexes devant ces faits, voilà qu'une multitude d'hypothèses et de points de vue parviennent aujourd'hui à être marqués et a discutés par des chercheurs urbanistes, architectes et sociologues algériens.

Il se pourrait encore que ça soit relatif au problème de l'exode rural comme le dit D, Hadjidj: « *La ville a subi pendant de très nombreuses années "l'afflux" ininterrompu d'une population essentiellement rurale, guère préparée, il est vrai, à un mode de vie urbain nouveau. Cette masse campagnarde gardienne de la nostalgie de l'illusion, et parvenant difficilement à accepter l'indifférence et le détachement, a finalement généré un type nouveau de "citadin", à mi-chemin entre une ruralité qui colle toujours à la peau et, certes, de moins en moins assumée par les nouvelles générations, et une urbanité à laquelle tout le monde aspire ardemment.* » (Hadjidj, D.2011)

Il ajoute aussi: « *De cette dualité culturelle est né le concept croisé de « rurbain ». Cette ruralisation de la ville donnant à l'espace urbain un visage nouveau mêlant à la fois modernité et tradition. L'espace public reste marqué par cette dualité des populations qui tentent de gagner leur place dans la cité en occupant pour ce faire le terrain social et économique. L'espace public est appréhendé ici comme le lieu privilégié de mise en scène des jeux et des enjeux qui se font et se défont continuellement et dont sont victimes les marginalisés et les exclus.* » (Hadjidj, D.2011)

D'autres le voient comme problème d'élargissement de la ville et de ses nouvelles politiques urbaines, mal adaptée, tels : « *La diffusion des expériences urbaines, notamment des formes banales d'expansion urbaine (lotissements, grands ensembles, zones d'activités, etc.) tend à offrir partout des paysages comparables. Cependant, la diversité des contextes historiques et culturels marque les modalités de leur genèse et les rythmes de leur évolution. La ville, comme lieu privilégié de l'observation des usages et des appropriations de l'espace, tend à voir émerger des pratiques spatiales voisines. Celles-ci peuvent constituer, dans les pays en développement, autant un bon marqueur d'intégration des formations sociales à un modèle urbain qui se veut universel, qu'un révélateur pertinent de marginalité, ou de repli identitaire. Les différences tiennent tant au niveau d'accès matériel à l'urbanité qu'à la dimension culturelle. D'un côté, la pauvreté réduit le degré d'intégration. Aussi, l'habitat précaire et le travail informel, pour l'essentiel de survie, foisonnent dans les pays mal*

---

développés. De l'autre, la dimension culturelle est à même de produire de la spécificité citée dans les pratiques spatiales ». (Semmoud, B. 2009)

Ou peut être encore, à cause d'un mépris d'un héritage patrimonial, qui se voit aujourd'hui en voie de disparition et d'oubli, un patrimoine conçu, des traditions, coutumes, et habitudes d'un peuple, que ne peut effacer que le mépris, et l'insouciance d'un être négligent les contraintes, et les maux de son espace, et ses répercussions dans le court et long terme....

Une autre cause, le commerce informel, apparu dans les années 90 comme dit: «\*Trabendo », entrepris par Nassima Dris, ou encore ce que discute soigneusement L, Makhloufi: « Constantine est riche de ses vingt-cinq siècles d'histoire. Sa médina ou vieille ville, mélange de rues étroites et de places tranquilles, est une référence pour l'architecte urbaniste que je suis. Mais elle a beaucoup perdu de son identité arabo-musulmane lorsqu'elle a dédié ses espaces publics au commerce informel "trabendo" et ce à partir des années 1990, décennie marquée par des conjonctures nationales très difficiles puisqu'il y régnait un climat d'insécurité.

*Avec ce commerce informel – illicite, déstructuré et non programmé, reconnu à son caractère aléatoire, entraînant une concurrence irrégulière et déloyale entre commerçants par des pratiques frauduleuses et malhonnêtes –, c'est une problématique de détournement puis de réappropriation des espaces publics qui se pose, mettant en évidence une image négative de la ville pour la municipalité. Pour ce noyau central trop dense, avec ses maigres trottoirs accaparés par des voitures stationnées, ses chaussées trop exigües difficiles d'accès et autres rues piétonnes analogues par leurs étalages de marchandises, la démarche des autorités consiste dorénavant à retrouver la dimension symbolique et esthétique des espaces historiques, leur vocation d'accueil et leurs esprits de convivialité. Mais quelles solutions sont utilisées pour détourner ces ordres ? Et d'ailleurs qui décide, qui ordonne ? »*  
(Makhloufi, L. 2006)

### **Conclusion :**

Aujourd'hui, dans notre ville actuelle, la notion d'espace de qualité est à rechercher, car il est unanimement admis que les espaces publics créés après l'indépendance, et qui souffrent d'un état de crise, sont en grande détresse. Les villes algériennes se sont agrandies depuis l'indépendance sans qu'il y ait dans la plupart des cas une apparition de nouveaux espaces publics, à titre de vraies "places ou placettes", ou une étude requalification, et revalorisation, les seuls en la matière, étant toujours les legs des quartiers anciens, traditionnels des médinas soient-ils ou coloniaux. Ceci malgré une évolution et une expansion très grande du cadre bâti et des aires de l'urbain. Des rues nouvelles apparaissent, mais dans lesquels la notion de bien-être, semble complètement absente.

De cela N, Dris parle du paradoxe de l'espace urbain algérien, et en particulier d'Alger, grande métropole, où tout le fait, et méfaits sont visibles à tous, et facilement perceptibles ; elle en dit que le principal paradoxe qui y réside, est dans la superposition de modèles qui rend la ville quasiment inclassable. Cela est visible dans la plupart des villes algériennes d'ailleurs.

Voilà que les interactions culturelles concernent en simultané, les formes spatiales que les pratiques sociales; révélant un besoin éminent d'un accès aux privilèges de la modernité, au même titre

---

\***Trabendo** : Forme algérianisée de l'espagnol « Contrabando », ce terme désigne généralement le marché illicite de produits venant de pays étrangers. (Dris, N.2001)

d'un apparent regain d'intérêt pour la culture originelle, il existe donc, une réalité en formation ou s'expriment à la fois des pratiques spécifiques puisant leurs référents dans le champ de la culture locale et des modes de comportements induits soit par la forme bâti, soit par les effets de la mondialisation. (Dris, N.2001)

Ainsi, on voit de nos jours, que le vécu de ces espaces s'appauvrit de plus en plus, à cause de tout un amalgame de facteurs. A l'exemple de la disparition des anciennes institutions en charge de la gestion et de l'entretien, l'absence de modalités, de principes d'usage, et de gestion rationnelle de ces espaces, ainsi que la perte des logiques fondamentales sociales, cela à secouer le processus de compréhension de l'émergence de l'espace public, et induit dans la plupart du temps à des erreurs fatales de réflexion et de projections, impliquent par le fait, d'innombrables fléaux grandissants à travers le temps.

## **.DEUXIEME PARTIE :**

### **ANALYSE ET INTERPREATION**

**CHAPITRE 5 : PRESENTATION DU CAS D'ETUDE**

**LA VILLE DE BATNA**

(Une ville avec des espaces publics désorientés, voire égarés!)

« La ville est un fait naturel, comme une grotte, un nid, une fourmilière. Mais elle est aussi une œuvre d'art consciente qui enferme dans une structure collective de nombreuses formes d'art, plus simples et plus individuelles. »

Lewis Mumford, 1938

### **.Introduction :**

Batna, nommée capitale de la région des Aurès, située à l'Est algérien. Elle fut le territoire punique, phénicien, vandale et romain, ottoman, et arabe. La région de Batna faisait partie de la *Numidie* et des premiers royaumes indépendants Amazighs, comme l'atteste le monument de « Imedghacen » non loin de la ville.

La vallée dans laquelle est installée la ville de Batna faisait jadis partie d'un territoire sous la domination de la vieille ville romaine de Lambèse. Les effets du temps et de l'érosion, notamment des pluies diluviennes et des glissements de terrain, ont peu à peu conduit à l'enfouissement de la ville romaine de Batna et d'une bonne partie des vestiges de la ville de Lambèse. La vallée était habitée par des Berbères "Amazigh" Chaouis. Selon des sources, la tribu Fezzan "*Fezazna*", d'origine tripolitaine, sera concentrée à la Zaouïa de Z'mala ou le village de Z'mala, situé dans la vallée. Les Français l'ont baptisé à leur arrivée « Village Nègre », car il y avait une population noire : les "*Zenagas*" (qui parlent le Berbère subsaharien), des descendants des "*Sanhadjas*", d'autres d'origines africaines, venue de Tombouctou. Ainsi que d'autres tribus berbères telles : Les Ayth Adi, chacune d'elles possédaient leurs propres terres et pâturages dans la vallée, ainsi que des zaouïas, et d'autres lieux saints.

Les routes étaient protégées par toutes ces tribus contre les ghazzias des autres tribus proches et les attaques ottomanes. Le commerce était prospère dans cette vallée, les gens passaient par cette vallée pour aller à Constantine. Ils venaient de "*Khenchela*", d'Arris, de *Mena*, de *Biskra*, etc. Le voyage durait une journée à dos de cheval ou d'âne. Plusieurs zaouïas étaient, à cette époque, des lieux de visite mystique, de culte des saints. Cependant la ville de "*Baitnah*", qui veut dire aussi: notre foyer a existé avant la colonisation française, elle a été déjà citée dans les écrits du voyageur britannique *Thomas Shaw*, dans son livre qui fut publié en 1738, et de *J-P, Marin*, « *Les romains avaient d'ailleurs précédé les français, parce qu'ils avaient établis au même endroit un praesidium : 'Garnison'* » (Marin, J-P.2005)

Ville dite, « civile » est née d'une création coloniale en l'an 1844, elle représente une ville relais aux deux grandes villes *Constantine "Beylék de l'Est"*, et *Biskra "porte du désert"* sur la route nationale n°03 et à mi distance. Le décret de 1848 lui donna le nom de "*Nouvelle Lambèse*", après avoir été nommée aussi "*nouvelle Timgad*" et en l'an 1949 a pris l'appellation de "*Batna*". Après l'indépendance en 1962, la ville est devenue chef lieu de wilaya des *Aurès*.

Elle a permis aux colons de par sa situation topographique, géographique et stratégique, de fonder par la colonisation, suivant les traces des romains leur camp militaire aux contreforts de l'Aurès, qui devait assurer le maintien de l'ordre et le contrôle sur la région montagneuse, si active, et permettre la suite de l'expansion et le contrôle également sur le sud, mais aussi de canaliser les forces des redoutables tribus « Chaouies » habitants originaires de la région), en les recassant dans des cités périphériques de la ville « Z'mala ».

Elle aussi connue comme lieu d'étape pour les voyageurs et particulièrement pour les nomades "caravanes sérails" dans leurs deux mouvements annuels du Sahara au Tell et du Tell au Sahara. D'où le nom de Bathna, il vient du verbe arabe -بات- «bet» passer la nuit et de l'impératif de l'adverbe de lieu -هنا- «hna» (ici) : Passer la nuit ici Bat-Hna: (Bivouaqué) puis Batna. (Mammri, N.2011), selon (ou plus probablement, en arabe «بطنة», qui veut dire : une colline en forme de ventre.

La ville, de nos jours connaît un essor urbain, démographique, économique important. Ses espaces publics urbain se déploie à travers une structure initiale, de noyau colonial, ville à caractère mémorial, et commémorative, voilà qu'on distingue la seule caractéristique d'attraction de ses espaces urbain, telles les deux places des martyres : (Sahat Echouhada, et place Benboulaid) actuellement, square du théâtre, et place de l'église « place de la République » (place 1<sup>er</sup> mai 1945, et place Harsous) actuellement. Donc elles sont d'ordre événementiel, et distractif, d'où on parviendra à analyser ces faits, et usages, en ce qui suit.

On note préalablement deux périodes très marquées concernant la naissance et le développement des espaces publics au niveau de la ville de Batna :

- La période coloniale où l'espace vert est un élément structurant de l'espace urbain;
- La période post-indépendance la ville s'est étendue selon les grands axes résultats du flux migratoire des populations.

Donc, on constate aussi que le développement rapide de la population issu de l'exode rurale, à fortement déséquilibré l'organisation des espaces publics urbain du milieu urbain.

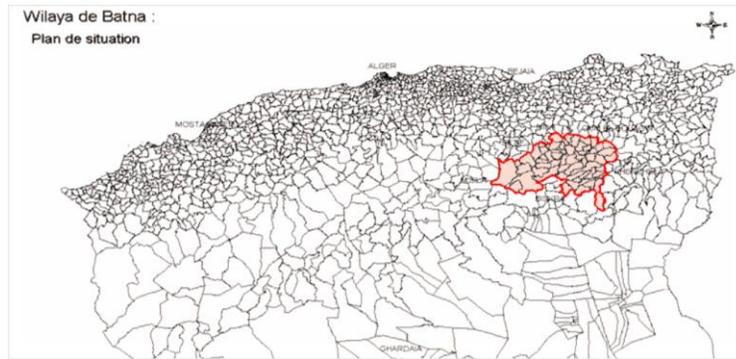
## **I. Données générales sur la ville :**

### **1. Situation géographique :**

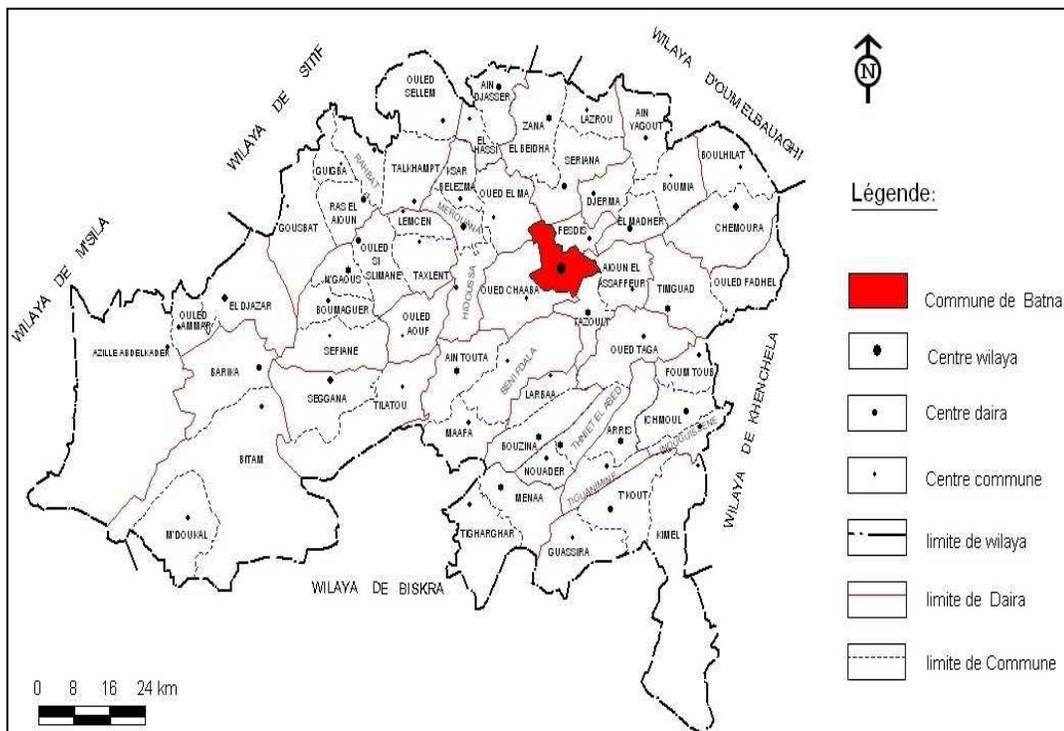
La Wilaya de Batna se trouve localisée dans la partie orientale de l'Algérie entre le (4° et 7°) de longitude Est et (35° et 36°) de latitude Nord. D'une Superficie de 12.038,76 kms<sup>2</sup>, le territoire de la Wilaya de Batna s'inscrit presque entièrement dans l'ensemble physique constitué par la jonction de deux Atlas (Tellien et Saharien) ce qui représente la particularité physique principale de la Wilaya et détermine de ce fait les caractères du climat, et les conditions de vie humaine. Elle est ancrée dans la région des Aurès une région montagneuse avec le mont Chélia, deuxième plus haut mont en Algérie, après le Hoggar, il culmine à plus de 1200m d'altitude. La ville a une altitude moyenne de 1040 m, elle est dominée au Nord-Est par Djebel Azeb au Sud par Djebel Ichali à l'Ouest par Djebel, Touggourt et Boumezroug.

La Wilaya est composée de 21 Daïra et 61 Communes, elle est limitée par:

- au Nord par les Wilaya d'Oum El Bouaghi, Mila et de Sétif.
- à l'Est par la Wilaya de Khenchela.
- au Sud par la Wilaya de Biskra.
- et à l'Ouest par la Wilaya de M'sila.



**Fig n°207. Situation géographique de la wilaya de Batna.**  
Source Monographie 2009



**Fig n°208. Les limites administratives de la wilaya de Batna**  
Source : DPAT 1990

## 2. Le climat :

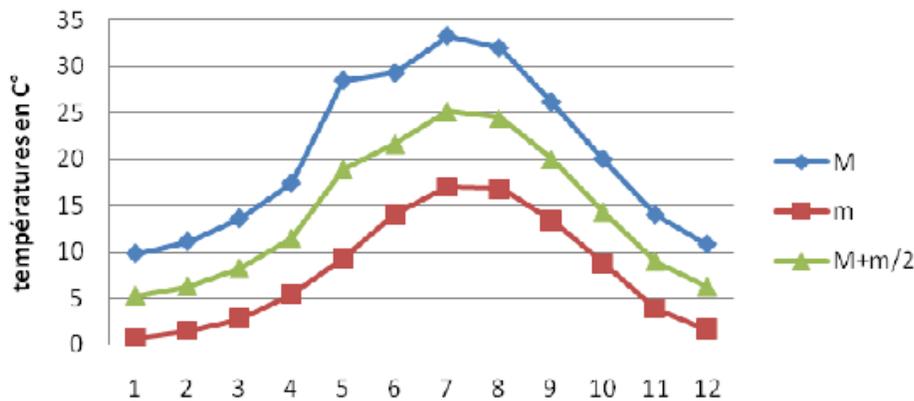
La ville de Batna est à climat semi aride, avec un hiver humide et rigoureux, et un été sec et chaud.

### 2.1. Les températures :

La rugosité du climat se distingue par la l'écart remarquable des températures entre hiver et été, et entre nuit et jour d'une seule saison.

mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
M	9.8	11.1	13.6	17.4	28.5	29.3	33.3	32	26.17	20	14	10.8
m	0.8	1.5	2.8	5.4	9.3	14	17	16.8	13.4	8.7	3.9	1.7
M+m/2	5.3	6.3	8.2	11.4	18.9	21.65	25.15	24.4	20	14.3	8.95	6.25

**Tableau n°02. La variation des températures moyennes mensuelles (1972-2004)**  
Source (Tabbi, H.2011)



**Fig n°209. Variation des températures moyennes mensuelles.**  
Source (Tabbi, H.2011)

- La température moyenne max est enregistrée pendant le moi de Juillet avec 33.3°C.
- La température moyenne min est enregistrée pendant le moi de Janvier avec 0.8°C.
- La température moyenne mensuelle est de 13.79%.

### 2.2. La Pluviométrie :

Il existe également une grande variabilité de pluviométrie dont l'année la plus pluvieuse est (2003-2004) avec un cumul de 604.8 mm, tandis que l'année la plus sèche est (1993-1994) avec un cumul de 182mm.

année	P(mm)	Année	P( mm)	Année	P(mm)	Année	P(mm)
1971-1972	551,2	1980-1981	336,4	1989-1990	499,2	1998-1999	228,8
1972-1973	597,1	1981-1982	373,3	1990-1991	465	1999-2000	306
1973-1974	316,2	1982-1983	337	1991-1992	353,5	2000-2001	406,4
1974-1975	341	1983-1984	306,1	1992-1993	322,2	2001-2002	254,7
1975-1976	585,7	1984-1985	411,7	1993-1994	182	2002-2003	503,2
1996-1977	417,7	1985-1986	435,8	1994-1995	349,5	2003-2004	604,8
1977-1978	235	1986-1987	338,8	1995-1996	511	2004-2005	340

Tableau n°03. Répartition des précipitations moyennes annuelles (1972-2007)  
 .Source (Tabbi, H.2011)

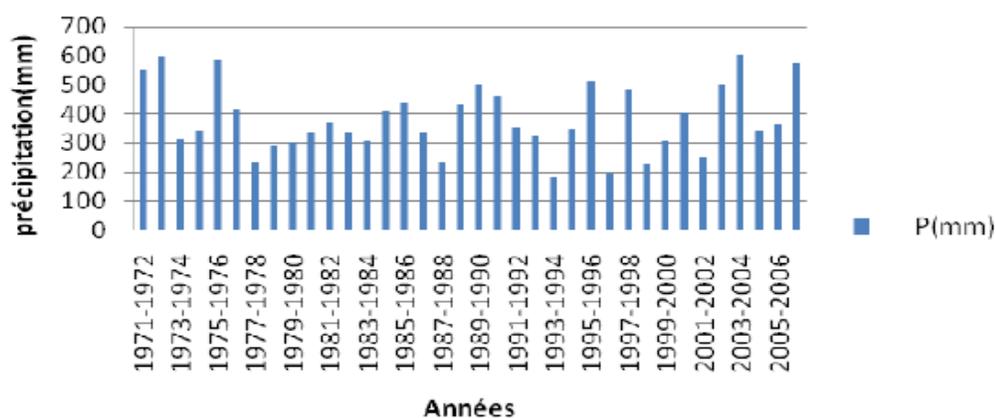


Fig n°210. Répartition des précipitations moyennes annuelles  
 Source (Tabbi, H. 2011)

Il existe une grande variabilité ; l'année la plus pluvieuse est (2003-2004) avec un cumul de 604.8 mm, tandis que l'année la plus sèche est (1993-1994) avec un cumul de 182mm.

## 2.3. L'Humidité :

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Humidité	73	70	65	63	59	50	40	43	58	65	72	75
En %												

Tableau n°04. L'humidité relative en % (1974-2005)

Source (Tabbi, H.2011)

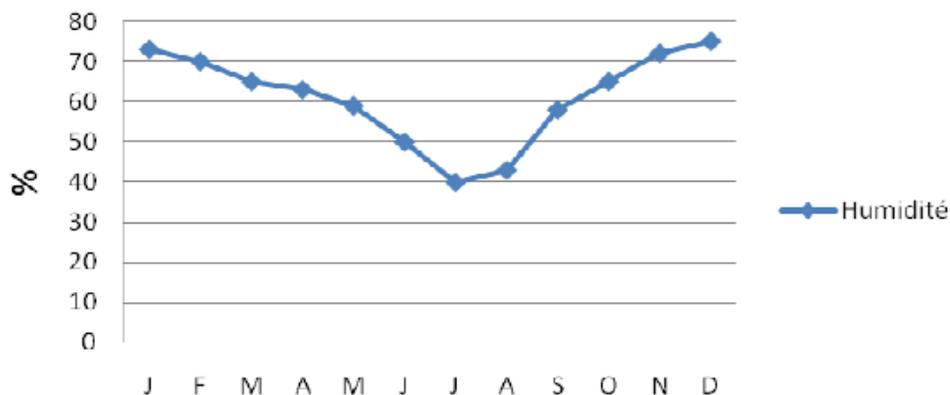


Fig n°211. Humidité relative en % sur la période (1974-2005)

Source (Tabbi, H.2011)

La période la plus humide de l'année dans la ville de Batna se trouve en la saison d'hiver avec une valeur de ( $\geq 70\%$ ), par opposition aux deux mois de Juillet et Aout, dont ils sont les mois les plus secs de l'année avec (40%-43%), le printemps et l'automne montrent des valeurs moyennes.

## 2.4. Les Vents :

Les vents qui soufflent sur la région de Batna sont faibles et modérés, vent dominants Nord-Est dans la saison estivale sud-ouest dans le reste de l'année.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Vitesse												
m/s	3.1	3.2	3.5	4.1	3.9	3.9	3.7	3.5	3.3	3	3.3	3.1

Tableau n°05. La vitesse moyenne du vent (1990-2005)

Source: (Baaziz, 2008) in (Tabbi, H.2011)

La vitesse du vent dans la ville est maximale au mois d'Avril (4.1m/s), alors que la vitesse minimale est enregistrée pendant le mois d'Octobre (3m/s).

## 2.5. L'ensoleillement :

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ens	54.3	64.2	60.2	63.3	66.7	69.9	78.7	76.2	67.8	66.6	61.5	59.5
%												

Tableau n°06. L'ensoleillement sur la durée de 12 mois

Source (Tabbi, H.2011)

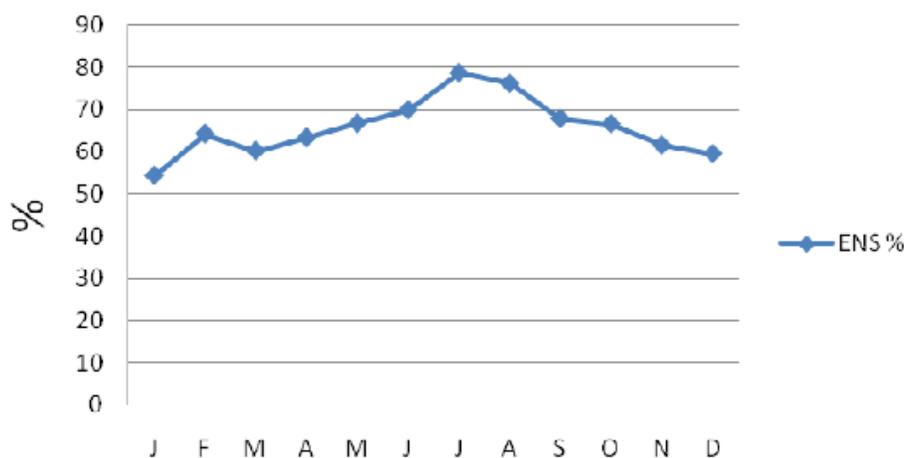


Fig n°212. L'ensoleillement dans la ville de Batna

Source: (Zouita, N. 2001) in (Tabbi, H.2011)

Le mois de Juillet est le plus ensoleillé avec un taux de (78.7%) alors que le plus faible pourcentage est enregistré pendant le mois de Janvier avec (54.3%).

### 3. Croissance démographique :

Comme toutes les grandes villes du pays, en plus de l'explosion démographique naturelle, la ville de Batna a connu un exode rural intensif. A savoir que l'exode rural massif et le taux de croissance démographique ont élevés d'environ 3% (selon RGPH 1998). La ville de Batna comptait (18.504) habitants en 1954. Elle a connu une forte croissance démographique accentuée par un solde migratoire réparti en trois périodes historiques bien distinctes, durant et après la guerre de libération et pendant les derniers événements des années quatre vingt dix. (Voir Tableau n°07)

En effet, les premiers afflux de populations ont été enregistrés durant la guerre de libération (1954-1962), liés au climat d'insécurité des villages, de la campagne et la politique de regroupement des populations menées par l'armée coloniale.

Au lendemain de l'indépendance, ce phénomène migratoire a continué pour des raisons socio-économiques: recherche de l'emploi, scolarisation, et amélioration des conditions de vie, et enfin durant les années 1990 pour des raisons de sécurité.

ANNEE	POPULATION	OBSERVATIONS
1954	18.504	
1966	55.751	La population a été multipliée par trois (3)
1977	102.756	Elle a presque doublée
1987	187.377	Même effet que la dernière décennie
1997	247.520	Plus de soixante mille, elle reste toujours élevée
2008	280.478	La croissance se stabilise

Tableau n°07. Évolution de la population de la ville de Batna  
Source : Source INS –Batna année 2008 in (Mammri, N.2011)

#### 4. Les potentialités de la ville de Batna :

Les grandes potentialités de la ville de Batna, en matière d'histoire, géographie, ressources naturels, et en grande culture urbaine, architecturale et sociale, l'ont distinguée des autres villes du pays, par des particularités propre à cette ville territoire. La ville de Batna représentée, même bien avant le jour de sa création, un point stratégique favorisant sa création. Région si redoutée par la colonisation française (lieu du premier tire du peuple algérien pour la guerre de libération), et bien plus tôt des civilisations et conquêtes précédentes. Territoires des Aurasiens par excellence, puis capitale de cette dernière. Elle constitue le pays des tribus Amazighs, peuples doté d'une générosité, hospitalité, et bravoure inégalée, il a tant su s'attaché à sa culture, tradition, et religion.

Son territoire se caractérise par la diversité de ses reliefs et donc d'une hétérogénéité sur le plan naturel très prononcée avec toutefois une prédominance des espaces montagneux, et plaines agricoles, aux merveilleux sites naturels, et courts d'eau abondants (surtout en saison d'hiver) qui représente l'un des points d'attraction touristique de la région. Citons : (Le patrimoine architectural et urbain des D'chour , aux origines des habitations troglodytes, jusqu'aux maisons en pierres, et argile, le travail artisanal: de la tapisserie, bijoux, poteries, ainsi que les trésors hérités en matière de vestiges amazighs, byzantins, et romains...Des communes rurales de la Wilaya, ont permit de garder l'authenticité, et l'attractivité touristique de tout coin du pays, chose favorisant le développement touristique, et économique de la Wilaya ; tels (le parc de Belezma, les vestiges de Tazoult, et Timgad, et autres,...)

Aujourd'hui, La wilaya de Batna, constitue l'une des plus peuplées du pays et des plus dynamiques. Elle constitue un point mémorial de l'histoire du pays, et donc, elle accueille de ce fait l'événementiel par excellence. Ses espaces publics tels, les places et placettes de la ville, en revanche, nécessite de redevenir des scènes de manifestation de ce fait, de repères, d'espaces de détente, et de distraction, au sein du cœur du premier fondement de la ville, et les repères patrimoniales en matières d'urbanisme colonial, usage spatial, et pratiques architecturales d'en temps, avant qu'elles ne soient négligées, et remplacées par les noms de cités résidentielles, ou de boutiques commerciales adjacentes. De cela, il devrait y avoir un encouragement et une sensibilisation palpables des citoyens à s'attacher d'avantage à leurs origines, histoire, et culture, et à protéger, et développer leurs héritage-lègue historico-urbain et architectural.

#### II. Étude diachronique des tissus urbains :

(Formation et transformation des tissus urbains de la ville de Batna et de ses espaces publics)

L'étude de l'évolution des tissus urbains des agglomérations met en lumière le processus d'évolution de la structure urbaine, les différentes mutations spatiales et fonctionnelles et les sens d'urbanisation actuelle. Une telle approche permettra de comprendre l'évolution et la mutation spatiale et sociales des espaces urbains publics, à travers le temps.

Il faudrait noter que la ville de Batna, se caractérise par une centralité (du noyau coloniale), noyau mère, ou il y'a eu forte concentration d'espaces et d'équipements. Ainsi qu'une polarité, par la formation d'une concentration d'intérêts majeurs, de croissance et de développement, (militaire, agriculture et commerce, habitat) par rapport aux différentes époques de son évolution urbaine :

### **1. Période coloniale: (Premier noyau du Camp militaire, Pole primaire militaire à murailles dès 1844)**

Le choix du premier terrain d'implantation du Camp militaire (premier noyau), ou il a vu le jour par le décret du 12 septembre 1848 signé par Napoléon III, sa position stratégique qui permettait de contrôler toute la région des Aurès et pour sécuriser la route du sud vers Biskra.

Donc, une formation stratégique d'un pole militaire, reliant le nord au sud du pays. Ou il n'avait nullement l'intention d'en faire une ville «*Si la date du 22 juin, fut considérée comme celle de l'acte fondateur de la ville de Batna, c'est parce que ce jour là, le camp de ravitaillement qui avait démontré son positionnement stratégique, devint un établissement militaire définitif. Rien n'a participé d'une volonté délibérée d'établir un camp, puis une ville à cet endroit. Les circonstances seules ont fait que la nécessité de maintenir une garnison à Batna s'est imposée au commandant de la subdivision de Batna, au commandant de Constantine, et au gouverneur général de l'Algérie, alors qu'au mois des mars 1844, la préoccupation première du Duc d'Aumale était de prendre Biskra afin de s'assurer le control du Sahara.* » (Marin, J-P.2005)

Le tracé du Camp militaire est marqué par l'intersection de deux axes perpendiculaire Est – Ouest et Nord-Sud. «...les deux grands axes dessinés par le capitaine Thomas dans le plan présenté le 22 janvier 1848, se croisaient à angle droit au centre géographique de la ville\*. Et comme pour mieux indiquer ce centre, un imposant monument aux morts du au ciseau du sculpteur *Alaphilippe*, y avait été installé en 1924. Sur un piédestal de pierre repose une statue de bronze représentantes une victoire aillé, haute de trois mètres, qui tient dans sa main droite une épée, dont la pointe est fichée dans le sol. A ses pieds, un 'poilu' désarmé lui fait l'offrande de sa vie.» (Marin, J-P.2005)

Les deux premiers axes principaux structurant le camp militaire, sont représentés par la route qui relie le Camp à Lambèse à l'Est, le Camp à Sétif à l'Ouest et la route Nord Sud qui relie le Camp à Constantine et à Biskra. Le Camp est installé à coté de l'oued « Gourzi » ce dernier le longe d'Est en Ouest sans le traversé. (Voir Figure n°211)

---

\*La ville été dessinée sur le modèle de celle de Timgad. Son plan épousait la forme d'un carré coupé par deux voies principales sur le modèle du 'cardo maximus' et du 'decumanus maximus' des villes militaires romaines, on surnommés même Batna 'la nouvelle Timgad-'

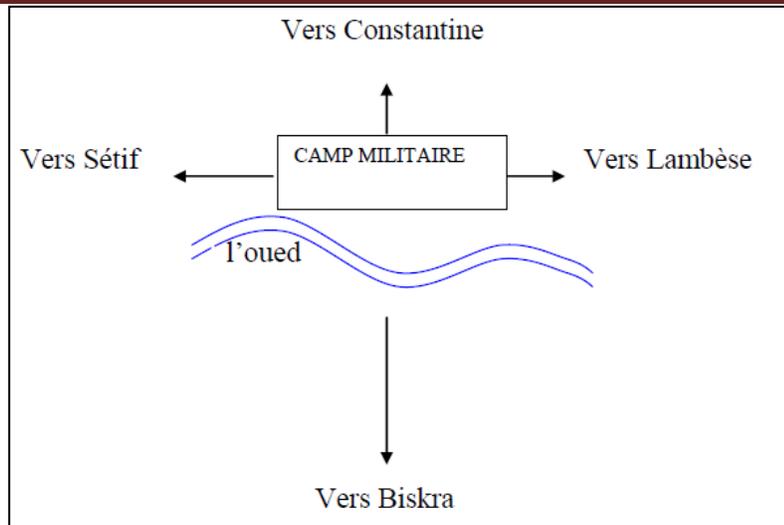


Fig n°213. Schéma d'organisation de la première installation (Le Camp militaire)  
Source : (Maamri, 2011)

### 1.1. Première ville civile dès 1848 (un pôle commercial) :

« La présence d'une garnison permanente ne tarda pas à attirer les européens et indigènes désireux de commercer avec eux, c'est ainsi que l'idée d'un village, puis d'une ville, prolongement nécessaire d'un camp militaire, prit peu à peu naissance » (Marin, J-P.2005)

La région fut submergée de terrains agricoles fertiles, qui appartenaient aux tribus Chaouis...Chose qui ne faciliterait point leur expropriation de leurs propriétaires. Ce fut donc, l'intérêt du commerce, et de l'obligation des marchands et commerçants venus de tous coins de résider dans des Fondouk, pour faciliter leurs échanges et ventes.

Donc, le second pôle de développement fut le marché « Rahba », qui se situe la rue des arabes, derrière le théâtre et son square. D'où est venue l'idée de démarrer le centre ville, à partir de ce point.

Par l'abondance des produits agricoles des terrains fertiles de la ville, et de toute la région, le marché se voit de plus en plus développé, réputé par son commerce fructueux, et sa très bonne qualité de marchandise. Ainsi que la proximité de la ville de l'Est avec Constantine, Sétif, et le sud avec Biskra, encouragea d'avantage les caravanes séraïls, et les riches commerçants arabes et juifs, de tout le pays, ainsi que les nomades de l'Ouest de venir travailler et s'installer aussi.

Les écrits de Marin, en confirment :

« Le 16 mai 1846, le lieutenant général, président de la commission consultative de Constantine, donna en séance lecture du rapport que lui avait adressé, le colonel, commandant supérieur à Batna. De ce rapport, il ressortait que dès 1844, lors de la création du Camp militaire 'quelques marchands et cantiniers virent s'y établir et construisirent des baraques pour y exercer leurs industries...Ces constructions élevées ainsi jusqu'à ce jour sont au nombre de vingt-sept' Le colonel déclare que le moment lui semble venu de régulariser cet état de choses, et de proposer que des concessions définitives soient accordées aux habitants de Batna, qui ont élevé des constructions...Le colonel pense toutefois, qu'il faut pour le moment se borner à établir un village commercial, la concession de terre à usage agricole ne lui paraissait pas opportune. Elles sont en effet, la propriété des tribus. Il ferait toutefois exception d'un terrain situé à environ 6 kilomètres du Camp, afin d'y bâtir un moulin. Il faudrait aussi que le marché soit agrandi et que l'on s'essaie à la formation d'un

village agricole indigène dans lequel on construirait une mosquée, une école, et un caravansérail, ce qui offrirait l'avantage d'attirer les indigènes à Batna, et d'encourager le commerce dans la localité »

Il ajoute aussi : « Dès les prémices de la naissance de la ville, on voit le commandant de la subdivision se préoccuper du devenir des indigènes, et du commerce, garant de la paix dans la région... »

Le 14 Août 1848 le conseil supérieur d'administration de l'Algérie avait émis l'avis de construire à Batna une ville européenne (ville civile) pouvant contenir autre une garnison, une population civile de trois mille à cinq mille habitants et dotée d'un plan de distribution. La ville prit le nom de "Nouvelle Lambèse" par référence à la ville romaine "Lambesis" située à quelques kilomètres du camp militaire. Plus tard la ville fût définitivement appelée Batna.

Le projet de la ville de Batna avec ses spécificités :

Deux parties bien distinctes l'une à l'Est le camp militaire, l'autre à l'Ouest de la ville pour la population civile européenne.

Entourée d'un mur et avec quatre portes :

- La porte de Constantine au Nord;
- La porte de Lambèse à l'Est;
- La porte Biskra au Sud;
- La porte de Sétif à l'Ouest.

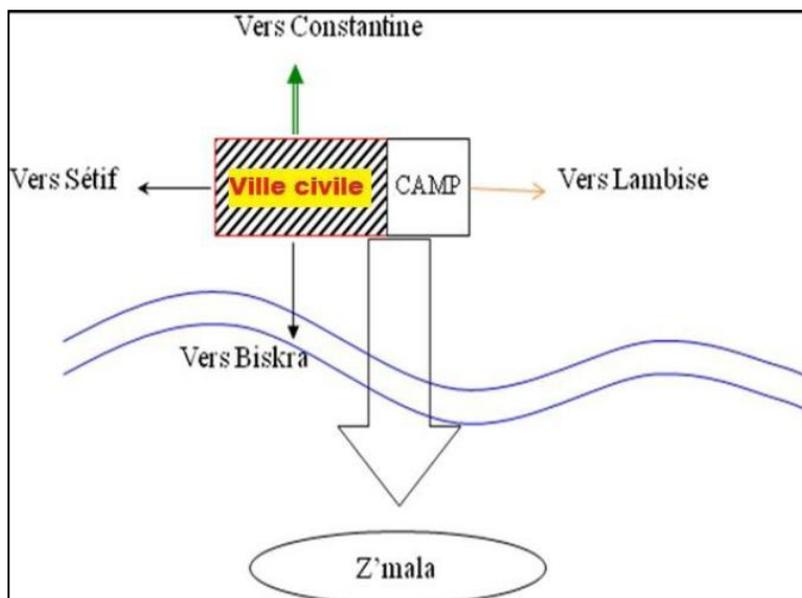


Fig n°214. La ville civile se greffe au Camp militaire  
Source : (Maamri, 2011)



Fig n° 215. La porte de Constantine  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°216. La porte de Sétif  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°217. La porte de Biskra  
Source : abcdelacpa.com

1.2. De 1848 à 1923 : (Croissance d'une ville structurée à l'intérieur de remparts), vers (un pôle administratif et de service)

En 1850, première extension du camp en direction Nord-Ouest, puis il ya eu l'installation des premiers équipements de la ville, dont : la caserne, l'hôpital militaire, les ateliers et le quartier fourrière qui après prend le nom de parc à fourrage : lieu des écuries pour chevaux des militaires.

La première extension est la création de la ville civile à l'Ouest du Camp, cette ville de type colonial est caractérisé par un plan en damier structuré suivant deux axes principaux qui sont l'un le prolongement de l'axe Est-Ouest du camp militaire défini par la route Constantine - Biskra (Avenue de France) et l'autre perpendiculaire au premier, l'axe Nord-Sud défini par l'autre route Sétif – Khenchela (Avenue de la République).

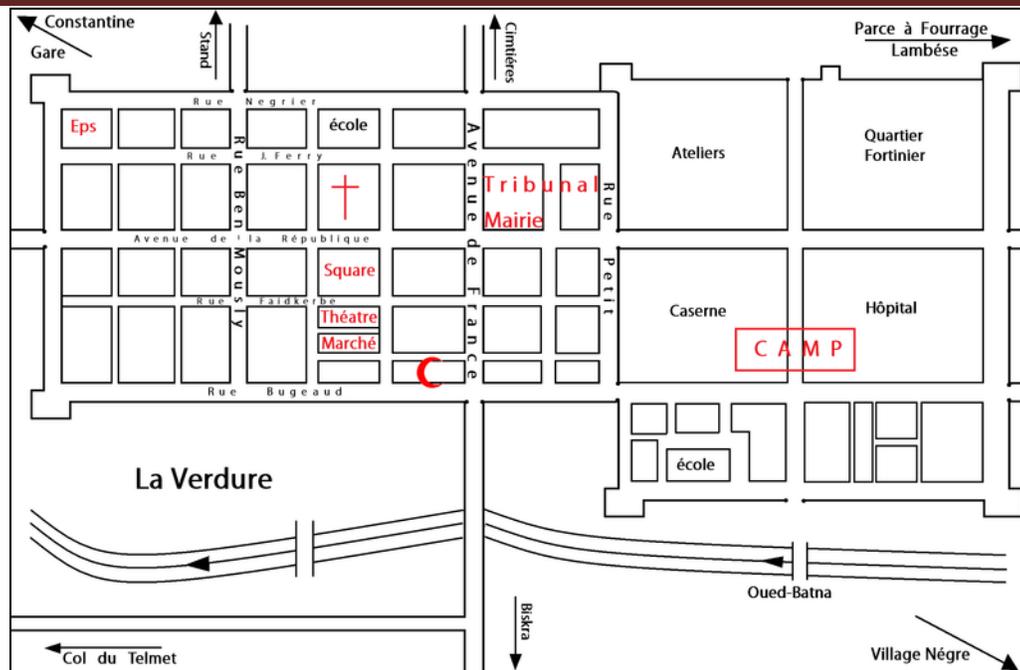


Fig n°218. vieux plan de Batna à l'époque de sa fondation et développement.  
Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre)

Une ville structurée d'un réseau orthogonal, en damier, clair. Le centre, disposé d'un ensemble d'équipements nécessaires, à caractère architectural et urbanistique européen distinctif, joints d'espaces publics, aussi importants, repérables, fonctionnels, très fréquentés et conviviaux ; tracé à angle droit. (Voir Fig.n° n°217). On remarque aussi la Création, et le fonctionnement parfait des espaces publics, tels : les squares et placettes, dont :

- Le jardin des allées Bocca, aujourd'hui dit : Sahat Echouhada: ( jardin adjacent au centre pénitencier, ou nommé : justice de paix) en 1853, avec installation d'un palais de justice de paix.
- La placette (de la République), (l'ex-placette de l'église) en 1855 ;
- La place du théâtre (square) en 1899 ;
- La place du (nouveau square) des allées Bocca en 1899, actuellement (la place Ben Boulaid) ainsi que les jardins des allées Bocca, actuellement (les allées BenBoulaid) qui constituaient des limites nord du centre commercial et administratif de la ville, ou il y'avait de l'autre côté nord de ces allées, le cimetière et le quartier Stand (ex-Graf), au sud y'avait le centre ville, son marché, et les autres équipements administratif, ainsi que le Camp militaire à l'Est sur la route de Lambèse ;

L'Oued et ses canaux de la ville de Batna permettait d'irriguer les prairies et jardins à l'ouest : ce secteur est baptisé la Verdure, il représente les jardins de la ville, espace important, limitant toute la partie sud-ouest de la ville. Le nom de la verdure existe toujours mais les jardins ont pratiquement disparus au profit de nouveaux équipements. (Maamri, 2011)

La ville est entourée de remparts, ils sont édifiés pour des raisons de sécurité en 1871, à la nécessité de réprimer les soulèvements populaires qui ont marqué cette période, il a eu aussi la réalisation d'un aérodrome au Sud Ouest du noyau colonial. Les insurrections populaires des tribus Chaouis, sont les principales raison de l'existence de ces remparts. Ils n'ont jamais accepté l'envahisseur. L'histoire de la région est marquée par plusieurs soulèvements populaires. La France n'a pu sécuriser la région que périodiquement, les premières lueurs de La guerre de libération sont bien marquées par la grande résistance de la région.

En 1923 la ville sort de ses murailles et fût structurée en deux parties séparées par Oued El Gourzi.

- Noyau colonial au Nord;
- Z'Mala, quartier traditionnel au Sud.

La ville des colons se construit à l'intérieur des remparts, il y avait assez de places pour les nouveaux colons qui arrivaient. La ville européenne ne s'est pas construite d'un trait, il a fallu plusieurs années pour qu'elle face le plein de constructions.

On constate l'accroissement d'équipements de services, de premières et seconde nécessité, relatifs à une ville civile fondée, d'ordre moyen.



Fig n°219. Vue aérienne générale sur la ville de Batna.  
Source: (www.abcdelacpa.com + traitement de l'auteur)

- ↔ L'axe des Allées Bocca
- ↔ L'axe de l'avenue de France (Route de Biskra)
- ↔ L'axe de l'avenue de La République (Route de Lambèse)

- Place (monument aux morts)
- Place des martyrs
- Place de l'église
- Square du théâtre
- Place (jardin de pétanque)



**Fig n°220. Avenue de la République**  
Source : abcdelacpa.com



**Fig.n°221. Avenue de France**  
Source : abcdelacpa.com

La mosquée du Camp date de 1845, les deux écoles (Jules-Ferry et Gambetta) de 1851, la justice de paix de 1853, l'église et sa place nommée "place de la République" de 1858. Le "P.Pourchié", premier curé, arrivé en juin 1840 dispose d'une chapelle provisoire au camp. L'église, commencée en 1855, fut utilisée dès 1858 et consacrée en 1863. Il y a eu un vicaire dès 1850. Des sœurs de la doctrine, arrivées en 1851, tinrent l'école communale jusqu'en 1880. Ce fut ensuite l'école libre de 1880 à 1910. (Wikipédia, l'encyclopédie libre)

Ces équipements sont regroupés au sein du tissu colonial, à proximité de leurs espaces publics libres immédiats, tels: (les places et squares).



**Fig n°222. La mosquée du Camp (masjid ElAtik)**

Source : abcdelacpa.com



**Fig n°223. Le marché de la ville (Rahba), derrière le théâtre et son square.**

Source : abcdelacpa.com



**Fig n°224. La Medersa, ou école des indigènes.**  
Source: abcdelacpa.com



**Fig n°225. École primaire supérieure des garçons (Jules-Ferry)**  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°226.Hôtel de ville

Source: abcdelaacpa.com



Fig n°227. Les jardins des allées Bocca, le centre pénitentiel, et l'école Gambetta (Victor Hugo)

Source: abcdelaacpa.com

Au même moment de l'apparition au Sud -Est de la ville coloniale du premier noyau de constructions populaires (indigènes) pas trop éloigné d'elle. Ce noyau, qui prend le nom de Z'mala, est séparé de ville par l'Oued El Gourzi, sur l'emplacement du « village nègre », avec la présence d'un fort nommé « Bordj Bel Cadi », à proximité aussi d'éventuelles maisons de familles arabes.

Un bel hôpital militaire fut bâti en 1866, à l'arrivée de deux grands fléaux Paludisme et choléra en 1855 éprouvèrent soldats et ouvriers. Il faut noter également, au passage, le tremblement de terre de 1867 qui fit de nombreuses victimes dans la ville, et la destruction des Bordjs notamment de (Z'mala : quartier nègre, et d'Ain Yagout : commune de Batna).

Aujourd'hui, ce village nègre n'existe plus, et le quartier de Z'mala, occupe son espace petit à petit jusqu'à sa disparition totale. Z'mala est le prémisses des constructions populaires à Batna. La quête, de la sécurité et du travail chez les colons comme ouvriers ou autre, a créé le noyau de Z'mala, à proximité de la ville coloniale.

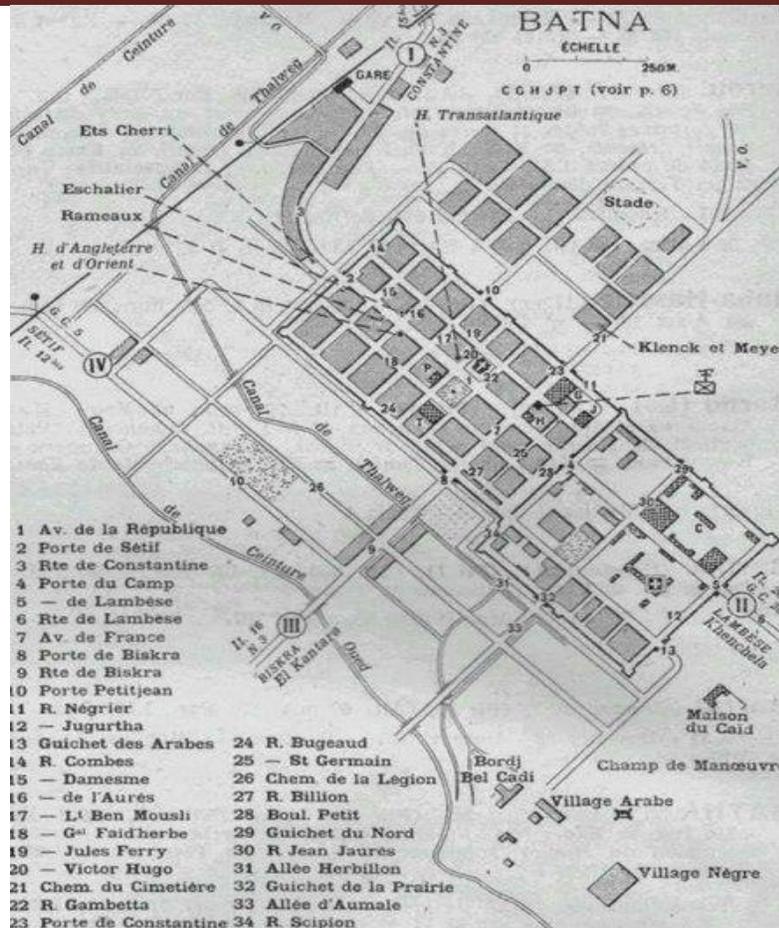


Fig n°228. La ville de Batna, équipements, axes routiers, et portes.

Source : Site internet



Fig n°229. La placette de l'église et ses petits kiosques

Source: abcdelacpa.com



Fig n°230. Le square du théâtre

Source: abcdelacpa.com

### 1.3. De 1923 à 1945 :

De 1923 à 1945 Batna a acquis le rôle administratif et commercial à cause du niveau d'équipement ce qui a attiré un nouvel apport de colons, le noyau éclata alors en trois directions :

- Nord-Est, par le quartier Stand (Ex Graf): qui a repris une trame orthogonale à l'image du centre ville, le long de la Sidi Hani;
- Nord-Ouest par le quartier Fourrière près de la gare;
- Sud-Est, et Sud-Ouest par les premières constructions de deux futurs quartiers de

l'agglomération « Chikhi et Bouakal ». (SCU-Batna 2010)

On remarque, ici que le centre ville ne connaît aucun changement, ni par rapport aux tracés, ni par rapport à l'usage des espaces publics.



Fig n°231. Image du quartier colonial (Stand)  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°232. Rue du village Nègre  
Source: abcdelacpa.com

#### 1.4. De 1945 à 1962 (Vers la révolution) :

En 1956 Batna devient le chef-lieu du département des Aurès, qui est encore très dépendant de Constantine. Le plan de Constantine traduit spatialement les opérations suivantes :

- Au Nord les quartiers européens : immeubles collectifs « HLM », le renforcement du potentiel militaire par la construction des casernes au Nord – Est du noyau colonial et le camp (rue de France);

- Au Sud les quartiers traditionnels : cités de recasement :
- Cité Chikhi 252 logements;
- Cité évolutive 192 logements;
- Kéchida avec 260 logements.

Il y'a eu aussi l'apparition de nouveaux quartiers tels que K'chida, Parc à Fourrages à l'Est et l'extension des quartiers traditionnels. Les deux parties Nord et Sud sont séparées par le quartier de la verdure. La ville a continué à se structurer autour du noyau militaire jusqu'à 1962. (SCU-Batna 2010)

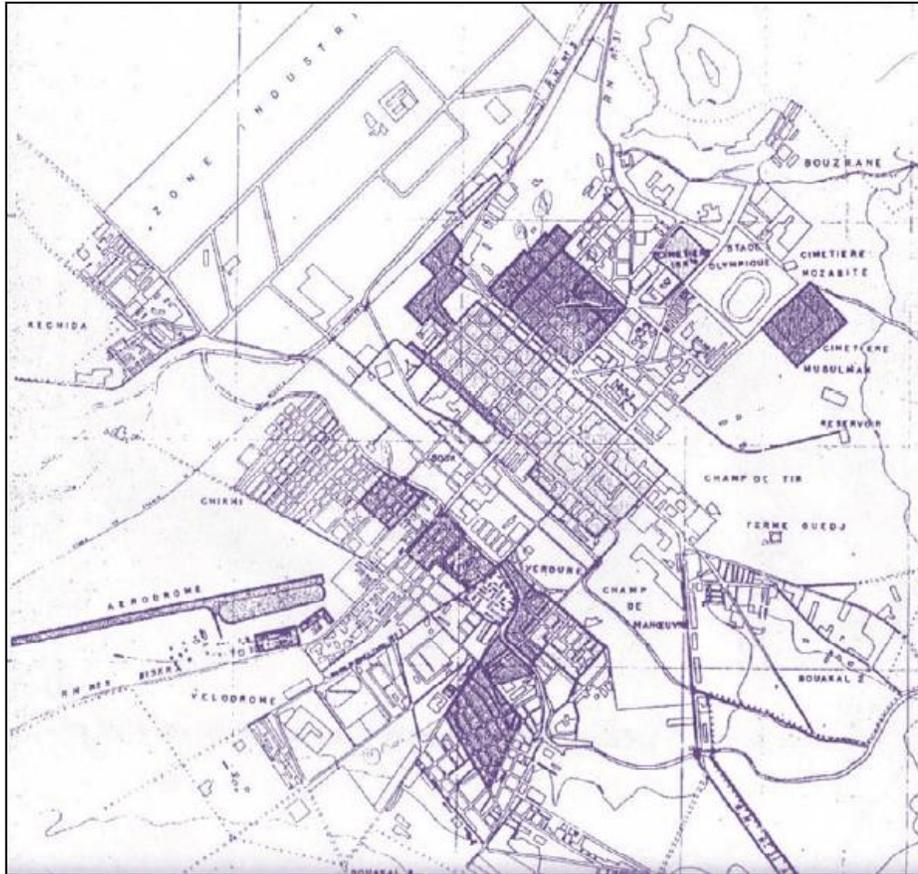


Fig n°233. La ville de Batna en 1945  
Source : SCU-Batna 2010

Jusqu'à 1962 la ville se partageait en deux fragments :

Toujours, le noyau colonial avec sa trame orthogonale continue de s'étendre vers le Nord et le Nord -Est, actuellement est considéré comme le lieu de concentration administrative, commerciale, de service, avec des équipements tels: (wilaya ; théâtre, cinémas, lycée, palais de justice...)

Le second fragment, est composé de quartiers populaires sous forme d'alvéoles : Z'mala; Bouakal séparé de la ville européenne par les jardins appelés : La verdure.

Le quartier K'chida situé au Nord-Ouest de la ville isolé de celle ci par l'Oued "El Gourzi" et la voie ferrée qui relie Constantine au Nord et Biskra au Sud. (Maamri, 2011)

#### 1.4.1. Le réaménagement des espaces publics en places et placettes entre trois grandes périodes :

##### **a. La période pré-indépendante (vers la révolution): (1952-1962) de réaménagement des espaces publics**

-Le réaménagement de la place BenBoulaid "Monument aux morts" en 1952, et à l'indépendance en 1962 ;

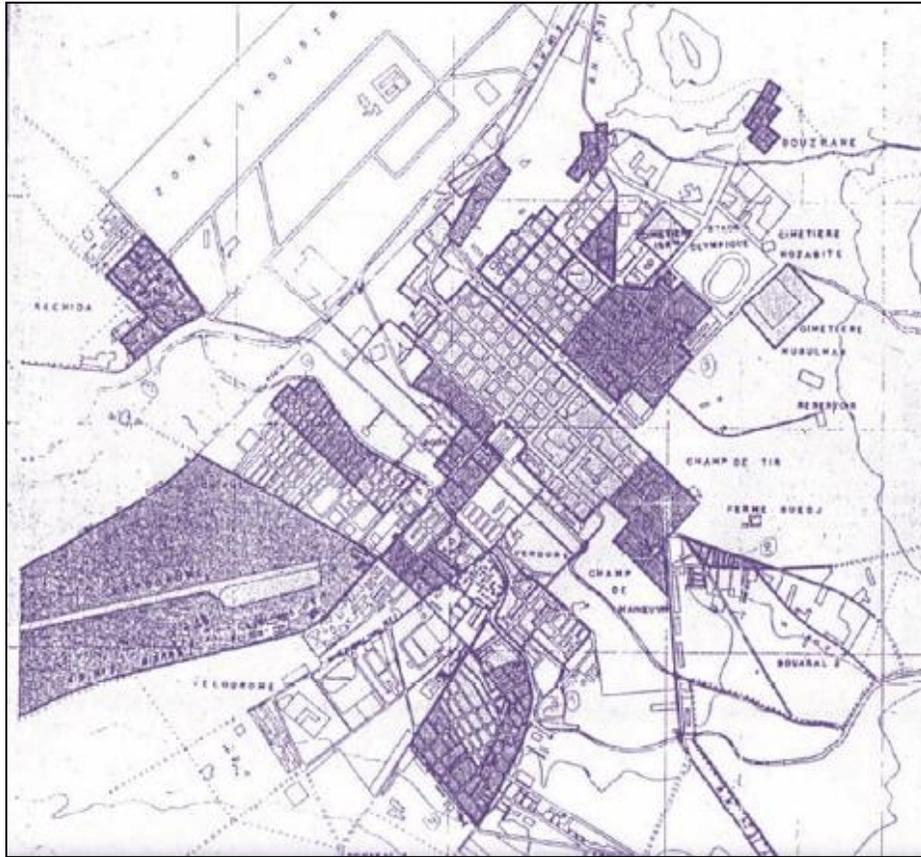


Fig n°234. La ville de Batna en 1962.  
Source : SCU-Batna 2010

## **2. Période Post-coloniale, et l'ère de l'indépendance dès 1962 :**

### **2.1. De 1962 à 1974 :** (Peu d'extensions après le départ des colons)

De 1962 à 1965, Batna garda le découpage militaire de l'ALN : elle représente le chef-lieu de toute la région des Aurès. Pendant ces toutes premières années de l'Indépendance, la ville a connu une croissance économique importante.

La ville n'a pas connu de nouveaux, ou grandes extensions, et développement urbains, seul après le lancement du programme spécial de 1968 pour l'extension des quartiers traditionnels, ce qui a impulsé à la ville une certaine dynamique urbaine et socio-économique.

Cette stabilité, après l'indépendance, s'explique par le départ massif de colons laissant leurs habitations vides donnant un certain répit pour la ville. Les habitations des colons sont occupées de suite par les habitants des autres quartiers populaires libérant ainsi à leur tour leurs habitations pour des proches arrivants de la campagne.

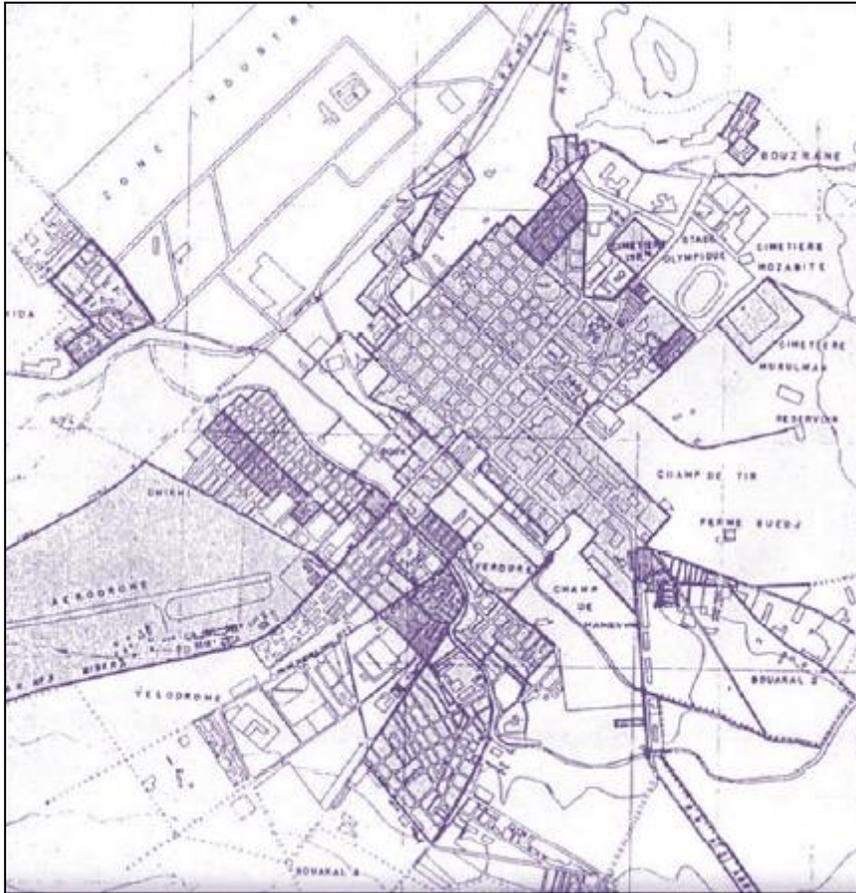


Fig n°235. La ville de Batna en 1966.  
Source : SCU-Batna 2010

***b. La période post coloniale et d'indépendance :(1963-1973) de réaménagement des espaces publics de l'indépendance:***

- L'église de la ville fut détruite pour être remplacée par une placette en marbre en 1970, et elle fut nommée "Square Harsous" ;
- Le réaménagement du jardin de jeu de boules en 1972, avec l'ajout d'une clôture, et d'un tracé d'aires de plantation d'espace vert ;
- (1978-1991) Le réaménagement de la place du théâtre ainsi que le théâtre même.

**2.2. De 1974 à 1984 : (Le développement économique et la prolifération de l'auto-construction)**

Dans les années 1970, la ville de Batna s'agrandira harmonieusement et se développera grâce au secteur industriel où plusieurs projets vont aboutir (complexes textile, cuirs, etc.) grâce à la contribution des entreprises de l'État ainsi qu'aux entrepreneurs locaux 'privés'.

Malgré un régime socialiste, la vie à Batna était agréable à tel point que plusieurs cadres de l'État, après une mutation à Batna, décidèrent d'y résider définitivement. Cependant, cette croissance sera brutalement freinée pendant la période (1978-1991), d'une part par la corruption naissante et vite généralisée et d'autre part par les conflits d'intérêts tribaux et le clanisme despotique .

Alors que la ville commençait à manquer cruellement d'eau, de routes et d'espace, quelques travaux de prestige furent réalisés, comme l'édification du stade omnisport du 1<sup>er</sup> novembre, face au cimetière de la ville, **la rénovation du théâtre colonial de la ville, de sa place, et la réforme de la place de l'église.**

La construction de quelques cités d'habitations et de la maison de la culture ainsi que d'une salle de cinéma (le Colisée), d'une gare routière, etc. C'est aussi pendant cette période que Batna voit sa territorialité administrative nettement amputée : elle n'est plus que le chef-lieu de la Wilaya de Batna qui ne comprend plus les départements de Khenchela, de Aïn Bédia, de Biskra et d' Oum-El-Bouaghi. (Wikipédia, l'encyclopédie libre)

L'élaboration du PUD de 1978 a eu pour objectifs de définir les zones d'extension nouvelles, afin d'assurer un développement harmonieux de la ville.

En suite, après l'année 1978, et jusqu'en 1984 l'agglomération a vu un éclatement dans tous les sens. Un flux important à la recherche d'emplois, de scolarisation, de services en était la cause. Pour faire face à cette situation, de larges programmes de logements, coopératives, lotissements, ZHUN, ont été lancés. (SCU-Batna 2010)

Selon N, Maamri «*Les constructions poussaient partout comme des champignons caractérisées surtout par un habitat individuel auto- construit ou "évolutifs". Cette poussée d'urbanisation a pour causes essentielles : - L'exode rural massif; - Une démographie galopante; - L'installation d'équipements industriels dans la ville; - Lancement de programmes spéciaux d'habitats et d'équipements (programme spécial Aurès).*» (Maamri, N.2011)

### 2.3. De 1984 à 1999 : (Le ralentissement de l'urbanisation)

De 1984 jusqu'à 1996 l'agglomération a atteint sa saturation, l'urbanisation favorisée par des terrains plats, était à l'origine de tous les problèmes de la ville :

- le développement des quartiers périphériques;
- Mauvaise liaison et mauvaise intégration avec le centre.

Afin de bloquer la prolifération des quartiers illicites et répondre aux demandes pressantes du logement des opérations de redressement ont été lancées :

- La restructuration des quartiers périphériques;
- La rénovation du centre ville;
- L'implantation des équipements dans tous les quartiers.

Dans le PUD de 1985, trois circuits urbains concentriques ont été proposés, circuit interne, moyen, et périphérique, reliés entre eux par des radiales pour une meilleure fluidité de la circulation.

Deux voies d'évitement (Nord et Sud) et des fossés de protection contre les inondations ont été réalisés.

D'une manière générale l'urbanisation de Batna, une fois bloquée au Nord-Est par la zone militaire, au Sud-Ouest par la zone industrielle et au Sud par les montagnes. Elle s'est faite sur trois axes :

- Route de Tazoult : habitat pavillonnaire;
- Route de Biskra amorcée par la construction d'habitations individuelles en cours de réalisation;
- Route de Merouana et Hamla où l'urbanisation a pris des formes plus ou moins médiocres.

Le PDAU de 1996 : avait comme objectif de redonner à la ville une dimension régionale, renforcer son rôle en tant que métropole, améliorer la qualité de vie de ses habitants en proposant l'ossature du parti d'aménagement qui a trait aux :

---

- Grands projets urbains : opérations urbanistiques (Restructuration, insertion des quartiers périphériques...), des projets culturels de l'agglomération, des espaces verts et des équipements de loisirs et de détente :

- Environnement, paysage, et embellissement,
- Voirie urbaine
- Politique d'environnement et contrôle des nuisances;
- Projet contribuant au rayonnement économique.

Cependant et malgré les orientations ambitieuses du PDAU, sa bonne exécution se heurte à la problématique du foncier, qui représente une véritable contrainte urbaine pour la ville de Batna. Chose qui focalise l'intérêt des politique de développement, de gestion, et d'entretien urbains uniquement sur le secteur du foncier, en dépit des autres espaces urbains publics, représentés par les places et placettes de l'ancien centre urbain.

Le plan d'aménagement de la wilaya a été élaboré à la fin des années 80 et donne ses orientations pour les PDAU qui suivent, il est révisé actuellement.

Le PAW axe ses orientations sur trois points :

- La maîtrise du pôle de Batna : dont il a été recommandé de procéder à une déconcentration des équipements structurants de niveau supérieur et intermédiaire et ce pour un double objectif; maintenir les populations sur place et réduire la pression sur les équipements de Batna;
- Le rééquilibrage de l'armature urbaine : il a été proposé des programmes d'équipements de niveaux différents et une émergence de centres de relais;
- Le renforcement de l'armature rurale : dont, elle se fera par :
  - ✚ La promotion du monde rural par la mise en valeur des potentialités agricoles de la région;
  - ✚ Émergence de centres relais équipés qui réduisent la dépendance à la ville mère.

***c. La période des années 1990 à aujourd'hui: de réaménagement des espaces publics :***

-Le square Harsous :

La suppression du bassin d'eau, et son remplacement par un pavage en carrelage, ainsi que la suppression des cabines téléphoniques, avec l'avènement du téléphone portable, et l'ajout de quatre kiosques à multiples services cubiques en béton, nouveau traitement de sol, un abri bus .....

-La place Ben Boulaid :

Traitement du sol avec du carrelage ;

Définition d'un tracé en axe oblong, traversant l'avenue de l'indépendance (ex-avenue de France) jusqu'au nœud de la place des martyrs ;

L'installation d'une colonne en pierre surmontée d'un buste en bronze de Mostefa Ben Boulaid ;

L'ajout d'un kiosque-fast food, aménageant la place avec des tables les après midis de la saison estivale en cafétéria.

Ainsi que l'aménagement de bancs publics en fer forgé, trois abris bus,...

-La place du théâtre (place 19 mai 1945) :

La suppression du grand kiosque à musique de l'époque coloniale, ainsi que l'ancienne clôture, l'ajout de deux kiosques à multiples services, et dernièrement des cabines pour toilettes publiques.

Définition d'un tracé en axe donnant sur le square Harsous (ex placette Harsous) en traitement du sol ;

---

Traitement du sol avec carrelage et tracé de végétation, tableaux d'affichage, abris bus, ....

-La place des martyrs (Sahat Echouhada) :

La suppression de l'ancienne clôture, l'aménagement d'une fontaine centrale sur axe oblong, et des bancs publics en fer forgé ;

L'aménagement du sol avec du matico, sur deux niveaux (axé par escaliers) et sur deux axes;

Définition d'un tracé au sol de végétation....

-La place marchande ou le jardin de boules en une place (Aire de repos):

La suppression de la clôture, l'aménagement d'une fontaine centrale, un tableau d'affichage,...

Il existe aujourd'hui, après l'extension de la ville, hors ancien noyau colonial, de nouveaux espaces publics, tels : le mémorial du cinquantième anniversaire de l'indépendance, une nouvelle aire de repos de (l'ex- gare routière), aménagé en 2012 en une place spectacle, Jardin parc à fourrage, place 1 er novembre, le jardin botanique (Bellezma) de la verdure,...

Tous ces espaces là, bien que la moindre sont aménagés, mais ils restent encore indéfinies, manque de caractère précis, et mal fréquentés.

Ils existent malheureusement aussi, hors les espaces de proximités propres aux cités résidentielles mal ou presque pas du tout aménagés. De nombreuses aires libres, qui se trouvent en état de poche non attribué, espace résiduel, favorisant la délinquance, le vandalisme et nombreux autres maux sociaux.

#### 2.4. De 1999 à 2010 : (Nouvel élan d'une urbanisation rapide)

La ville, se focalise sur le développement et la résolution des problèmes engendrés par les quartiers illicites, donc elle se déploie dans de nouvelles politiques urbaines, tel l'embellissement de la ville, mais toujours en observant que l'espace urbain public, est laissé au hasard des choses, sans suivre un vrai programme ou politique de développement de l'espace structurant de la ville.

La ville de Batna a bénéficié de plusieurs opérations de viabilisation rentrant dans le cadre de l'amélioration urbaine et des tissus urbains existants. Ces opérations ont touché la reprise des voies, l'assainissement, l'alimentation en eau potable et l'éclairage public. Les quartiers concernés par ce renouveau urbain sont principalement, les cités d'habitations dont : (Parc à fourrage, la cité : Route de Hamla, la cité Route de Tazoult, la cité Tamechit, les cités d'habitat collectif : 1200 et 200 logements). (SCU-Batna 2010)

Il est à noter également l'injection d'un programme d'équipements de proximité dans les zones d'habitat collectif, afin d'améliorer le cadre de vie de la population, pour cela huit équipements de proximité de différents niveaux ont été réalisés à fin 2008.

La prise en charge de l'habitat précaire a donné des résultats encourageant, le précaire en majorité a été démolit et 1600 logements RHP sont venus remplacer cet habitat. En plus, quatre sites sont appelés à être rénovés et réhabilités.

La ville de Batna qui connaît d'énormes difficultés en matière de circulation mécanique, prépare tout un programme de désengorgement, de réhabilitation des routes.

En effet des voies structurantes à l'intérieur et à la périphérie de la ville sont au stade d'inscription ou de lancement, des dédoublements de voies, des trémies pour répondre aux différents points noirs de circulation sont programmés. Le contournement ouest de la ville (au flanc du relief) est aussi retenu. (SCU-Batna 2010)

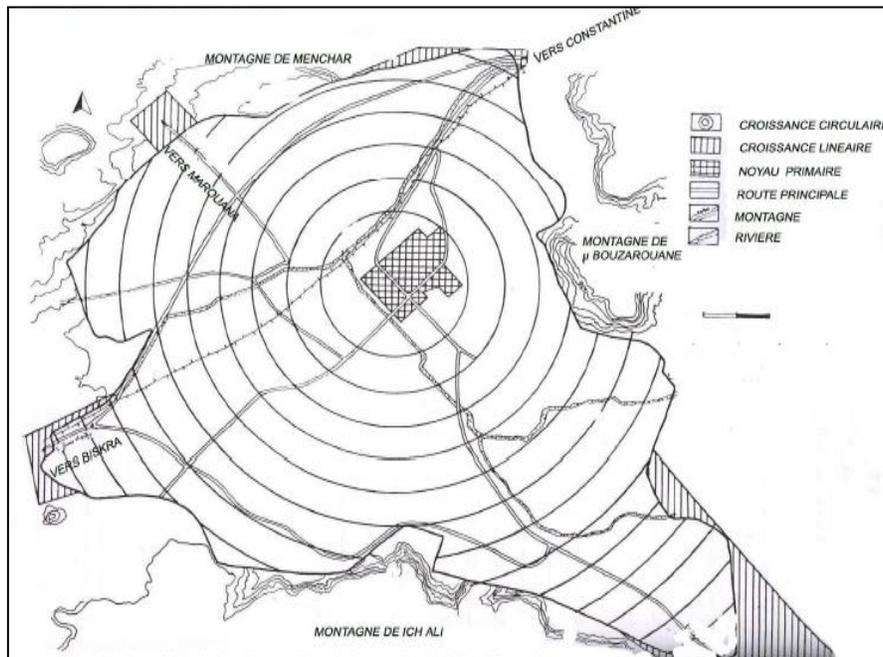


Fig n° 236. Formes d'extension urbaine de la ville de Batna  
Source : (Mémoire de magister 2001) in SCU-Batna 2010

### III. Présentation du corpus d'étude: (Étude synchronique)

Situé dans la partie Nord-Ouest de la ville, le centre colonial ou (noyau mère) à vue le jour en l'an 1844, un centre militaire, commercial, et administratif. Constitué d'une trame orthogonale, quadrillée, non complexe. Le camp militaire, comme point de départ d'une urbanisation de ville relié. Le marché, puis la mosquée et l'église, en suite l'hôtel de ville et le théâtre, un centre communautaire, favorisant les rencontres, les assemblées de foule, les commémorations, les flâneries et les déambulations.

De part son caractère européen, et vivant d'un meltingpot florissant de race et de culture, cet espace a suscité la présence d'espaces de rencontre et de retrouvailles, de festivité, et de regroupement politique et religieux. Des espaces publics, pratiquement de même forme, se trouvent à la limite nord les allées Ben Boulaid (ex- jardin Bocca), avec l'aménagement de deux places : place Ben Boulaid, et place des martyrs) à titre mémorial, et commémoratif.

Un peu plus au centre, séparée par l'avenue de la république : le square Harsous (ex-placette de l'église) et la place du théâtre 19 mai 1945 (ex-square) adjacente au marché. Puis, en sortant du district, sur l'avenue de l'indépendance, dite aussi route de Biskra (ex-avenue de France), entre la perpendiculaire de cette dernière et de l'avenue Grine Belkacem, se trouve la place aire de repos (ex-jardin de boule, ou place marchande).



Fig n°237. Le centre de ville de Batna

Source : Carte des rues 1992+ traitement de l'auteur (Guedoudj, W. 2012)

**Légende:**

◄---► Axe des allées Ben Boulaid    ◄---► Axe de l'avenue de l'indépendance    ◄---► Axe de l'avenue de la République

Place BenBoulaid    Place des martyrs    Place du theatre    Square Harsous

Place (aire de repos)    Nœud (rond point, carrefour)

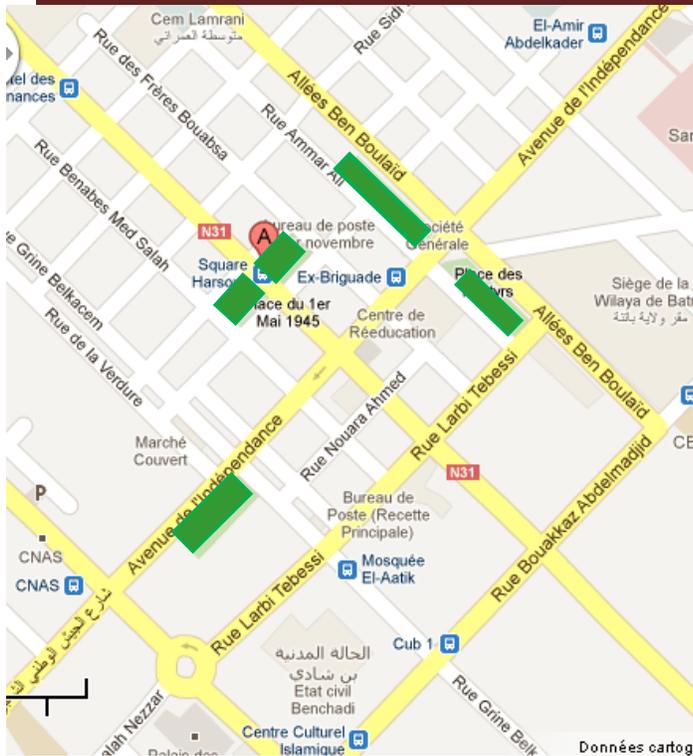


Fig n°238. Carte des rues, focus sur le centre ville et espaces publics  
Source : google earth/plan.com

**Légende**  Espaces publics  
 Rues et Boulevards et avenues

## 1. La place Mostapha Benboulaid: (Ex-monument aux morts)

### 1.1. Situation :

Elle se situe à l'intersection de l'avenue de l'indépendance et les allées Ben Boulaid (ex-allées Bocca), coté Ouest, bordée par ces dernières du coté Sud, avec un accès principale, et un autre latéral droit depuis l'avenue de l'indépendance, la place des martyrs, et le tribunal, et un autres accès secondaire depuis l'avenue de la République sur la rue des Fidayines (ex-rue Gambetta).

Bordée d'un coté par la voie en haie et arbres des allées, et de l'autre par des immeubles d'habitations aux étages, et des commerces aux rez de chaussées, ainsi que l'école de la poste (ex-école Gambetta).

Elle est marquée par les allées Ben Boulaid et le buste en bronze de Mustapha Ben Boulaid.



Fig n°239. La place Ben Boulaid Fig n°240. Vue depuis le nœud et la place des martyrs Fig n°241. Vue depuis les allées BenBoulaid avec son monument

Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)

1.2. Forme et dimensions :

Elle a une forme rectangulaire oblongue, à angles droits, avec une profondeur presque égale au double de la hauteur des immeubles environnants.

1.3. Proportions et nature des parois :

Les parois de la place sont homogènes, de style néoclassique, avec des immeubles de commerce au rez de chaussées. La place a une perspective Ouest sur les allées Ben Boulaid, et une autre Nord-Sud sur l'avenue de l'indépendance (route de Biskra).

1.4. Fonctions :

Elle sert de lieu de rendez-vous, de flânerie, de détente (avec un espace aménagé en café-terrasse), ainsi que de jeux parfois (jeux de rollers, skeets et pingpong pour enfants), d'attente pour les parents des écoliers de l'école de la poste d'en face.



Fig n°242. Vue depuis la rue Fidayines (ex-rue Gambetta),  
et le bureau de poste  
Source : aureschaouia.free.fr

Fig n°243. École de la Poste (ex-école Gambetta)  
Source : Site internet

1.5. Animations/événements :

La place est principalement animée par le commerce, et la proximité du centre ville, les cafés et terrasses des allées Ben Boulaid. Son public est majoritairement jeune, venue pour se récréer, ou patienter devant l'école, ainsi que des groupes de familles, les soirées de la saison estivale. Il existe un parking informel du côté de l'école, ce qui a favorisé la fréquentation délinquante et usage illicite de la place.

Aujourd'hui elle connaît de moins en moins d'événements et festivités, comparé à l'époque coloniale. Citons toutefois, la décoration de cette dernière en périodes de fêtes nationales, et des visites de responsables de l'état.

1.6. Type de création (d'espace public):

Elle fut créée à l'époque coloniale en **1899**, comme un des jardins des allées Bocca, nommée (le nouveau square). Puis elle fut nommée comme lieu mémorial, ou on y assistait également à un lieu d'exécution public entre (1910 à 1920)

Entre (1924-1925) La statue du monument aux morts a été réalisée par Camille Alaphilippe et par l'architecte Charles Montland en **1925**, et inauguré le 11 novembre de la même année. « ...Et comme pour mieux indiquer ce centre, un imposant monument aux morts du au ciseau du sculpteur Alaphilippe, y avait été installé en 1924. Sur un piédestal de pierre repose une statue de bronze représentant une victoire aillée, haute de trois mètres, qui tient dans sa main droite une épée, dont la pointe est fichée dans le sol. A ses pieds, un 'poilu' désarmé lui fait l'offrande de sa vie. » (Marin, J-P.2005)

Elle fut déplacé par la suite, faisant objet de rond point à l'intersection de l'avenue de la République, et l'avenue de France (actuellement : avenue de l'indépendance, ou route de Biskra), au coin de l'hôtel de ville « *A l'entrée de l'avenue de la République, la quincaillerie Bel et les grands magasins du globe, se faisaient face. Or, il arrivait que les mulets, entraînés par l'élan imprimé au convoi par la porte de la route de Lambèse, négocient mal le contournement du monument aux morts, et s'écrasent contre lui. La répétition de tels accidents ayant fini par convaincre le conseil municipal de Batna que jamais monument aux morts n'avait mieux mérité son nom que celui-ci, il décida de son déplacement sur les allées Bocca,...* » (Marin, J-P.2005)

Les plaques du monument ont été changées deux fois : la première plaque est de 1914 à 1918 pour les morts de la Première Guerre mondiale, la seconde pour les morts de la Seconde Guerre mondiale de 1939 à 1945. Après l'indépendance, le monument a été déplacé dans le cimetière chrétien de la ville de Batna, et il a été remplacé par un monument du martyr Mostapha Ben Boulaïd. L'épée tenue par la figure ailée est brisée, et les plaques ont disparu: « *Entre les deux guerres mondiales, le conseil municipal décida de déplacer ce monument et le réinstaller sur les allées Bocca, rebaptisées en 1962 allées Mostefa Ben Boulaïd. Une colonne surmontée d'un buste de Mostefa Ben Boulaïd à été érigée sensiblement au même endroit que l'ancien monument aux morts* » (Marin, J-P.2005)



Fig n°244. L'exécution avec utilisation de la guillotine au monument aux morts entre 1910-1920

Source : site internet/ blog

ABCdelaCPA.com



Fig n°246. Le monument aux morts regagne sa statue

Source: abcdelacpa.com



Fig n°245. Déplacement de la statue à l'intersection des deux principales avenues, en face de l'hôtel de ville.

Source : abcdelacpa.com



Fig n°247. Le monument aux morts aménagé en place du martyr avec fontaine à la révolution

Source: abcdelacpa.com

A la révolution elle prit le nom du martyr (Mustapha Ben Boulaïd), la statue de l'ange fut enlevé pour installer une sculpture du buste de Ben Boulaïd, sur un socle en pierre, à sa mémoire et

honneur, ainsi qu'à la mémoire de la ville et de sa région pour (le premier tire de déclenchement de la guerre de libération).

Elle a toujours gardé sa forme géométrique, sauf quelques variations de propositions d'aménagement de végétation de sol et de bancs publics.



Fig n°248. La place Ben Boulaid avec un socle en pierre  
Source : abcdelacpa.com



Fig n°249. La place Ben Boulaid avec le buste du martyr  
Source : L'auteur (Guedoudj, w.2012)

## 2. La place des martyrs: (Sahat Echouhada):

### 2.1. Situation :

Elle se situe à l'intersection de l'avenue de l'indépendance et des allées Ben Boulaid (ex-allées Bocca), coté Est, à la parallèle des allées Ben Boulaid. Avec un accès principale Ouest, depuis l'avenue de l'indépendance, la place Ben Boulaid, et le rond point, et un autre secondaire depuis la rue Larbi Tebessi du coté de la maison de culture.

Il constitué à l'époque coloniale, l'un des jardins des allées Bocca, faisant partie du centre pénitencier. La place est marquée aujourd'hui par la centrale de police qui se situe en face, le siège de la Wilaya de Batna, ainsi que la maison de culture, et le centre de rééducation.



Fig n°250. Vue sur la place des martyr, coté rond point  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)



Fig n°251. Vue sur la place des martyrs depuis la place Ben Boulaid  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)



Fig n°252. La place des martyrs (Sahat Echouhada)

Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)



Fig n°253. L'intérieur de la place des martyrs, avec fontaine au milieu

Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)



Fig n°254. La place des martyrs (Sahart Echouhada) avec clôture en 1970

Source : algerieautrefois.com

## 2.2. Forme et dimensions :

Elle a une forme rectangulaire, oblongue, deux angles droits, et deux autres courbes. Sa profondeur, est presque égale au double de la hauteur des immeubles environnants.

## 2.3. Proportions et nature des parois :

Les parois de la place sont homogènes, de style néoclassique, avec des immeubles administratifs. La place à une perspective Ouest sur les allées Ben Boulaid, et une Nord sur la partie haute de l'avenue de l'indépendance.

## 2.4. Fonctions :

C'est une place institutionnelle, de par sa proximité d'équipement civiques, tels (hôtel de ville, centre pénitencier, siège de la Wilaya, centrale de police, maison de culture). Elle sert de lieu de rendez-vous, de détente, de jeux pour enfants, ainsi que de passage pour piétons.

## 2.5. Animations/ évènements :

On y voit très rarement de célébration, ou d'évènement. Cependant, sa proximité des grands axes routier de la ville, ainsi que du nœud secondaire à son axée principale, incite à élargir le flux de trafic. Mais en plus de sa proximité de l'école, on y voit souvent des écoliers en masse, accompagnés de leurs parents passant par la place.

Il se trouve parfois quelques célébrations juvéniles dont : des danses urbaines, de pratiques musicales, mais qui restent encore timides, et restreints par rapport aux grands évènements donné à un grand public urbain.

#### 2.6. Type de création :

Au départ, elle constituée une partie intégrante des jardins des allées Bocca, séparés du monument aux morts par l'avenue de l'indépendance. En suite, elle fut réaménagée avec la construction du centre pénitencier en **1853** autant que jardin du centre, après que la clôture soit enlevée, on à réaménagé l'espace autant que place des martyrs avec un mât à drapeau , une fontaine et un nouveau tracé d'espace vert, ainsi qu'un pavage en marbre, à la même période d'aménagement de la place Ben Boulaid.

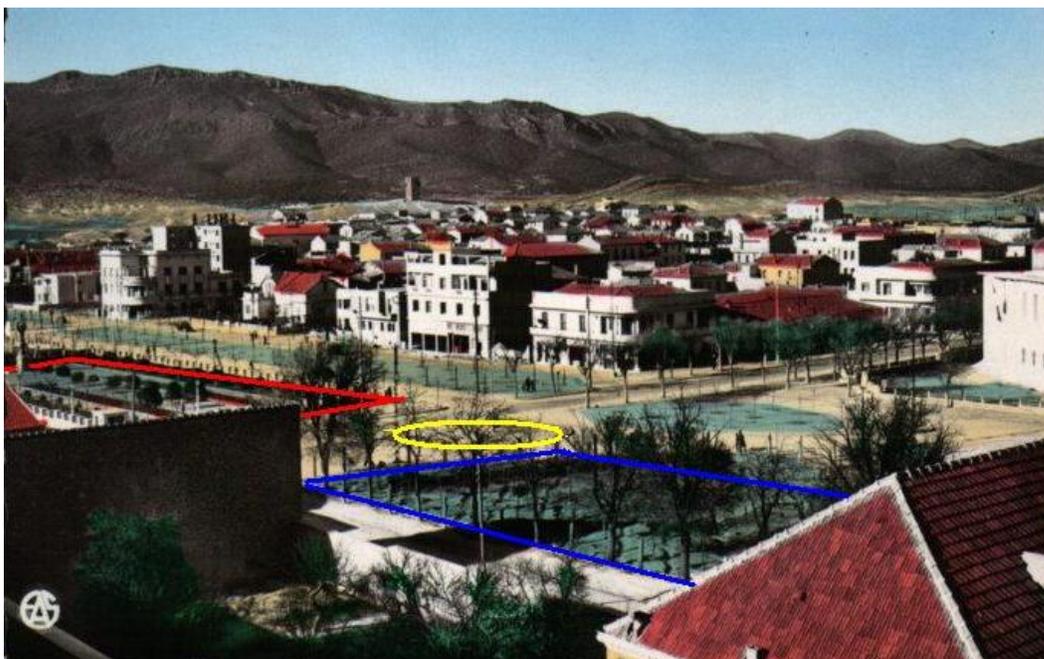


Fig n°255. Vue Est sur l'intersection des allées Bocca, et avenue de la France.

Source : algerieautrefois.com

#### Légende:

- Place Ben Boulaid (ex-monument aux morts)
- Place des martyrs (Sahat Echouhada)
- Nœud (rondpoint) de l'avenue de la France



Fig n°256. Vue Ouest sur les allées Bocca, le rond point, et la place des martyrs aménagé en jardin  
Source : algerieautrefois.com

### 3. La place de la République, ou square Harsous (Ex-placette de l'église):

#### 3.1. Situation :

Elle se situe sur l'avenue de la République, coté Nord, entre les deux rues parallèles (rue El Fidaayines (ex-rue Gambetta), et rue Ben Badis), perpendiculaire à la (rue des frère Bouabsa). Avec trois accès, un principal depuis l'avenue de la République, un et deux secondaires, depuis l'avenue de l'indépendance, et depuis les allées Ben Boulaid (place Ben Boulaid) sur le coté de la Poste (ex-rue Gambetta), faisant face au théâtre, et à sa place.

Elle est bordée par des immeubles de services, tels : les deux banques, la poste, le théâtre, ainsi que d'autres d'habitations à l'étage, et commerce aux rez de chaussées. Elle est marquée par la banque au coin de droite, une autre au coin de gauche, la poste, le théâtre, et le marché et son ancienne (Rahba) en face. Elle symbolise le cœur de la ville, et son centre.



Fig n°257. Vue sur la placette avec clôture et son église

Source: abcdelacpa.com

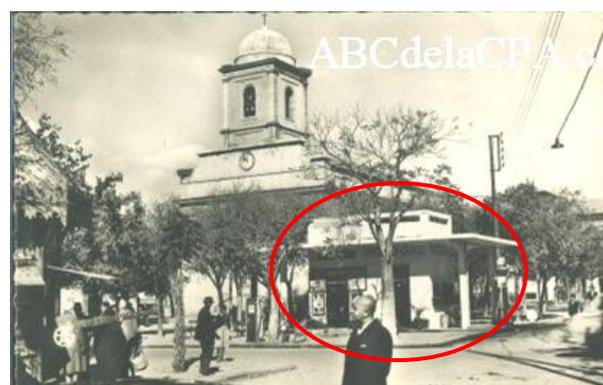


Fig n°258 .La placette de l'église, et la transformation des kiosques.

Source: abcdelacpa.com



Fig n°259. La placette avec une station essence à son coint Est, avec une petite barrière en devanture  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°260. L'hôtel des négociants, et l'avenue de la République  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°261. La poste  
Source: abcdelacpa.com

### 3.2. Forme et dimension :

Elle a une forme rectangulaire, à angles droits, dont sa profondeur est presque égale au double de la hauteur des immeubles environnants.

### 3.3. Proportions et nature des parois :

Les parois de la place sont homogènes, de type néoclassique, démontrant clairement le style colonial, et formant une certaine rythmique avec la forme de baies, et de fenêtres.

La place n'a pas vraiment de larges perspectives, seule une principale avec axe droit sur le théâtre sa place, et l'espace de marché. Ainsi que deux aux deux coins de la place sur l'avenue de la République.

### 3.4. Fonctions :

Elle est une place carrefour, et parvis à la fois (un dégagement pour la poste, la banque : ex-hôtel des négociants, pour l'église autrefois aussi). Mais actuellement d'un aménagement et usage pas vraiment expriment d'un square. Elle reprend plutôt le titre d'une place institutionnelle, de par sa proximité d'équipements civiques. Elle permet également de rejoindre les autres endroits et espaces publics de la ville, donc elle est un espace transitoire (de passage).

Elle représente un espace de détente, de rendez-vous, et de rencontres, favorisé par une population jeunes et âgés, essentiellement masculine.

### 3.5. Animations/ évènement :

La présence de la place au cœur du centre ville, incite au passage piéton et automobile (place carrefour), ainsi que la présence de terrasses-cafés, kiosques à journaux et à multiples services, ainsi que la proximité du commerce, et des établissements de service, remettent encore le trait convivial, et attractif de la place. De ce fait, la place accueille encore par effet d'étalement d'activité marchande de la place d'à côté (place du théâtre), le marché du vendredi qu'on appelle également (marché d'oiseaux), car on y vend des animaux domestiques, et des objets aux puces.

### 3.6. Type de création :

La place, dite aujourd'hui "square Harsous", représenté une placette à église au temps de la colonisation. Construite en **1855**, comme parvis d'église, qui fut utilisée dès **1858**, et consacrée en **1863**. Elle rassemblée des festivités nationales (bal du **14 juillet**), les foules des cortèges de cérémonies de mariages, et autres fêtes, ou célébrations religieuses (La Messe de dimanche), elle été aussi utilisé pour la flânerie, et la détente des commerçants, et marchants de par sa proximité de l'hôtel des négociants.

En suite, l'église fut détruite pour être remplacée par une placette en marbre en **1970** avec un vaste bassin d'eau, et des bancs en pierre, elle fut donc nommée (place Harsous), depuis les années **1990**, elle reconnaîtra plusieurs propositions d'aménagements dont la suppression du bassin d'eau, et son remplacement par un médiocre pavage en carrelage. La suppression des cabines téléphoniques, avec l'avènement du téléphone portable, et l'ajout de quatre kiosques à multiples services.



Fig n°262. La placette de l'église, aujourd'hui placette Harsous avec nouveau traitement de sol, bancs, cabines téléphoniques et bassin d'eau.

Source : Carte postale



Fig n°263. La placette Harsous devenue square Harsous avec un réaménagement de sol, sans bassin.

Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre)

## 4. La place du théâtre (place 19 mai 1945):

### 4.1. Situation :

Elle se situe à l'intersection de l'avenue de la République, avec la rue des Fidayines (ex-rue Gambetta), la rue Ben Badis (rue du marché, ex-rue Victor Hugo), ainsi que la rue Benabes Mohamed Salah (ex-rue Gle. Faid'herbe, rue d'Alger également). Elle a un accès principale depuis l'avenue de la République, un accès depuis les allées Ben Boulaid, sur le square Harsous, et la rue des Fidaayine (ex-rue Gambetta), et deux accès latéraux droit et gauche, depuis le marché, et la halle couverte.

Elle est bordée par le théâtre, dont elle représente son esplanade, son parvis, des immeubles d'habitations à l'étage avec des commerces aux rez de chaussées.

Elle est marquée par, le théâtre, et le marché et son ancienne (Rahba) principalement, l'hôtel à sa gauche, la poste en face, la banque, tout comme le square Harsous, elle représente le centre ville.



**Fig n°264. La place du théâtre depuis le square Harsous**  
Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre)



**Fig n°265. La place et le théâtre depuis l'avenue de la République**  
Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre)



**Fig n°266. Le théâtre, son esplanade, et un long axe de perspective**  
Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre)

#### 4.2. Forme et dimension :

Elle a une forme rectangulaire, à angles droits, dont sa profondeur est presque égale à la hauteur des immeubles environnants.

#### 4.3. Proportions et nature des parois :

Les parois de la place sont de moins en moins homogènes, seul le théâtre garde avec son type néoclassique colonial, ainsi que les traits historiques et patrimoniaux de la place, démontré clairement par son architecture, et ses façades. Autres parois droite et gauche, sont en mutation, vers un nouveau style hybride, colonial-auto construit, dont figure l'hôtel, et les immeubles d'habitations.

La place à plusieurs perspectives, dont les principales sont, une à axe droit sur le square Harsous, et la Poste, et une sur la place Ben Boulaid depuis la rue des Fidaayines (ex-rue Gambetta), deux autres latérales depuis l'avenue de l'indépendance, dont une vers Tazoult, et une autre vers Constantine.

#### 4.4. Fonctions :

Elle est une place carrefour, et parvis à la fois (un dégagement pour le théâtre, ou dit aussi salle des fêtes, dont remonte son usage premier et son idée de réalisation depuis l'époque coloniale).

Tout comme le square Harsous, elle permet également de rejoindre les autres endroits et espaces publics de la ville, donc elle est un espace transitoire (de passage). Et de vente aussi pour les deux kiosques à multiples services. Ces trois rues, sont transformées en parkings illicites.

Elle fait l'objet, d'un espace de marché, le jour du vendredi, d'exposition artistique également, ou de salon de voiture. Elle représente un espace de détente, de rendez-vous, et de rencontres par une population jeune et âgée, généralement mixte.



Fig n°267. Le théâtre et son square depuis la rue d'Alger  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°268. Le square depuis la rue Gambetta  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°269. Le théâtre, et le marché de légumes  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°270. Le théâtre à gauche Rue 'Arabe' (rue du marché)  
Source: abcdelacpa.com

#### 4.5. Animations/ évènement :

La place se trouve au cœur du centre ville, à proximité du marché, et théâtre depuis la période coloniale, donc un espace très dynamique, accueillant, et conviviale.

Elle est sollicité pour accueillir plusieurs évènement dont principalement les expositions internationales artistiques dont (le théâtre amazigh, le théâtre de l'enfant, le printemps du théâtre, le festival international de la littérature et du livre de jeunesse,...), d'autant l'accueil des foules venues assister aux pièces théâtrales, ainsi que des organisations de salons d'expositions de voitures, de tableaux d'art, d'instruments de musique, et des danses folkloriques.

L'intégration de la place au cœur même du commerce formel (marché, boutiques, et kiosques) et informel dont (la vente à la sauvette, les parkings informels, échanges des devise au voisinage), l'incite à devenir de plus en plus vive, et fréquentable. De plus que le marché établi le jour du vendredi appelé communément (marché d'oiseaux), avec la vente d'autres animaux domestiques, et des objets aux puces, donne un certain caractère convivial, et habituel à la place.

On assiste aussi à des rassemblements pour le jeu de la "kherbga" : un jeu de stratégie, ancestral, très populaire, et répondu en Afrique du nord, se jouant au sol, notamment répondu entre des groupes d'hommes plutôt âgés, ou encore le jeu de cartes et de domino.



**Fig n°271. Vue générale sur la place du théâtre.**  
Source : (Wikipédia, l'encyclopédie libre)

#### 4.6. Type de création :

Elle fut aménagée tel un square clôturé et fonctionnel, avant même la réalisation du théâtre, en **1899**, considéré comme espace de détente, et de continuité culturelle du théâtre, dont on remarque le kiosque à musique au milieu du square, abritant différents récitals musicaux français de l'époque.

Le square fut conçu au départ, comme espace planté, avec des plantations d'arbres en masse, et une fontaine d'eau. Mais les aménagements successifs entre **(1978-1991)**, ont réduit considérablement la surface plantée, au détriment de kiosques à multiples services, qui connaissent beaucoup d'actes de vandalisme sur leurs façades et un médiocre revêtement au sol. La fontaine, fut définitivement enlevée.



**Fig n°272. La place du théâtre aménagée en square, avant la réalisation même du théâtre**  
Source: abcdelacpa.com



**Fig n°273. La place autant que square, avec kiosque et le théâtre derrière.**  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°274. La place en square et l'église  
Source: abcdelacpa.com



Fig n°275. Le square avec sa fontaine et son kiosque à musique  
Source: abcdelacpa.com

## 5. L'esplanade: Aire de repos (ex-jardin de jeu de pétanque de l'avenue de l'indépendance)

### 5.1. Situation :

Elle se trouve le long de l'avenue de l'indépendance (route de Biskra), à son intersection avec le rue Grine Belkacem à droite, et avec le canal de l'oued El Gourzi à gauche. Elle a un accès principal, le long de l'avenue de l'indépendance, et un autre secondaire, depuis la cité des 84 logements.

Elle se trouve émergée dans le commerce, bordée par l'avenue de l'indépendance et ses boutiques, faisant face à rue commerçante rue Benflis (rue des grossisteries en produits cosmétiques), des boutiques et commerce informel de la cité des 84 logements.

Elle est marquée par les boutiques commerçantes le long de l'avenue de l'indépendance, le canal de l'oued El Gourzi, qui se voit aujourd'hui entièrement couvert, et aménagé de bancs publics par extension à la place, ainsi que le poste de police à quelque mètre de la place.



Photo n° 07. Vue Sud sur l'esplanade (aire de repos)  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)



Photo n°08. Vue Nord sur l'esplanade (aire de repos)  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)

### 5.2. Forme et dimension :

Elle a une forme rectangulaire, oblongue, à angles droits, dont sa profondeur est presque égale au double de la hauteur des immeubles environnants.

### 5.3. Proportions et nature des parois :

Les parois de la place, perdent de plus en plus leur homogénéité, depuis l'époque coloniale, elles connaissent un nouveau style auto construit, parfois hybride, dont figures les immeubles habitat-commerce. La place de par sa vaste étendue, et angles dégagés à une longue perspective sur le long de l'axe de l'avenue de l'indépendance (route de Biskra), une autre latérale sur le grand nœud principal (jet d'eau) de la ville, la nouvelle grande place, et les grandes galeries.

### 5.3. Fonctions :

Elle représente une place spectacle, esplanade aussi, une vraie scène. Très ouverte et dégagée sur la ville. Elle est un espace transitoire et de passage entre deux cotés de la ville, elle donne particulièrement aux passants l'occasion de se reposer, et de se donner rendez-vous, de flâner surtout, ou se distraire, fréquentée par une population majoritairement jeune, et généralement mixte.

### 5.4. Animations/ évènement :

La place, ne connaît pas d'évènement particulier, elle est animée par le commerce environnant, le trafic, et le passage piéton.

Elle accueille un fast-food, et des toilettes publiques (mais généralement clôturées), pour prévenir des multiples actes de vandalisme.

Elle a toujours été réputée par la vente à la sauvette (d'objet de bonne occasion), et d'échanges clandestins à raison de commerce, d'où on la nomme aussi (place marchande).

Mais encore, elle fut l'espace où se déroulent les jeux de clubs de boules (la pétanque), depuis l'époque coloniale, une pratique qui a disparu aujourd'hui, elle est toujours favorisée pour le jeu de "kherbga" très fréquent et en masse par des groupes d'hommes âgés.

### 5.5. Type de création :

Elle présente, un jardin, ou esplanade plantée de l'avenue de l'indépendance (ex-rue de France), à la porte même de Biskra, depuis l'époque coloniale. En suite, elle connaîtra un réaménagement en 1972, avec l'ajout d'une clôture, un nouveau traitement de sol, et un tracé de plantation d'espace vert. De ce fait, la place connaît des actes de voyoutisme, et de délinquance, elle devient un espace enfermé, et mal fréquenté. Depuis, elle subira un réaménagement, la changeant radicalement en une place spectacle, avec la suppression de la clôture, et un dé-herborisation concentrée, en faveur d'un médiocre tracé de verdure, et une fontaine au milieu.



Fig n°276. L'esplanade en terrain vague à gauche de l'image sur l'avenue de l'indépendance (route de Biskra)

Source : abcdelacpa.com

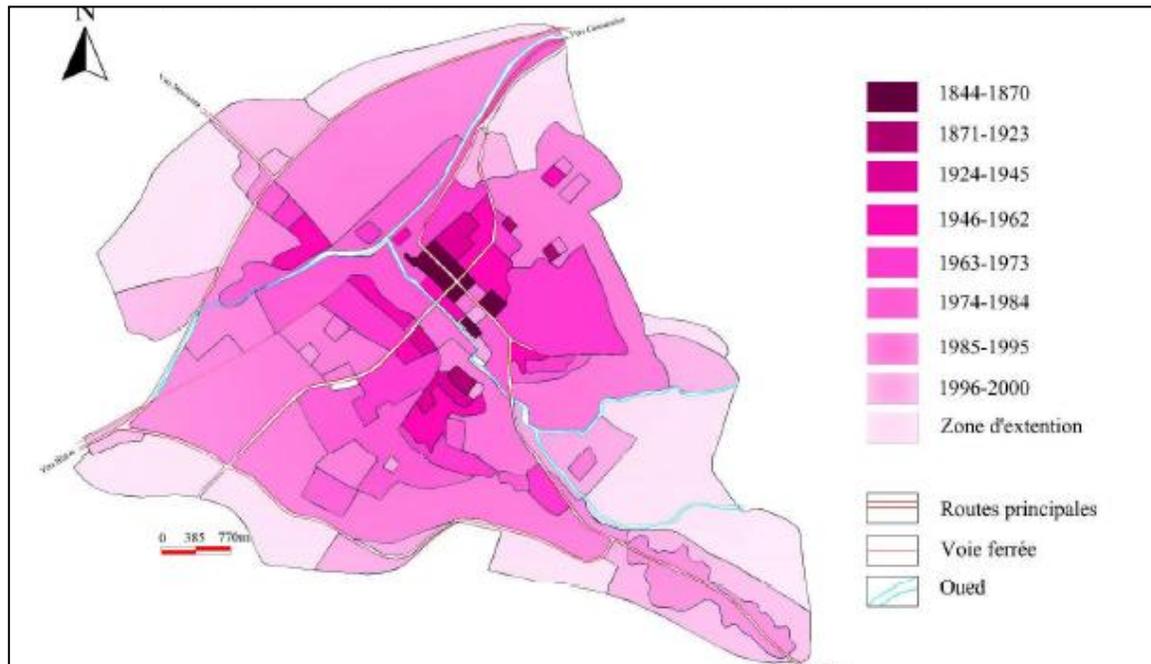
. **Conclusion :**

Fig n°277. Schéma de cohérence urbaine (Récapitulatif de l'évolution urbaine) de la ville de Batna.  
 .Source : (SCU-Batna, 2010).

De ce qui à été avancé, on parvient à saisir que le centre ville de Batna, bien pensé, constitue la seule entité urbaine, qui a gardé sa propre autonomie, en matière d'armature spatiale, servitudes, équipements de première nécessité (commerce, service, éducation, loisirs, religieux), et espaces publics, et n'à pas vraiment connu de grands changements spatiaux. Durant la durée (1844-1962) de la période coloniale, on pourrait dire aussi, que le centre à connu un développement freiné, car, toutes les nécessités d'une extension, ou d'une autre intervention urbaine ont été bloquées, par la disponibilité des commerces, équipements administratifs, de loisirs, pour une ville coloniale, moyenne... «.. Aujourd'hui encore, malgré l'extraordinaire développement que connaît Batna depuis quarante ans, son cœur est demeuré très semblable au projet du colonel Carbuccia et des personnalités civiles et militaires qui le portèrent ». (Marin, J-P.2005)

A l'indépendance, et à la naissance de nouveaux besoins, et problématiques tels (l'exode rurale, et l'explosion démographique,...), l'intérêt majeur d'une ville indépendante s'est concentré sur la création de nouvelles extensions Sud-Est, et Sud-Ouest, développement de nouvelles politiques urbaines nationales, trouver remède aux déficits des cités d'habitat illicite, aux ZHUN, et à leurs gestion d'espace. Chose qui indique que tout budget nécessaire au développement des espaces urbains publics, à été déboursé au profit du secteur d'habitat et de ses espaces intermédiaires, scolaires, et commerciaux,....

A travers l'analyse diachronique du tissu urbain de la ville, et le schéma récapitulatif ci-dessus, on peut déduire que : les premières places publiques de la ville de Batna, sont toutes concentrés dans le noyau colonial dit (centre ville), revenant à la période de leurs conception primaire, à la période coloniale. Elles ont gardé et leurs formes, et leurs qualifications, et usages, pendant cette période.

En suite toute requalification, redéfinition et réaménagement se sont fait à la période post-indépendance. On observe aussi, que toutes ces places ont gardés leurs formes et dimensions, elles

n'ont pas changé morphologiquement, elles ont juste obéi à des conséquences de changements économiques, et besoins esthétiques de la ville après l'indépendance.

De ce fait, on constate, que les places publiques choisis, ont stagnés dans le tissu ancien, et n'ont connu aucun réel développement en matière de gestion d'espace, ou de requalification après l'indépendance et que même si, il y'a eu lieu de certaines tentatives d'embellissement, de réaménagement, ou de requalification depuis les années 70, elles sont caractérisées par leurs banalisation, stéréo-typification, et non satisfaction des besoins réels pour de vrais espaces de détente, et de plaisir.

---

## **. CHAPITRE 6 : (ETAT DE L'ART)**

### **LES DIFFERENTES METHODES D'APPROCHE DES ESPACES PUBLICS**

*« Toutes les méthodologies ont leurs limites,  
et la seule "règle" qui survit, c'est: "tout est bon" ».*  
« Feyerabend »

#### **Introduction :**

Du point de vue de la requalification de la ville contemporaine, le sensible peut être considéré comme un opérateur de formes nouvelles d'urbanité et questionne à ce titre les différents modes d'intervention sur la ville et ses espaces publics urbains. Il s'agit donc de se focaliser sur une logique d'action et d'intervention rationnelle sur la ville par le sensible. La connaissance fine d'un espace passe par celle de sa morphologie, révélatrices, et explicatrices des pratiques individuelles et collectives.

Formes spatiales par l' (architecture, formes construites, formes urbaines) et formes sociales par la (sociabilité, interactions, échanges) s'y rencontrent. C'est d'ailleurs là que réside l'intérêt de la recherche amorcée : les méthodes développées en faveur de la perception morphologique, vérifiées à l'aide d'approche sociales, de l'espace public questionnent des dimensions de l'environnement (son, lumière, visibilité, objets saisis au niveau sensoriel et physique), du milieu (interactions, échanges sociaux) et du paysage (formes saisis au plan esthétique). Les méthodes suivantes, s'attache à démontrer l'importance de l'espace public urbain, et de sa place autant qu'entité morphologique urbaine, modulatrice dans la ville et moyen de sa lecture, plus particulièrement, par son insertion dans le tissu urbain, et de son rapport à travers le temps avec toutes autres configurations, et profil urbain immédiat, et autres structurants de la ville, comme facteur déterminant dans l'évaluation spatiale mais aussi de la perception.

De ce fait, la transformation de la connaissance et de la perception visuelle, et des expériences sensoriels, des sites expérimentaux choisis dans ces méthodes, et de part leurs méthodes émerge conjointement avec l'implication, et addition impérative comme vérification de pratiques usuelles, journalières perçues autant que représentations sociales à travers le temps, et les transformations (si existantes). « *Le caractère public d'un espace est rendu sensible et manifeste par des procédures (impliquant notamment visibilité et audibilité)* » (L. Quéré. 1992)

Toutes ses interventions, se révèle ultimes et nécessaires, afin d'intervenir parfaitement sur maintes problématiques d'intervention urbaine, de requalification de ces espaces, de l'étude de leur faisabilité, et pertinence de leurs usages, ou encore d'intérêt patrimonial, faisant chacune d'elles l'intérêt majeur, et sujet d'actualité dans des sciences divers tels : l'urbanisme, l'aménagement du territoire, émergents dans des domaines d'action, tels: la géopolitique, l'économie, le commerce, et le tourisme.

Donc, à travers ce chapitre, nous exposerons quelques méthodes d'approche de lecture, d'analyse, et d'investigation des espaces publics urbains, ouverts ou encore dits: libres.

Ou nous avons perçu leur importance, et intérêt à introduire notre étude, et qu'elles pourraient éventuellement la compléter, pour de possibles manières d'approches. En commençant par:

---

La méthode de la carte mentale présentée par *Gustave Nicholas Fischer*. Nous passerons également à la méthode des approches psychologiques de nos relations à l'espace d'après les interventions de *Pierre Dosda*.

Après, nous avons choisis de présenter un ensemble de méthodes des itinéraires exposées par *Heddy Boulekroune*, dans son chapitre (état de l'art), sur sa thèse de doctorat.

Ainsi, nous finirons par le positionnement épistémologique, ainsi par l'introduction de notre propre méthode d'approche des espaces publics (places publiques de la ville de Batna).

### **I. La méthode des cartes mentales:** d'après l'intervention de *G.N. Fischer* au CERTU, le: 20.02.98

G.N. Fischer indique que les premières cartes mentales portant sur des environnements urbains, et les espaces publics entre autres, ont été réalisés en Amérique du Nord ; les travaux ont ensuite été repris pour d'autres villes européennes, avec pour objectif de connaître l'image que les habitants se faisaient de leur ville, en termes de représentation. Deux américains, *Downs* et *Stea* ont beaucoup travaillé sur la question des cartes mentales en psychologie.

Ils les ont définies comme des processus cognitifs par lesquels les individus transforment en image les éléments perçus de l'environnement, et de toutes ses composantes. La carte mentale est le produit d'une représentation organisée qu'un individu se fait de l'environnement.

Elle constitue ainsi une grille de lecture permettant de repérer l'usage d'un espace et l'adéquation entre la façon dont l'espace est aménagé et la façon dont il est utilisé. (Fischer, G.N.CERTU 1998)

#### **1. La méthode :**

Elle est constituée de deux phases : une phase de questionnement par écrit et une phase d'interprétation. Au départ, une question est posée à un interviewé portant sur la perception d'un environnement, accompagnée d'une consigne essentielle: (que la réponse soit exprimée par un dessin).

A l'aide de papiers de plus ou moins grande dimension selon que l'on veut faire travailler individuellement ou en groupe, on demande de dessiner, par exemple, un quartier en indiquant les trois éléments qui semblent les plus importants dans ce quartier. Le travail doit absolument s'accompagner d'entretiens réalisés en même temps pour recueillir des informations visant à préciser ce qui est dessiné: pourquoi tel aspect a-t-il été dessiné ? A quoi cela correspond-il ? Pourquoi est-ce important pour l'interviewé ? Vient ensuite un travail d'interprétation qui permet de voir comment la personne restitue sa perception de l'environnement et quelle signification elle en donne. Exemples de cartes mentales réalisées sur le site du Sillon à St Herblain (voir les figures n°274, 275, 276).

La question de départ est : " *pourriez-vous faire un schéma de cet ensemble et de ses alentours en y indiquant les endroits qui vous semblent importants, ceux que vous fréquentez ?*"

On trouve ainsi plusieurs perceptions d'un même site (les trois figures n°274, 275, 276).



---

Dans toute carte mentale, il y a une donnée organisatrice qui permet une organisation mentale de l'espace et qui correspond à un effort cognitif d'un individu pour donner une signification à un lieu.

On organise notre perception parce que l'on a besoin de donner un « *SENS* » à ce que l'on voit pour le comprendre. En d'autres termes, la carte mentale permet d'identifier la relation homme-environnement, en fonction de significations que l'individu confère à l'environnement en construisant un cadre de référence qui permet de recueillir des informations sur le ressenti de l'environnement urbain.

**. La structure de l'environnement :**

Comment fonctionne l'espace considéré ? Comment dégager une « trame » de l'espace étudié ? La trame de l'environnement urbain a été dégagée en cinq points par de nombreux chercheurs:

2.1. Le premier de ces éléments structurants concerne les délimitations de l'espace :

Les frontières, les barrières, les ponts, les rivières, les murs. Ce qui est important ce n'est pas l'élément en tant que tel, mais la façon dont il est perçu comme élément délimitant.

Quand on travaille sur la carte mentale d'un espace urbain tel: « *le quartier* », il faut que dans l'interprétation des données, on puisse comprendre de quelle façon la personne appréhende le quartier, à travers les délimitations qu'elle inscrit dans sa carte.

**. L'exemple de Berlin:**

Une expérience a été réalisée à Berlin peu après la chute du mur : on a interviewé des habitants de Berlin-Est et Berlin-Ouest pour savoir quel était le rôle de l'ex-mur dans leur système de déplacement Est/Ouest.

On constate que les habitants de Berlin-Est vont à un endroit de Berlin-Ouest, notamment pour faire des achats ; ils vont dans les grands magasins, explorent très peu les environs et retournent ensuite chez eux.

Les habitants de Berlin-Ouest, eux, n'allaient pas à Berlin-Est, ils allaient ailleurs : en Pologne, Berlin-Est ne les intéressait pas. On se rend compte ici d'une indication très intéressante des cartes mentales, c'est que par rapport aux habitants de Berlin-Est, la carte mentale était entièrement déterminée par l'importance du mur et de la frontière. Ils portaient en eux la frontière, ce que l'on a identifié par « invisible wall ».

Les individus portent en eux des frontières invisibles que la carte mentale restitue en identifiant ce que les gens s'autorisent par rapport à leur existence : la carte mentale renseigne sur les barrières inconscientes des individus. On a pu également constater que la perception d'un environnement en termes d'obstacles, de barrière, de frontières (ponts, voies de coupure, etc. . .) accroît la perception de la distance. **Cette notion de frontière est essentielle pour l'interprétation d'une carte mentale** : tout ce qui est limite, ou perçu comme limite, qu'elle soit physique, géographique, ou psychique, canalise les éléments de la perception.

2.2. Les sous ensembles urbains et la notion de quartier :

L'idée de quartier en Amérique du Nord n'est pas forcément la même qu'en Europe. En Amérique du Nord, un quartier urbain, c'est une partie de la ville appréhendée comme une totalité parce qu'elle se découpe de façon claire - axes Est/Ouest qui dans toutes les villes s'appellent des « avenues », axes Nord/Sud dénommées « Street D ». Chaque plan urbain est sur ce schéma. Alors que le système urbain européen est conçu autour d'une notion de centralité beaucoup plus floue et plus difficile à cerner.

Pour la carte mentale, l'essentiel ce n'est pas le contenu géographique, ni administratif, c'est ce qui est dessiné, perçu en terme de sous ensembles, en mettant en évidence comment les personnes vont découper l'ensemble urbain en « quartiers » cohérents mais subjectifs. Par quartiers, il faut entendre lieux d'attachement, d'identification.

### 2.3. Des points de repères :

Nous identifions tout ce qui constitue des points de repères dans l'environnement urbain. Cela concerne tous les types d'environnement ou de bâtiments facilement identifiables en raison de leur taille, de leur caractère symbolique, ou historique et qui peut être repérable dans l'espace pour agir sur le comportement de déplacement. Cela peut être des grands immeubles, des monuments, des places, des fontaines, des statues, . . . Ce sont des données assez déterminantes dans la construction du cadre de référence cité plus haut.

### 2.4. Le quatrième aspect concerne les itinéraires, les voies de déplacement, dans le système urbain :

Il s'agit des rues, des trottoirs, des allées, des chemins de fer,.. Tout ce qui est cheminement dans le contexte urbain. On peut y adjoindre les interconnexions, c'est à dire les points d'intersection, les carrefours et croisements de la trame urbaine. Ce sont à la fois des points de jonction, de polarisation et des points de dispersion par rapport à une trajectoire perçue comme telle.

## 3. La fonction des éléments structurants :

La fonction des éléments structurants est l'élément de base sur lequel il faut travailler dans l'utilisation de l'outil « carte mentale ». Les fonctions sont triples :

- Une fonction adaptatrice de résolution des problèmes spatiaux au sens où la carte mentale permet de comprendre comment le milieu est utilisé pour s'orienter ou pour identifier les activités.
- Une fonction symbolique : elle permet d'informer sur la valeur accordée aux symboles qui se trouvent dans l'environnement et qui interviennent dans une communication, dans une interaction. Elle permet ainsi de repérer l'accord autour de la symbolique utilisée, ainsi que les besoins et les attentes des utilisateurs par rapport à cette notion de symbolique. Ce constat permet de mettre en évidence une notion définie comme « le cadre de vie d'un groupe ».
- Une fonction opérationnelle : les cartes mentales, on l'a vu, n'informent pas sur la réalité de l'environnement ; leur intérêt est de fournir des indications sur la façon dont un environnement urbain est qualifié, sur l'importance de tel ou tel élément. La carte mentale est souvent utilisée à posteriori, lorsque le projet est déjà réalisé. Dans certains cas, en Amérique du Nord notamment, la carte mentale est utilisée lors de l'élaboration du projet et cela permet ainsi de tenir compte dans l'élaboration et ensuite dans la réalisation du projet des besoins et des attentes des utilisateurs. (Fischer, G.N. CERTU 1998).

## 4. Les facteurs d'influence :

Les aspects de l'environnement vont être perçus en fonction de différents facteurs d'influence qui vont jouer un rôle modulateur. Il convient donc d'en tenir compte tant lors de la constitution de l'échantillonnage enquêté que dans l'interprétation des résultats. (Fischer, G.N. CERTU 1998)

### 4.1. L'expérience que l'on a de l'environnement:

Les éléments que l'on trouve dans une carte mentale sont d'autant plus affinés que l'expérience de l'environnement est grande.

---

**. L'exemple de Milan:**

Des cartes mentales ont été réalisées auprès des habitants de Milan en Italie. On a pu constater que le nombre d'éléments dessinés par des milanais de naissance était nettement plus précis que pour ceux originaires de l'extérieur.

On a demandé à plusieurs groupes de personnes de dessiner leur environnement, en prenant comme référence un groupe qui vit dans le même quartier depuis 6 mois, un groupe depuis 10 ans, un groupe depuis très peu de temps. La consigne est : « dessinez votre quartier pour y inscrire les endroits de vie qui semblent le plus important ou les endroits où les gens se retrouvent le plus.

On a pu observer qu'en fonction de l'ancienneté dans le quartier, mais aussi de l'âge, on constate des résultats différents, plus particulièrement sur la performance de la carte et son seuil de véridicité.

**. Exemple de Montréal:**

On s'est rendu compte lors d'une étude réalisée à Montréal, que les résidents de longue date produisaient des cartes de meilleure qualité, plus « justes », plus près de la réalité, avec plus de détails, plus de dénominations de rues et de lieux. De plus, les personnes qui étaient dans un lieu depuis longtemps avaient une perception plus globale de la ville, alors que les autres avaient une vision plus ponctuelle, avec des informations utilitaires sur les lieux.

Souvent la carte mentale restitue un sous-ensemble de l'espace urbain dans lequel on peut relever l'importance démesurée accordée à certains éléments de l'environnement en fonction de préoccupations et de difficultés sociales ou individuelles (l'ANPE, l'hôpital, etc...)

**4.2. L'influence de l'âge:**

L'âge influence significativement les résultats obtenus ; les jeunes mettent davantage l'accent sur la partie « déplacements » et accordent une grande importance à la rue alors que les adultes ont tendance à accorder une importance plus grande aux « points de repères ».

Diverses expériences ont eu lieu avec des groupes de jeunes marginaux à Montréal, et avec des jeunes non marginaux à Toulouse.

A Montréal, les cartes mentales mettent en avant la valeur de la rue comme lieu essentiel d'exclusion ; les jeunes marginaux utilisant la rue comme mode d'errance, c'est à dire comme lieu où difficultés d'insertion et de désocialisation émergent. Au contraire, à Toulouse, les rues représentent un lieu plus socialisé et cela se manifeste dans la façon dont les jeunes occupent l'espace. Ils ont la possibilité, à travers l'espace de la rue de faire un apprentissage social qui leur permet de sortir du milieu familial.

La problématique est donc totalement différente : les mêmes données environnementales peuvent donner lieu à des interprétations opposées selon le cas considéré.

**4.3. Le mode de transport:**

Ce critère a fait l'objet de nombreuses études. A Montréal, par exemple, on a constaté que les cartes demandées aux automobilistes étaient plus précises que celles des piétons, même si cela paraît contradictoire.

Plusieurs hypothèses ont été envisagées : on a pu interpréter ce phénomène en fonction du mode de signalisation nord-américain, mais on peut penser que l'explication est possible en Europe également.

Un automobiliste doit être particulièrement attentif aux signalisations et aux noms de rues lorsqu'il se déplace. Il est obligé d'enregistrer des ensembles spatiaux, et doit se créer une

---

compréhension de l'ensemble de l'espace dans lequel il évolue. Les piétons ont plutôt tendance à s'attarder sur les détails visuels parce qu'une représentation globale ne leur est pas nécessaire, à une échelle plus réduite, celle du quartier.

Des expériences réalisées avec des étudiants « nouveaux venus » sur un campus, portant sur les représentations de leur environnement ont montré qu'ils avaient un système d'exploration très local, qui consistait à faire des cheminements autour de certains points repères de leur quartier en retenant ponctuellement tel ou tel magasin ou maison.

L'exploration de l'espace se fait en fonction d'un type de carte mentale qui intègre des données ponctuelles dans le schéma et qui va permettre ultérieurement d'explorer un espace plus grand.

#### 4.4. Exemple d'application : infrastructures routières et quartiers:

Il s'agit d'un sujet intéressant à traiter. On est souvent confronté au cas des infrastructures routières qui isolent un quartier, qui plus est un quartier d'habitat social. Que peut-on dire de la perception du quartier, de l'habitat social, par rapport à la voie rapide urbaine?

Les expériences montrent que celle-ci est généralement perçue de façon totalement négative, sous le registre de l'enfermement, de la clôture, d'un enclos qui accroît le sentiment de réclusion. On met ainsi en évidence des éléments d'un environnement qui sont activés par rapport à une façon de vivre. Dans ce cas, le facteur « mode de déplacement » va être prépondérant.

Par exemple, la perception de l'exclusion et de frontière sera d'autant plus affirmée pour les habitants se déplaçant uniquement en transports collectifs. Plus la mobilité est grande, plus le sentiment de fluidité est accentué dans l'espace et donc moins les gens ont tendance à percevoir l'espace délimité par des marques.

Il faut tenir compte de ce critère dans les conditions de travail d'enquête lors de la constitution de l'échantillonnage et connaître parfaitement les caractéristiques de la population concernée.

#### 4.5. Le statut social :

Il faut également considérer la catégorie sociale. Celle-ci semble intervenir de manière plus ou moins forte en fonction de l'importance, du type d'environnement.

On a demandé à un groupe de personnes habitant New York de dessiner l'édifice des Nations Unies à Manhattan et l'environnement dans lequel se trouve l'édifice. Le groupe était composé de différentes catégories sociales : des ouvriers, des employés d'État, des cadres. L'expérience a permis de démontrer que l'édifice était correctement identifié par 24 % des ouvriers, 67 % des employés, 74 % des cadres.

Il est important avant toute enquête de tenir compte de ce phénomène et de faire l'hypothèse préalable que le type d'environnement testé va être l'objet de diverses perceptions pour les catégories concernées.

### **5. Les cartes mentales : évaluation de l'outil**

Dans notre façon de concevoir l'espace, nous avons besoin de connaître la place qu'il occupe pour l'habitant. Quelle est la réponse que ce type d'outil apporte ? Comment l'interpréter ? A quoi sert-il ? Au delà du constat, comment peut-on appliquer les résultats sur le terrain dans le cadre d'aménagements ponctuels ?

Il faut distinguer deux applications possibles : l'une concerne les problématiques de recherche, réalisées dans le cadre de partenariat avec l'université, dont la visée est la production de connaissances. L'autre concerne le traitement d'éléments d'aménagement nécessitant une réponse opérationnelle. On a

déjà cité l'exemple nord-américain qui associe chercheurs et techniciens au sein d'un groupe de travail et de projet en parallèle à un travail de terrain visant à recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur les attentes et les besoins des utilisateurs du quartier.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'utilisation de la carte mentale pour dégager des éléments qui puissent être inscrits dans le projet en tant que tels. Il existe également une multitude d'autres outils que l'on utilise par rapport à l'environnement urbain, notamment les questionnaires d'évaluation de l'espace ou le différentiel sémantique. Il s'agit d'une échelle, construite à partir de 28 thèmes opposés et qui permet de connaître comment les habitants évaluent leur quartier.

Le système est construit à partir d'une série d'adjectifs opposés sur une échelle graduée : Est-ce que je trouve mon quartier :

- |             |             |
|-------------|-------------|
| - très beau | très laid   |
| - beau      | laid        |
| - pas beau  | un peu laid |

On demande aux habitants de cocher ces différents adjectifs selon leurs perceptions. Et ainsi de suite pour toute une gamme de qualificatifs perceptifs : grand/ petit - clair/ obscur - bruyant/ tranquille - animé/calme, etc...

On arrive ainsi à définir un profil de polarité en rejoignant les différents points en essayant de définir des profils par catégories qui évaluent l'environnement de façon similaire. Cela permet de se rendre compte des extrêmes, des opposés, des termes positifs, négatifs, neutres qui constituent autant d'indications sur la valorisation ou la dévalorisation de l'environnement. (Fischer, G.N.CERTU 1998)

**II. La méthode des approches psychologiques de nos relations à l'espace:** d'après l'intervention de Pierre Dosda au CERTU, le 23.10.97

### 1. Les interactions entre espace privé et espace public:

#### 1.1. Investissement psychique de l'espace :

Le psychologue tente de comprendre comment l'espace est utilisé dans la vie psychique et en quoi il participe à la détermination de la relation à l'espace.

Par exemple, je peux constater que, présent dans une salle, la place que j'occupe est significatrice de mon intention de communiquer. A l'inverse je peux me mettre de côté pour prendre du recul, ou anticiper un départ. Je peux me déplacer dans l'espace physique pour aller d'un endroit à un autre, mais aussi pour me détendre, ruminer, déchargé de l'énergie. Je peux même alors hâter le pas, et si ma vitesse de déplacement augmente cela peut être pour donner mission au corps de prendre en charge le psychique en déchargeant de l'énergie, du stress, de la colère.

Je commence pour l'instant de considérer l'espace simplement comme de l'étendue, mais encore pas complètement, la limite d'une pièce, le coin, la frontière, le centre ce n'est plus seulement l'étendue de l'espace physique, c'est déjà de l'espace dont les caractéristiques concrètes de l'espace physique prennent sens.

Si je vais me détendre à la cafétéria de l'établissement, dans un jardin public, dans la cour intérieure du palais St Pierre, dans une église il me semble que l'effet ne sera pas exactement le même et considérer que cela a un lien avec les caractéristiques physiques de l'espace concret mais aussi au sens que je donne au lieu choisi et à la manière dont les caractéristiques interfèrent avec le sens que je donne. Je peux considérer ces différents lieux comme équivalents par leur situation de « retrait » par rapport à l'activité, mais ces lieux peuvent aussi être différents par la présence d'autrui avec une présence en consonance ou en dissonance avec mon état d'esprit mais aussi par les significations que prennent les aspects naturels, artistiques, religieux de ces lieux. Des arbres, des bancs, une statue... la

lumière dans des vitraux vont être des messages qui par le sens que je leur donne contribuent ou non à ma détente dans cet espace concret.

Nous pouvons aussi trouver des investissements très particuliers comme celui évoqué par G.Perec et qui est lié, chez lui, au deuil précoce issu de l'holocauste : « *L'espace (suite et fin):*

*J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources: Mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je serais né, l'arbre que j'aurais vu grandir (que mon père aurait planté le jour de ma naissance), le grenier de mon enfance empli de souvenirs intacts. .. De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête.*

*Mes espaces sont fragiles: le temps va les user, va les détruire: rien ne ressemblera plus à ce qui était, mes souvenirs me trahiront, l'oubli s'infiltrera dans ma mémoire, je garderai sans les reconnaître quelques photos jaunies aux bords tout cassés. Il n'y aura plus écrit en lettres de porcelaine blanche liées en arc de cercle sur la glace du petit café de la rue Coquillière : "Ici, on consulte le Bottin" et "Casse-croûte à toute heure".» (Perec, G.1974) in (Dosda, P.CERTU 1997)*

## 1 .2. Les spécificités de la relation à l'espace intérieur et à l'espace extérieur, l'opposition dedans dehors:

On constate qu'ici, on peut observer des choses simples qui sont des expériences partagées et des significations communes. La délimitation qui permet de séparer un dedans et un dehors est une expérience très directement liée à notre corps.

Le sentiment que nous avons de nous différencier de ce qui nous entoure est lié à cette capacité de donner des contours, des limites entre ce qui est moi et « le reste » qui n'est pas moi, c'est à dire ce qui est hors de moi, extérieur à moi. Bien sûr ce n'est pas si simple essentiellement parce que je suis en relation, et en relation de dépendance avec cet extérieur. J'échange avec lui, de l'air, de la nourriture, des messages sensoriels. Mais cette limite du corps est quand même la base radicale de mon identité individuelle, ce qui constitue mon altérité radicale avec les autres, même si c'est un peu plus compliqué.

L'intime, dit le *petit Littré* c'est : « *Ce qui est le plus au-dedans et le plus essentiel* ». Quand avec E. Hall, on va vouloir inventer une « proxémie », ce sera déjà pour définir des zones spatiales concentriques autour du corps, de relation à soi et aux autres dans l'espace, des distances et des significations liées à ces distances. (Hall, H. 1966)

L'espace concret intérieur, le dedans, renvoie d'avantage au corps propre, donc au registre de la toute puissance infantile, en appui sur le principe de plaisir. Ce mode de relation à l'espace sera d'avantage porteur de « signification maternelle » au sens où c'est la fusion à la mère qui permettait dans la petite enfance que les besoins soient satisfaits souvent sans avoir même besoin de s'exprimer. L'espace concret extérieur, le dehors, renvoie à la défusion d'avec la mère, donc à la prise en compte de l'extérieur dans sa réalité contraignante, en appui donc sur le « principe de réalité ». Ce mode de relation est propice aux « significations paternelles » dans la mesure où le père par sa présence a imposé la défusion comme règle sociale, c'est en ce sens qu'il représente les contraintes du réel et de la loi sociale.

Ainsi, pour éviter de trop caricaturer une pensée très développée dans l'ouvrage de (Palmade et al, 1970) qui propose ce schéma :

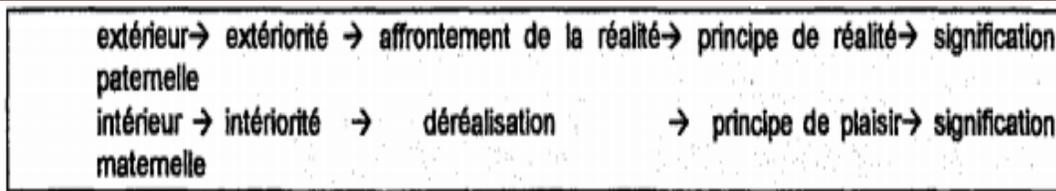


Fig n°281. Schéma de (Palmade et al, 1970)

Source: (Dosda, P.CERTU 1997)

Ils nous indiquent qu'il s'agit d'une relation dialectique entre le dedans et le dehors, le logement et son environnement et non d'une totale séparation. Il y a solidarité de perception de manière majoritaire. Ainsi 42 % de la population étudiée évalue de la même façon le logement intérieur et l'environnement extérieur, et plus globalement 80 % porte un jugement identique (ou distant d'un seul intervalle). Le jugement est globalement plus favorable au logement et la satisfaction d'un aspect entraîne l'autre.

### 1.3. Identification à l'espace, par l'espace:

La situation psychologiquement la plus banale consiste à investir une part de son narcissisme dans "sa" ville et à l'investir positivement dans une dimension affective. Cet investissement est en quelque sorte réciproque ; cette ville devient ma ville et je suis « de cette ville ». C'est donc un élément de définition identitaire et nous reverrons comment, à l'adolescence en particulier, ce lien identitaire peut être problématique.

Cette fonction de l'espace d'être *agent* de la construction de l'identité sociale est réaffirmée dans le rapport de (Louisy, M. A.1988) à la "p. 14", sur l'espace public : « *L'élue local reconnaît volontiers que l'espace public est l'objet de toute une gamme d'enjeux: (...) Un enjeu social et culturel, car nous savons tous que les espaces publics sont des lieux de rencontre et de frottement, où se développe la vie sociale, où se forment les idées, où se reconnaissent les groupes sociaux. Ce sont des creusets d'échange et de cultures, mais aussi des espaces de cohésion et d'identité (...)* »

Une ville "cadre physique" des principaux événements de ma vie individuelle et familiale participe de mon existence, elle devient "ma ville". La ville où je suis né, la ville de mon enfance ne peut être que bonne ou alors il faut que je rejette avec elle ma naissance, mon enfance, ma vie.

Cette prise de distance peut se jouer dans le changement de ville, de région, de pays mais aussi dans la relation au centre ville. Mais ce qui nous importe ici, pour l'instant est de bien préciser l'enjeu identitaire, particulièrement mais pas seulement à l'adolescence.

A l'intérieur même d'une agglomération ce jeu identitaire va fonctionner entre le quartier et le centre ville et c'est un des intérêts de l'étude faite à Lyon par Pascal Bavoux, 25 rue de la Ré: « *Le processus qui s'organise selon le cycle croissant des jeunes, se caractérise tout d'abord par une sorte de mythification du lieu avant de l'avoir fréquenté. Dans un second temps, le jeune pratique intensivement cette rue dans laquelle la simple présence lui suffit. Puis grandissant, il a besoin de progresser dans la pratique de la ville, au moment même où la présence des plus jeunes rue de la République le gêne. Il cherche alors d'autres espaces après avoir passé son "examen" d'adaptation au mode de vie urbain dans ce sas obligé qu'est la rue de la République et qui joue le rôle d'espace d'initiation à la pluralité sociale et culturelle du mode de vie urbain.* » (Bavoux, P.1992) "p.119"

« (...) la prise de distance par rapport au quartier est à son maximum. Il y a chez ces jeunes une volonté d'anonymat et une stratégie d'identification à d'autres référents identitaires que ceux disponibles dans l'espace de résidence. » (Bavoux, P.1992) "p.123"

Ce qui nous intéresse ici tout particulièrement c'est bien que la constitution de l'identité dans sa dimension sociale se fait dans des lieux qui y participent et que, même si c'est source de débat, les

changements identitaires prennent appui sur des changements de lieux, voire sont produits par des changements de lieu.

En allant jusqu'à la proposition de *Pierre Sansot* : « *La ville nous concerne et nous parle à un double titre, archéologique et téléologique ; parce que nous procédons d'elle et parce que nous avons à la faire exister et à nous réaliser en elle. Elle se donne comme une origine et comme une fin ( . . ). Nous devons dire: "Les hommes ont été exigés, voulus par la ville, par un certain rapport exact qui devait s'établir entre leurs attitudes, leurs goûts, leur langage et d'autre part ces murs, ces trottoirs, ces cours, ces rues". Genève et non point le jeu ordinaire des conditionnements!..* » (Sansot, P.1971) " p. 47" in (Dosda, P.CERTU 1997)

*Ulf Hannerz* cite comme étant "Un des articles les plus célèbres de l'histoire des sciences sociales" le texte de *Louis Wirth* "Le phénomène urbain comme mode de vie" en 1938. *Wirth* considère le « *jeu ordinaire des conditionnements* » en intégrant peut-être ce qui est de l'espace concret et du vécu dans l'idée de "mode de vie": « *Signe typique, les citadins se rencontrent dans des rôles fortement segmentaires. Ils dépendent assurément de plus de monde que les ruraux pour satisfaire leurs besoins vitaux et sont ainsi associés à plus de groupes organisés, mais ils sont moins dépendants de personnes particulières, et leur dépendance vis à vis des autres est limitée à un aspect très parcellisé du système d'activité d'autrui. Voilà essentiellement ce que l'on entend quand on dit que la ville est caractérisée par des contacts secondaires plutôt que primaires. Les contacts en ville peuvent effectivement être de face à face, mais ils n'en sont pas moins superficiels, éphémères et segmentaires. La réserve, l'indifférence et l'attitude blasée que les citadins affichent dans leurs relations peuvent ainsi être considérées comme des dispositions d'immunisation contre les revendications personnelles et les attentes de la part des autres.* » (*Ulf Hannerz*, 1983)

## 2. Les mécanismes d'appropriation de l'espace et les conflits d'appropriation:

Il nous faut distinguer :

- Ce qui est du domaine psychique pur;
- Ce qui se manifeste dans l'utilisation de l'espace;
- Et ce qui met en jeu des éléments d'identité personnelle ou sociale.

Il a été trouvé que le conflit d'appropriation dérape sur l'identité. Voici un exemple que je trouve très frappant est cité par *Azouz Begag* qui en s'intéressant aux problèmes de transport des immigrés rapporte le propos d'un adulte maghrébin : « *Je ne prends pas le métro parce que les jeunes me font honte.* » Ils lui font honte parce qu'ils sont sans honte, sans vergogne, dévergondés. Il s'agit bien des jeunes maghrébins, un adulte maghrébin présent dans un lieu où des jeunes maghrébins se font "mal voir" se sent englobé dans cette disqualification parce qu'il est perçu comme étant "pareil" c'est à dire ici d'une même identité sociale, ethnique même s'il est aussi plus différent de ces jeunes que par exemple d'autres jeunes "hexagonaux" qui peuvent même être présents sans que les adultes hexagonaux se sentent disqualifiés. Et non seulement notre adulte est perçu comme pareil, mais il peut être perçu, ou se sentir perçu, comme responsable du décalage des jeunes. (*Azouz Begag*, 1991) in (Dosda, P.CERTU 1997)

## 3. Les intrusions et les conflits: d'usages, d'appropriation, d'identité:

Un exemple lyonnais intéressant nous est fourni par le travail de *Christophe Pornon* sur la *place des Terreaux*. Cette place du centre-ville entre mairie et habitat populaire du quartier, les pentes de la Croix-Rousse. La municipalité a voulu la «reconquérir» en lui redonnant une esthétique

emblématique avec l'intervention de Buren. Christophe Pornon a saisi l'opportunité d'observer et d'analyser l'usage de cette place pendant et après les transformations.

Le texte fait apparaître les multi usages de la place et les conflits entre les divers occupants : enfants, jeunes, passants, piétons, vélos .... En mai « *L'eau et le soleil, ensemble à portée de main, donnent à la place des allures de plage, et on se surprend à oublier que l'on est devant l'hôtel de ville. Ce qui ne plaît pas à tout le monde, comme à cette dame qui fuit devant "ceux-là", ces jeunes bruyants et mouillés.* » "p. 67" « *Pour les enfants, l'espace est un terrain de jeux qui devient très vite leur territoire. Tout autre que l'un des joueurs, comme le couple assis sur les marches, est intégré au décor dans la mesure où il ne vient pas perturber le déroulement du jeu. Tant qu'il y a un loup, les marches appartiennent aux enfants, et le couple s'en ira très vite, probablement gêné par les règles qui régissent l'espace à ce moment-là. Sentiment d'intrusion. Mais, lorsque l'un des enfants s'en ira, le territoire perdra son équilibre, et se dissoudra tout à fait avec le départ du deuxième. Les quatre enfants ont apprivoisé l'espace libre, ils lui ont donné un sens, leur sens. Un sens éphémère et non pas pérenne. Ils ont joué avec l'espace public, ils l'ont inventé. Jouer, c'est aussi se donner un espace idéal.* » (Pornon, C.1996) "p .74".

Mais aussi, les nouveaux usages liés à la réhabilitation, qui permet la reconquête des lieux par certaines populations : « *La nouveauté de l'espace le rend accessible, elle est l'occasion d'une reconquête d'un lieu dont se sentaient exclus ceux que Mme B. appelle "les gens comme moi". La réhabilitation restitue la place à cette dame en même temps qu'elle lui redonne de la valeur à ses yeux. La nouvelle image, l'intérêt public que l'on a porté à la place, ont modifié l'appréciation de l'endroit. Ils assurent désormais à certaines personnes qu'elles trouveront confort social et sécurité. Ce confort est une affaire de perception à la fois de l'espace et de ceux qui l'habitent. Il concerne en premier leur visibilité. Il s'agit de se sentir bien, c'est-à-dire dans un milieu semblable à celui que l'on connaît. L'espace réhabilité est un espace neuf, le regard sur l'endroit a changé.* » (Pornon, C.1996) "p .77"

« *Le mythe de l'espace public comme lieu de la sociabilité entre les individus est obsolète, et les aménageurs sont les premiers à le reconnaître. En fait dans les politiques urbaines actuelles, l'espace public fonctionne davantage pour ce qu'il représente que comme lieu des relations sociales. Dans cette ville où la mobilité est devenue la principale caractéristique des comportements, la communication ne se fait plus par la fréquentation effective des personnes mais par le truchement de signes, de symboles. L'espace public est bien un lieu de médiation, mais non en tant que moyen ou vecteur du contact direct entre les individus. Il est le lieu de la médiation parce qu'il est porteur de signes et de valeurs.*» (Pornon, C.1996) "p.143"

Si l'on emprunte à la psychologie de la forme son modèle du rapport *figure-fond*, on peut envisager que dans de nombreuses situations la présence de l'autre, des autres est recherchée, tolérée si elle peut constituer un fond, sur lequel mon activité fait figure. A l'inverse, lorsque l'autre s'impose comme « figure », au-delà de ce qui est recherché, il est « intrusif » et il faut donc s'en protéger.

Le modèle « figure-fond » (voir Figure n°280), issue de la *théorie de la gestalt* montre que toute image, toute perception peut être à double sens. Si on considère le blanc sur fond noir, c'est un vase, et une jeune. Sinon, noir, sur fond blanc, c'est un double profil, et une vieille. On appelle « figure » ce qui se détache sur le « fond » mais le fond peut à son tour devenir figure. (Dosda, P.CERTU 1997)

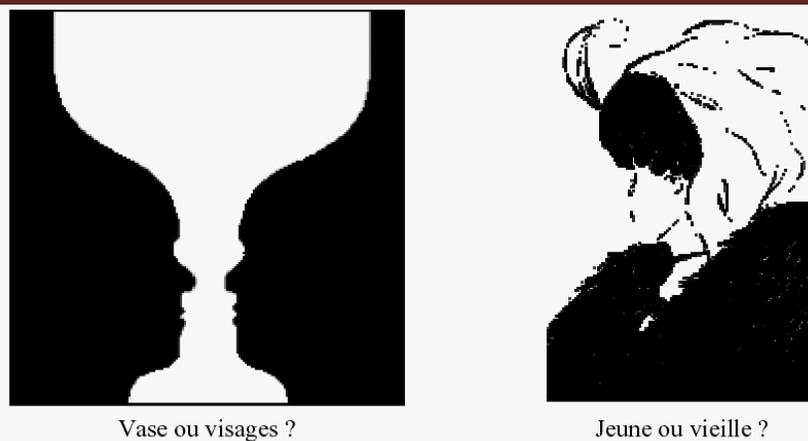


Fig n°282. modèle figure-fond, expliqué par la théorie de la forme  
Source: (www.european-mediaculture.org)

Il en est de même pour la question du bruit, ce que l'on appellera un «bruit de fond» c'est celui qui ne s'impose pas comme figure. Le bruit paisible de l'animation urbaine n'est pas gênant. Viennent à changer l'intensité, le rythme (un coup de frein, une sirène, des éclats de voix) et il y a intrusion. Il y aura d'autant plus intrusion qu'un bruit sera considéré comme un signe de non-respect des autres et alors l'intrusion peut devenir persécution: «ils font du bruit pour m'embêter, me nuire, me rendre fou!». (Dosda, P.CERTU 1997)

#### 4. Les usages, les « mésusages », les non-usages de l'espace public:

##### 4.1. L'usage pour construire l'identité sociale:

Nous avons traité de l'usage de l'espace public dans la construction de l'identité sociale, voici, évoquée par Azouz Begag une illustration d'incitation à sortir de l'espace familial, de la famille :

« Les vacances touchent à leur fin. Le quartier reprend vie après plusieurs semaines de sommeil. Ce fameux après-midi où j'ai commencé à me sentir moins seul, je n'ai pas voulu aller à la piscine avec mes frères, alors je suis resté à la maison pour regarder un feuilleton à la télévision, mais mes sœurs et ma mère n'ont pas arrêté de me dire : "Va dehors, va dehors, qu'est-ce que tu restes à nous emmerder dans nos jambes, va te chercher des copains, va dehors, va dehors !". Et quand elles ont décidé de faire sortir quelqu'un de la maison, elles y parviennent sans aucune difficulté. Moi comme les autres. En insultant tout ce beau monde en robe, je prends la porte sans destination précise et je la claque très fort derrière moi. »

Si l'on veut simplement, dans notre registre, donner du sens à tout cela, nous envisagerons que l'essentiel du sens est dans la formule «va te chercher des copains, va dehors». L'espace public est bien alors le lieu de la rencontre des semblables, pour être un garçon qui sait vivre avec les autres, en société.

Mais ce qui prime c'est bien d'en faire un membre de la communauté des enfants du quartier, et non seulement un membre de la famille. Ce qui suppose une représentation positive de l'extérieur et des autres humains que l'on y trouve et qui sont, éventuellement sous certaines réserves, «fréquentables», c'est à dire probablement suffisamment «semblables». (Dosda, P.CERTU 1997)

#### 5. Conclusion de l'intervention:

A l'époque où la question posée était «est-ce que la ville rend fou ?», les psychiatres cherchaient à comprendre comment l'espace concret pouvait influencer sur la vie psychique. L'influence pathogène étant une conséquence extrême de l'influence, on peut reprendre ici, en conclusion, une formule d'un des pionniers de ces questions, le Dr Sivadon : « *La relation s'établit ici non plus seulement par le truchement de schèmes perceptivo-moteurs mais par celui des représentations relationnelles. Il ne s'agit plus de signaux déclenchant un mouvement, si complexe soit-il, il s'agit d'images mentales chargées de significations orientant la conduite.* » (Sivadon, In)

Si l'espace concret influence le fonctionnement psychique des humains, c'est par l'intermédiaire du *SENS* que celui-ci prend et que ceux-ci lui donnent, et non par un effet mécanique de conditionnement. C'est pour cela qu'il est important de chercher à comprendre ce "*SENS*", tout en sachant que la compréhension ne nous fournira que partiellement les réponses en terme d'aménagement de l'espace concret. (Dosda, P.CERTU 1997)

**III. Les méthodes des parcours:** L'application des différentes méthodes de parcours, d'après la thèse de doctorat de *Heddy Boulekroune, 2006.*

#### 1. L'approche de la notion de Parcours :

Le parcours peut être entendu soit comme une action (l'action de parcourir), soit comme un espace (l'espace parcouru, ou à parcourir). Mais de façon plus globale, il s'agit toujours de la concrétisation d'une action au présent immédiat, dans le futur, ou dans le passé.

Le parcours est donc toujours une pratique somatique, impliquant un déplacement du corps, un passage, d'un point ou lieu d'origine vers un point d'arrivée ou un espace de destination selon une direction donnée décidée par son actant. Il à noter que ce déplacement se fait selon un temps de départ et d'arrivée ; il varie en fonction des urgences et préoccupation de l'actant du parcours.

D'ici là, nous pouvons dire que le parcours est un moyen d'accomplissement d'une ou plusieurs actions définies ou prédéfinies par les actants du parcours. C'est alors qu'intervient la compétence de celui qui accomplit le parcours, c'est à dire l'ensemble des moyens qui rendent possible son action: Le parcours narratif.

Le parcours représenté dans le cadre de notre recherche est un discours manifesté spatialement, chronologiquement dans un lieu. En tant qu'anthropomorphe, il est le moyen d'appréhension humain de l'espace et donc moteur de la représentation que l'homme peut se faire de l'espace qui l'entoure ; l'espace représenté est d'abord un espace parcouru.

Par le parcours on s'attache plus au lieu qu'à l'espace proprement dit, notion abstraite et déshumanisée. C'est le lieu qui nous intéresse ici, c'est à dire le jeu de relations entre les trois composantes : (temps, espace et acteurs).

*Yves Chalas* écrit à ce sujet : «*Habiter, c'est quotidiennement parcourir les mêmes trajets. C'est reprendre chaque jour les mêmes trottoirs, au mètre près, traverser les mêmes rues aux mêmes passages cloutés, s'attarder devant les mêmes vitrines de magasins. C'est non seulement acheter son pain et ses journaux aux mêmes endroits, mais c'est également garer son véhicule à la même place (...) comme c'est occuper la même table, parfois la même chaise au même bistrot.*» (Chalas, Y.1996)

Nous citerons dans ce même contexte, *Marcel Roncayolo* à l'occasion d'un entretien avec *Pascal Sanson*, il dit : « *Habiter une ville, c'est y tisser par ses allées et ses venues journalières un lavis de parcours très généralement articulés autour de quelques axes directeurs. Si nous laissons de côté les déplacements liés au rythme du travail, les mouvements d'aller et retour qui mènent de la périphérie au centre, puis du centre à la périphérie (...) Il n'existe nulle coïncidence entre le plan*

*d'une ville dont nous consultons le dépliant et l'image mentale qui surgit en nous, à l'appel de son nom, du sédiment dans la mémoire par nos vagabondages quotidiens »*

Alain Renier, explicite l'exemple d'un parcours de loisir (Renier, A.1997), qui associe divers espaces privatifs et publics, individuels et collectifs, en un même enchaînement spatiotemporel tout au long d'un itinéraire dans la ville. Ce parcours commencerait à l'intérieur des espaces domestiques où s'effectue la préparation vestimentaire de la sortie en ville, puis se prolonge dans les espaces situés en bas de chez soi, où se réalise la première présentation de soi et le premier contact avec autrui. Le parcours se poursuit ainsi à travers de multiples espaces aux statuts et rôles changeants selon les étapes du programme de sortie et ce, jusqu'au lieu de l'activité de loisir recherché. Mais tout au long de cette soirée, d'autres programmes d'apparence secondaire, concurrentiels pour une part avec celui choisi et suggéré par les innombrables inattendus de la traversée urbaine, jouent également leur rôle de dissuasion et de perturbation aléatoire qui est le propre des environnements aussi complexes que ceux d'une ville.

Le parcours de la sortie en ville effectue un enchaînement de lieux et de moments, les uns vécus dans l'intensité que leur confère la réalisation de ce programme, les autres fondus dans le décor mémorisé de l'urbain, qu'ils s'agissent de lieux grands ou petits, en pleine lumière ou obscurs, célèbres ou anonymes. Les éléments constitutifs d'un enchaînement syntagmatique, traversant la ville, de chez soi jusqu'au lieu du divertissement, y compris le retour au domicile, sont ainsi rassemblés. L'enchaînement spatial produit par ce parcours s'inscrit dans une configuration orientée, marquée également par le temps de son déroulement. (Boukroune, H. 2006)

### 1.1. Le parcours narratif:

Il s'agit de l'histoire racontée du parcours ; parcours abstrait latent certes, mais qui accompagne sans cesse le parcours manifeste effectué.

Pour Albert Levy, le parcours narratif s'organise en deux phases successives : *La compétence et la performance* ; L'acquisition de la compétence modale consistera en l'assomption par le sujet d'une suite cumulative de rôles actantiels, de même la réalisation de la performance se composera d'une suite de rôles actantiels enchaînés logiquement, où chaque rôle est présupposé par un rôle présupposant, traduisant la mobilité du sujet en action. L'ensemble de ces rôles actantiels définissent selon A.J.Greimas : l'actant. (Levy, A.1980)

Le parcours narratif individuel implique plusieurs acteurs parmi lesquels l'espace joue un rôle privilégié. En fait l'espace est dans plusieurs rôles. Il est un actant potentiel lorsqu'on le considère en tant que cadre de l'action ; c'est le cas le plus fréquent. Mais il est également dans le rôle d'actant réel dans deux situations inverses : celle de *l'actant-sujet*, l'espace agissant sur nous ; celle de *l'actant-objet*, l'espace agi par nous, objet de notre action, de notre quête, de notre appropriation.

L'investissement sémantique de ce parcours narratif par un thème particulier, singulier (bien que cela ne peut jamais être sûre), le convertit en parcours thématique (le parcours thématique : "*se promener*"). C'est la conjonction des rôles actantiels et des rôles thématiques qui définit selon A.J.Greimas, l'acteur.

En résumé, un parcours représente pour nous une action dont l'origine est un devoir ou une volonté d'accomplir des rituels sociaux, qu'ils soient profanes ou sacrés en les déployant sur l'espace public. Cette action vient se greffer sur un dispositif urbain morphologiquement identifiable tout en l'occupant de manière informelle. Car son occupation est seulement subordonnée à l'action puis à l'appropriation du dispositif urbain. Le parcours induit donc, le déplacement d'un acteur social à partir d'un point dit origine, vers un point d'arrivée ou un espace de destination morphologiquement

---

identifiable par rapport au dispositif urbain global et ce conformément à une direction donnée décidée ou subie par son actant. Ce déplacement s'inscrit dans une temporalité particulière à laquelle sont associés à chaque fois des fragments du dispositif global du parcours. Car le parcours lie non seulement l'acteur à l'espace parcouru mais il relie aussi l'acteur aux objets qui sont sur son parcours, et de ce fait relie les objets entre eux. (Boukroune, H. 2006)

### 1.2. L'analyse séquentielle:

Quoique réductrice à notre sens, cette méthode d'approche de la ville propose son appréhension à partir de son intérieur, par une succession de déplacements.

Elle se limite de ce fait, à l'aspect purement morphologique du parcours. La notion de séquence visuelle était directement issue du cinéma. Appliquée à l'architecture en ville, l'analyse séquentielle permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours pour un observateur progressant selon une direction déterminée. Un parcours peut être découpé en un certain nombre de séquences, chacune constituée par une succession de « *plans* » dans lesquels le champ visuel est déterminé d'une façon constante ou subi des modifications minimales.

Le passage d'un plan à un autre se fait de manière continue et progressive, avec superpositions de deux plans dans une partie du parcours. Il peut au contraire, être une succession de ruptures entraînant une modification complète du champ visuel en un laps de temps du déplacement. De même qu'un changement de relief sur le parcours de déplacement peut engendrer un changement partiel ou total du plan visuel.

Nous pouvons regrouper une suite de plans liés au même objet où des repères tel que « *les monuments* » jouent un rôle primordial dans la définition de la séquence. Cependant, il n'y a pas que ces ouvrages qui peuvent être à l'origine de l'importance de la séquence ; du fait que chaque acteur met en relief sur son parcours un ou plusieurs éléments qui filtrent des séquences parmi la multitude de plans offerts par son parcours.

Si nous nous référons à cette méthode, le découpage en plans et en séquences opérés selon une direction n'est souvent pas réversible. La comparaison des découpages obtenus à partir d'un même parcours effectué dans les deux sens (aller et retour) met en évidence les éléments importants, ceux qui jouent un rôle dans les deux cas, et permet de saisir la subtilité de certaines configurations. Nous pensons au vu de nos passages antécédentes, sur les parcours, que pour un même acteur les éléments importants sur un parcours donné restent les mêmes pendant l'aller et le retour exception faite pour les acteurs qui changent de chemin de retour. Car, combien même les séquences morphologiques du parcours changent, les segments pertinents demeurent les mêmes. Il est à préciser que dans notre cas par exemple, il est question de parcours exclusivement pédestres.

Concernant cette méthode d'analyse, le changement de plans ou de séquences est subordonné au changement de la morphologie du parcours, ce qui n'est pas toujours le cas pour nous. Il peut y avoir un changement de séquence pour un acteur donné sans qu'il y est un changement de la morphologie du parcours, l'un et l'autre ne sont pas nécessairement liés. De même que les séquences ne s'enchaînent pas pour chaque actant au rythme dicté par la configuration morphologique du parcours.

### 1.3. Analyse des travaux de Lynch:

Kevin Lynch avec son premier ouvrage (*The Image Of the city*, 1960), refonde la légitimité de l'analyse visuelle. Inquiet des changements rapides que connaissent les villes américaines et de la perte d'identité qu'ils entraînent (nombreux chercheurs focalisent leurs intérêts sur ces phénomènes

inquiétants), il s'interroge sur l'image de la ville à partir des trois exemples de: *Boston, Jersey City* et *Los Angeles*. Influencé par *Gorgy Kepes* et à travers lui par l'expérience du *Bauhaus* et les théories allemandes de l'analyse de la forme, Lynch propose d'identifier dans la ville des éléments qui se combinent pour former l'image globale et il s'interroge sur les qualités de lisibilité, d'identité et de mémorisation de cette image par les citoyens.

### 1.3.1. Les éléments déterminants de l'image de la ville:

Avant d'énoncer les cinq éléments qui déterminent l'image de la ville au sens de *Kevin Lynch*, ce dernier écrit « *Nous tiendrons pour acquis que, dans l'urbanisme actuel, il faudrait utiliser la forme pour renforcer la signification et non pour la nier* ». (Lynch, K.1960) Ceci, évacue de fait, le rôle des usages dans l'édification du sens. *Lynch* fournit un outil pertinent pour une analyse globale, il identifie les cinq éléments marquants du paysage urbain que nous expliciterons :

#### ✚ Les parcours (*paths*):

Ce terme semble à l'auteur préférable à celui de « *cheminement* ». Le parcours n'est pas seulement la succession de péripéties touristiques qui assaillent le promeneur entre la *Place Saint-Marc* et le *Pont Rialto*, c'est dans des espaces plus ordonnancés ou plus banals, telle portion de rue ou de boulevard qui forme un itinéraire important.

Les parcours, du moins leurs parties fortement identifiées, ne sont pas forcément continus et raccordés les uns aux autres ; des zones restent floues, qui révèlent souvent des ruptures historiques dans l'urbanisation. Bien qu'il soit possible de hiérarchiser les parcours, il est préférable de ne retenir que ceux qui s'imposent avec une certaine évidence (par contraste avec les autres voies) et présentent une définition continue sur une bonne distance.

Pour ce qui est des voies, *Lynch* affirme que : « *Les gens observent la ville quand ils y circulent.* » (Lynch, K.1960)

Ainsi *Boukroune*, ajoute : « *En ce qui nous concerne, nous pensons que la personne qui circule est toujours soumise à un ou plusieurs programmes actantiels qui font qu'elle soit très attentive, attentive, neutre ou indifférente à son environnement ce qui nous renvoie à l'importance du programme actantiel de l'actant.* » (Boukroune, H. 2006)

#### ✚ Les limites

Les limites, selon l'auteur, servent à maintenir ensemble des zones comme une ville peut-être entourée d'eau ou cernée par un mur. Il cite comme exemple les rivages, les tranchées de voies ferrées. (Boukroune, H. 2006)

#### ✚ Les quartiers

Des parties de la ville à deux dimensions et qui se reconnaissent de l'intérieur. Ce sont également des parties du territoire urbain identifiées globalement présentant une certaine homogénéité et qui connaissent des limites identifiables. Ils peuvent eux-mêmes englober des parcours, des nœuds ou se retrouver complètement en dehors de ces entités. Toutefois, il nous semble que la notion de quartier reste ici quelque peu floue car il peut aussi bien s'agir d'un quartier que d'un secteur ou d'un district. (Boukroune, H. 2006)

#### ✚ Les nœuds (*nodes*)

Ce sont des points stratégiques, points focaux intérieurs, points de jonction, points de convergence de voies, points de concentration, point de rassemblement. Endroit où on change de système de transport. Lieux de passage d'une structure à une autre. Concentration de certaines fonctions. Comme pour les parcours, l'identification des nœuds ne recoupe pas obligatoirement la reconnaissance d'éléments morphologiques simples, d'espaces clairement définis exclusivement à

partir de critères d'usages ou de données symboliques ; on mesure bien là toute la difficulté de l'approche visuelle qui relève à la fois d'une analyse objective des formes et des dispositions, et d'une perception dans laquelle le vécu social n'est jamais absent. C'est la prise en charge des composantes physique et sociale, non pas dans leur unicité distinctive mais dans leur complexe interférences qui fera l'objet de notre attention le long de cette recherche. (Boulkroune, H. 2006)

#### ✚ □ *Les points de repères (Landmarks)*

Ce sont des références ponctuelles, des éléments construits : Bâtiments exceptionnels, monuments ou des objets physiques : enseignes, tours isolées, Dômes dorés etc. Il s'agit quelques fois même d'innombrables signaux : Vitrites, Boutiques, Arbres, etc.

Nous notons chez *Lynch* une non prise en considération de la signification des lieux mais uniquement de leur identification et structuration perspectives, ce qui a réduit leur lisibilité à leur perceptibilité fonctionnelle, décrite de façon normative par une valorisation de la ville qui a une imagibilité visible, cohérente, claire, facilitant donc les identifications et les structurations. Les images de la ville ont été décrites de façon statique, sans être reliées à des pratiques et à des temporalités. (Boulkroune, H. 2006)

### **IV. Autres méthodologies d'approches des parcours:**

#### **1. Les travaux d'Alain Renier sur les parcours :**

Selon *Alain Renier*, s'est développée en France, dans l'enseignement de l'architecture, au début des années 70. Ceci s'est produit pour la première fois dans le cadre du Laboratoire d'Architecture n°1, créée par l'auteur en 1969 à l'unité pédagogique d'Architecture n°6 de Paris et ce dans un souci d'introduire des préoccupations nouvelles dans l'enseignement de l'architecture.

Cependant, en 1965 l'école d'architecture du Québec, a servi de première base d'expérimentation à l'étude des « trajets en ville ». Ce qui a permis la mise en œuvre d'orientations de recherches nouvelles, dont celles qui consistaient à considérer l'espace comme une entité susceptible d'être parcourue visuellement et corporellement et non seulement comme un objet plastique représentable sous une forme figée.

Mais c'était au bout du compte la rencontre avec la sémiotique gremassienne qui sera définitive en la matière. Car depuis son retour en France en 1967, les chercheurs du Laboratoire d'*Alain Renier* ont régulièrement et pendant deux décennies suivies les travaux du groupe de recherche sémiolinguistique dirigé par *A.-J. Greimas* à l'École des Hautes Études en sciences sociales. (Renier, A.2007)

C'est donc dans cette optique, qu'est apparue une nouvelle façon d'approcher simultanément l'espace bâti, mais aussi les acteurs qui sont présents en lui et qui l'habitent et la refaçonnent sans cesse.

Les travaux menés par *Alain Renier* relatifs à la lecture de l'espace révèlent que la conformation géométrique correspondant à celui-ci s'efface, lors de sa réception sociale, sous l'effet de divers types de phénomènes d'environnement. (Renier, A.2007)

Selon *H. Boulkroune*: « l'espace peut être appréhendé d'une façon différente que celle que nous confère la représentation graphique orthogonale à laquelle s'astreigne la plupart des architectes, car l'espace vécu est une configuration instantanée, admissible dans un cadre bâti ; celui-ci porte de ce fait en lui-même un potentiel de configurations de lieux qui se substituent à la configuration géométrique unique de l'espace bâti. D'autre part, nous avons pu constater que la lecture de l'espace diffère d'un habitant à un autre en fonction de divers paramètres (...) De plus, ce qui semble essentiel à

---

*retenir est le fait que les regards des habitants sur leur espace de vie sont étroitement associés aux programmes d'action qu'ils mettent en œuvre dans leur espace.* » (Boulkroune, H. 2006)

## 2. L'approche psychologique:

*Kaj Noschis* de part sa vision de psychologue tente de donner les contours des moments forts d'un parcours qu'il qualifie de "banal" sans doute pour être un parcours quotidien et récurrent mais qui fait surgir chez l'habitant des sentiments d'une grande intensité. Il s'agit d'un « *premier bout de parcours au travail jusqu'à la limite du quartier* ». « *En sortant de la porte de l'immeuble, il faut faire face aux intempéries,... C'est la première des rencontres avec le monde extérieur qui inévitablement suscite des réactions de l'homme...* » (Noschis, K. 1984)

L'auteur nous fait constater que ce parcours n'est autre « *qu'une expérience visuelle, auditive et olfactive d'évènements qui se détachent à l'improviste sur un fond qui est lui stable* ». Cette phrase est à notre sens très intéressante dans la mesure où elle met en relief deux composantes essentielles du parcours, la première, statique et saillante par rapport à un fond prégnant stable. « *...des pas et des gestes qui, à force d'être répétés, ne demandent plus d'attention consciente...* »

« *Alors soudain on est surpris par l'odeur inhabituellement forte mais toujours identifiée dans sa capacité... – du café moulu – au bistrot, du mazout du chauffage de l'immeuble à mi-trajet ou du grincement d'un portail* ». Mais ces impressions éphémères, que doivent-elles aux espaces publics du quartier – à son cadre bâti ? Rien, car l'enveloppe et la structure urbaine sont absente de ce qui est éprouvé par l'habitant, mais par ailleurs, c'est bien grâce aux odeurs, aux bruits et aux événements que les constructions et les espaces qu'elles délimitent, s'animent, prennent vie et la communiquent à ceux qui s'y trouvent. (Boulkroune, H. 2006)

## 3. Introduction de la méthode des itinéraires: d'après (Jean-Yves Petiteau. 2000)

Cette approche analytique développée par *Jean-Yves Petiteau* dans le cadre des travaux du laboratoire de Nantes. La méthode des itinéraires est considérée par son auteur comme un protocole culturel de l'ordre de la civilité ayant pour objectif de rendre explicite l'analyse de chacun ; la méthode emprunte de deux disciplines, la psychanalyse et l'anthropologie, du fait du caractère central du rapport d'altérité entre les deux disciplines. L'auteur convoque la psychanalyse dans l'introduction de la notion de "contre-transfert".

La démarche de l'auteur commence par une remise en cause du comportement dit ethnologique selon lequel l'autre est essentiellement un informateur et le spécialiste à le monopole de l'analyse. Aussi, il postule pour une idée inverse à savoir que chacun détient une capacité d'analyse équivalente qui apparaît dans une relation "contretransférentielle".

Il est important de rappeler que dans le cadre de cette recherche, nous postulons pour l'idée que chacun détient sa propre capacité d'analyse mais elles ne peuvent pas être considérées comme équivalentes, nous démontrerons à la suite de nos enquêtes sur terrain et par rapport aux hypothèses de départ, que la lecture de l'espace ainsi que le récit élaboré par un professionnel à son sujet sont différents de ceux d'un "profane" de l'espace. Nous utilisons le terme de profane avec beaucoup de réserve, car il est vrai que les architectes supposent quelques fois que les habitants sont des "ignares" en matière d'architecture. Certes, la conception de l'architecture savante est réservée par définition ancestrale aux architectes. Cependant, il existe de nombreuses architectures vernaculaires exemplaires, jamais même égalées par des professionnels de l'architecture.

Tout habitant est apte par ailleurs à recevoir et comprendre les informations qui lui viennent de l'environnement construit. On pourrait même faire l'hypothèse que le savoir savant des architectes,

---

développé dans le domaine des formes architecturales, risquerait d'interférer avec leurs perceptions intimes d'habitants de l'espace et de les voiler quelque peu. Auquel cas l'interview d'habitants sur leurs parcours urbains, à l'exclusion de l'interview de spécialistes quels qu'ils soient, est le moyen le plus sûr pour accéder à une connaissance véridique des rapports des acteurs sociaux avec leur espace de vie.

Aussi, la clef du parcours reste la marche considérée aussi par l'auteur comme un acte fondateur par rapport au langage, et par le déplacement qu'elle opère, c'est un geste libérateur qui met la pensée en mouvement. *Jean-Yves Petiteau* cite à ce sujet l'expérience de *Fernand Deligny*, lorsqu'il tente de redonner la parole aux enfants autistes à *Gourgas* dans les Cévennes, les laisse libres de marcher, et c'est en énonçant les repères de leurs parcours, en retraçant la carte, que les enfants redécouvrent la parole. Nous insisterons sur le fait qu'en dehors du parcours pédestre il existe d'autres parcours pouvant se réaliser dans une voiture ou un bus mais cela impose une autre lecture différente de la première. (Petiteau, J.Y. 2000) in (Boukroune, H. 2006)

### 3.1. Présentation de la méthode :

L'itinéraire vaut pour toute la durée d'une recherche et n'est pas seulement une méthode nouvelle d'investigation sur le terrain. Le terme itinéraire désigne à la fois une recherche issue de ce processus méthodologique et la procédure elle-même.

« *L'itinéraire est une expérience partagée entre le chercheur et l'autre. Cette méthode s'apparente aux méthodes biographiques* ». (Petiteau, J.Y. 2000)

Dans le cadre de la recherche faite par *H Boukroune*, il s'agit d'interviews non directives, systématiquement enregistrés, qui précèdent la journée de l'itinéraire, l'interviewé est sollicité par le sociologue pour lier le thème de la recherche à des séquences et à leurs articulations telles qu'il les prélève de son histoire de vie. Quand l'auteur évoque le nombre et la durée de ces interviews préalables, il explique que ces derniers varient en fonction de la relation entre le chercheur et la personne interviewée, nous ajouterons à cela que la durée de l'entretien dépend essentiellement du rapport temporel entre acteur et espace. Quant au degré de complexité, à notre sens, il est tributaire du rythme de fréquentation et de son rapport au temps et à l'objet de la recherche.

Concernant la méthode des itinéraires, le contact avec l'interviewé se fait en deux étapes. Un premier rendez-vous sur un lieu choisi par l'enquêté: Domicile, travail... Au cours de ces entretiens préliminaires, les partenaires apprennent à se reconnaître, engagent ensemble un dialogue, s'approprient et rendent explicite l'objet de la recherche. La confiance qui en résulte permet au chercheur de proposer une sortie sur terrain, ce qui correspond à la seconde étape de l'analyse et il s'agira alors de la journée de l'itinéraire ; la durée de cette journée varie selon la volonté du guide et la disponibilité du sociologue. (Boukroune, H. 2006)

### 3.2. La journée de l'itinéraire:

Lors de cette journée, l'autre devient guide, il institue un parcours sur un territoire et l'énonce en le parcourant, accompagné du sociologue. Un photographe témoigne de cette journée en prenant un cliché à chaque modification de parcours, temps d'arrêt, variation du mouvement ou changement émotionnel perceptible. Le dialogue est entièrement enregistré. L'auteur écrit « *Ce dispositif ritualise la journée* », nous pensons même qu'il peut la conditionner dans la mesure où la présence de l'équipe constitue effectivement un rituel exceptionnel pour l'acteur qui effectue le parcours. Le parcours n'est pas seulement le déplacement sur le territoire de l'autre, c'est en même temps un déplacement sur son univers de références.

---

Selon cette méthode explicitée par l'auteur. Au cours de la journée de l'itinéraire, le sociologue explore le parcours d'une autre personne par le biais de la parole, il ajoute le territoire se donne à lire au fil du récit. Le véritable déplacement consiste à abandonner sa propre lecture et ses propres repères pour accepter la rhétorique de l'autre.

Nous tenons au discours de l'auteur lorsqu'il rappelle que « *la lecture de l'espace public est indissociable de la notion de parcours* » (Petiteau, J.Y. 2000) ; cependant, nous ajouterons que le parcours n'est pas un rituel de mobilité mais plutôt que ce sont les rituels de la vie quotidienne, sacrés et profanes, de l'ordre du quotidien ou de l'exceptionnel qui engendrent une multitude de programmes actantiels. Ces derniers sont non seulement à l'origine du déploiement du parcours mais de plus lui confère un sens. De même, le déploiement des différents parcours au gré des multiples programmes actantiels est étroitement lié au temps dans la mesure où plus un acteur a l'occasion de faire et refaire un même parcours, plus celui-ci peut mettre en références plusieurs récits en y inscrivant une histoire, des habitudes, des souvenirs, etc.

Jean-Yves Petiteau rapproche le principe essentiel de la restitution de l'itinéraire au roman-photo, où la parole exacte de l'interviewé est chronologiquement découpée en articulation étroite avec chaque photographie. Une cartographie restituant le parcours de la journée de l'itinéraire permet d'articuler récit et territoire. (Petiteau, J.Y. 2000) in (Boukroune, H. 2006)

### 3.3. Le rapport de l'itinéraire au temps:

Avec la méthode des itinéraires, la chronologie de l'histoire est mise en question. Il s'agit d'un travail au présent, portant à la fois sur la mémoire et sur l'oubli. Cette méthode sous-tend un rapport au temps, ce qui justifie la mise en scène du dispositif, qui à première vue peut paraître un artifice mais sans lequel il n'y aurait prise de conscience de l'engagement de la parole dans un rapport d'interaction.

Dans le travail de H, Boukroune, le rapport au temps à été considéré comme très important, car le discours sur un parcours est à chaque fois différent, au fil du temps les acteurs intègrent à leurs parcours des éléments spatiaux nouveaux que nous appelons fragments et segments et ce en fonctions des nouveaux usages ou rituels déployés sur le parcours. Donc, nous considérerons l'image du parcours comme évolutive. La marche implique une scansion dynamique par rapport au temps. Le parcours impose une temporalité qui porte le récit. (Boukroune, H. 2006)

### 3.4. Le dispositif logistique de l'analyse des itinéraires:

L'analyste utilise un magnétophone qui enregistre l'ensemble des propos de la personne interviewé, un photographe prend un cliché à chaque variation émotionnelle qu'il perçoit chez l'acteur en question. A ce sujet, nous pensons qu'il nous est difficile de percevoir tous les changements émotionnels susceptibles d'émouvoir un acteur ou de déclencher en lui une quelconque réaction sauf celle qu'il exprimera verbalement à la vue d'un élément spatial ou d'un lieu évoquant des souvenirs. (Boukroune, H. 2006)

### 3.5. La transcription de l'itinéraire:

La parole du guide acteur du parcours est transcrite dans un travail de montage qui sera restituée dans un roman-photo ; le montage privilégie des séquences écrites et photographiques qui rendent compte d'un changement de lieu de discours ou d'attitude. Chaque itinéraire selon l'auteur a son style : rythme, attitude, style de récit, façon de parler, langue, etc. (Boukroune, H. 2006)

## 4. Méthode des parcours commentés:

---

La méthode des parcours commentés (*Thibaud Jean Paul directeur du laboratoire CRESSON (centre de Recherche sur l'espace Sonore et l'environnement urbain, école d'architecture de Grenoble)*), fondée essentiellement sur la notion de perception des ambiances urbaines et de l'environnement sensible des lieux de l'espace public. Elle a pour objectif principal l'accès à l'expérience sensible du passant. Il s'agit, d'obtenir des comptes rendus de perception en mouvement où trois activités sont sollicitées simultanément : Marcher, percevoir, et décrire. Cette technique repose sur des descriptions et une approche développée in situ.

Rendre compte de l'activité perspective des citoyens en approchant de plus près leur propre point de vue. Ces acteurs usent de leurs sens à partir et en fonction d'un contexte pragmatique, ce que nous avons appelé leurs programmes actantiels principaux et qui selon notre démarche influe considérablement sur la perception de l'environnement par les citoyens.

De façon générale, cette expérience consiste à effectuer un parcours tout en décrivant ce que nous percevons et ressentons au cours du cheminement.

Notons que dans le cadre de cette approche, le terrain d'investigation est fixé d'avance tandis que le parcours est laissé au choix de l'enquêté. De plus, il est demandé à l'enquêté de décrire, de faire état, de l'ambiance des lieux telles que perçue et ressentie durant le parcours. Toutes les modalités sensorielles peuvent être mobilisées.

Pour ce qui est de la transcription des textes, l'auteur suggère que les descriptions enregistrées soient retranscrites de manière à rester aussi fidèles que possible aux fluctuations de la parole donc une prise en considération des: silences, relances, hésitations, onomatopées, bégaiement etc.

Quant à la recomposition du parcours, l'auteur parle de recollage de fragments issus des différentes descriptions. Nous favoriserons l'expression de parcours mental qui intègre les fragments retenus pour chaque acteur. A notre sens, tout acteur possède en mémoire sa propre perception et son propre parcours mental. (Boukroune, H. 2006)

### **5. Parcours sensoriels et évaluatifs:** d'après *David Uzzel, 2003*

Complémentaires des cartes mentales, mais plus centrés sur la perception, les parcours sensoriels constituent une technique qui permet la collecte d'informations sensorielles et les associe de façon séquentielle à des espaces ; les parcours sensoriels exigent que les sujets se focalisent sur l'environnement à travers un sens à la fois. Cette technique consiste à visiter le site choisi avec une carte, et à demander aux sujets de s'y promener, procédure répétée pour chacun des sens. A chaque visite, il est demandé aux visiteurs d'enregistrer les impressions immédiates que ce lieu leur procure à travers ce sens. Il est surtout important d'enregistrer les caractéristiques saillantes rencontrées tout au long de leur chemin.

#### **5.1. Les parcours évaluatifs:**

Les parcours évaluatifs sont, en quelques points similaires aux parcours sensoriels. La méthode consiste à donner une carte, voir une maquette qui représente avec exactitude l'environnement choisi. Puis, il est demandé aux sujets de dire ce qu'ils font dans les différents espaces et ce qu'ils ressentent quand ils traversent certains endroits. A la différence des cartes mentales où un sujet fait appel à sa mémoire, dans ce cas le sujet détient un support effectif qui lui permet de fournir plus d'informations fiables.

### **6. Conclusion de l'intervention:**

En conclusion, nous pouvons dire qu'à la différence de l'approche développée par Lynch dont l'objet de la recherche consiste en l'image de toute la ville, évoquée à travers la question principale : Que représente pour vous la ville ? Ou, qu'est ce que la ville pour vous (votre ville) ? Nous favorisons une approche micro plus ciblée, qui fait appel à un processus inverse à celui de la globalisation dit de focalisation. Ce processus correspond à la façon dont toute personne dirige son regard et porte attention à un détail de l'ensemble urbain considéré. Ceci revient à prendre pour objet d'étude une portion définie du dispositif urbain de la ville, et d'orienter nos questions par rapport à cette partie pour mieux cerner ses aspects particuliers.

La méthode présentée dans le cadre de cette recherche ne cherche pas à obtenir des réponses à des questions toutes faites, mais elle tente plutôt, à faire parler les gens et à générer chez eux des discours les plus prolixes possibles, de sorte à permettre aux acteurs abordés, de parler de leur parcours tout en prenant conscience de l'ensemble des éléments appartenant à l'urbain qui sont inscrits inconsciemment dans leurs mémoires.

## **V. Méthode proposée Approche socio-morphologique(socio-spatiale):**

### *Positionnement épistémologique*

Nous avons choisis de proposer une méthode d'investigation heuristique, composée de deux méthodes; dont la première est proprement spatiale, par laquelle nous étudierons l'espace public (des différentes places, leur articulation, et agencement entre elles) au sein de leur tissu urbain immédiat, en le présentant synchroniquement et diachroniquement, nous parviendrons à saisir les logiques d'implantation, de conception, ainsi que d'éventuelles changements à travers le temps. On parviendra ainsi à catégoriser le tissu organisateur de ses espaces, à connaître le mode d'assemblage, et les formes particulière de chaque places.

Afin d'accomplir cette démarche, nous avons choisis de travailler à l'aide des travaux de Caniggia, G. Muratori, S. Muford, L. Lavedan, J. et Hugueney, J. Mais aussi Castex, J. Panerai, Ph... Grands piliers des grandes écoles: française, italienne,... de l'analyse spatiale des espaces urbains, en puisant aux sources de la morphologie classique. A l'aide d'un fond documentaire d'une méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels (en s'appuyant sur la logique d'insertion de notre corpus dans un tissu traditionnel colonial), faite par un atelier de l'UNESCO par les chercheurs: architecte Alain Borie, et urbaniste François Denieul.

En second lieu, on passera à une étude d'ordre social, d'investigation sur terrain. Elle contient toutes vérifications des critères recherchés des places publiques du corpus, en aillant recours à des techniques, s'appuyant sur des instruments et outils que nous définirons par la suite. Nous nous sommes intéressés à la vérification de l'intérêt, ou du désintérêt, de la plaisance ou du mécontentement du citoyen-usager, envers les places publiques du corpus. A leurs conditions de praticabilité, d'attractivité, et d'usage conventionnel.

Nous nous sommes également référés à la recherche de l'attractivité urbaine faite par l'accueil de l'événementiel; thème étudié dans le mémoire de Cherfaoui Dounia. Avec un recours aux grilles et tableaux d'analyse effectué dans sa recherche. Nous avons pu retrouver un repère d'outils, et des critères quelques peu similaires, bien sûr en effectuant un traitement personnel équivalent à nos propres objectifs recherchés.

### **1. Approche morphologique (analyse spatiale):**

---

L'ambition de cette étude morphologique est le fait d'acquérir une connaissance plus fine et plus approfondie des formes des espaces publics qui forment le tissu urbain du noyau ancien, cœur de l'ancien tissu. A l'aide d'une connaissance du développement historique de la ville, nous parviendrons mieux à saisir les logiques génératrices de l'espace urbain et de son rôle dans l'ancien tissu de la ville. Le propos de ce type d'analyse est de mettre entre parenthèse les interactions multiples qui relient les formes à un contexte social, économique et culturel donné pour mieux se concentrer sur l'étude des liens unissant les formes les unes aux autres. L'analyse morphologique appréhende les formes urbaines à travers les rapports qui les structurent, et non comme le résultat de facteurs extérieurs. C'est alors, une façon de considérer les formes urbaines non point comme une conséquence, mais comme une cohérence.

Ainsi l'intérêt de ce type d'analyse est surtout d'expliquer les relations entre les différents niveaux d'organisation du tissu urbain, de dégager les rapports contradictoires ou convergents qui s'établissent entre les formes des rues, des bâtiments et des parcelles. Les éléments de la ville ne sont pas simplement ajoutés les uns aux autres, ils sont intégrés les uns aux autres.

Donc, l'approche morphologique, comme l'est le cas ici est spécialement applicable aux tissus urbains traditionnels, on signale que les éléments de la forme urbaine ne sont pas des entités séparées, simplement reliées par des liens fonctionnels; ils présentent des interactions morphologiques d'une grande complexité, complexité qui se révèle comme un facteur de qualité et d'enrichissement de l'espace urbain. Au contraire, on a pu voir comment une certaine conception "rationnaliste" de la forme urbaine, qui s'est précisée peu à peu à partir de la fin du XVIIIe siècle; ou à l'indépendance du pays et n'a trouvé son application à grande échelle que pendant la période contemporaine. A entraîné alors une schématisation et un appauvrissement de l'espace urbain, en se contentant de juxtaposer des éléments sans assurer une certaine cohérence entre eux, ou une multiplicité d'articulations morphologiques.

La méthode d'analyse présentée ici veut être un outil pour appréhender d'une manière claire, et explicite la complexité des rapports morphologiques qui règnent dans les quartiers anciens, de manière à éviter de défigurer ces derniers sans pour autant interdire leur évolution.

A *Borie et F Denieul*, ont dit à propos du cadre de l'analyse morphologique des noyaux traditionnels des villes, plusieurs niveaux peuvent être distingués:

1. Les types architecturaux, qui constituent les modèles de référence dont s'inspire plus ou moins directement l'ensemble des bâtiments;
2. Le tissu urbain, constitué par l'ensemble des relations entre tous les composants urbains qui ont un caractère constant et répétitif: types architecturaux parcelles, rues, etc. ;
3. La forme urbaine, qui se présente comme le rapport entre le tissu urbain et la structure urbaine, laquelle est constituée par l'ensemble des éléments singuliers caractérisant la ville:
  - grands axes structurants
  - grands équipements et monuments
  - configuration des limites;
4. Le site urbanisé, constitué par le rapport entre la forme urbaine et la morphologie du site naturel.

Donc, ici on parvient à saisir comment le tissu urbain fait partie intégrante de la forme urbaine, qui fait elle-même partie intégrante du site urbanisé. Si, dans une ville donnée, chacun de ces niveaux, pris isolément, peut avoir des caractéristiques analogues à celles qui sont présentes dans d'autres villes, leur combinaison donne à cette ville une irréductible spécificité. (Borie, A. Denieul, F. 1978-1979)

### 1.1. Définition de l'approche:

---

*Pierre Merlin* (Merlin, P et al, p5-65), fait un brassage historique voir épistémologique par rapport au concept de morphologie urbaine, emprunté selon lui aux géographes, d'abord par les historiens puis par les architectes, focalise les préoccupations de ses derniers, et de certains urbanistes, et constitue un terrain de solidarisation entre les architectes et urbanistes, dont les approches s'étaient dissociées, en tentant de leur faire faire un retour commun à l'urbain et de leur faire instaurer une nouvelle échelle d'intervention. La question alors se pose de savoir, si derrière l'emploi de termes de morphologie urbaine et de typologie urbaine, il y a une méthodologie en cours d'élaboration ?

Il s'agit de préciser des concepts, de clarifier la genèse du courant morphologiste, d'en examiner le contenu théorique et les apports méthodologiques. La démarche morphologique, relancée vers 1960 par les architectes italiens, initiée d'abord par les historiens et les géographes français et allemands depuis l'entre-deux guerres, n'a aucune base scientifique sérieuse. Chose liée à l'absence d'accord sur les concepts de base, sur les termes plus communément utilisés, l'inexistence d'un consensus minimal sur les origines du mouvement.

Malgré cette indéniable absence de consistance scientifique, il existe selon cet auteur, un certain nombre de travaux qui ont mené des études de terrain qui, au-delà de la rhétorique et du discours théorique, ont montré la prégnance des déterminants du tissu urbain sur les formes urbaines.

Un ensemble de concepts théoriques et pratiques ont été forgés autour des approches typologiques et morphologiques. L'école italienne, voit l'approche morphologique comme un prolongement de l'approche typologique, cas des travaux de *S. Muratori* sur *Venise*. Dans ces travaux, apparaissent de précieuses indications sur la pratique de l'analyse urbaine. D'abord la nécessité de caractériser la forme urbaine à la fois comme structure globale et comme ensemble de dispositions précises, locales. C'est aussi appréhender la ville à partir de l'étude de sa croissance. C'est surtout dépasser la notion de bâtiment comme objet isolé, sortir d'une conception de la typologie fondée sur la reconnaissance d'archétypes pour amorcer une analyse concrète du tissu. De même, pour l'apport de *Carlo Aymonio*, qui enseigna à *Venise* à partir de 1963 où il prend position pour une « science des phénomènes urbains » qui serait articulée sur deux branches autonomes : Les types d'édifices et les formes urbaines. Ce dernier expérimente les concepts de *Muratori* en les appliquant sur d'autres villes. Les travaux menés avec *Aldo Rossi* dans les années soixante, dont la publication en 1966 de la *città di Padova* constitue l'aboutissement. Selon *P. Merlin*, la paternité de l'approche typologique est reconnue aux italiens (*Argon, Muratori et Rossi*) à partir de travaux d'analyse stylistique et de typologie de la décennie précédente. (Boulkroune, H. 2006)

## 1.2. La structure de l'approche:

Avant d'expliquer la démarche et la méthode d'approche par l'analyse morphologique, il est plus important de cerner la notion de structure morphologique ; cette dernière désigne un dispositif spatial d'une collection de formes. La structure morphologique explicite la constitution des formes et décrit leur organisation spatiale concrète, qui ne peut être considéré comme aléatoire, car elle obéit à une logique d'organisation et à un ordre latent de constitution. Les notions de structure morphologique et de structure géométrique sont alors, considérées équivalentes. (Bensaci, A. 2000)

La structure morphologique résulte de l'analyse des formes structurées et réelles, elle est le principe d'organisation, d'un ensemble de formes, à la fois opératoire et régi par une loi d'économie.

La structure morphologique dévoile dans l'analyse morphologique, l'organisation concrète et intelligible d'un espace forme. Elle décrit la structuration réelle de ces formes et schématise l'essentiel de l'information morphique commune à une collection de forme. Elle se focalise sur l'ordre concret des formes et résume la figure logique repérée dans un corpus de formes.

---

La notion de structure morphologique permet de conclure que la production des formes est régie par un principe formateur fondamental et commandé par un vecteur directeur de mise en forme appelé schème par *Bernard Deloche*. (Dans l'analyse morphologique, le schème se traduit comme une règle de construction rassemblant et réunissant un ensemble de formes entre lesquelles le schème est supposé instituer un tissu de relations logiques (disposition spatiale et variation de formes). (Boukroune, H. 2006)

### 1.3. L'analyse morphologique:

L'analyse morphologique, développée au sein du laboratoire d'analyse des formes de Lyon se donne comme objet de recherche, la caractérisation et la ségrégation morphologique par décomposition ou déconstruction puis par une comparaison systématique des formes. Elle utilise l'analyse structurelle pour localiser une invariante sous-jacente à la diversité empirique du corpus. Il est important de préciser que l'analyse morphologique n'est pas seulement une opération de déconstruction des formes mais qu'elle s'intéresse également à la composition des formes et s'interroge sur les éléments morphologiques, sous-jacents qui concourent à leurs édifications et leurs générations.

L'opération de déconstruction doit être appliquée à plusieurs infra niveaux jusqu'à atteindre l'élément susceptible d'assurer la description d'un maximum de formes du corpus ce qui justement conforte le critère de validité du corpus. Par ailleurs, se pose la question de savoir à quel infra niveau nous pouvons repérer l'élément opératoire pertinent et suffisant pour la description du corpus ?

La multiplication de l'opération de déconstruction engendre l'invariance par rapport à une typologie de départ. A ce niveau nous nous devons de distinguer l'analyse morphologique de ce qui l'établissement d'une typologie ou d'un type. (Boukroune, H. 2006)

### 1.4. Processus méthodologique:

#### 1.4.1. Principe de la lecture analytique du noyau urbain : trames, morphologie, voiries:

- La forme de la ville se compose de deux éléments « structures » :
  - La trace au sol des occupations urbaines (voies et parcelles) : « infrastructures »;
  - Les éléments eux-mêmes d'occupation du sol, et en négatif les vides laissés entre les constructions, éventuellement les plantations ou autres : « super-structures »
- ⇒ Distinction fondamentale : la trace au sol des occupations urbaines (la voirie et le parcellaire) n'est pas la projection passive des éléments d'occupation de l'assiette de la ville (le bâti);
- ⇒ Ce sont au contraire les éléments bâtis qui viennent se disposer dans les infrastructures formelles que constituent la voirie et le parcellaire;
- ⇒ Autonomie relative entre infra- et super-structures.
- Il est donc possible de distinguer les *infra-* et les *super-structures* pour mieux comprendre leurs articulations.
- C'est donc, le principe de l'analyse morphologique :
  - **Décomposer** en éléments pour les étudier en eux-mêmes, dans leur cohérence propre, puis **recomposer** pour étudier leurs relations spécifiques;
  - Décomposition entre ou à l'intérieur des infra- et super-structures.
- ⇒ Deux niveaux de lecture : un niveau se lit en lui-même (logique interne) et en relation avec les autres niveaux (raison d'être).

#### 1.4.2. Les « structures » de la forme urbaine:

##### a/ • Les infrastructures:

- Le site
- La trame viaire
- La trame parcellaire

b/ • Les superstructures:

- Le bâti
- Les espaces libres

1.4.3. Les outils de lecture:• Trois critères

- Leur **topologie** : décrit les caractéristiques ou dispositions internes des espaces ainsi que les positions et liaisons de ces espaces les uns par rapport aux autres;

- Leur **géométrie** : décrit les figures géométriques que dessinent les espaces et leurs directions les uns par rapport aux autres;

- Leur **dimensionnement**, ou **ensemble de dimensions**, décrit les dimensions des espaces et leurs proportions les uns par rapport aux autres.

• Exemples :

- La topologie d'une place urbaine : décrit sa fluidité, son statisme, son dynamisme;

- Le rapport topologique entre deux places décrit leurs positions relatives: leur éloignement, leur proximité, leur contiguïté ou leur inclusion, les possibilités de liaison entre deux places (circulation).

a/ • Les infrastructures:1• Le site urbain:

- Importance au niveau du choix de l'implantation d'une ville, d'un quartier ou d'un ensemble de bâtiments;

- Implication sur la forme urbaine (ex: tracé d'une rue sur une ligne de crête,...)

- Implication sur la qualification des espaces (ville basse / ville haute), le repérage, la différenciation des lieux (site concave /convexe);

- Actuellement, affranchissement des contraintes de sites ⇒ perte des potentialités inhérentes aux contraintes.

2• La trame viaire:

- Constitue un réseau continu;

- Différenciation en fonction de la façon dont s'opèrent les continuités :

✚ Système linéaire (ex: village-rue)

✚ Système arborescent : prolifération d'embranchement à partir d'un tronc linéaire (ex: lotissement moderne, arborescence des villes « arabo-musulmanes »).

Rare car le plus souvent, les rues de raccordement font tendre ces systèmes vers des *systèmes réticulés*;

✚ Système en boucle : système linéaire qui retourne à son point de départ, rare à l'état pur puisqu'il se mélange souvent avec le *système arborescent*, utilisé de façon dissuasive;

✚ Système réticulé (en filet de maille) : le plus répandu, absence de hiérarchie, plusieurs parcours possibles.

⇒ Le plus souvent, juxtaposition et imbrication de différents systèmes mais outils d'analyse et de composition.

3• La trame parcellaire:

- A une cohérence propre et un rôle structural fondamental dans l'organisation de la forme urbaine, donc de l'espace public;

- 
- Trame continue (public / privé);
  - A l'origine: le mode de division est soit le résultat d'un lotissement soit de la division progressive d'un parcellaire rural;
  - Le parcellaire évolue mais l'organisation originelle persiste (génératrices);
  - Les caractéristiques du parcellaire (étroit / large, obéissant ou pas à la voirie,...) intervient dans la définition volumétrique et architecturale de l'espace public. (Marique, A-F. Teller, J. 2007)

b/ • Les superstructures:

1• Le bâti :

- Constitue un ensemble cohérent, le plein urbain;
- Trois types
  - Le type ponctuel : le bâtiment isolé
  - Attire ou écarte les circulations, qualité architecturale, mise en valeur
  - Le type linéaire : continuité du bâti dans une seule direction (ex: bande de bâtiments mitoyens le long d'une rue)
    - Sépare et accompagne l'espace public
    - Le type planaire : vaste masse bâtie interrompue par des cours ou jardins
    - Englobe le dedans des îlots ou rejette le dehors des îlots par son caractère massif et fermé

2• Les espaces libres:

- C'est le vide urbain public (rues, places,...) et privés (cours, jardins,...);
- Place: élément le plus spécifique
  - Définie par son tracé et les masses bâties qui la limitent, une place est donc le résultat d'une dialectique plein / vide;
  - Deux types de places;
    - Vide actif / plein passif : place au tracé géométrique;
    - Vide passif / plein actif : place au tracé résiduel. (Marique, A-F. Teller, J. 2007)

**2. Approche sociale:**

Afin d'aboutir à des réponses pour nos hypothèses de recherche déjà tracées, et d'arriver aux objectifs soulignés au chapitre introductif, nous devons vérifier les critères présentées ainsi que les multiples données théoriques vues dans les précédents chapitres sur site, avec des outils particuliers.

Donc, on utilisera un ensemble de certaines techniques, accompagnées d'instruments équivalents dont ils faciliteront leur mise en application. L'outil sera exposé dans le chapitre suivant, avec la présentation de ses instruments.

On rappelle que les critères recherchés touchent plusieurs aspects de la place publique (spatiale, environnementale, temporelle, sociale et fonctionnelle). Ainsi, les techniques qui seront explorées devront permettre d'aborder ces différents aspects. Tout en étant proche de l'usager, longtemps oublié lors des interventions touchant ces espaces, qui se résument souvent avec des opérations de requalifications et d'aménagement, ne répondant pas toujours aux vraies attentes du public-usagers, qui cependant de plus en plus conscient et exigeant, avec des aspirations et besoins de plus en plus croissants, suivant l'évolution du mode de vie.

C'est ainsi que s'est marquée la mutation ou le changement dans la perception et l'analyse des espaces publics, par la considération du diversement habitants, usagers et touristes...; qui sont devenues des acteurs obligés des partenaires de l'aménagement à travers la participation, la concertation, les comités de quartier, la citoyenneté, la gouvernance ... la question qui reste posée est quelles sont les

modalités de prise en compte de ces usagers et des usages (quotidiens et exceptionnels), pour des interventions efficaces qui visent l'attractivité?

Voilà qu'ici le citoyen-usager est mit au centre des préoccupations de toutes interventions sur l'espace public, et spécialement sur les places publiques. **Et l'intérêt majeur est surtout focalisé sur l'usage; concept ambigu, qui relève de l'habitude, la routine, ou de l'exception.**

Nous devons donc, faire appel à l'enquête sociologique, ou nous pouvons distinguer quatre (04) types principaux de techniques, ou nous allons ici citer celles utilisées dans notre enquête:

#### 1. Les techniques d'observation:

« *L'observation comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse est confronté à des données observables. Au cours de cette étape, de nombreuses informations sont donc rassemblées. Elles seront systématiquement analysées dans l'étape ultérieure. Concevoir cette étape d'observation revient à répondre aux trois questions suivantes: Observer quoi? Sur qui? Comment? ».* (Pinell, P.1999) in (Cherfaoui, D.2010)

Donc, l'observateur qui va effectuer cette opération, il établit une manière d'état des fonctionnements, et s'emploie à engager le dialogue avec les habitants.

Observer quoi? Les données à rassembler sont celles qui sont utiles à la vérification des hypothèses. Elles sont déterminées par les indicateurs des variables. On les appelle **les données pertinentes;**

Observer Sur qui? Il s'agit là, de circonscrire le champ des analyses empiriques dans l'espace géographique et social, ainsi que dans le temps. Selon le cas, le chercheur pourra étudier, soit l'ensemble de la population visée, ou bien seulement un échantillon représentatif ou significatif de cette population.

Observer comment? Cette troisième question porte sur les instruments de l'observation et la collecte des données proprement dite.

De ce fait, l'observation comporte trois opérations:

\* Concevoir l'instrument capable de fournir les informations adéquates et nécessaires pour tester les hypothèses. Par exemple un questionnaire d'enquête, un guide d'interview, ou une grille d'observation directe ;

\* Tester l'instrument d'observation avant de l'utiliser systématiquement, de manière à s'assurer que son degré d'adéquation et de précision est suffisant;

\* Le mettre en œuvre systématiquement et procéder ainsi à la collecte des données pertinentes

Nous notons que l'observation peut se présenter sous deux formes principales:

L'observation non participante; elle permet de maintenir une vision objective des usages constatés et d'en préserver la spontanéité, en limitant les éventuelles interférences entre l'observateur et les usagers. Et L'observation participante, qui par un ensemble d'entretiens informels, permet d'accéder à des éléments qualitatifs que l'observateur ne peut avoir autrement que par un contact avec les usagers.

George Gurvitch dans son livre « *Techniques de l'enquête sociologique* », parle d'une multitude d'observations, ici nous allons parler de celles utilisées dans notre recherche:

#### a. L'observation directe libre:

Elle correspond à l'inévitable phase "*phénoménologique*", l'enquêteur saisit les phénomènes dans leur double liaison avec l'ensemble social, encore confusément perçu, et avec son expérience propre, d'autre part. Elle permet une organisation progressive des hypothèses avec une première et provisoire délimitation du champ d'étude. (Gurvitch,G) in (Cherfaoui,D. 2010)

---

Par cette technique, nous allons pouvoir vérifier les facteurs qui comprennent des données observables, tels que les facteurs d'espace et d'usage, et cela à l'aide de l'instrument " grille d'observation", servant à recueillir différentes informations (qualitatives, quantitatives...)

b. L'observation participante:

Ce procédé achemine vers les techniques fondées sur la communication verbale de l'observateur avec les sujets observés. L'observateur ici, est en même temps acteur: il s'intègre au groupe étudié en participant à ses activités et manifestations diverses. Elle met en rapport et en contact, l'enquêteur au sujet étudié, en lui faisant adopter une attitude d'expérimentateur plus encore que d'observateur. (Gurvitch, G) in (Chefaoui, D. 2010)

Dans notre étude, avec ce genre d'observation, nous viserons les éléments quantitatifs qui ne peuvent être reconnus que par un contact direct avec les usagers. Elle s'appuiera sur un entretien "interview libre organisé" structuré par une série de questions aux choix multiples de réponses, ou des réponses ouvertes ciblant le public présent sur la place publique.

c. L'observation récurrente:

Elle suscitera la mémoire du lieu, en intégrant l'imaginaire des usagers, par la présentation de "photos" de la place à différentes époques, et leur demandant ce qu'ils retiennent de cette époque, notamment en matière d'occasions, ou de d'événement, afin de voir s'il y'a lieu de restituer un événement ayant existé auparavant.

Lorsque l'homme est l'Object observé, tous les procédés d'observation directe impliquent inévitablement la communication verbale, soit à titre occasionnel, soit de façon systématique, tel l'interview qui se réfère aux *techniques d'échantillonnage*. Ce dernier à un aspect mathématique concernant le nombre des individus à interroger afin que les résultats de l'interrogatoire soient significatifs mais aussi sociologique, porté sur le choix des individus, soumis à l'interview . Afin que ce choix soit homogène par rapport à l'ensemble social dont ils sont tirés, ses principales formes sont:

2. Les techniques de l'interview:

a. L'interview libre:

Cette technique laisse toute attitude de réponse à l'interrogé, prenant différentes formes, tel que l'interview organisé, qui procède selon un plan précis de questions posées. Cette technique permet de recueillir des données riches en signification. (Gurvitch,G) in (Chefaoui,D. 2010)

b. Les questionnaires:

Il n'est autre chose qu'une interview de type fermé, pouvant être diffusé par voie de presse, ou expédié par la poste. Il permet une codification et une exploitation rapide des réponses, il permet en cause la sincérité des réponses, et évite les détails.

3. Les instruments de recherche:

a. La grille d'observation:

« C'est une fiche technique, servant de support à la réalisation du travail d'observation. » (Revillrd, A.2007) in (Cherfaoui, D.2010). Elle est construite à partir d'un bilan fait des premières observations afin de restreindre les interrogations: quelles sont les questions qui émergent des premières observations? Et finalement arriver à identifier quels sont les éléments à observer?

En se rapportant aux facteurs retenus, l'observation pourrait apporter des informations sur les moyens d'accès (faciles/contraignants, moyens disponibles ou non?...), sur l'inventaire des **objets:** en matière d'environnement immédiat, et de sa nature, en suite en matière de décor et des éléments le

constituant, et noter aussi ceux qui sont mobilisés par les gens; et quel usage en est fait? Par rapport au facteur d'usage: A quel **usage** ce lieu est-il dédié ?

L'activité qu'on y observe correspond-elle à un usage ponctuel ou habituel de ce lieu?, présence ou non d'une activité occasionnelle. Elle comportera des informations sur les **personnes-usagers** "les habitués", éventuellement l'accueil de nouveaux venus, le sexe, l'âge apparent, combien de personnes sont là?, Noter leurs positions dans l'espace (faire un croquis, ou prendre des photos). Quelle est la fréquence et la durée de leur passage?, Les rôles remplis par les différentes personnes?...

*b. Le questionnaire:*

Le questionnaire est l'instrument le plus répondu, « *Série de question prédéfinies, sur un thème particulier, que l'on pose à un grand nombre de personne. Cette méthode permet de produire des données chiffrées sur le phénomène étudié, et d'en proposer une explication à partir de la mise en relation de ces données* » (Revillrd, A. 2008) in (Cherfaoui, D. 2010). Nous notons qu'ici, selon *Mucchielli*, qu'un questionnaire ne doit pas être considéré comme une liste de questions, la réponse recherché est idéalement celle qui à travers sa subjectivité des individus, exprime directement ou indirectement le phénomène social que l'on veut connaître ou comprendre. Il servira pour notre cas à aborder les questions du motif des fréquentations de la place, du confort, et des désagréments retrouvés, de leurs images mentales, de leurs perceptions de la place, mais encore de leur expérience personnelle concernant leur participation ou leur connaissance d'un événement particulier sur la place. (Muccheuilli, R. 1967) in (Cherfaoui, D.2010)

*c. Les documents photos:*

Il est également indispensable, d'avoir recours au support photographique, représenté aux yeux de l'utilisateur, afin de retracer différentes périodes de la vie de la place et d'évaluer le degré de connaissance des usagers de la place, d'identifier encore la perception, l'usage, ainsi que toute chose ayant marqué la mémoire des usagers (particulièrement les habitués). Ainsi que la valeur portée à cet espace qui est éventuellement lié à son histoire, et l'histoire de toute la ville, voire de la région.

Ce support photos sera précisément destiné aux usagers adultes, ainsi qu'aux gens du troisième âge. Nous pensons à établir dans un premier temps les facteurs et critères au niveau des outils, qui seront éventuellement vérifier, en suggérant d'autres instruments modeler et remodeler, voire révisés selon les conditions et demandes du site.

Ainsi, Pour:

L'observation directe:

- \* *Facteur Espace:*
  - L'accessibilité;
  - L'environnement immédiat;
  - L'aménagement de la place;
  - Les conditions du confort.

- \* *Facteur d'usage:*
  - Usages et fonctions.

⇒ *L'instrument proposé: la grille d'observation*

L'observation participante:

- \* *Facteur temps:*
  - Fréquence d'occupation;
  - Durée d'occupation;

---

- Temps d'une célébration/ occasion.

\* *Facteur (usagers):*

- Origine des usagers
- Catégorie d'âge /sexe
- Type du public

\* *Facteur usage:*

- Usages habituel;
- Usages exceptionnels.

\* *Facteur espace et acteurs:*

- Image et perception (image mentale);
- Aménagement de la place;
- Participation et concertation.

⇒ *L'instrument proposé: le questionnaire.*

L'observation récurrente:

\* *Facteur espace:*

- L'environnement immédiat;
- L'aménagement de la place;
- Les conditions du confort.

\* *Facteur usage*

- Usages habituels;
- Usages exceptionnels.

⇒ *L'instrument proposé: l'archive photos.*

### **. Conclusion:**

L'approche des places publiques, se révèle à ce stade tantôt facile, et tantôt difficile à cerner. Facile, de par sa familiarité, son chevauchement à notre milieu intime, et de par sa restauration des liens sociaux, humains, mais surtout innés chez les êtres sociaux. Mais aussi difficile, d'après la multitude d'approches, et de domaines particulier qui touchent cette entité. Cela ne serait palpable que par le degré d'intérêt et de compréhension porté à cet espace par le chercheur même. Pour cela, il faudrait qu'il soit conscient de tous phénomènes qui s'y déroulent, les besoins à satisfaire, et les démarches à prendre.

Selon les diverses méthodes, et approches vues du thème de l'espace public, nous pouvons saisir la grande importance du thème, et de l'entité spatiale mise en évidence, de part la pluridisciplinarité des méthodes, et la pertinence des démarches d'investigations, cela se fait déjà pendant plusieurs années. Thème de grande actualité, et de médiatisation inégalée, mais aussi caractérisé d'un énorme poids de qualifications à travers le temps. Il a suscité tant de problématiques, et engendré la combinaison de maintes sciences et techniques, afin d'en arriver à de grandes lignes directrices, pour la réussite de cet espace depuis l'idée de sa conception jusqu'à en arriver à la rationalité de sa gestion.

Notre approche combinée en deux manières d'approche, proposant chacune un axe d'intervention et une manière de traitement du sujet, l'une de l'espace considéré comme entité physique, génératrice de logique d'immersion dans le tissu urbain, du fondement d'une ville et de tout un

urbanisme d'époque, voulant restituer sa valeur et son rôle spatial, dans un ensemble donné; et son évolution dans le temps. Mais encore, une autre qui, révélatrice du sens et de non sens, se rapproche du comportement et des phénomènes engendrés par l'utilisateur. Les deux méthodes sont interdépendantes, et se servent l'une l'autre, leurs finalités et intérêts se mêlent et s'inter-subviennent. Cela afin de requalifier, ou même repenser cet espace d'une manière sûre et responsable.

L'objectif ultime, est de mobiliser et réintégrer toute personne concernée, à jouer son rôle et à s'unir pour révéler à nouveau la place publique dans les règles de l'art. Cela ne sera concrétisable sans une participation, et concertation de chacun, à travers une étude de l'état des lieux, en retraçant besoins fondamentaux demandés par le principal intéressé qui est bel et bien : le citoyen-utilisateur.

Donc, notre modèle, pourrait constituer un support à d'éventuelles démarches d'intervention sur les places publiques de la ville, qui ne serait fructueuse et réussite que par la mobilisation et sensibilisation du citoyen, détermination et grande volonté du décideur et gestionnaire, le savoir faire du concepteur et tout spécialiste, ainsi que l'engagement et l'appropriation du citoyen-utilisateur.

---

## **.CHAPITRE 7 : ANALYSE DES PLACES PUBLIQUES CHOISIES AU SEIN DE LEUR TISSU URBAIN.**

*« L'histoire des villes est celle du fonctionnement de sociétés inscrit dans l'espace et l'histoire de la mise en forme de cet espace. Dans le fonctionnement comme dans la forme de la ville, les places ont toujours joué un rôle prépondérant. Il est possible de dire qu'autant les diverses étapes de la civilisation s'illustrent dans la ville, autant les places figurent ce qu'était la cité pour ses habitants. »*

*Bertrand, M-J. Listonski, H., 1984*

### **Introduction:**

L'ensemble des places publiques, présentées au niveau du chapitre précédent, démontre de différents types de places ; d'un parvis, à une place carrefour, d'une place monumentale à une place terrasse... De plus, elles représentent des entités urbaines en continuelle mutation. Des places qui doivent normalement être réussites en matière d'usage, de convivialité, et d'accueil. Mais, le terrain montre visiblement que ce nombre de places ne sont pas toutes le même degré de praticabilité, et de perception, cela est nettement percevable depuis leur fréquentation, et donc est du clairement à leur situation, proximité, environnement, forme, et aménagement malgré qu'elles proviennent toutes de la même force d'émergence dans la ville et de la même époque historique.

A travers les places choisies du corpus, représentant des entités primaires du noyau ancien à travers l'analyse du tissu urbain de la ville, et constitue une aide et un support, afin d'atteindre l'objectif attendu de la recherche, celui de connaître les vraies sources d'inconvenance, de mutation non rationnelle, et de non réussite de l'espace au sein de la ville, pour parvenir en fin à de possibles orientations, ou recommandations qui aboutiront à l'amélioration du cadre de vie de ces espaces.

Dans la première partie de ce chapitre, nous allons commencer par une étude du cadre morphologique propre du tissu urbain du site, et de ses composantes. Afin de comprendre la manière dont ces places publiques ont émergé dans ce tissu, et s'il y a lieu d'éventuelles transformations, ou mutation physique à noter.

Il paraît donc, nécessaire de dégager ainsi, la formulation d'une méthode, et de principes d'analyse morphologique du tissu qui permettront :

- De révéler la qualité d'un quartier, ou d'une zone urbaine, ou place publique;
- D'orienter les opérations de requalification, et de réaménagement possibles, et de remise en valeur, en servant d'instrument pour délimiter les secteurs d'intervention, et pour définir les règles auxquelles de telles interventions doivent être soumises.

Donc, l'intérêt de ce type d'analyse est surtout d'expliquer les relations entre les différents niveaux d'organisation du tissu urbain, de dégager les rapports contradictoires ou convergents qui s'établissent entre les formes des rues, des bâtiments et des parcelles. Ainsi, les éléments ou entités

urbaines de la ville, ne sont pas simplement ajoutés les uns aux autres ils sont intégrés les uns aux autres.

Voilà que, la méthode d'analyse présentée ici peut constituer un outil pour appréhender d'une manière claire et précise, la complexité des rapports morphologiques qui règnent dans les quartiers coloniaux, de manière à éviter de défigurer ces derniers, sans pour autant interdire leurs évolutions logiques.

Dans le cadre, de cette analyse morphologique, on peut distinguer :

- 1-Les types architecturaux, qui constituent les modèles de références dont s'inspire plus ou moins directement l'ensemble des bâtiments ;
- 2-Le tissu urbain, constitué par l'ensemble des relations, entre tous les composants urbains qui ont un caractère constant et répétitifs : types architecturaux, parcelles, rues, etc. ;
- 3-La forme urbaine, qui se présente comme le rapport entre le tissu urbain et la structure urbaine, laquelle est constituée par l'ensemble des éléments singuliers caractérisent la ville ;
  - .Grands axes structurants ;
  - . Grands équipements et monuments;
  - . Configuration des limites ;
- 4-Le site urbanisé, constitué par le rapport entre la forme urbaine et la morphologie du site naturel.

Après cela, nous entamerons une seconde partie de ce chapitre, pour appliquer une manière complémentaire d'approche, basée sur la grille d'observation, un formulaire de question destiné aux citoyens usagers, et un interview destiné à toute municipalité impliquée, à l'aide aussi d'un support photographique nettement explicite.

Dans un objectif, d'une nouvelle réflexion méritant, de tenter de repenser cet espace, et même de le voir autrement, dans un site qui à de tout temps connu de multiples tentatives de requalifications et de réaménagement stéréotypes, et rigides, faisant l'objet d'un net déficit en matière de développement et de gestion de la ville entre passé, présent et futur.

## **I. Étude morphologique (analyse spatiale) des espaces publics urbains (places et placettes) de la ville de Batna :**

### **1. Décomposition du tissu en éléments (structures):** Les structures de la forme urbaine :

#### 1.1. Les infrastructures :

- a- *Le site*
- b- *La trame viaire*
- c- *La trame parcellaire*

#### 1.2. Les superstructures :

- a- *Le bâti*
- b- *Les espaces libres*

On commence, donc par :

#### 1.1. Les infrastructures :

##### a- Le site urbain :

L'étude du site urbain choisis, consiste avant tout en :

– L'importance du choix du site dont : Les places publiques choisies, font partie d'un espace patrimonial, d'époque. Ou il est question aujourd'hui, de s'intéresser à l'espace public sur cette dimension là, un sujet de développement urbain durable, et d'intérêt général;

---

La logique d'emplacement, et d'articulation des espaces entre eux, en une vraie symbiose, facilite la compréhension et l'élaboration de l'analyse dessus. Mais aussi, le développement rapide qu'à connu le tissu urbain de la ville, subissant tous les méfaits d'une urbanisation accélérée, et anarchique. Un fléau qui se répercute sur le site ancien en général, l'étude et l'usage des places publiques en particulier.

– Implication sur la forme urbaine :

Le site est particulièrement plat, à faible pente ; ou l'assiette des trois places sont implantées : place du théâtre, place Harsous, et place aire de repos est particulièrement basse comparée à l'assiette des deux autres places situés nord : place Ben Boulaid, et place des martyrs, qui se trouve un peu en haut degré de nivellement;

– Implication sur la qualification des espaces :

Le site de la ville, est un site en cuve, entouré de montagnes. Son implication sur la zone étudiée est minime, sauf en ce qui concerne le climat, microclimat et averse.

La zone étudiée est particulièrement basse, à accessibilité et repérage facile et clair, traçant un parcours agréable et fluide ponctué par les places publiques du corpus d'étude.

#### *b-La trame viaire :*

L'analyse de la trame viaire, ou dite aussi système viaire, repose sur la décomposition de ce dernier en sous-systèmes élémentaires, et sur l'analyse de leurs rapports. Ces sous-systèmes se définissent à partir de critères typologiques. On aboutit ainsi à une typologie de base à caractère topologique.

##### *b.1. Typologie topologique :*

Le schéma général de l'organisation du réseau viaire du noyau colonial, et de l'assiette étudiée, en est un **système en «vraie» résille, à voiries hiérarchisées, de géométrie orthogonale (quadrillage)**. Avec une partie en « fausse » résille à la partie Nord-Est de l'axe des allées Ben Boulaid, vers la cité **Bouזורane**.

Le système est caractérisé par le fait d'un grand nombre de chemins conduisent d'un point à un autre, on y voit clairement apparaître de véritables ilots, c'est-à-dire des portions du territoire isolées de tout côté, par des rues de nature à peu près équivalentes.

Le nombre des issues à un impact direct sur le degré de hiérarchisation du système. Lorsqu'un système en résille, présente des issues multiples, on peut considérer que c'est le système le moins hiérarchisé possible. Ainsi, indépendamment du nombre des issues, on retrouve ici le même critère de hiérarchisation directe, c'est-à-dire la dépendance des voies secondaires (généralement plus courtes et plus étroites) par rapport aux voies principales.

Donc, ce type de maillage à voies hiérarchisées peut être appelé aussi, réseau en échelle. Ainsi, avec ce système, le rôle des rues, comme celui de chacune des faces des ilots, sera équivalent dans l'ensemble du système.



Fig n° 283. Le système viaire de l'assiette étudiée  
Source : l'auteur (Guedoudj, W.2012)

**Légende:** ——— Tracé du système viaire, ■ places publiques, ~~~~~ cours de l'oued

### b.2. Critères géométriques :

La rencontre des axes, (voies principales avec les voies secondaires) en orthogonale, offre un seul cas de figure géométrique généralisé, qui est le carré, plus ou moins oblong, donnant un rectangle. Dans notre cas, la hiérarchisation dimensionnelle des rues est fortement affaiblie.

#### b.2.1. La rencontre est orthogonale :

La hiérarchie des rues, n'est pas modifiée, car si l'on suppose un trajet effectué sur la rue principale, la continuité frontale de l'espace l'emporte sur le côté latérale. (Voir figure n° 282)

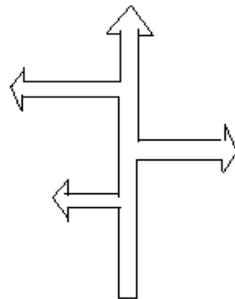


Fig n° 284. Modèle de hiérarchisation des rues dans le modèle en résille  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012)

Pour un système en résille, une géométrie orthogonale tend à confirmer l'équivalence du rôle de chaque rue dans le système. (Voir Figure n° 283) Ce type de réseau constitue un modèle particulièrement fort, c'est le plan en damier, que l'on retrouve dans de nombreuses villes,





**Légende:** Voie principale —  
Voie secondaire —

Fig n° 286. Carte des rues de la ville de Batna, à l'époque coloniale.

Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)

#### b.4. Articulation des systèmes viaires entre eux :

Dans notre exemple, il existe une articulation en mode de combinaison : en juxtaposition. Elle se traduit par liaison articulatoire de deux systèmes, le premier ancien en « vraie » résille: (centre ville, quartier stand), le second est le développement post colonial en « fausse » résille (la partie Nord-Est de l'avenue de l'indépendance, notamment le quartier Bouzourane, cité Nasr,...). Ainsi qu'un troisième système : arborescent, tels: Park à forage, Hai Chouhada, K'chida,...)

#### c- La trame parcellaire :

c.1. Méthode d'analyse du système parcellaire : Elle se fait par l'outillage de 03 aspects :

##### c.1.1. Aspect topologique :

On doit tout d'abord, commencer par le repérage des lignes formées par les limites séparatrices des parcelles, de manière à en déterminer la plus ou moins grande **continuité**. Dans tout parcellaire, on considère en effet que les lignes les plus continues sont les plus importantes, tandis que les lignes plus discontinues sont les plus secondaires. Cela est lié directement au mode d'évolution des parcellaires: les lignes les plus continues correspondent généralement aux divisions initiales du territoire. Donc, une première lecture du parcellaire, devra faire apparaître la manière dont sont hiérarchisées les divisions primaires et les subdivisions secondaires, dont plusieurs cas de figure sont notamment possibles.

Au niveau de l'assiette étudiée, notre configuration parcellaire, est représenté par : **des directions qui sont peu, ou ne sont pas hiérarchisées, sans déformations**: cela signifie que les deux principales directions de la trame, sont d'importance à peu près équivalente : les limites parcellaires présente donc la même continuité dans un sens, et dans l'autre. Ce type de trame se rencontre plutôt dans les tissus urbains, créés de toutes pièces, de manière volontaire, il est répandu dans les villes

coloniales, d'origines grecques, ou romaines, on l'observe également dans les tissus avec maisons à patio. On obtient dans ce cas, un type de parcelle de formes assez trapues, voir carrée.

On peut signaler, toutefois, un système jouxtant notre assiette d'étude, avec des directions de parcellaires hiérarchisées : ce système se fait par rapport à une trame parcellaire, ou une direction préférentielle. Avec des directions qui suivent la direction initiale, mais à figure plus discontinue que celle-ci.



Fig n° 287 .Le système parcellaire de l'assiette étudiée  
Source : l'auteur (Guedoudj, W.2012)

**Légende:** — Tracé du système viaire, ■ places publiques, ~ cour de l'oued

### c.1.2. Aspect géométrique :

Les directions fondamentales du parcellaire, peuvent être liées à plusieurs facteurs, qui sont désormais tous présents dans notre cas d'étude:

\*A la pente du terrain : Généralement, on trouve les directions des parcellaires, perpendiculaires, aux courbes de niveau pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement, (axe de l'avenue de la république ), ou au contraire , elles sont parallèles, afin de mieux les retenir : (axe de l'avenue de l'indépendance, afin d'ériger les terrains de la verdure autrefois) ; cette particularité , liée au parcellaire agraire, est conservée, lorsque celle-ci, devient un parcellaire urbain.

\*A une limite naturelle : Ou à tout autres élément du site, possédant une valeur structurante pour le tissu urbain (c'est bien le cas de l'oued El Gourzi, et ses canaux), à l'exemple de Paris, dont le parcellaire médiéval, de ses quartiers centraux est orienté par rapport à la seine.

\*A une limite urbaine : C'est le cas des remparts, (au temps de la colonisation, il fut édifiés des remparts sur les quatre points cardinaux, structurant l'ancien noyau colonial), pour ce qui l'on est de Paris, les enceintes successives concentriques ont engendré un parcellaire rayonnant.

D'une manière générale, on peut constater que les changements de direction du parcellaire dans une ville, correspondent à des quartiers différents, et donc vraisemblablement à des étapes successives de l'urbanisation de la ville.

### c.1.3. Aspect dimensionnel :

Là, on s'intéresse à la taille des parcelles, à leur emplacement, et à la liaison de chacune avec l'autre. L'état actuel d'un parcellaire, est la conséquence de deux phénomènes distincts : l'époque de constitution du parcellaire, et son évolution ;

L'époque de la constitution des parcelles est révélée par leurs dimensions: on peut constater, qu'une certaine tendance à l'accroissement de leur taille, à travers l'histoire, et le temps. Très resserré, le tissu urbain médiéval, ou colonial, engendré de petites parcelles. Mais à mesure que les exigences de la défense deviennent moins impératives pour la ville. Le tissu peut donc, se desserrer. Ce phénomène devient particulièrement net, à la fin du XIXe siècle, et XXe siècle.

Bien que le parcellaire, est prédisposé par le temps et l'occasion d'évoluer, il connaît des opérations de subdivisions, ce qui pourra amener à une diminution de la taille des parcelles. (Lavedan-Huguenev, J. 1974)

### c.1.4. Le rôle du parcellaire dans le tissu urbain traditionnel, et sa perception dans le paysage urbain :

En dépit de variations de détail, le système parcellaire possède d'une manière générale, une plus grande permanence, que les autres systèmes, en particulier, le système bâti. Par sa stabilité, la trame parcellaire, constitue donc un cadre commun pour tous les bâtiments qui viennent s'y insérer. Cette trame, définie à la fois, une orientation identique des bâtiments et une modulation commune de leur dimension, quel que soit leur style.

#### \* Lisibilité du découpage parcellaire dans les masses bâties :

Sur toute la longueur d'une voie, on peut lire une rythmicité, qui reflète une même rythmicité sur les façades des bâtiments implantés, ce sont donc les murs mitoyens qui signalent la présence du parcellaire dans l'architecture, ainsi suivant les époques, ce rythme sera plus ou moins visible.

« A l'exemple parisien, au XVIIIe siècle, ou la répartition d'énormes cheminées toutes appuyées au mur mitoyen, affirme bien fort, le découpage parcellaire. (Voir Figure n°286). Alors qu'au XIXe siècle, et les habitations créées par Haussmann, auraient tendance à se fondre dans une masse plus continue, donnât « l'îlot », un bloc très homogène, et voilà donc, que les cheminées ont moins d'importance, les ordonnances se prolongent d'un bâtiment à l'autre, et les immeubles sont moins individualisés les uns par rapport aux autres. (Voir Figure n°287) » (Lavedan- Huguenev, J. 1974)



Fig n° 288. Paris, au XVIIIe siècle



Fig n° 289. Paris au XIXe siècle

Source : (Lavedan- Huguenev, J. 1974)

### c-2. Méthode d'analyse des parcelles :

Par définition, la parcelle est un outil de matérialisation sur le sol d'une propriété foncière. Ses limites peuvent être plus ou moins matérialisées, grâce à des clôtures de toutes sortes, surtout en milieu urbain. La parcelle est un espace privé, certaines parcelles sont destinées à un usage public (bâtiments administratifs, écoles, équipements divers,...).

#### c.2.1. Critères géométriques :

Notre assise d'étude s'insère dans un cadre de parcelle plus ou moins rectangulaire, à trapue, voir carrée (Voir Figure n° 288, 290).

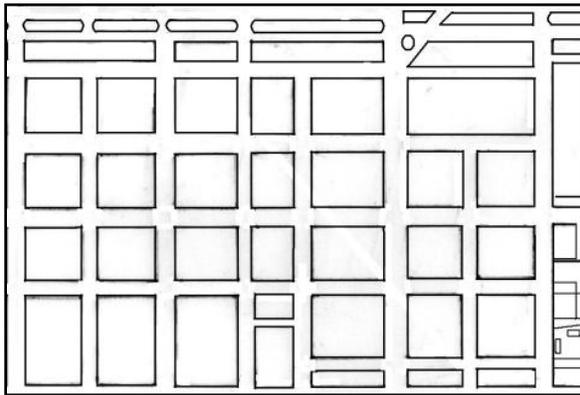


Fig n° 290. La trame rectangulaire à carrée de l'assiette étudiée  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012)

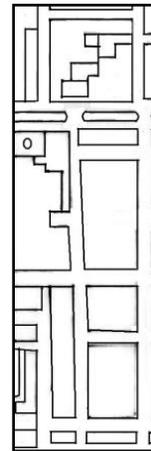


Fig n° 291. Les trames environnantes  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012)

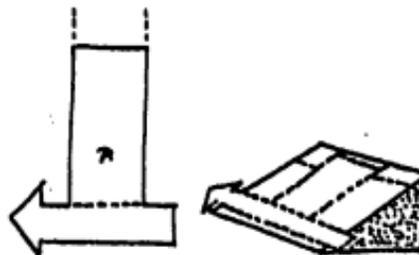
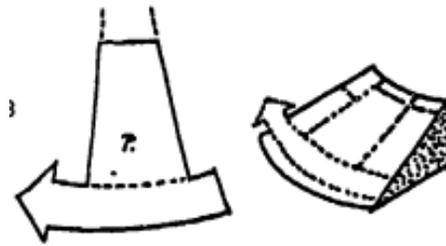


Fig n° 292. Parcelle rectangulaire  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

Toutefois, les parcelles jouxtant le cas d'étude, au Nord et Sud, prennent plusieurs formes, (Voir figures n° 289, 291), dont on peut citer :

-La parcelle est trapézoïdale :

Le trapèze est résultant, de la déformation d'une trame rectangulaire, l'élargissement ou le rétrécissement de la parcelle est provoqué par l'adaptation de son rectangle aux courbes de niveaux. Dans d'autre cas la déformation est provoquée par la courbure de la rue. (Comme à l'exemple des parcelles se situant en parallèle de l'oued El Goughzi).

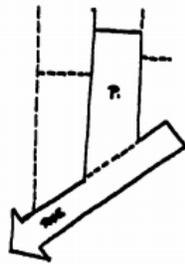


**Fig n° 293. Parcelle trapézoïdale**  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

-La parcelle est biseautée :

Ici, la parcelle échappe à la règle habituelle, et n'arrive plus perpendiculairement à la rue. Généralement, cela arrive lorsque la rue est ouverte dans un parcellaire déjà existant. Il pourrait donc arriver que la rue soit tracée indépendamment de la position des parcelles existantes. (Voir figure n°292)

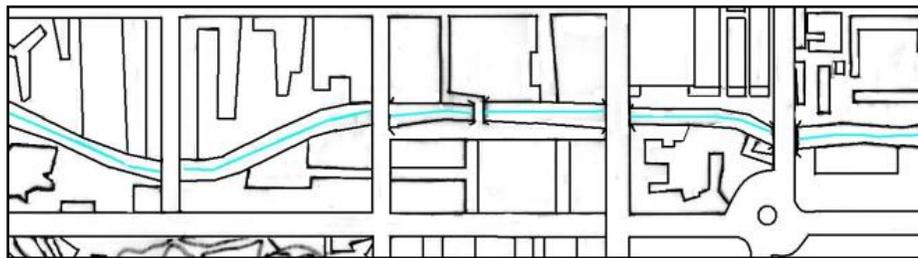
Afin de compenser cet inconvénient, il est corrigé par une torsion destinée à lui redonner une direction perpendiculaire à la rue. (À l'exemple de plusieurs parcelles de percées haussmanniennes, qui contribuent ainsi à modeler d'une manière similaire les bâtiments. (Voir figure n°293)



**Fig n° 294. Parcelle biseautée**  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)



**Fig n° 295. Parcelle biseautée corrigée**  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)



**Fig n° 296. Type de parcelles trapézoïdales environnantes à l'assiette étudiée**  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)

-La parcelle est triangulaire :

Situation rare aux alentours de l'assiette étudiée, elle résulte de la rencontre de deux rues qui ne se recoupent pas de manière orthogonale, ou encore par l'effet d'un rétrécissement très important de la trame parcellaire. (Voir figure n°295)

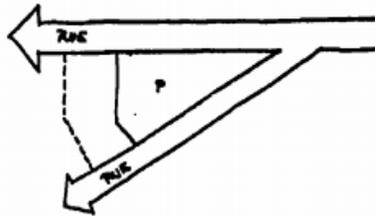


Fig n° 297. Parcelle triangulaire  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

-La parcelle en « L », ou en « T » :

Elle n'est pas signalée aussi sur notre assiette, cette situation est définie, lorsque une parcelle est soustraite en façade sur une rue, une ou deux portions de parcelles revendues à un autre propriétaire. (Voir figure n°296)

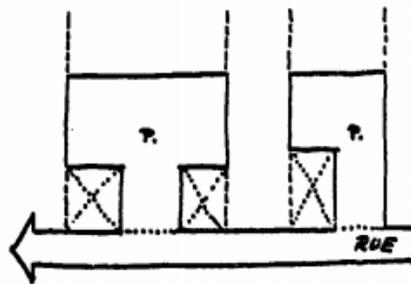


Fig n° 298. Parcelle en T, et autre en L  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

### c.2.2. Critères dimensionnels :

La surface d'une parcelle est un facteur indicateur direct de l'importance d'une propriété. « Ainsi, dans beaucoup de tissus anciens, on est frappé par la grande dimension de certaines propriétés conventionnelles ou seigneuriales par rapport à la petitesse des autres parcelles. Il est même fréquent qu'un développement urbain soit bloqué dans certaines directions par la présence de ces parcelles. Celles-ci constituent autant des 'réserves foncières' qui seront largement exploitées pour créer des lotissements à partir du XIXe siècle. » « La proportion d'une parcelle, c'est le rapport entre sa dimension en façade sur rue et sa profondeur »

Les parcelles généralement sont toutes *rectangulaires*, comme il est bien le cas de la place « aire de repos » (Voir figure n°297, 298), mais il se trouve parfois que ce rectangle s'allonge beaucoup en profondeur, donc on parle ici de parcelles dite *laniérées* ; comme c'est le cas des deux places « Ben Boulais » et « Place des martyrs » (Voir figures n°299, 300). Si, bien au contraire ce rectangle de la parcelle tend à ce rapprocher beaucoup du carré, on parlera donc de parcelles trapues, comme c'est le cas des deux places mitoyennes « place du théâtre », et « place Harsous »

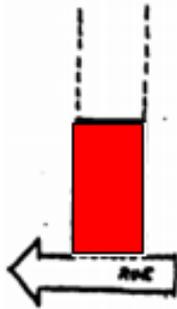


Fig n° 299. Parcelle rectangulaire  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

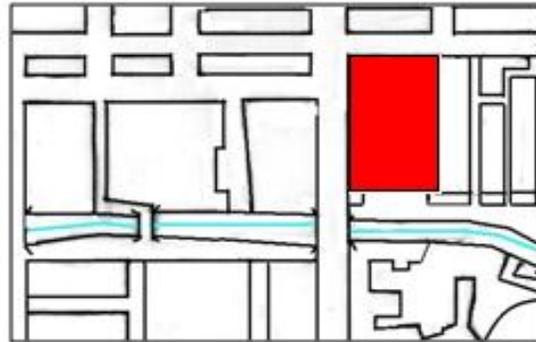


Fig n° 300. Exemple de place rectangulaire aire de repos  
Source: L'auteur (Guedoudj, W.2012)

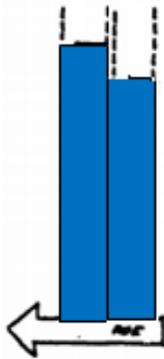


Fig n° 301. Parcelle lanierée  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

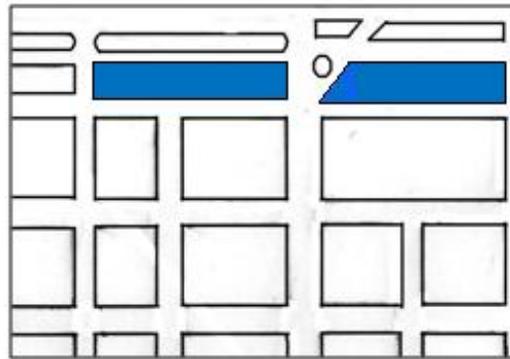


Fig n° 302. Exemple de places lanierées « place Ben Boulaid, et place des martyrs »  
Source: L'auteur (Guedoudj, W.2012)

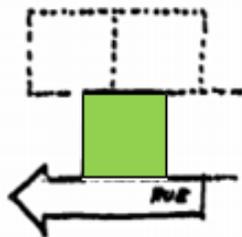


Fig n° 303. Place carrée  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

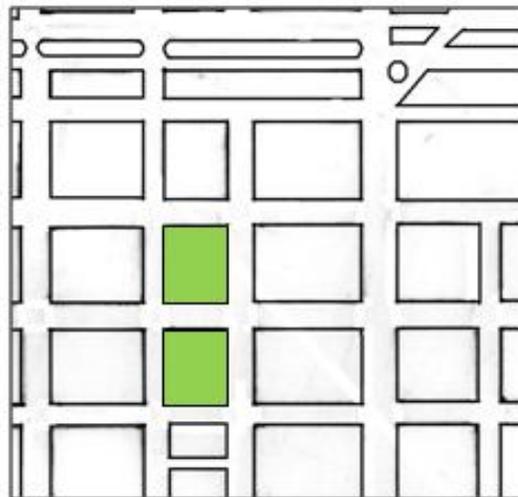


Fig n° 304. Exemple de places carrées  
Source: L'auteur (Guedoudj, W.2012)

c. 3. Typologie des systèmes parcellaires :

c. 3.1. Typologie :

Tout en utilisant les mêmes critères précédents, on les combine ici les uns aux autres de la manière suivante :

\* Repérage de la proportion moyenne des parcelles composant le parcellaire : ici, le parcellaire peut être :

- Très allongé, en lanière, (Non-existant sur notre assiette d'étude);
- Allongé, rectangulaire, (existant sur notre assiette d'étude) ;
- Trapu, proche du carré, (existant sur notre assiette d'étude).

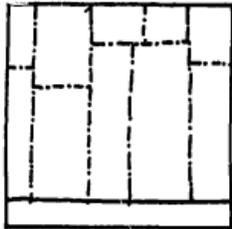


Fig n°305. Parcelle allongé, rectangulaire  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

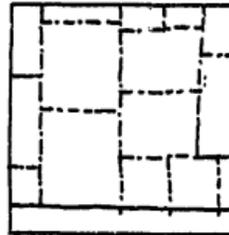


Fig n°306. Parcelle trapue, proche du carrée  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

\* Repérage des directions géométriques : le parcellaire peut être :

- Non déformé (à peu près orthogonal), (existant sur notre assiette d'étude);
- Déformé par désaxement des parcelles, (Non-existant sur notre assiette d'étude);
- Déformé par convergence ou divergence, en 'éventail', (Non-existant sur notre assiette d'étude).

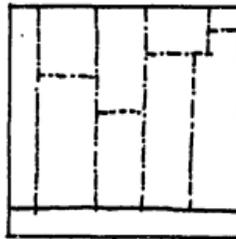


Fig n°307. Parcellaire non déformé, à peu près orthogonale  
Source : Lavedan, P. (1926-1959)

Ainsi, on aboutit à 9 types de systèmes parcellaires par la combinaison de ces 3 critères géométriques, avec les 3 critères de proportion :

- Parcellaire en lanières, non déformé ;
- Parcellaire en lanière, désaxé ;
- Parcellaire en lanières, en éventail ;
- Parcellaire rectangulaire, non déformé, très peu existantes ;
- Parcellaire rectangulaire, désaxé ;
- Parcellaire rectangulaire, en éventail ;
- Parcellaire trapu, non déformé, (existant sur notre assiette d'étude) ;
- Parcellaire trapu, désaxé ;
- Parcellaire trapu, en éventail.



Fig n°308. Parcelle rectangulaire, non déformé  
Source : Lavedan,P. (1926-1959)

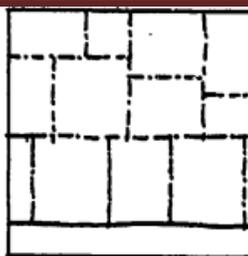


Fig n°309. Parcelle trapu, non déformé  
Source : Lavedan,P. (1926-1959)

\* Repérage des redécoupages des parcelles :

Le parcellaire, peut connaître, un éventuel redécoupage. Donc, dans ce cas là, le parcellaire va avoir une apparence 'crénelée'. Ainsi, la combinaison du caractère 'crénelé', 'non-crénelé', avec les autres sous-systèmes de parcellaires précédents, donne ainsi un ensemble de 18 types finals de systèmes parcellaires :

- Parcelle en lanières, non déformé, crénelé ;
- Parcelle en lanières, désaxé, non crénelé, etc.

Ces systèmes, ne font pas figure dans notre assiette d'étude.

**c. 3.2. Articulation de différents systèmes parcellaires au sein d'un même tissu urbain :**

Le développement de la ville au cours de l'histoire, et à travers des époques de colonisations ou de règnes, entraîne son extension sur des zones, non encore urbanisées, ce qui provoque la constitution de nouvelles trames parcellaires, qui tendent à présenter des caractéristiques différentes selon les époques. Et la ville, peut donc, se restructurer et évoluer sur elle-même.

L'ensemble du tissu urbain, peut donc présenter une juxtaposition, ou bien une inclusion de trames parcellaires assez différentes.

L'articulation des différents systèmes, peut se faire de manière brutale, ou plus progressivement.

On passe maintenant, à :

1. 2. Les superstructures :

a- Le système bâti :

a. 1. Méthode d'analyse du système bâti:

L'analyse du bâti, se fait directement par référence à la typologie topologique du tissu, donc il n'est plus nécessaire de le décomposer en sous-systèmes :

**a.1.1. Typologie topologique « de base » :**

On commence par examiner la continuité, ou la discontinuité de l'ensemble des masses construites, qui découlent directement de la position des bâtiments, l'un par rapport aux autres. Ou ils peuvent être soit, contigus, soit plus ou moins éloignés les uns des autres. Voilà, que le système peut présenter trois grands degrés de continuité, ou de discontinuité, tels :

- \* Bâti ponctuel ;
- \* Bâti linéaire ;
- \* Bâti planaire.

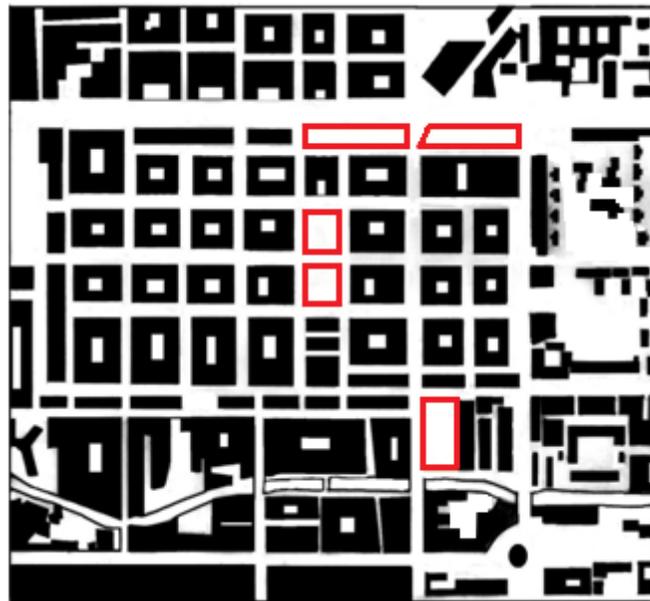


Fig n°310. Le système bâti de l'assiette étudiée  
Source : (Guedoudj, W.2012)

**Légende:** ■ Espaces bâtis □ Espaces non-bâti □ Places publiques

Le liaisonnement des masses bâties de l'assiette étudiée, présentent une très forte continuité, par accolement des bâtiments les uns aux autres, tout au long de la rue, mais aussi à profondeur de la parcelle. Nous sommes donc devant un exemple de **continuité planaire** du bâti : la plupart du temps, des cours, espaces verts, ou autres espaces libres privatifs sont entourés de part et d'autre par les bâtiments, ce qui donne un effet d'un tissu urbain en **nappe continue**, qui est en quelque sorte 'perforée' par les espaces privatifs et entaillé par les rues.

#### a.1.2. Critères géométriques :

Il existe une certaine intimité dans les rapports entre le bâti, et le parcellaire qui l'accueille, entraînant par la suite les mêmes types d'obéissances directionnelles, dans chacun de ces deux niveaux.

#### a.1.3. Critères dimensionnelles :

Une très grande homogénéité dimensionnelle règne sur l'ensemble des bâtiments à l'intérieur du réseau bâti. Les deux grands éléments qui se singularisent du reste du bâti, surtout au niveau du style architectural de la façade, et de leur grand contraste, ce sont bien le théâtre, et l'hôtel 'Hayat' à côté.

#### a. 2. Analyse des bâtiments :

##### a. 2.1. Principaux types de volumes :

Le principal composant de notre système bâti, est le plot. Un bâtiment qui présente en volume le plus de compacité dans les trois dimensions.

\* Rapports entre les types de bâtiments, et les types de systèmes bâtis :

Donc, ici nous obtenons, un ensemble de bloc, « plot » en continuité planaire, faisant parfois même référence à un « système pavillonnaire en mitoyenneté ».

#### b- Le système des espaces libres :

##### b. 1. Méthode d'analyse des espaces libres :

Une typologie des espaces libres est nécessairement fonction directe de celle du système bâti. Il se trouve pour qu'un espace libre existe en milieu urbain, il faut nécessairement qu'il soit entouré, borné, ou jalonné par des éléments construits. Donc, ici l'espace libre est défini tel : (un « vide » urbain), sans le référer aux bâtiments (aux « pleins »), qui lui sont adjacents. Cette interdépendance des vides et des pleins, fait que les espaces publics apparaissent comme le négatif (au sens photographique du terme) du système bâti.

Sur le plan topologique, on comprend donc qu'un degré croissant de continuité des masses bâties va entraîner un degré croissant de discontinuité des espaces libres, et vice versa.

Plus les éléments bâtis sont **discontinus**, c'est-à-dire, fragmentés en un grand nombre de bâtiments isolés les uns des autres, et plus l'espace libre est continu tout autour, c'est-à-dire indifférencié a priori. Et au contraire, plus les éléments bâtis sont continus, c'est-à-dire, s'ils ont tendance à être accolés les uns aux autres, et plus l'espace libre est **discontinus**, c'est-à-dire fragmenté, en un grand nombre d'espaces plus petits, et donc différenciés a priori. (Lavedan, P. 1926-1959)

### b. 1.1. Analyse topologique :

Le système des espaces libres, s'insère dans un **bâti de type planaire**, donc les espaces libres à caractère privatif, ou public, se différencient d'une manière facile et automatiquement. Les vides privatifs apparaissent généralement comme « creusés » à l'intérieur des masses bâties, d'une façon plus ou moins individualisée et ponctuel, tandis que les espaces libres publics se présentent le plus souvent dans une continuité linéaire. On remarque que la représentation en plan, de ce type de tissu le négatif exact de celle d'un tissu pavillonnaire (bâti ponctuel). On perçoit d'ailleurs nettement l'effet (positif/négatif) entre bâti et espaces libres.

### b. 1.2. Analyse géométrique :

L'analyse géométrique effectuée sur les espaces libres, doit être référée à l'analyse des places, qui illustre bien l'ensemble des problèmes qu'on peut rencontrer dans cet axe d'étude.

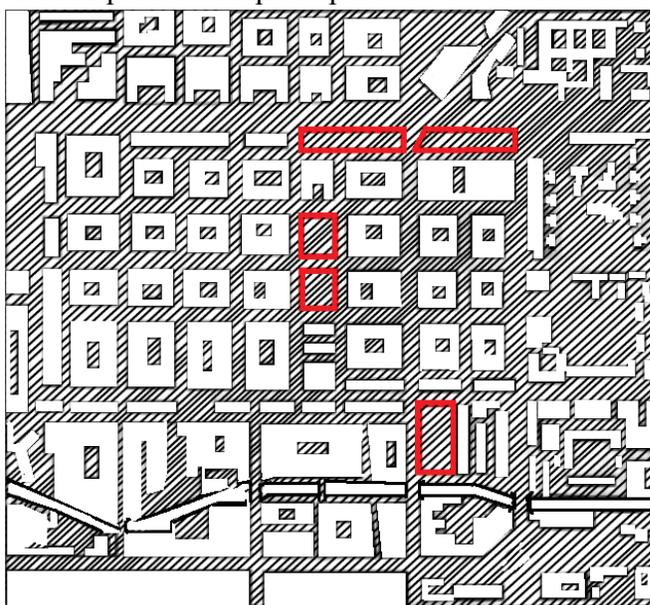


Fig n°311. Le système des espaces libres de l'assiette étudiée  
Source : (Guedoudj, W.2012)

Légende:  L'espace bâti  Les espaces libres  Places publiques

b. 2. Les espaces publics singuliers : Le cas actuel des places étudiées:

**b. 2.1. Analyse topologique** : la position des places étudiées par rapport à l'ensemble du système bâti, se fait de plusieurs manières :

\***Place BenBoulaid** : la place se trouve dans une **position d'une parfaite liaison** entre les 4 rues de part et d'autres de la parcelle, mais sans aucune liaison avec les masses bâties.

\***Place des martyrs et place aire de repos** : la place se trouve ici dans une **position de liaison** entre 3 rues, et accolée d'un coté à la masse bâtie.

\***Place du théâtre** : la place se trouve dans une **position de liaison** entre 3 rues, et accolée d'un coté à la masse bâtie, et en **position de superposition** par rapport à la rue (en face du théâtre avenue de la république), ce qui provoque une fusion entre place et rue, et entre les deux place en liaison directe par rapport à la rue même.

\***Place Harsous** : la place se trouve là, dans une position de liaison entre 4 rues, et une autre **position de superposition** par rapport à la rue (même cas de la place du théâtre).

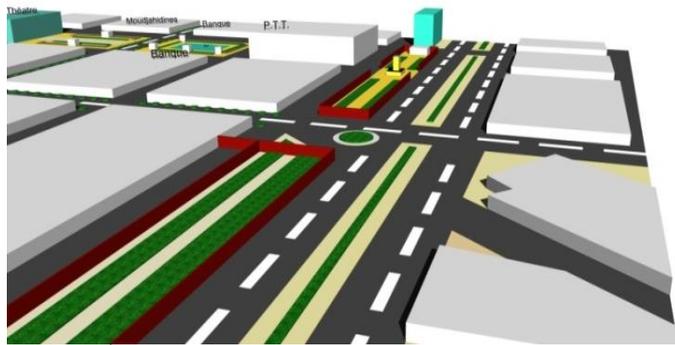


Fig n°312. État des lieux: place Ben Boulaid, et place des Martyrs  
Source : Étude réalisée par B.U.A.E.U , Batna

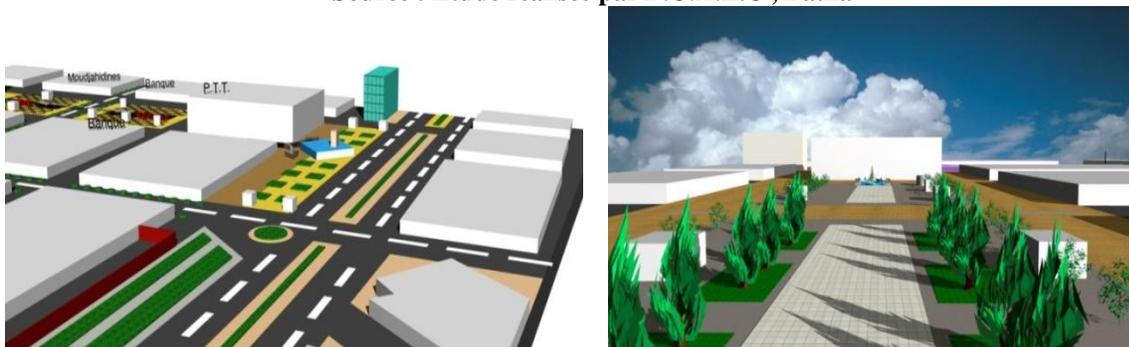


Fig n°313. Proposition d'aménagement : place Ben Boulais et place des martyrs  
Source : Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna



Fig n°314. Proposition d'aménagement de la place des martyrs  
Source : Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna

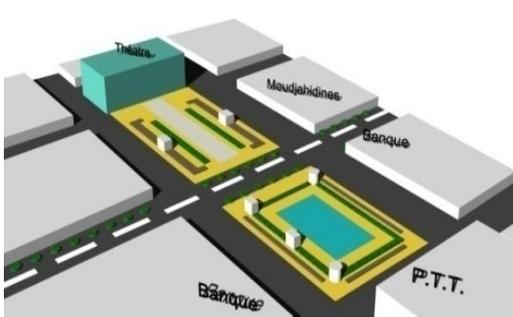


Fig n°315. État des lieux : place du théâtre,  
et place Harsous



Fig n°316. Proposition d'aménagement:  
place du théâtre et place Harsous

Source : (Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna)

### b. 2.2. Géométrie des places :

Nous nous focaliserons moins ici, à définir les figures géométriques formées par les places (carrées, rondes, rectangulaires,...), qu'à cerner les rapports de complémentarité qui lient la géométrie des places à celles des masses bâties qui les entourent. Donc, c'est aussi au travers du rapport (actif/passif), qui peut exister entre les vides et les pleins que seront définis les principaux types géométriques de places.

On constate ici qu'on a une passivité et activité réciproque du plein et du vide, ou le type de places sont à géométrie équilibrée (voir: « les places équilibrées » figure n° 315) :

Ce cas se présente souvent, lorsque le tissu urbain, s'est développé à partir d'un tracé préétabli. Dans ce type de plan, on a généralement le souci d'équilibrer au maximum la forme des « pleins » et des « vides ».

Ce genre de places est rencontré dans tous les plans tramés (voir : « les places équilibrées à géométrie orthogonale » figure n° 316), comme pour les villes coloniales, à origines grecques, ou romaines, les bastides des villes médiévales, ou encore dans les plans monumentaux plus sophistiqués, de l'époque classique et baroque. (Lavedan, P. 1926-1959)

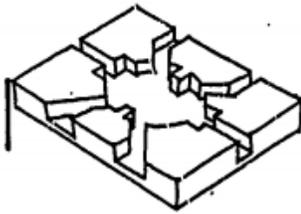


Fig n°317. Les places équilibrées  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

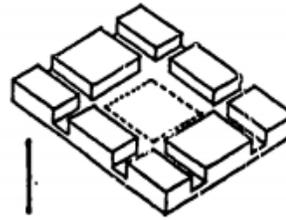


Fig n°318. Les places équilibrées à géométrie orthogonale  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

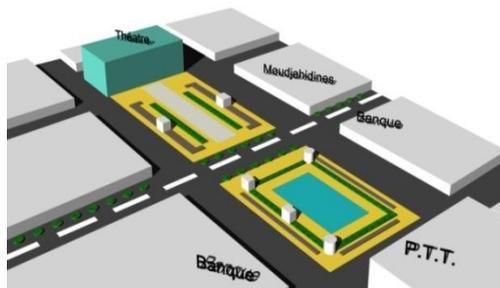


Fig n°319. Place du théâtre et place Harsous, exemples de places équilibrées orthogonale.  
Source : (Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna)

## 2. Recomposition-étude des rapports entre les systèmes :

Ici nous établissons, une recombinaison progressive, en commençant par le couplage (parcelle/viaire), qui va révéler la structure de distribution du tissu urbain, en suite la recombinaison de la structure de distribution avec la structure d'occupation, qui révélera après la structure du tissu urbain.

### 2.1. Le rapport parcellaire/viaire : distribution du territoire urbain :

#### a- Rapport typologique :

##### a-1. Rapport topologique entre les systèmes :

Les rapports entre système viaire et système parcellaire, sont ici examinés de point de vue de leur positionnement respectif. Nous pouvons dire, qu'on étudie les parcelles d'un système parcellaire donné, se positionnent par rapport à chacune des rues qui forment un système viaire donné, et la façon dont s'articulent les hiérarchies respectives de chacun des systèmes.

Ainsi, en prenant l'exemple de notre système viaire en résille, non hiérarchisée. Là, le parcellaire aussi n'est pas hiérarchisé, car il se retourne le long de chaque voie, de façon à être desservi d'une manière équivalente sur chaque face de l'îlot. Dans ce cas, on constate l'utilisation de parcelles plus grandes et plus trapues aux angles, de manière à minimiser les problèmes de retournement. Ici, la plus grande dimension des parcelles d'angle, permet une plus grande affirmation de l'angle de l'îlot, en rendant possible des constructions plus importantes.

##### a. 1.1. Rapport topologique entre les parcelles et les rues :

Ici, on remarque qu'on a deux possibilités d'accolement des parcelles à la rue. Premièrement, avec un accolement sur quatre faces adjacentes, et le second accolement sur quatre faces opposées. Ceux sont des parcelles angulaires généralement, ou comme dans notre cas, elles sont submergées dans le réseau viaire. Là, la spécificité des faces de la parcelle est moins grande. Ici, encore la notion de devant et d'arrière de la parcelle disparaît, à moins que les rues n'aient un rôle ou une morphologie différenciée et hiérarchisée (ce qui n'est pas notre cas).

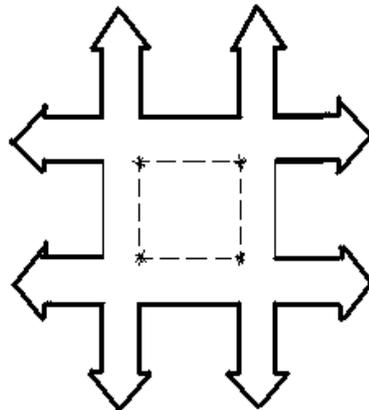


Fig n°320. Accolement sur faces adjacentes, et faces opposées  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012)

### a. 1.2. Rapport géométrique entre systèmes et entre composants :

#### \*Directions des limites parcellaires par rapport aux voies :

On constate ici, comme il est de règle dans la plupart des cas de plan orthogonal, une obéissance perpendiculaire entre les voies et les parcelles qui les bordent. Il y'a donc, interdépendance directionnelle entre le viaire et le parcellaire.

Ceci entraîne, en particulier, un parallélisme entre l'enveloppe urbaine et les rues situées le plus près de la périphérie à l'intérieur de cette emprise (la profondeur des parcelles ne présentent que peu de variations).

#### \*Rapport de figure entre viaire et parcellaire :

L'interdépendance découverte entre la direction du viaire (le bord de la rue) et la direction du parcellaire (limites mitoyennes), ne se trouve pas au niveau des rapports de figure.

Avec cette interdépendance entre parcellaire et viaire, les deux systèmes sont en mutuelles dépendance, on peut donc dire que la voie a déterminé la parcelle, et que la parcelle a façonné la rue, mutuellement.

### a.1.3. Rapports dimensionnels :

Les rapports dimensionnels entre le système parcellaire et le système viaire, concernent tout, le problème du linéaire des parcelles sur les rues. Il est bien évident pour une longueur de voie donnée, plus de linéaire sur rue de chaque parcelle et plus la voie pourra desservir un grand nombre de parcelles. Réciproquement, plus le linéaire sera grand, moins la voie desservira de parcelles. Cela influe sur les proportions des parcelles qui compensent souvent leur étroitesse par une très grande profondeur. En ce qui concerne notre système, qui en résille, ou le retournement du parcellaire, s'impose, si l'on désire obtenir un linéaire de distribution équivalent sur toutes les voies. On s'aperçoit alors, que dans la plupart des cas, le linéaire sur rue des parcelles a tendance à s'élargir, et donc que les parcelles sont plus trapues. (Lavedan, P. 1926-1959)

## 2. 2. Les rapports entre les quatre systèmes :

### b-1. Rapport des composants :

#### b.1.1. Rapports topologiques :

Tout en examinant notre système viaire en résille, et en étudiant l'état de la plus simple unité de base d'un tissu urbain qui est constituée par l'assemblage d'une parcelle sur une portion de rue,

parcelle sur laquelle est construit un bâtiment, ce qui engendre une répartition spécifique des espaces libres.

Un tissu urbain, est donc constitué par la multiplication de cette unité de base, avec certaines variations de détail, répondant à des contraintes.

L'unité de base d'un tissu urbain, se présentera cependant de manière différente suivant la façon dont seront assemblés entre eux les trois éléments : rue, parcelle, et bâtiment. On peut dire que la disposition particulière de cet assemblage est caractéristique d'un tissu urbain donnée.

Notre cas de figure est démontré par le cas d'un **bâtiment en mitoyenneté, accolé de toutes parts aux limites de la parcelle**, avec un tissu assez serré, formant des bandes linéaires, et des blocs de bâtiment compacts, donnant sur les différentes quatre rues de la parcelle, une façade différentes.

\*Effet sur la nature de l'espace libre :

Notre cas, est exprimé par une nature de **bâtiment en mitoyenneté, accolé de toutes parts aux limites de la parcelle**.

L'espace libre au niveau de l'assiette étudiée, est subdivisé en une zone publique (P), et une zone privative (p). L'espace privé, se trouve isolé de toutes parts, et sans aucune communication avec les autres espaces privatifs. Ainsi, refermé, et recentré sur lui-même, il contraste plus fortement avec sa configuration et avec l'espace de la rue, qui se trouve plus étiré, et plus dynamique. (Voir figure n° 319)

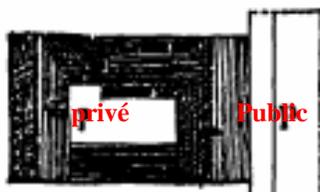


Fig n°321. Forme de l'espace libre entre public et privatif  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

\*Effet sur la possibilité d'appropriation des espaces libres :

L'espace intérieur-extérieur (privé), est facilement accessible depuis les parois intérieures de la parcelle, et acquiert une très grande intimité. Qu'il soit relatif à un bâtiment habitable, ou réservé aux services. On pourrait dire communément, qu'il existe «une pièce à ciel ouvert». (Voir figure n° 320)

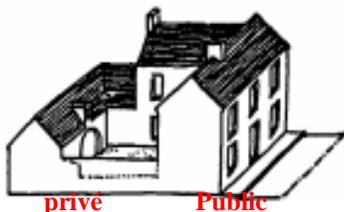
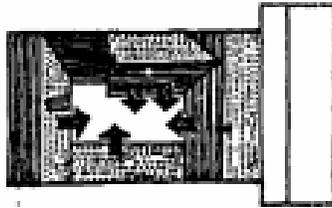


Fig n°322. Espaces libres intérieur, et extérieur  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

\*Effet sur l'architecture du bâtiment :

Tout autour de l'espace privatif intérieur, on a des façades à architecture introvertie, et sobre. Telle est le style néo-classique de l'époque, partout en Europe, et particulièrement en France, ou dans les tissus urbains anciens (le cas de notre étude), l'accumulation de bâtiments successifs se soudant aux mitoyens, donnant ainsi une disposition particulière. Ou elle est considéré satisfaisante, lorsqu'il est le cas d'une habitation unifamiliale, ou contrairement dans le cas d'un immeuble constitué de différents

appartements, il pourra être donc, source de nuisance, et d'inconfort, (Promiscuité). (Voir figure n° 321)



**Fig n°323. Espace libre privatif et façades environnantes**  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

**\*Tissus urbains engendrés :**

Se sont des types de tissus « à bâti planaire », ou « tissu à trame bâtie en nappe perforée ». Une vue aérienne de ce genre de tissu, donne une impression d'une très longue continuité de constructions en tous sens, cisailée seulement par les rues et perforée par les cours qui semblent « recreusées » dans la masse bâtie. Ainsi dans ce cas, les masses bâties sont nettement dominantes par rapport aux espaces libres. (Voir Figure n°322)



**Fig n°324. Tissu à bâti planaire, avec espaces bâtis dominants sur espaces libres**  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

Nombreux tissus anciens, en Europe donne cette impression, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande saturation du tissu par les constructions. On y intervient là-dessus, à titre de réhabilitation, on s'est intéressé à décongestionner, ou requalifier le centre des îlots, en débarrassant le fond des parcelles de toutes constructions, afin de ne laisser sur place que le bâtiment situé le long de la rue. Ce qui peut renvoyer vers, un tissu plutôt linéaire, que planaire. (Voir Fig. n°, ci-dessous)



**Fig n°325. Tissu linéaire, d'origine planaire subissant une décongestion de parcelles.**  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

A l'exemple du sud de l'Espagne, l'Italie, et la plupart des médinas arabes, les tissus urbains sont composés de cours centrale. Ils constituent un remarquable exemple de tissu en « nappe perforée », particulièrement continu. Ici, on trouve les maisons à usage unifamiliale, qui ont été conçues dès l'origine autour d'un « patio » central. L'introversion de l'architecture autour de cet espace

privatif extérieure est très marquée, car mis à part l'entrée, aucune autre ouverture importante ne donne sur la rue. (Voir Figure .n°323). (Lavedan, P. 1926-1959)

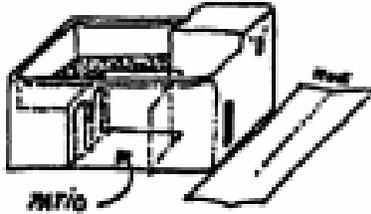


Fig n°326. Exemple de maison introvertie à Patio  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

#### b-2. Rapports entre les systèmes :

Nous allons commencer par le duel (bâti/viaire), dont la signification sur terrain de l'étude est: occupent/distribuent, en suite nous introduirons le système parcellaire. Ainsi, notons que l'apport du système des espaces libres en le complément exact du système bâti.

##### b. 2.1. Combinaison (bâti/viaire) :

Tissu à système viaire en résille, à bâti planaire. Donc ça nous donne ce qu'on appelle : « système en échelle », dont les trois figures (Voir figure n°325), sont représentatives d'un système en résille, à échelle simple, et sont les plus proches de notre cas d'étude, sauf que le système étudié est en lignes orthogonales autant que pour le tracé viaire, parcellaire, bâti, que les espaces libres.

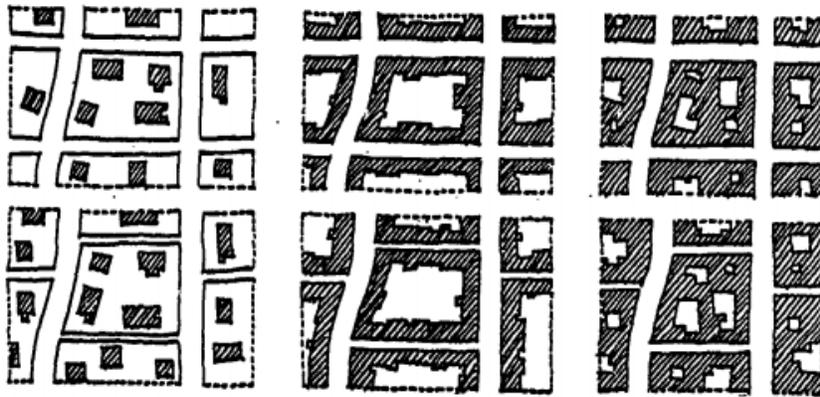


Fig n°327. Trois types d'un système en résille, à échelle simple  
Source : (Lavedan, P. 1926-1959)

##### b. 2.2. Combinaison globale : système du bâti, système des espaces libres, système viaire, système parcellaire :

###### b.2.2.1. Variantes topologiques :

On s'intéresse ici à la position des bâtiments par rapport au front de la parcelle. On voit qu'au niveau de l'assiette étudiée, on a des bâtiments en retrait par rapport à la ligne de la rue, par des espaces libres publics, et semi-publics qui s'interposent entre la rue et les bâtiments.

###### b.2.2.2. Variantes géométriques :

---

Les rapports entre viaire/parcellaire ont déjà été étudié, donc ici on va examiner les rapports géométriques que les combinaisons viaire/parcellaire peuvent avoir avec le système du bâti et le système des espaces libres.

On note aussi, que notre tissu est à bâti planaire, aux lignes et angles de rues orthogonales (non déformées).

#### b.2.2.3. Variantes dimensionnelles :

Au niveau de notre cas d'étude, il a été noté une interdépendance géométrique, mais encore dimensionnelle, nettement visible sur le document graphique. Ou l'on peut donner exemple, que si : le parcellaire est serré, les rues sont d'autant étroites, le bâti est continu et est plus ou moins haut, et les espaces libres sont restreints, plus encore le tissu est dense, et sera perçu comme tel.

Notre tissu est en « nappe perforée ». Ou l'épannelage urbain général des masses bâties, présente une continuité planaire interrompue par les rues et les cours (patio).

Aussi, on doit noter, qu'on assiste à un système dont tous les sous-systèmes sont interdépendants, l'un de l'autre, et constituent une texture de trame orthogonale assez rigide et droite, avec un faible degré d'élasticité, et qui pourrait donc, être peu adaptable aux sollicitations géométriques issues du site, et de ses contraintes, qui sont transmises par le parcellaire.

La trame qui manque de variabilité géométrique, et est marquée par le rôle dominant du parcellaire qui induit géométriquement la configuration des rues et des espaces libres publics.

### 3. Récapitulatif :

L'étude précédente, a permis d'établir un nombre de typologies :

- Typologie des principales caractéristiques des composants.
- Typologie des caractéristiques majeures des systèmes.
- Typologie des rapports possibles entre composants.
- Typologie des rapports possibles entre systèmes.

Donc :

3.1. Pour analyser un tissu urbain donné : On peut déjà, situer les caractéristiques propres de ses composants, de ses systèmes, et de ses relations entre composants et entre systèmes par rapport aux types définis tout au long de l'analyse. (Lavedan, P. 1926-1959)

\* On peut donc, déduire à propos de notre cas d'étude :

1. Système parcellaire : parcellaire non hiérarchisé, avec parcelles non déformées, rectangulaires, plus ou moins trapues;
2. Système viaire : inclusion de systèmes en résille, dans un maillage orthogonal perforé;
3. Système bâti : en planaire « perforé », non hiérarchisé;
4. Système des espaces libres : espaces libres privatifs « cours » et publics « places et rues », non résiduels, c'est-à-dire avec une géométrie positive, orthogonale.

\* Rapport entre les systèmes :

- Interdépendance géométrique entre parcellaire/viaire ; le parcellaire est orthogonale, suivant le même tracé orthogonale en ligne droite de la rue;
- Délimitation des parcelles entre rue et bâti, par « le trottoir », se sont aussi des parcelles perforées par l'existence du « patio ». On peut dire qu'il n'existe pas de saturation totale des parcelles par le bâti.

3.2. Pour créer un nouveau tissu urbain qui prolonge un tissu traditionnel (si l'on considère notre tissu comme tissu traditionnel de l'époque coloniale), on peut utiliser la connaissance que l'on a acquise de ses logiques internes pour mettre en place, des structures parcellaires, viaires, bâties, etc...., qui soient complémentaires, et en harmonie avec les structures existantes.

A l'aide de la méthode d'analyse, qu'on a décrit précédemment, il est donc possible de dépasser le stade de la simple reproduction des formes urbaines figées pour reconstituer des mécanismes qui permettent de créer de nouvelles formes urbaines obéissant à une logique cohérente, avec celle du tissu de référence. (Lavedan, P. 1926-1959), et (Lavedan- Hugueney, J. 1974)

3.3. Pour une éventuelle intervention sur un tissu urbain traditionnel, la démarche exposée, permet de ne pas se contenter de reproduire un modèle architecturale, et urbanistique traditionnel, ce qui quelque soit le soin apporté à cette reproduction ne suffit pas pour préserver l'esprit d'un ensemble urbain historique caractérisé par une multitude de paramètres.

Au contraire, en prenant en compte l'ensemble de ces paramètres, on reste plus fidèle à cet ensemble, soit que l'on conserve intégralement les caractéristiques des paramètres, soit que l'on décide de les modifier dans une certaine mesure, mais en pleine connaissance de cause.

Alors, à cet égard, l'analyse peut également être utilisée pour tester les conséquences morphologiques des interventions proposées. Elle permet par exemple de voir comment l'altération d'une rue peut avoir des conséquences sur l'ensemble du système viaire, et provoquer également des répercussions sur le système des espaces libres, sur le bâti, et sur le système parcellaire. Comment le fait d'introduire des circulations, même piétonnières, en cœur d'îlot entraîne un bouleversement de l'ordre urbain général, notamment en niant la différenciation traditionnelle des faces des bâtiments : une face avant, coté rue, coté de l'espace public, et une face arrière tournée vers des espaces jusqu'alors privatifs, ou semi-privatifs. (Lavedan, P. 1926-1959), (Lavedan- Hugueney, J. 1974), et (Munford, L. 1964).

## **II. Étude sociale des espaces publics urbains (places et placettes) de la ville de Batna :**

Dans la partie précédente, on a pu étudier morphologiquement, les places déjà présentées dans le 1<sup>er</sup> chapitre de cette partie analytique. Les places de notre corpus retracent en effet, à travers la présentation et l'analyse morphologique, des places selon « Whyte » in (Cherfaoui, D. 2010), susceptibles d'être réussies et attractives.

Néanmoins, à travers le temps, et la réalité du cas actuel en montrent autre chose.

La considération, la fréquentation, et l'importance de ces places à changé aux yeux du citoyen-usager, cela est du, certes ! À une plus grande problématique.

A travers les places publiques choisies, on va pouvoir comprendre le dysfonctionnement, la mal qualification, la non gestion, et le très peu d'entretien que subies ces espaces (cœur de la ville). Et cela, afin d'atteindre notre objectif qui est de tracer des directives et orientations qui pourraient rendre l'usage et l'attractivité que ces places méritent.

C'est à travers ce cadre, que vient s'inscrire cette étude expérimentale ou pratique sur site, à degré principalement qualitatif, et non quantitatif ; afin de savoir si ces places arrivent de nos jours à accomplir le rôle d'espace de convivialité, d'accueil, et d'échanges, et d'arriver à un certain degré de satisfaction, tant attendu et souhaité de par les citoyens-usagers.

Les places présentées, sont toutes presque regroupées au centre de la ville, ou on peut dire aussi, qu'elles sont en continuité urbaine. Centre colonial, économique, et administratif, de services qui constitue un pôle d'attractivité pour la ville, et ses places, ainsi que leur positionnement à proximité des

---

axes principaux de la ville, incite à fréquenter ces espaces d'avantage. D'où l'intérêt exact porté à cet ensemble de places.

De plus l'événement générateur de leur création, et leur symbolisation, possède des degrés d'importance variables d'une place à une autre. Ce qui engendre des critères importants à souligner, tels : la **situation**, le **type de place**, la **fréquentation et l'usage**, ainsi que le facteur **d'accueil** et de **praticabilité**.

### 1. L'application des outils et méthode :

L'application des outils de recherche, demande un intérêt porté à l'inscription dans le temps voir : le jour (matinée, après midi, soirée, jour de semaine du début à la fin de la semaine, jour de vacances, ou de week-end), se dirigeant pour interroger un ensemble d'usagers de différentes catégories d'âge.

Nous allons établir une vérification de l'ensemble des critères, tels les facteurs d'attractivités, d'usage, et d'accessibilité, de confort, et de sociabilité, suivant une grille d'observation.

Un formulaire de questions (voir Annexe 03) destiné aux citoyens-usagers ainsi que trois exemples d'interviews de recherche mené avec les municipalités, et collectivités locales, ajouté à ça, l'aide également d'un support photographique d'anciennes et de récentes prises de ces places (évolution à travers le temps).

Le travail sur site avec des grilles d'observation, s'établira tout au long de l'année, à travers les 4 saisons, avec temps ensoleillé, brumeux, pluvieux et enneigé, nous intégrerons également les périodes de célébrations, en se basant aussi sur les visites répétées, afin d'observer les différents changements, pouvant survenir dans des conditions climatiques variantes, mais aussi recenser les besoins ressentis par différents usagers, notamment en matière de confort.

On destinera le formulaire de question (voir Annexe 03) à tout citoyen-usager, à l'instant de l'enquête, le questionnement devra être accompagné de présentation d'ancienne, et de récentes photos des différentes places étudiées (évolution dans le temps), afin de dégager l'image mentale des citoyens, et de leur permettre de s'exprimer librement, tout en se rappelant de vécus de souvenirs, de récits, d'événement, ou de faits, à travers le temps. Et d'arriver à qualifier, évaluer, et exprimer ses attentes, et besoins d'aujourd'hui et de demain.

Ajoutant à cela, trois exemples d'interviews de recherche (voir Annexe 03) mené avec les municipalités, et collectivités locales, afin de s'approcher des sources du mécontentement du citoyen envers ces places publiques, et de leur dysfonctionnement.

Il faudrait aussi souligner, l'intérêt porté à ces places par le citoyen-usager, le passant, ou visiteur étranger, et le sentiment que pourrait lui offrir, ainsi que leur intention de rejoindre les autres places, et lequel des parcours va-il pendre, pour connaître si ces places là sont perçues comme étant liées, ou détachées du même parcours.

### 2. L'enquête:

#### 2.1. La place Ben Boulaid:



Fig n°328, 329. Images satellite sur la place Ben Boulaid

Source: Google.com/ earth, maps

2.1.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps : (voir Annexe 04)

Lieu : Place Ben Boulaid	Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h
Zone : Centre de la ville	Dates et météo:
Enquêteur: L'auteur: Guedoudj Wided	12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen
	04/02/2012 : temps enneigé, vent fort
	18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen
	21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

. (Grilles 01, 02, 03, 04, 05 + Tableaux 08, 09, 10, 11) (Voir Annexe 04)

2.1.2. Prises de l'enquête effectuée à la place Ben Boulaid



Photos n° 09, 10, 11. La place est facilement accessible, depuis l'axe des allées Ben Boulaid, la place Harsous , et l'Avenue de l'indépendance.

Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) le 18/04/2012



Photos n°12, 13, 14. La place Ben Boulaid sous la neige une grande convivialité et jeux entre jeunes  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012) le 21/01/2012



Photo n°15. Traitement du sol inadéquat. Photos n°16, 17. Aménagement médiocre, non entretenu, et inconfortable.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photos n°18, 19, 20. Une mémorialité mal considérée  
Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photos n° 21, 22, 23. De riches plantations d'arbres à feuilles caduques, et de haies, datant de l'époque coloniale, mais qui souffre gravement de non entretien et d'insalubrité.

Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photos n° 24, 25, 26. Une grande mixité d'usage juvénile, et un vandalisme frappent.

Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photos n° 27, 28, 29. L'usage de la place en terrasse, avec une grande ambiance familiale, en saison estivale.

Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le 21/06/2012



Photos n° 30, 31. L'usage des marches, et trottoirs pour s'asseoir



Photo n° 32. Le commerce informel (à la sauvette), attiré par le public en masse.

Source : (L'auteur Guedoudj, W. 2012), le 21/06/2012

## 2.2. La place des martyrs (Sahat Echouhadaa):



Fig n° 330, 331. Vue aérienne sur la place des martyrs

Source: Google.com/ earth, maps

## 2.2.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps : (Voir Annexe 04)

Lieu : Place des martyrs

Zone : Péricentre

Enqueteur: L'auteur: Guedoudj Wided

Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h

Dates et météo:

12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen

04/02/2012 : temps enneigé, vent fort

18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen

21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

. (Grilles 06, 07, 08, 09, 10 + Tableaux 12, 13, 14, 15) (Voir Annexe 04)

## 2.2.2. Prises de l'enquete effectuée à la place des martyrs



Photos n° 33, 34. L'accessibilité à la place depuis un point noeudal, et un deux axes structurants de la ville.

Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : 21/06/2012



Photos n°35, 36, 37. Une place commémorative, avec un mur mémorial qui passe presque inaperçu.

Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : 12/10/2011



Photos n° 38,39, 40. L'ambiance est plutôt juvénile, ou on sent encore un manque de sociabilité.

Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : 12/10/2011





Photos n° 41, 42, 43, 44, 45, 46. La place manque de mixité, si ce n'est un usage féminin de passage, repos, ou promenade en famille.

Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le : 12/10/2011



Un sol dérapant



Une fontaine qui ne fonctionne jamais



Aménagement subissant du vandalisme



Photos n°47, 48, 49, 50, 51 .Un aménagement inadéquat, qui manque de salubrité, confort, sécurité et de gout.

Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le :12/10/2011



Fig n° 332. Vue générale sur la devanture de la place.

Source : Site internet

2. 3. La place Harsous (ex-place de l'église) :



Fig n° 333. Vue aérienne sur Place Harsous, place BenBoulaid, et place du théâtre.



Fig n° 334 . Vue aérienne sur la place Harsous.

Source: Google.com/earth

Source: Google.com/earth

2.3.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps : (Voir Annexe 04)

Lieu : Place Harsous (ex-place de l'église)  
Zone : Centre de la ville  
Enqueteur: L'auteur: Guedoudj Wided

Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h  
Dates et météo:  
12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen  
04/02/2012 : temps enneigé, vent fort  
18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen  
21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

. (Grilles 11, 12, 13, 14, 15 + Tableaux 16, 17, 18, 19) (Voir Annexe 04)

2.3.2. Prises de l'enquete effectuée sur la place Harsous (ex-place de l'église)





Photos n° 52, 53, 54, 55. Une place carrefour et esplanade depuis son ouverture et accessibilité.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le: 12/10/2011



Photos n° 56, 57, 58. Malgré la grande capacité d'accueil, la place manque de caractère, et de qualification.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le: 12/10/2011



Photos n° 59, 60, 61. Un aménagement non adapté, presque jamais entretenu, avec un vandalisme démesuré.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le: 12/10/2011, 21/06/2012



Photos n° 62, 63. Une ambiance festive, purement masculine attirée par les phénomènes de triangulation, et d'auto congestion.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W.2012), le: 21/06/2012

Photo n° 64. La place accueille une exposition de voiture  
Source : Site internet Wikipédia



Photo n°65, 66, 67 .L'alimentation, et la possibilité d'assise, deux autres facteurs  
qui pourrait sauver la réussite de la place.  
Source : L'auteur (Guedoudj,W.2012),le:21/06/2012



Fig n° 335, 336.La place sous la neige.  
Source : Site internet, le : 04/02/2012

2.4. La place du théâtre (19 mai 1945) :



Fig n° 337.Vue aérienne sur la place du théâtre et la place Harsous Source: Google.com/earth  
Fig n° 338.Vue aérienne sur la place du théâtre Source: Google.com/earth

2.4.1. Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps : (Voir Annexe 04)

Lieu : Place du théâtre (19 Mai 1945)  
 Zone : Centre de la ville  
 Enqueteur: L'auteur: Guedoudj Wided

Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h  
 Dates et météo:  
 12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen  
 04/02/2012 : temps enneigé, vent fort  
 18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen  
 21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

. (Grilles 16, 17, 18, 19, 20+ Tableaux 20, 21, 22, 23) (Voir Annexe 04)

2.4.2. Prises de l'enquete effectuée sur la place du théâtre



Photos n° 68, 69 .La place est accessible, et l'usage est à dominance masculine.  
 Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le : 12/10/2011



Photo n°70.La place esplanade et parvis du théâtre.  
 Source : Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Photo n°71 .La place du théâtre sous la neige.  
 Source : L'auteur (Guedoudj,W.2012),le:04/02/2011



Photos n°72,73 .L'aménagement inapproprié, et non entretenu.  
 Source : L'auteur (Guedoudj,W. 2012), le : 12/10/2011



Photos n°74,75. Des actes de vandalisme sur des Kms et toilettes publiques, et du commerce informel.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le : 12/10/2011



Photo n°76. Le jeu de Khergba par des hommes à la retraite.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le : 12/10/2011

Photo n°77. Le théâtre et sa place la nuit.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012).

### Evènements et célébrations à la place du théâtre



Fig n° 339, 340, 341. Les manifestations d'artistes en 'set in' sur la place.  
Source : site internet, le 14/01/2011, et le : 1/2/2011



Photos n° 78, 79. Accueil du festival international de la littérature et du livre de jeunesse.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 21/06/2012



Photos n° 80, 81, 82. La place accueille une grande ambiance festive.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 21/06/2012



Photos n° 83, 84. Accueil d'un évènement et d'un immense public, entouré d'insalubrité.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le : 21/06/2012

2.5. Place Aire de repos (ex-jardin de boules)



Fig n° 342,343. Vue aeriene sur la place ‘aire de repos’

Source : Google.com/earth

2.5.1. Fiche relative aux facteurs : l’espace, usage, usagers, et temps :(Voir Annexe 04)

Lieu : Place Aire de repos

Zone : Péricentre

Enqueteur: L’auteur: Guedoudj Wided

Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h

Dates et météo:

12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen

04/02/2012 : temps enneigé, vent fort

18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen

21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

. (Grilles 21, 22, 23, 24, 25+ Tableaux 21, 21, 21, 24) (Voir Annexe 04)

2.5.2. Prises de l’enquete sur la place Aire de repos

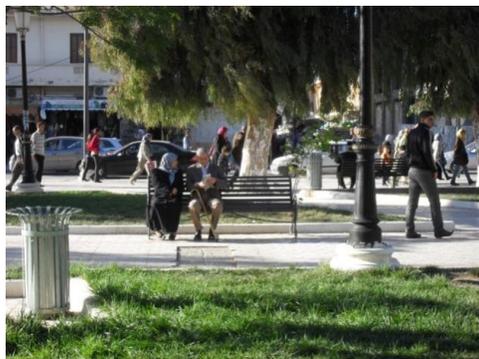


Photos n° 85, 86.L’accessibilité à la place

Source : L’auteur (Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photos n° 87, 88. L'usage par la circulation et le passage.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photos n° 89, 90, 91. La place est fréquentée par toutes catégories d'âge  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photos n° 92, 93, 94, 95. Un aménagement inadéquat, et non entretenu, avec des toilettes publiques cloturées.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011

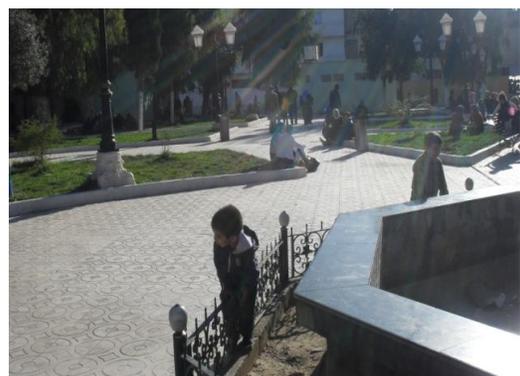


Photo n° 96. L'usage informel et dangereux des aménagements. Photo n°97. La disponibilité du facteur de l'alimentation.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Photo n°98.L'échange et commerce informel par des courtiers. Photo n°99.La'khergba' jeu favori des hommes agés.  
Source : L'auteur (Guedoudj, W. 2012), le 12/10/2011



Fig n° 344.Vue générale sur la place 'aire de repos'  
Source : Site internet

### 3. Synthèse des résultats et vérification par d'anciennes prises :



Fig n° 345, 346.Vue sur la place BenBoulaid ex-monument aux morts.  
Source : Site internet



Fig n°347. Place BenBoulaid (place d'exécution)  
Source : Site internet

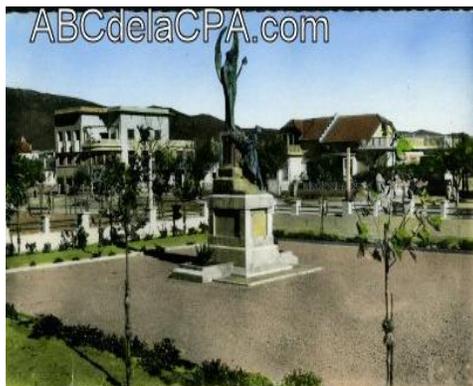


Fig n° 348,349. Monument aux morts  
Source : abecddelacpa.com



Fig n°350, 351. Vue sur la place des martyrs, ex-jardin des allées Bocca  
Source : abecddelacpa.com



Fig n°352,353.Place Harsous ex-place de l'église  
Source : Cartes postales



Fig n°354,355. Place Harsous ex-place de l'église.  
Source : Cartes postales



Fig n° 356.Vue sur la place du théâtre et le théâtre  
depuis la rue d'Alger.  
Source :Delcampe. net



Fig n° 357.Vue sur la place du théâtre et le théâtre  
depuis la rue Gambetta.  
Source : Image et cadres.fr

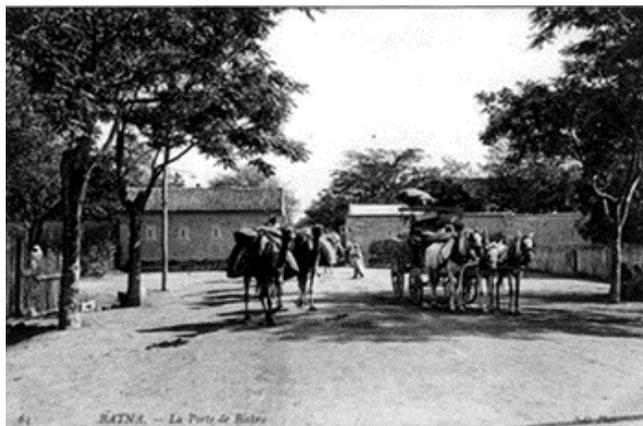


Fig n° 358, 359, 360 .La place du théâtre ex-square.  
Source : Cartes postales



.L'emplacement de la place 'aire de repos' sur les vastes champs 'prairies' sur la route de Biskra.  
Fig n° 361. Vue sur la place 'aire de repos' et Djamaa 'ElAtik'. Fig n°362 .Vue sur la place 'aire de repos' depuis la route de Biskra.

Source : Cartes postales



**Fig n°363.**La porte de Biskra juste précédente à la place actuelle ‘aire de repos’.  
Source : Cartes postales

On a préparé ce nombre d’anciennes prises d’une à deux époques anciennes (l’époque coloniale, et l’époque post-coloniale) des différentes places étudiées, et on les a présentées aux usagers, et habitants de la ville, afin de restituer la carte mentale chez eux, et vérifier leurs appréciations, et considérations portées à ces espaces, et selon quel sens se font-elles, ainsi si elles pourraient éventuellement porter un thème, ou un caractère précis.

Pour la place BenBoulaid, elle est évoquée par la porte de Constantine, l’emblème du martyr, des allées BenBoulaid, ex-allées Bocca, axe important, cœur, et symbole de la ville de Batna. Contrairement à ce qui est du (Lieu d’exécution, et de scènes sanglantes, un point qui est méconnu des habitants aujourd’hui), chose qui explique le choix de la présence des différentes statues sur la place durant les différentes époques.

La place des Martyrs, elle rappelle le jardin des allées et du centre pénitentier, abondance de la végétation, et propreté de l’espace.

La place Harsous, elle est évoquée par l’église, les fêtes nationales, les messes du dimanche, l’hôtel des négociés, et l’école Jules Ferry, puis les boutiques du Globe, l’avenue de la République, la station d’essence et la pharmacie d’à côté.

La place du théâtre, le commerce du Globe (boutiques de l’avenue de la République), le marché, les cafés de la rue Gambetta, et la rue d’Alger, appelés aussi (cafés du théâtre), le kiosque à musique, l’abondance de la végétation, et la fontaine centrale.

La place ‘aire de repos’, est évoquée par la porte de Biskra, le passage des caravanes et leurs marchandises, les allées Herbillon, les prairies et l’abondance de la végétation, puis le jardin clôturé de jeux de boules.

#### **4. Constat général: (Interprétation des résultats et recommandations)**

L’investigation élaborée, et sa mise en application, nous a rapproché davantage du site, et nous a donné une image réaliste des faits journaliers et du comportement des usagers. De plus les techniques, et outils des deux méthodes nous ont révélés que:

L’intérêt physique, et l’emplacement spatial des places publiques de la ville, à toujours gardé son emplette et articulation, comme élément de repérage dans la ville et de continuité physique.

---

Leur agencement et insertion dans un ensemble et parcours commercial et de services, contribuent à une polarisation, une centralisation, et une grande attractivité pour les usagers habitants, ou encore visiteurs.

Notant, que le manque d'entretien et de gestion en matière de restauration, ou de requalification physique des places publiques, approuve leurs potentialités, et image identitaire dans la ville.

D'une seconde part, l'enquête sociologique, nous révèle que:

En vérifiant l'image mentale des usagers, nous percevons que l'espace perd de plus en plus de qualification, d'emploi et d'intérêt emblématique.

Les usagers, utilisent l'espace pour des fins journalières, de passage ou de détente, disant machinale, sans vraiment accorder d'importance ou de valeur spécifique à l'espace.

Les espaces manquent grandement de confort, d'attractivité, et de spécificité, d'éléments d'accueil; disant qu'ils souffrent de grandes carences en besoins ressentis par les usagers (manque de verdure, de traitement de sol convenable, de points d'eau, bancs publics,...), ou encore de sociabilité, d'intimité, et de sécurité. Expliquant la non appropriation et le mécontentement de l'usager.

Donc, nous pensons à proposer ce qui suit:

En matière \* d'**Accèsibilité**:

La place BenBoulaïd: Faciliter l'accès à la place, par le traitement convenable du sol, et l'aménagement de rampes pour les personnes en difficulté;

La place des martyrs : Repenser le revêtement du sol, et les accès piétons à la place. Réaménager encore plus de rampes, et les marches avec un revêtement convenable;

La place Harsous : Réaménager le revêtement du sol, renforcer l'effet d'axialité entre les deux places Harsous et celle du théâtre, ainsi que les accès à la place;

La place 19 mai 1945 du théâtre : Repenser l'aménagement du sol, et l'accès ouvert de la place surtout depuis la place Harsous, et renforcer leur liaison;

La place aire de repos : Réinterpréter les accès à la place, et réaménagement des marches ainsi que les rampes pour personnes en difficultés.

\* D'Environnement **immédiat**:

La place BenBoulaïd: Restaurer les constructions en ruine, et penser à remodeler le paysage naturel et bâti, surtout en matière d'équipements culturels et éducatifs, et d'ajout d'abris bus. Renforcer la signalisation, et le repérage par rapport à la ville.

La place des martyrs : Penser à aménager des abris bus, à sécuriser la place, à organiser des activités culturelles et artistiques. Renforcer la signalisation, et le repérage par rapport à la ville.

La place Harsous : Repenser l'axe de la percée vers la place du théâtre, réinterpréter l'environnement naturel et bâti, penser à additionner des abris bus. Déplacer le commerce informel. Renforcer la signalisation, et le repérage par rapport à la ville.

La place 19 mai 1945 du théâtre : Repenser l'axe de la percée vers la place Harsous, restaurer les constructions en ruine. Mais de plus réinterpréter l'environnement culturel et artistique caractérisant la place. Déplacer le commerce informel. Renforcer la signalisation, et le repérage par rapport à la ville.

La place aire de repos : Interpréter un caractère spécifique à la place, réinterpréter l'environnement naturel, et bâti de la place, aménager des arrêts et abris bus. Renforcer la signalisation, et le repérage par rapport à la ville. Renforcer la signalisation, et le repérage par rapport à la ville.

**\* D 'Aménagement de la place:**

La place BenBoulaid: Penser à réaménager et entretenir le mobilier urbain de la place (bancs publics, point d'eau, végétation,..) renforcer l'esthétique emblématique (revoir le caractère, et la représentation de la statut du martyr) de la place.

La place des martyrs : Réaménager et entretenir le mobilier urbain (bancs publics, points d'eau, végétation,..), penser à ouvrir la place sur l'avenue principale, et les rues. Mais encore reconcevoir et réaménager le mur mémorial, avec plus d'esthétique emblématique et de caractère.

La place Harsous : Redonner du caractère à la place, réaménager et entretenir le mobilier urbain (bancs publics, point d'eau, végétation, revêtement du sol,..) . Rechercher un caractère qualificatif à la place, par de l'aménagement pensé, afin de renforcer son attractivité, et praticabilité, ainsi que le lien avec la place du théâtre.

La place 19 mai 1945 du théâtre : Réaménager et entretenir le mobilier urbain (bancs publics, point d'eau, végétation, revêtement du sol,..), ainsi que de l'aménagement qualificatif du caractère artistique de la place.

La place aire de repos : Réaménager, entretenir et réinterpréter le mobilier urbain (bancs publics, point d'eau, végétation, revêtement du sol,..), avec un renforcement de la lisibilité de la place à travers un parcours, et l'axe routier de l'avenue de l'indépendance.

**\*De Conditions de confort:**

La place BenBoulaid: Penser à placer des abris contre intempéries, et soleil. Accentuer le lien à l'eau par des bassins et fontaines entretenues et de densifier la végétation.  
Penser à aménager les terrasses avec d'avantage de protection solaire, ainsi que des auvents pour le reste de la place.

La place des martyrs : Réaménager les aires de plantations, et entretenir la fontaine centrale. Penser à ouvrir la place, et l'éclairer la nuit afin de renforcer la sécurité

La place Harsous : Aménager des aires de plantation, des points d'eau, et de plus d'éléments naturels, ainsi que des abris contre intempéries et soleil.

La place 19 mai 1945 du théâtre : Repenser l'aménagement des plantations, placer un point d'eau, avec de l'éventuel jeu ou de l'attraction artistique, placer des protections contre les intempéries et soleil.

La place aire de repos : Repenser l'aménagement d'arbres, placer un point d'eau avec un traitement particulier en renforçant la perception de la place autant que scène urbaine, ainsi que des protections contre intempéries et soleil. Mais encore, du mobilier de jeu pour enfants.

**\*De Fonctions et usages:**

La place BenBoulaid: Renforcer l'accueil, et la sociabilité par les activités en relation avec l'histoire, et les fêtes nationales.

La place des martyrs : Accentuer l'attractivité, la sociabilité, la mixité et les pratiques organisés en relation avec les fêtes nationales et organisations culturelles.

La place Harsous : Encourager à de divers usages, tels que : les débats, et expositions avec un aménagement convenable. Renforcer la mixité, et la sociabilité.

La place 19 mai 1945 du théâtre : Favoriser des pratiques en relations avec la culture et l'art (avec le théâtre), et accentuer la mixité.

La place aire de repos : Renforcer la multiplicité d'usage, de jeu, de sensibilisation et de pratiques publiques.

**Conclusion et synthèse:**

Dans ce chapitre, l'intérêt a été porté à l'étude pratique en deux parties: spatiale (morphologique) et sociale.

L'étude des places publiques choisies, situées dans le site colonial qui se présente en un réseau de structures complémentaires, en parfaite harmonie. Ces places font l'objet d'entités urbaines patrimoniales, d'où l'intérêt est de générer la formation du tissu urbain de la ville, et d'articuler les structures urbaines constituantes du site.

L'ensemble représente un élément de composition, d'accueil, tels des espaces continus dans un parcours défini comme pour le marché, et le chemin des caravansérails. Un élément aussi d'articulation depuis la porte de Constantine au Nord-Est, à la porte de Biskra au Sud

L'étude de l'émergence et de l'évolution à travers le temps de ces espaces, et pour cette raison nous avons à travers une étude synchronique et diachronique liée au (chapitre 5) analysé simultanément la formation, l'évolution et transformation formelle du tissu et ses places publiques. Ce qui permet de mieux comprendre les causes du dysfonctionnement, si elles sont d'origines conceptuelles, ou d'usage mal adapté, avec un aménagement qui sonne faux dans tout cet environnement.

L'étude vise à développer les connaissances et la compréhension sur la formation et l'évolution et de l'éventuelle transformation de l'ancien tissu colonial de la ville, ainsi que le rôle des places publiques dans ces processus. L'étude a indiqué que les places publiques étudiées, n'ont pas connu de transformation formelle, mais plutôt un changement de leurs vocations, aménagements et usages.

L'étude a aussi démontré que la mémoire renferme une classification liée à l'environnement architecturale, naturelle, et esthétique qui caractérise chacune d'elle, avec un effet scénographique tant primé par l'architecture néo classiciste coloniale de l'époque, avec des composantes qui font un paysage unique, n'effectuant aucune rupture avec la composition globale, tout en s'intégrant avec grande maniabilité dans un site sans contraintes. Ajoutant à ce spectacle la présence du théâtre et de la dense végétation, l'église, le bureau de poste derrière, l'hôtel des négociés, l'alignement des larges ruelles et allées, les lieux de commémoration, l'effet des statues sculptées, et les vastes prairies étendues de la verdure, ce paysage est aujourd'hui presque complètement disparu de la composition générale.

Voilà qu'on peut dire que la place publique de la ville, constitue un élément intégral de la structure du tissu urbain du centre historique.

Nous espérons par cette étude permettre un développement des connaissances indispensables sur le processus qui dirige la distribution des places publiques dans l'ancien tissu de la ville de Batna. En souhaitant aussi que les données obtenues de cette étude serviront à l'élaboration d'un développement pour un aménagement et environnement futurs (surtout en matière d'étude de végétation, et de points d'eau) pour les places publiques de la ville.

Ce qui est de la seconde partie, d'ordre social; nous avons pu approcher intimement le public - usager, et nous avons pu marquer les quelques sources du dysfonctionnement de celui-ci (usage/place publique).

Nous pouvons noter ici, que la notion de "place publique", est totalement absente chez le citoyen-usager. Et qu'il considère ces espaces inappropriés pour la fréquentation, et la détente; ils manquent de sociabilité, de salubrité, et de sécurité, avec des propos tels que: (espaces mal tenus, non fréquentables par les familles, espaces pour paysans, espaces d'embellissement de la ville, espaces de

mémoire rien de plus,..). Donc, nous signalons le mécontentement, et la non satisfaction alarmante des usagers.

Ensuite, vient le sentiment de regrée, et de peine pour ces espaces qui ne retrouve toujours pas de qualifiant, ni d'intéret. Nous persevons d'autant plus, un usager déterminé, voulant s'approprier ces espaces, mais espérant de l'aide, de la confiance, du support, de la coopération avec une éventuelle initiative de la part des autorités.

Ils notent au sujet de la participation, et de la timide concertation qu'elles sont étroitement limitées, et discutées au niveau des cités d'habitations collectives, par des élus et présidents d'associations, selon un processus d'organisations, et d'assemblées qui reste généralement très ignoré.

La participation, reste un processus primé plutôt dans les quartiers spontanés défavorisés, sous titre de mouvements associatifs, qu'ils soient constitué majoritairement par des regroupements parentaux et ethniques connaissent en particulier un ré surgissement des associations traditionnelles, en un sens de phratricie, afin d'assurer une sécurité, solidarité, et responsabilité, d'où vient la réussite de ce processus. (Benatia, F.1976) in (Naceur, F. 2003)

Chose qui ne pourrait se réaliser ou difficilement se faire aux zones centrales de la ville, sans l'intervention des municipalités, cela pourrait surgir des (disparités, différences et de la non filiation des usagers, renforcé par l'exode rural, et autres,..) dont chacun pense au profit et au confort de soi et de sa proche famille, rien de plus; et que le fait de négocier, ou de discuter des remèdes à un espace commun pour le profit d'un groupe, une zone, ou une société, ne leur dit absolument rien.

Il est nécessaire d'évoquer l'anarchie dans le vocabulaire urbain contemporain, de catégorisation, ou encore le non fondement d'appellations des espaces publics (places publiques étudiée) de la ville, nous trouvons (placette, square, jardin publics), alors que toutes ces appellations qualifient les memes entités urbaines, qui ne sont que simplement démonstratives de places publiques. Mais encore, nous sentons un grand désintéret et une grande négligence de porter des noms et repères à ces places, avec des signalitiques, et différentes signalisations, notamment (fléchage, marquage, indication).

D'où il est impérativement indispensable d'établir une classification des espaces publics de la ville selon leur qualité formelle actuelle, et rôles attribuer.

Pour la fréquentation, on démarque un intérêt du même degré d'importance pour toutes les places publiques du corpus d'étude, sauf qu'ils existe comme déjà signalé, des préférences d'usage selon l'âge, le sexe, la proximité du commerce, et du centre, ou des cités résidentielles approximatives. On s'attache aussi au peu de sécurité et de sociabilité qui en reste, ainsi que pour le confort, les usagers essayent de se débrouiller avec les moyens du bord qui existent.

Le citoyen, accentue sur le besoin de salubrité, et d'aisance, il signale ainsi un fort manque en bancs d'assise, toilettes publiques, en salubrité des espaces, en verdure, en protection contre les intempéries, arrêt et abris bus, et d'autres mobiliers, en places de parking également ...

Mais encore, **ils signalent l'obligation** de rendre ces espaces **plus sécurisés**, par la procuration d'agents de sécurité, d'éclairage public la nuit, et de contrôle d'usage.

**Plus animés** (par de l'animation pour enfants, et la disposition de mobilier de jeux), ainsi que des organisations pour des clubs culturels, scientifiques, expositions, projections, et de divers jeux.

Ajoutant encore une **grande mixité** et **liberté d'usage** (demandé surtout par des femmes), afin qu'elles réussissent à s'approprier de plus en plus ces espaces.

Ce trait fut traité encore, et révélé par les résultats de l'étude de *F. Naceur* effectuée sur de nombreux espaces extérieurs éventuellement de quartiers résidentiels de la ville de Batna), tels:

---

espaces de proximité, jardins, places, et parcs de la ville de Batna, ils s'est avéré que le degré de disparité s'accroît, et démontrent que 89,2 % de femmes contre 65,9 % d'hommes ont répondu à l'issue d'un interview n'avoient jamais fréquenté de jardin public. Et que 96,1 % de femmes contre 79,3 % d'hommes n'ont jamais fréquenté de parc d'attraction. (Naceur, F.2004). Elle rajoute que « *Ces résultats révèlent les disparités d'usage des lieux publics de divertissement au détriment des femmes. Cela montre aussi les difficultés que ressentent ces dernières quotidiennement, contraintes à s'enfermer au sein des habitations pendant leur temps libre .* »

Ainsi, il existe finalement une vraie prédominance masculine au niveau des espaces urbains, et qu'elle est de plus en plus manifeste. Elle va des espaces les plus publics (places et jardins) jusqu'aux espaces les plus privés: espaces limitrophes aux habitations (seuils des habitations et trottoirs).

L'activité générée par une place, sa situation, sa conception formelle, son aménagement sont autant de facteurs qui affectent sa fréquentation et son utilisation. (De Sablet, M. 2001) in (Naceur, F.2004).

F, Naceur, accentue encore le fait sur l'impertinence de la situation, la conception et l'aménagement de ces espaces : « *A Batna, des défauts inhérents à l'aménagement, à la conception, à la situation des places font qu'elles ne peuvent être utilisées par toutes les catégories auxquelles elles sont destinées, et spécialement les femmes. La place principale de la ville de Batna située au centre ville est connue par sa dominance masculine. Sa situation à proximité d'une zone commerciale intense, la nature de ces commerces (gargotiers, marchés de légumes, denrées alimentaires...) lui ont attribué un caractère plutôt masculin. Sa conception très ouverte, ses défauts d'aménagement (mauvaise disposition des sièges, absence de lieux réservés...), tous ces facteurs associés découragent toute tentative d'utilisation de cette place par les femmes.* »

Il existe une grande repercussion de la fréquentation sur les niveaux de sécurité urbaine, les différences dans le taux de fréquentation des espaces urbains entre les deux sexes ont des retombées néfastes, non seulement sur la qualité de vie urbaine, mais également sur le niveau de sécurité urbaine réelle et perçue. Ainsi, le manque de fréquentation de ces espaces accroît la tendance au vandalisme, à la dégradation et à l'insécurité. Ce processus a été démontré à travers la thèse des « *browken windows* » développée par James et George Kelling (Wilson, J-Q. et Kelling, G. 1982) in (Naceur, F.2004)

**Conclusion générale :**

Au terme de la présente étude qui s'inscrit dans une thématique relative aux espaces publics urbains (places publiques) nous rendons les principales conclusions auxquels notre travail a abouti. Il ne s'agit point là de donner des recettes miracles, mais plutôt de susciter quelques réflexions et engager une réforme qui paraît aujourd'hui plus que nécessaire sur la programmation, la conception et la gestion des places publiques de la ville dans une optique d'un développement durable.

Nous devons tout d'abord penser à reconsidérer la place publique, et à réconcilier le rapport entre le citoyen et l'espace public.

Il s'agit d'une entité unique en son genre, un patrimoine, un potentiel, qu'on doit requalifier, et prendre en considération, afin de le laisser en lègue aux futurs utilisateurs, tel un espace digne de valoriser et de protéger.

Il est indispensable, d'intervenir en commençant par la sensibilisation du citoyen-usager, car elle est d'une importance capitale pour le succès de tout projet à profil social. Ainsi, afin de donner au citoyen son titre d'associé, et vrai rôle d'acteur. Cela ne serait possible qu'avec un respect de l'environnement, de l'histoire, et des besoins de la société.

Le comportement du citoyen et sa mobilisation définira la faisabilité et surtout sa durabilité de l'espace dans le temps. Pour une ville durable en respect de son environnement il faut d'abord un citoyen conscient qui respecte lui-même l'environnement, et pour arriver à ce stade nous proposons de:

Tracer un inventaire, contenant les besoins de chaque places en matière d'urban design (conception, aménagement, et gestion) ainsi qu'en matière de satisfaction sensorielle des usagers, détenteurs principaux de ces espaces. Maitre en marche et en vigueur un programme d'intervention, et de réaménagement, par l'attribution d'un caractère, ou rôle à chaque place, afin de raviver ces espaces, et ne plus retomber dans l'échec d'une politique d'embellissement et de modernisation, qui n'aboutit qu'à un gâchis en matière de temps, argent, et potentiels.

Investir autant dans les opérations de sensibilisation dans tous projets de place publique, anciennes ou nouvelles, dans le court et long terme. Et faire émerger une urgente culture citoyenne. Cela sera certes, un investissement aux résultats incontestables.

Encourager l'initiation au respect et de la protection de l'espace public en général, et la place publique en particulier, autant qu'espace de société pour tous, dans les programmes scolaires et universitaires, pour en faire une culture et une façon de vivre et pas seulement un acte occasionnel de camouflage, à l'exemple d'embellissement mal adroit, et irresponsable lors de la viste d'un reponsable, ou des organisations et valorisations pasagères pour les expositions de la semaine du livre, ou pour le theatre amazigh.

Impliquer le citoyen directement dans les projets de sa ville; Il a été constaté que les projets réalisés en collaboration avec les comités de quartiers réussissent mieux parce que les citoyens sont directement impliqués et concernés. Le fait de participer leur donne l'impression d'être propriétaires.

Les places publiques étudiées font partie de l'ancien tissu colonial, elles représentent désormais des atouts de la ville d'une résurgence inégalable dans la promotion de la ville et son marketing à l'échelle nationale et internationale. En effet, par la singularité de leur ancien tracé et la qualité de leurs traitements, et esthétique architecturale, de nombreux espaces publics font partie intégrante du patrimoine urbain et appartiennent à l'identité de la ville en constituant même des lieux de mémoire. En mettant en valeur cette identité par leur revalorisation, nous pourons donc développé des potentialités sociales, touristiques et économiques importantes.

# **Bibliographie**

## [Bibliographie]

---

### . Chapitre introductif:

- . **Doumenc, L. (1997)** « L'espace public dans la ville méditerranéenne », acte de colloque, Montpellier Mars, 1996, édition 1997, p.11.
- . **Gehl, J. (Année non citée)**, « Public space for changing public life », ([www.Openspace .ec.ac.uk/](http://www.Openspace.ec.ac.uk/conference-proceedings) conference proceedings).
- . **Habermas, J. (1978)**, « L'espace public, Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise », Paris, Payot, 324 p. (éd. or., *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Hermann Luchterhand, 1962).
- . **Habermas, J. (1993)**, « Remarks on Discourse Ethics », dans J. Habermas, *Justification and Application. Remarks on Discourse Ethics* (Cambridge, Mass., The MIT Press).
- . **Stein V.(2003)**, « La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public », Thèse de doctorat, département de Géographie, Université de Genève, 2003.
- . **Toussaint, J. Y et Zimmermann, M. (2001)**, « Programmer et fabriquer l'espace public », User observer, PPUR, Lausanne.

### . Chapitre 01:

- . **Alberti, Benevolo (1983)**, « Histoire de la ville », Éditions Parenthèses, Marseille, France. 509 p.
- . **Ananiadou-Tzimopoulou, M. Yérolympos, A .Vitopoulou, A .(2007)**, « L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains », *Études balkaniques*, 14, 2007, 27-52.
- . **Arendt, H. (1958)**, « Condition de l'homme moderne », Edition : Camann-Lévy, coll : Liberté de l'esprit , 1961. 369p. (1961), « la crise de la culture: *Between Past and Future* », Edition : Gallimard, Coll : Folio, 1972. 380p.
- . **Aries. (1973)**, « L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime », (Seuil, Paris).
- . **Auzelle Robert, Gohier Jean, Vetter Pierre (1964)**, « 323 citations sur l'urbanisme », Paris : Vincent Féral.
- . **Baker, (1968)**. « A new flora of Northumberland and Durham ». (Williams & Norgate, Londres(Reprod.)/ By J.G.Baker,...L.Reeve( London)-1877.
- . **Boucheron, P. Offenstadt, N. (2011)**, « L'espace public en moyen âge », PUF, Nœud gordien(le).
- . **Bronfenbrenner, U. (1979)**, « The ecology of human development: Experiments by Nature and Design. Cambridge », MA: Harvard University Press.
- . **Burgess, E. Park, R.E. (1925)**, « The City » , avec Robert .E.Park, et Roderick D. McKenzie, University of Chicago Press, 1925.

## [Bibliographie]

- 
- . **Castex J. Cohen, J, L. Depaule, J, Ch. (1995)**, « Histoire urbaine, anthropologie de l'espace, 136 p ».
  - . **Castex, J. Depaule, J, C . Panerai, Ph (dir.). (1977)**, « *Formes urbaines. De l'îlot à la barre*, Dunod, col »l. « Aspects de l'urbanisme, 232 p ».
  - . **Cerda,I.(1979)**, « La théorie générale de l'urbanisation, Paris. Traduit, présenté et adapté par Antoni Lopez de Aberasturi, préface de Françoise Choay. Edition : Seuil, coll. 'Espace' ».
  - . **Challet,V. (2006)**, « Maitrise et perception de l'espace dans le Languedoc médiéval : études offertes à Monique Bourin. (publ). – Toulouse ».
  - . **Cohen, A-P. (2005)**, Oda Projesi/Galata, in Bartolomeo Pietromarchi dir. (2005) «The (un)common place – art, public space and urban aesthetics in europe», Barcelone : Actar.
  - . **Danton, (1984)**, «Public Place and Private Space: The Victorian City and the Working-ClassHousehold». Présentation faite par la réunion de travail du *Geographical History Group*, Londres.
  - . **Dessourex, C. (2003)**, « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », *Belgeo*, n°1, pp. 21-46.
  - . **Farge, A. (1982)**, « Vivre dans la rue à Paris, au XVIIIe siècle » (Gallimard/Julliard, Paris).
  - . **Fisher, G.N. (1987)**, « Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Presses de l'université de Montréal. Dunod. p 118 ».
  - . **Fleury, A. (2007)**, «Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul», Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 1, 675 p. (<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel...>).
  - . **Foucault, M. (1975)**, « Surveiller et punir» (Gallimard, Paris).
  - . **Gibson, J.J. (1950, 1966, 1979)**, « The Perception of the Visual World. Boston: Houghton Mifflin», « The Senses Considered as Perceptual Systems. Boston: Houghton Mifflin», « The Ecological Approach to Visual Perception. Boston: Houghton Mifflin», (1986).
  - . **Goffman, E. (1973)**, « La mise en scène de la vie quotidienne». Vol. 2. Les relations en public, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 371 p. (rééd. de 2000).
  - . **Habermas, J. (1978)**, « L'espace public, Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise», Paris, Payot, 324 p. (éd. or., *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Hermann Luchterhand, 1962).
  - . **Habermas,J. (1993)**, « Remarks on Discourse Ethics », dans J. Habermas,*Justification and Application. Remarks on Discourse Ethics* (Cambridge, Mass., The MIT Press).

## [Bibliographie]

- 
- . **Hall, E.T. (1979,1984, 1992)**, « *Au-delà de la culture*, édition : Seuil, 1979.(en) *Beyond Culture*, 1976 », « *La danse de la vie : temps culturel, temps vécu*, édition : Seuil, 1984 (*The Dance of Life : The Other Dimension of Time*, 1983 », « *An Anthropology of Everyday Life: An Autobiography* (1992, Doubleday, New York) ».
  - . **Hofstetter, M. (2004)**, chef du service d'urbanisme -**Constructions-Infrastructures. Département de Lausanne, Suisse.** « La manifestation temporaire Lausanne Jardins 2004 ».
  - . **Jaton, V .Pham, N. (2005)**, « Enjeux du développement urbain durable. Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance; Dao, Hy ; Fauconnet, ...Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes ».
  - . **Jaton V, Pham N. (2005)**, «Approche typo-morphologique de l'espace public», in Da Cunha, Knoepfel, Leresche, Nahrath (2005) Enjeux du développement urbain durable, Lausanne : PPUR.
  - . **Jenks, Ch.** (Architecte paysagiste, historien de l'architecture, née en 1939 à Baltimore).
  - . **Joseph, I. (1984)**, «Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public», Paris, Librairie des Méridiens, 146 p.
  - . **Joseph, I. (1998)**, «La ville sans qualités», Paris, Éditions de l'Aube, 209 p.
  - . **Kant, E. (1724-1804)**. (Philosophe allemand, Fondateur de « l'idéalisme transcendantal allemand», piétisme, lumière).
  - . **Korosec-Serfaty,P.(1988)**, « La sociabilité publique et ses territoires -Places et espaces publics urbains » Arch. 8 Comport. / Arch. Behav., Vol. 4, no. 2, p. 11 1-1 32.
  - . **Korosec-Serfaty,P.(1990)**, « Introduction: Vie publique, lieux partagés » Arch. & Comport. / Arch. Behav., Vol. 6, no. 4, p. 287-292.
  - . **Lang, P. (1987)**, « L'architecture du IIIe Reich - Origines intellectuelles et visées idéologiques, Peter Lang, Berne, 1987 (ouvrage publié avec le concours du CNRS et récompensé par le Prix Strasbourg en 1987) ».
  - . **Lavedan. (1960)**, « Les villes françaises », (Métiers Graphiques, Paris).
  - . **Le Corbusier. (1942)**, « La maison des hommes, Edition LA PALATINE - PARIS/GENEVE, 1965, réimpression de l'édition originale de 1942,209p ».
  - . **Le Corbusier. (1941)**, « Urbanisme d'aujourd'hui, construire la France », Le logis nouveau, 1941.
  - . **Leguay. (1984)**, « La rue au Moyen Age »; (Ouest-France Université, Rennes).
  - . **Leibniz. (1695, 1663, 1668, 1705)**, « Système nouveau de la nature, et de la communication des substances », « Disputation métaphysique sur le principe d'individualisation (1663, traduite en français par Jeannine Quillet, les études phylosophiques, 1979, 1, p. 79-

## [Bibliographie]

---

- 105) », « Nouvelle méthode pour l'étude du droit (1668) », « Nouveaux essais sur l'entendement humain (1705) ».
- . **Létourneau Alain. (2001)**, « Vers une herméneutique des films. Lecture de 2001: *L'odyssée de l'espace* (1968) », Actes du Colloque "La poétique du divin", Université Laval et Université de Metz, tenu à Québec, en mai 1998, dans R.Hurley (dir.) *La poétique du divin*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p.61-86 ».
  - . **Létourneau, A. (2001)**, «Remarques sur le journalisme et la presse au regard de la discussion dans l'espace public», in Patrick J. Brunet, *L'éthique dans la société de l'information*, Québec et Paris : Presses de l'Université Laval et L'Harmattan.
  - . **Lofland. (1973)**, « A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space » (Basic Books, New York).
  - . **Lofland, L.H. (1998)**, «The Public Realm: Exploring the City's Quintessential Social Territory», New York, Aldine de Gruyter, 305 p.
  - . **Low S. Smith, N. (dir.) (2005)**, «The Politics of Public Space», London / New York, Routledge, 175 p.
  - . **Lussault, M. (2001)**, « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes », in GHORRA-GOBIN C. (dir.), *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, pp. 33-46.
  - . **Lynch, K. (1969,1982)**, « L'image de la cité » MIT Press, Cambridge MA 1960.
  - . **Lynch, K. (1972)**, « Site planning », MIT Press. "What Time is this Place?" MIT Press, Cambridge MA 1972; ISBN 0262420615.
  - . **Memford, L. (1895-1990)** est un historien américain, spécialisé dans l'histoire de la technologie et de la science, ainsi que dans l'histoire de l'urbanisme « La cité à travers l'histoire (Seuil, paris), (1961) »
  - . **Merleau-Ponty, M. Philosophe français, (1908-1961)**, principaux ouvrages : « La structure du comportement, phénoménologie de la perception, Le visible et l'invisible ».
  - . **Merlin Pierre et Choay Françoise dir (1988)**, «Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement», Paris : PUF, 1988.
  - . **Mitchell, D. (1995)**, « The end of public space? People's park, definitions of the public, and democracy », *Annals of the association of American geographers*, Vol. 85, n°1, pp. 108-133.
  - . **Mitchell, D. (2003)**, «The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space», New York, Guilford Publications, 270 p.
  - . **Moles, A. (1972, 1977,1981, 1998)**, «Psychologie de l'espace (en collaboration avec (Elisabeth Rohmer), Paris, Casterman », «Théorie des actes (en collaboration avec (Elisabeth

## [Bibliographie]

---

Rohmer), textes rassemblés, mis en forme et présentés par Victor Schwach , Paris, L'Harmattan ».

- . **Norberg Schulz, Ch.** (Architecte historien et théoricien de l'architecture (1926-200), œuvres consultées; «*Habiter, vers une architecture figurative*, 1985 », « *L'art du lieu: architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris, Le Moniteur, 1997 ». NORBERG-SCHULZ, C. (1980). "Genius Loci. Towards a phenomenology of architecture" (Academic Editions, London).
- . **Noury L, M. (1997)**, «Les jardins publics en province. Espace et politique au XIXe siècle», Presses universitaires de Rennes ,265p.
- . **Papageorgiou, A. (1970)**, « Les centres-villes en conflit : Les centres historiques des villes et leur rôle dans la future structure spatiale».180 p. 4 ° édition cartonnée.
- . **Paquot, Th. (2006)**, « Pour une ville pleine de rues »...in Urbanisme, janvier-février 2006, Paris.
- . **Paquot, Th. (2009)**, L'Espace public, La Découverte.
- . **Perrot, (1961)**. « Le mode de vie des familles bourgeoises 1873-1953 » (Colin, Paris).
- . **Plan urbain. (1988)**, «Espaces publics», Paris, La Documentation Française, 131 p.
- . **Picon, A, (1998)**, «La ville, territoire des cyborgs», Ed de l'imprimeur, Besançon, 1998, 113 p.
- . **Roncayolo. (1983)**, 102 p. **Cerda(1979)**, **Sitte(1981)**
- . **Sablet, M.De. (1982)**, « Les blocages à l'innovation dans l'espace public », Etude Cetur.
- . **Sablet, M.De. (Mai 1981)**, « Concepteur d'espace extérieurs, un nouveau métier », Paysage Actualité.
- . **Sablet, M.De. (Août 1982)**, « L'espace public dans les villes nouvelles, Paysage Actualité.
- . **Sablet, M, De. (1990)**, « Des espaces urbains agréables à vivre (Places, rues, squares et jardins)», 273p. Éditions du Moniteur, Paris, 1988.
- . **Segalen. (1981)**, « Sociologie de la famille » (Colin, Paris).
- . **Sennett, R. (1977)**, «The Fall of public man», New York, Alfred A. Knopf, 373 p.
- . **Sennett, R. (1990)**, «The conscience of the eye. The design, an social life of cities», 1990. Traduit en français par l'éditeur Plon en 1992 sous le titre « La ville à vue d'œil »,314 pages.
- . **Shorter. (1977)**, «Naissance de la famille moderne aux XVIIIe-XXe siècles», (Seuil Paris

## [Bibliographie]

- 
- . **Smith, A. (1776)**, « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ».
  - . **Simmel, G. (1905,1999)**, « Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation». p. 424/ To the sociology of poverty, in socialpolicy and archive socialwissenschaft, n °22, pp.1-30”. “Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation, Paris, PUF ».
  - . **Sitte, C (1889)**, « Der Stadtebau : l'Art de bâtir les villes », Edition : Seuil, 190 pages (1996).
  - . **Sorkin, M. (1992)**, «Variations on a Theme Park : The New American City and the End of Public Space», New York, Hill and Wang, 252 p.
  - . **Texier Simon (2006)**, «Le vide et le plein», Paris... in «Voies publiques, histoires et pratiques de l'espace public à Paris», Paris : Picard et Pavillon de l'Arsenal.
  - . **Tkacurdesai , S.G. (1972)**, «Sense of place in Greek anonymous architecture», Ekistics (1972). 34, no. 204.
  - . **Tomas, F. (2001)**, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », Géocarrefour, revue de géographie de Lyon, vol. 76, n°1, pp. 75-84.
  - . **Tomas, F. (2001)**, « Espace publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'atlantique », Publications de l'université de Saint-Etienne, France, 2002 ;261 p.
  - . **Toussaint,J.Y, Zimmermann, M. (2001)**, « L'espace public et l'espace du public. Politique et aménagement », in Toussaint,J.Y, ZIMMERMANN M., User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes, pp. 73-91.
  - . **Verdon (1980)**, « Les loisirs au Moyen Age » (Tallandier. Paris).
  - . **Vitruve P, M. (1547)**, « Architecture, ou Art de bien bâtir » ,( traduit en français par Jean Martin .Paris, Jacques Gazeau.
  - . **Walzer,M. (1986)**, « Public space : Pleasures and costs of Urbanity », Dissent, vol. 33, p. 470-475.
  - . **Wiegandt, C.-C. (dir.) (2006)**, Öffentliche Räume - öffentliche Träume. Zur Kontroverse über die Stadt und ihre Gesellschaft, Berlin / Münster, Lit-Verlag, 120 p.
  - . **Wolton , Dominique:** directeur de recherches au CNRS, laboratoire « Information, Communication et Enjeux scientifiques ». Conférence du 08/02/2007, La ville, espace public, espace privé par, Cycle de conférences : Vivre et imaginer la ville, organisée le 8 février 2007 à l'ENS.
  - . **Zepf, M. (2001)**, « Les paradigmes de l'espace public » in : Toussaint J.-Y. et Zimmermann M. (éd ), *User, Observer, Programmer et Fabriquer l'espace public* , PPUR, Collection des Sciences Appliquées, Lausanne, pp.61-79.
  - . **Zepf, M. (sous la dir.) (2004)**, «*Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*», Presses polytechniques universitaires Romandes, Lausanne, 188 p.

## [Bibliographie]

- 
- . **Zepf, M. (2004)**, «Action publique, métropolisation et espaces publics-les enjeux du débat», in Zepf Marcus, dir. (2004), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne : PPUR, Collection des sciences appliquées de l'INSA, Lyon.
  
  - . **Chapitre 02:**
  
  - . **Aida, M. Goth, K. (1982)**, «Urban albedo as a function of the urban structure», *Boundary layer meteorology* 23,1 1982, pp.405-415.
  
  - . **Alexandres et al. (1977), Lynch. (1981)**; Edition : Moughtin, 2003.
  
  - . **Ali-Toudert, F. (2005)**, « Dependence of outdoor thermal comfort on street design in hot and dry climate », thèse de doctorat, Université de Freiburg, Allemagne, 2005.
  
  - . **Alister, S. (2002)**, «Assessing public perception of landscape", the landmap experience, *Landscape research*, p.271-295.
  
  - . **Appleyard, D. (1981)**, « Livable Streets », (University of California Press, Berkeley).
  
  - . **Augoyard, J-F., Torgue H., (2006)**, « Sonic Experience: a guide to everyday sounds,Grenoble, Cresson».
  
  - . **Arnheim, R. (1986)**, « Dynamique de la forme architecturale », édition Pierre Mardaga, p14.
  
  - . **Ballout, A. (2010)**, mémoire de magister« Le rôle de la végétation et l'eau dans la création d'un microclimat urbain », Cas de la place de Ain El Fouara à Sétif, université de Constantine.
  
  - . **Barker, R.G. (1968)**, « Ecological Psychology: Concepts and methods for studying the environment of human behaviour" (Stanford University Press, Stanford, CA).
  
  - . **Barker, R.G. (1987)**, « Prospecting in Environmental Psychology: Oskaloosa revisited. In Stockols, D. & Altman, I., «Handbook of Environmental Psychology» (Wiley, New York), 1413-1432.
  
  - . **Bassand M, Compagnon A, Joye D, Stein V**, «Vivre et créer l'espace public».
  
  - . **Bateson, G. (1977)**, « Une théorie du jeu et du fantasme, Vers une écologie de l'esprit », T.1 (tr. fr. Paris, Le Seuil).
  
  - . **Bédarida, F.** « Espaces collectifs », [http:// www.international .icomos.org](http://www.international.icomos.org).
  
  - . **Belatrache, T. (2006)**, « Effets thermoradiatifs et caractérisation microclimatique des cours intérieures dans les édifices publics ». Thèse de magistère, Université Mentouri, Constantine, Algérie, 2006.
  
  - . **Benadji, A. (1999)**, « Adaptation climatique ou culturelle en zones arides : cas du Sud-est Algérien », Thèse de Doctorat, Université de d'Aix-Marseille1, 1999.
  
  - . **Benyoucef, B. (1986)**, « Le M'Zab, les pratiques de l'espace », N ° d'Edition : 1337/83.

## [Bibliographie]

---

- Entreprise nationale du livre. Alger, 1986 .42p.
- . **Bertrand.M.J, Listowski.H. (1984)**, « Les places dans la ville, lectures d'un espace public (les pratiques de l'espace) » Edition Dunod. Bordas, Paris, 1984.
  - . **Besser, Howard. (2001)**, Intellectual Property: The Attack on Public Space in Cyberspace, Los Angeles: UCLA School of Education & Information.
  - . **Bouketta, S. (2011)**, «L'effet de la géométrie urbaine sur l'écoulement du vent et la ventilation naturelle extérieure : cas de la ville de Jijel mémoire de magister, Université de Constantine, 2011 ».
  - . **Bozonnet, E. (2005)**, « Impact des microclimats urbains sur la demande énergétique des bâtiments, cas de la rue canyon, these de doctorat, Université de La Rochelle, France, 2005 ».
  - . **Brougre, G (1991)** , *Arch. 8 Comput. Arch. Behav, Vol. 7, no.2, p.165-176.*
  - . **Bruce, M. et Skinner, C. (1999)**, « Rooftop greening and local climate: a case study in Melbourne », Australia, 1999.
  - . **Bruschvig, R. (1947)**, « Urbanisme medieval et droit musulman », Revue des études islamiques XV, pp.27-155.
  - . **Caillois, R. (1967)**, « Les jeux et les hommes », (Paris, Gallimard, libre édition : 1958).
  - . **Canter, D., et Stringer, P. (1975)**, « The psychology of place », The Architectural Press, London.
  - . **Charmes E, (2010)**, « La densification en débat », *Études Foncières*, No.145, 20-23.
  - . **Cervero R., Kockelman K, (1997)**, « Travel demand and the 3Ds: density, diversity and design », *Transportation Research part D*, vol. 2, No.3, 199-219.
  - . **Clement, J.N. (2004)**, « Sociale, restorative and safe places», thèse de magister, université de Florida.
  - . **Chatzidimitriou, A. Chrissoumallidou, N. Et Yannas, S. (2006)**, « Grounde surface materials and microclimates in urban open spaces», PLEA, the 23rd conference, Genève, Suisse, 6-8 Septembre 2006.
  - . **Cherfaoui, D. (2010)**, « L'attractivité urbaine, par l'accueil de l'événementiel sur les espaces publics, Cas d'Alger », p.66-77. Mémoire de Magister, option : urbanisme et développement durable », école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, EPAU.
  - . **Davis, M. (1992)**, «City of Quartz – Excavating the Future in Los Angeles», New York: Vintage Books.
  - . **Davis, M. (2006)**, «Au delà de Blade Runner-Los Angeles et l'imagination du désastre », traduction de l'américain, Paris : Allia.

## [Bibliographie]

---

- . **Doumenc, L. (1997)** , op, citée.
- . **Dris, N. (2001)**, « la ville mouvementée, espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger », Edition l'Harmattan, Paris, 2001.
- . **Durand, G. (1973)**, «Les structures anthropologiques de l'imaginaire», Paris, Bordas.
- . **Gaudin J.-P., Novarina G. (1997)**, «Politiques publiques et négociation», CNRS Editions, Paris.
- . **Gauthiez, B. (2003)**, « Espace urbain : vocabulaire et morphologie, Centre des monuments nationaux, 494p.
- . **Garbrecht, D. (1981)**, «Gehen. Ein Plaidoyer für das Leben in der Stadt» (Beltz Verlag, Basel).
- . **Gehl, J. (1980)**, « Livet mellem Husene" (Arkitektens Forlag, Copenhague).
- . **Georges, A. (2004)**, «Mobilités urbaines – éloge de la diversité et devoir d'invention», Paris : l'aube.
- . **Gibberd, F. (1972)**, «Composition urbaine », édition Dunod, Paris, 1972, p. 100.
- . **Goffman, E. (1973)**, « La mise en scène dans la vie quotidienne » (Minuit, Paris).
- . **Gomes M. G., Rodrigues A.M., Mendes P, (2006)** « Wind effects on and around L- and U-shaped buildings », University of Lisbon, Lisbon, Portugal, 2006.
- . **Goodlan, I, W, (1968)**, « Principe and practice of urban planning», Washington D.C, p251 (Dictionnaire Grand Larousse Universel 1997).
- . **Hofstetter, Martin. (2006)** : « espace(s) public(s), une esquisse », travail de mémoire en études urbaines, DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance, 2004-Aout 2006, faculté des géosciences et de l'environnement, Université de Lausanne, Suisse.
- . **Jaccoud C., Zepf M., Leresche J.-P. (1999)**, «Gérer l'espace public. Dynamiques urbaines et dynamiques institutionnelles à Lausanne», Rapport de recherche n° 143, IREC, DA, EPFL, Lausanne.
- . **Jakovlievic, Nada, Culot, Maurice (IFA)**, « Places et monuments », Edition : Mardaga.
- . **Johnson, G.T. Watson, I.D,** «The determination of sky view factors in urban canyons», Journal of climatology 23, 1985, pp. 329- 335.
- . **Johansson, E. (2005)** « Influence of urban geometry on outdoor thermal comfort in a hot dry climate: A study in Fez, Morocco», Energy and Buildings, 5 July 2005.

## [Bibliographie]

- 
- . **Kayden Jerold S**, The New York City Department of City Planning, The Municipal Art Society of New York (2000), *Privately Owned Public Space : The New York City Experience*, New York.
  - . **kedissa, Ch. (2010)**, « Impact de la géométrie des espaces extérieurs sur le microclimat urbain ; cas des places publiques»; mémoire de magister, univ de Constantine.
  - . **Kergomard, C. (2007)**, « A chaque ville son microclimat», *Revue Sciences et avenir*, n° 730, Paris, décembre 2007.
  - . **Koen, A. Steemers, M.C. Sinou, M.**, « Morphologie urbaine »<http://www.alpha.cres.gr/ruros>).
  - . **Kofoed, N.U, Gaardsted, M.**, « Prise en compte du vent dans les espaces urbains », Esbensen Consulting Engineers Ltd, Denmark, [www.alpha.cres.gr/ruros](http://www.alpha.cres.gr/ruros).
  - . **Korosec-Serfaty, P., KAUFFMANN, C. (1974)**, «Psychosociologie des Places Publiques. »*Neuf*, 51, 1-18.
  - . **Korosec-Serfaty, Perla, (1988)**. « La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains », *Arch. 8 Comport. I Arch. Behav.*, Vol. 4, no. 2, p. 11 1-1 32 (1988).
  - . **Labaasse, J. (1966)**, « L'organisation de l'espace. Éléments de géographie volontaire », Paris Herman, 1966, p.352).
  - . **Labaasse, J. (1970)**, « Signification et avenir des centres », in *urbanisme*, n° 120,121, Paris, juin, juillet 1970, p. 8).
  - . **Le Corbusier**, *La Charte d'Athènes*. Paris, Points-Seuil, 1971.
  - . **Le Corbusier**, *Manière de penser l'urbanisme*. Paris, Denoël, 1971.
  - . **Lefebvre, H. (1972)**, « Le droit B la ville », (Anthropos, Paris).
  - . **Lerup, L. (1978)**, *Environmental and Behaviour Congruence as a Measure of Goodness in Public Space: the Case of Stockholm*. *Ekistics*, 34 (1978). No. 204.
  - . **Le Robbert**, *Le dictionnaire de la langue française*.
  - . **Lévy A. (2005)**, « Formes urbaines et significations », *Espaces et Sociétés*, vol. 3, No.122, 25-48.
  - . **Liébard, A., et De Herde, A. (2006)** , « *Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatiques* ». Edition : Le Moniteur, 2006.
  - . **Lynch.K, (1976)**, « *L'image de la cité* », Ed. Dunod, Paris, 1976.
  - . **Mansour A. (1992)**, « *Méthodologie d'analyse du patrimoine urbain ancien* », Laval, Faculté des lettres.

## [Bibliographie]

- 
- . **Maouia, S. (2000)**, « Éléments d'introduction à l'urbanisme, histoire méthodologique réglementation », édition Casbah, Alger, p76.
  - . **Masmoudi, S. (2003)**, «Relation entre géométrie urbaine, végétation et confort thermique extérieur, cas de la place dans les régions arides à climat chaud et sec », Thèse de Magistère, Université Mohamed Kheidar, Biskra, 2003, p 40.
  - . **Mathan, A., et Rabadi, N., et Grosland, N. (2004)**, « Digital Human Modeling and Virtual Reality » for FCS, Technical Report No. VSR-04, 02, Chapter 12, 2004.
  - . **Matzarakis, A., Rutz, F et Mayer, H. (2006)**, « Estimation and calculation of the mean radiant temperature within urban structures, 2006. »(<http://www.meteo-uni.freiberg.de>)  
. Melchior, F (2007) « L'usage des places publiques à Madrid, Exemples choisis à l'échelle de la ville et du quartier. Mémoire de Licence, Section de Géographie, Octobre 2007).
  - . **Merlin, P et Choay, F. (2000)**, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », édition : PUF, Paris, p320, p434.
  - . **Mermier, F. Perald, M. (2011)**, « Mondes et places en méditerranée, formes sociales et spatiales de l'échange », Edition Karthala, Paris 2011.
  - . **M.I.P.L.Q.D.C.P. (2001)**, « Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, « Les espaces publics urbains : «recommandations pour une démarche de projet », Arche Sud, Paris
  - . **Moudon-Vernez A., (1997)**, « Urban morphology as an emerging interdisciplinary field », Urban Morphology, No.1, 3-10.
  - . **Moser, G et K. Weiss. (2003)**, « Espaces de vie ». Armand Colin, 396 p.
  - . **Muret (J.-P), Allain (Y.-M) et Sabine (M.-L). (1987)**, « Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer ». Ed Moniteur, Paris (1987).
  - . **Noilhan, J. (1980)**, cité par Belatrache, T. Op.cit 33.
  - . **Newman, O. (1972)**, « Defensible space », New York. Macmillan.
  - . **Ohta, Hirohiko. (2001)**, «A phenomenological approach to natural landscape cognition », Journal of environmental psychology, 2001, p.387-403.
  - . **Oke, T.R. (1987)**, « Boundary Layer Climates », Methuen and co, New York, 1987.
  - . **Pinon, P. (1991)**, « Lire et composer l'espace public », éditions du S.T.U, Ministère de l'équipement, Paris 1991.
  - . **Perrault, M. (1996)**, « Les dix livres d'architecture de Vitruve », édition Pierre Mardaga, Liège 1996, le cinquième livre d'architecture, P .148.

## [Bibliographie]

- 
- . **Picon Lefebvre, (2002)**. «Virginie (sous la direction de), «Les espaces publics modernes » / Éditions : Le Moniteur.
  - . **Putra, S.Y**, Yang, J. Wenging, L.
  - . **Raymond, Thiry. (1992)**, « Perception de l'espace, de l'habitat et des jardins publics, école d'architecture, Luminy, Marseille.
  - . **Relph. (1977)**, p48.
  - . **Rodison, M. (1973)**, (Préface), in Pedro Chalmeta Gendron, El « Senso des Zoco »en Espana : eades media y moderna. (Contribucion al estudio de la hestoria del mercado, Madrid, Instituto Hisparano\_Arabe de cultura, p XV-L XIX).
  - . **Samali, M. (2010)**, «Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », mémoire de magister, option : faits urbains, Constantine, 2010.
  - . **Sauvaget, J. (1941)**, « Alep, Essai sur le développement d'une grande ville syrienne, des origines au milieu du XIX ème S, Paris, Vol 2, pp 423.
  - . **Solène, M., et Muriel, D. (2011)**, « Naturalité urbaine : l'impact du végétal sur la perception sonore dans les espaces publics », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 11 Numéro 1 | mai 2011, mis en ligne le 20 juillet 2011, Consulté le 13 mars 2012. URL: <http://vertigo.revues.org/10874>; DOI: 10.4000/vertigo.10874.
  - . **Steadman (1979), Oke (1981), Barring et al (1985), Eliasson (1996), Pierre et al (2001), Lapidier .**
  - . **Stemers, K. (1996)**, «A, Low energy urban design», 1996.
  - . **Stein, V. (2003)**, «La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Thèse de Doctorat, département de Géographie, Université de Genève, 2003.
  - . **Sansot, P. (1984)**, « Poétique de la ville », Paris : Klincksieck.
  - . **Tadjari, A.F. (1999)**, « La place publique comme pièce maîtresse de la cohérence de la continuité urbaine », thèse de magister, Université de Sétif, Mars 1999, pp 31.
  - . **Tahbaz M. (2008)**, « Effect of appropriate design on success of passive ventilated cooling: Case study of a semi-tall building in Tehran », conference of Air Conditioning and the Low Carbon Cooling Challenge, Cumberland Lodge, Windsor, UK, 27-29 July 2008. London: Network for Comfort and Energy Use in Buildings», <http://nceub.org.uk>.
  - . **Toussaint J., Zimmermann, M. (dir.). (Année non citée)**, « User, observer, programmer et fabriquer ».

## [Bibliographie]

- 
- . **Tsianaka, E. (2006)**, « The Role of Courtyards in Relation to Air Temperature of Urban Dwellings in Athens », The 23rd Conference on Passive and Low Energy Architecture, Genève, Suisse, 6-8.
  - . **Turi, Alexis. (2007,2008)**, MCOMSL, « L'espace urbain comme air de jeu, problématique : comment évoluent les pratiques sportives urbaines ».
  - . **Vaillant, J.R.(1978)**, « Utilisation et promesse de l'énergie solaire », édition Eyrolles, 1978.
  - . **Vernant, J.P. (1983)**, « Les origines de la pensée grecque, Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd.1962).
  - . **Watson.D, Camous.R, (1986)**, « L'habitat bioclimatique: de la conception à la construction », Edition l'Étincelle, Montréal, Québec, Canada, 1986, p 131.
  - . **Whyte, H. (1980)**, « The Social Life of Small Urban Spaces » (The Conservation Foundation. Washington, D.C.).
  - . « **Wikipédia** » : Encyclopédie libre sur [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org).
  - . **Woonerf (1977)**, (cour urbaine) : « Une autre façon d'aménager l'espace urbain et les nouvelles règles qui en découlent pour la circulation. ».
  - . **Yezioro, A. Capeluto, I.G, Shaviv, E. (2006)**, « Design guidelines for appropriate insolation of urban squares », Renewable Energy, Volume 31, Juin 2006, pp 1011-1023.
  - . **Chapitre 03:**
  - . **Bahri, N. (1997)** ; « L'espace urbain à l'échelle humaine cas du ksar de Ghardaïa » ; Mémoire de magistère ; septembre 1997 ; U. Biskra.
  - . **Blanc, M. (1992)**, « espace et société » n°68 in Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V): Vivre et créer l'espace public.
  - . **Brodhag, (2004)**, « Le développement durable du gouvernement français -2004-2008 ».
  - . **Charlick, R. (2006)**, « Cité par Faustin Clovis Nounjeu, In impact de la décentralisation sur la gouvernance urbaine au Cameroun : cas de la ville de Bangangte », In 28th AAPAM ; Annual roundtable conférence arusha, Tanzania, 4th\_8th décembre 2006.
  - . **Cherfaoui, D. (2010)**, « L'attractivité urbaine, par l'accueil de l'événementiel sur les espaces publics, Cas d'Alger », p.66-77. Mémoire de Magister, option : urbanisme et développement durable », école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, EPAU.
  - . **Choay, F et Merlin, P. (1988)**; « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (1988) » ; 3eme édition : mai 2000 ; P.U.F / Paris/ France.
  - . **Fischer. G.N. (1992)** ; d'après Bahri, N. (1997); « L'espace urbain à l'échelle humaine cas du ksar de Ghardaïa » ; thèse de magistère ; septembre 1997 ; U. Biskra.

## [Bibliographie]

---

- . **Goffman, E. (1974)**, « Les rites d'interactions », Paris, Minuit, 1974.
- . **Halbwachs M. (1997)**, La Mémoire collective, Albin Michel, Paris, 295 p.
- . **Hanafi, A. (2010)**, « Les espaces publics entre la logique de la conception et l'usage quotidien. Cas des placettes de la ville de Biskra », mémoire de magister, option: Établissements humains dans les régions arides et semi-arides, univ. de Biskra.
- . **Jodelle Zetlaoui-Léger. (2005)**, « L'implication des habitants dans des microprojets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques », Les Cahiers de l'École d'architecture de la Cambre, mai 2005.
- . **Kassab-Laouar, I. (2007)**, « La ville nouvelle Ali Mendjeli : Acteurs et Gouvernance dans le processus d'édification », mémoire de magister en Aménagement du territoire, ISTAT, université de Constantine, mars 2007.
- . **Lafer, A. (2007)**, « Gouvernance Urbaine, rôles, et rapports des différents acteurs dans les pratiques urbaine locales- cas d'étude : la wilaya de Tizi-Ouzou »
- . **Rossi A. (2001)**, L'architecture de la ville, In Folio, Gollion, 252 p.
- . **Samali, M. (2010)**, «Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », mémoire de magister, option: Faits urbains, Univ. de Constantine, 2010.
- . **Sennett, R. (1979)** in Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, op.cit, p 27.
- . **Whyte, W, H. (1980)**, « The social life of small urban spaces », Project for public spaces, Washington : Conservation Fondation, 1980.
- . **Yoshihara, A. (2008)**, « Qu'est ce qu'une place réussie ? », mémoire de master en 1<sup>ère</sup> année, master en urbanisme et territoires, mention : urbanisme, institut d'urbanisme de Paris XII, université Val de Marne.
- . **Zepf M. (1999)**, « Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité : analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises », Thèse no 1994, EPFL, Lausanne.
- . **Zepf, M. (2004)**, in: Toussaint, J.Y et Zimmermann, M : User, observer, programmer et fabrique l'espace public, article de Zepf, M. 2004.
- . **Chapitre 04:**
- . **Aumassip, G. (2001)**, L'Algérie des premiers hommes. Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme et Ibis Press, 221 p.
- . **Bardet, G. (1948)**, « Le nouvel urbanisme », 1948.

## [Bibliographie]

- 
- .Benabderrahmane, K.A. (2007)**, « Composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain ; Cas de la Brèche à Constantine et du Cours de la Révolution à Annaba. Mémoire de magister, mai 2007. Option : urbanisme, Université de Constantine.
- .Bedjaoui, M., Sebe, A. (année non citée)**, « La Saoura », Texte : Mohammed Bedjaoui, photos : Alain Sebe, ouvrage faisant suite à celui publié sur le M'Zab. Edition Deleoise, Paris, France.
- .Benaïcha, A. (2011)**, « L'inadéquation du cadre bâti aux pratiques sociales », cas de l'habitat collectif à Batna. Mémoire de magister, Option : ville, société, et développement durable, université de Batna.
- .Berque, J. (1974)**, « Maghreb, histoire et société ». Paris, Duculot/ Alger, SNED ,1974.
- .Bisson, J. (2004)**, « Mythes et réalités d'un désert convoité: le Sahara », Ed. L'Harmattan, Paris, 480p.
- .Bonard Y. (2004)**, « Aménagement du territoire et participation populaire : le cas des espaces publics d'Yverne », mémoire de licence en Géographie UNIL, Lausanne (non publié).
- .Boubaker, S., Meziani, A. (année non citée)**, Les espaces publics Batnéens : une photographie de temps, Étude comparative et évolutive des hammams et cafés maures dans la ville de Batna – Algérie.
- .Bourdieu, P. (1961)**, « Sociologie de l'Algérie », PUF, Que sais-je ? N° 802.
- .Caniggia et Maffei. (1993)**, « Caractères formatifs critico-opérateurs de l'évolution du bâti sur quatre échelles dimensionnelles concurrentes. Coïncidant avec quatre moments phases de compréhension progressive du milieu anthropique ». « Typo-morphologie architecturale et urbaine », Document de travail présenté par Pierre Larochelle., Québec, Université Laval, 1993.
- .Chaouche-Bencherif M. (2007)**, « La Micro-urbanisation et la ville-oasis; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable, Cas du Bas-Sahara » mémoire de doctorat en sciences, option : urbanisme, université de Constantine, 2007
- .Carlier, O. (1990)**, « Le café maure. Sociabilité masculine effervescence citoyenne (Algérie XVII ème – XX ème siècle) », *Annales ESC*, 45-4, pp 975-104.
- . Carlier, O. (2000)**, « Les enjeux sociaux du corps. Le Hammam maghrébin (XIXème – XX ème siècle), lieu pérenne menacé ou recréé », *Annales Histoire Sciences Sociales*, Année 2000 Volume 55, n°6. pp 1303-1333.
- .Capot-Rey, R. (1953)**, « Le Sahara Français ». PUF, Paris, 564 p. + 8 cartes.
- .Capot-Rey, R. (1955)**: «Travail de l'institut de Recherche Saharienne ». Université d'Alger, E. Imbert Imprimeur, Tome XIII, p 238.

## [Bibliographie]

- 
- .Chabbi, M. (2009)**, Rôle et fonctions des urbanistes dans la fabrication des villes du Sud : le cas de Tunis (1960-2009), article PDF.
- .Chaulet, C. (2002)**, « Le local, l'origine et le terme », *Insaniyat*, n°16, (Vol VI, 1), janvier-avril.
- .Cote, M. (1988)**, « Un pays jeune chamboulé par son passé », in *Géo*, Paris, n° 114, août 1988, pp.64-69.
- .Cote, M. (1993)**, « L'Algérie ou l'espace retourné », Ed. Media plus, Algérie, 1993.
- .Cote, M. (2005)**, « La ville et le désert : le bas Sahara algérien », Ed. Iremam et karthala, 305p, 2005.
- .Chelbi, M. (1989)**, « Cultures et mémoires collective au Maghreb », Paris, Académie Européenne du Livre, 1989, p72.
- .Delluz, JJ. (2005)**, « Chronique urbaine », Edition Bouchène, Alger, P.90.
- .Donnadeiu, C et P. Didillon, H et J.N, (1977)**, « Habiter le désert –les maisons mozabites, Recherche sur un type d'architecture traditionnelle pré-saharienne », 1977.
- .Dris, N. (2001)**, « La ville mouvementée, espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger », Edition l'Hartmatan, Paris.
- .Gautier, E.F. (1922)**, « Les territoires du Sud de l'Algérie, Description géographique », Alger, Carbonnal.
- .Gautier, E.F. (1964)**, « Le passé de l'Afrique du Nord les siècles obscurs », Paris, Payot, 1952, 432p.
- .Goffman, E. (1974)**, « Les rites d'interactions », Paris, Minuit, 1974.
- .Grigorovschi, A. (2010)**, « Le caractère des places publiques en Roumanie contemporaine (Le cas de la ville d'Iasi). Primit: 5 decembrie 2011 • Acceptat in forma finală: 13 februarie 2012
- .Hadjidj, D. (2011)**, « Le paradoxe de l'espace public dans la ville algérienne », *Afrique et développement*, Vol. XXXVI, No. 2, 2011, pp. 207 – 218. Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2011 (ISSN 0850-3907).
- .Ibn Khaldoun, A. (1863)**, « El Muqqaddima », ou Les Prolégomènes d'Ibn Khaldoun », traduit et commenté par W. Mac Guckin De Slane, la collection : (Les classiques des sciences sociales), université du Québec.
- .Ibn Khaldoun, A. (1934)**, « Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes en Afrique septentrionale », traduction du baron de Slane, Ed. Geuthner, Paris, 4 vol.

## [Bibliographie]

- 
- . **Kotzev, E. (1997)**, « Évolution du tissu urbain de Québec, et de ses espaces publics. Analyse morphologique de trois places », mémoire de (maitre architecte), école d'architecture, faculté des études supérieures d'architecture, d'aménagement, et des arts visuels, Université Laval, mars 1997.
- . **Kribech Youcef-Ali Jennie, F-Z. (Date non citée)**, « Pour une revalorisation de l'espace public traditionnel dans le vieille ville de Constantine »; mémoire de magister, option: Faits urbains, université de Constantine.
- . **Laroche, P. (1996)** , « Le Lexique de typo-morphologie du milieu bâti », 1996, p.1
- . **Lasaad, B. Maréchal, C. Ben Khatra, N. (1998)**, « Étude de la dynamique de l'expansion urbaine du grand Tunis (1975-98). Dans le cadre de travaux pratiques de l'université d'été internationale, Tunis – 12/25 Juillet 1998
- . **Lynch, K. (1984)**, « A theory of good city form », Cambridge, Mass. : M.I.T. Press 1984.
- . **Mahrour, K. (1994)** : " Tamentit, cité du désert" in HTM n° 2, Alger, pp. 23-37.
- . **Makhloufi, L. (2005)**, « Constantine : espaces publics et commerce informel. Entre appropriation et détournement » in "C'est ma ville!", l'Harmattan, 2005. [www.argonautes.fr](http://www.argonautes.fr), Consommations & Sociétés n°7.
- . **Marçais, P. (1955)**, « Notes de sociologie et de linguistiques sur Beni-Abbès » in "Travaux de l'Institut de Recherche Saharienne", Université d'Alger, E. Imbert Imprimeur, Tome, XIII.
- . **Masqueray, E. (1983)** : « La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, CRESM, Paris, 1886, (redifusion) Edisud Aix-En-Provence, 374p.
- . **Mercier, E. (année non citée)** « Constantine avant 1937, Notice sur celle ville à l'époque du dernier bey, dans « Constantine, son centenaire », Vol. 44, de recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine.
- . **Monod, T. (1991)**, « L'avenir du nomadisme saharien », Sécheresse, n0 1-2, Montrouge, pp. 6-7.
- . **PNUD, (1997)**, « La Gouvernance en faveur du développement humain durable, document de politique générale », 1997.
- . **Poet, M, (1997)**, Introduction à l'urbanisme », Paris, Edition Seuil, 1979.
- . **Raymound, A. (1985)**, « Grandes villes arabes à l'époque ottomane », Ed. Sindbad, Paris, 1985.
- . **Semmoud, B. (2009)**, « Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord », Cahiers de géographie du Québec, vol. 53, n° 148, 2009, p. 101-118. <http://id.erudit.org/iderudit/038144ar>
- . **Snoussi, H. (1985)**, « -préface- casbah .Architecture et urbanisme ». (Janvier 1985).

- . **Van Der Meersch, M. (1987)**, « Les Médinas Maghrébines, Étude et Documents sur le patrimoine culturel, UNESCO, Paris, 1987.
- . **Van Eyck, A. (2008), in (Levesque, L.)** « La place publique comme constellation interstitielle : parcours historique et expérimentations » in Les Temps de l'Espace Public Urbain : Construction, Transformation et Utilisation, Éditions MultiMondes, Montréal, 2008)
- . **Veyret, Y. (2007)**, (sous la direction de) 2007 « Le développement durable ». SEDES.
- . **Zannad, T. (1984)**, « Symboliques corporelles, et espaces musulmans », Tunis, Cérés Productions, 1984. pp. 49.
- . **Zucker, P. (1959)**, « Town and Square from the Agora to the Village Green », Columbia University Press, New York, 1959.
- . **Chapitre 05:**
- . **Baaziz, N. (2007)**, « Étude sur la qualité d'eau potable et risques potentiels sur la santé cas de la ville de Batna », U. de Batna, p29. In (Tebbi, H.2011).
- . **Maamri, N.2011**, « Habitat "Auto-Construct" à Batna, Processus d'intégration (Cas du quartier populaire Bouakal), mémoire de magister, option : Urbanisme, U.de Batna.
- . **Marin, J-P. (2005) (préface de. Jean Deleplanque)**, « Au forgeron de Batna, Paris, L'Harmattan, coll. « Graveurs de mémoire », 2005, 493 p., p. 268.
- . **Merarda, M, "Bennoui". (2004)**, « Sept ans de maquis en Aurès », Dar El-Houda, Ain M'lila, 2004.
- . **Tabbi, H. (2011)**, « Analyse de la fonction éducative, Répartitions et disparités (cas de la ville de Batna) », mémoire de magister, option : Ville, société, et développement durable. U. de Batna.
- . **Thiriez, P. (1986)**, « En flânant dans les Aurès », Éditions Numidia, Ain M'lila, 1986, p33 - p40.
- . **Zouita, N.2002**, « Étude de la pollution de l'aquifère El Madher », U.de Batna, p26.
- . **(Nom de l'auteur non connu). (2011)**, « La dynamique spatiale, et les formes urbaines de la ville de Batna », mémoire de magister, 2001, in Scu-Batna, 2011.
- . **Chapitre 06:**
- . **Auge, M. (1992)**, « Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité », Paris, Éditions du seuil, 156 p. BEAL 159 .937 .52 AUG.
- . **Barbre, B. Duclent, A. (1986)**, « Le vécu de l'architecture », Ministère de l'Équipement, Plan Construction. p 100, EAL 305 BAR.

## [Bibliographie]

- 
- . **Bavoux, P. (1991-1992)**, « Rue de la Ré, Les temps modernes », 545, 546 Dec. 91 janv. 92 BANLIEUES, relégation ou citoyenneté, 107-133.
  - . **Begag, A. (1989)**, « Béni, ou le paradis privé », Seuil, 1989.
  - . **Begag, A. (1991)**, « La ville des autres », Lyon, P.U.L 159 p.
  - . **Bosselman, P.1998**, « Representation of places: reality and realism in city design. », University of California Press, Berkeley, CA, 1998. 228 p.
  - . **Bensaci, A. (2000)**, « Une théorie générale de l'architecture, morphométrie et modélisation systémique », thèse en vue de l'obtention du grade de docteur ès et lettres et sciences humaines – Doctorat philosophie, 2000, Université Jean Moulin, Lyon, p.511.
  - . **Borie, A. Denieul, F. (1978-1979)**, « Étude et document sur le patrimoine culturel, Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels».
  - . **Borie, A. Micheloni, P. Pinon, P. (1978)**, « Forme et déformation », GEFAU-CERA, Paris, 1978.
  - . **Borie, A. Denieul, F. Pinon, P. (1979)**, « Histoire du tissu urbain », Textes et documents pour la classe, Paris, 1979.
  - . **Boukroune, H. (2006)**, « L'Expression de deux architectures à travers deux parcours urbains : villes de Constantine et Annaba », thèse de doctorat, option: urbanisme, université Mentouri, Constantine.
  - . **Chalas Yves**, « L'oralité sociale. Écoute, traitement et restitution de la parole urbaine quotidienne ». Équipe de recherche architecturale CRESSON CNRS-URA 1968, Grenoble, 1996.
  - . **Cullen, G. 1(971)**, «The Concise Townscape ». The Architectural Press, London, 1971. 200 p.
  - . **Dupagne, A. Jadin, M. Teller, J. (1997)**, « L'espace public de la modernité ». Études et Documents. Ministère de la région wallonne, direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine, division de l'aménagement et de l'urbanisme, 1997.
  - . **Dosda, P. CERTU. (1997)**, «Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologie de l'espace », apparu sur la publication CERTU interventions réalisées sur ce thème lors de l'atelier perception de l'espace, CERTU - département d'urbanisme.
  - . **Fischer, J. ou G.N. (1965)**, « La psychologie de l'espace », collection que sais-je?, Presses universitaires de France, 1965.
  - . **Fischer, G.N.CERTU. (1997)**, « Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologie de l'espace », apparu sur la publication CERTU interventions réalisées

## [Bibliographie]

---

sur ce thème lors de l'atelier perception de l'espace, CERTU - département d'urbanisme.

- . **Hall E. (1966)**, « La dimension cachée », trad. Fr., Seuil, 1971.
- . **Hannerz, U. (1980)**, « Explorer la ville, éléments d'anthropologie urbaine », traduction et présentation par Isaac JOSEPH, les éditions de Minuit, 1983.
- . **Herskovits, M-J. (année non citée)**, « Les bases de l'anthropologie culturelle », trad. Française. De «Man an his works « Bibliothèque scientifique puis «petite bibliothèque Payot » N°106.
- . **Koenderink, J- J. Van Doorn, A- J. (1976)**, «The singularities of the visual mapping. » BioCyber, 24(1):51.59, 1976.
- . **Durand, F. Drettakis, G. Puech, C. (1997)**, « The visibility skeleton : A powerful and efficient multi-purpose global visibility tool ». In *Proceedings of SIGGRAPH'97*, pages 89.100, Los Angeles, California, USA, August 3.8, 1997. ACM SIGGRAPH.
- . **Lévy, A. (1980)**, « Extrait de la communication présentée par Albert Lévy au IIème séminaire de sémiotique Architecturale », 16 et 17 décembre 1980, (U.P.A.N°6).
- . **Louisy, M.A. (1988)**, (sous la direction de), « Espaces publics ». La documentation française.
- . **Lynch, K. (1960)**, « *The Image of the City* ». MIT Press, 1960. 194 p.
- . **Merlin, P. (1988)**, « Morphologie urbaine et parcellaire », collection: temps et espaces, Édité par pierre Merlin et associés : Ernesto D'Alfonso et Françoise Choay, p5-65.
- . **Marique, A-F. Teller, J. (2007)**, « Lire, méthode d'analyse morphologique », Aide mémoire; le: 04/10/2007.
- . **Muccheuilli, R. (1967)**, « Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale connaissance du problème et applications pratiques », Éditions Sociales Françaises, collection la formation permanente en sciences humaines.
- . **Noschis Kaj, (1984)**. « Signification affective du quartier », librairie des méridiens, Paris, p72-73.
- . **Panerai, P. Depaule, J-C. Demorgon, M. (1999)**, « *Analyse urbaine* ». Collection eupalinos, série Architecture et Urbanisme. Éditions Parenthèses, 1999. 190 p.
- . **Perec, G. (1974)**, « Espèces d'espaces ». Éditions Galilée, 127 p.
- . **Petiteau, J-Y. (2000)**, « Je marche donc je suis » ou les jalons de l'être dans la méthode des itinéraires in Ostrowetsky Sylvia (dir), processus du sens, sociologie en ville n°2, Les cahiers du CEFRESS, L'harmattan, 2000,dans le cadre de recherches menées au Laboratoire architecture Usage, Altérité, École d'architecture de Nantes.

## [Bibliographie]

- 
- . **Pinell, P. (1999)**, «Les méthode de la sociologie», in Souilamas, R. Docteur en éthique médicale et Biologie, Résumé du cours du Laboratoire d'Éthique Médicale. Source Internet: [www.infodoc.inserm.fr/ethique/cours](http://www.infodoc.inserm.fr/ethique/cours).
  - . **Pornon, C. (1996)**, « Colonisation d'une place vide » : les Terreaux. Lyon, Aleas éditeur, coil Pour mémoire ENTPE ALEAS, 180 p
  - . **Quéré L. & D. Brezger. (1992)**, « La Matrice pratique du caractère public des espaces urbains », rapport de recherche 1992, CEMS, Plan urbain, MELT. CEMS, Plan urbain, 1992.
  - . **Renier, A. (2004)**, « Le rôle du parcours dans l'intégration des conformations statiques de l'espace et des objets dans un réseau de configuration en interférence dynamique » communication présentée dans le cadre des journées d'étude sur : Le visuel, objets et parcours à l'Institut universitaire de France, responsable. Anne Beyaert, le 04 février 2004.
  - . **Renier A. (1997)**, « Le paysage urbain, représentation, signification, communication », Colloque scientifique EIDOS-INFORMURBA, Blois, 29-31 Mai 1997.
  - . **Revillrd, A. (2007)**, « Comment construire une grille d'observation?», in fiche technique 04: TD "initiation à l'investigation empirique" en Licence 1 de Sociologie politique, Université Paris 13 Villetaneuse.
  - . **Revillrd, A. (2008)**, «Qu'est ce que la sociologie?, la sociologie, une démarche d'analyse scientifique du social», in cours introduction à la sociologie, Université Paris 13 Villetaneuse.
  - . **Roncayolo, M. (année non citée)**, « Pour une culture urbaine », In Les langages de la ville, Bernard Lamizet et Pascal SANSON, Ed. Parenthèses, Coll. Eupalinos, p 17.
  - . **Sansot, P. (1971)**, « Poétique de la ville », ed . Klincksieck
  - . **Sivadon, IN. (Année non citée)**, « Les maladies de la vie urbaine », Masson.
  - . **Teller, J. (2003)**, «A spherical metric for the field-oriented analysis of complex urban open spaces. » *Environment and Planning B: Planning and Design*, 30(3) :339.356, 2003.
  - . **Chapitre 07:**
  - . **Benatia, F. (1976)** , « Du sous développement au développement urbain, les bidonvilles d'Alger. », Ed APC Alger p.32
  - . **Benevolo, L. (1975)**, « Corso di disegno », 5 vol., Laterza-Figli, Rome, 1975.
  - . **Borie, A. Micheloni, P. Pinon, P.(1978)**, « Forme et déformation- GEFAU-CERA», Paris, 1978.

## [Bibliographie]

- 
- . **Borie, A. Denieul, F. Pinon, P. (1979)**, « Histoire du tissu urbain, Textes et documents pour la classe », Paris, 1979.
  - . **Caniaggia, G. (1976)**, « Strutture della spazio antropica », Flerence, 1976.
  - . **Caniggia, G. (1979)**, « Composizionee architettonica e topologia edilizia », Venise, 1979.
  - . **Castex, J. Panerai, Ph. Depaule, J.Ch. (1975)**, « Principes d'analyse urbaine », in «Evolution comparée des modèles architecturaux et des modèles culturels dans la ville industrielle d'Haussmann à Le Corbusier », Vol. 2, Corda, Versailles, 1975.
  - . **Castex, J. Panerai, Ph. Burlen, K. Celeste, P. Furet,C. (1980)**, « Lecture d'une ville » Corda, Versailles, 1978, Paris, 1980.
  - . **Cherfaoui, D. (2010)**, « L'attractivité urbaine, par l'accueil de l'événementiel sur les places publics », cas d'Alger, mémoire de magister, option : urbanisme et développement durable, laboratoire : ville, urbanisme et développement durable, novembre 2010.
  - . **Cullen, G. (1961)**, «Townscape », Londres, 1961.
  - . **De Sablet, M. (1988)**, «Des espaces urbains agréables à vivre : Places, rues, squares, jardins », Paris, Éditions Moniteur.
  - . **Étude réalisée par B.U.A.E.U, Batna. (Année non citée)**, Étude, et proposition de nouveaux espaces publics, (places et placettes) à la ville ed Batna.
  - . **Hiorns, F.R. (1956)**, « Town building in history, Londres », 1956.
  - . **Jacobs, J. (1961)**, «The death and life of great American cities», New York, Vintage Books, 1963.
  - . **Lavedan, P. (1926-1959)**, « Histoire de l'urbanisme », 3 tomes, Paris, 1926-1959.
  - . **Lavedan- Hugueney, J. (1974)**, « L'urbanisme au moyen âge », Paris 1974.
  - . **Lynch, K. (1958)**, « A theory of urban form », Journal of the Americaine Institute of planners, Vol 24, n 4, 1958.
  - . **Lynch, K. (1970)**, « L'image de la ville », Paris 1970.
  - . **Martin, R. (1974)**, « L'urbanisme dans la Grèce antique », A, et J. Picard, Paris, 1974. (M-3. Bertrand, H. Listonski, p. 18)
  - . **Munford, L. (1964)**, « La cité à travers l'histoire », paris 1964.
  - . **Micheloni, P. Pinin, P. (1978)**, « Parcelleaire foncier et architecture urbaine », in Métropolis, vol. III, n 32, 1978.

## [Bibliographie]

---

- . **Naceur, F. (2004)**, « la problématique de la dominance masculine au niveau des espaces urbains: cas des villes algériennes. », Texte initialement publié dans *Femmes et Villes*, textes réunis et présentés par Sylvette Denèfle, Collection Perspectives « Villes et Territoires » no 8, Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », Tours, 2004, p. 239-248. Ce texte est mis en ligne sous format électronique par les Presses Universitaires François-Rabelais et le Centre de Ressources électroniques sur les Villes dans le cadre de leur programme commun de rétroconversion d'ouvrages épuisés, collection « Sciences sociales de la ville ».
- . **Saalman, H. (1968)**, « Medieval cities », New York, 1968.  
.Sitte, C. (1980), « L'art de bâtir les villes », l'Équerre, paris, 1980.
- . **Wilson, J-Qet Kelling, G. (1982)**, « Broken Windows », Atlantic Monthly, n° 211, 1982. in (Naceur, F. 2004).

**Annexes :**

**Annexe 01 :**

**Textes législatifs relatifs à la gestion des espaces publics en Algérie**

**(Voir les articles 69, 71, 75, 88, 93, 96, 108, 114 et 132 de la loi 90- 08 relative à la commune)**

Bien que la réglementation algérienne en vigueur ne contienne aucune clause qui identifie clairement le gestionnaire des espaces publics, la loi 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune.

Les missions de la commune, qui apparaissent dans les articles de cette loi, consistent en effet entre autres en :

- La salubrité publique ;
- La sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics ;
- Le maintien de l'ordre dans les endroits publics où ont lieu des rassemblements de personnes;
- La commodité du passage dans les rues, places et voies publiques ;
- Le développement d'activités économiques en relation avec ses potentialités et son plan de développement ;
- La préservation et la protection des sites et monuments en raison de leur vocation et de leur valeur historique et esthétique ;
- La signalisation dans les espaces publics ;
- La création et l'entretien d'espaces verts et de tout mobilier urbain visant l'amélioration du cadre de vie ;
- La gestion et le contrôle des marchés communaux ;
- Les Stationnements payants...

**Annexe 02 :**

**La loi n° 06-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation (embellissement) de la ville.**

Dans l'Article 1er, il est mentionné, que la présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable. La politique de la ville est conçue et élaborée suivant un processus concerté et coordonné. Elle est mise en œuvre dans le cadre de la déconcentration, de la décentralisation et de la gestion de proximité.

Ici, nous nous intéressons qu'aux missions intéressant notre recherche, qui sont présentées dans les articles et chapitres qui suivent :

**Relative au chapitre 1:**

**Art.2.** Les principes généraux de la politique de la ville sont :

**1. La coordination et la concertation :** selon lesquelles les différents secteurs et acteurs concernés œuvrent ensemble pour la réalisation d'une politique de la ville organisée de manière cohérente et optimale, à partir des choix arrêtés par l'État et des arbitrages communs ;

**2. La déconcentration** : selon laquelle les collectivités locales disposent de pouvoirs et d'attributions qui leur sont dévolues par la loi ;

**3. La gestion de proximité** : selon laquelle sont recherchés et mis en place les supports et procédés destinés à associer, directement ou par le biais du mouvement associatif, le citoyen à la gestion des programmes et actions concernant son cadre de vie et d'en apprécier et évaluer les effets engendrant le développement humain : selon lequel l'homme est considéré comme la principale richesse et la finalité de tout développement ;

**4. Le développement durable** : selon lequel la politique de la ville contribue au développement qui satisfait les besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures ;

**5. La bonne gouvernance** : selon laquelle l'administration est à l'écoute du citoyen et agit dans l'intérêt général dans un cadre transparent ;

**6. L'information** : selon laquelle les citoyens sont informés, de manière permanente, sur la situation de leur ville, sur son évolution et sur ses perspectives ;

**7. La culture** : Selon laquelle la ville représente un espace de création, d'expression culturelle, dans le cadre des valeurs nationales ;

**8. La préservation** : selon laquelle le patrimoine matériel et immatériel de la ville doit être sauvegardé, préservé, protégé et valorisé ;

**9. L'équité sociale** : selon laquelle la cohérence, la solidarité, et la cohésion sociale constituent les éléments essentiels de la politique de la ville.

### **Relative au chapitre 3:**

**Art.7.** La politique de la ville, conçue comme, un ensemble pluridimensionnel, plurisectoriel et multilatéral vise à réaliser le développement durable, l'économie urbaine, l'urbain, la culture, le social, la gestion, et l'institutionnel. Chaque volet susvisé comporte des objectifs précis intégrés à l'action globale à mettre en œuvre.

**Art.8.** Le volet du **Développement Durable** et de l'**Économie Urbaine** a pour objectifs :

- La sauvegarde de l'environnement naturel et culturel ;
- L'exploitation rationnelle des ressources naturelles ;
- La promotion de la fonction économique de la ville ;
- La promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;

---

**Art.9.** Le volet urbain et culturel a pour objectif de maîtriser la connaissance de la ville en préservant les terres agricoles, les zones du littoral et des zones protégées, en assurant :

- La correction des déséquilibres urbains ;
- La restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel ;
- La préservation et la valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville ;
- La promotion et la préservation des espaces publics, et des espaces verts ;
- Le renforcement et le développement des équipements urbains ;
- La promotion des moyens de transport en vue de faciliter la mobilité urbaine ;
- La mise en œuvre d'actions foncières prenant en compte la fonctionnalité de la ville ;
- La promotion et le développement du cadastre.

**Art.10.** Le volet social a pour objectif l'amélioration des conditions et du cadre de vie de la population en assurant :

- La lutte contre la dégradation des conditions de vie dans les quartiers ;
- La promotion de la solidarité urbaine et la cohésion sociale ;
- La promotion et le développement des activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs ;
- La promotion de la préservation de l'hygiène et la santé publique ;
- La prévention de la délinquance urbaine ;
- Le renforcement des équipements sociaux et collectifs.

**Art.11.** Le volet de la gestion a pour objectif de promouvoir (à bonne gouvernance à travers) :

- Le développement des modes de gestion rationnelles en utilisant des moyens et procédés modernes ;
- Le renforcement et l'amélioration de la qualité des prestations de service public ;
- La réaffirmation de la responsabilité des pouvoirs publics et la participation du mouvement associatif et du citoyen dans la gestion de la ville ;
- Le renforcement de la coopération inter villes.

**Art.12.** Le volet institutionnel a pour objectif :

- La mise en place d'un cadre national d'observation, d'analyse et de proposition dans le domaine de la politique de la ville ;
- La promotion du financement de la politique de la ville dans le cadre du concours du budget national, des finances locales et de mécanismes novateurs tels que l'investissement et le crédit, conformément à la politique économique nationale ;
- Le renforcement du suivi et du contrôle, par les instances compétentes, de l'exécution de la politique de la ville et des programmes et actions arrêtés dans ce cadre.

#### **Relative au chapitre 4: Des acteurs et des compétences**

**Art.13.** La politique de la ville est initiée et conduite par l'état qui en définit les objectifs, le cadre et les instruments en concertation avec les collectivités territoriales.

---

**Art.14.** Conformément aux dispositions de l'article 13 ci-dessus, les pouvoirs publics définissent la politique de la ville en :

- Arrentant une stratégie tout en fixant les priorités pour le développement durable de la ville, réunissant les conditions de **concertation** et de **débat** entre les différents intervenants dans la politique de la ville ;
- Arrentant les normes et les indicateurs urbain ainsi que les éléments d'encadrement, d'évaluation et de correction des programmes et actions arrêtées ;
- Trouvant des solutions pour la réhabilitation de la ville, la requalification de ses ensembles immobiliers et la restructuration des zones urbaines sensibles ;
- Conservant et mettant en œuvre des politiques de sensibilisation et d'information destinées aux citoyens ;
- Mettant en place les instruments d'intervention et d'aide à la prise de décision pour la promotion de la ville ;
- Favorisant le partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs économiques et sociaux pour la mise en œuvre des programmes de la politique de la ville ;
- Veillant à la cohérence des instruments liés à la politique de la ville et en assurant le contrôle et l'évaluation et sa mise en œuvre.

**Art.15.** Les programmes et les actions arrêtées dans le cadre de la politique de la ville sont mis en œuvre par les collectivités territoriales qui doivent prendre en charge la gestion de leurs villes respectives pour tout ce qui concerne leur évolution, la préservation de leur patrimoine bâti, leur fonctionnement et les qualités et conditions de vie de leurs habitants, dans le respect des compétences qui leur sont dévolues par la loi ;

**Art.16.** Dans le cadre des lois et règlements en vigueur, les investisseurs et les agents opérateurs économiques participent à la réalisation des objectifs inscrits dans le care de la politique de la ville, notamment en matière de promotion immobilière ainsi que de développement de l'économie urbaine et de compétitivité des villes ;

**Art.17.** Conformément à la législation en vigueur, les citoyens sont associés aux programmes relatifs à la gestion de leur cadre de vie, notamment leur quartier. L'État veille à réunir les conditions et les mécanismes permettant d'associer effectivement le citoyen aux programmes et actions concernant la politique de la ville.

**Relative au chapitre5:**

**Art.18.** Les instruments et organes de la politique de la ville sont :

- Les instruments de planification spatiale et urbaine ;
- Les instruments de planification et d'orientation sectoriels ;
- Les instruments de partenariat ;
- Les instruments d'infirmary, de suivi et d'évaluation ;
- Les instruments de financement ;

Le cadre national d'observation, d'analyse et de proposition dans le domaine de la politique de la ville.

**Annexe03 : Formulaire de questions et interviews :**

**1. Formulaire de questions de l'évaluation de l'espace 'place publique' :**

Formulaire de questions, lié à la place : « ..... » de la ville de Batna.

Bonjour, je suis étudiante en architecture, à l'université de Biskra. J'ai besoin de votre aide afin d'accomplir une étude (recherche) sur les places publiques de la ville de Batna.

Si vous voulez bien coopérer, en m'aidant à répondre à quelques questions que je vais vous poser, cela ne prendra que quelques minutes de votre temps. Ainsi, tout ce que vous dites, sera noté avec total anonymat, Merci.

1/ Vous êtes : Homme  , ou Femme

2/ Catégorie d'âge : jeune/ adolescent  Adulte  De Troisième âge

3/ Habitez-vous quel? Quartier....., Zone....., Commune....., Wilaya..... .

4/ Depuis quand habitez vous la même adresse ?.....

5/ Êtes-vous : Étudiant  , Actif  , Non actif  , Retraité  , En chômage

6/ Disposez-vous d'un véhicule personnel? Oui  , Non

7/ Si c'est un autre moyen de transport, lequel utilisez vous pour descendre en ville?  
Taxi  Autre type de transport en commun

8/ Fréquentez-vous les places publiques de la ville ?  
Oui  , Non  ,

Pourquoi vous ne le faites pas ?.....  
.....  
.....

9/ Laquelle d'entre celles citées au-dessous vous convient le mieux ?  
Place Ben Boulaid  Place des martyrs  Place Harsous   
Place du théâtre  Place aire de repos

Pourquoi ?.....  
.....  
.....

10/ Combien de fois / jour: 1, 2, ou plus?....., ou / Mois: 1, 2, ou plus?.....

11/ Pour combien de temps ? 1h, 2h, ou plus?.....

[Annexes]

12/ Comment l'utiliser vous ?

Debout  Assis sur un banc, aire gazonnée, ou autre

Adossé sur un mur ou arbre  En flânant  Accroupis

13/ L'utilisez-vous? seul  , ou accompagné

14/ Est-ce? : Pour le simple passage  Pour le repos  Pour l'attente

Pour la distraction  Pour de l'alimentation  Pour un évènement

15/ Appréciez-vous cette place ? Oui  , Non

Pourquoi ?.....  
.....

16/Trouvez-vous que cette place? :

Très belle  Très laide

Belle  Laide

Pas belle  Un peu laide

17/ Trouvez-vous la? :

Grande/ Large	<input type="checkbox"/>	Petite/ Étroite	<input type="checkbox"/>
Chaude	<input type="checkbox"/>	Froide	<input type="checkbox"/>
Claire	<input type="checkbox"/>	Obscure	<input type="checkbox"/>
Bruyante	<input type="checkbox"/>	Tranquille	<input type="checkbox"/>
Animée	<input type="checkbox"/>	Calme	<input type="checkbox"/>
Sécurisée	<input type="checkbox"/>	Non sécurisée	<input type="checkbox"/>
Salubre	<input type="checkbox"/>	Insalubre	<input type="checkbox"/>

18/ Qu'est ce qu'il lui manque à votre avis ?.....  
.....

...

19/ Appréciez-vous :

Son emplacement ? Oui  , Non

Son environnement ? Oui  , Non

Sa configuration ? (Taille, forme, disposition) Oui  , Non

Son aménagement ? Oui  , Non

Sa fréquentation ? Oui  , Non

Ses services ? Oui  , Non

*[Annexes]*

---

Ses évènements ? Oui  , Non

20/ Que voulez-vous changer à cette place ?.....

.....  
.....  
.....

21/ Avez-vous participé à un projet de place publique ? Oui  , Non   
Quand ?.....

22/ Par le biais de quelle institution ?

L'APC  L'APW  Une Association de voisinage  Du volontarisme

23/ Par l'intermédiaire et aide de qui ?

.....

24/ Qu'avez-vous apporté à cette place ?.....

.....  
.....  
.....

25/ Connaissez-vous la politique d'embellissement et de développement, relative à la loi d'orientation de la ville algérienne, nommé: (Loi n06-à- du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville)?

Oui  , Non

26/ Qu'en pensez-vous de cette politique, est-elle pertinente ?

Oui  , Non

27/ A-t-on concrétisé les démarches, et directives élaborées (présentes) dans les articles et chapitres de cette loi?

Oui  , Non

28/ Êtes-vous satisfait ?

Oui  , Non

**1. Interviews de recherche :**

**2.1. Schéma d'interview destiné à la direction de l'aménagement et de l'urbanisme de la Wilaya de Batna**

**Formulaire d'interview destiné au :**

Responsable du service ;

Mr/Mme,.....

Formulaire lié à la place : « ..... » de la ville de Batna.

Jour en date : ..... heure de : ..... h..... à : ..... h.....

Lieu: .....

Bonjour Mr/ Mme, je vous remercie de bien vouloir me consacrer de votre temps. Je suis étudiante en architecture à l'université de Biskra, et je viens vous interviewer dans le cadre d'une recherche portant sur le projet des places publiques de la ville de Batna. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais enregistrer vos propos (par écrit, ou sur bande sonore) pour mieux les retenir.

Ainsi, tout ce que vous dites, sera noté avec total anonymat, Merci.

- 1/-Travaillez vous, suivant des ordonnancements, et directives particulières ? De la part de qui, viennent ces ordonnancements ?
- 2/-En quoi consiste votre travail, et vos interventions ?
- 3/-Quels sont vos objectifs, concernant la ville, et la place publique en particulier ?
- 4/-Que pensez-vous des places publiques : place BenBoulaid, place des martyrs, place Harsous, place du théâtre (19 mai 1945), place «aire de repos» ?
- 5/- Pouvez-vous nous donner quelques opérations et interventions effectuées sur ces places publiques ?
- 6/- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées durant le processus de l'intervention ?
- 7/-Quand est-ce que avez-vous intervenu pour la dernière fois sur ces places, ou l'une d'elles ?
- 8/-Quand est-ce que vous vous dites qu'il est temps de régir à une situation, ou un état des lieux ?
- 9/-Agissez-vous par propre réflexion et étude des cas, ou à l'instar d'une directive ministérielle ?
- 10/- Quelles sont les différentes étapes suivies depuis la naissance de l'idée du projet, jusqu'à sa concrétisation sur terrain ?
- 11/-Qu'en pensez-vous de la politique d'embellissement et de développement relative à la loi d'orientation de la ville algérienne, nommé: (Loi n06-à- du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville)?
- 12/-A-t-elle apportez un changement, et un remède aux maux que connaissent ces espaces aujourd'hui ?

## *[Annexes]*

---

- 13/-A-t-elle résolu les problèmes que connaissent les usagers ?
- 14/-Que pourraient accueillir ces places, et qu'est ce qu'elles pourraient offrir pour notre société ?
- 15/-Qui agit directement ? Et avec quels instruments et outils intervient t-il ?
- 16/-Travaillez-vous seul, en collaboration, ou en équipe ?
- 17/-Quelles sont les personnes qui composent cette équipe ?
- 18/- Quelle est la nature des compétences employées pour l'étude du projet, et le suivi des travaux ?
- 19/-Intégrez-vous autre personne ? Professionnelle, ou pas ?
- 20/-Collaborez-vous avec des bureaux d'études privés ? Comment se fait la procédure ?
- 21/- Travaillez-vous avec des collaborateurs étrangers (de nationalités étrangères) ?
- 22/-Qui assure la gestion, et l'entretien des ces espaces ?
- 23/-Qui finance les projets de places publiques ?
- 24/-Pensez vous que le budget est satisfaisant ? Et qui est ce qu'il le gère ?
- 25/-Qu'en dites-vous de la participation, et de la concertation ?
- 26/-Pensez-vous que le citoyen peut jouer un rôle particulier dans le projet de place publique ?
- 27/-Qu'en pensez-vous de la sensibilisation citadine des citoyens ? Et particulièrement pour le projet de place publique ?
- 28/-Qu'en pensez-vous des projets de places publiques qui se font hors pays ?
- 29/-Qu'en dites-vous du présent de ces places publiques, et de leur futur ?

---

**1.2. Schéma d'interview destiné à la direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT) de la Wilaya de Batna**

**Formulaire d'interview destiné au :**

Responsable du service ;

Mr/Mme,.....

Formulaire lié à la place : « ..... » de la ville de Batna.

Jour en date : ..... heure de : ..... h..... à : ..... h.....

Lieu: .....

Bonjour Mr/ Mme, je vous remercie de bien vouloir me consacrer de votre temps. Je suis étudiante en architecture à l'université de Biskra, et je viens vous interviewer dans le cadre d'une recherche portant sur le projet des places publiques de la ville de Batna. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais enregistrer vos propos (par écrit, ou sur bande sonore) pour mieux les retenir.

Ainsi, tout ce que vous dites, sera noté avec total anonymat, Merci.

1/-Travaillez vous, suivant des ordonnancements, et directives particulières ? De la part de qui, viennent ces ordonnancements ?

2/-En quoi consiste votre travail, et vos interventions ?

3/-Quels sont vos objectifs, concernant la ville, et la place publique en particulier ?

4/-Qu'en pensez-vous des places publiques : place BenBoulaïd, place des martyrs, place Harsous, place du théâtre (19 mai 1945), place «aire de repos» ?

5/- Pouvez-vous nous donner quelques opérations et interventions effectuées sur ces places publiques ?

6/- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées durant le processus de l'intervention ?

7/-Quand est-ce que avez-vous intervenu pour la dernière fois sur ces places, ou l'une d'elles ?

8/-Quand est-ce que vous vous dites qu'il est temps de régir à une situation, ou un état des lieux ?

9/-Agissez-vous par propre réflexion et étude des cas, ou à l'instar d'une directive ministérielle ?

10/- Quelles sont les différentes étapes suivies depuis la naissance de l'idée du projet, jusqu'à sa concrétisation sur terrain ?

11/-Qu'en pensez-vous de la politique d'embellissement et de développement relative à la loi d'orientation de la ville algérienne, nommée: (Loi n06-à- du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville)?

## *[Annexes]*

---

- 12/-A-t-elle apportez un changement, et un remède aux maux que connaissent ces espaces aujourd'hui ?
- 13/-A-t-elle résolu les problèmes que connaissent les usagers ?
- 14/-Que pourraient accueillir ces places, et qu'est ce qu'elles pourraient offrir pour notre société ?
- 15/-Qui agit directement ? Et avec quels outils et instruments intervient t-il ?
- 16/-Travaillez-vous seul, en collaboration, ou en équipe ?
- 17/-Quelles sont les personnes qui composent cette équipe ?
- 18/- Quelle est la nature des compétences employées pour l'étude du projet, et le suivi des travaux ?
- 19/-Intégrez-vous autre personne ? Professionnelle, ou pas ?
- 20/-Collaborez-vous avec des bureaux d'études privés ? Publics ? Ou semi-publics ? Comment se fait la procédure ?
- 21/- Travaillez-vous avec des collaborateurs étrangers (de nationalités étrangères) ?
- 22/-Qui assure la gestion, et l'entretien des ces espaces ?
- 23/-Qui finance les projets de places publiques ?
- 24/-Pensez vous que le budget est satisfaisant ? Et qui est ce qu'il le gère ?
- 25/-Qu'en dites-vous de la participation, et de la concertation ?
- 26/-Pensez-vous que le citoyen-usager peut jouer un rôle particulier dans le projet de place publique ?
- 27/-Qu'en pensez-vous de la sensibilisation citadine des citoyens ? Et particulièrement pour le projet de place publique ?
- 28/-Qu'en pensez-vous des projets de places publiques qui se font hors pays ?
- 29/-Qu'en dites-vous du présent de ces places publiques, et de leur futur ?

---

**1.2.Schéma d'interview destiné au bureau d'étude technique d'architecture et d'urbanisme**

**Formulaire d'interview destiné à :**

L'architecte, urbaniste ;

Mr/Mme,.....

Formulaire lié à la place : « ..... » de la ville de Batna.

Jour en date : ..... heure de : ..... h..... à : ..... h.....

Lieu: .....

Bonjour Mr/ Mme, je vous remercie de bien vouloir me consacrer de votre temps. Je suis étudiante en architecture à l'université de Biskra, et je viens vous interviewer dans le cadre d'une recherche portant sur le projet des places publiques de la ville de Batna. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais enregistrer vos propos (par écrit, ou sur bande sonore) pour mieux les retenir.

Ainsi, tout ce que vous dites, sera noté avec total anonymat, Merci.

1/-Avez-vous déjà participé à un projet de place publique (conception, aménagement, requalification,..) ?

2/- Comment faites-vous pour intégrer un projet d'aménagement de place publique ?

3/-Quelle procédure suivez-vous ?

4/-Avez-vous reçu une formation particulière, en matière d'intervention sur des places publiques ? Ou procédez-vous par recherche sur le sujet ? Ou suivez-vous un programme ministériel ?

5/-Qu'en pensez-vous des programmes ministérielles, qu'on a tendance à imposer ?

6/- Quelles sont les différentes étapes suivies depuis la naissance de l'idée du projet, jusqu'à sa concrétisation sur terrain ?

7/-Qu'en pensez-vous de la politique d'embellissement et de développement relative à la loi d'orientation de la ville algérienne, nommé: (Loi n06-à- du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville)?

8/-A-t-elle apportez un changement, et un remède aux maux que connaissent ces espaces aujourd'hui ?

9/-A-t-elle résolu les problèmes que connaissent les usagers ?

10/-Suivez-vous des directives ou ordonnancements particuliers ? De la part de qui, viennent t-ils ?

11/-Que pourraient accueillir ces places, et qu'est ce qu'elles pourraient offrir pour notre société ?

## *[Annexes]*

---

- 12/-Procéder –vous par enquête, et étude des lieux, ou intervenez-vous directement ?
- 13/-Qu'en pensez-vous des places publiques : place BenBoulaïd, place des martyrs, place Harsous, place du théâtre (19 mai 1945), place «aire de repos» ?
- 14/-Selon vous, quelle est la le rôle de la place publique au sein de la ville de Batna ?
- 15/-Qui agit directement ? Et avec quels outils et instruments intervient t-il ?
- 16/-Travaillez-vous seul, en collaboration, ou en équipe ?
- 17/-Quelles sont les personnes qui composent cette équipe ?
- 18/-Collaborez-vous avec d'autres bureaux d'études privés ? Publics ? Ou semi-publics ?  
Comment se fait la procédure ?
- 19/- Travaillez-vous avec des collaborateurs étrangers (de nationalités étrangères) ?
- 20/- Pensez-vous que les moyens, et le budget sont satisfaisants ? Et qui est ce qu'il le gère ?
- 21/-Qu'en dites-vous de la participation, et de la concertation ?
- 22/-Pensez-vous que le citoyen-usager peut jouer un rôle particulier dans le projet de place publique ?
- 23/-Qu'en pensez-vous de la sensibilisation citadine des citoyens ? Et particulièrement pour le projet de place publique ?
- 24/-Avez-vous pensé déjà à faire participer les citoyens-usagers ?
- 25/-Les avez-vous consultés au moins ? Par quelle méthode avez-vous procéder ?
- 26/-Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées durant le processus de l'intervention ?
- 27/-Qu'en pensez-vous des projets de places publiques qui se font hors pays ?
- 28/-Qu'en dites-vous du présent de ces places publiques, et de leur futur ?

**Annexe 04 : Grilles et tableaux relatifs à l'enquête sociologique:**

1. La place Ben Boulaïd:

**.Grille 01**

Accessibilité				
	Facile	Contraignant	Disponible	Absent
1 Les accès	+			
2 La signalétique				+
3 Les moyens d'accès			+	
4 L'accessibilité des invalides		+		

**. Grille 02**

L'environnement immédiat				
	Actif	Peu actif	Présent	Absent
5 Equipement culturel / éducatif		+	+	
6 Equipement de commerce / service	+		+	
7 Constructions en état de ruine			+	
8 Constructions rénovées			+	
9 Architecture ou paysage exceptionnel				+
10 Voies de circulation			+	
11 Transport en commun			+	

**.Grille 03**

Aménagement de la place				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
12 Mobilier urbain		+		
13 Œuvres artistiques		+	+	
14 Point d'eau				+
15 Espace vert et plantations		+		
16 Indice de commémoration			+	
17 Aménagements permanent pour différents autres usages				+
18 Entretien des aménagements		+		

**.Grille 04**

Conditions de confort				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
19 Espace sécurisé, éclairé		+		
20 Espace protégé du soleil		+	+	
21 Espace protégé du vent				+
22 Espace protégé des bruits				+
23 Service de proximité (commerce, Téléphone, WC,...)		+		
24 Espaces d'assises confortables		+		
25 Espace propre		+		
26 Possibilité de stationnement		+		
27 Revêtement du sol convenable			+	
28 Capacité d'accueil (jauge)		+		

**.Grille 05**

Fonctions et Usages			
	Présence :	Quotidienne / Occasionnelle	Absence
29 Fonctions de circulation		+	
30 Autres fonctions			+
31 Mixité des fonctions		+	
32 Accueil d'un évènement			+
33 Usages informels		+	

**Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps :**

Lieu : Place Ben Boulaid  
 Zone : Centre de la ville  
 Enquêteur: L'auteur: Guedoudj Wided

Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h  
 Dates et météo:  
 12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen  
 04/02/2012 : temps enneigé, vent fort  
 18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen  
 21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

.Tableau 08

Facteur Espace/Acteurs		
Image et Perception	Aménagement	Participation et concertation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place est caractérisée par la statue du martyr Mostapha Ben Boulaid.</li> <li>- Sa forme oblongue parallèle à l'axe des allées Ben Boulaid.</li> <li>- Elle se présente comme place relai, reliant deux coté de la ville.</li> <li>- La place est accueillante, accessible, vivante, conviviale, mais qui manque grandement de confort.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place souffre d'un aménagement inadéquat et stéréotypé.</li> <li>- La statue est un élément historique, commémoratif, mais qui mérite plus d'intérêt, et de mise en valeur.</li> <li>- Le revêtement de sol est médiocre, et monotone. La végétation est peu, et mal entretenue.</li> <li>- Il existe un sérieux manque en bancs publics, et d'abris contre les intempéries, abris vélo/ bus, places de parking, kiosque...</li> <li>- Il existe une rareté d'eau aménagement/ potable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Pour les usagers</u> : Ils n'ont jamais intervenues dans l'idée de conception, ni celle de l'aménagement de la place. Dans un aucun cadre (ni associatif, ni de programmes communaux)</li> <li>- Selon eux, la place ne leur appartient pas, elle appartient aux municipalités. (Ils souhaitent réagir à cette situation, et penser à intervenir dans l'aménagement, création d'évènements,...)</li> <li>- <u>Pour les concepteurs</u> (bureaux privés): Ils ressentent aucune liberté dans la création, ou à la conformité aux normes internationales. L'étude doit répondre à des programmes et demandes du projet.</li> <li>- <u>Pour les municipalités</u>: Elles répondent aux demandes supérieures d'intervenir sur la place, selon un programme et exigences définis au préalable. Procédure qui se fait rapidement en raison d'embellissement pour un évènement.</li> </ul>

.Tableau 09

Facteur Usage	
Usages habituel	Usages exceptionnels
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Le passage pour aboutir à l'autre coté sud de la ville. (quartiers administratifs et commerciaux).</li> <li>2- Se donner rendez-vous, se reposer, attendre.</li> <li>3- Prendre un café, un repas ; seul, en couple, ou en famille. (On remarque de multiples gestes de vandalisme sur les murs, bancs s'assise, arbres,..)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- L'usage de la place pour de la commémoration, et des fêtes nationales, reste occasionnel.</li> <li>2- L'usage de la place pour le jeu, par des enfants, et des adolescents en période estivale (jeu de Ping-pong, rollers, jeu de carte ou de domino,..).</li> <li>3- Elle accueille parfois, du commerce ambulent, et de la vente à la sauvette.</li> </ol>

**.Tableau 10**

<b>Facteur Usagers :</b>		
<b>Origine des usagers</b>	<b>Catégorie d'âge /sexe</b>	<b>Type du public</b>
<p>1- Habitants des quartiers les plus proches: Stand, Camp, Bouzourane, Parc à Forage.</p> <p>2- Habitants d'autres quartiers et communes approximatifs.</p> <p>3- Très peu de visiteurs, et de touristes.</p>	<p>1- Enfants en majorité, squattent la place, qui se trouve en face de leur école, ils sont généralement accompagnés par des adultes.</p> <p>2- Adolescents et adultes y flânent pour se donner rdv, viennent en famille, ou en couple.</p> <p>3- Très peu de gens de troisième âge (valide/ à mobilité réduite). (On remarque une grande mixité d'usage).</p>	<p>1- Actif.</p> <p>2- Écoliers/ Étudiants.</p> <p>3- Non actif, très rare.</p>

**.Tableau 11**

<b>Facteur Temps :</b>		
<b>Fréquence d'occupation</b>	<b>Durée d'occupation</b>	<b>Temps d'une célébration</b>
<p>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u> : plusieurs fois / jour, entre matin, après-midi, soir.</p> <p>-<u>Pour les habitants des autres quartiers et communes</u> : une fois par semaine, mois, le matin, ou l'après-midi.</p> <p>- <u>Pour les visiteurs</u> : Très rare fréquentation, le matin, ou l'après-midi.</p>	<p>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u>: Une heure, ou plus.</p> <p>- <u>Pour les habitants d'autres quartiers/ communes</u> : quelques minutes.</p> <p>- <u>Pour les visiteurs</u> : le temps de passage pour quelques secondes.</p>	<p>-La place accueille rarement d'occasions, ou de célébrations festives, et le peu qui existe se fait en une journée.</p> <p>-La place est rapidement nettoyé, et décorées avec des drapeaux et entretenue, à la veille d'une fête nationale, ou à la visite d'un responsable, accueillant du public spectateur de défilés pour la célébration des fêtes nationales.</p>

2. La place des martyrs (Sahat Echouhadaa):

**.Grille 06**

<b>Accessibilité</b>				
	Facile	Contraignant	Disponible	Absent
1 Les accès	+			
2 La signalétique				+
3 Les moyens d'accès			+	
4 L'accessibilité des nvalides		+		

[Annexes]

**.Grille 07**

L'environnement immédiat				
	Actif	Peu actif	Présent	Absent
5	Équipement culturel / éducatif		+	
6	Équipement de commerce / service	+		
7	Constructions en état de ruine			+
8	Constructions rénovées		+	
9	Architecture ou paysage exceptionnel		+	
10	Voies de circulation			+
11	Transport en commun			+

**.Grille 08**

Aménagement de la place				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
12	Mobilier urbain		+	
13	Œuvres artistiques			+
14	Point d'eau		+	
15	Espace vert et plantations		+	
16	Indice de commémoration		+	
17	Aménagements permanent pour différents autres usages			+
18	Entretien des aménagements		+	

**.Grille 09**

Conditions de confort				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
19	Espace sécurisé, éclairé		+	
20	Espace protégé du soleil		+	
21	Espace protégé du vent			+
22	Espace protégé des bruits			+
23	Service de proximité (commerce, Téléphone, WC,...)		+	+
24	Espaces d'assises confortables		+	
25	Espace propre		+	
26	Possibilité de stationnement		+	
27	Revêtement du sol convenable			+
28	Capacité d'accueil (jauge)	+		

**.Grille 10**

Fonctions et Usages			
	Présence :	Quotidienne /	Occasionnelle Absence
29	Fonctions de circulation	+	
30	Autres fonctions		+
31	Mixité des fonctions	+	
32	Accueil d'un évènement		+
33	Usages informels	+	

**Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps :**

Lieu : Place des martyrs	Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h
Zone : Péricentre	Dates et météo:
Enquêteur: L'auteur: Guedoudj Wided	12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen
	04/02/2012 : temps enneigé, vent fort
	18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen
	21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

**.Tableau 12**

Facteur Espace/ Acteurs		
Image et Perception	Aménagement	Participation et concertation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place est caractérisée par le mur mémorial des martyrs.</li> <li>- Elle est repérée par rapport aux: allées Ben Boulaid, centre pénitencier, maison de la culture, le siège de la wilaya, et la centrale de Police.</li> <li>- Elle représente une continuité de la place Ben Boulaid.</li> <li>-La place faisait l'objet d'un terrain vague, attribué au centre pénitencier, puis aménagé par la suite en place.</li> <li>- La place est accessible, très peu accueillante, et qui manque fortement de sociabilité, de confort, et de sécurité.(par manque d'ouverture sur la rue, prononcer par le mur aveugle, et les nombreux colonnes, palmiers et arbres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place souffre d'un aménagement inadéquat et stéréotypé.</li> <li>- Le mur du mémorial est un élément historique, commémoratif, mais qui manque d'intérêt, d'entretien et de traitement plus approprié.</li> <li>- Le revêtement de sol est médiocre, monotone et manque d'entretien. La végétation est peu , et très mal entretenue.</li> <li>- Il n'existe aucun abris contre les intempéries, abris vélo/ bus, manques en places de parking, absence de kiosque...</li> <li>- Il existe un aménagement de jet d'eau, mais qui manque d'eau, et n'a jamais fonctionner, manque en eau potable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<u>Pour les usagers</u> : Ils n'ont jamais intervenues dans l'idée de conception, ni celle de l'aménagement de la place. Dans un aucun cadre (ni associatif, ni de programmes communaux)</li> <li>-Selon eux, la place ne leur appartient pas, elle appartient aux municipalités. (Ils souhaitent réagir à cette situation, et penser à intervenir dans l'aménagement, créations d'évènements,...)</li> <li>-<u>Pour les concepteurs</u> (bureaux privés) : Ils ressentent aucune liberté dans la création, ou à la conformité aux normes internationales. L'étude doit répondre à des programmes et demandes du projet.</li> <li>-<u>Pour les municipalités</u>: Elles répondent aux demandes supérieures d'intervenir sur la place, selon un programme et exigences, définis au préalable. Procédure qui se fait rapidement en raison d'embellissement pour un évènement.</li> </ul>

.Tableau 13

Facteur Usagers :		
Origine des usagers	Catégorie d'âge /sexe	Type du public
<p>1-Habitants des quartiers les plus proches: Stand, Camp, Bouzourane, Parc à Forage.</p> <p>2-Habitants d'autres quartiers et communes approximatifs.</p> <p>3-Très peu de visiteurs, et de touristes.</p>	<p>1- Adolescents et adultes y flânent ou s'assoie pour se donner rdv, se reposer viennent en famille, ou en couple.</p> <p>2- Peu d'enfants y viennent pour jouer.</p> <p>3- Très peu de gens de troisième âge viennent pour se reposer, ou passer du temps (valide/ à mobilité réduite). (Peu de mixité d'usage, il est majoritairement à dominance masculine).</p>	<p>1- Écoliers/ Étudiants.</p> <p>2- Non actif.</p> <p>3- Actif.</p>

.Tableau 14

Facteur Usage	
Usages habituel	Usages exceptionnels
<p>1- Le passage pour arpenter le chemin depuis les quartiers situés nord (Bouzourane, Stand), vers les quartiers administratifs et commerciaux.</p> <p>2- Se donner rendez-vous, se reposer, attendre, passer du temps. (On remarque de multiples gestes de vandalisme sur les murs, bancs publics, arbres,.. ainsi qu'un fréquent usage de la place par des SDF).</p>	<p>1-La place n'accueille aucun événement, ni occasion.</p> <p>2- Elle accueille de jeunes gens, surtout en période estivale, pour les jeux de carte, de musique,..)</p>

.Tableau 15

Facteur Temps :		
Fréquence d'occupation	Durée d'occupation	Temps d'une célébration
<p>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u> : occasionnellement entre matin, et après-midi. (la place est mal réputée, d'après les habitants de la ville, on y remarque un certain sexisme, régionalisme, et sa fréquentation représente un tabou pour de nombreuses personnes).</p> <p>- <u>Pour les habitants des autres quartiers et communes</u>: une fois par semaine, mois, le matin, ou l'après-midi.</p> <p>- <u>Pour les visiteurs</u>: Très rare fréquentation, le matin, ou l'après-midi.</p>	<p>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u>: moins d'une heure, ou plus.</p> <p>- <u>Pour les habitants d'autres quartiers/ communes</u> : quelques minutes.</p> <p>- <u>Pour les visiteurs</u> : le temps de passage pour quelques secondes.</p>	<p>-La place n'accueille aucune célébration, ou événement, elle est simplement et rapidement nettoyé, et décorée avec des drapeaux, et projecteurs à la veille d'une fête nationale, ou à la visite (passage) d'un responsable pour quelques secondes.</p>

3. La place Harsous (ex-place de l'église) :

**.Grille 11**

Accessibilité				
	Facile	Contraignant	Disponible	Absent
1 Les accès	+			
2 La signalétique				+
3 Les moyens d'accès			+	
4 L'accessibilité des invalides		+		

**.Grille 12**

L'environnement immédiat				
	Actif	Peu actif	Présent	Absent
5 Equipement culturel / éducatif	+		+	
6 Equipement de commerce / service	+		+	
7 Constructions en état de ruine			+	
8 Constructions rénovées			+	
9 Architecture ou paysage exceptionnel			+	
10 Voies de circulation				+
11 Transport en commun			+	

**. Grille 13**

Aménagement de la place				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
12 Mobilier urbain		+	+	
13 Œuvres artistiques				+
14 Point d'eau				+
15 Espace vert et plantations		+		
16 Indice de commémoration				+
17 Aménagements permanent pour différents autres usages				+
18 Entretien des aménagements		+		

. Grille 14

Conditions de confort				
	Suffisant	Inssufisant	Disponible	Absent
19 Espace sécurisé, éclairé	+			
20 Espace protégé du soleil		+		
21 Espace protégé du vent				+
22 Espace protégé des bruits				+
23 Service de proximité (commerce, Téléphone, WC,...)		+		+
24 Espaces d'assises confortables		+		
25 Espace propre		+		
26 Possibilité de stationnement		+		
27 Revêtement du sol convenable				+
28 Capacité d'accueil (jauge)			+	

. Grille 15

Fonctions et Usages			
	Présence :	Quotidienne / Occasionnelle	Absence
29 Fonctions de circulation	+		
30 Autres fonctions	+		+
31 Mixité des fonctions			+
32 Accueil d'un évènement			+
33 Usages informels		+	

**Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps :**

Lieu : Place Harsous (ex-place de l'église)	Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h
Zone : Centre de la ville	Dates et météo:
Enqueteur: L'auteur: Guedoudj Wided	12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen
	04/02/2012 : temps enneigé, vent fort
	18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen
	21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

.Tableau 16

Facteur Espace/ Acteurs		
Image et Perception	Aménagement	Participation et concertation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place est caractérisée par son ouverture à la rue, place carrefour, par sa grande vivacité..</li> <li>- Elle fait face au théâtre et à sa place, au marché également, ces derniers lui font objets de repérage.</li> <li>- Elle représente une continuité de la place du théâtre, se trouvant sur le même axe, perpendiculaire à l'avenue de la République.</li> <li>- La place est accessible, très accueillante, mais qui manque fortement de mixité, de confort, et de salubrité.</li> <li>- On perçoit une absence de qualification ; hormis sa configuration autant que place carrefour, elle manque de caractère, et de spécificité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place souffre d'un aménagement inadéquat, stéréotypé et non entretenu.</li> <li>- Le revêtement de sol est médiocre, monotone et manque d'entretien. La végétation est peu, et très mal entretenue.</li> <li>- Il n'existe aucun abris contre les intempéries, manques en abris vélo/ bus, en places de parking.</li> <li>- Il y avait au années 70 un grand bassin d'eau, qui fut enlevé au profit d'un revêtement au sol inadapté, il existe un sérieux manque en eau potable.</li> <li>-La suppression de cabines téléphoniques avec l'avènement du téléphone portable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<u>Pour les usagers</u> : Ils n'ont jamais intervenues dans l'idée de conception, ni celle de l'aménagement de la place. Dans un aucun cadre (ni associatif, ni de programmes communaux)</li> <li>-Selon eux, la place ne leur appartient pas, elle appartient aux municipalités. (Ils souhaitent réagir à cette situation, et penser à intervenir dans l'aménagement, créations d'évènements,...)</li> <li>-<u>Pour les concepteurs</u> (bureaux privés) : Ils ressentent aucune liberté dans la création, ou à la conformité aux normes internationales. L'étude doit répondre à des programmes et demandes du projet.</li> <li>-<u>Pour les municipalités</u>: Ils répondent aux demandes supérieures d'intervenir sur la place, selon des programmes et exigences, définis au préalable. Procédure qui se fait rapidement en raison d'embellissement pour un évènement. (Malgré son ouverture, et sa centralité, sa situation sur un axe important, et sa grande fréquentation, la place souffre d'un grand laissé aller, et d'un mépris de la part des responsables).</li> </ul>

.Tableau 17

Facteur Usagers :		
Origine des usagers	Catégorie d'âge /sexe	Type du public
<p>1-Habitants des quartiers les plus proches, et du centre ville également.</p> <p>2-Habitants d'autres quartiers et communes approximatifs.</p> <p>3-Très peu de visiteurs, et de touristes.</p>	<p>1- Très forte fréquentation de gens de troisième âge viennent pour se reposer, ou passer du temps (valide/ à mobilité réduite).</p> <p>2- Adolescents et adultes y flânent ou s'assoie pour se donner rdv, se reposer.</p> <p>3- Très peu d'enfants fréquentent la place. (Aucune mixité d'usage, la place est uniquement fréquentée par des hommes).</p>	<p>1- Non actif.</p> <p>2- Actif.</p> <p>3- Écoliers/ Étudiants.</p>

.Tableau 18

Facteur Usage	
Usages habituel	Usages exceptionnels
<p>1-Le passage généralement, pour se déplacer dans les deux sens, du centre vers le péricentre nord, ou l'inverse.</p> <p>2- Se donner rendez-vous, se reposer, attendre, passer du temps, prendre du café/thé. (On remarque de multiples gestes de vandalisme sur les murs de kiosques, bancs publics, arbres, le panneau d'affichage publicitaire, l'abri bus.. La place prend de plus en plus un caractère privatif, par l'appropriation des kms de la surface avec des terrasses et des bancs amovibles, accentué par l'ambiance musicale qui règne quotidiennement, marqué par la maison d'édition musicale d'à coté 'Tobna', elle représente une grande source d'inconfort acoustique pour les passants et usagers).</p>	<p>1-La place accueille peu de célébrations, ou d'évènements, elle est simplement décorées avec des drapeaux, et rapidement nettoyé et entretenue à la veille d'une fête nationale, ou à la visite d'un responsable.</p> <p>2- Elle accueille des expositions de voitures, par extension à la place du théâtre.</p>

[Annexes]

4. La place du théâtre (19 mai 1945) :

**.Grille 16**

Accessibilité				
	Facile	Contraignant	Disponible	Absent
1 Les accès	+			
2 La signalétique				+
3 Les moyens d'accès			+	
4 L'accessibilité des invalides		+		

**.Grille 17**

L'environnement immédiat				
	Actif	Peu actif	Présent	Absent
5 Équipement culturel / éducatif		+	+	
6 Équipement de commerce / service	+		+	
7 Constructions en état de ruine			+	
8 Constructions rénovées				
9 Architecture ou paysage exceptionnel			+	
10 Voies de circulation			+	
11 Transport en commun				+

**.Grille 18**

Aménagement de la place				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
12 Mobilier urbain		+	+	
13 Œuvres artistiques				+
14 Point d'eau				+
15 Espace vert et plantations		+		
16 Indice de commémoration				+
17 Aménagements permanent pour différents autres usages				+
18 Entretien des aménagements		+		

**.Grille 19**

<b>Conditions de confort</b>				
	Suffisant	Inssuffisant	Disponible	Absent
19 Espace sécurisé, éclairé	+			
20 Espace protégé du soleil		+		
21 Espace protégé du vent				+
22 Espace protégé des bruits				+
23 Service de proximité (commerce, Téléphone, WC,...)		+		
24 Espaces d'assises confortables		+		
25 Espace propre		+		
26 Possibilité de stationnement		+		
27 Revêtement du sol convenable				+
28 Capacité d'accueil (jauge)			+	

**.Grille 20**

<b>Fonctions et Usages</b>				
	Présence :	Quotidienne /	Occasionnelle	Absence
29 Fonctions de circulation		+		
30 Autres fonctions			+	
31 Mixité des fonctions		+		
32 Accueil d'un évènement			+	
33 Usages informels			+	

**Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps :**

Lieu : Place du théâtre (19 Mai 1945)  
 Zone : Centre de la ville  
 Enquêteur: L'auteur: Guedoudj Wided

Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h  
 Dates et météo:  
 12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen  
 04/02/2012 : temps enneigé, vent fort  
 18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen  
 21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

.Tableau 20

Facteur Espace/ Acteurs		
Image et Perception	Aménagement	Participation et concertation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place est caractérisée par son accessibilité, ouverture à la rue, place carrefour, par sa grande vivacité..</li> <li>- Elle représente un parvis du théâtre, liée au marché également, ces derniers lui font objets de repérage.</li> <li>- Elle représente une continuité de la place Harsous , se trouvant sur le même axe, perpendiculaire à l'avenue de la République.</li> <li>- La place est accessible, très accueillante, qui connaît une grande diversité d'usages. Elle est vue comme étant le cœur de la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place souffre d'un aménagement inadéquat, stéréotypé et rarement entretenu.</li> <li>- Le revêtement de sol est médiocre, monotone et manque d'entretien. La végétation est peu, et très mal entretenue.</li> <li>- Il n'existe aucun abris contre les intempéries, manques en abris vélo/ bus, en places de parking.</li> <li>- Il existe un sérieux manque en eau pour aménagement/ potable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<u>Pour les usagers</u> : Ils n'ont jamais intervenues dans l'idée de conception, ni celle de l'aménagement de la place. Dans un aucun cadre (ni associatif, ni de programmes communaux)</li> <li>-Selon eux, la place ne leur appartient pas, elle appartient aux municipalités. (Ils souhaitent réagir à cette situation, et penser à intervenir dans l'aménagement, créations d'évènements,...)</li> <li>-<u>Pour les concepteurs</u> (bureaux privés) : Ils ressentent aucune liberté dans la création, ou à la conformité aux normes internationales. L'étude doit répondre à des programmes et demandes du projet.</li> <li>-<u>Pour les municipalités</u>: Ils répondent aux demandes supérieures d'intervenir sur la place , selon un programmes et exigences, définis au préalable. Procédure qui se fait rapidement en raison d'embellissement pour un évènement. (Malgré son ouverture, et sa centralité, sa situation sur un axe important, et sa grande fréquentation, la place souffre d'un grand laissé aller, et d'un mépris de la part des responsables). Des toilettes publics ont été aménagées récemment, elles sont confiées à du personnel privé, lequel il les entretient, et gère leur fonctionnement.</li> </ul>

.Tableau 21

<b>Facteur Usagers :</b>		
<b>Origine des usagers</b>	<b>Catégorie d'âge /sexe</b>	<b>Type du public</b>
<p>1-Habitants des quartiers les plus proches: Stand, Camp, Bouzourane, Parc à Forage, centre ville.</p> <p>2-Habitants d'autres quartiers et communes approximatifs.</p> <p>3-Peu de visiteurs, et de touristes.</p>	<p>1- Troisième âge (valide/ à mobilité réduite).</p> <p>2- Quelque enfants accompagnés par des adultes, ou venue en groupe pour jouer.</p> <p>3- Peu d'adolescents ou d'adultes squattent parfois la place. (La place est majoritairement utilisée par des hommes, on y voit très peu de femmes accompagnant leurs enfants).</p>	<p>1- Non actif : retraités/ en chômage.</p> <p>2- Peu d'écoliers, et d'étudiants.</p> <p>3- Actif, (majoritairement des fonctionnaires du théâtre, ou des commerçants).</p>

.Tableau 22

<b>Facteur Usage</b>	
<b>Usages habituel</b>	<b>Usages exceptionnels</b>
<p>1-Le passage très fréquent, pour aller à la place Harsous, ou passer des deux cotés de la ville.</p> <p>2- Se donner rendez-vous, se reposer, attendre, passer du temps, jouer.</p> <p>3- L'usage informel des bancs par des jeunes, et des gestes de vandalisme sur les murs des Kms et toilettes publiques, ainsi que des espaces réservés à des plantations, arbres, et candélabres.</p> <p>4-La place accueille du commerce informel, des étals de légumes, et fruits, ainsi que des ventes à la sauvette, ou du trabendo).</p>	<p>1-La place très accueillante, elle accueille principalement des activités artistiques : expositions, danses folkloriques, salons et festivals nationaux et internationaux du livre, de produits artisanaux, panneaux et affiches théâtrales, Elle accueille des foires nationales de voitures, de la moto,...</p> <p>2- Elle accueille des assemblés pour revendications et protestations de fonctionnaires, ou d'artistes.</p>

**.Tableau 23**

<b>Facteur Temps :</b>		
<b>Fréquence d'occupation</b>	<b>Durée d'occupation</b>	<b>Temps d'une célébration</b>
<p>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u> : une à plusieurs fois / jour: entre matin, après-midi, et soir.</p> <p>- <u>Pour les habitants des autres quartiers et communes</u> : une, à plusieurs fois/ semaine, mois, entre: matin, l'après-midi, ou le soir.</p> <p>- <u>Pour les visiteurs</u> : une rare fréquentation, le matin, ou l'après-midi.</p>	<p>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u>: Une heure, ou plus.</p> <p>- <u>Pour les habitants d'autres quartiers/ communes</u> : quelques minutes.</p> <p>- <u>Pour les visiteurs</u> : le temps de passage pour quelques secondes.</p>	<p>1-Du matin au soir, lorsqu'il s'agit d'un festival, ou expositions, pendant un, à plusieurs jours.</p> <p>2-Pour quelques heures, les matinés, lorsqu'il s'agit de protestations.</p> <p>3- Elle est encore décorées par des drapeaux, et rapidement nettoyé et entretenue à la veille d'une fête nationale, ou à la visite (passage) d'un responsable pour quelques minutes.</p>

5. Place Aire de repos (ex-jardin de boules)

**. Grille 21**

<b>Accessibilité</b>					
		Facile	Contraignant	Disponible	Absent
1	Les accès	+			
2	La signalétique				+
3	Les moyens d'accès			+	
4	L'accessibilité des invalides		+		

**. Grille 22**

<b>L'environnement immédiat</b>					
		Actif	Peu actif	Présent	Absent
5	Équipement culturel / éducatif				+
6	Équipement de commerce / service	+		+	
7	Constructions en état de ruine				+
8	Constructions rénovées			+	
9	Architecture ou paysage exceptionnel				+
10	Voies de circulation			+	
11	Transport en commun				+

. Grille 23

Aménagement de la place				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
12 Mobilier urbain		+	+	
13 Œuvres artistiques				+
14 Point d'eau				+
15 Espace vert et plantations		+		
16 Indice de commémoration				+
17 Aménagements permanent pour différents autres usages				+
18 Entretien des aménagements		+		

. Grille 24

Conditions de confort				
	Suffisant	Insuffisant	Disponible	Absent
19 Espace sécurisé, éclairé	+			
20 Espace protégé du soleil		+		
21 Espace protégé du vent				+
22 Espace protégé des bruits				+
23 Service de proximité (commerce, Téléphone, WC,...)		+		
24 Espaces d'assises confortables		+		
25 Espace propre		+		
26 Possibilité de stationnement		+		
27 Revêtement du sol convenable				+
28 Capacité d'accueil (jauge)			+	

. Grille 25

Fonctions et Usages			
	Présence :	Quotidienne / Occasionnelle	Absence
29 Fonctions de circulation	+		
30 Autres fonctions		+	
31 Mixité des fonctions	+		
32 Accueil d'un évènement		+	
33 Usages informels		+	

**Fiche relative aux facteurs : l'espace, usage, usagers, et temps**

Lieu : Place Aire de repos	Heure : 10h, 12 :30, 17h, 21h
Zone : Péricentre	Dates et météo:
Enquêteur: L'auteur: Guedoudj Wided	12/10/2011 : temps ensoleillé, vent moyen
	04/02/2012 : temps enneigé, vent fort
	18/04/2012 : temps pluvieux, vent moyen
	21/06/2012 : temps nuageux, vent faible

**.Tableau 24**

<b>Facteur Espace/ Acteurs</b>		
<b>Image et Perception</b>	<b>Aménagement</b>	<b>Participation et concertation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place est caractérisée par sa grande surface 'place spectacle', son accessibilité, ouverture à la rue (avenue de l'indépendance : route de Biskra) par sa grande vivacité..</li> <li>- Elle représenté un jardin de jeux de boules clôturé, qui fut nommé aussi 'place marchande', ou s'y effectué des transactions clandestines, et de la vente à la sauvette. Elle fut considérée comme grande source de maux sociaux, qui manqué sérieusement de sociabilité.</li> <li>- Aujourd'hui, la place garde encore le même usage, à caractère clandestin, mais avec la suppression de la clôture, la place reprend de plus en plus de convivialité et de sociabilité.</li> <li>- Elle est également vue par nombreux habitants de la ville, comme trop exposée, et mal fréquentée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place souffre d'un aménagement inadéquat, qui manque sérieusement de créativité, avec une insuffisance en bancs publics, prototypé, et rarement entretenu.</li> <li>- Le revêtement de sol est monotone, et manque d'entretien. La végétation est peu, et très mal entretenue.</li> <li>- Il n'existe aucun abris contre les intempéries, manques en abris vélo/ bus, en places de parking.</li> <li>- Il existe un sérieux manque en eau pour aménagement/ potable, malgré l'aménagement d'une fontaine, cette dernière n'a jamais fonctionner, et souffre de nombreux actes de vandalisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<u>Pour les usagers</u> : Il n'ont jamais intervenues dans l'idée de conception, ni celle de l'aménagement de la place. Dans un aucun cadre (ni associatif, ni de programmes communaux)</li> <li>-Selon eux, la place ne leur appartient pas, elle appartient aux municipalités. (Ils souhaitent réagir à cette situation, et penser à intervenir dans l'aménagement, créations d'évènements,...)</li> <li>-<u>Pour les concepteurs</u> (bureaux privés) : Ils ressentent aucune liberté dans la création, ou à la conformité aux normes internationales. L'étude doit répondre à des programmes et demandes du projet.</li> <li>-<u>Pour les municipalités</u>: Ils répondent aux demandes supérieures d'intervenir sur la place , selon un programmes et exigences, définis au préalable. Procédure qui se fait rapidement en raison d'embellissement pour un</li> </ul>

[Annexes]

		<p>évènement. (Malgré sa grande ouverture, sa situation sur un axe important, et sa grande fréquentation, la place souffre d'un grand laissé aller, d'un usage inadéquat et d'un mépris de la part des responsables). Des toilettes publiques ont été aménagées récemment, elles sont tout le temps fermées.</p>
--	--	--

.Tableau 25

<b>Facteur Usagers :</b>		
<b>Origine des usagers</b>	<b>Catégorie d'âge /sexe</b>	<b>Type du public</b>
<p>1-Habitants des quartiers les plus proches: Stand, Camp, Parc à Forage, la verdure, centre ville. 2-Habitants d'autres quartiers et communes approximatifs. 3-Peu de visiteurs, et de touristes.</p>	<p>1- Troisième age (valide/ à mobilité réduite), surtout pour le repos, ou le jeu de la 'khergba'. 2- Quelque enfants accompagnés par des adultes, pour passer du temps, ou jouer. 3- Des adolescents et des adultes squattent la place pour de la vente clandestine, ou pour des affaires entre courtiers.</p>	<p>1- Non actif : retraités/ en chômage. 2- Peu d'écoliers, et d'étudiants. 3- Actif, (majoritairement des fonctionnaires du théâtre, ou des commerçants).</p>

.Tableau 26

<b>Facteur Usage</b>	
<b>Usages habituels exceptionnels</b>	<b>Usages</b>
<p>1-Le passage très fréquent, pour aller vers le marché, faire des courses, ou pour passer dans les deux directions de la ville (nord et sud). 2- Se donner rendez-vous, se reposer, attendre, passer du temps, jouer (enfants, et hommes âgés). (On remarque de multiples gestes de</p>	<p>-La place n'accueille aucun évènement, ni célébration.</p>

[Annexes]

<p>vandalisme sur les murs de kiosques, toilettes publiques, bancs publics, arbres).</p> <p>3-La place accueille du commerce informel, tel : la revente des téléphones portables bon marché, quelques étals de vente aux puces,... des étals de légumes, et fruits, ainsi que des ventes à la sauvette).</p> <p>4- L'usage informel des bancs par des jeunes, et gestes de vandalisme sur les murs des Kms et toilettes publiques, ainsi que des espaces réservés pour des plantations, arbres et candélabres.</p>	
--	--

.Tableau 27

Facteur Temps :		
Fréquence d'occupation	Durée d'occupation	Temps d'une célébration
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u> : une à plusieurs fois / jour: entre matin, après-midi, et soir.</li> <li>-<u>Pour les habitants des autres quartiers et communes</u> : une, à plusieurs fois/ jour, semaine, mois, entre: matin, l'après-midi, ou le soir.</li> <li>- <u>Pour les visiteurs</u> : une rare fréquentation, le matin, ou l'après-midi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Pour les habitants des quartiers approximatifs</u>: Une heure, ou plus.</li> <li>- <u>Pour les habitants d'autres quartiers/ communes</u> : quelques minutes.</li> <li>- <u>Pour les visiteurs</u> : le temps de passage pour quelques secondes.</li> </ul>	<p>-La place n'accueille aucune célébration, ou évènement, elle est simplement décorées par des drapeaux, et rapidement nettoyé et entretenue à la veille d'une fête nationale, ou à la visite (passage) d'un responsable pour quelques secondes.</p>